

Les enfants et les écrans

Usages des enfants de 0 à 6
ans, représentations et
attitudes de leurs parents et
des professionnels de la
petite enfance

Rapport d'une recherche
commanditée par l'ONE,
initiée en collaboration avec le
CSEM

Équipe scientifique

Groupes de Recherche en Médiation des Savoirs

Académiques : P. FASTREZ – Th. DE SMEDT

Chercheuse : Marie MATHEN

Soutien logistique

Centre d'Études de la Communication - CECOM

Septembre 2015

Table des matières

1	Introduction générale: contexte de la recherche	3
2	Méthode	4
2.1	Présentation de la méthode et de ses deux approches	4
2.2	Présentation des outils de recueil des données	4
2.3	Participants aux tests	6
2.4	Procédure de passation et traitement des données	7
3	Résultats de l'enquête concernant les parents	9
3.1	Échantillon.....	9
3.2	Profil socio-démographique des répondants.....	9
3.3	Composition des ménages.....	14
3.4	Profil de l'enfant sélectionné aléatoirement.....	18
3.5	Équipement des familles.....	21
3.6	Accès aux appareils à écran et propriété de l'enfant.....	32
3.7	Usages des écrans par les enfants.....	45
3.8	Régulation des usages des écrans dans le cadre familial	105
3.9	Attitudes des parents vis-à-vis des relations enfants-écrans.....	152
4	Résultats de l'enquête concernant les professionnels	163
4.1	Échantillon.....	163
4.2	Profil des répondants	163
4.3	Interactions avec les enfants et les parents	168
4.4	Nature des échanges entre les professionnels et les parents.....	170
4.5	Attitudes des professionnels vis-à-vis des relations enfants-écrans.....	186
5	Résultats des focus groups concernant les parents	197
5.1	<i>Focus group</i> réalisé à Namur	197
5.2	<i>Focus group</i> réalisé à Bruxelles.....	197
5.3	<i>Focus group</i> réalisé à Liège	197
5.4	Niveau d'instruction des participants aux <i>focus groups</i>	198
5.5	Positionnements des parents.....	198
6	Résultats des focus groups concernant les professionnels	207
6.1	Focus group réalisé à Louvain-la-Neuve	207
6.2	Focus group réalisé à Bruxelles	207
6.3	Niveau d'instruction et situation des participants aux focus groups	207
6.4	Positionnements actuels des professionnels.....	208

7	Synthèse et interprétation des résultats.....	214
7.1	Les écrans sont partout.....	214
7.2	Une méfiance diffuse, mais constante de la part des parents et des éducateurs.....	215
7.3	Une vision éducative des écrans quasi inexistante.....	216
7.4	Parents et professionnels se renforcent mutuellement dans leurs attitudes et dans leurs pratiques.	218
7.5	Parents et écrans: une relation problématique?.....	218
7.6	Une quasi-unanimité sur la nécessité d'éduquer les enfants aux écrans	218
8	Conclusion générale	219
9	Perspectives et recommandations.....	221
9.1	Il reste encore beaucoup à chercher	221
9.2	Parents et professionnels peu formés à éduquer les enfants aux médias audiovisuels connectés.....	221
9.3	Comment les parents et les éducateurs vivent-ils eux-mêmes avec les écrans?	222
9.4	Attention aux mises en garde et aux sensibilisations trop grossières	222
10	Bibliographie	223
11	Annexes.....	224
11.1	Plan de diffusion du questionnaire d'enquête	225
11.2	Outils de promotion du questionnaire d'enquête	233
11.3	Liste des questions du questionnaire destiné aux parents.....	237
11.4	Liste des questions du questionnaire destiné aux professionnels de la petite enfance	284
11.5	Planification de l'administration du questionnaire avec tablettes dans des lieux de l'ONE.....	290
11.6	Protocole des focus groups "Parents" et "Professionnels"	293
11.7	Mot de remerciement aux partenaires.....	295
11.8	Représentativité des échantillons.....	296
11.9	Analyse en composante principale sur les items d'attitude du questionnaire.....	303

1 Introduction générale: contexte de la recherche

De nombreuses sources montrent aujourd'hui à quel point les technologies numériques ont pris place dans la vie familiale. Ordinateurs, téléviseurs, tablettes, smartphones, appareils photo ou encore consoles de jeu... sont omniprésents et leur utilisation par les grands et les petits augmente.

Dans la lignée de ce constat, l'Office de la Naissance et de l'Enfance (ONE) en partenariat avec le Conseil Supérieur de l'Éducation aux Médias (CSEM), a souhaité stimuler la présente recherche. Elle fut menée par une équipe de l'Université Catholique de Louvain : Le Groupe de Recherche en Médiation des savoirs (GReMS) en a assuré la direction scientifique, tandis que le Centre d'Études de la Communication (CECOM) en a assuré le suivi administratif et logistique.

La recherche a permis d'interroger deux types de publics sur la question des enfants et des écrans.

- D'une part, les parents d'enfants entre 0 et 6 ans. Leur témoignage a permis de dresser un état des lieux de leurs représentations des écrans, de lister les usages éducatifs qu'ils attribuent aux écrans ainsi que de dégager leurs attitudes face aux écrans au sein de l'espace familial ;
- D'autre part, les professionnels de la petite enfance. En tant qu'acteurs de terrain de première ligne, ayant un lien privilégié avec les familles, il nous importait aussi d'appréhender leurs représentations, les usages éducatifs qu'ils attribuent aux écrans et d'analyser leurs attitudes, en tant que professionnels.

Cette recherche s'inscrit dans une plus large mission de l'ONE. En effet, les résultats doivent alimenter la campagne qui outillera les professionnels et les familles (parents et enfants) afin qu'ils développent un regard critique par rapport à la place et aux rôles des TIC dans l'éducation des enfants en dehors du milieu scolaire.

Il s'agit de répondre à la question : "Comment les TIC et leurs contenus peuvent-ils être utilisés dans l'éducation des enfants, avec et par eux, en dehors du milieu scolaire avec quels bénéfices, quelles limites, quels risques, quelles balises pour prévenir les effets néfastes (santé et développement) ?"

Les résultats de notre étude seront présentés en cinq points. Nous détaillerons d'abord la méthodologie et le choix d'une approche quantitative (reposant sur une double enquête par questionnaires) et qualitative (reposant sur deux séries de *focus groups*). Nous présenterons ensuite les résultats obtenus respectivement pour les deux enquêtes auprès des parents et des professionnels, puis pour les deux séries de *focus groups* auprès des mêmes publics. Nous proposerons ensuite une synthèse interprétative transversale de l'ensemble de ces résultats, éclairés par certaines publications de recherche pertinentes. Une conclusion générale sera proposée dans la foulée de ces interprétations. Enfin, un ensemble de perspectives et de recommandations clôtureront ce rapport.

2 Méthode

La méthode de recueil de données retenue dans le cadre de cette étude est composée de deux volets complémentaires : une enquête quantitative par questionnaire et, une approche qualitative par *focus groups*. Dans cette partie, nous présenterons la méthode et ses deux approches, le contenu des outils de recueil des données, le plan de diffusion des questionnaires et les procédures de passation des *focus groups*. Nous préciserons ainsi comment nous avons pu répondre à la finalité de cette mission (mettre en évidence les représentations, les usages et les attitudes des familles et des professionnels vis-à-vis des écrans).

2.1 Présentation de la méthode et de ses deux approches

Afin de répondre aux résultats attendus de manière détaillé et explicite, deux choix méthodologiques ont été entérinés. Ces deux approches se veulent complémentaires.

2.1.1 Approche quantitative de la recherche

La dimension quantitative de cette recherche se compose d'un questionnaire d'enquête pour les parents, portant sur les usages des écrans par leurs enfants dans le cadre familial, sur les pratiques de régulation et d'éducation qu'ils mettent en place à ce sujet, ainsi que sur leurs attitudes à ce propos. Un second questionnaire d'enquête est destiné aux professionnels de la petite enfance, portant sur les échanges qu'ils ont avec les parents concernant les relations enfants-écrans, et sur leurs attitudes à ce propos.

2.1.2 Approche qualitative de la recherche

La dimension qualitative de cette étude se construit sur base des résultats de l'enquête quantitative. Ces derniers permettent d'établir une typologie liée aux familles et aux professionnels de la petite enfance quant aux usages et attitudes relatives aux écrans en famille. La recherche qualitative prend la forme de *focus groups*, composés d'utilisateurs (parents ou professionnels de la petite enfance) représentant les catégories de cette typologie, demandant aux participants de débattre de leurs attitudes quant aux relations enfants-écrans, quant aux pratiques éducatives qui sont les leurs en la matière (en tant que parent ou en tant que professionnel), mais aussi quant à leurs besoins et attentes à ce sujet.

2.2 Présentation des outils de recueil des données

2.2.1 Approche quantitative

Les questionnaires d'enquête utilisés dans le cadre de cette étude comportaient plusieurs parties composées elles-mêmes de plusieurs questions.

Pour le questionnaire destiné aux parents d'enfants de 0 à 6 ans, les parties étaient les suivantes :

1. Profil socio-démographique du répondant et de sa famille (en ce compris chaque enfant vivant sous le toit du répondant) ;
2. Equipement de la famille en appareils à écrans ;
3. Pour l'un des enfants déclarés au point 1 (sélectionné aléatoirement par le questionnaire) :
 - a. Accès de l'enfant aux écrans dans le cadre familial ;
 - b. Activités pratiquées par l'enfant avec les écrans dans le cadre familial ;
4. Régulation des activités liées aux écrans (interdictions, règles, encouragements) dans le cadre familial ;
5. Attitudes à propos des relations enfants-écrans.

Pour le questionnaire destiné aux professionnels de la petite enfance :

1. Profil professionnel du répondant ;
2. Fréquence des interactions avec les enfants et les parents ;
3. Nature des échanges avec les parents concernant les enfants et les écrans ;
4. Attitudes à propos des relations enfants-écrans.

La présentation des questions de chacun des questionnaires (parents et professionnels) se trouve en annexes à ce rapport (n°11.3, p. 237 et n°11.4, p. 284).

2.2.2 Approche qualitative

L'approche qualitative de cette étude nous permet de préciser les usages et les attitudes de nos publics quant à l'utilisation des écrans dans l'espace familial. Plus précisément, elle nous permet, via des *focus groups*, de mieux comprendre les opinions et les motivations qui sous-tendent chaque catégorie (de parents ou de professionnels) ainsi que d'évaluer leurs besoins et leurs attentes. Ces *focus groups* donnent la possibilité aux chercheurs de mettre en évidence les différences de perspectives utiles à l'interprétation des résultats de l'étude quantitative.

Afin de recueillir les données, un protocole a été établi pour les parents et les professionnels de la petite enfance. Le guide d'entretien est composé de quatre étapes :

1. La présentation succincte des résultats de la recherche
2. Les réactions des participants par rapport à ces résultats
3. Les positionnements actuels des participants face aux écrans : les risques et effets négatifs, les opportunités et effets positifs ainsi que les attitudes de prescriptions
4. Les besoins et attentes des participants

Ces quatre parties sont organisées autour de questions courtes, claires et ouvertes qui nous ont permis de guider la discussion. Elles sont identiques aux parents et aux professionnels à l'exception de certaines d'entre elles qui sont posées afin de préciser les opinions du public interrogé.

Le protocole établi pour les *focus groups* Parents et Professionnels se trouve en annexe de ce rapport (n°11.6, p. 293).

2.3 Participants aux tests

2.3.1 Approche quantitative (en ligne et dans les lieux ONE)

Les questionnaires ont été mis en ligne sur le site <http://www.enfants-ecrans.be/> et ont pu être complétés par les répondants, sur base volontaire, du 16 mars au 30 juin 2015.

Afin d'assurer la visibilité du questionnaire auprès de ses deux publics destinataires, les chercheurs ont pu bénéficier d'un accompagnement de l'ONE qui a mobilisé l'ensemble de ses membres afin de relayer l'enquête en ligne et, de participer à l'élaboration des *focus groups*.

Plusieurs outils de promotion de l'enquête ont été réalisés conjointement avec l'ONE : une affiche, un article à publier sur Internet, une lettre d'invitation de participation au questionnaire à destination des parents et des professionnels, un communiqué de presse, un QR code. Ces outils ont été mis à la disposition de tous nos partenaires (le CSEM, les Associations de parents (FAPEO et l'UFAPEC) mais encore les Réseaux de l'enseignement) afin de leur permettre de promouvoir l'enquête auprès de leurs publics. L'ONE a également diffusé ces outils de promotion de l'enquête auprès des consultations pour enfants, les milieux d'accueil collectifs et familiaux et les lieux de rencontre.

Plusieurs articles ont également été rédigés sur l'enquête et diffusés par différents organismes. Ces outils se trouvent en annexe, ainsi que le plan de diffusion. Un mot de remerciement a été adressé à l'ensemble des partenaires lors de la clôture de l'enquête en ligne, celui-ci se trouve également en annexe.

Il convient d'insister sur le fait que, vu le temps et les moyens alloués à la recherche, l'échantillon de parents et de professionnels ayant répondu à l'enquête suite à la diffusion des informations la concernant est non-probabiliste : les répondants n'ont pas été sollicités personnellement suite à un tirage aléatoire au sein d'une base de sondage, stratifiée ou non. La constitution des deux échantillons repose entièrement sur la diffusion des informations relatives à l'enquête dans différents lieux (via les moyens décrits ci-dessus), et sur la décision personnelle des personnes ayant eu connaissance de l'existence de l'enquête, d'y répondre en se rendant sur son site internet.

2.3.2 Approche qualitative

Au terme de l'enquête en ligne, les répondants avaient la possibilité de laisser leur adresse email afin de participer à la deuxième partie de l'étude.

Une déclaration des données à caractère personnel recueillies dans le cadre de l'enquête a été soumise auprès de la *Commission de la protection de la vie privée* de l'Etat belge, pour les participants identifiables grâce à leur adresse email. Les données récoltées dans le cadre de cette enquête ont été traitées de manière confidentielle et anonyme.

Un premier examen des données recueillies par questionnaires durant la première moitié de la période de leur diffusion a eu pour objet de répartir les répondants aux deux questionnaires, en trois groupes correspondant à leur profil de réponses à la partie

“attitudes”, sur base d’une analyse classificatoire (*cluster analysis*). Idéalement, la constitution des *focus groups* aurait dû respecter les catégories issues de cette analyse, à raison d’un *focus group* par catégorie. Nous souhaitions également que les trois catégories de profession soit représentées adéquatement (“accueil, médico-social, éducation”). Néanmoins, le temps imparti pour l’organisation de ces *focus groups* ainsi que le nombre insuffisant de réponses positives de nos deux publics ne nous ont pas permis de constituer des groupes selon cette logique.

Nous avons procédé par envoi de courriels afin de recruter des parents et des professionnels. Ces courriels rappelaient le sujet de la recherche et expliquait l’objectif de ces *focus groups*. Il était proposé aux parents et aux professionnels trois dates et lieux possibles. Dès lors, en fonction des disponibilités des volontaires aux *focus groups*, nous avons organisé des groupes de parents et de professionnels dans les différents lieux destinés à cet effet.

Un message de relance a également été envoyé quelques jours avant la tenue des *focus groups* aux parents et professionnels dont nous n’avions pas reçu de réponse.

2.4 Procédure de passation et traitement des données

2.4.1 Approche quantitative

L’ensemble des répondants ont rempli les questionnaires dans une version électronique accessible du 16 mars au 15 juin 2015. Celle-ci utilisait le logiciel *Limesurvey 2.0*, hébergé sur les serveurs de l’UCL. Un nom de domaine a été créé pour ces questionnaires : www.enfants-ecrans.be.

Les répondants considérés comme involontairement peu ou mal connectés ont été interrogés par la chercheuse responsable de l’administration en direct ainsi que des membres de l’ONE, à l’aide de tablettes utilisant une version de *Limesurvey* fonctionnant en autonomie, sans connexion à internet. Les réponses recueillies avec les tablettes ont ensuite été exportées et intégrées aux autres réponses. L’administration s’est déroulée dans des lieux identifiés par l’ONE tels que des Consultations ou des Lieux de rencontre. A chaque parent présent, notre identité était présentée ainsi que l’objet de notre interpellation. Nous les invitions à répondre au questionnaire s’ils le souhaitaient. Nous lisions et remplissions les questions avec eux. Au terme du questionnaire, nous leur propositions de laisser leur adresse mail pour leur éventuelle participation à un *focus group*.

Après l’exportation et l’intégration des réponses des familles interrogées sur le terrain aux réponses des autres familles, le traitement des données a été réalisé à l’aide de *Microsoft Excel 2013* et d’*IBM SPSS Statistics* version 21.

2.4.2 Approche qualitative

L’ensemble des parents et professionnels ont répondu aux questions de l’entretien dans le cadre de leur présence aux *focus groups*. Au vu du nombre restreint de personnes

participantes, deux *focus groups* ont été organisés pour les professionnels de la petite enfance : le 24 juin à Louvain-la-Neuve et le 29 juin à Bruxelles. Au total, trois professionnels ont été interrogés. Pour les parents, trois *focus groups* ont eu lieu : le 30 juin à Namur, le 2 juillet à Bruxelles et le 3 juillet à Liège. Au total, 21 parents ont été interrogés. Hormis le *focus group* organisé à l'École de Communication de Louvain-la-Neuve, ces séances se sont déroulées dans les locaux mis à disposition par les Administrations Subrégionales de l'ONE.

D'une durée d'environ une heure, ces *focus groups* ont été menés par un modérateur en charge d'animer le groupe pour faire émerger les différents points de vue et, d'un observateur en charge de la prise de note et de l'enregistrement audio des séances. Chaque séance a débuté par la présentation du principe du *focus group* ainsi que par le plan de déroulement de celui-ci.

Ces enregistrements audio ont permis aux chercheurs de retranscrire ce qui a été dit afin d'en permettre l'analyse selon les typologies préétablies. Les participants ont été prévenus en début de séance que ces enregistrements et retranscriptions seraient utilisés à des fins scientifiques, dans le respect de l'anonymat des opinions et, qu'aucune publication *in extenso* ne serait envisagée.

En échange de leur participation, ils ont reçu une invitation au Salon de l'éducation ainsi qu'un chèque-livre.

3 Résultats de l'enquête concernant les parents

3.1 Échantillon

À la clôture de la période de recueil de données, un total de 2.404 questionnaires avaient été enregistrés via *LimeSurvey*, sur le site enfants-ecrans.be et sur tablette.

Après nettoyage de la base de données, identification des questionnaires incomplets et des doublons¹, les 1789 questionnaires utilisables se répartissaient comme suit :

		Parties du questionnaire complétées					
		Adultes et enfants	Appareils	Accès	Usages	Régulations	Attitudes
1197	Questionnaires complets	x	x	x	x	x	x
400	Questionnaires sans la partie « attitudes »	x	x	x	x	x	
142	Questionnaires sans les parties « régulations » et « attitudes »	x	x	x	x		
4	Questionnaires sans la partie « régulations », mais avec la partie « attitudes »	x	x	x	x		x
46	Questionnaires sans les trois dernières parties (« usages », « régulations », « attitudes »)	x	x	x			

Dans la suite de cette section du rapport, le nombre total de répondants (N) variera (entre 1197 et 1798) en fonction des données disponibles pour l'analyse concernée.

3.2 Profil socio-démographique des répondants

3.2.1 Représentativité de l'échantillon

L'enquête par questionnaire auprès des parents repose sur un échantillon non-probabiliste (cf. point 2.3.1, p. 6). En conséquence, notre échantillon semble représenter une population au niveau de scolarité supérieur, plus aisée, et correspondant plus souvent au modèle traditionnel de la famille (deux parents et leurs enfants) que la population wallonne. Le détail des comparaisons opérées afin d'établir ce constat figure en annexe à ce rapport (n°11.8, p. 296).

Ce constat doit nous conduire à être prudent dans la généralisation de l'interprétation des données. Cependant, vu la taille de l'échantillon, nous sommes en mesure d'effectuer des analyses multivariées évaluant l'effet des différentes variables socio-démographiques sur

¹ Trente-neuf doublons ont été identifiés parmi les questionnaires, et ont été supprimés. Parmi ceux-ci quatre concernaient le même ménage, mais *Limesurvey* a sélectionné aléatoirement un enfant différent pour les questions relatives à l'accès et aux activités liées aux écrans. Le questionnaire le plus complet a été conservé dans les quatre cas.

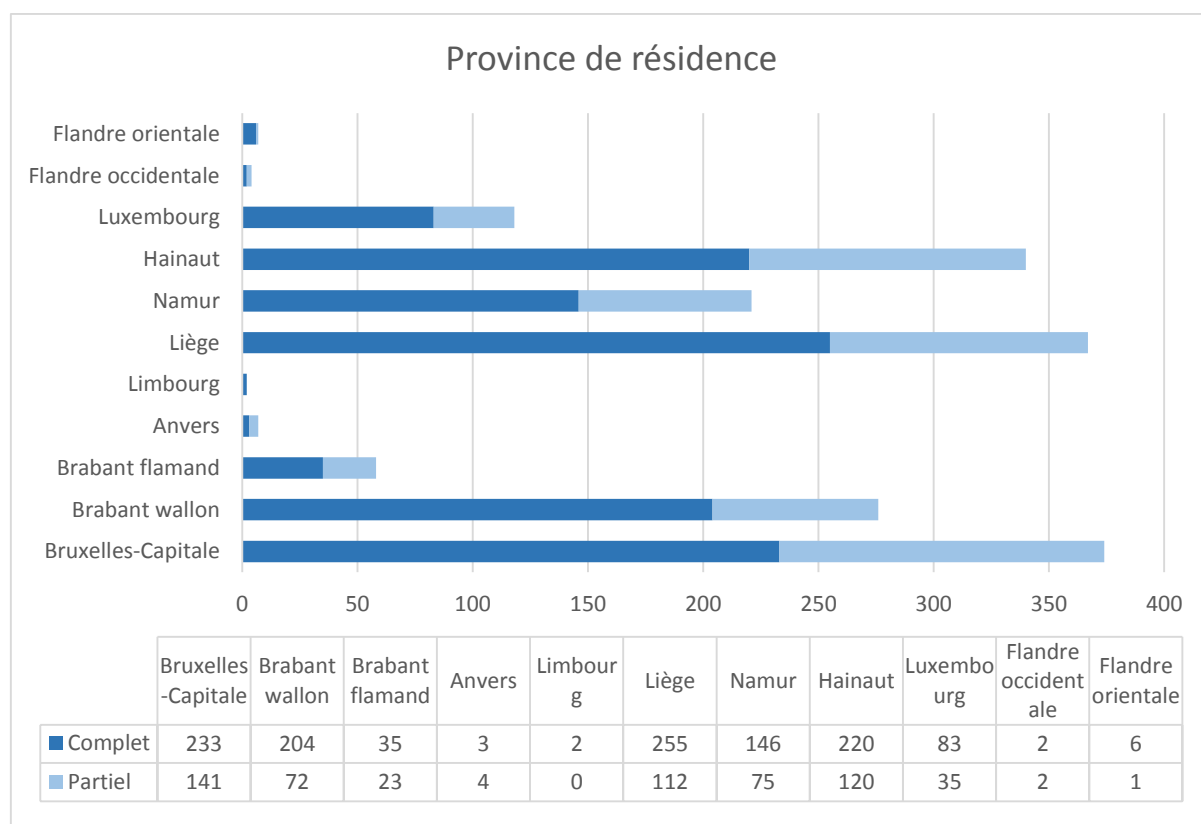
les usages que les enfants font des écrans et sur les attitudes des parents à l'égard de ceux-ci. Ces analyses, estimant la différence entre les usages et attitudes en fonction de l'appartenance à l'une ou l'autre catégorie socio-démographique, restent entièrement valides.

Par ailleurs, ces analyses multivariées révélant des usages et attitudes relativement uniformes à travers les différentes catégories socio-démographiques de notre échantillon², on peut raisonnablement considérer que, s'il existe un décalage entre les résultats de l'enquête et la réalité de la population wallonne des familles à enfants de 0 à 6 ans, celui-ci ne peut être, dans l'ensemble, que très modéré.

3.2.2 Province du lieu de résidence

À l'aide du code postal des répondants, nous pouvons identifier la province du lieu de résidence de ceux-ci. Nous remarquons que les provinces de Bruxelles-Capitale, de Liège et du Hainaut sont particulièrement bien représentées. Ces provinces sont suivies par celles du Brabant wallon et de Namur. La province du Luxembourg est moins représentée dans notre échantillon.

En ce qui concerne les provinces de Flandre, nous observons des questionnaires soumis par des répondants vivant dans le Brabant flamand ou encore Anvers. Peu d'entre eux ont été remplis à partir des provinces de Flandre orientale ou occidentale, et également du Limbourg.



² ... ce que le lecteur découvrira dans les sections suivantes de ce rapport.

Figure 1 : Distribution des parents par province de résidence

3.2.3 Urbanisation des communes de résidence

Le degré d'urbanisation des communes de résidence des répondants suit une distribution bimodale entre les communes centrales des principales agglomérations et les communes à urbanisation morphologique faible³. En effet, 631 questionnaires proviennent de communes centrales et, 523 questionnaires ont été soumis depuis des communes à urbanisation morphologique faible.

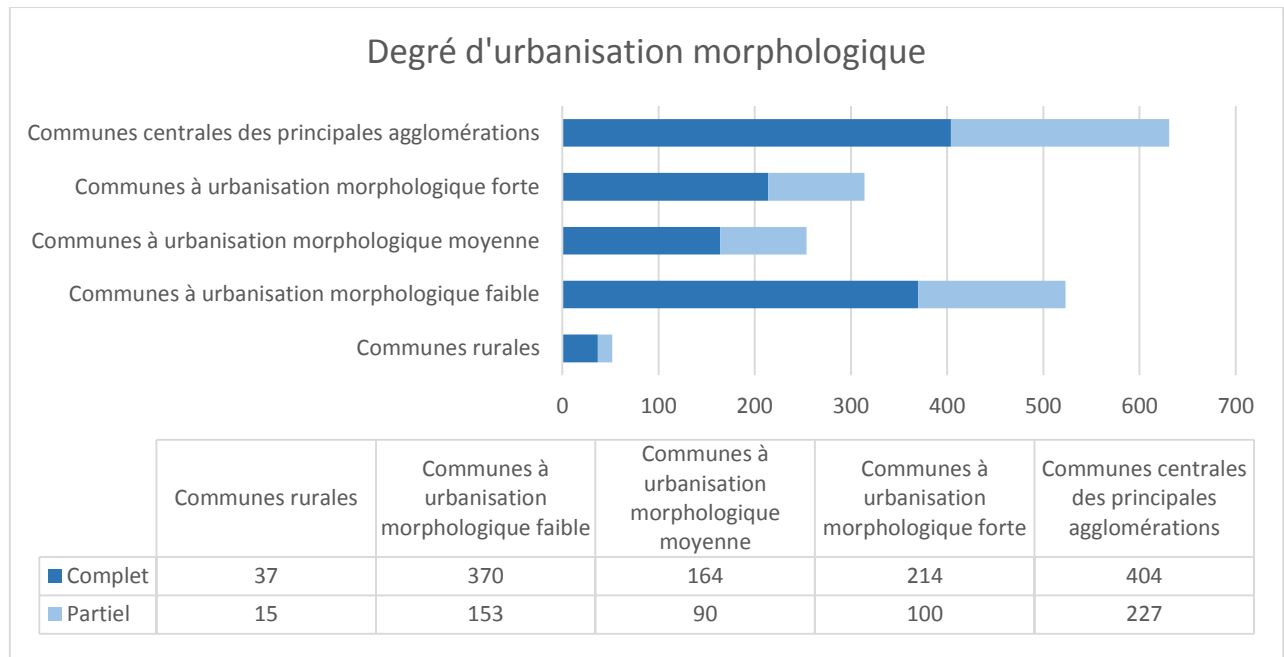


Figure 2 : Distribution des parents par degré d'urbanisation morphologique de leur commune

3.2.4 Revenu par ménage et par personne

Les revenus des ménages interrogés sont de catégorie médiane car 61,64 % de répondants déclarent percevoir un revenu entre 2.500 € et 5.000 € nets par mois.

³ Le degré d'urbanisation morphologique désigne le degré de continuité du bâti.

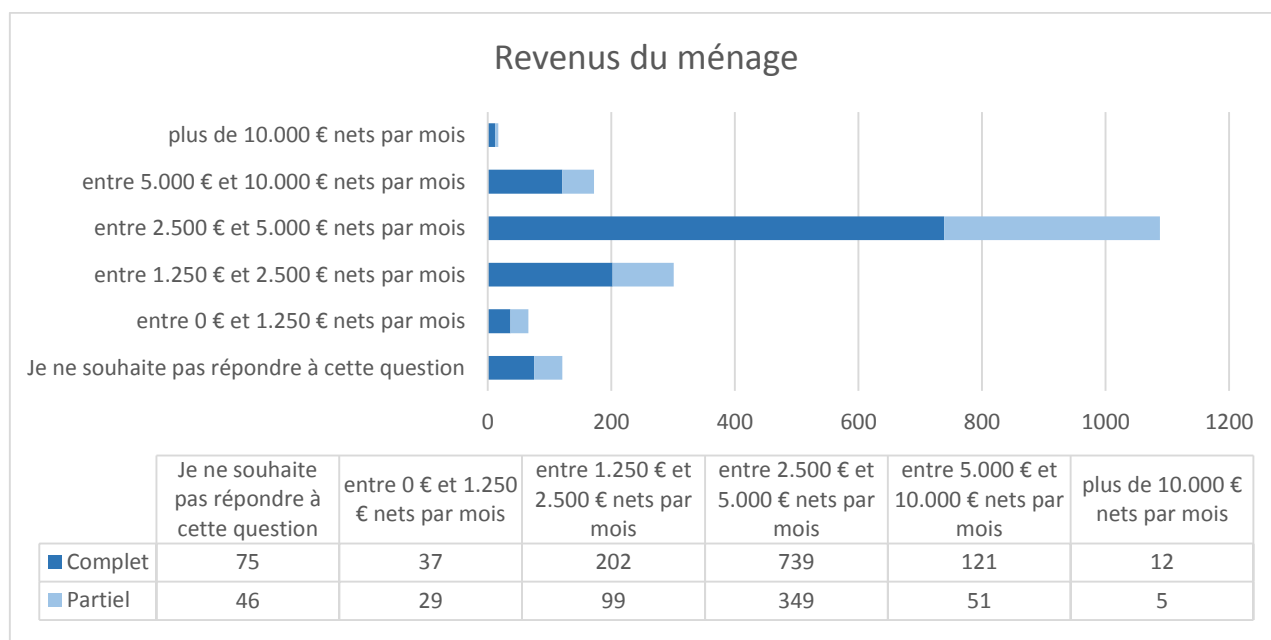


Figure 3 : Distribution des parents par classe de revenu net mensuel du ménage

Après transformation du revenu déclaré par ménage, en opérant une division du revenu par le nombre d'adultes, nous observons que les revenus par personne suivent une distribution unimodale centrée autour de la classe « entre 1.250 € et 2.500 € nets par mois », qui regroupe 68,37 % des répondants.

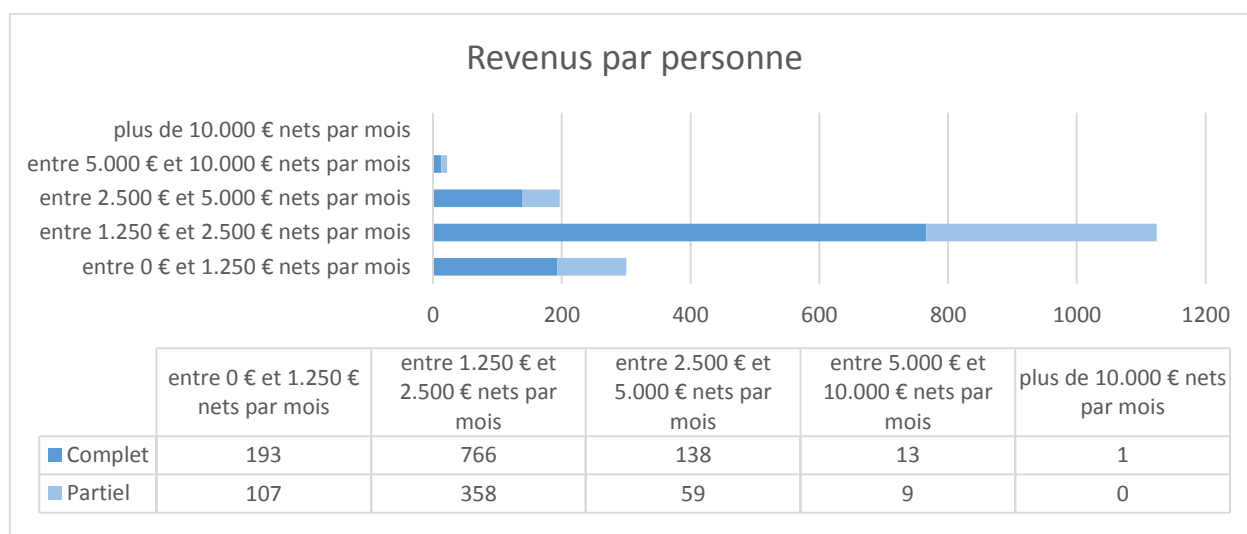


Figure 4 : Distribution des parents par classe de revenu net mensuel par personne

Les classes de revenu présentées sur le graphe précédent ont été recodées en trois classes (moins de 1.250 € par mois, entre 1.250 € et 2.500 par mois, plus de 2.500 € par mois) afin de permettre des comparaisons ultérieures.

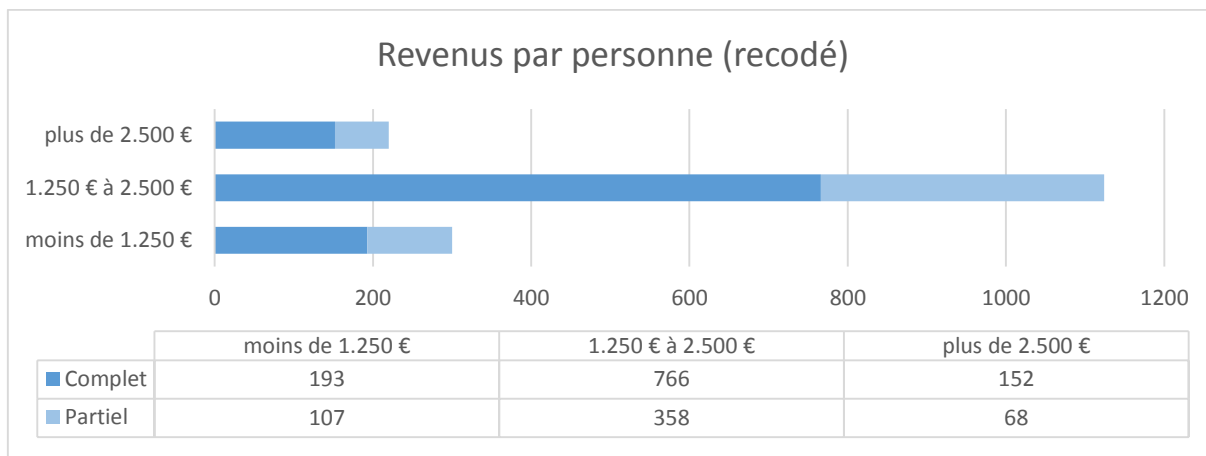


Figure 5 : Distribution des parents par classe de revenu net mensuel par personne (recodé)

3.2.5 Niveau d'instruction

Les deux catégories de plus haut diplômes obtenus par les répondants sont d'une part les diplômes de l'enseignement supérieur de second cycle (38,17 % des répondants) et, d'autre part ceux de l'enseignement supérieur de premier cycle (36,83 % des répondants).

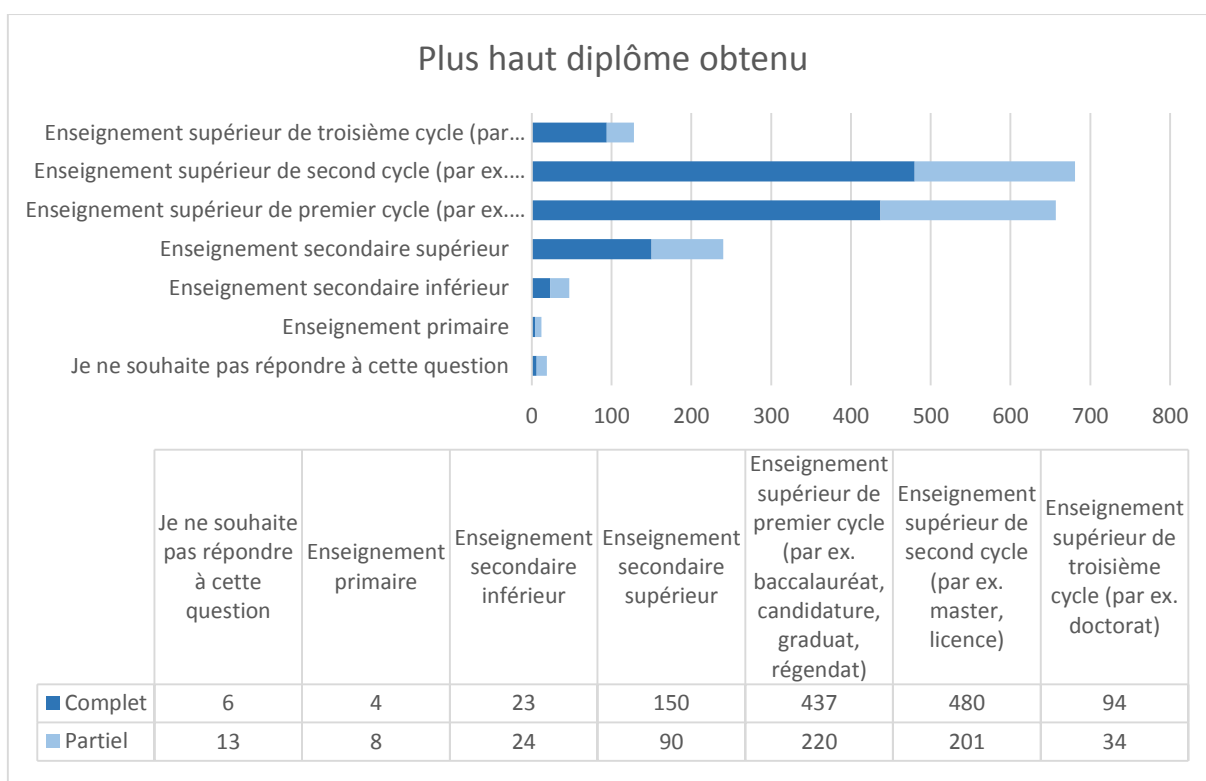


Figure 6 : Distribution des parents par niveau d'instruction

Les classes de diplômes présentées sur le graphe précédent ont été recodées en trois classes (primaire ou secondaire, supérieur de premier cycle, supérieur de second et troisième cycle) afin de permettre des comparaisons ultérieures.

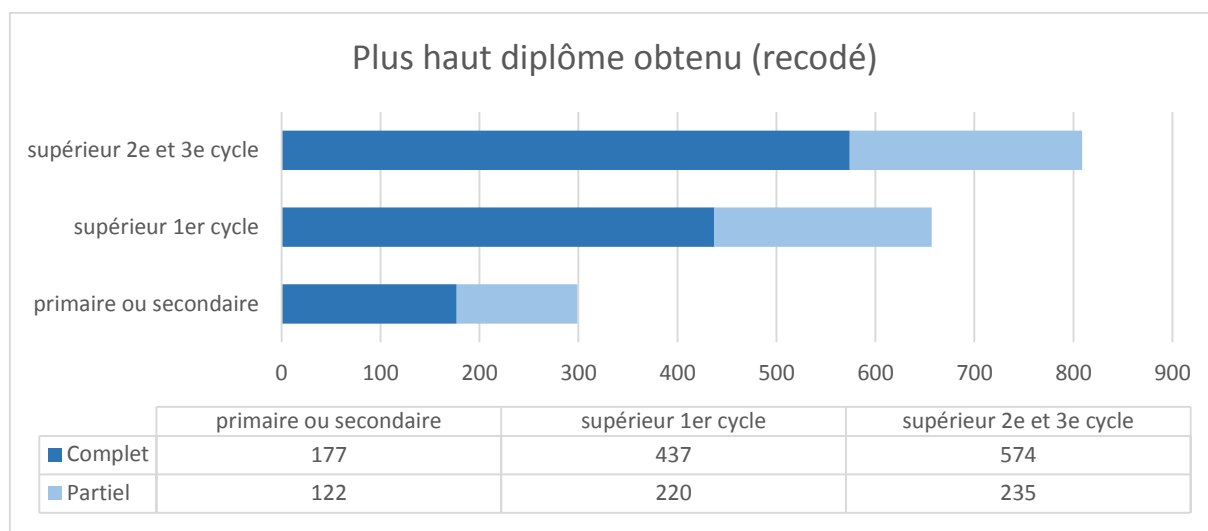


Figure 7 : Distribution des parents par niveau d'instruction (recodé)

3.3 Composition des ménages

3.3.1 Nombre d'adultes par ménage

Le nombre d'adultes par ménage suit une distribution unimodale. Les répondants sont 90,05 % à déclarer que leur ménage est composé de deux adultes.

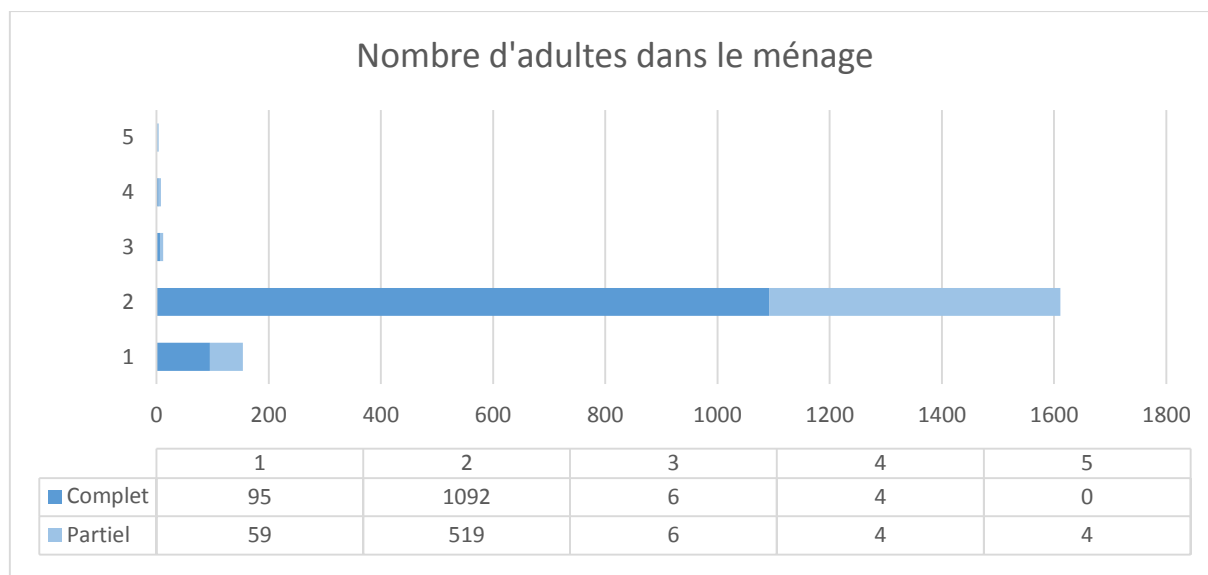


Figure 8 : Distribution des ménages des parents par nombre d'adultes dans le ménage

En ce qui concerne les relations entre adultes du ménage, 90,55 % des répondants précisent qu'ils sont en couple avec l'adulte présent dans le ménage.

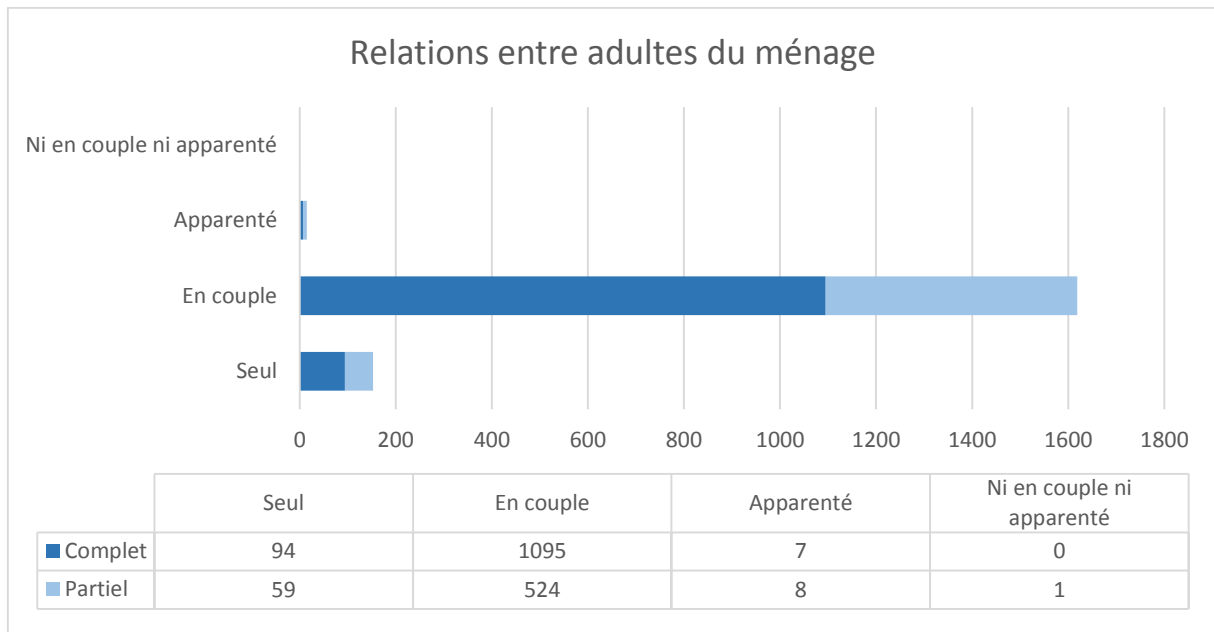


Figure 9 : Distribution des ménages des parents par type de relation entre les adultes

3.3.2 Nombre d'enfants par ménage, dont enfants de 0 à 6 ans

Ce graphe nous indique le nombre d'enfants par ménage, dont des enfants âgés de 0 à 6 ans. Nous remarquons une écrasante majorité de petites fratries. En effet, les ménages sont majoritairement composés de 1 ou 2 enfants. Par ailleurs, les enfants âgés de moins de 6 ans sont majoritaires.

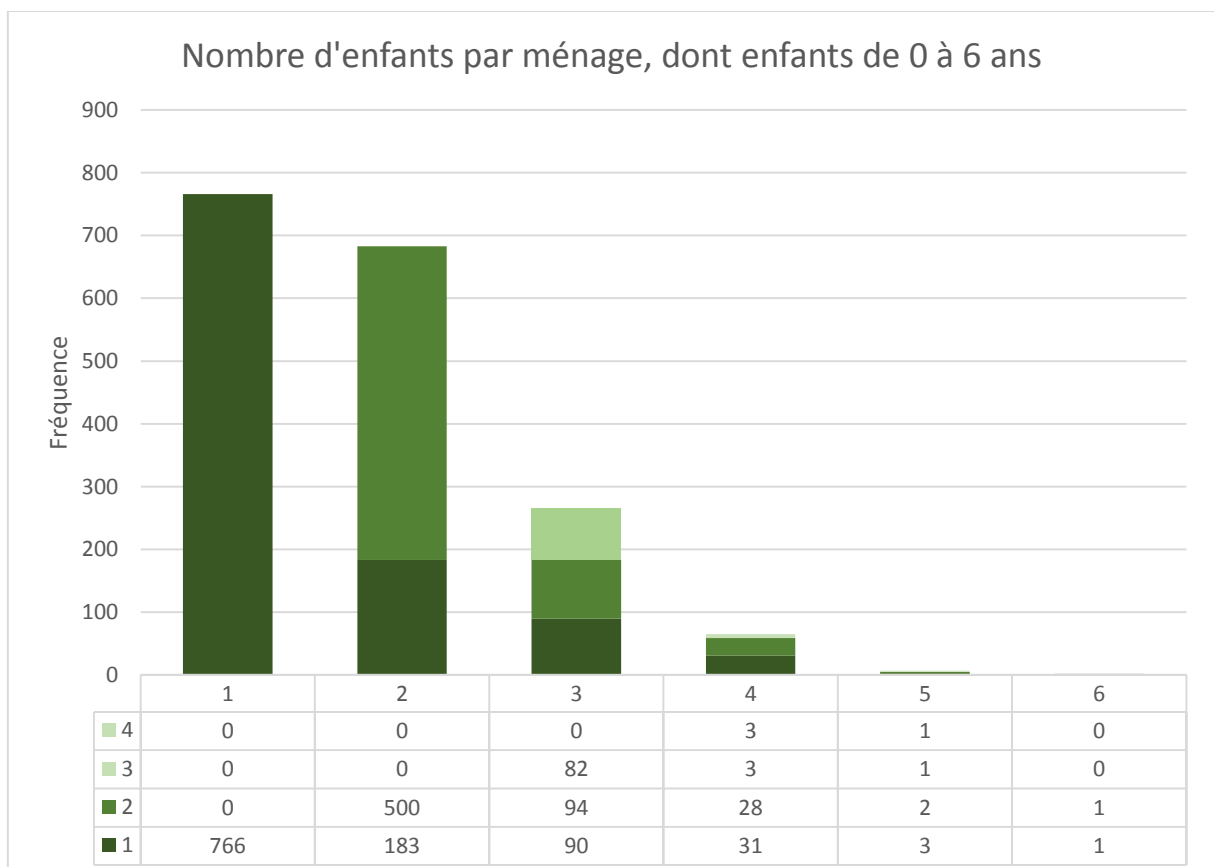


Figure 10 : Distribution des ménages des parents par nombre d'enfants dans le ménage

3.3.3 Âges de l'aîné et du benjamin par fratrie

L'âge moyen de l'aîné est de 4,73 ans avec un écart-type de 4,018 ans. Tandis que l'âge moyen du benjamin de la fratrie est de 2,12 ans avec un écart-type de 1,751 ans. Cela confirme nos observations du graphe précédent, nous sommes face à des fratries relativement jeunes donc à des parents jeunes également.

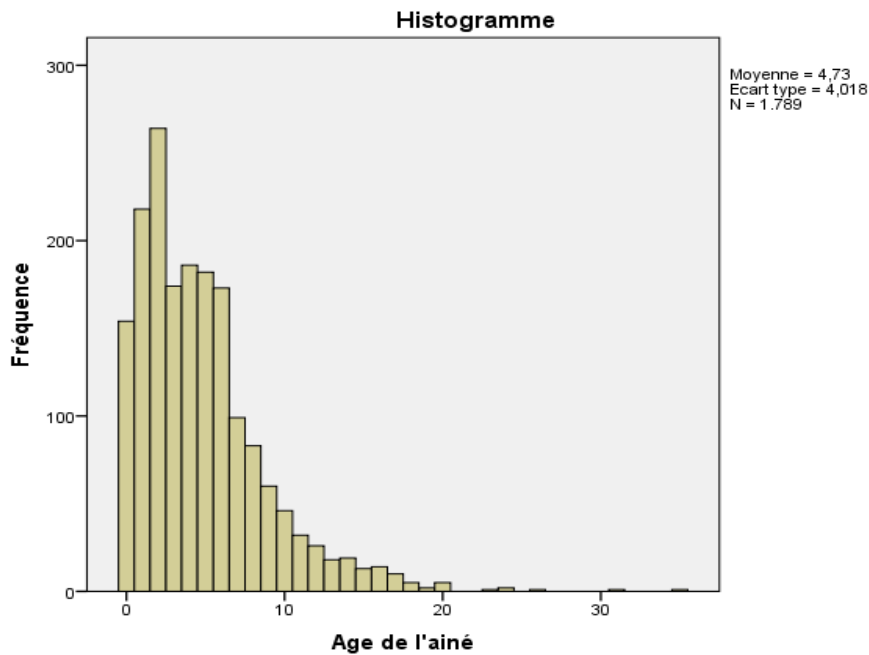


Figure 11 : Distribution des ménages des parents par âge de l'aîné

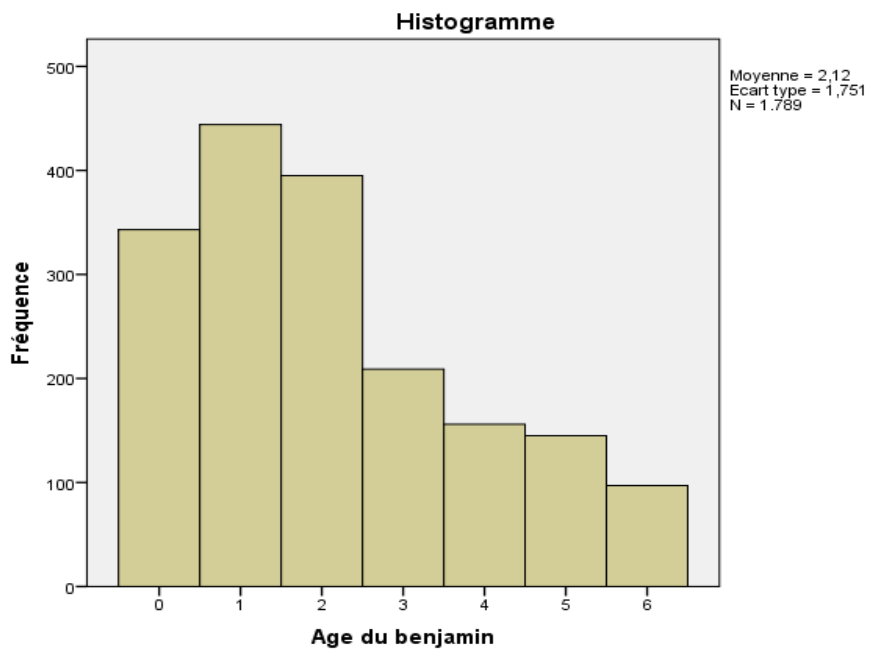


Figure 12 : Distribution des ménages des parents par âge du benjamin

3.3.4 Relations entre enfants et adultes du ménage

Concernant les relations entre enfants et adultes présents dans le ménage, la distribution est unimodale. En effet, 91,28 % des répondants déclarent que tous les enfants partagent les deux parents avec lesquels ils vivent.

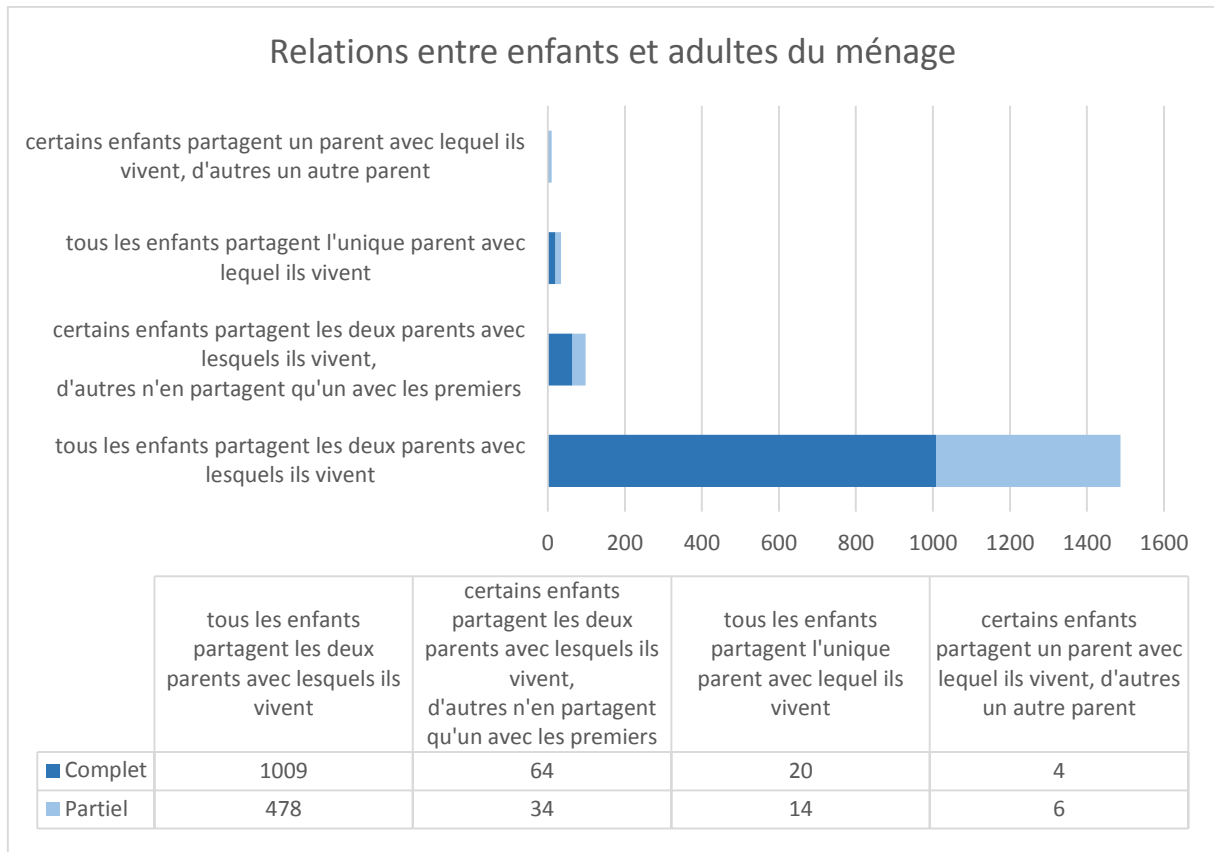


Figure 13 : Distribution des ménages des parents par type de relation entre enfants et adultes

3.4 Profil de l'enfant sélectionné aléatoirement

3.4.1 Âge

L'âge moyen des enfants sélectionnés aléatoirement pour la suite du questionnaire est de 2,71 ans avec un écart-type de 1,91 ans.

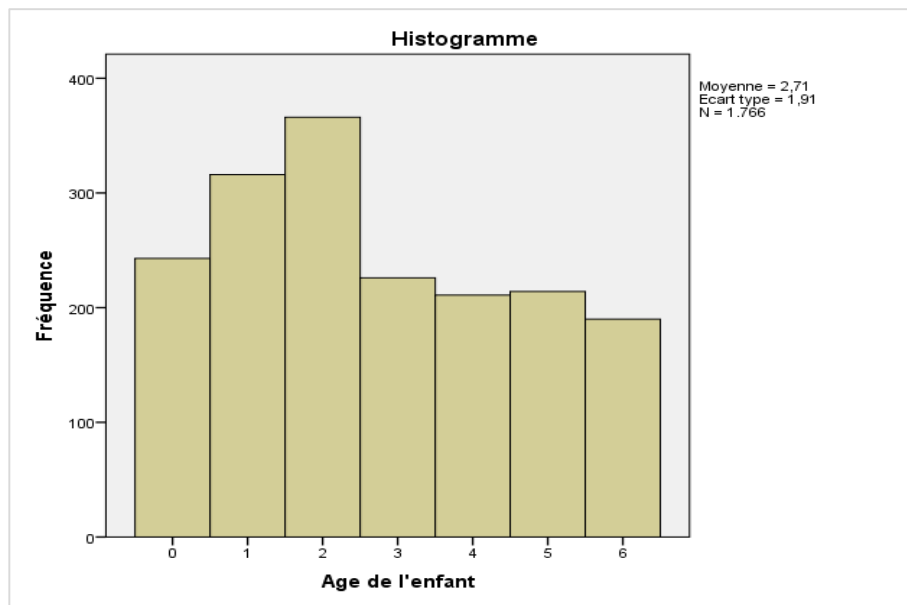


Figure 14 : Distribution des enfants renseignés par les répondants, par âge

3.4.2 Genre

Le genre des enfants sélectionnés aléatoirement est de 53 % de garçons et 47 % de filles.

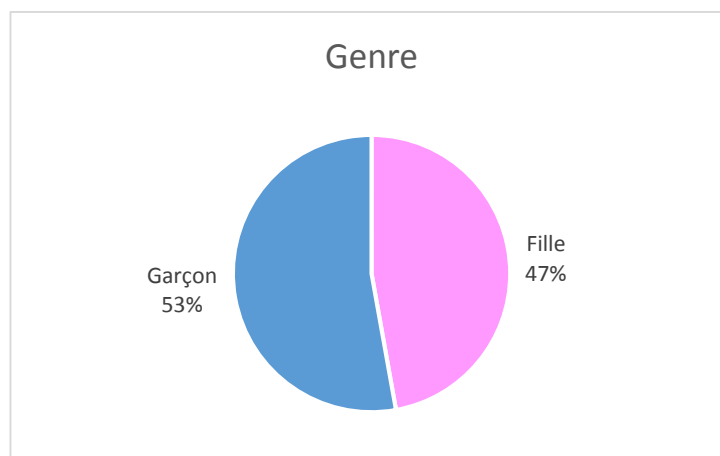


Figure 15 : Répartition des enfants renseignés par les répondants, par genre

3.4.3 Relations entre l'enfant et les adultes du ménage

En ce qui concerne les relations entre l'enfant et les adultes du ménage, 88 % des enfants vivent avec ses deux parents tandis que 12 % des enfants vivent avec un de ses deux parents.

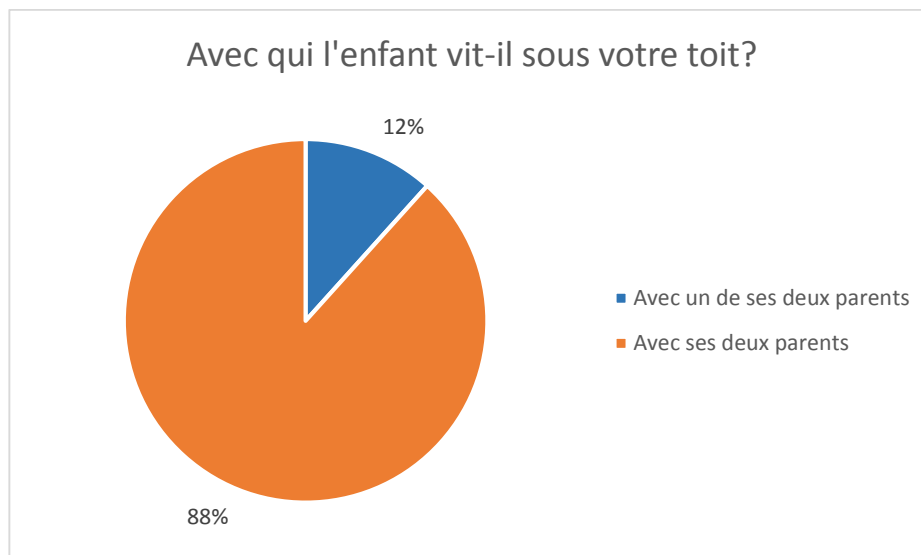


Figure 16 : Répartition des enfants renseignés par les répondants, par relation enfant-parent

3.4.4 Part du temps passé sous le toit du répondant

L'écrasante majorité (94,3 %) des enfants de l'échantillon vivent en permanence sous le toit du répondant.

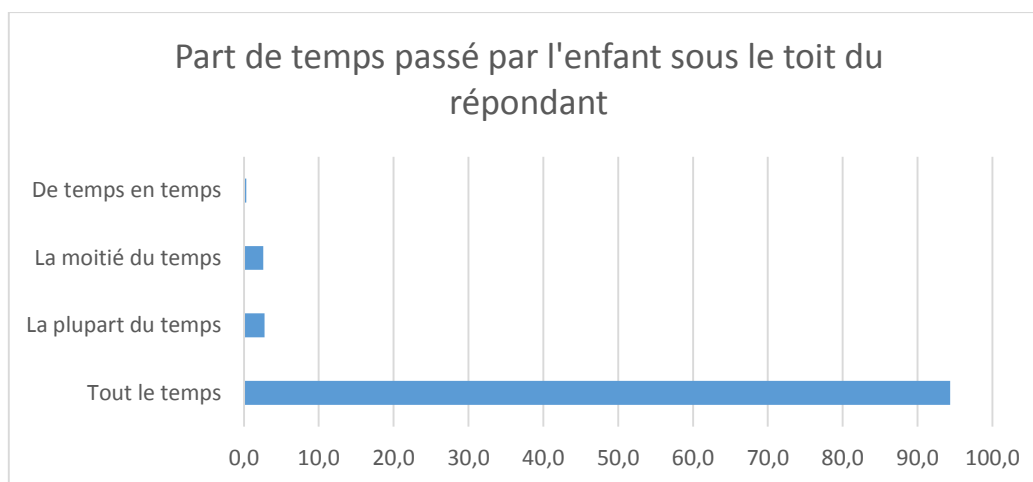


Figure 17 : Distribution des enfants renseignés par les répondants, par temps passé sous le toit du répondant

3.4.5 Scolarisation

En ce qui concerne la scolarisation des enfants, 52 % d'entre eux vont à l'école tandis que 48 % ne fréquentent pas encore un établissement scolaire.

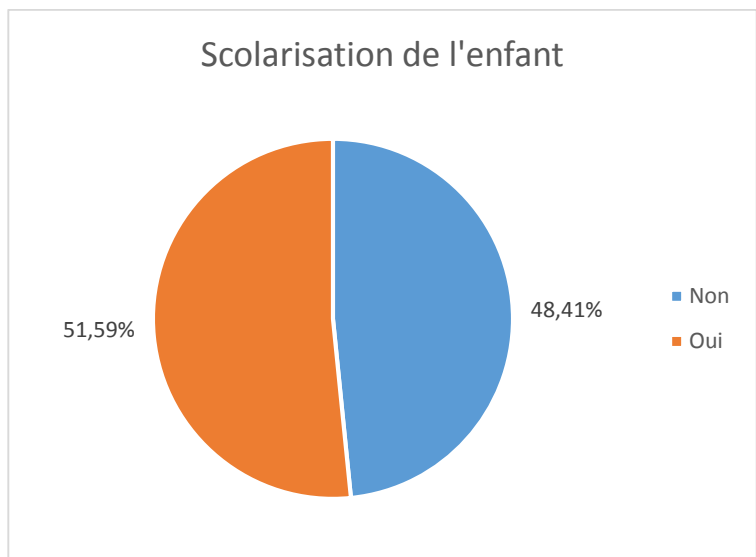


Figure 18 : Proportion des enfants scolarisés parmi ceux renseignés par les répondants

3.4.6 Temps passé dans un lieu d'accueil (crèche, gardienne, grands-parents, etc.)

Le temps passé par les enfants non-scolarisés dans un lieu d'accueil divise l'échantillon entre ceux n'en fréquentant aucun (19,2 %) et ceux y passant quatre à cinq jours par semaine (59,4%).

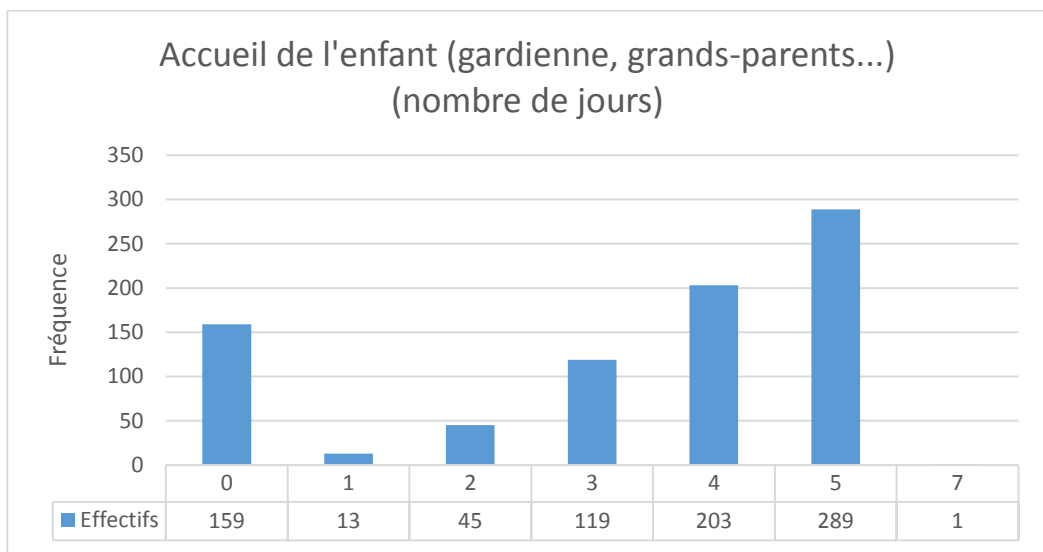


Figure 19 : Distribution des enfants renseignés par les répondants, par temps passé hors de la maison

3.5 Équipement des familles

Cette section examine les données de l'enquête relatives à l'équipement des familles en appareils à écrans, en commençant par deux indicateurs synthétiques : le nombre d'appareils déclarés tous types confondus (téléviseurs, ordinateurs, tablettes, etc.), ainsi que le nombre de types d'appareils (e.g. chaque type comptant pour 1, indépendamment du nombre d'appareils de ce type détenus). Elle se poursuit par l'examen du détail des données par type d'appareil.

3.5.1 Nombre d'appareils par famille

La distribution du nombre d'appareils détenus par la famille (déclarés par le répondant) est centrée autour de 7 à 8 appareils (moyenne : 8,75, écart-type : 3,747).

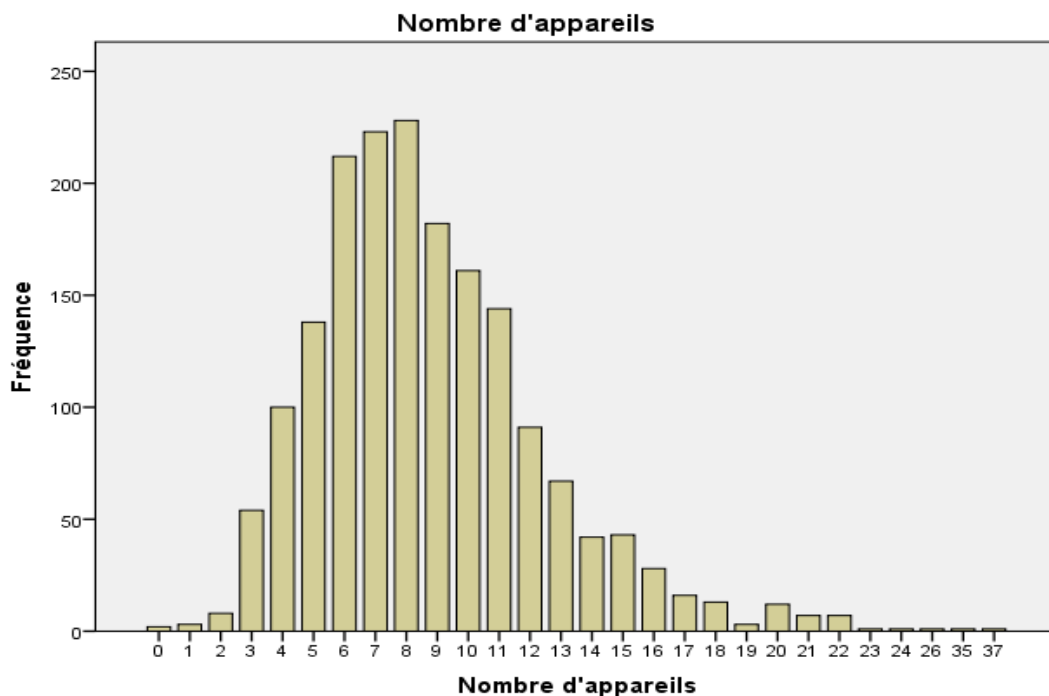


Figure 20 : Distribution des ménages par nombre d'appareils à écran qu'ils possèdent

Une régression linéaire multiple a été calculée pour prédire le nombre d'appareils que possède une famille sur base de son lieu de résidence (province⁴ et degré d'urbanisation morphologique de la commune⁵), du niveau d'instruction⁶ du répondant et de son niveau

⁴ Codée comme une variable nominale, avec pour modalité de référence Bruxelles-Capitale. Le modèle compare chaque province wallonne (Brabant wallon, Hainaut, Liège, Luxembourg et Namur) à Bruxelles-Capitale. Les répondants résidant dans les provinces flamandes ont été exclus de l'analyse.

⁵ Codée comme une variable nominale à cinq modalités correspondant aux degrés d'urbanisation morphologique de 1 (commune rurale) à 5 (commune urbaine), avec pour modalité de référence le degré 5. Le modèle compare chaque degré d'urbanisation morphologique (de 1 à 4) au degré le plus élevé (5).

⁶ Codée comme une variable nominale à trois modalités : diplôme secondaire supérieur ou moins, diplôme de l'enseignement supérieur de 1^{er} cycle, et diplôme de l'enseignement supérieur de 2^{ème} ou 3^{ème} cycle. La modalité de référence est la modalité intermédiaire : le modèle compare les moins diplômés et les plus diplômés aux diplômés de l'enseignement supérieur de 1^{er} cycle.

de revenu⁷. Une équation de régression significative a été trouvée ($F_{13,1533}=4,987$; $p < 0,001$), avec un R^2 de 0,041.

Le nombre d'appareils prédit est égal à $8,681 + 0,856$ (HAINAUT) – $1,379$ (URB1) + $0,656$ (INSTRUCTION1) – $0,621$ (INSTRUCTION3) – $1,067$ (REVENU1) + $1,004$ (REVENU3).

Suivant ce modèle, le nombre d'appareils prédit pour les répondants aux niveaux de revenu et d'instruction moyens et résidant à Bruxelles-Capitale est de 8,681. Ce nombre augmente de 0,856 unités pour les résidents du Hainaut, et diminue de 1,379 unité pour les résidents de communes rurales. Il augmente de 0,656 unité chez les moins diplômés, et diminue de 0,621 unité chez plus diplômés ; il diminue de 1,067 unité chez les répondants aux revenus inférieurs, et augmente de 1,004 unité chez les répondants aux revenus supérieurs. Tous les prédicteurs cités sont significatifs au seuil de 0,05.

En bref, le nombre d'appareils par famille ne varie que de façon limitée : le niveau de revenu affecte positivement le taux d'équipement (un appareil en plus ou en moins), le niveau d'instruction l'affecte négativement (les plus diplômés sont légèrement moins équipés), et les résidents urbains sont plus équipés (d'un peu plus d'un appareil en moyenne) que les ruraux. Les familles hennuyères sont également légèrement plus équipées que celles de Bruxelles-Capitale (aucune autre différence entre Bruxelles-Capitale et les autres provinces n'a été identifiée).

3.5.2 Nombre de types d'appareils par famille

La distribution du nombre de types d'appareils est centrée autour de 5 à 6 appareils (moyenne : 6,01, écart-type : 1,778).

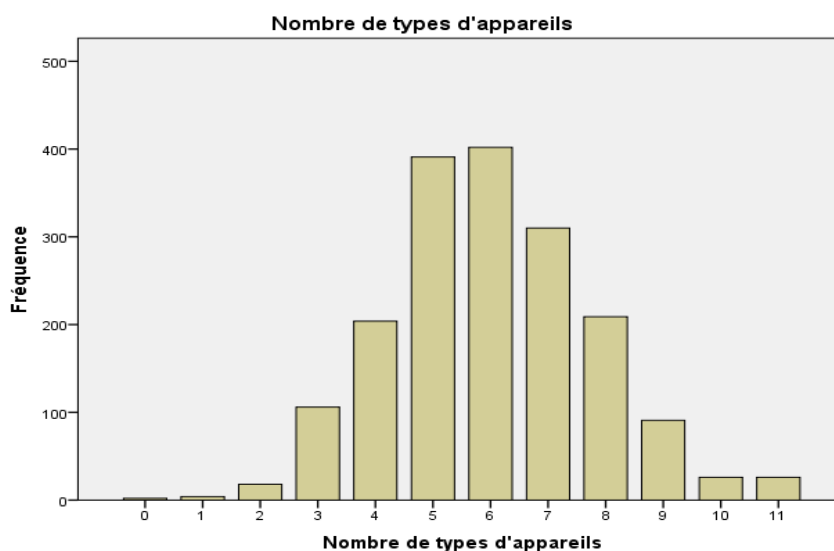


Figure 21 : Distribution des ménages par nombre de types d'appareils à écran qu'ils possèdent

⁷ Codée comme une variable nominale à trois modalités : moins de 1250 € par personne, entre 1250 € et 2500 € par personne, plus de 2500 € par personne. La modalité de référence est la modalité intermédiaire : le modèle compare les revenus inférieurs et supérieurs aux revenus situés entre 1250 € et 2500 €.

Une régression linéaire multiple a été calculée pour prédire le nombre de type d'appareils que possède une famille sur base de son lieu de résidence (province et degré d'urbanisation morphologique de la commune), du niveau d'instruction du répondant et de son niveau de revenu⁸. Une équation de régression significative a été trouvée ($F_{13,1533}=5,874$; $p < 0,001$), avec un R^2 de 0,047.

Le nombre d'appareils prédit est égal à $6,01 + 0,328 (\text{HAINAUT}) + 0,392 (\text{URB4}) + 0,324 (\text{INSTRUCTION1}) - 0,404 (\text{INSTRUCTION3}) - 0,445 (\text{REVENU1}) + 0,268 (\text{REVENU3})$.

Suivant ce modèle, le nombre d'appareils prédit pour les répondants aux niveaux de revenu et d'instruction moyens et résidant à Bruxelles-Capitale est de 6,01. Ce nombre augmente de 0,328 unités pour les résidents du Hainaut, et augmente de 0,392 unités pour les résidents de communes à degré d'urbanisation morphologique 4. Il augmente de 0,324 unité chez les moins diplômés, et diminue de 0,404 unité chez plus diplômés ; il diminue de 0,445 unité chez les répondants aux revenus inférieurs, et augmente de 0,268 unité chez les répondants aux revenus supérieurs. Tous les prédicteurs cités sont significatifs au seuil de 0,05.

En bref, le nombre de type d'appareils par famille ne varie que de façon limitée, et dans des directions semblables au nombre d'appareils (ce qui est inévitable). Les moindres variations observées ici (par rapport au nombre d'appareils) indiquent que c'est moins la variété d'équipement que le nombre d'appareils du même type qui varie entre les familles.

3.5.3 Téléviseur

Le nombre de téléviseurs suit une distribution unimodale. Les répondants sont 65,51 % à posséder un seul téléviseur dans leur famille. Et, 9,78 % d'entre eux n'en ont pas.

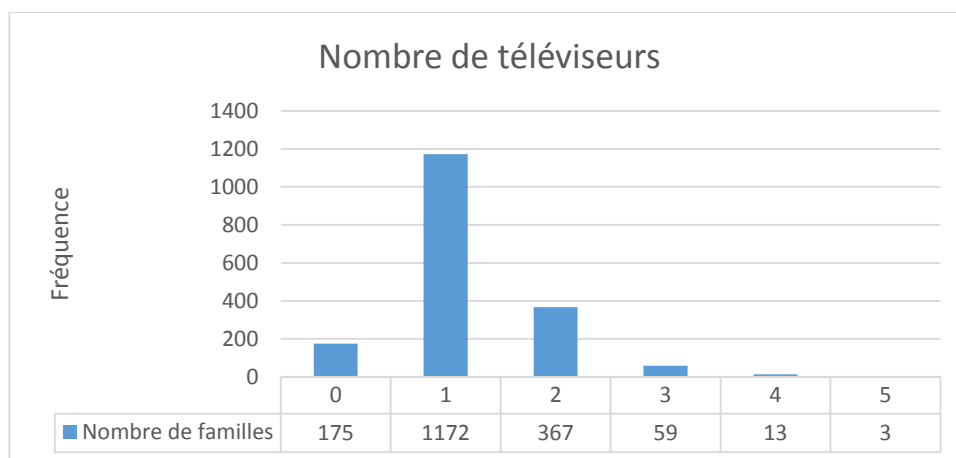


Figure 22 : Distribution des ménages par nombre de téléviseurs qu'ils possèdent

⁸ Cf. supra pour le codage des quatre prédicteurs utilisés.

Les téléviseurs sont pour 75,46 % à être localisés au sein d'un espace uniquement familial⁹.

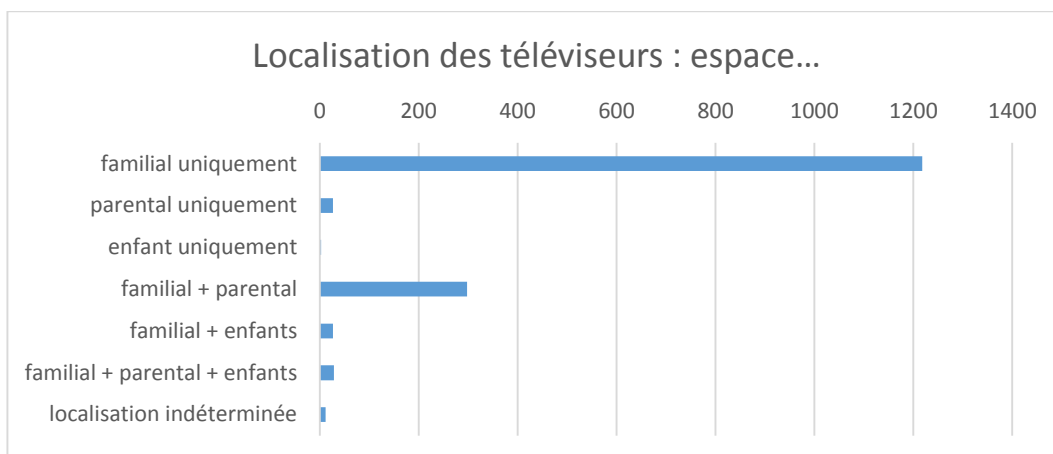


Figure 23 : Distribution des ménages par localisation des téléviseurs qu'ils possèdent

La grande majorité (78,5 %) des répondants a déclaré recevoir uniquement les programmes télévisés par la télédistribution digitale.

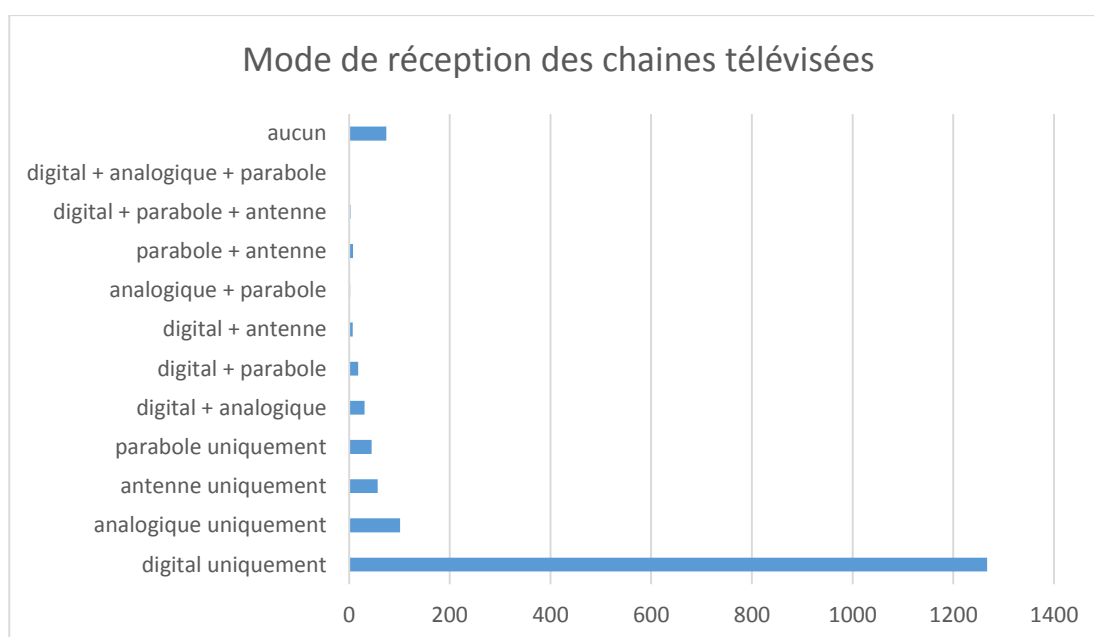


Figure 24 : Distribution des ménages par mode de réception des chaînes télévisées

⁹ NB : quelques anomalies ont été détectées dans les données recueillies : 16 personnes déclarent un seul téléviseur, localisé à deux endroits différents. 1 personne déclare 5 téléviseurs, tous dans l'espace parental. 12 personnes n'ont coché aucune case, rendant la localisation impossible.

3.5.4 Projecteurs vidéo

Les répondants sont 88,04 % à ne pas posséder un projecteur vidéo contre 11,18 % d'entre eux qui en possède un. Ils sont 0,67 % à en posséder deux au sein de leur ménage.

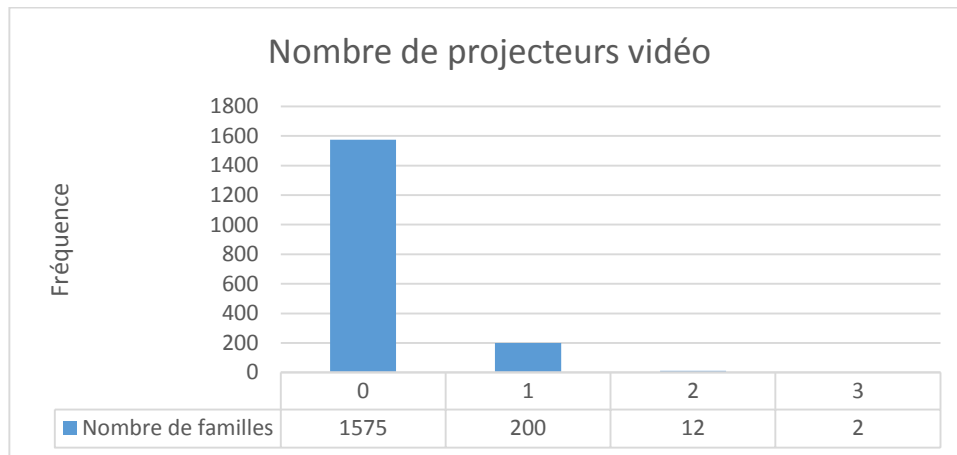


Figure 25 : Distribution des ménages par nombre de projecteurs vidéo qu'ils possèdent

Les projecteurs vidéo sont le plus souvent (dans 68,22 % des cas) localisés au sein d'un espace uniquement familial¹⁰.

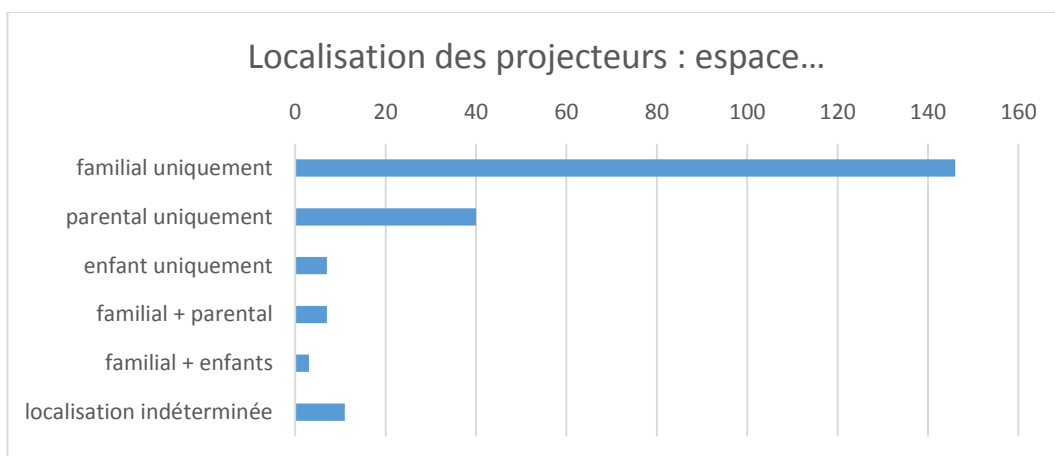


Figure 26 : Distribution des ménages par localisation des projecteurs qu'ils possèdent

¹⁰ 1 personne déclare un seul projecteur localisé à deux endroits différents. 11 personnes n'ont coché aucune case, rendant la localisation impossible.

3.5.5 Ordinateurs fixes

Les répondants sont 54,89 % à ne pas avoir d'ordinateur fixe, tandis qu'ils sont 40,58 % à en posséder un au sein de leur ménage.

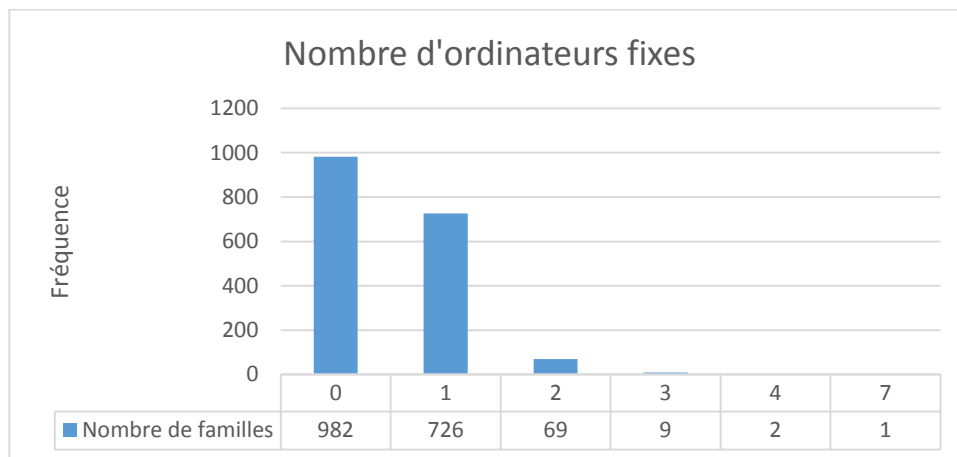


Figure 27 : Distribution des ménages par nombre d'ordinateurs fixes qu'ils possèdent

Les ordinateurs fixes sont situés le plus souvent soit dans un espace réservé aux parents (55,39 %), soit dans un espace familial (38,9%)¹¹.

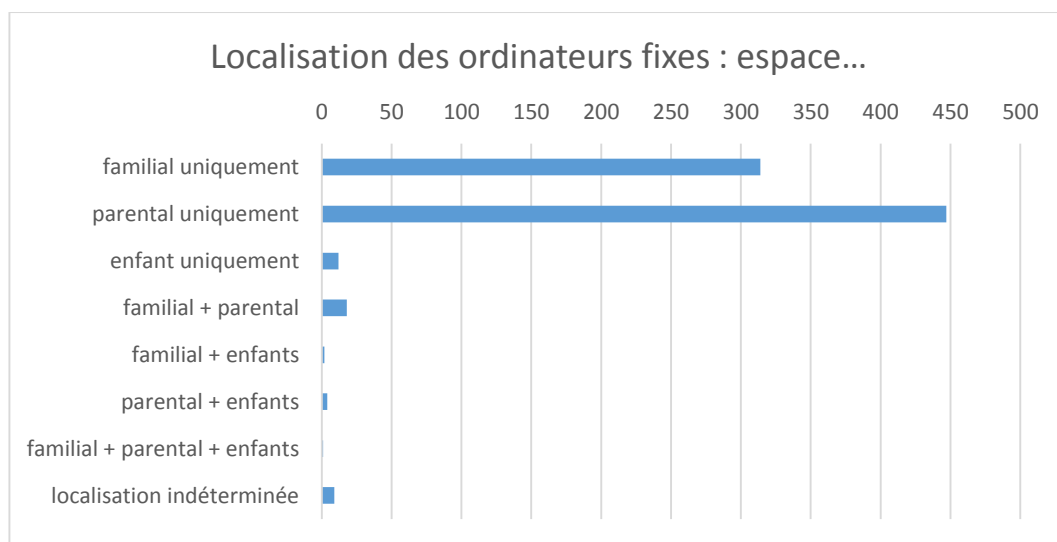


Figure 28 : Distribution des ménages par localisation des ordinateurs fixes qu'ils possèdent

¹¹ N.B. : quelques anomalies ont été détectées dans les données recueillies : 7 personnes déclarent un seul ordinateur fixe, localisé à deux ou trois endroits différents. 1 personne déclare 7 ordinateurs fixes, tous dans l'espace parental. 9 personnes n'ont coché aucune case, rendant la localisation impossible.

3.5.6 Consoles de jeux de salon

Les répondants sont 60,82 % à ne posséder aucune console de jeux de salon chez eux. Ils sont 29,85 % à en avoir une au sein de leur ménage.

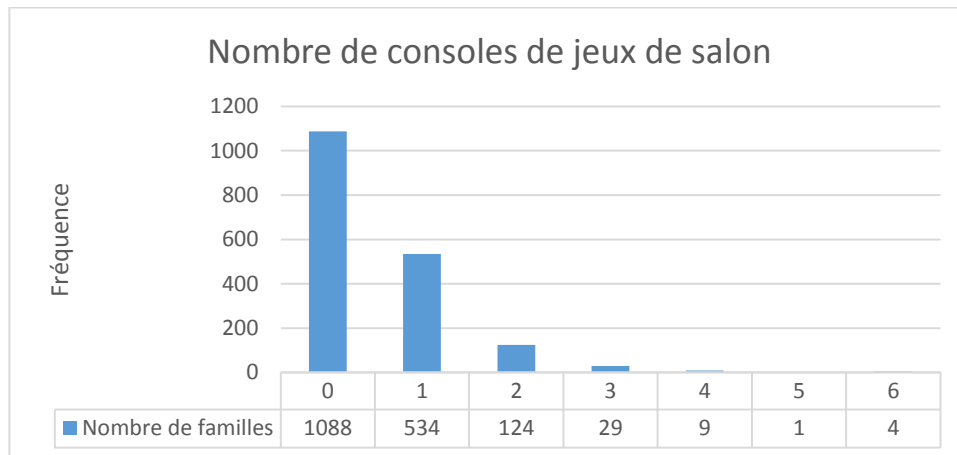


Figure 29 : Distribution des ménages par nombre de consoles de jeux de salon qu'ils possèdent

La localisation des consoles de jeux de salon est majoritairement indéterminée : 50,07 % des répondants n'ont coché aucune case, rendant la localisation impossible. Par ailleurs, 27,67 % d'entre eux localisent la console de jeux de salon dans un espace uniquement parental et 18,16 % dans un espace familial uniquement.

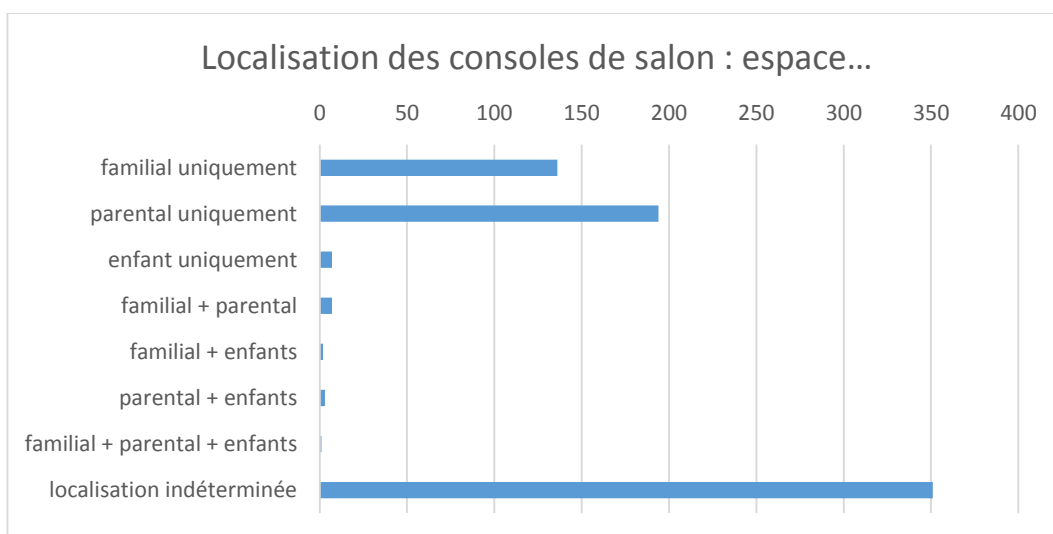


Figure 30 : Distribution des ménages par localisation des consoles de jeux de salon qu'ils possèdent

3.5.7 Ordinateurs portables

Le nombre d'ordinateurs portable suit une distribution unimodale centrée autour d'un seul ordinateur par répondant, soit 52,66 %, tandis qu'ils sont 30,46 % à en posséder deux. Ils sont 11,63 % à n'avoir aucun ordinateur portable chez eux.

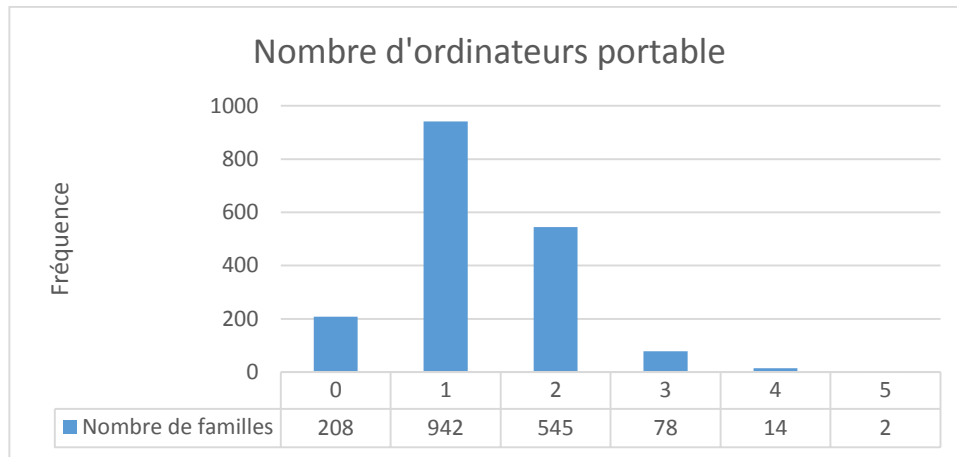


Figure 31 : Distribution des ménages par nombre d'ordinateurs portables qu'ils possèdent

3.5.8 Tablettes tactiles

Le nombre de tablettes tactiles suit une distribution unimodale. Les répondants ont déclaré pour 48,97 % d'entre eux n'avoir qu'une tablette au sein de leur ménage. Ils sont 13,81 % à en posséder deux alors que 34,21 % d'entre eux ne possèdent aucune tablette tactile.

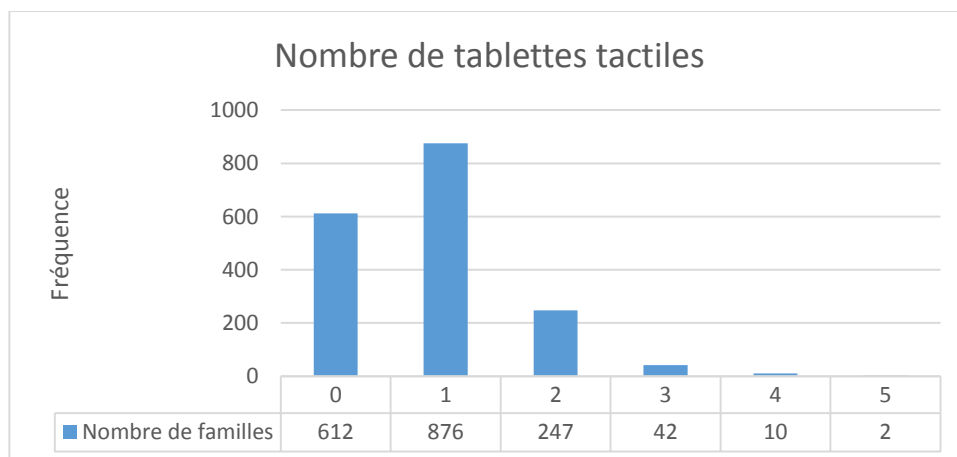


Figure 32 : Distribution des ménages par nombre de tablettes tactiles qu'ils possèdent

3.5.9 Smartphones

Le nombre de Smartphones présente une distribution bimodale : 34,21 % de répondants ont déclaré ne posséder aucun smartphone, et 54,78 % en ont déclaré deux dans leur famille.

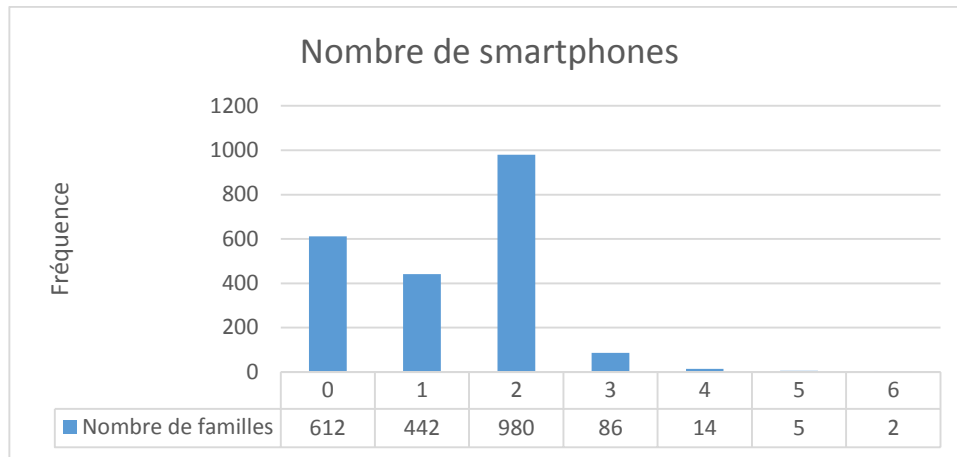


Figure 33 : Distribution des ménages par nombre de smartphones qu'ils possèdent

3.5.10 Lecteur mp3 ou multimédia

59,59 % de répondants ont déclaré ne posséder aucun lecteur mp3 ou multimédia au sein de leur famille. Parmi les 40,41% restant, 27,8% n'en possèdent qu'un.

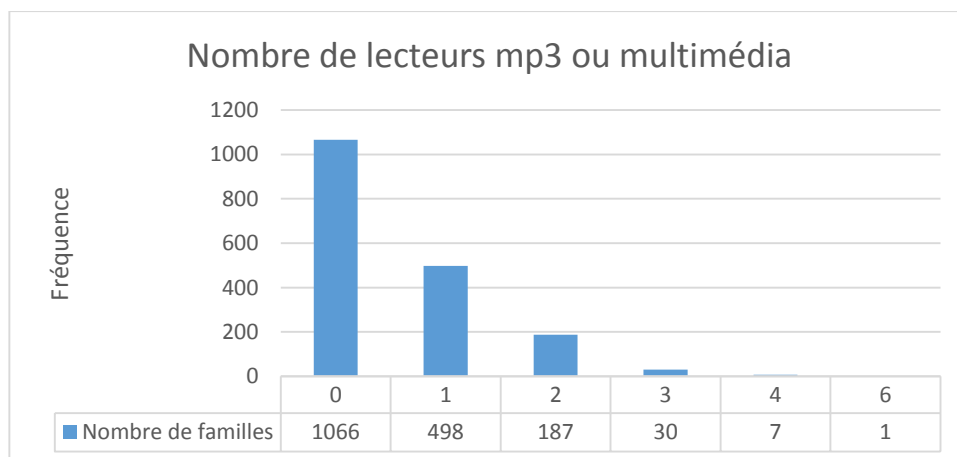


Figure 34 : Distribution des ménages par nombre de lecteurs mp3 ou multimédia qu'ils possèdent

3.5.11 Consoles de jeux portables

77,47 % de répondants ont déclaré n'avoir aucune console de jeux portable au sein de leur famille, et 14,7% en posséder une seule.

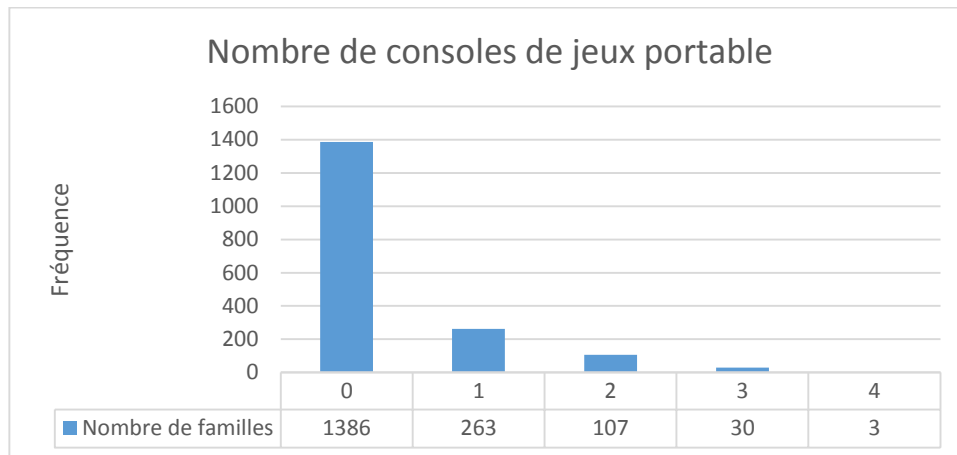


Figure 35 : Distribution des ménages par nombre de consoles de jeux portables qu'ils possèdent

3.5.12 Jouets à écrans

82,78 % de répondants ont déclaré n'avoir aucun jouet à écran au sein de leur famille, et 11,6 % en posséder un seul.

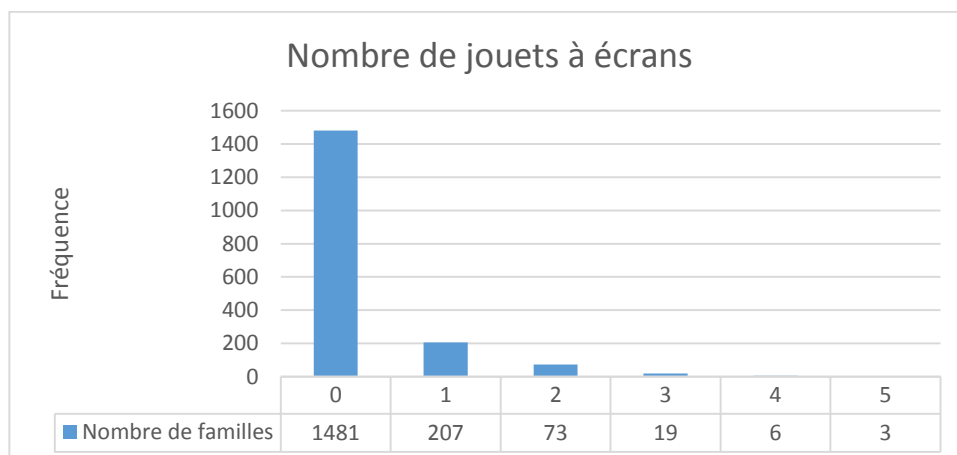


Figure 36 : Distribution des ménages par nombre de jouets à écrans qu'ils possèdent

3.5.13 Appareils photo ou caméras

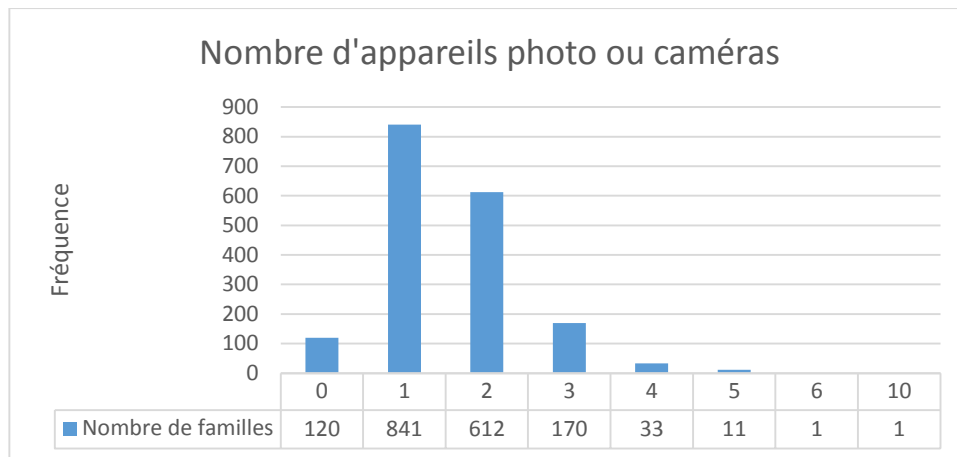


Figure 37 : Distribution des ménages par nombre d'appareils photos ou de caméras qu'ils possèdent

Le nombre d'appareils photo ou caméras suit une distribution unimodale centrée autour d'un appareil par famille, pour 47,01 % de répondants. 34,2 % en possèdent deux.

3.6 Accès aux appareils à écran et propriété de l'enfant

Selon les résultats, les enfants ont majoritairement, dans 66,9 % des cas, accès à un téléviseur. Ils sont 9,7 % à avoir accès à un jouet à écrans et à en être propriétaire.

Nous remarquons également que 78,3 % des enfants n'ont pas accès à un appareil photo ou à une caméra et, 68,9 % d'entre eux à un ordinateur portable. Précisons toutefois que 88 % des enfants n'ont pas accès à un rétroprojecteur notamment parce que la famille n'en possède pas. Dans le même cas, ils sont 82,8 % à ne pas avoir accès à un jouet à écran.

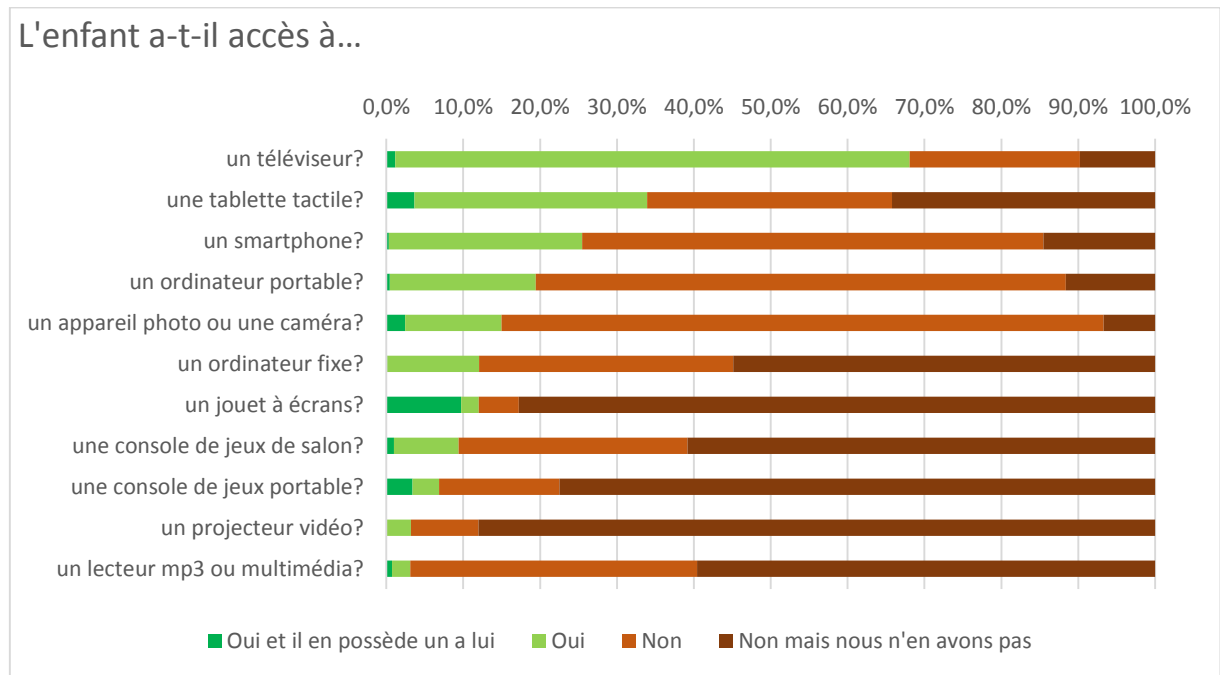


Figure 38 : Proportion des enfants en fonction de l'accès à ou de la propriété d'un type d'appareil

Au sein de notre échantillon, les enfants ont en moyenne accès à 2,09 types d'appareils à écran (écart-type : 1,719).

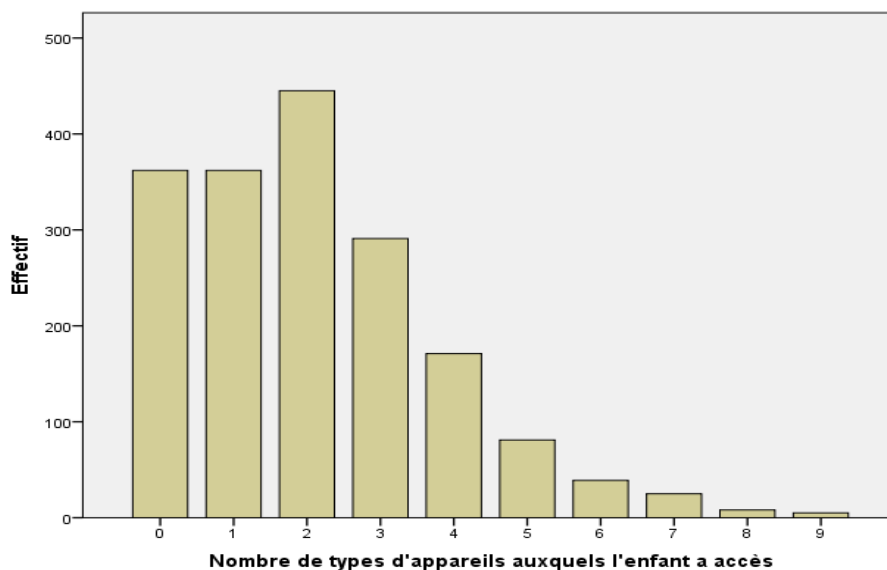


Figure 39 : Distribution du nombre de type d'appareils auxquels l'enfant a accès

Nous remarquons que peu d'écrans sont emportés partout par les enfants. La tablette tactile est le premier écran à être emmenée par les enfants (2,2 %).

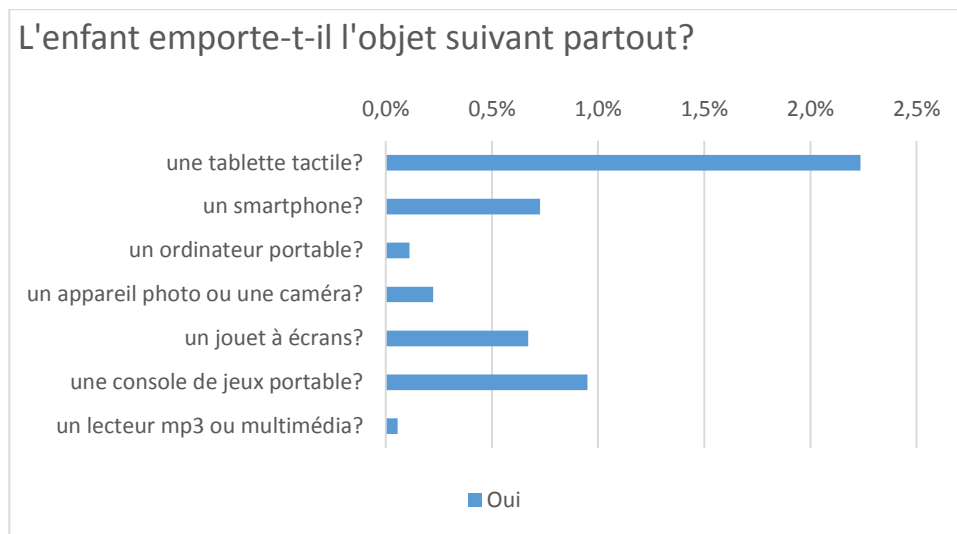


Figure 40 : Pourcentage d'enfants emportant un appareil donné partout avec lui

Afin de déterminer si l'accès des enfants aux appareils à écrans dans le cadre familial dépend de facteurs socio-démographiques, une série d'analyse en régression ont été menées. Celles-ci ont en commun d'avoir toutes utilisé les six variables suivantes comme prédicteurs possibles de l'accès aux appareils à écran :

- Âge de l'enfant, en années.
- Genre de l'enfant : variable dichotomique, pour laquelle garçon = 0 et fille = 1. Tout coefficient de régression est donc relatif au fait d'être une fille, par rapport à un garçon.
- Classe de revenu par personne au sein de la famille : variable ordinale à trois modalités :
 - niveau 1 : moins de 1250 € par personne par mois ;
 - niveau 2 : entre 1250 € et 2500 € par personne par mois ;
 - niveau 3 : plus de 2500 € par personne par mois.

La modalité de référence est la première modalité : le modèle compare les niveaux 2 et 3 au niveau 1.

- Classe de niveau d'instruction du répondant : variable ordinale à trois modalités :
 - niveau 1 : diplôme de l'enseignement primaire ou secondaire ;
 - niveau 2 : diplôme de l'enseignement supérieur de 1^{er} cycle ;
 - niveau 3 : diplôme de l'enseignement supérieur de 2^{ème} ou 3^{ème} cycle.

La modalité de référence est la première modalité : le modèle compare les niveaux 2 et 3 au niveau 1.

- Taille de la fratrie : nombre d'enfants vivant avec le répondant.
- Classe d'âge de l'aîné de la fratrie variable ordinale à cinq modalités :
 - niveau 1 : de 0 à 3 ans ;
 - niveau 2 : de 4 à 7 ans ;

- niveau 3 : de 8 à 11 ans ;
- niveau 4 : de 12 à 15 ans ;
- niveau 5 : 16 ans et plus.

La modalité de référence est la première modalité : le modèle compare les niveaux 2, 3, 4 et 5 au niveau 1. Cette variable est utilisée comme un indicateur de la durée de la vie parentale (nombre d'années d'expérience des adultes du ménage en tant que parents).

Ces analyses en régression ne se limitent pas aux familles possédant les appareils concernés. Il s'agit de prédire dans quelle mesure l'appartenance à l'une ou l'autre catégorie socio-démographique affecte le fait d'avoir accès à un appareil donné en général, et non uniquement parmi les familles possédant cet appareil.

Une première analyse en régression linéaire multiple a été calculée pour prédire le nombre de types d'appareils auxquels l'enfant a accès en fonction des six variables énumérées plus haut (âge, genre, revenu du ménage, niveau d'instruction du répondant, taille de la fratrie, âge de l'aîné). L'inclusion des prédicteurs au modèle a suivi une méthode pas à pas (*stepwise*). Les résultats de cette analyse figurent ci-dessous.

Modèle					
F	dl _{régression}	dl _{résidus}	p	R ²	N
574,124	1	1611	0,000	0,263	1613
Coefficients					
	B	E.S.	β	t	p
Constante	0,838	0,064		13,098	0,000
Age de l'enfant	0,465	0,019	0,513	23,961	0,000

Tableau 1 : Résultats de l'analyse en régression linéaire multiple – Variable dépendante : Nombre de types d'appareils auxquels l'enfant a accès

Au vu des résultats, seul l'âge de l'enfant (utilisé ici comme variable de contrôle) influence le nombre de types d'appareils à écrans auxquels il a accès. Cette influence est qui plus est modérée : par année supplémentaire, le nombre de types d'appareils auxquels l'enfant a accès augmente de 0,465.

3.6.1 Accès et âge moyen de l'enfant

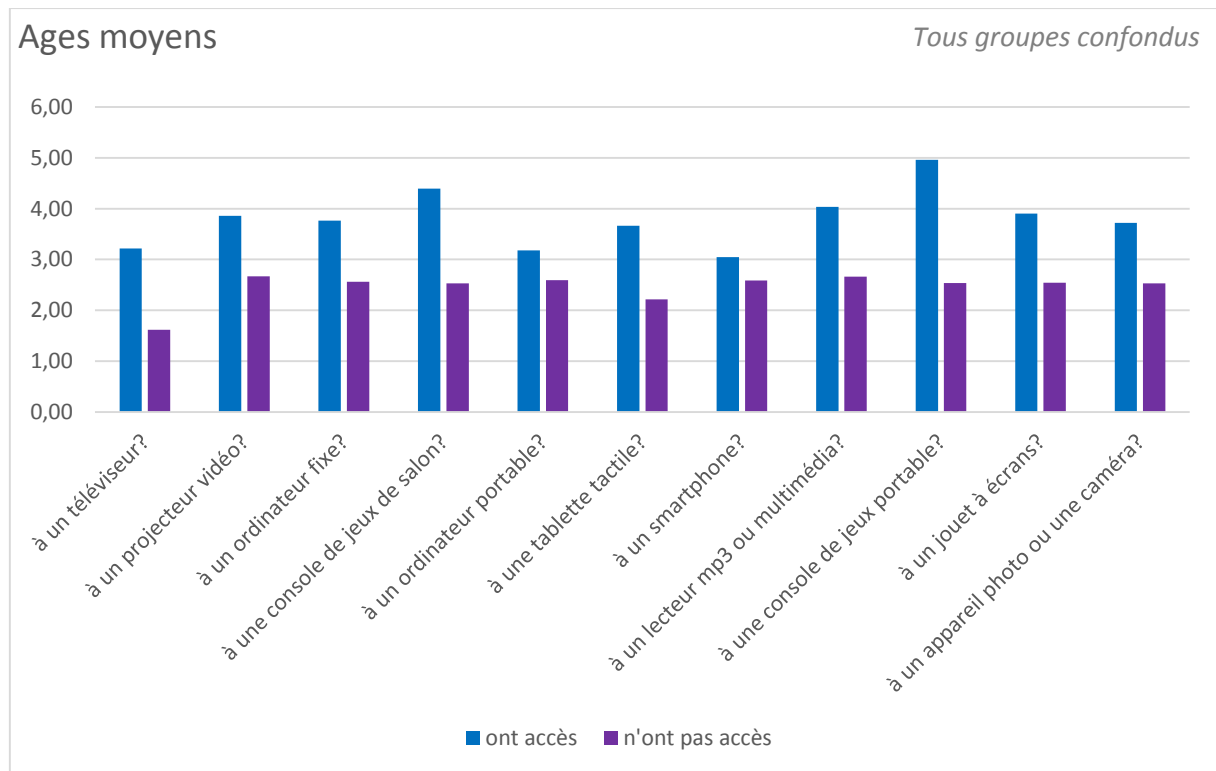


Figure 41 : Âges moyens des enfants en fonction de l'accès à chaque appareil à écran

Le graphe ci-dessus montre à l'âge moyen des enfants, selon qu'il a ou non accès à un type d'appareil donné. Le graphe suivant détaille la proportion d'enfant ayant accès à chaque type d'appareil par âge, laissant apparaître l'évolution des taux d'accès au cours de la croissance des enfants.

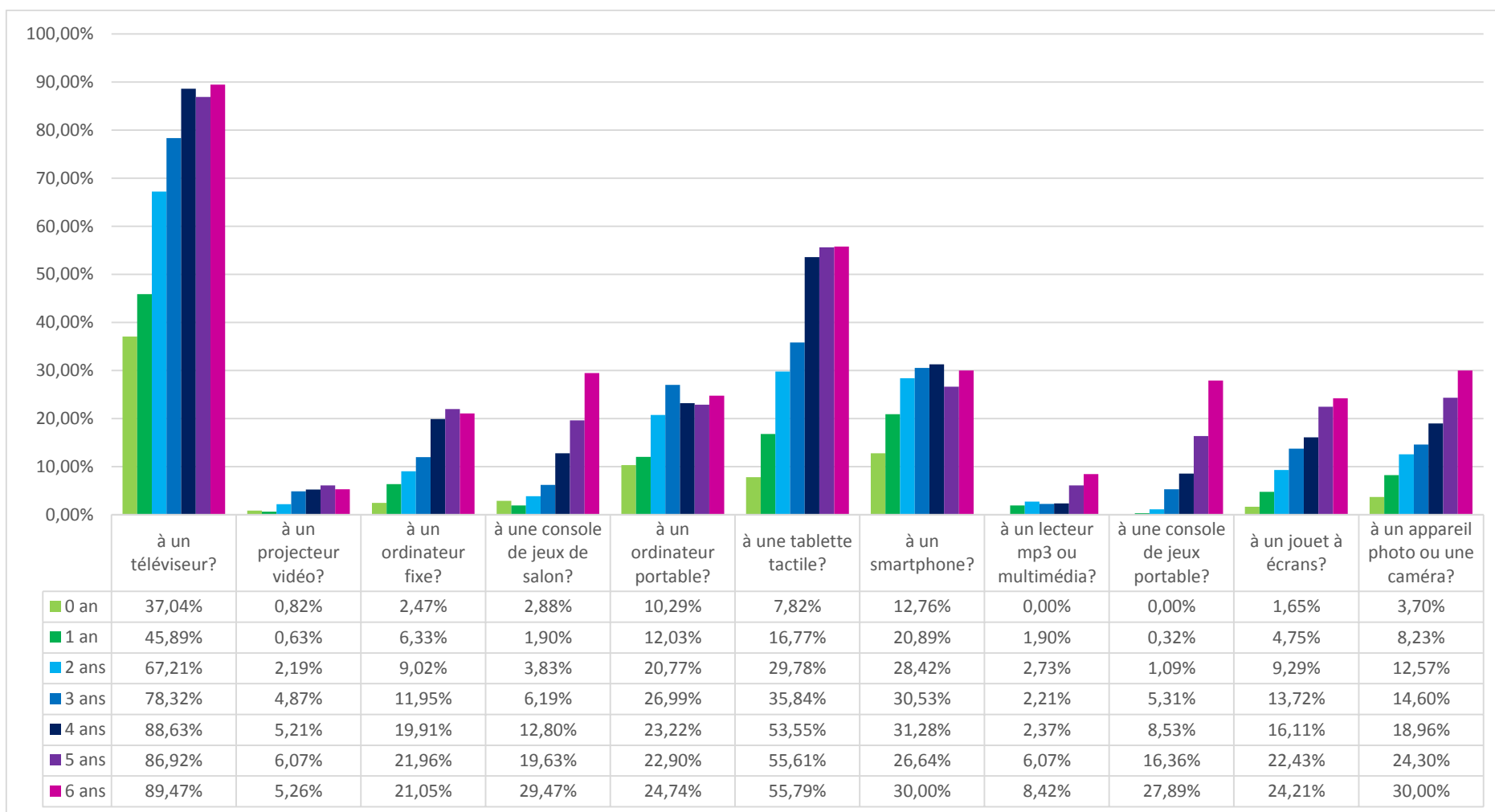


Figure 42 : Pourcentage d'enfants de chaque âge ayant accès à un type d'appareil donné

3.6.2 Accès à un téléviseur

Pour les 1218 répondants qui déclarent que leurs enfants ont accès à un téléviseur, ceux-ci sont en moyenne âgés de 3,22 ans. Parmi les 571 répondants qui déclarent que leurs enfants n'ont pas accès à cet objet, la moyenne d'âge est de 1,62 an.

Une régression logistique a été calculée pour prédire les *odds*¹² d'avoir accès à un téléviseur en fonction des six variables énumérées plus haut (âge, genre, revenu du ménage, niveau d'instruction du répondant, taille de la fratrie, âge de l'aîné). L'inclusion des prédicteurs au modèle a suivi une méthode pas à pas ascendante basée sur le changement du rapport de vraisemblance. Les résultats de cette analyse figurent ci-dessous.

Modèle							
X ²	dl	p	Pseudo R ² (Nagelkerke)			N	
321,936	3	0,000	0,253			1613	
Coefficients							
	B	E.S.	Wald	dl	p	Odds	
Age de l'enfant	0,580	0,038	230,962	1	0,000	1,787	
Niveau d'instruction			27,156	2	0,000		
Niveau d'instruction (2 vs. 1)	-0,039	0,179	0,048	1	0,826	0,961	
Niveau d'instruction (3 vs. 1)	-0,650	0,173	14,144	1	0,000	0,522	
Constante	-0,284	0,162	3,066	1	0,080	0,753	

Tableau 2 : Résultats de l'analyse en régression logistique – Variable dépendante : Accès à un téléviseur

Durant leur première année, les enfants renseignés par un adulte au niveau d'instruction faible ont une probabilité de ne pas avoir accès à un téléviseur 1,328 fois supérieure (= 1 / 0,753) à celle d'y avoir accès. Leurs *odds* d'avoir accès à un téléviseur sont multipliées par un facteur 1,787 chaque année supplémentaire. A contrario, si l'adulte répondant a un diplôme de l'enseignement supérieur de 2^{ème} ou 3^{ème} cycle, cela diminue ses *odds* d'y avoir accès d'un facteur 1,916 (= 1 / 0,522).

3.6.3 Accès à un projecteur vidéo

Parmi les enfants qui ont accès à un projecteur vidéo, leur âge moyen est de 3,86 ans. Cela concerne les réponses données par 57 répondants. Pour les 1732 répondants restants, l'âge moyen des enfants qui n'y ont pas accès est de 2,67 ans.

Une régression logistique a été calculée pour prédire les *odds* d'avoir accès à un projecteur vidéo en fonction des six variables énumérées plus haut (âge, genre, revenu du ménage, niveau d'instruction du répondant, taille de la fratrie, âge de l'aîné). L'inclusion des

¹² Les *odds* désignent le rapport entre la probabilité qu'un évènement survienne et la probabilité qu'il ne survienne pas. Par exemple, si deux tiers des enfants de notre échantillon ont accès à un smartphone, la probabilité de l'évènement « avoir accès à un smartphone » est de 2/3, et la probabilité de « ne pas avoir accès à un smartphone » est de 1/3. Les *odds* d'avoir accès à un smartphone sont de (2/3) / (1/3) = 2. Un enfant a deux fois plus de chances d'avoir accès à un smartphone que de ne pas y avoir accès.

prédicteurs au modèle a suivi une méthode pas à pas ascendante basée sur le changement du rapport de vraisemblance. Les résultats de cette analyse figurent ci-dessous.

Modèle							
X ²	dl	p	Pseudo R ² (Nagelkerke)			N	
27,710	3	0,000	0,047			1613	
Coefficients							
	B	E.S.	Wald	dl	p	Odds	
Age de l'enfant	0,317	0,074	18,121	1	0,000	1,373	
Niveau d'instruction			6,775	2	0,034		
Niveau d'instruction (2 vs. 1)	1,396	0,613	5,184	1	0,023	4,038	
Niveau d'instruction (3 vs. 1)	0,905	0,620	2,130	1	0,144	2,472	
Constante	-5,406	0,641	71,115	1	0,000	0,004	

Tableau 3 : Résultats de l'analyse en régression logistique – Variable dépendante : Accès à un projecteur vidéo

Durant leur première année, les enfants renseignés par un adulte au niveau d'instruction faible ont une probabilité de ne pas avoir accès à un projecteur vidéo 250 fois supérieure (= 1 / 0,004) à celle d'y avoir accès. Les *odds* des enfants d'y avoir accès sont multipliées par un facteur 1,373 chaque année supplémentaire. Si l'adulte répondant a un diplôme de l'enseignement supérieur de 1^{er} cycle, cela multiplie les *odds* de l'enfant d'y avoir accès par un facteur 4,038.

3.6.4 Accès à un ordinateur fixe

Les enfants qui ont accès à un ordinateur fixe ont un âge moyen de 3,77 ans et cela concerne 216 répondants. Pour les 1573 autres répondants, leurs enfants qui sont âgés en moyenne de 2,56 ans n'ont pas accès à un ordinateur fixe.

Une régression logistique a été calculée pour prédire les *odds* d'avoir accès à un ordinateur fixe en fonction des six variables énumérées plus haut (âge, genre, revenu du ménage, niveau d'instruction du répondant, taille de la fratrie, âge de l'aîné). L'inclusion des prédicteurs au modèle a suivi une méthode pas à pas ascendante basée sur le changement du rapport de vraisemblance. Les résultats de cette analyse figurent ci-dessous.

Modèle							
X ²	dl	p	Pseudo R ² (Nagelkerke)			N	
72,059	1	0,000	0,083			1613	
Coefficients							
	B	E.S.	Wald	dl	p	Odds	
Age de l'enfant	0,341	0,041	67,464	1	0,000	1,406	
Constante	-3,029	0,168	324,918	1	0,000	0,048	

Tableau 4 : Résultats de l'analyse en régression logistique – Variable dépendante : Accès à un ordinateur fixe

Durant leur première année, les enfants de notre échantillon ont une probabilité de ne pas avoir accès à un ordinateur fixe 20,83 fois supérieure (= 1 / 0,048) à celle d'y avoir accès. Les *odds* des enfants d'y avoir accès sont multipliées par un facteur 1,406 chaque année supplémentaire.

3.6.5 Accès à une console de jeux de salon

Les enfants qui ont accès à une console de jeux de salon sont âgés en moyenne de 4,40 ans. Cela concerne les réponses données par 168 répondants.

Enfin, 1621 répondants affirment que leurs enfants n'ont pas accès à cet objet, leur âge moyen est de 2,53 ans.

Une régression logistique a été calculée pour prédire les *odds* d'avoir accès à une console de jeu de salon en fonction des six variables énumérées plus haut (âge, genre, revenu du ménage, niveau d'instruction du répondant, taille de la fratrie, âge de l'aîné). L'inclusion des prédicteurs au modèle a suivi une méthode pas à pas ascendante basée sur le changement du rapport de vraisemblance. Les résultats de cette analyse figurent ci-dessous.

Modèle							
X ²	dl	p	Pseudo R ² (Nagelkerke)			N	
157,348	6	0,000	0,206			1613	
Coefficients							
	B	E.S.	Wald	dl	p	Odds	
Age de l'enfant	0,414	0,067	38,040	1	0,000	1,512	
Genre de l'enfant	-0,600	0,192	9,802	1	0,002	0,549	
Classe d'âge de l'aîné			20,035	4	0,000		
Classe d'âge de l'aîné (2 vs. 1)	0,921	0,352	6,855	1	0,009	2,512	
Classe d'âge de l'aîné (3 vs. 1)	1,326	0,387	11,757	1	0,001	3,765	
Classe d'âge de l'aîné (4 vs. 1)	1,551	0,452	11,766	1	0,001	4,718	
Classe d'âge de l'aîné (5 vs. 1)	1,804	0,499	13,054	1	0,000	6,073	
Constante	-4,361	0,302	208,669	1	0,000	0,013	

Tableau 5 : Résultats de l'analyse en régression logistique – Variable dépendante : Accès à une console de jeux de salon

Durant leur première année, les garçons vivant dans des fratries où l'aîné a entre 0 et 3 ans ont une probabilité de ne pas avoir accès à une console de jeu de salon 78,33 fois supérieure (= 1 / 0,013) à celle d'y avoir accès. Les *odds* des enfants d'y avoir accès sont multipliées par un facteur 1,512 chaque année supplémentaire. Le fait d'être une fille divise en revanche leurs *odds* d'accès aux consoles de salon par 1,82 (= 1 / 0,549). Ces mêmes *odds* sont multipliées dans les fratries aux aînés les plus âgés, de facteurs variant de 2,512 à 6,703.

3.6.6 Accès à un ordinateur portable

Les enfants qui ont accès à un ordinateur portable (348 répondants) ont un âge moyen de 3,18 ans. Les enfants qui n'ont pas accès à cet objet sont âgés en moyenne de 2,59 ans, selon les réponses données par 1441 répondants.

Une régression logistique a été calculée pour prédire les *odds* d'avoir accès à un ordinateur portable en fonction des six variables énumérées plus haut (âge, genre, revenu du ménage, niveau d'instruction du répondant, taille de la fratrie, âge de l'aîné). L'inclusion des prédicteurs au modèle a suivi une méthode pas à pas ascendante basée

sur le changement du rapport de vraisemblance. Les résultats de cette analyse figurent ci-dessous.

Modèle							
X ²	dl	p	Pseudo R ² (Nagelkerke)			N	
39,248	5	0,000	0,038			1613	
Coefficients							
	B	E.S.	Wald	dl	p	Odds	
Age de l'enfant	0,259	,046	31,565	1	0,000	1,296	
Classe d'âge de l'aîné			13,696	4	0,008		
Classe d'âge de l'aîné (2 vs. 1)	-0,508	,186	7,434	1	0,006	0,602	
Classe d'âge de l'aîné (3 vs. 1)	-0,710	,250	8,092	1	0,004	0,492	
Classe d'âge de l'aîné (4 vs. 1)	-0,795	,364	4,752	1	0,029	0,452	
Classe d'âge de l'aîné (5 vs. 1)	0,155	,369	0,176	1	0,675	1,167	
Constante	-1,834	,119	238,874	1	0,000	0,160	

Tableau 6 : Résultats de l'analyse en régression logistique – Variable dépendante : Accès à un ordinateur portable

Durant leur première année, les enfants vivant dans des fratries où l'aîné a entre 0 et 3 ans ont une probabilité de ne pas avoir accès à un ordinateur portable 6,25 fois supérieure (= 1 / 0,16) à celle d'y avoir accès. Les *odds* des enfants d'accès aux ordinateurs portables sont multipliées par un facteur 1,296 chaque année supplémentaire. Ces mêmes *odds* sont divisées dans les fratries aux aînés les plus âgés, de facteurs variant de 1,66 (= 1 / 0,602) à 2,21 (= 1 / 0,452). En revanche, les fratries les plus âgées (où l'aîné a 16 ans et plus) ne se distinguent pas des plus jeunes.

3.6.7 Accès à une tablette tactile

Les enfants qui ont accès à une tablette tactile (607 répondants) ont un âge moyen de 3,66 ans. En ce qui concerne les 1182 répondants qui déclarent que leurs enfants n'ont pas accès à une tablette tactile, ceux-ci ont un âge moyen de 2,22 ans.

Une régression logistique a été calculée pour prédire les *odds* d'avoir accès à une tablette tactile en fonction des six variables énumérées plus haut (âge, genre, revenu du ménage, niveau d'instruction du répondant, taille de la fratrie, âge de l'aîné). L'inclusion des prédicteurs au modèle a suivi une méthode pas à pas ascendante basée sur le changement du rapport de vraisemblance. Les résultats de cette analyse figurent ci-dessous.

Modèle							
X ²	dl	p	Pseudo R ² (Nagelkerke)			N	
221,340	4	0,000	0,180			1613	
Coefficients							
	B	E.S.	Wald	dl	p	Odds	
Age de l'enfant	0,438	0,033	176,761	1	0,000	1,549	
Taille de la fratrie	-0,170	0,071	5,732	1	0,017	0,844	
Revenu			11,357	2	0,003		
Revenu (2 vs. 1)	0,258	0,157	2,718	1	0,099	1,294	
Revenu (3 vs. 1)	0,681	0,205	11,069	1	0,001	1,975	
Constante	-1,893	0,192	97,041	1	0,000	0,151	

Tableau 7 : Résultats de l'analyse en régression logistique – Variable dépendante : Accès à une tablette tactile

Durant leur première année, les enfants uniques vivant dans une famille au revenu faible ont une probabilité de ne pas avoir accès à une tablette tactile 7,84 fois supérieure ($= 1 / (0,151 * 0,844)$) à celle d'y avoir accès. Les *odds* des enfants d'accès aux ordinateurs portables sont multipliées par un facteur 1,549 chaque année supplémentaire. Chaque enfant supplémentaire dans la fratrie divise ces mêmes *odds* d'un facteur 1,18 ($= 1 / 0,844$). En revanche, les enfants vivant dans des familles aux revenus élevés voient leurs *odds* d'accès aux tablettes multipliées par un facteur 1,975.

3.6.8 Accès à un smartphone

Parmi les enfants qui ont accès à un smartphone, leur âge moyen est de 3,05 ans. Cela concerne les réponses données par 456 répondants. Pour les 1333 autres répondants, leurs enfants qui sont âgés en moyenne de 2,59 ans n'ont pas accès à un smartphone.

Une régression logistique a été calculée pour prédire les *odds* d'avoir accès à un smartphone en fonction des six variables énumérées plus haut (âge, genre, revenu du ménage, niveau d'instruction du répondant, taille de la fratrie, âge de l'aîné). L'inclusion des prédicteurs au modèle a suivi une méthode pas à pas ascendante basée sur le changement du rapport de vraisemblance. Les résultats de cette analyse figurent ci-dessous.

Modèle							
X ²	dl	p	Pseudo R ² (Nagelkerke)			N	
61,280	7	0,000	0,055			1613	
Coefficients							
	B	E.S.	Wald	dl	p	Odds	
Age de l'enfant	0,248	0,042	34,050	1	0,000	1,281	
Classe d'âge de l'aîné			26,891	4	0,000		
Classe d'âge de l'aîné (2 vs. 1)	-0,444	0,168	7,014	1	0,008	0,641	
Classe d'âge de l'aîné (3 vs. 1)	-1,126	0,242	21,631	1	0,000	0,324	
Classe d'âge de l'aîné (4 vs. 1)	-0,859	0,334	6,613	1	0,010	0,424	
Classe d'âge de l'aîné (5 vs. 1)	-1,244	0,469	7,026	1	0,008	0,288	
Revenu			10,748	2	0,005		
Revenu (2 vs. 1)	0,303	0,165	3,373	1	0,066	1,353	
Revenu (3 vs. 1)	0,689	0,211	10,636	1	0,001	1,991	
Constante	-1,725	0,170	102,495	1	0,000	0,178	

Tableau 8 : Résultats de l'analyse en régression logistique – Variable dépendante : Accès à un smartphone

Durant leur première année, les enfants vivant dans une famille au revenu faible dont l'aîné de la fratrie a entre 0 et 3 ans ont une probabilité de ne pas avoir accès à un smartphone 5,61 fois supérieure ($= 1 / 0,178$) à celle d'y avoir accès. Les *odds* des enfants d'accès aux smartphones sont multipliées par un facteur 1,281 chaque année supplémentaire. Ces mêmes *odds* sont divisées dans les fratries aux aînés les plus âgés, de facteurs variant de 1,55 ($= 1 / 0,641$) à 3,08 ($= 1 / 0,324$). En revanche, les enfants vivant dans des familles aux revenus élevés voient leurs *odds* d'accès aux smartphones par un facteur 1,991.

3.6.9 Accès à un lecteur mp3 ou multimédia

Les enfants qui ont accès à un lecteur mp3 ou multimédias ont un âge moyen de 4,04 ans, selon les réponses avancées par 56 répondants. Pour les 1733 autres répondants, leurs enfants qui sont âgés en moyenne de 2,66 ans n'ont pas accès à un lecteur mp3 ou multimédia.

Une régression logistique a été calculée pour prédire les *odds* d'avoir accès à un lecteur mp3 ou multimédia en fonction des six variables énumérées plus haut (âge, genre, revenu du ménage, niveau d'instruction du répondant, taille de la fratrie, âge de l'aîné). L'inclusion des prédictors au modèle a suivi une méthode pas à pas ascendante basée sur le changement du rapport de vraisemblance. Les résultats de cette analyse figurent ci-dessous.

Modèle							
X ²	dl	p	Pseudo R ² (Nagelkerke)			N	
25,594	1	0,000	0,065			1613	
Coefficients							
	B	E.S.	Wald	dl	p	Odds	
Age de l'enfant	0,387	0,080	23,281	1	0,000	1,473	
Constante	-4,743	0,352	181,610	1	0,000	0,009	

Tableau 9 : Résultats de l'analyse en régression logistique – Variable dépendante : Accès à un lecteur mp3 ou multimédia

Durant leur première année, les enfants de notre échantillon ont une probabilité de ne pas avoir accès à un lecteur mp3 ou multimédia 114,77 fois supérieure (= 1 / 0,048) à celle d'y avoir accès. Les *odds* des enfants d'y avoir accès sont multipliées par un facteur 1,473 chaque année supplémentaire.

3.6.10 Accès à une console de jeux portable

Parmi les enfants qui ont accès à une console de jeux portable, leur âge moyen est de 4,96 ans. Cela concerne les réponses données par 123 répondants. Enfin, pour les 1666 répondants restants, l'âge moyen des enfants qui n'y ont pas accès est de 2,54 ans.

Une régression logistique a été calculée pour prédire les *odds* d'avoir accès à une console de jeux portable en fonction des six variables énumérées plus haut (âge, genre, revenu du ménage, niveau d'instruction du répondant, taille de la fratrie, âge de l'aîné). L'inclusion des prédictors au modèle a suivi une méthode pas à pas ascendante basée sur le changement du rapport de vraisemblance. Les résultats de cette analyse figurent ci-dessous.

Modèle							
X ²	dl	p	Pseudo R ² (Nagelkerke)			N	
207,500	8	0,000	0,308			1613	
Coefficients							
	B	E.S.	Wald	dl	p	Odds	
Age de l'enfant	0,712	0,095	56,610	1	0,000	2,038	
Genre de l'enfant	-0,531	0,222	5,718	1	0,017	0,588	
Classe d'âge de l'aîné			18,245	4	0,001		
Classe d'âge de l'aîné (2 vs. 1)	0,865	0,546	2,513	1	0,113	2,376	
Classe d'âge de l'aîné (3 vs. 1)	1,498	0,570	6,917	1	0,009	4,474	
Classe d'âge de l'aîné (4 vs. 1)	0,928	0,679	1,870	1	0,172	2,529	
Classe d'âge de l'aîné (5 vs. 1)	2,156	0,640	11,367	1	0,001	8,639	
Revenu			10,451	2	0,005		
Revenu (2 vs. 1)	-0,417	0,299	1,942	1	0,163	0,659	
Revenu (3 vs. 1)	-0,942	0,305	9,541	1	0,002	0,390	
Constante	-5,492	0,526	108,953	1	0,000	0,004	

Tableau 10 : Résultats de l'analyse en régression logistique – Variable dépendante : Accès à une console de jeux portable

Durant leur première année, les garçons vivant dans une famille au revenu faible dont l'aîné de la fratrie a entre 0 et 3 ans ont une probabilité de ne pas avoir accès à une console de jeux portable 250 fois supérieure ($= 1 / 0,004$) à celle d'y avoir accès. Les *odds* des enfants d'accès aux consoles portables sont multipliées par un facteur 2,038 chaque année supplémentaire. Le fait d'être une fille divise en revanche leurs *odds* par 1,7 ($= 1 / 0,588$). Ces mêmes *odds* sont multipliées par 4,474 dans les fratries aux aînés ayant entre 8 et 11, et par 8,639 dans les fratries aux aînés ayant 16 ans et plus. En revanche, les enfants vivant dans des familles aux revenus élevés voient leurs *odds* d'accès aux consoles portables divisées par un facteur 2,565 ($= 1 / 0,390$).

3.6.11 Accès à un jouet à écrans

Pour les 215 répondants qui déclarent que leurs enfants ont accès à un jouet à écrans, ceux-ci sont en moyenne âgés de 3,91 ans. Parmi les 1574 répondants déclarant que leurs enfants n'ont pas accès à cet objet, la moyenne d'âge est de 2,54 ans.

Une régression logistique a été calculée pour prédire les *odds* d'avoir accès à un jouet à écran en fonction des six variables énumérées plus haut (âge, genre, revenu du ménage, niveau d'instruction du répondant, taille de la fratrie, âge de l'aîné). L'inclusion des prédicteurs au modèle a suivi une méthode pas à pas ascendante basée sur le changement du rapport de vraisemblance. Les résultats de cette analyse figurent ci-dessous.

Modèle							
X ²	dl	p	Pseudo R ² (Nagelkerke)			N	
101,074	3	0,000	0,116			1613	
Coefficients							
	B	E.S.	Wald	dl	p	Odds	
Age de l'enfant	0,392	0,043	83,086	1	0,000	1,480	
Niveau d'instruction			15,502	2	0,000		
Niveau d'instruction (2 vs. 1)	-0,553	0,213	6,749	1	0,009	0,575	
Niveau d'instruction (3 vs. 1)	-0,836	0,212	15,498	1	0,000	0,434	
Constante	-2,666	0,221	145,118	1	0,000	0,069	

Tableau 11 : Résultats de l'analyse en régression logistique – Variable dépendante : Accès à un jouet à écran

Durant leur première année, les enfants renseignés par un adulte au niveau d'instruction faible ont une probabilité de ne pas avoir accès à un jouet à écrans 14,38 fois supérieure (= 1 / 0,069) à celle d'y avoir accès. Les *odds* des enfants d'y avoir accès sont multipliées par un facteur 1,480 chaque année supplémentaire. Si l'adulte répondant a un diplôme de l'enseignement supérieur, cela divise les *odds* de l'enfant d'y avoir accès par un facteur variant entre 1,73 (=1 / 0,575) et 2,3 (=1 / 0,434).

3.6.12 Accès à un appareil photo ou à une caméra

Parmi les enfants qui ont accès à un appareil photo, leur âge moyen est de 3,72 ans. Cela concerne les réponses données par 268 répondants. Parmi les 1521 répondants restants, l'âge moyen des enfants qui n'ont pas accès à cet objet est de 2,53 ans.

Une régression logistique a été calculée pour prédire les *odds* d'avoir accès à un appareil photo en fonction des six variables énumérées plus haut (âge, genre, revenu du ménage, niveau d'instruction du répondant, taille de la fratrie, âge de l'aîné). L'inclusion des prédicteurs au modèle a suivi une méthode pas à pas ascendante basée sur le changement du rapport de vraisemblance. Les résultats de cette analyse figurent ci-dessous.

Modèle							
X ²	dl	p	Pseudo R ² (Nagelkerke)			N	
77,545	1	0,000	0,083			1613	
Coefficients							
	B	E.S.	Wald	dl	p	Odds	
Age de l'enfant	0,329	0,038	72,985	1	0,000	1,389	
Constante	-2,780	0,153	329,937	1	0,000	0,062	

Tableau 12 : Résultats de l'analyse en régression logistique – Variable dépendante : Accès à un appareil photo

Durant leur première année, les enfants de notre échantillon ont une probabilité de ne pas avoir accès à un appareil photo 16,12 fois supérieure (= 1 / 0,062) à celle d'y avoir accès. Leurs *odds* d'y avoir accès sont multipliées par un facteur 1,389 chaque année supplémentaire.

3.7 Usages des écrans par les enfants

La suite de notre enquête portait sur les activités pratiquées par les enfants des répondants avec les écrans, ainsi que sur les éventuelles activités pratiquées simultanément.

La Figure 43 illustre le pourcentage d'enfants qui pratiquent chaque activité recensée impliquant les écrans (représenté par la ligne continue), ainsi que, pour chaque activité, la fréquence à laquelle elle est pratiquée simultanément à une autre activité (représentée par les bâtonnets).

L'activité la plus pratiquée est celle de « regarder des vidéos enregistrées » : 61,56 % s'y adonnent. L'activité de « regarder des programmes télévisés » suit avec 48,48 % des enfants, tandis que l'activité de « regarder des (albums de) photos sur écran » est pratiquée par 43,78 % des enfants. Au total, six activités sont pratiquées par moins d'un pourcent des enfants. Les deux activités les moins fréquemment menées par les enfants (0,23 %) sont : « publier des photos, dessins, chansons ou vidéos sur le web » ainsi que « faire des achats en ligne ». Enfin, l'activité « d'organiser un carnet d'adresses ou une liste de correspondants sur un écran » n'est pratiquée par aucun enfant de notre échantillon.

Parmi les activités pratiquées par les enfants, certains sont réalisés simultanément avec d'autres activités.

Bien que « regarder des vidéos enregistrées » se pratique plus fréquemment par les enfants que de « regarder des programmes télévisés », nous remarquons qu'ils font plus fréquemment autre chose simultanément lors de cette dernière activité. En effet, 4,13 % d'entre eux font toujours quelque chose d'autre (contre 2,75 % lorsqu'ils regardent des vidéos enregistrées) et, 11,47% des enfants pratiquent souvent une autre activité (contre 9,52 %). De plus, l'activité de « passer ou recevoir des appels au téléphone ou en Skype » se pratique également simultanément avec d'autres activités par les enfants car 1,49 % des enfants font toujours autre chose, 4,70% font souvent autre chose et 6,20 % font parfois autre chose lors de ces appels.

L'enfant pratique-t-il les activités suivantes? Si oui, fait-il autre chose en même temps?

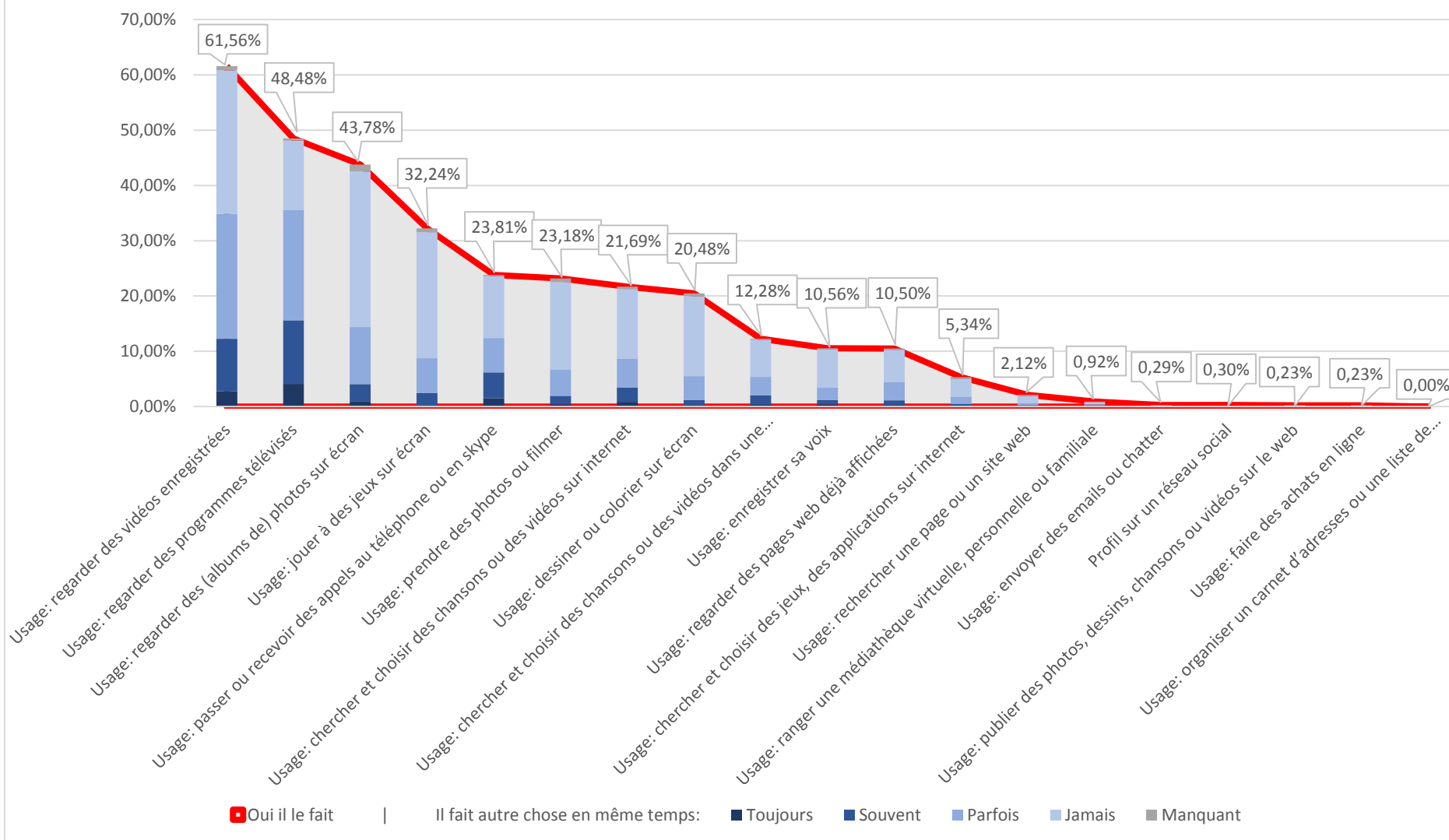


Figure 43 : Pourcentage d'enfants pratiquant les activités suivantes avec les écrans (et détail par fréquence d'usage simultané)

Activités	Enfants pratiquant l'activité		Enfants ne pratiquant pas l'activité	
	Âge moyen	N	Âge moyen	N
Regarder des vidéos enregistrées	3,52	1073	1,49	670
Regarder des programmes télévisés	3,51	845	2,00	898
Regarder des (albums de) photos sur écran	3,08	763	2,46	980
Jouer à des jeux sur écran	4,37	562	1,96	1181
Passer ou recevoir des appels au téléphone ou en skype	2,91	415	2,68	1328
Prendre des photos ou filmer	4,24	404	2,28	1339
Chercher et choisir des chansons ou des vidéos sur internet	3,54	378	2,51	1365
Dessiner ou colorier sur écran	4,18	357	2,36	1386
Chercher et choisir des chansons ou des vidéos dans une médiathèque virtuelle	3,91	214	2,57	1529
Enregistrer sa voix	4,23	184	2,56	1559
Regarder des pages web déjà affichées	3,82	183	2,61	1560
Chercher et choisir des jeux, des applications sur internet	4,81	93	2,62	1650

Tableau 13 : Ages moyens des enfants pratiquant chaque activité

Le Tableau 13 nous informe sur l'âge moyen des enfants qui pratiquent ces activités. Seules les activités les plus fréquemment pratiquées ont été retenues. Ainsi, « rechercher une page ou un site web », « ranger une médiathèque virtuelle, personnelle ou familiale », « envoyer des e-mails ou chatter », « avoir un profil sur un réseau social », « publier des photos, dessins, chansons ou vidéos sur le web », « faire des achats en ligne » et « organiser un carnet d'adresses ou une liste de correspondants sur écran » n'y figurent pas.

Nous comptabilisons cinq activités qui se pratiquent à un âge plus avancé par les enfants. Il s'agit de :

- « Chercher et choisir des jeux, des applications sur Internet » dont l'âge moyen est de 4,81 ans.
- « Jouer à des jeux sur écran » dont l'âge moyen est de 4,37 ans.
- « Prendre des photos ou filmer » dont l'âge moyen est de 4,24 ans.
- « Enregistrer sa voix » dont l'âge moyen est de 4,23 ans.
- « Dessiner ou colorier sur écran » dont l'âge moyen est de 4,18 ans.

L'âge moyen des enfants qui ne pratiquent pas ces activités se situe entre 1,96 et 2,73 ans. Nous constatons que l'âge moyen des enfants qui pratiquent ces activités est toujours plus élevé que celui des enfants qui ne les pratiquent pas.

L'activité qui est de « Passer ou recevoir des appels au téléphone ou en Skype » est pratiquée par des enfants d'âge moyen moins élevé, de 2,91 ans. Tandis que les activités les plus fréquemment pratiquées, à savoir : « regarder des vidéos enregistrées » et

« regarder des programmes télévisés », se pratiquent par les enfants dont les âges moyens sont respectivement 3,52 ans et 3,51 ans.

La Figure 44 nous donne le pourcentage d'enfants de chaque âge qui pratiquent un usage des écrans.

Nous remarquons que les enfants âgés de moins d'un an pratiquent principalement l'activité qui est de « regarder des programmes télévisés » (19% d'entre eux). A l'âge d'un an, ils sont 34 % à « regarder des (albums de) photos sur un écran ». A l'âge de 2 ans, l'activité la plus pratiquée est, pour 62 % d'entre eux, de « regarder des vidéos enregistrées ». Cette activité reste le principal usage des écrans des enfants de l'âge de 3 à 6 ans. Le pourcentage d'enfant qui pratique cette activité est de 83 % (pour les enfants âgés de 3 ans), de 89 % (pour les âgés de 4 ans), de 87 % (pour les enfants âgés de 5 ans) et de 86 % (pour les enfants âgés de 6 ans).

Nous observons également que les usages se développent avec l'âge des enfants. Par exemple, « prendre des photos ou filmer » ou « jouer à des jeux sur écran ». Pour cette dernière activité, nous constatons une véritable progression car jusqu'à l'âge de 1 an, les enfants jouent très peu à des jeux sur écran. Progressivement, le pourcentage d'enfant qui pratique cette activité augmente.

Par ailleurs, nous constatons que certains usages sont relativement indépendants de l'âge, à part pour les enfants en très bas âge, comme par exemple « passer ou recevoir des appels téléphoniques ou en Skype ». Pour cette dernière activité, l'enfant de moins de 2 ans ne la pratique pas beaucoup puisqu'il ne parle pas encore mais en grandissant, nous remarquons que cet usage se développe légèrement. Toutefois, nous remarquons que le taux d'enfants qui pratiquent cette activité reste constant. Nous constatons le même phénomène pour l'activité qui consiste à « regarder des (albums de) photos sur un écran ». À partir de l'âge de 2 ans, tous les enfants le font et nous ne remarquons pas d'augmentation significative de cet usage.

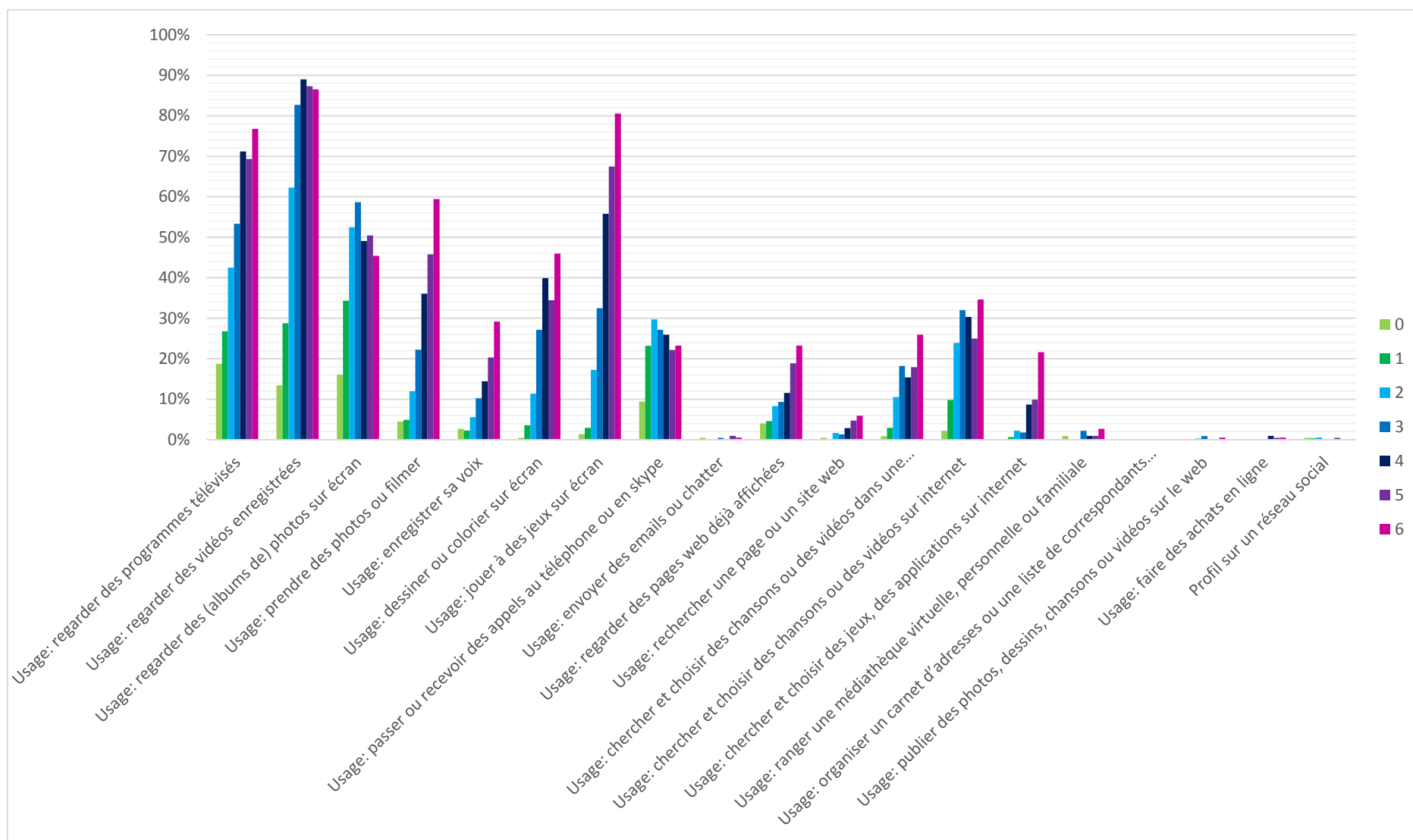


Figure 44 : Pourcentage d'enfants de chaque âge pratiquant une activité donnée

Au sein de notre échantillon, les enfants pratiquent en moyenne 4,12 activités sur les 19 recensées (écart-type : 2,487).

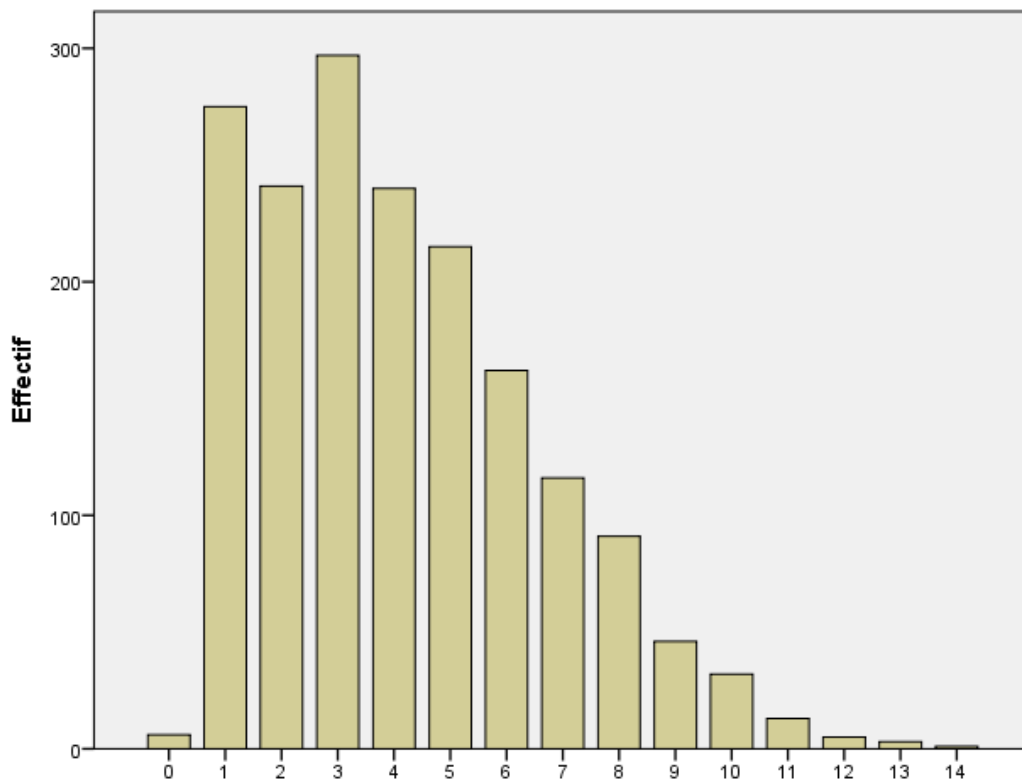


Figure 45 : distribution du nombre d'activités pratiquées par les enfants de l'échantillon

Afin de déterminer si la pratique des différentes activités impliquant les écrans par les enfants dépend de facteurs socio-démographiques, une série d'analyse en régression ont été menées. Celles-ci ont utilisé comme prédicteurs possibles de la pratique desdites activités les même six variables utilisées pour prédire l'accès aux appareils à écran (cf. supra). Pour rappel :

- Âge de l'enfant, en années.
- Genre de l'enfant : variable dichotomique, pour laquelle garçon = 0 et fille = 1. Tout coefficient de régression est donc relatif au fait d'être une fille, par rapport à un garçon.
- Classe de revenu par personne au sein de la famille : variable ordinale à trois modalités :
 - niveau 1 : moins de 1250 € par personne par mois ;
 - niveau 2 : entre 1250 € et 2500 € par personne par mois ;
 - niveau 3 : plus de 2500 € par personne par mois.

La modalité de référence est la première modalité : le modèle compare les niveaux 2 et 3 au niveau 1.

- Classe de niveau d'instruction du répondant : variable ordinale à trois modalités :
 - niveau 1 : diplôme de l'enseignement primaire ou secondaire ;
 - niveau 2 : diplôme de l'enseignement supérieur de 1^{er} cycle ;
 - niveau 3 : diplôme de l'enseignement supérieur de 2^{ème} ou 3^{ème} cycle.

La modalité de référence est la première modalité : le modèle compare les niveaux 2 et 3 au niveau 1.

- Taille de la fratrie : nombre d'enfants vivant avec le répondant.
- Classe d'âge de l'aîné de la fratrie variable ordinale à cinq modalités :
 - niveau 1 : de 0 à 3 ans ;
 - niveau 2 : de 4 à 7 ans ;
 - niveau 3 : de 8 à 11 ans ;
 - niveau 4 : de 12 à 15 ans ;
 - niveau 5 : 16 ans et plus.

La modalité de référence est la première modalité : le modèle compare les niveaux 2, 3, 4 et 5 au niveau 1. Cette variable est utilisée comme un indicateur de la durée de la vie parentale (nombre d'années d'expérience des adultes du ménage en tant que parents).

Certaines activités étant pratiquées par trop peu d'enfants ($N \geq 37$), elles n'ont pas fait l'objet d'analyse en régression. Ces activités sont :

- rechercher une page ou un site web ;
- ranger une médiathèque virtuelle, personnelle ou familiale ;
- envoyer des emails ou chatter ;
- posséder un profil sur un réseau social ;
- publier des photos, dessins, chansons ou vidéos sur le web ;
- faire des achats en ligne ;
- organiser un carnet d'adresses ou une liste de correspondants sur écran.

3.7.1 Nombre d'activités pratiquées par les enfants

Une première analyse en régression linéaire multiple a été calculée pour prédire le nombre de types d'appareils auxquels l'enfant a accès en fonction des six variables énumérées plus haut (âge, genre, revenu du ménage, niveau d'instruction du répondant, taille de la fratrie, âge de l'aîné). L'inclusion des prédicteurs au modèle a suivi une méthode pas à pas (*stepwise*). Les résultats de cette analyse figurent ci-dessous.

Modèle					
F	df _{régression}	df _{résidus}	p	R ²	N
574,124	1	1611	0,000	0,263	1612
Coefficients					
	B	E.S.	β	t	p
Constante	0,838	0,064		13,098	0,000
Age de l'enfant	0,465	0,019	0,513	23,961	0,000

Tableau 14 : Résultats de l'analyse en régression linéaire multiple – Variable dépendante : Nombre de types d'appareils auxquels l'enfant a accès

Au vu des résultats, seul l'âge de l'enfant (utilisé ici comme variable de contrôle) influence le nombre de types d'appareils à écrans auxquels il a accès. Cette influence est qui plus est modérée : par année supplémentaire, le nombre de types d'appareils auxquels l'enfant a accès augmente de 0,465.

Chacun des usages pratiqués par les enfants de 0 à 6 ans interrogés dans le cadre de notre étude sont détaillés dans les points suivants. Ils sont classés par ordre de fréquence : des usages les plus fréquemment pratiqués aux usages les moins fréquemment pratiqués.

3.7.2 Regarder des vidéos enregistrées

Une régression logistique a été calculée pour prédire les *odds* de regarder des vidéos enregistrées en fonction des six variables énumérées plus haut (âge, genre, revenu du ménage, niveau d'instruction du répondant, taille de la fratrie, âge de l'aîné). L'inclusion des prédicteurs au modèle a suivi une méthode pas à pas ascendante basée sur le changement du rapport de vraisemblance. Les résultats de cette analyse figurent ci-dessous.

Modèle							
X ²	dl	p	Pseudo R ² (Nagelkerke)			N	
513,647	6	0,000	0,379			1571	
Coefficients							
	B	E.S.	Wald	dl	p	Odds	
Age de l'enfant	0,751	0,049	237,423	1	0,000	2,120	
Taille de la fratrie	0,363	0,116	9,781	1	0,002	1,437	
Classe d'âge de l'aîné			15,110	4	0,004		
Classe d'âge de l'aîné (2 vs. 1)	-0,076	0,190	0,160	1	0,689	0,927	
Classe d'âge de l'aîné (3 vs. 1)	-0,271	0,298	0,826	1	0,363	0,763	
Classe d'âge de l'aîné (4 vs. 1)	-1,367	0,390	12,297	1	0,000	0,255	
Classe d'âge de l'aîné (5 vs. 1)	-0,161	0,514	0,098	1	0,754	0,851	
Constante	-1,841	0,190	94,363	1	0,000	0,159	

Tableau 15 : Résultats de l'analyse en régression logistique – Variable dépendante :

Durant leur première année, les enfants uniques de 3 ans ou moins ont une probabilité de ne pas regarder des vidéos enregistrées 6,3 fois supérieure (= 1 / 0,159) à celle de pratiquer cette activité. Les *odds* des enfants de pratiquer cette activité sont multipliées par un facteur 2,12 chaque année supplémentaire. Chaque enfant supplémentaire dans la fratrie multiplie ces mêmes *odds* d'un facteur 1,437. Les enfants vivant dans une fratrie dont l'aîné a entre 8 et 11 ans voient leurs *odds* de pratiquer cette activité divisées par 3,9.

Nous remarquons que la majorité des enfants pratiquent l'activité de « regarder des vidéos enregistrées » à partir d'un téléviseur. Ils sont 74,84 % dans ce cas.

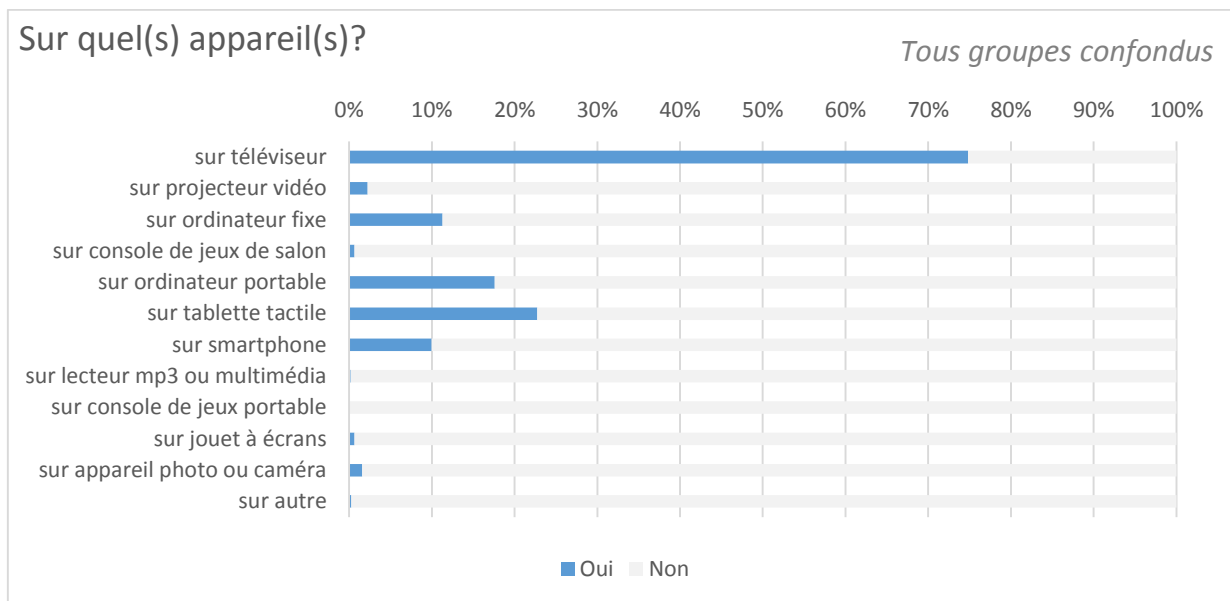


Figure 46 : Distribution des enfants par appareil utilisé pour regarder des vidéos enregistrées

Ce graphe nous indique la proportion de films souvenirs¹³ regardés par les enfants parmi les vidéos enregistrées. Nous observons que 36,91 % des répondants n'ont pas déterminé dans quelle mesure ces vidéos étaient des films souvenirs. Ils sont 27,68 % à préciser que parmi les vidéos regardées, 10 % d'entre elles correspondent à des films de ce type.

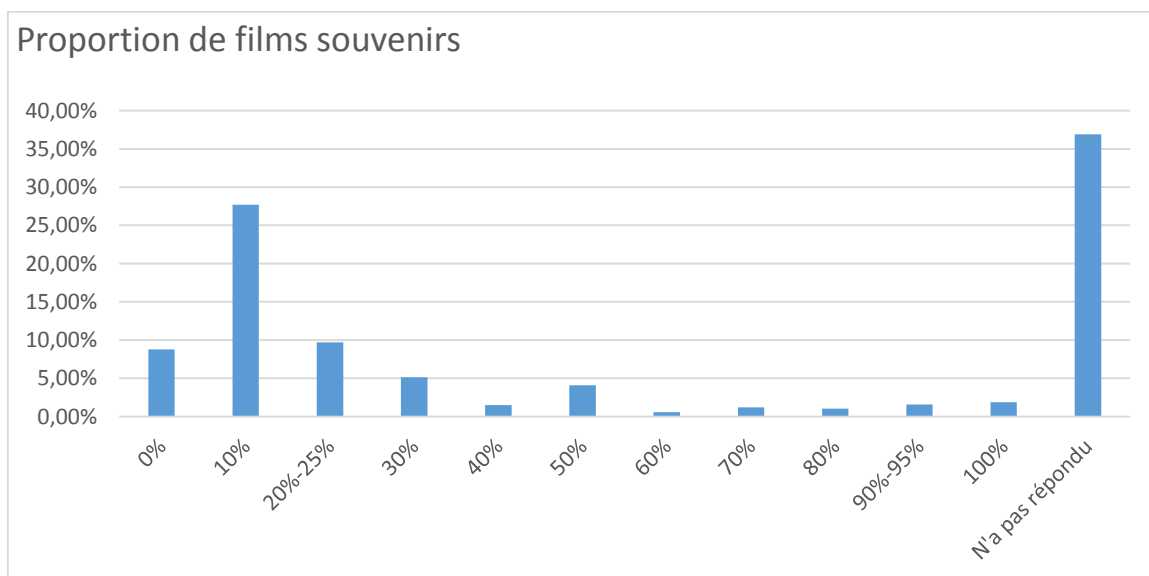


Figure 47 : Distribution des enfants par proportion de temps passé à regarder des vidéos enregistrées souvenirs

Cette activité semble être pratiquée chaque semaine par les enfants. Le temps qu'ils passent à « regarder des vidéos enregistrées » se situe, pour 42,0 % d'entre eux, à moins d'une heure par semaine. Tandis que 36,4 % des enfants regardent des vidéos enregistrées entre une et trois heures par semaine.

¹³ Il s'agit de films au sein desquels apparaissent des gens connus par l'enfant.

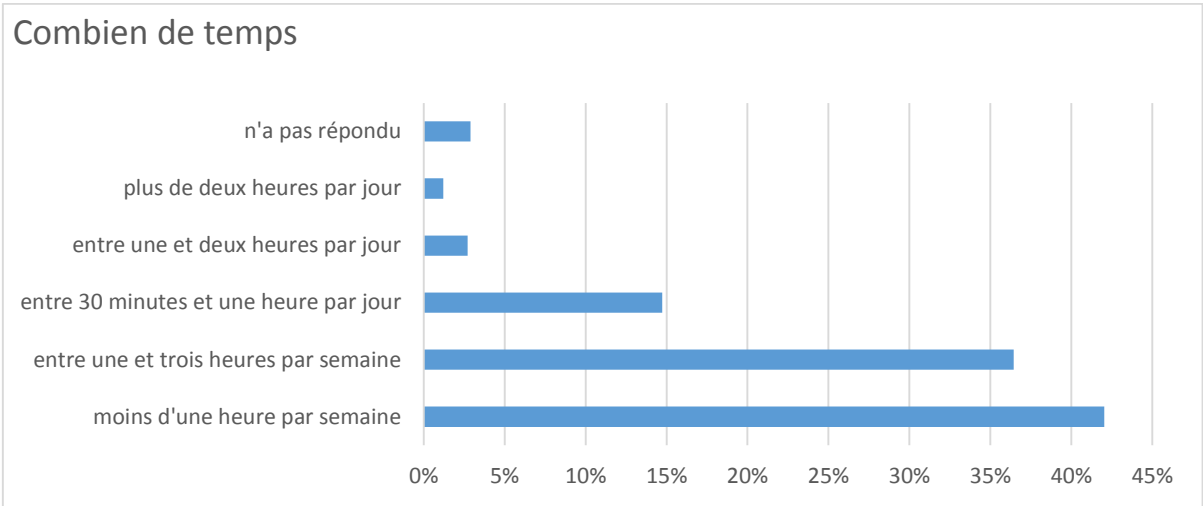


Figure 48 : Distribution des enfants par temps passé à regarder des vidéos enregistrées

Ce graphe nous donne des indications sur qui sont les personnes qui accompagnent les enfants lorsqu'ils pratiquent cette activité. Les résultats sont relativement équilibrés puisque nous retrouvons tous les cas de figure.

Nous observons que les enfants pratiquent cette activité essentiellement en présence d'adultes. En effet, ils sont 33,64 % à être accompagnés uniquement d'adultes et, 22,74 % à être accompagnés d'enfants ou d'adultes. Par ailleurs, 5,96 % des enfants sont seuls et donc, ils ne sont jamais accompagnés lors de cette activité.

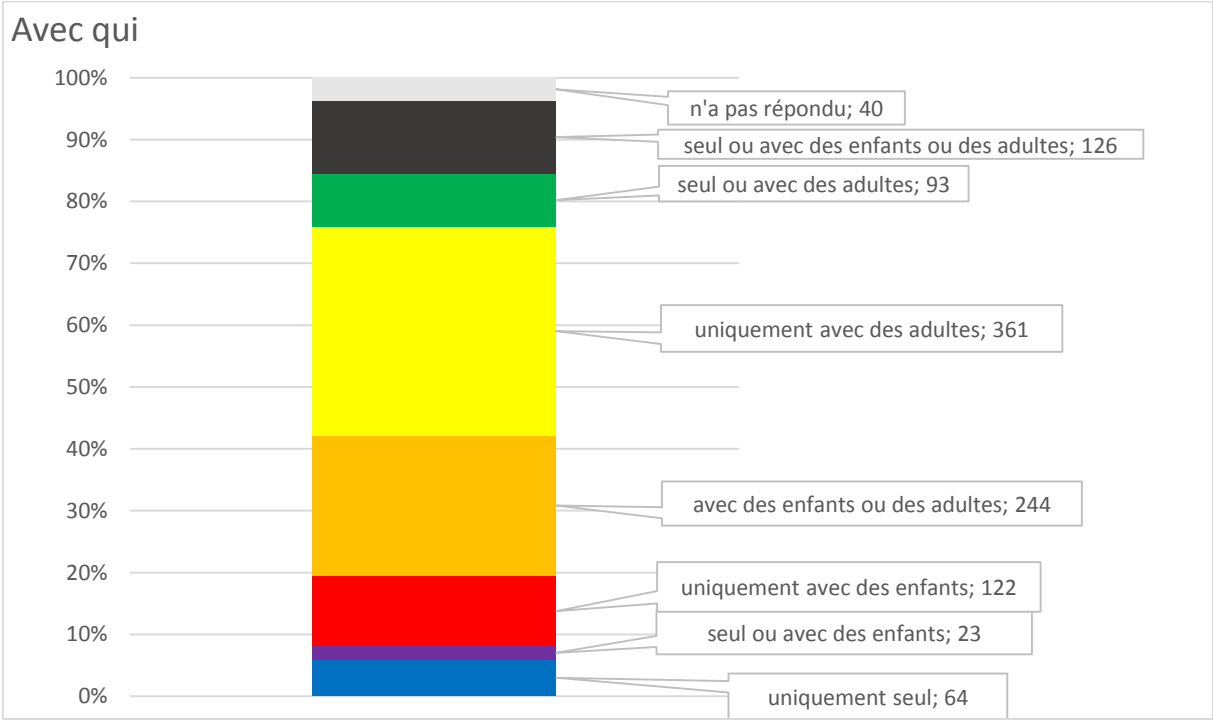


Figure 49 : Distribution des enfants par personnes avec qui ils regardent des vidéos enregistrées

L'assistance¹⁴ donnée aux enfants qui pratiquent cette activité est majoritairement obligatoire, pour 51,91 % des répondants. Ils sont 32,90 % à fournir une assistance à leur enfant seulement lorsque l'un d'eux le souhaite.

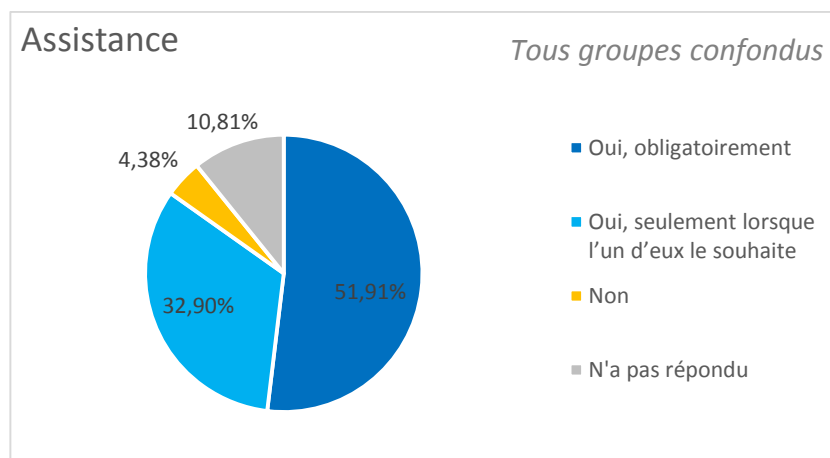


Figure 50 : Distribution des enfants par assistance fournie pour regarder des vidéos enregistrées

Nous observons que 83,60 % des répondants déclarent toujours contrôler cette activité lorsqu'elle est pratiquée par leurs enfants. De plus ceux-ci ont conscience qu'ils exercent une surveillance. Seul 0,37 % des répondants disent ne pas contrôler cet usage de leur enfant.

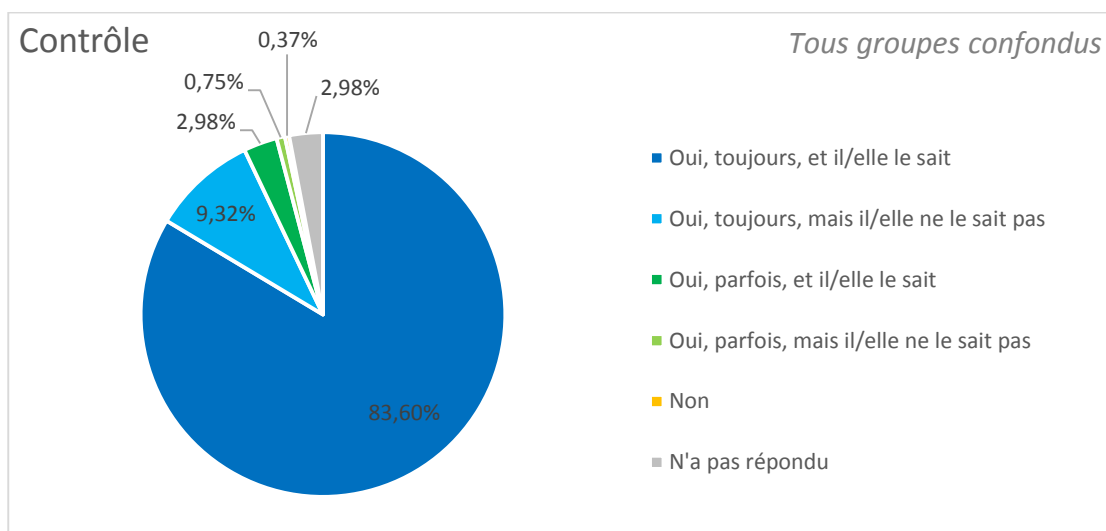


Figure 51 : Distribution des enfants par type de contrôle sur le fait de regarder des vidéos enregistrées

Nous remarquons que les enfants pratiquent majoritairement cette activité à leur demande. En effet, ils sont 37,74 % dans ce cas. De plus, ils sont 13,7 % à regarder des vidéos enregistrées parce que quelqu'un d'autre les regarde en leur présence. Les enfants sont 10,9 % à les regarder par suggestion d'autrui. Et, seuls 9,04 % des enfants regardent ces vidéos à leur demande, parce que quelqu'un les lui suggère ou parce que quelqu'un d'autre les regarde en leur présence.

¹⁴ Une assistance revient à aider l'enfant lorsqu'il pratique une activité sur les écrans, ou parler de celle-ci avec lui.

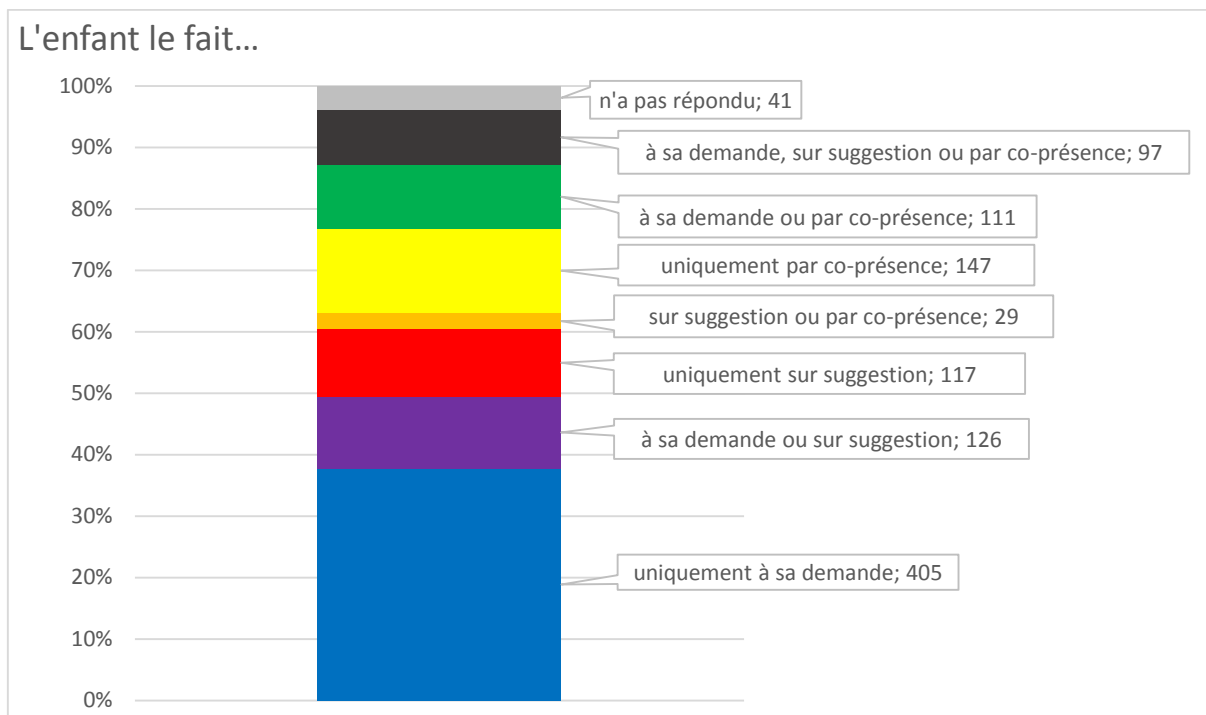


Figure 52 : Distribution des enfants par initiateur de l'activité "regarder des vidéos enregistrées"

Ce graphe rend compte de la capacité des enfants à accéder à une vidéo enregistrée de manière autonome. Nous remarquons que 13,70 % des enfants y arrivent seuls contre 83,13 % qui ont besoin d'aide. La majorité des enfants de 0 à 6 ans ne sont donc pas capables d'accéder à une vidéo enregistrée seuls.

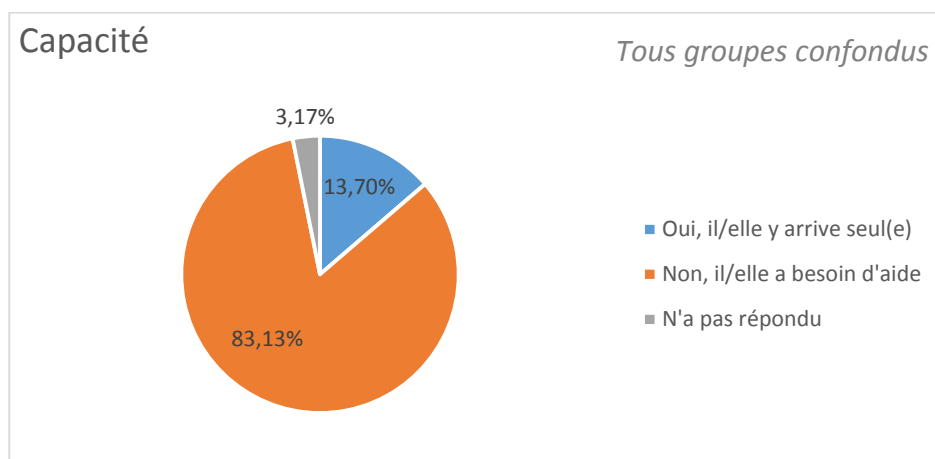


Figure 53 : Proportion des enfants capables/incapables de regarder des vidéos enregistrées

3.7.3 Regarder des programmes télévisés

Une régression logistique a été calculée pour prédire les *odds* de regarder des programmes télévisés en fonction des six variables énumérées plus haut (âge, genre, revenu du ménage, niveau d'instruction du répondant, taille de la fratrie, âge de l'aîné). L'inclusion des prédicteurs au modèle a suivi une méthode pas à pas ascendante basée sur le changement du rapport de vraisemblance. Les résultats de cette analyse figurent ci-dessous.

Modèle							
X ²	dl	p	Pseudo R ² (Nagelkerke)			N	
314,569	7	0,000	0,242			1571	
Coefficients							
	B	E.S.	Wald	dl	p	Odds	
Age de l'enfant	0,432	0,040	119,125	1	0,000	1,540	
Classe d'âge de l'aîné			9,870	4	0,043		
Classe d'âge de l'aîné (2 vs. 1)	0,356	0,149	5,690	1	0,017	1,428	
Classe d'âge de l'aîné (3 vs. 1)	0,581	0,204	8,112	1	0,004	1,788	
Classe d'âge de l'aîné (4 vs. 1)	0,168	0,282	0,355	1	0,551	1,183	
Classe d'âge de l'aîné (5 vs. 1)	0,384	0,358	1,149	1	0,284	1,468	
Niveau d'instruction			39,035	2	0,000		
Niveau d'instruction (2 vs. 1)	-0,329	0,167	3,915	1	0,048	0,719	
Niveau d'instruction (3 vs. 1)	-0,917	0,165	30,752	1	0,000	0,400	
Constante	-0,928	0,157	35,047	1	0,000	0,395	

Tableau 16 : Résultats de l'analyse en régression logistique – Variable dépendante : Regarder des programmes télévisés

Durant leur première année, les enfants vivant avec un parent peu instruit dans une fratrie où l'aîné a entre 0 et 3 ans ont une probabilité de ne pas regarder des programmes télévisés 2,53 fois supérieure ($= 1 / 0,395$) à celle de pratiquer cette activité. Les *odds* des enfants de pratiquer cette activité sont multipliées par un facteur 1,540 chaque année supplémentaire. Les enfants vivant dans une fratrie dont l'aîné a entre 4 et 7 ans voient leurs *odds* de pratiquer cette activité multipliées par 1,428 ; ceux vivant dans une fratrie dont l'aîné a entre 8 et 11 ans, par 1,788. A contrario, si les adultes répondant pour eux ont un diplôme de l'enseignement supérieur, cela diminue leurs *odds* de pratiquer cette activité (d'un maximum d'un facteur 2,5 ($= 1 / 0,4$) pour les adultes diplômés du 2^{ème} ou 3^{ème} cycle de l'enseignement supérieur).

Nous remarquons que la majorité des enfants pratiquent l'activité de « regarder des programmes télévisés » à partir d'un téléviseur. Ils sont 95,62% dans ce cas.

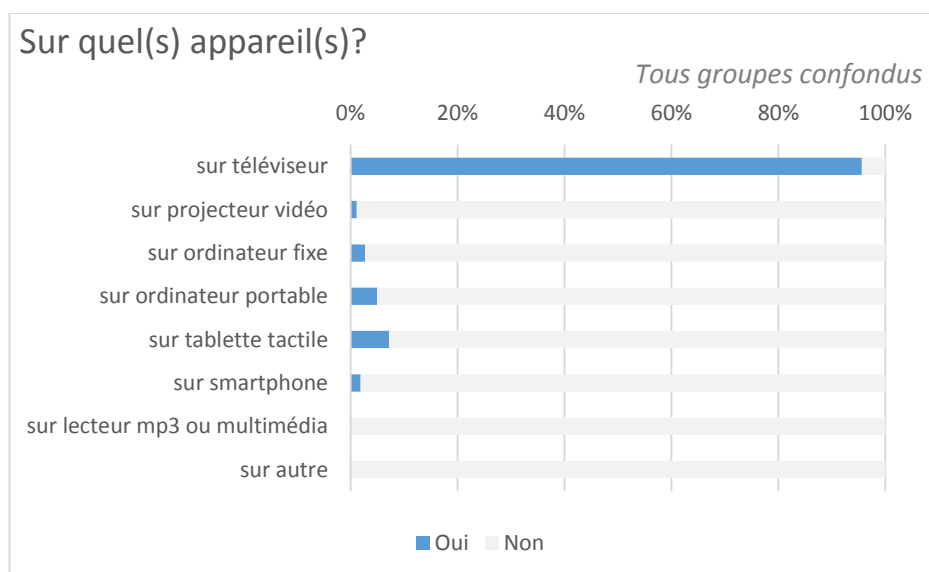


Figure 54 : Distribution des enfants par appareil utilisé pour regarder des programmes télévisés

Cette activité semble être régulière pour les enfants puisque le temps qu'ils passent à « regarder des programmes télévisés » se situe, pour 33,4 % d'entre eux, entre 30 minutes et une heure par jour. Et, pour 31,4 % d'entre eux entre une et trois heures par semaine.

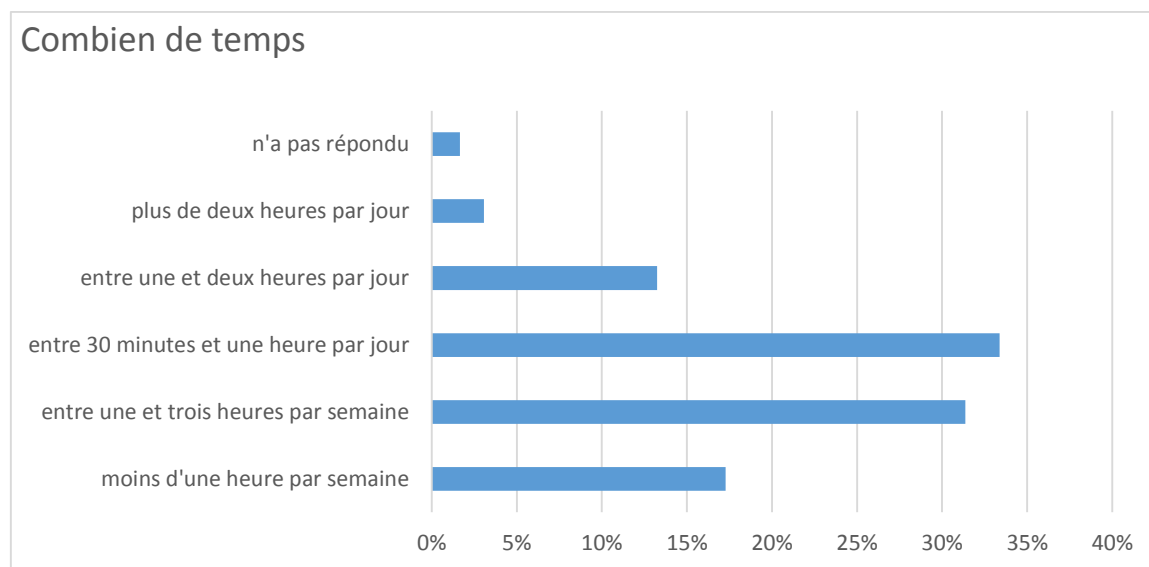


Figure 55 : Distribution des enfants par temps passé à regarder des programmes télévisés

Ce graphe nous donne des indications sur qui sont les personnes qui accompagnent les enfants lorsqu'ils pratiquent cette activité. Les résultats sont relativement équilibrés puisque nous retrouvons tous les cas de figure.

Nous observons que les enfants pratiquent cette activité essentiellement en présence d'adultes. En effet, ils sont 26,63 % à être accompagnés d'adultes uniquement et, 23,67 % à être accompagnés d'enfants ou d'adultes. Par ailleurs, 6,15 % des enfants sont seuls et donc, jamais accompagnés lors de cette activité.

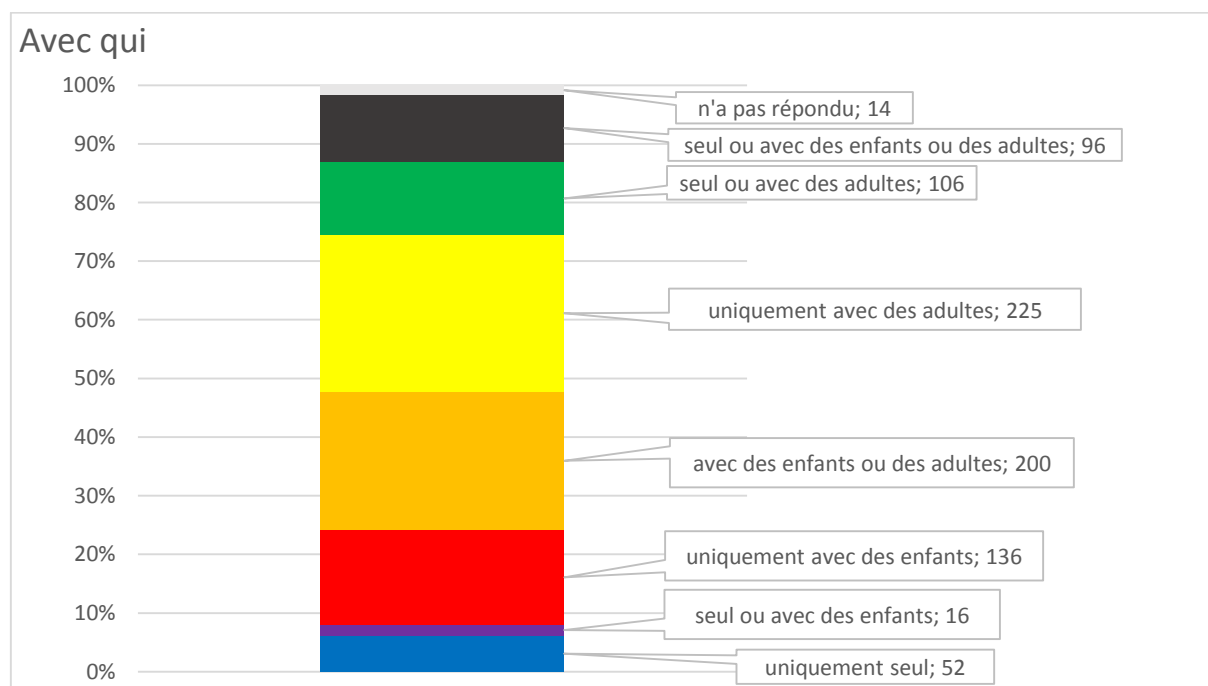


Figure 56 : Distribution des enfants par personnes avec qui ils regardent des programmes télévisés

L'assistance donnée aux enfants qui pratiquent cette activité est majoritairement obligatoire, pour 42 % des répondants. Ils sont 40% à fournir une assistance à leur enfant seulement lorsque l'un d'eux le souhaite.

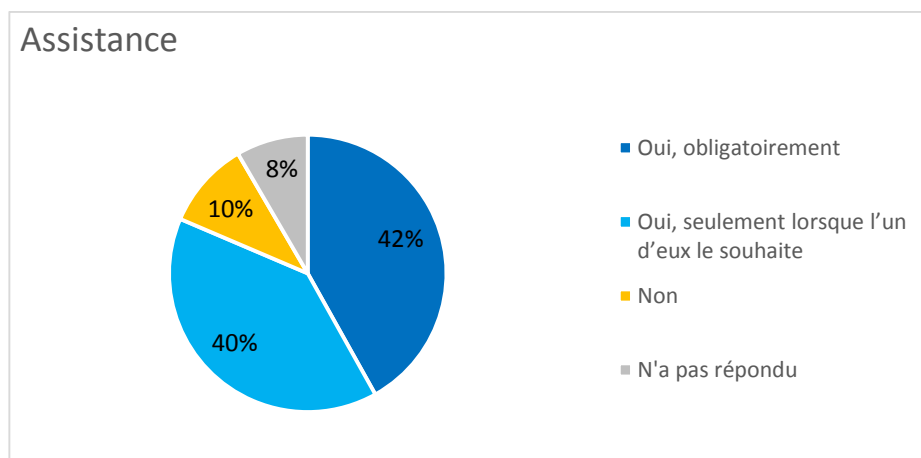


Figure 57 : Distribution des enfants par assistance fournie pour regarder des programmes télévisés

Nous observons que 79,41 % des répondants déclarent toujours contrôler cette activité lorsqu'elle est pratiquée par leurs enfants. De plus ceux-ci ont conscience qu'ils exercent une surveillance. Seul 0,83 % des répondants disent ne pas contrôler cet usage de leur enfant.

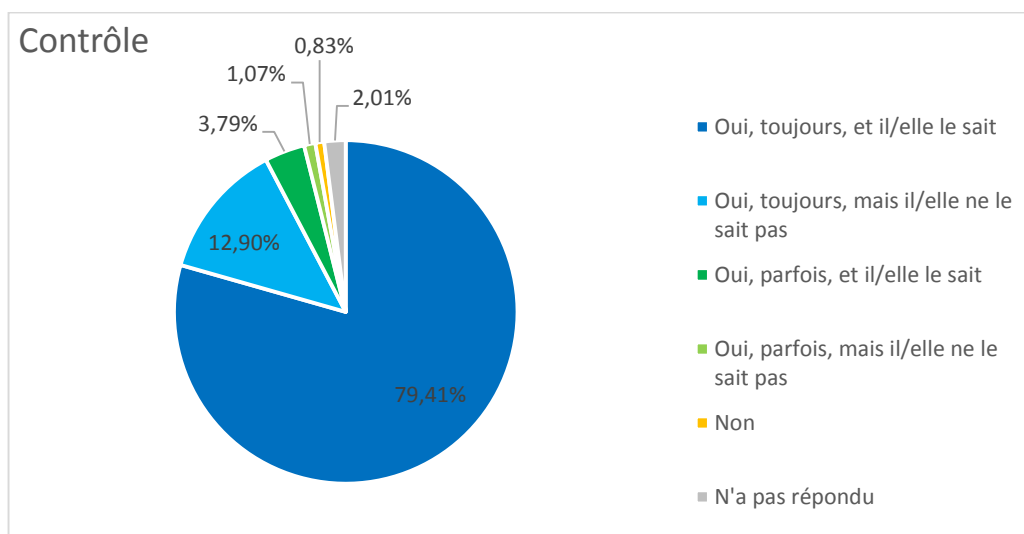


Figure 58 : Distribution des enfants par type de contrôle sur le fait de regarder des programmes télévisés

Nous remarquons que les enfants pratiquent majoritairement cette activité à leur demande uniquement. En effet, ils sont 38,22 % dans ce cas. De plus, ils sont 20,36 % à regarder les programmes télévisés parce que quelqu'un d'autre les regarde en sa présence. Les enfants sont 13,73 % à les regarder par la présence d'autrui ou à leur demande.

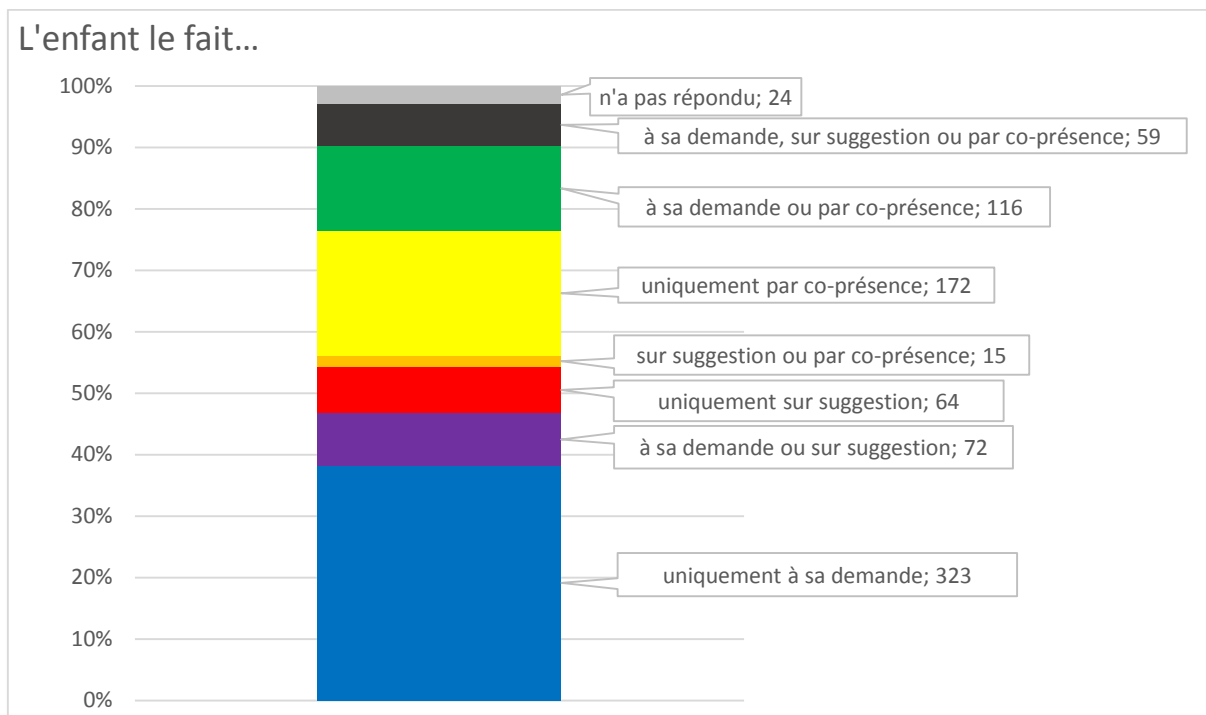


Figure 59 : Distribution des enfants par initiateur de l'activité "regarder des programmes télévisés"

Ce graphe rend compte de la capacité des enfants à accéder de manière autonome à un programme télévisé. Nous remarquons que 75,74 % des enfants y arrivent seuls contre 22,49 % qui ont besoin d'aide. La majorité des enfants de 0 à 6 ans sont donc capables d'accéder à un programme télévisé seuls.

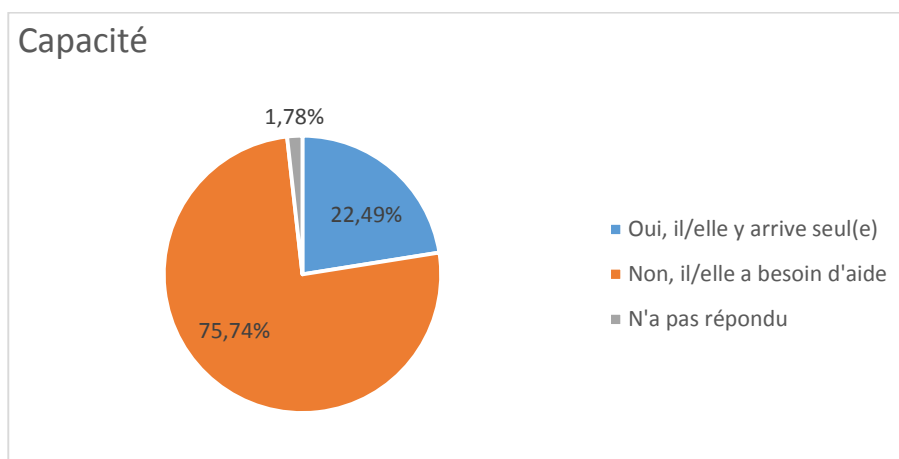


Figure 60 : Proportion des enfants par capables/incapables de regarder des programmes télévisés

3.7.4 Regarder des (albums de) photos sur écran

Une régression logistique a été calculée pour prédire les *odds* de regarder des photos sur écran en fonction des six variables énumérées plus haut (âge, genre, revenu du ménage, niveau d'instruction du répondant, taille de la fratrie, âge de l'aîné). L'inclusion des prédicteurs au modèle a suivi une méthode pas à pas ascendante basée sur le changement du rapport de vraisemblance. Les résultats de cette analyse figurent ci-dessous.

Modèle							
X ²	dl	p	Pseudo R ² (Nagelkerke)			N	
103,106	7	0,000	0,085			1571	
Coefficients							
	B	E.S.	Wald	dl	p	Odds	
Age de l'enfant	0,306	0,038	64,711	1	0,000	1,358	
Classe d'âge de l'aîné			38,767	4	0,000		
Classe d'âge de l'aîné (2 vs. 1)	-0,630	0,150	17,657	1	0,000	0,533	
Classe d'âge de l'aîné (3 vs. 1)	-0,873	0,203	18,517	1	0,000	0,418	
Classe d'âge de l'aîné (4 vs. 1)	-1,640	0,325	25,459	1	0,000	0,194	
Classe d'âge de l'aîné (5 vs. 1)	-0,077	0,345	0,049	1	0,824	0,926	
Niveau d'instruction			12,910	2	0,002		
Niveau d'instruction (2 vs. 1)	0,269	0,163	2,747	1	0,097	1,309	
Niveau d'instruction (3 vs. 1)	0,532	0,158	11,312	1	0,001	1,703	
Constante	-1,073	0,157	46,561	1	0,000	0,342	

Tableau 17 : Résultats de l'analyse en régression logistique – Variable dépendante : Regarder des (albums de) photos sur écran

Durant leur première année, les enfants vivant avec un parent peu instruit dans une fratrie où l'aîné a entre 0 et 3 ans ont une probabilité de ne pas regarder des photos sur écran 2,92 fois supérieure ($= 1 / 0,342$) à celle de pratiquer cette activité. Les *odds* des enfants de pratiquer cette activité sont multipliées par un facteur 1,358 chaque année supplémentaire. Les enfants vivant dans une fratrie dont l'aîné a entre 4 et 7 ans voient leurs *odds* de pratiquer cette activité divisées par 1,88 ; ceux vivant dans une fratrie dont l'aîné a entre 8 et 11 ans, par 2,4 ; ceux vivant dans une fratrie dont l'aîné a entre 12 et 15 ans, par 5,15. En revanche, les enfants issus de fratries dont l'aîné a 16 ans ou plus ne se différencient pas des fratries les plus jeunes. Enfin, si les adultes répondant pour eux ont un diplôme de l'enseignement supérieur de 2^{ème} ou 3^{ème} cycle, les enfants voient leurs *odds* de pratiquer cette activité multipliées d'un facteur 1,703.

Nous remarquons que 34,99 % des enfants pratiquent l'activité de « regarder des (albums de) photos sur écran » à partir d'un smartphone. Par ailleurs, ils sont 30,54 % à regarder les photos sur une tablette tactile et, 27,52 % à les regarder sur un ordinateur portable.

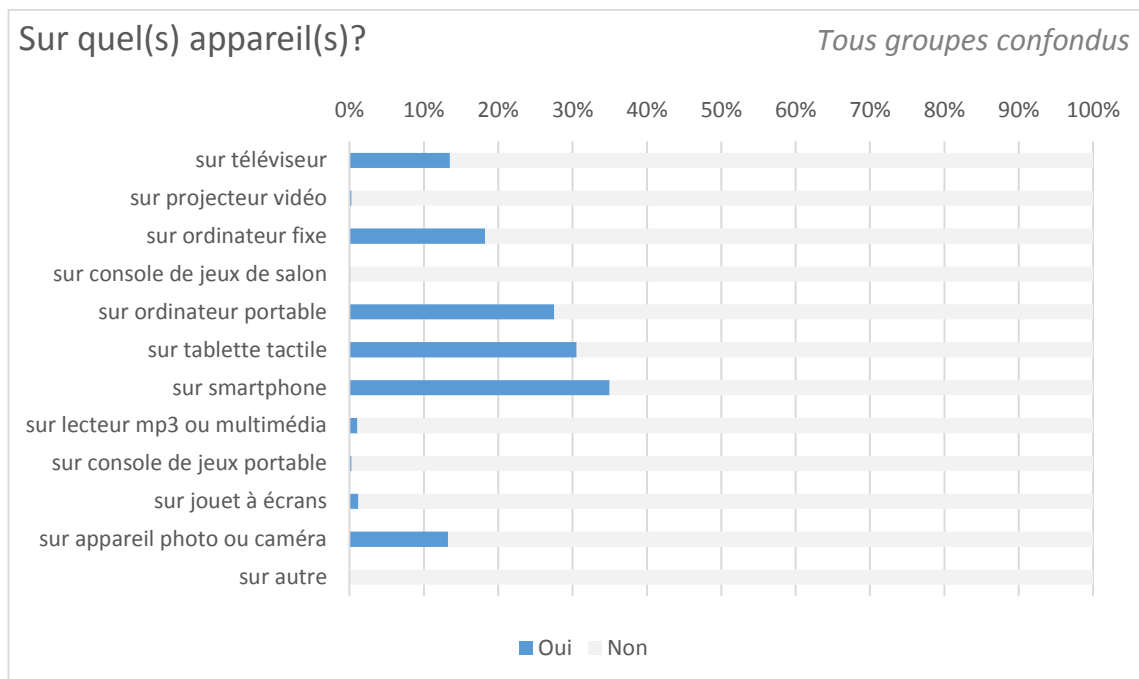


Figure 61 : Distribution des enfants par appareil utilisé pour regarder des (albums de) photos sur écran

Le temps que les enfants passent à « regarder des (albums de) photos sur écran » se situe, pour 39,2 % d'entre eux, à une ou deux fois par mois. Ils sont 30,8 % à pratiquer cette activité moins d'une fois par mois. Seuls 21,8 % des enfants regardent des photos sur écran une ou deux fois par semaine.

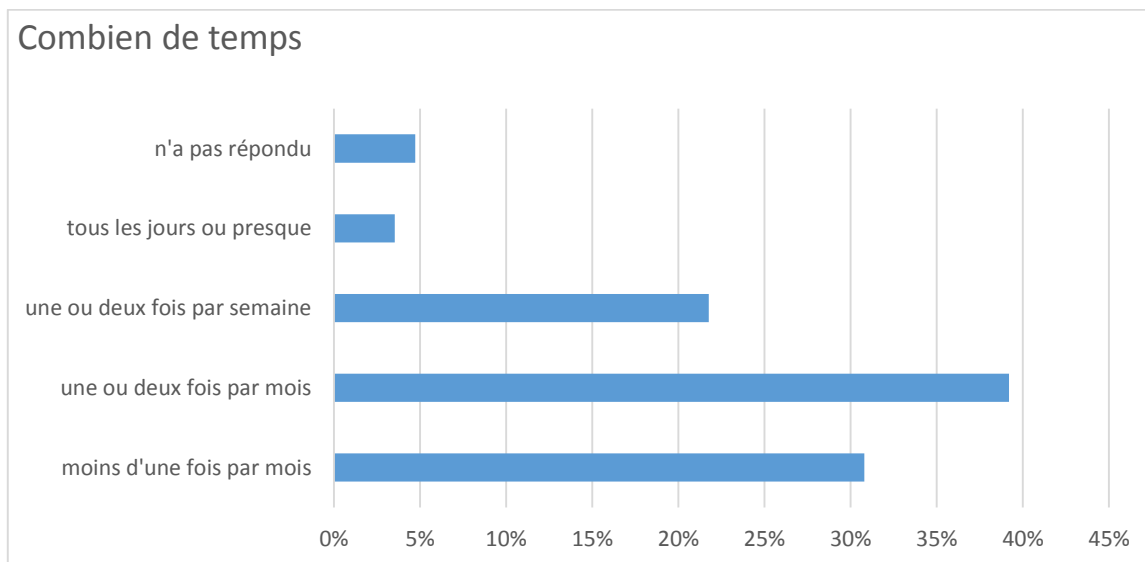


Figure 62 : Distribution des enfants par temps passé à regarder des (albums de) photos sur écran

Nous observons que les enfants pratiquent cette activité essentiellement en présence d'adultes. En effet, ils sont 61,21 % à être accompagnés d'adultes uniquement et, 15,99 % à être accompagnés d'enfants ou d'adultes. Par ailleurs, 4,19 % des enfants sont seuls et donc, ils ne sont jamais accompagnés lors de cette activité.

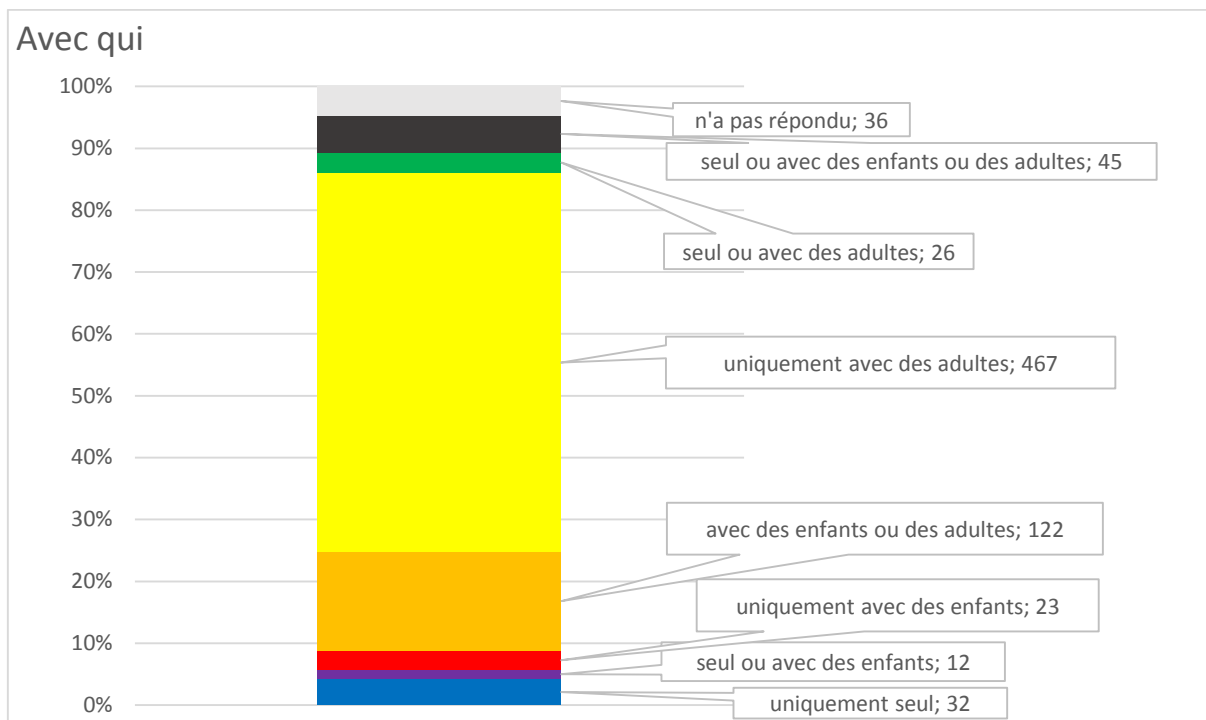


Figure 63 : Distribution des enfants par personnes avec qui ils regardent des (albums de) photos sur écran

L'assistance donnée aux enfants qui pratiquent cette activité est majoritairement obligatoire, pour 70 % des répondants. Ils sont 17 % à fournir une assistance à leur enfant seulement lorsque l'un d'eux le souhaite.

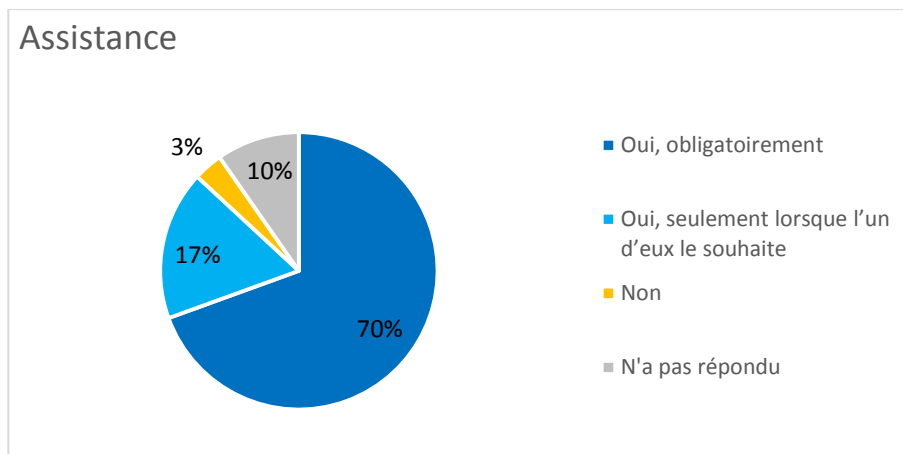


Figure 64 : Distribution des enfants par assistance fournie pour regarder des (albums de) photos sur écran

Nous observons que 77,33 % des répondants déclarent toujours contrôler cette activité lorsqu'elle est pratiquée par leurs enfants. De plus, ceux-ci ont conscience qu'ils exercent une surveillance. Seuls 2,62 % des répondants disent ne pas contrôler cet usage de leurs enfants.

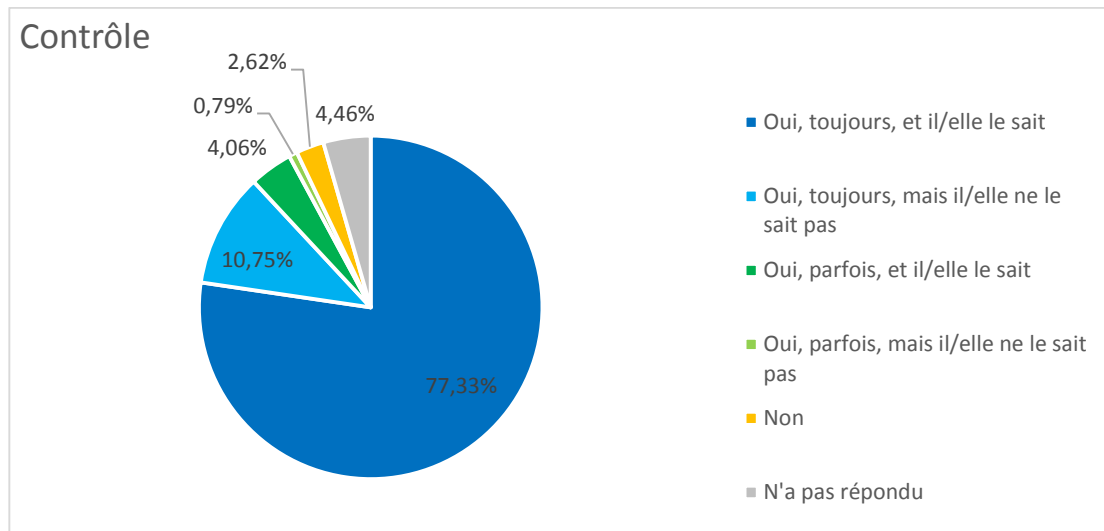


Figure 65 : Distribution des enfants par type de contrôle sur le fait de regarder des (albums de) photos sur écran

Nous remarquons que les enfants pratiquent cette activité, pour 22,41 %, à leur demande. Cependant, 25,03 % d'entre eux regardent des photos sur écran car quelqu'un d'autre les regarde en leur présence. De plus, ils sont 11,01 % à les regarder par suggestion d'autrui ou à leur demande ou parce que quelqu'un d'autre les regarde en leur présence.

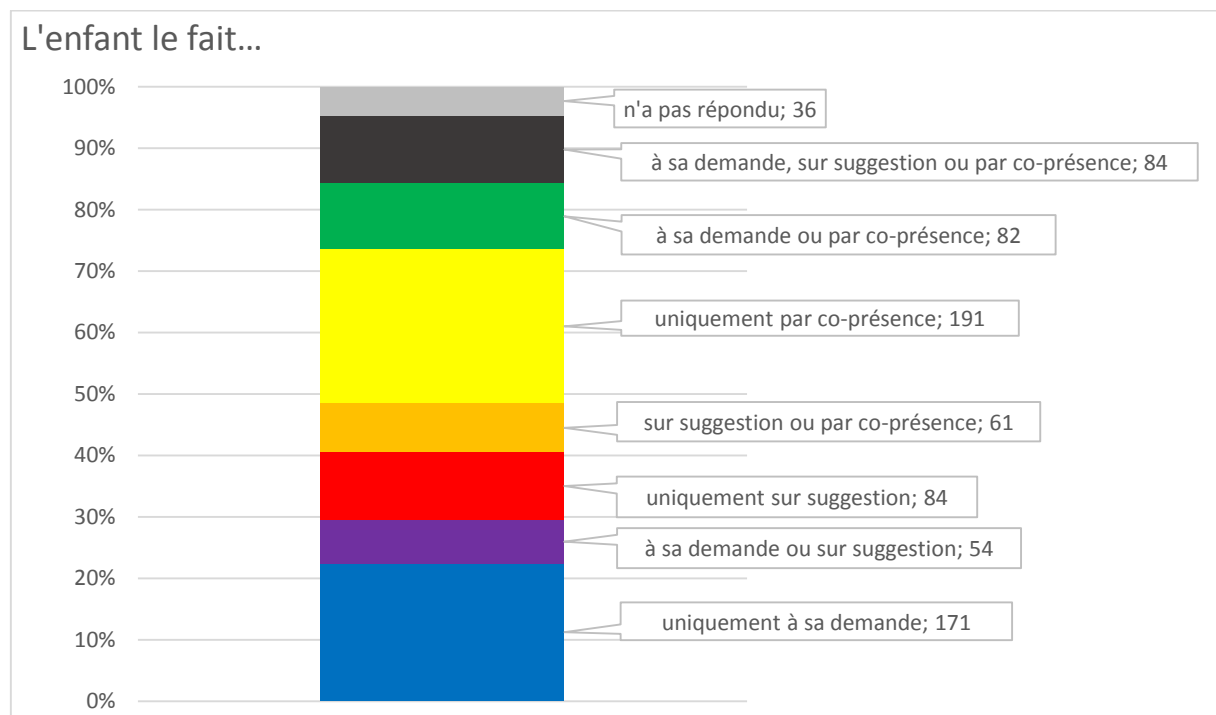


Figure 66 : Distribution des enfants par initiateur de l'activité «regarder des (albums de) photos sur écran»

Ce graphe rend compte de la capacité des enfants à accéder de manière autonome à des (albums de) photos. Nous remarquons que 79,55 % des enfants y arrivent seuls contre 15,86 % qui ont besoin d'aide. La majorité des enfants de 0 à 6 ans sont donc capables d'atteindre les (albums) de photos.

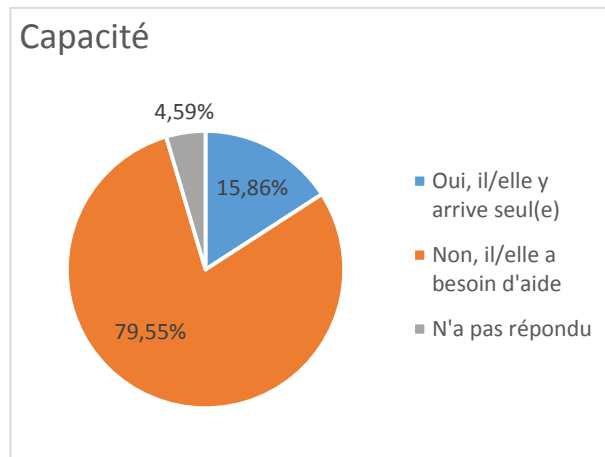


Figure 67 : Proportion des enfants capables/incapables de regarder des (albums de) photos sur écran

3.7.5 Jouer à des jeux sur écran

Une régression logistique a été calculée pour prédire les *odds* de jouer sur écran en fonction des six variables énumérées plus haut (âge, genre, revenu du ménage, niveau d'instruction du répondant, taille de la fratrie, âge de l'aîné). L'inclusion des prédicteurs au modèle a suivi une méthode pas à pas ascendante basée sur le changement du rapport de vraisemblance. Les résultats de cette analyse figurent ci-dessous.

Modèle							
X2	dl	p	Pseudo R2 (Nagelkerke)			N	
645,037	5	0,000	0,471			1571	
Coefficients							
	B	E.S.	Wald	dl	p	Odds	
Age de l'enfant	0,895	0,058	237,394	1	0,000	2,448	
Classe d'âge de l'aîné			10,268	4	0,036		
Classe d'âge de l'aîné (2 vs. 1)	-0,084	0,202	0,175	1	0,676	0,919	
Classe d'âge de l'aîné (3 vs. 1)	0,161	0,255	0,401	1	0,527	1,175	
Classe d'âge de l'aîné (4 vs. 1)	0,771	0,334	5,322	1	0,021	2,161	
Classe d'âge de l'aîné (5 vs. 1)	0,636	0,411	2,394	1	0,122	1,888	
Constante	-3,629	0,172	446,591	1	0,000	0,027	

Tableau 18 : Résultats de l'analyse en régression logistique – Variable dépendante : Jouer à des jeux sur écran

Durant leur première année, les enfants vivant dans une fratrie où l'aîné a entre 0 et 3 ans ont une probabilité de ne pas jouer sur écran 37,67 fois supérieure ($= 1 / 0,027$) à celle de pratiquer cette activité. Les *odds* des enfants de pratiquer cette activité sont multipliées par un facteur 2,448 chaque année supplémentaire. Les enfants vivant dans une fratrie dont l'aîné a entre 12 et 15 ans voient leurs *odds* de pratiquer cette activité multipliées par 2,161.

Nous remarquons que 61,74 % des enfants pratiquent l'activité de « jouer à des jeux sur écran » à partir d'une tablette tactile. Ils sont 25,09 % à utiliser un smartphone et, 18,51 % sur des jouets à écran.

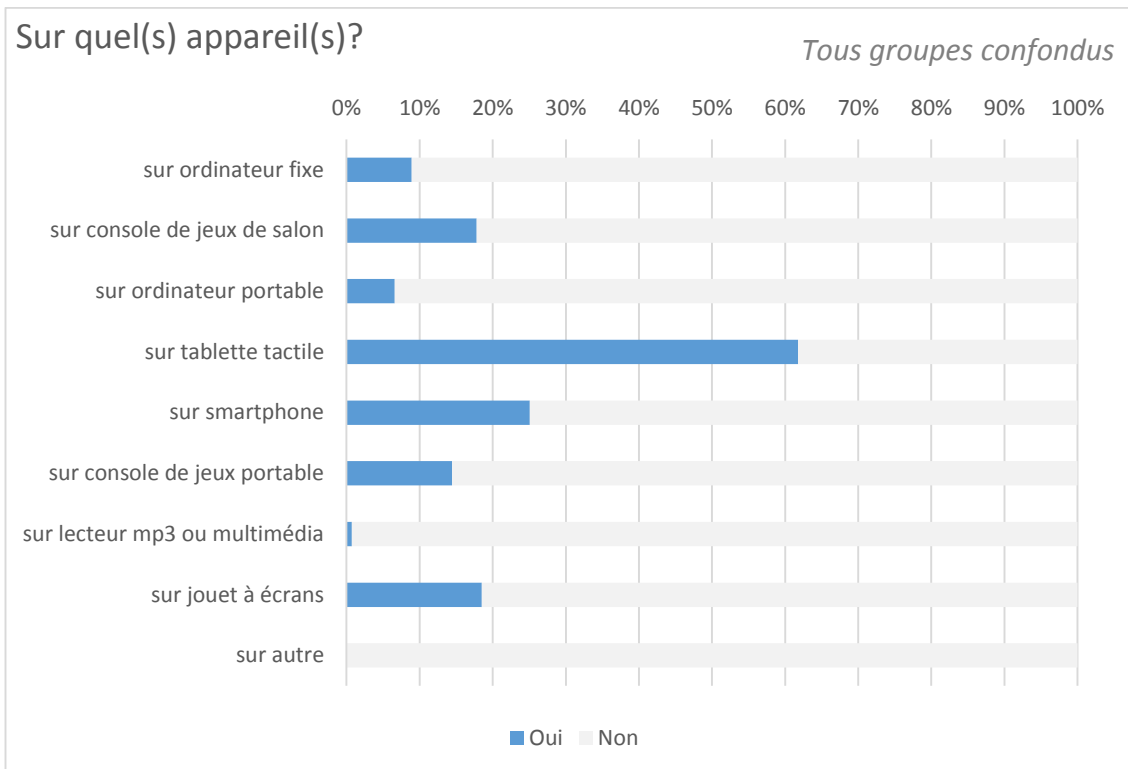


Figure 68 : Distribution des enfants par appareil utilisé pour jouer à des jeux sur écran

Jouer à des jeux sur écran peut également se pratiquer en réseau. Nous observons que 90,21 % des enfants de 0 à 6 ans interrogés ne jouent pas en réseau contre 3,20 % des enfants qui le font. Cette pratique n'est donc pas répandue auprès des enfants en bas âge.

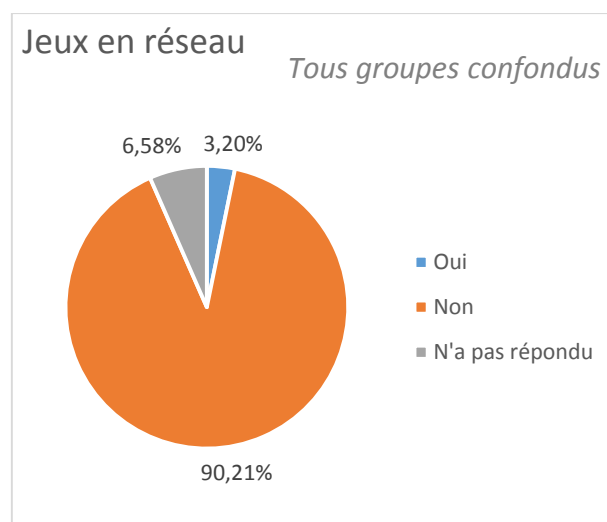


Figure 69 : Proportion des enfants jouant en réseau

Ce graphe illustre les résultats concernant la proportion de jeux éducatifs pratiqués par les enfants de 0 à 6 ans. Il était demandé aux parents, dans quelle mesure, ils considéraient les jeux joués sur écran par leur enfant comme éducatifs.

Nous remarquons que les répondants considèrent essentiellement ces jeux comme autant divertissants qu'éducatifs, 45,2 % d'entre eux vont dans ce sens. Ils sont 22,6 % à estimer

que les jeux sont principalement divertissants contre 13,5 % qui les considèrent comme principalement éducatifs.

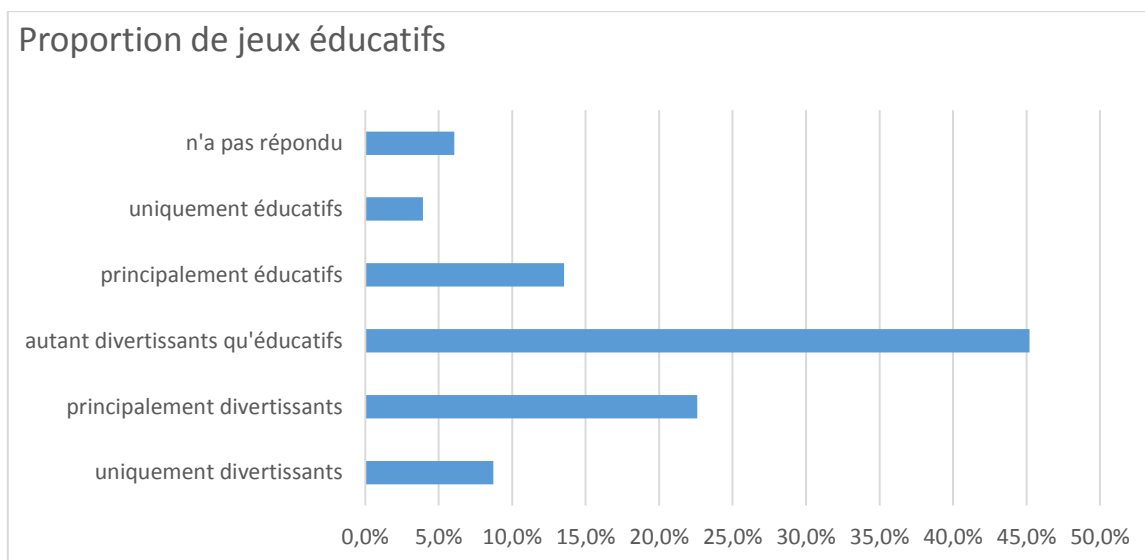


Figure 70 : Distribution des enfants par proportion de temps passé à jouer à des jeux éducatifs sur écran

Le temps que les enfants passent à « jouer à des jeux sur écran » se situe, pour 61,2 % d'entre eux, à moins d'une heure par semaine. Ils sont 22,6 % à y jouer entre une et trois heures par semaine.

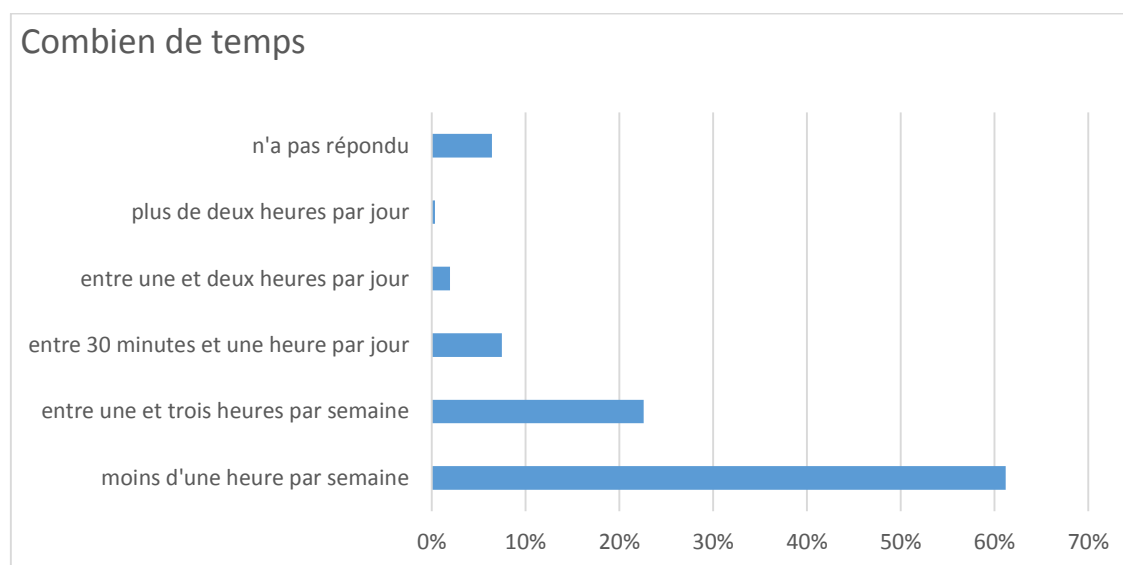


Figure 71 : Distribution des enfants par temps passé à jouer à des jeux sur écran

Nous observons que 23,49 % des enfants pratiquent cette activité uniquement seuls. De plus, ils sont 13,88 % à la pratiquer seul ou avec d'autres enfants. Par ailleurs, 16,19 % des enfants pratiquent celle-ci accompagné d'adultes uniquement et, 14,59 % seul ou avec des adultes.

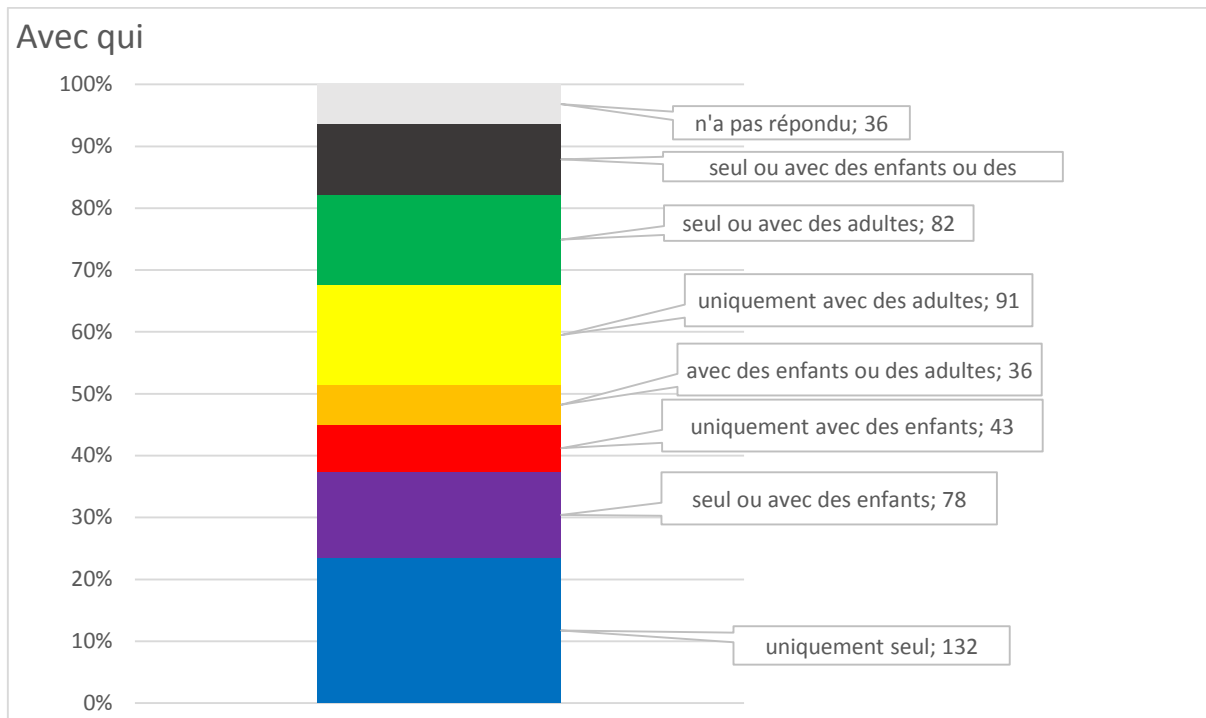


Figure 72 : Distribution des enfants par personnes avec qui ils jouent à des jeux sur écran

Une assistance est donnée par les parents à leurs enfants seulement lorsque l'un d'eux le souhaite, ils sont 38,79 % à le déclarer. L'assistance est obligatoire pour 27,22 % des répondants. Notons également qu'ils sont 30,25 % à n'avoir pas précisé leur réponse à cette question.

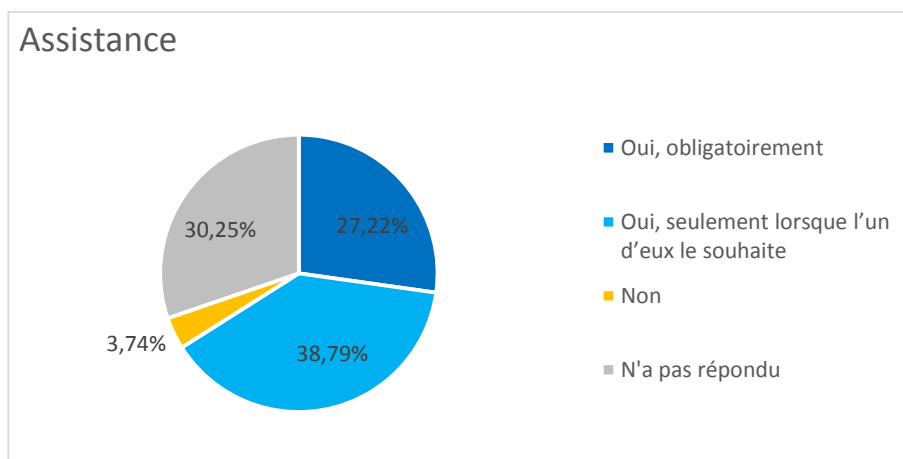


Figure 73 : Distribution des enfants par assistance fournie pour jouer à des jeux sur écran

Nous observons que 74,73 % des répondants déclarent toujours contrôler cette activité lorsqu'elle est pratiquée par leurs enfants. De plus, ceux-ci ont conscience qu'ils exercent une surveillance. Les répondants sont 8,72 % à contrôler parfois ce que leurs enfants font, ceux-ci en ont également conscience. Ils sont 2,31 % des répondants à ne pas contrôler cet usage de leur enfant.

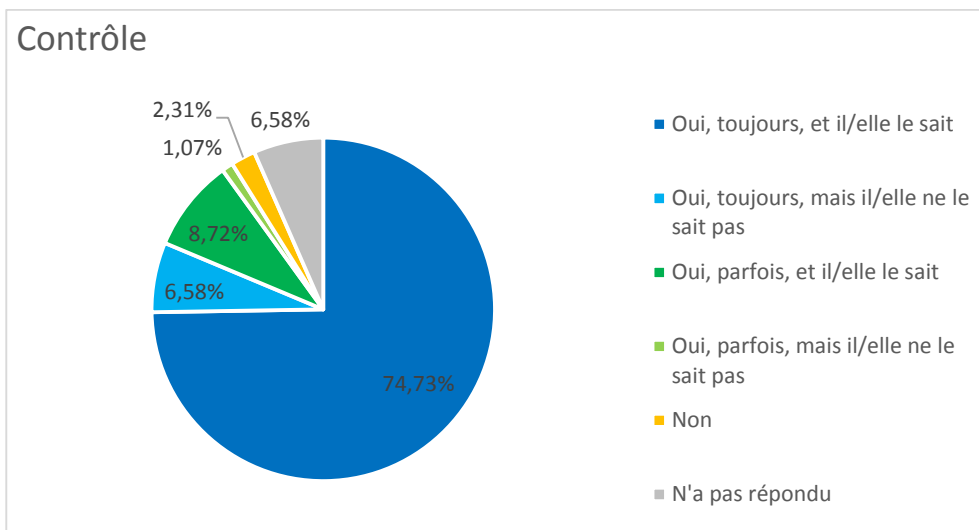


Figure 74 : Distribution des enfants par type de contrôle sur le fait de jouer à des jeux sur écran

Ce graphe nous montre que les enfants pratiquent cette activité essentiellement à leur demande, pour 73,67 % d'entre eux. Ils sont 12,81 % à pratiquer cette activité à leur demande ou par suggestion d'autrui. Et, 6,58 % des enfants réalisent cette activité seulement par suggestion.

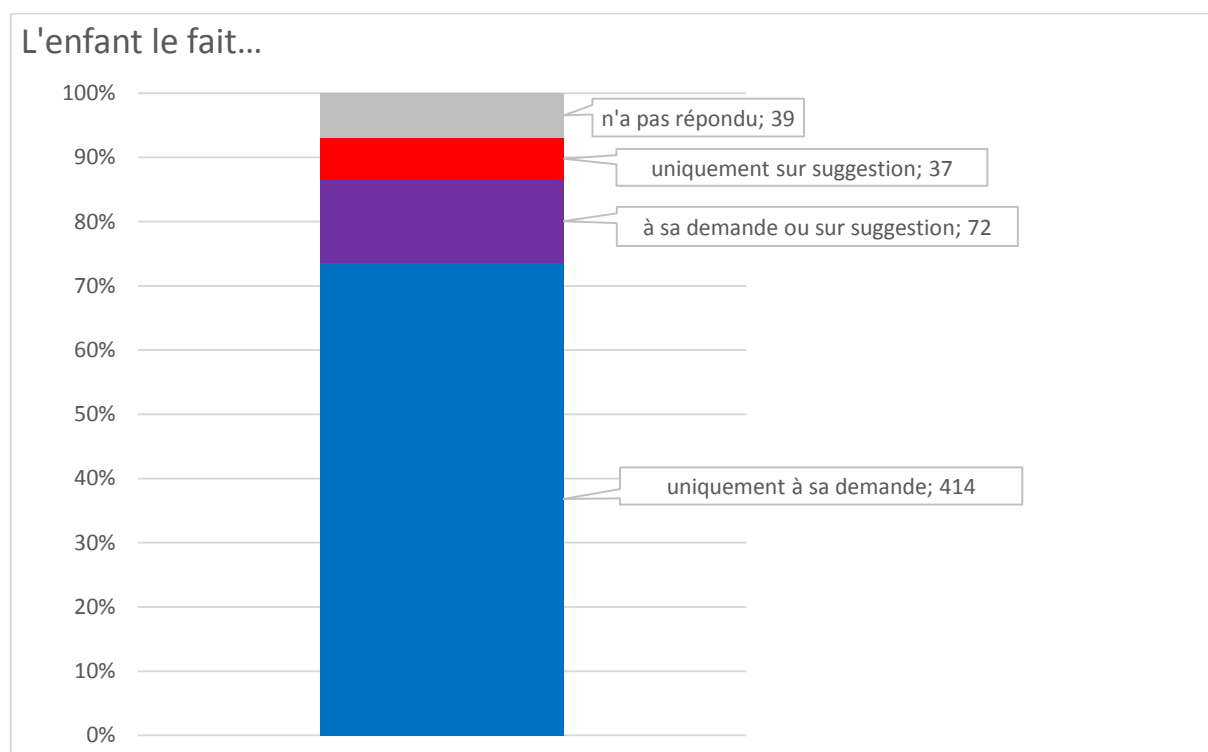


Figure 75 : Distribution des enfants par initiateur de l'activité «jouer à des jeux sur écran»

Ce graphe rend compte de la capacité des enfants à jouer à des jeux sur écran de manière autonome. Nous remarquons que 51,25 % des enfants y arrivent seuls contre 40,53 % qui ont besoin d'aide.

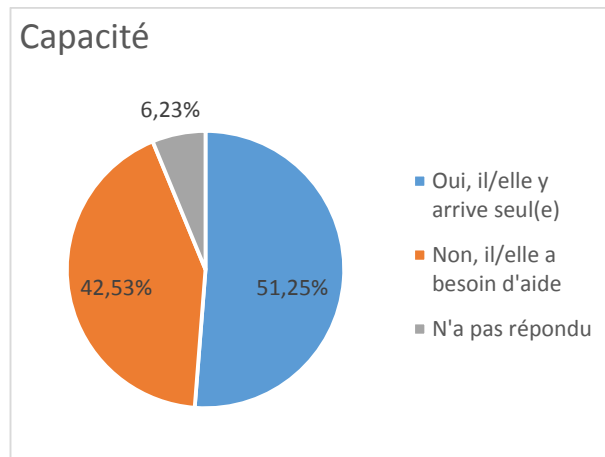


Figure 76 : Proportion des enfants capables/incapables de jouer à des jeux sur écran

3.7.6 Passer ou recevoir des appels au téléphone ou en Skype

Une régression logistique a été calculée pour prédire les *odds* de passer ou recevoir des appels en fonction des six variables énumérées plus haut (âge, genre, revenu du ménage, niveau d'instruction du répondant, taille de la fratrie, âge de l'aîné). L'inclusion des prédicteurs au modèle a suivi une méthode pas à pas ascendante basée sur le changement du rapport de vraisemblance. Les résultats de cette analyse figurent ci-dessous.

Modèle							
X2	dl	p	Pseudo R2 (Nagelkerke)			N	
54,778	8	0,000	0,052			1571	
Coefficients							
	B	E.S.	Wald	dl	p	Odds	
Age de l'enfant	0,183	0,045	16,606	1	0,000	1,201	
Taille de la fratrie	-0,215	0,109	3,848	1	0,050	0,807	
Classe d'âge de l'aîné			9,194	4	0,056		
Classe d'âge de l'aîné (2 vs. 1)	-0,411	0,197	4,376	1	0,036	0,663	
Classe d'âge de l'aîné (3 vs. 1)	-0,512	0,294	3,022	1	0,082	0,600	
Classe d'âge de l'aîné (4 vs. 1)	-1,427	0,532	7,188	1	0,007	0,240	
Classe d'âge de l'aîné (5 vs. 1)	-0,227	0,485	0,220	1	0,639	0,797	
Niveau d'instruction			13,882	2	0,001		
Niveau d'instruction (2 vs. 1)	0,494	0,206	5,742	1	0,017	1,638	
Niveau d'instruction (3 vs. 1)	0,728	0,200	13,229	1	0,000	2,070	
Constante	-1,602	0,237	45,575	1	0,000	0,201	

Tableau 19 : Résultats de l'analyse en régression logistique – Variable dépendante : Passer ou recevoir des appels au téléphone ou en skype

Durant leur première année, les enfants uniques de 3 ans ou moins vivant avec un parent peu instruit ont une probabilité de ne pas passer ou recevoir des appels 4,96 fois supérieure ($= 1 / 0,201$) à celle de pratiquer cette activité. Les *odds* des enfants de pratiquer cette activité sont multipliées par un facteur 1,201 chaque année supplémentaire. Chaque enfant supplémentaire dans la fratrie divise ces mêmes *odds* d'un facteur 1,24 ($= 1 / 0,807$). Les enfants vivant dans une fratrie dont l'aîné a entre 4 et 7 ans voient leurs *odds* de pratiquer cette activité divisées par 1,5 ($= 1 / 0,6$) ; ceux vivant dans une fratrie dont l'aîné a entre 12 et 15 ans, par 4,16. A contrario, si les adultes répondant

pour eux ont un diplôme de l'enseignement supérieur, cela multiplie leurs *odds* de pratiquer cette activité (d'un maximum d'un facteur 2,07 pour les adultes diplômés du 2^{ème} ou 3^{ème} cycle de l'enseignement supérieur).

Nous remarquons que 43,13% des enfants pratiquent l'activité de « passer ou recevoir des appels au téléphone ou en Skype » à partir d'un téléphone (fixe ou GSM non tactile). Par ailleurs, ils sont 31,33 % à utiliser un smartphone.

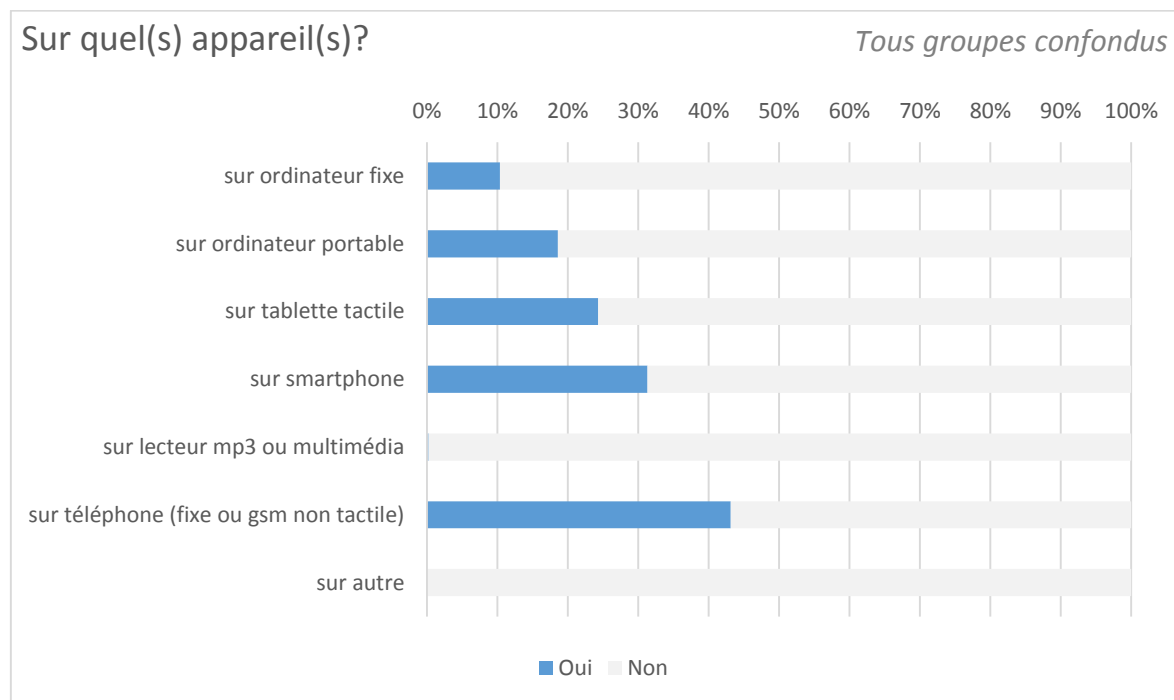


Figure 77 : Distribution des enfants par appareil utilisé pour passer ou recevoir des appels au téléphone ou en skype

Les enfants sont 33,7 % à « passer ou recevoir des appels au téléphone ou en Skype », une ou deux fois par mois. Par ailleurs, ils sont 33,5 % à le faire une ou deux fois par semaine.

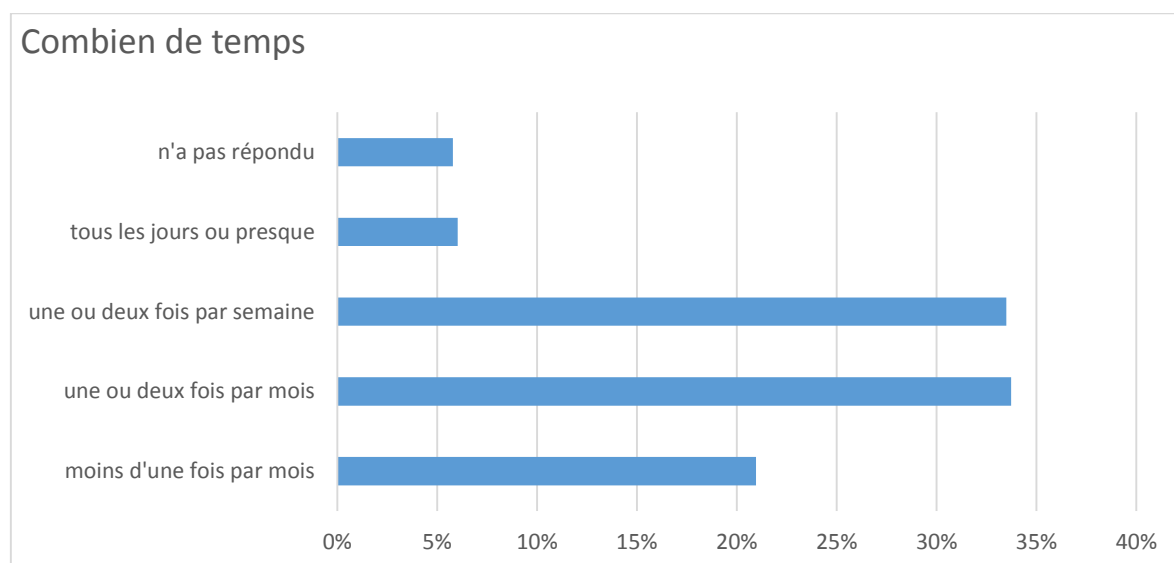


Figure 78 : Distribution des enfants par temps passé à passer ou recevoir des appels au téléphone ou en skype

Nous observons que 84,58 % des enfants pratiquent cette activité de passer ou recevoir des appels uniquement avec des adultes. Par ailleurs, 6,75 % des enfants pratiquent celle-ci accompagné d'adultes ou d'autres enfants. Ils sont également 6,75 % à ne pas avoir précisé leur réponse à cette question.

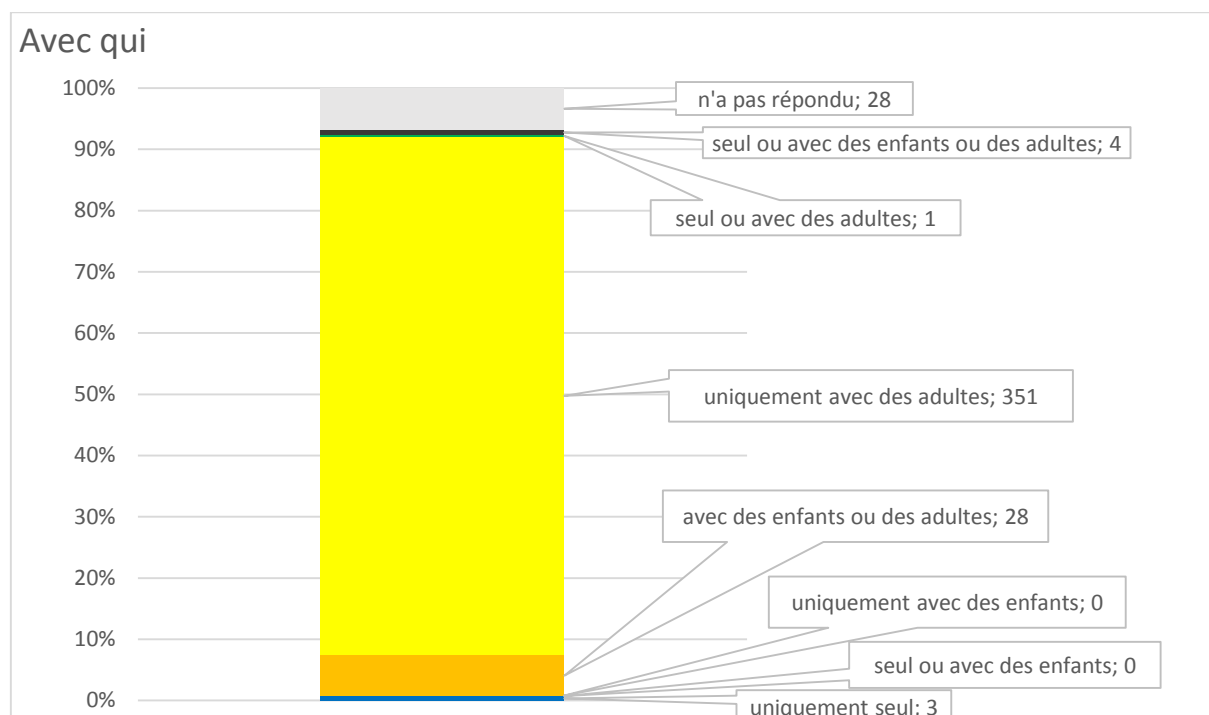


Figure 79 : Distribution des enfants par personnes avec qui ils passent ou reçoivent des appels au téléphone ou en skype

L'assistance donnée aux enfants qui pratiquent cette activité est majoritairement obligatoire puisqu'ils sont 86 % à le déclarer. Une assistance est donnée par les parents seulement lorsque l'un d'eux le souhaite dans 4 % des cas. Notons également que les répondants sont 9 % à n'avoir pas précisé leur réponse à cette question.

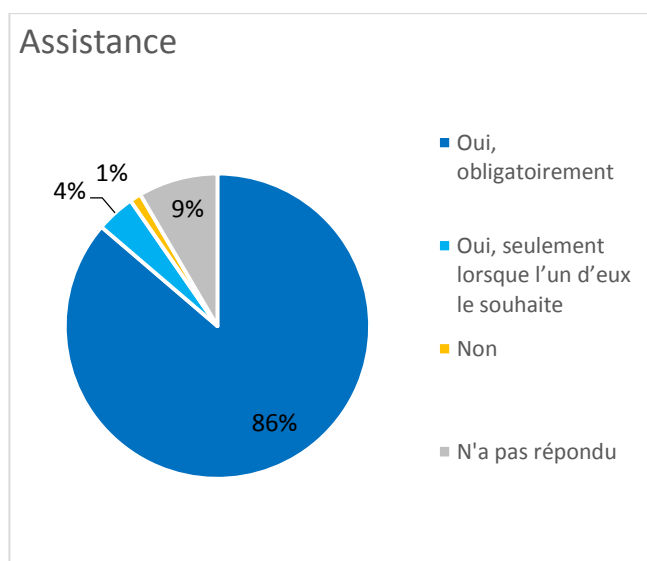


Figure 80 : Distribution des enfants par assistance fournie pour passer ou recevoir des appels au téléphone ou en skype

Nous observons également que 85,54 % des répondants déclarent toujours contrôler cette activité. De plus, ceux-ci ont conscience qu'ils exercent une surveillance. Les répondants sont 7,95 % à toujours contrôler mais sans le dire à leur enfant. Seul 0,48 % ne contrôlent pas cette activité et, 5,78 % des répondants n'ont pas précisé leur réponse à cette question.

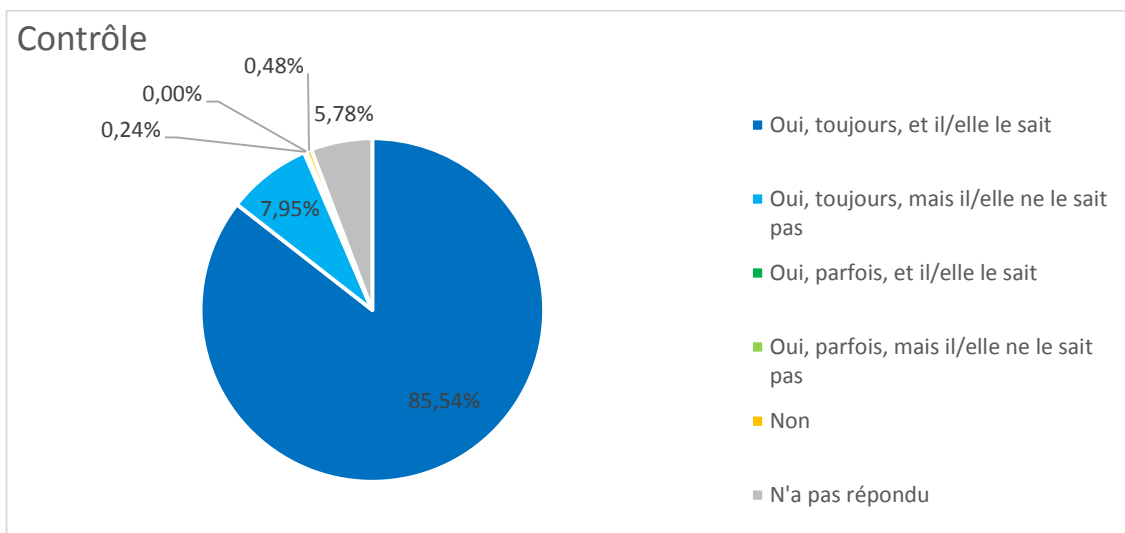


Figure 81 : Distribution des enfants par type de contrôle sur le fait de passer ou recevoir des appels au téléphone ou en skype

Ce graphe nous montre que les enfants pratiquent cette activité principalement par suggestion d'autrui, dans 62,41 % des cas. Seuls 7,95 % des enfants font la demande de passer ou recevoir des appels. Ils sont 21,45 % à pratiquer cette activité à leur demande ou par suggestion d'autrui.

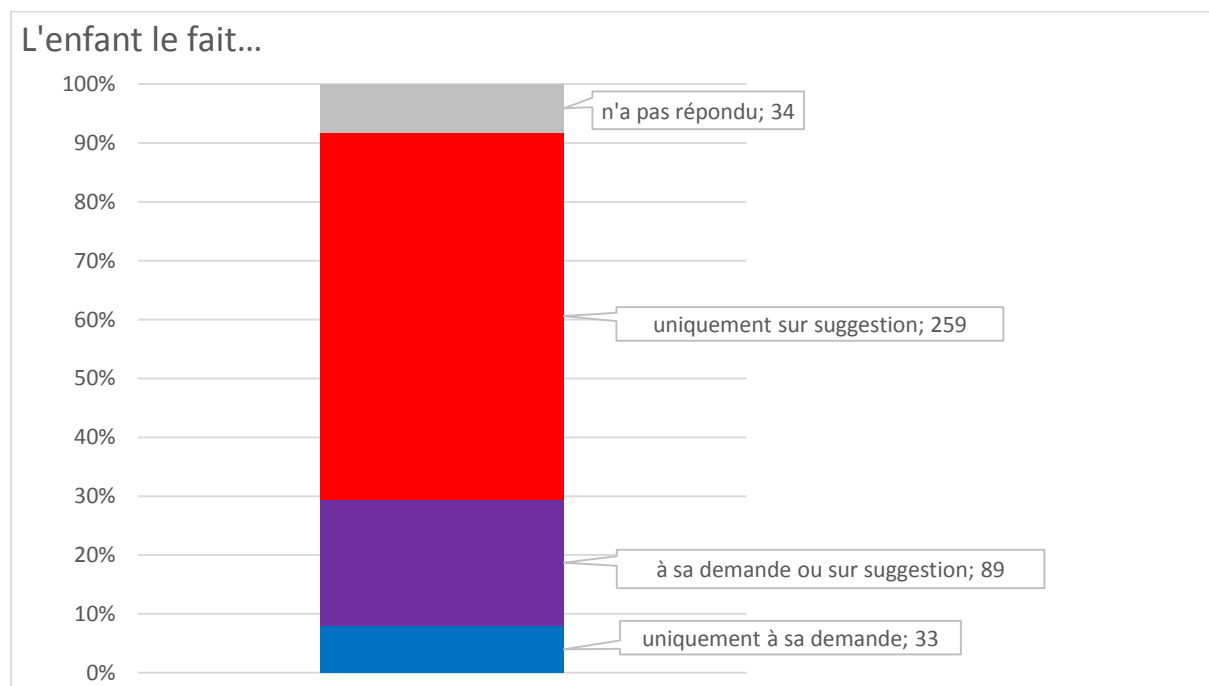


Figure 82 : Distribution des enfants par initiateur de l'activité « passer ou recevoir des appels au téléphone ou en skype »

Ces graphes rendent compte de la capacité des enfants à « passer ou recevoir des appels au téléphone ou en Skype » de manière autonome. Nous remarquons que 90,12 % des enfants n'arrivent pas seuls à téléphoner. Concernant l'usage de Skype, ils sont 94,46 % à avoir besoin d'aide. Nous observons que 9,88 % des enfants sont capables de téléphoner seuls et, 5,54 % d'utiliser Skype sans aucune aide. La majorité des enfants de 0 à 6 ans ne sont donc pas capables de pratiquer cette activité sans aide.

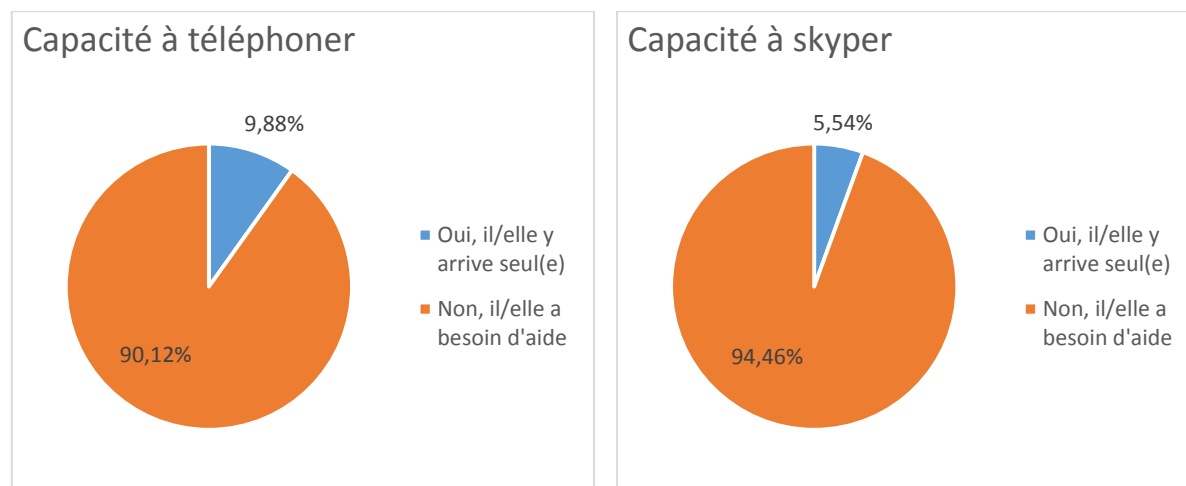


Figure 83 : Proportion des enfants capables/incapables de passer ou recevoir des appels au téléphone ou en skype

3.7.7 Prendre des photos ou filmer

Une régression logistique a été calculée pour prédire les *odds* de prendre des photos ou de filmer en fonction des six variables énumérées plus haut (âge, genre, revenu du ménage, niveau d'instruction du répondant, taille de la fratrie, âge de l'aîné). L'inclusion des prédicteurs au modèle a suivi une méthode pas à pas ascendante basée sur le changement du rapport de vraisemblance. Les résultats de cette analyse figurent ci-dessous.

Modèle							
X ²	dl	p	Pseudo R ² (Nagelkerke)			N	
318,456	1	0,000	0,279			1571	
Coefficients							
	B	E.S.	Wald	dl	p	Odds	
Age de l'enfant	0,628	0,040	248,249	1	0,000	1,874	
Constante	-3,284	0,164	401,027	1	0,000	0,037	

Tableau 20 : Résultats de l'analyse en régression logistique – Variable dépendante : Prendre des photos ou filmer

Durant leur première année, les enfants ont une probabilité de ne pas prendre des photos ou filmer 26,68 fois supérieure ($= 1 / 0,037$) à celle de pratiquer cette activité. Les *odds* des enfants de pratiquer cette activité sont multipliées par un facteur 1,874 chaque année supplémentaire.

Nous remarquons que 50 % des enfants pratiquent l'activité de « prendre des photos ou filmer » à partir d'un appareil photo ou d'une caméra. Cette activité se pratique ensuite à partir de smartphone pour 34,41 % des enfants et, de tablette tactile pour 24,26 % d'entre eux.

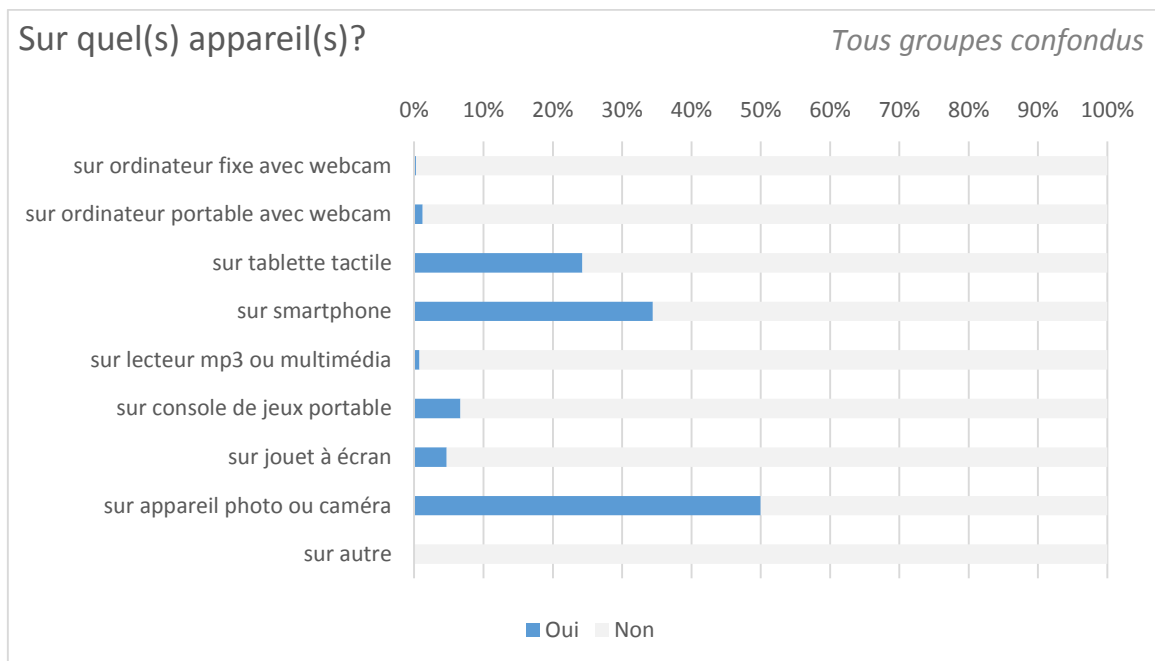


Figure 84 : Distribution des enfants par appareil utilisé pour prendre des photos ou filmer

Le temps que les enfants passent à « prendre des photos ou filmer » se situe, pour 36,4 % d'entre eux, à moins d'une fois par mois. Néanmoins, ils sont 36,1 % à pratiquer cette activité une ou deux fois par mois. Seuls 17,6 % des enfants prennent des photos ou filment une ou deux fois par semaine.

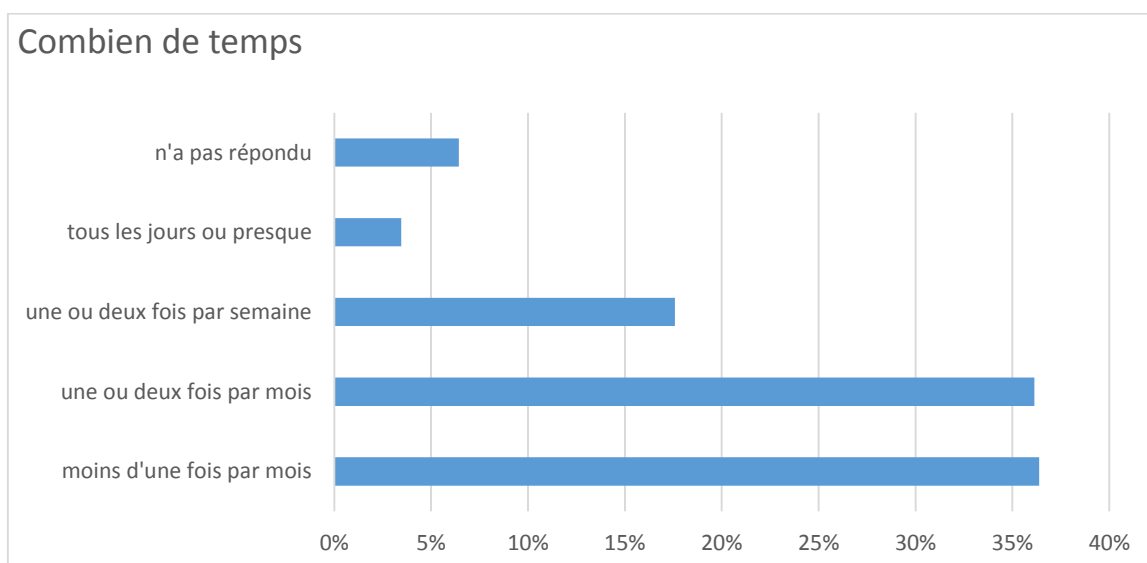


Figure 85 : Distribution des enfants par temps passé à prendre des photos ou filmer

Nous observons que 36,63 % des enfants pratiquent cette activité en présence d'adultes uniquement. Par ailleurs, 18,81 % d'entre eux sont seuls et donc, ils ne sont jamais accompagnés lors de cette activité. Enfin, seulement 12,38 % des enfants se trouvent dans les trois cas de figure possibles : ils sont parfois seuls, parfois accompagnés d'autres enfants ou alors d'adultes.

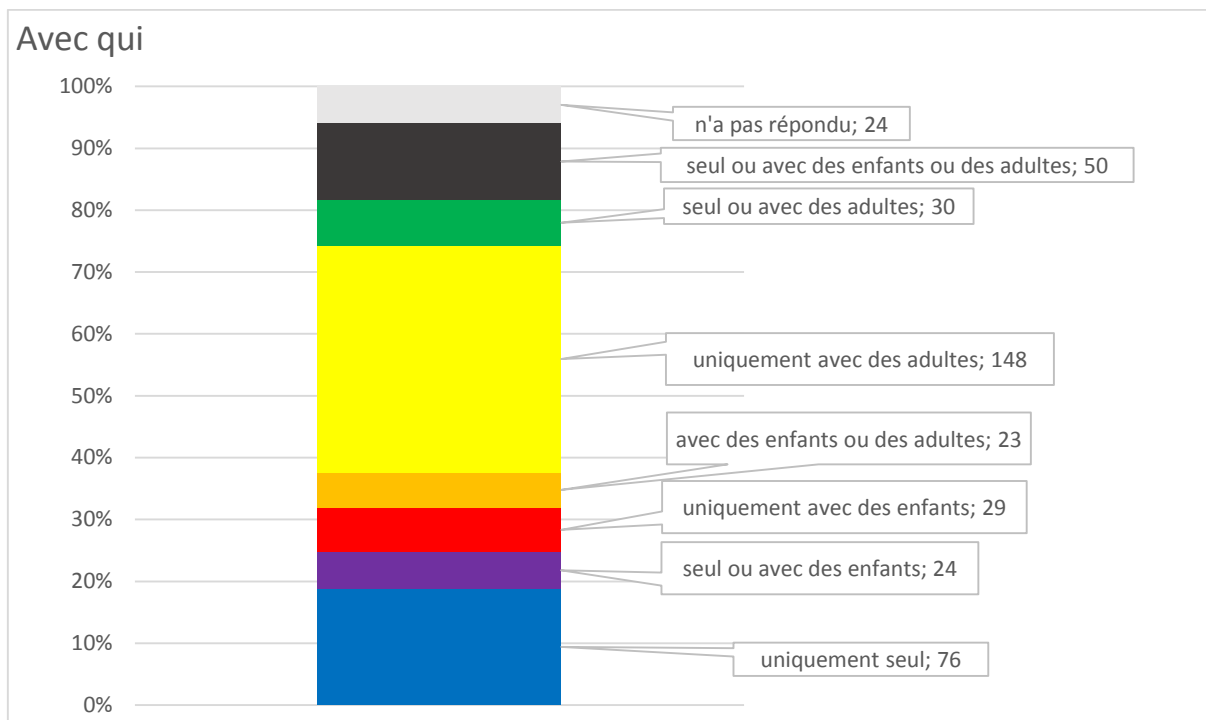


Figure 86 : Distribution des enfants par personnes avec qui ils prennent des photos ou filmer

L'assistance donnée aux enfants qui pratiquent cette activité est majoritairement obligatoire, pour 44 % des répondants. Les parents sont 23 % à fournir une assistance à leurs enfants seulement lorsque l'un d'eux le souhaite. Cependant, 25 % des répondants n'ont pas précisé leur réponse à cette question.

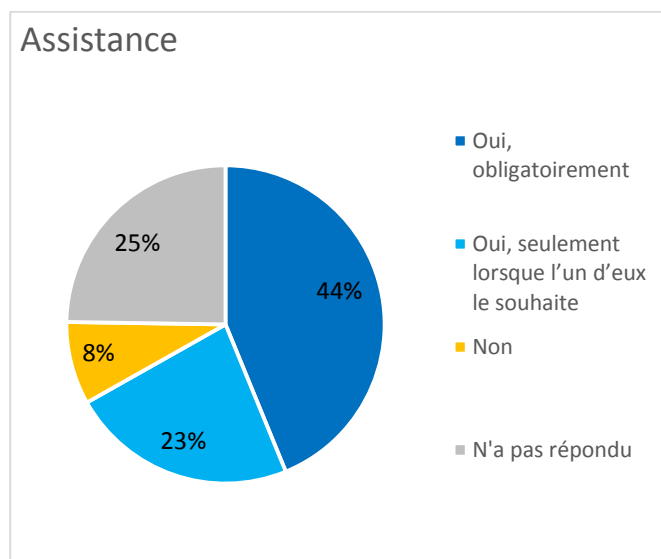


Figure 87 : Distribution des enfants par assistance fournie pour prendre des photos ou filmer

Nous observons que 56,68 % des répondants déclarent toujours contrôler cette activité lorsqu'elle est pratiquée par leurs enfants. De plus, ceux-ci ont conscience qu'ils exercent une surveillance. Les répondants sont 15,59 % à contrôler parfois ce que leurs enfants font, ceux-ci en ont également conscience. Seuls 12,38 % des répondants disent ne pas contrôler cet usage de leurs enfants.

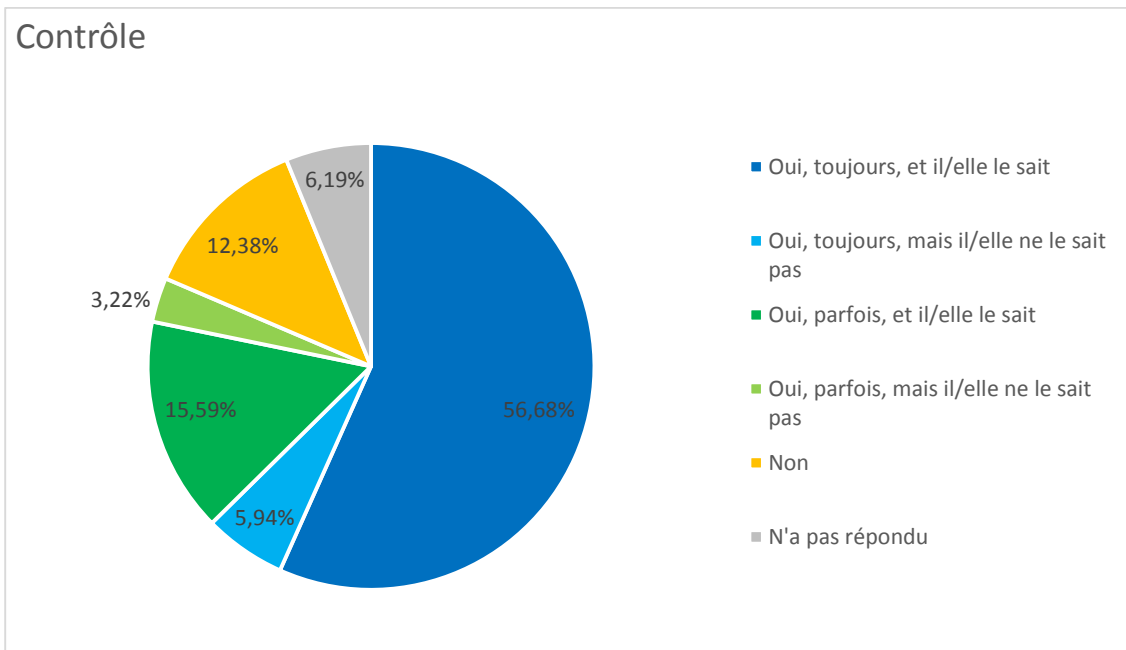


Figure 88 : Distribution des enfants par type de contrôle sur le fait de prendre des photos ou filmer

Ce graphe nous montre que les enfants pratiquent cette activité essentiellement à leur demande, pour 68,32 % d'entre eux. De plus, ils sont 16,09 % à pratiquer cette activité à leur demande ou par suggestion d'autrui. Seuls 8,91 % des enfants réalisent cette activité uniquement par suggestion.

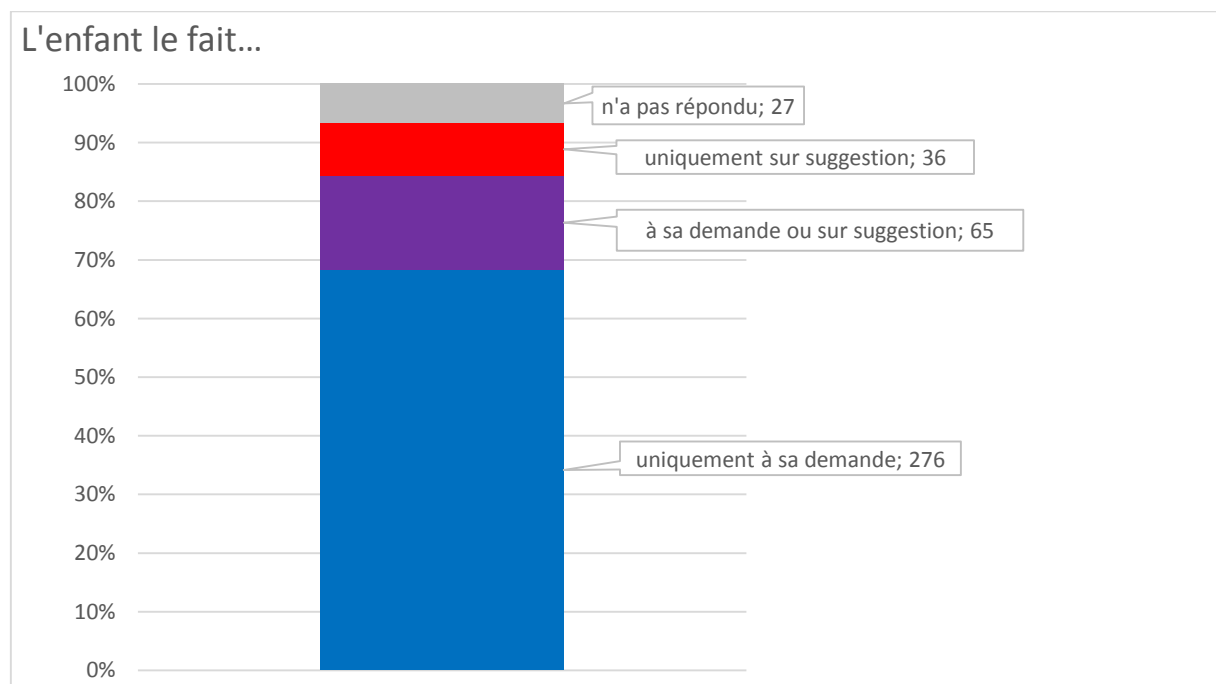


Figure 89 : Distribution des enfants par initiateur de l'activité «prendre des photos ou filmer»

Ces graphes rendent compte de la capacité des enfants à photographier ou filmer de manière autonome. Nous remarquons que 61,14 % des enfants y arrivent seuls contre 32,18 % qui ont besoin d'aide. Par ailleurs, les enfants sont 61,63 % à être capables de filmer de manière autonome contre 31,68 % d'enfants qui ont besoin d'aide. La majorité

des enfants de 0 à 6 ans sont donc capables de prendre des photos seuls mais pas de filmer sans assistance.

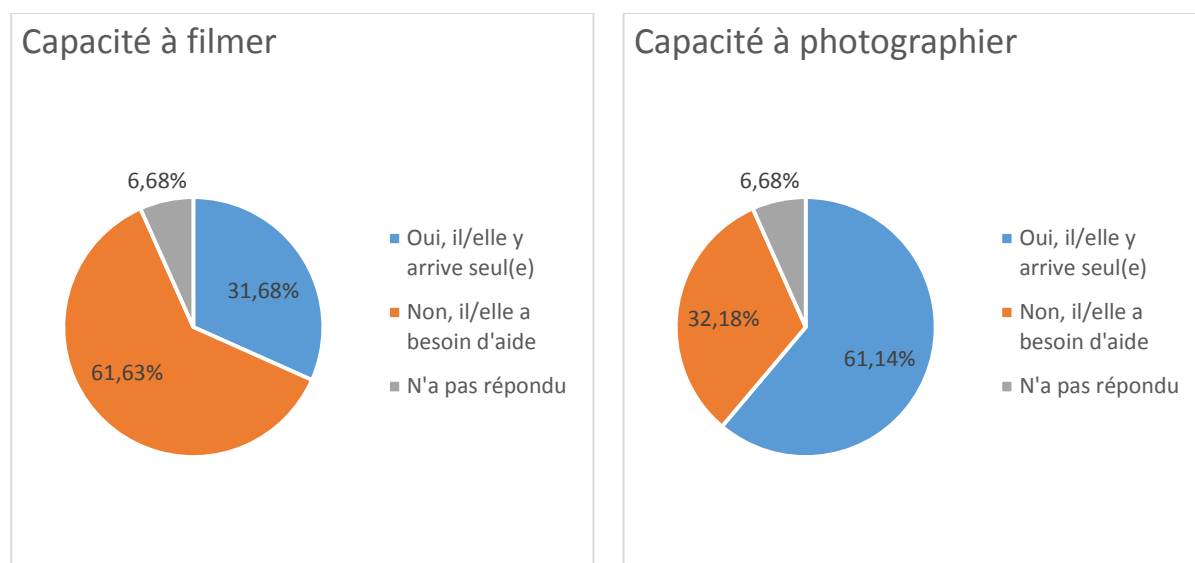


Figure 90 : Proportion des enfants capables/incapables de prendre des photos ou filmer

3.7.8 Chercher et choisir des chansons ou des vidéos sur internet

Une régression logistique a été calculée pour prédire les *odds* de chercher des chansons ou des vidéos sur internet en fonction des six variables énumérées plus haut (âge, genre, revenu du ménage, niveau d'instruction du répondant, taille de la fratrie, âge de l'aîné). L'inclusion des prédicteurs au modèle a suivi une méthode pas à pas ascendante basée sur le changement du rapport de vraisemblance. Les résultats de cette analyse figurent ci-dessous.

Modèle							
X ²	dl	p	Pseudo R ² (Nagelkerke)			N	
79,838	1	0,000	0,076			1571	
Coefficients							
	B	E.S.	Wald	dl	p	Odds	
Age de l'enfant	0,291	0,033	76,119	1	0,000	1,338	
Constante	-2,147	0,126	289,713	1	0,000	0,117	

Tableau 21 : Résultats de l'analyse en régression logistique – Variable dépendante : Chercher et choisir des chansons ou des vidéos sur internet

Durant leur première année, les enfants ont une probabilité de ne pas chercher des chansons ou des vidéos sur internet 8,56 fois supérieure ($= 1 / 0,037$) à celle de pratiquer cette activité. Les *odds* des enfants de pratiquer cette activité sont multipliées par un facteur 1,338 chaque année supplémentaire.

Nous remarquons que 42,86 % des enfants pratiquent l'activité de « chercher et choisir des chansons ou des vidéos sur internet » à partir d'une tablette tactile. Cette activité se pratique ensuite à partir d'un ordinateur portable pour 24,87 % des enfants et, d'un ordinateur fixe pour 21,16 % d'entre eux.

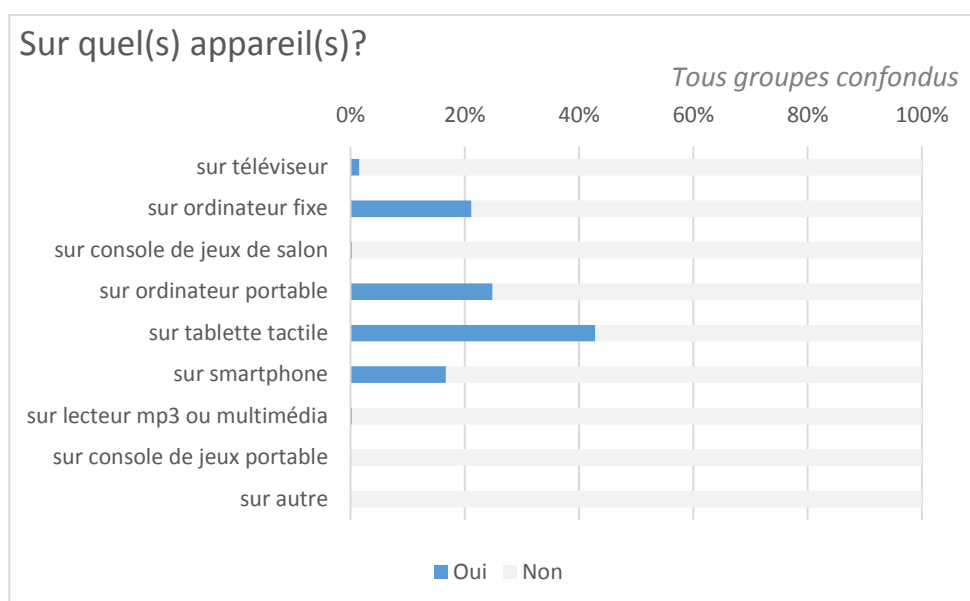


Figure 91 : Distribution des enfants par appareil utilisé pour chercher des chansons ou des vidéos sur internet

Cette activité semble fréquente puisque le temps que les enfants passent à la pratiquer se situe, pour 33,0 % d'entre eux, à une ou deux fois par semaine tandis que 12,7 % la réalise tous les jours ou presque. Ils sont 25,9 % à la pratiquer une ou deux fois par mois et, 18,5 % moins d'une fois par mois.

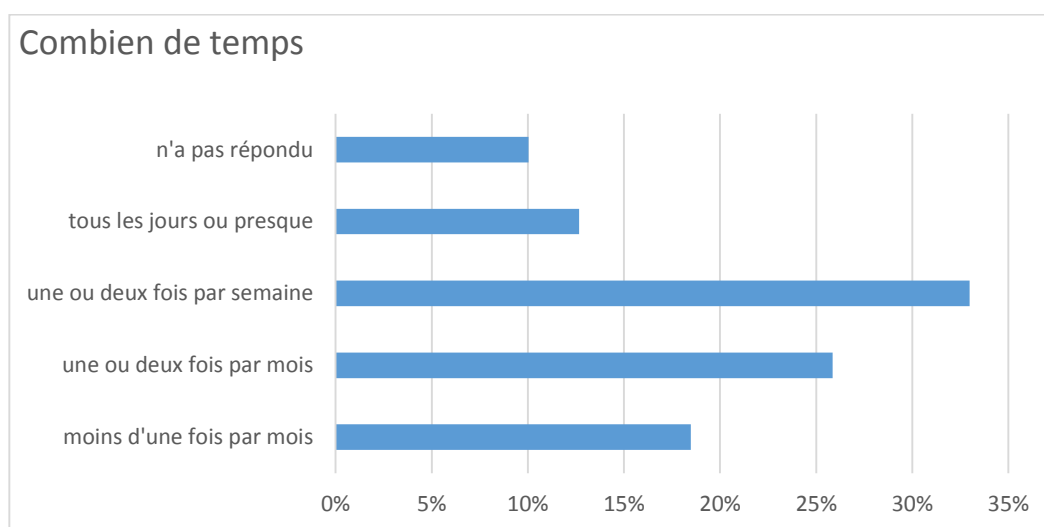


Figure 92 : Distribution des enfants par temps passé à chercher des chansons ou des vidéos sur internet

Nous observons que les enfants pratiquent majoritairement cette activité avec des adultes. Ils sont 58,2 % à être accompagnés uniquement d'adultes et, 8,47 % à être accompagnés d'enfants ou d'adultes. Les enfants sont 4,76 % à pratiquer seuls cette activité. Par ailleurs, 3,97 % des enfants pratiquent celle-ci seuls, accompagnés d'adultes ou d'autres enfants.

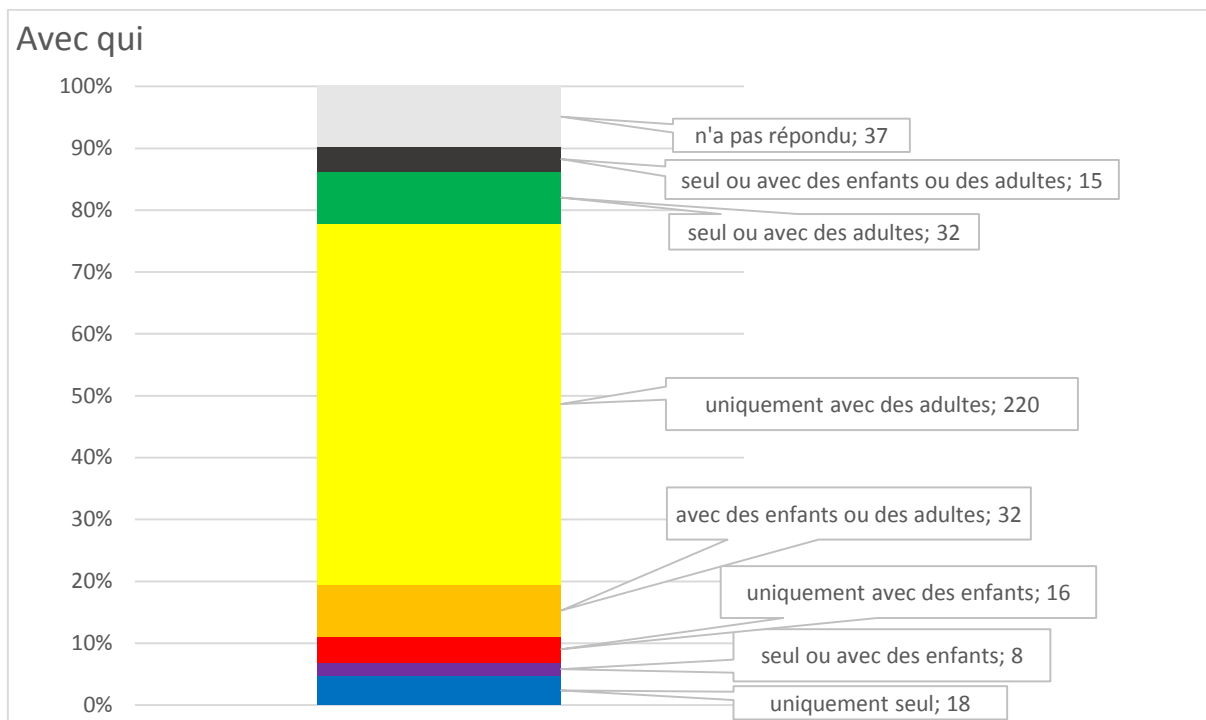


Figure 93 : Distribution des enfants par personnes avec qui ils cherchent des chansons ou des vidéos sur internet

L'assistance donnée aux enfants qui pratiquent cette activité est obligatoire dans 68 % des cas. Les parents sont 14 % à assister leurs enfants seulement lorsque l'un d'eux le souhaite. Enfin, 16 % des répondants n'ont pas précisé leur réponse à cette question.

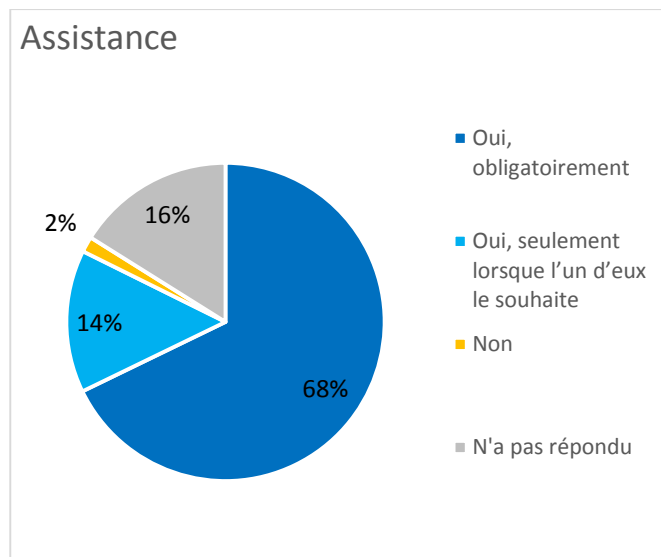


Figure 94 : Distribution des enfants par assistance fournie pour chercher des chansons ou des vidéos sur internet

Nous observons que 77,04 % des répondants déclarent toujours contrôler cette activité lorsqu'elle est pratiquée par leurs enfants. De plus, ceux-ci ont conscience qu'ils exercent une surveillance. Les répondants sont 6,33 % à parfois contrôler leurs enfants et ils en ont conscience. Ils sont 9,50 % également à n'avoir pas précisé leur réponse à cette question.

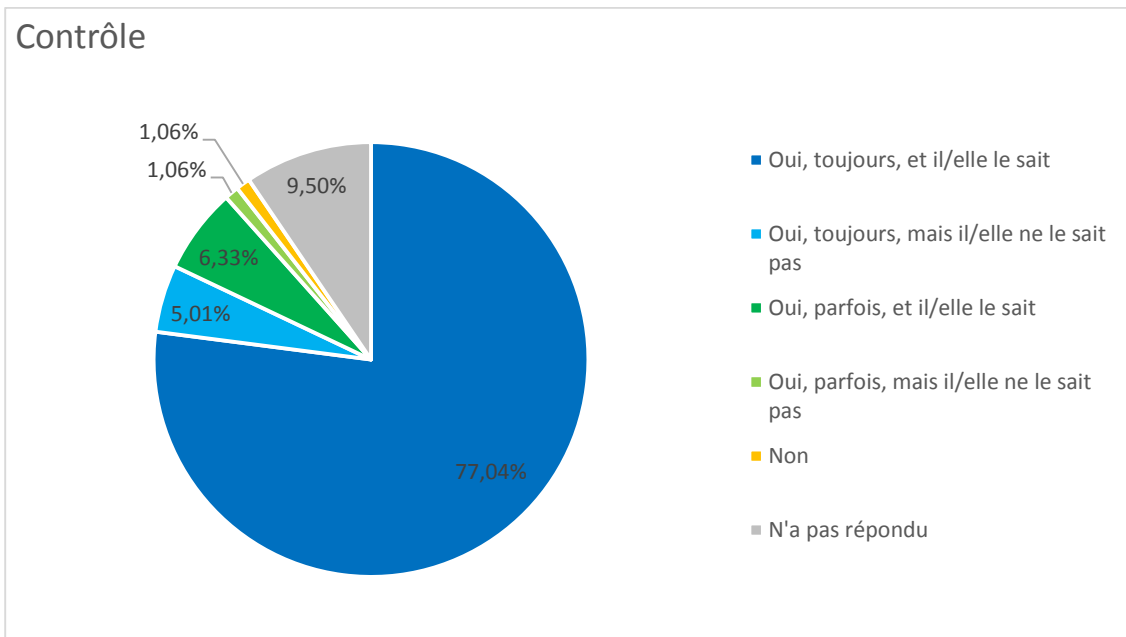


Figure 95 : Distribution des enfants par type de contrôle sur le fait de chercher des chansons ou des vidéos sur internet

Nous observons que les enfants pratiquent cette activité principalement à leur demande uniquement, ils sont 51,06 % dans ce cas. Ils sont 25,66 % à « chercher et choisir des chansons ou des vidéos sur internet » à leur demande ou par suggestion d'autrui. Tandis qu'ils sont 12,17 % à uniquement pratiquer cette activité sur suggestion. Nous comptabilisons 11,11 % de réponses indéterminées par les répondants.

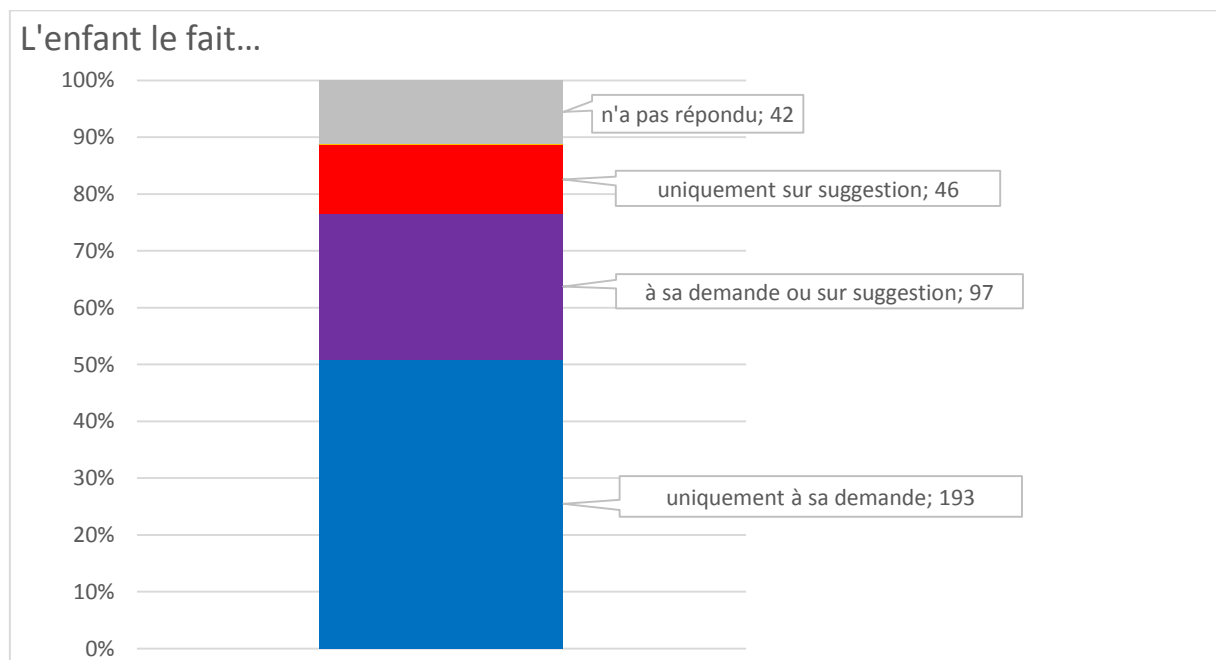


Figure 96 : Distribution des enfants par initiateur de l'activité « chercher des chansons ou des vidéos sur internet »

Ce graphe rend compte de la capacité des enfants à « chercher et choisir des chansons ou des vidéos sur internet » de manière autonome. Nous remarquons que 71,77 % des enfants ont besoin d'aide afin de pratiquer cette activité. Ils sont 18,47 % à y parvenir

seuls. Nous remarquons que 9,76 % des répondants n'ont pas précisé leur réponse à cette question.

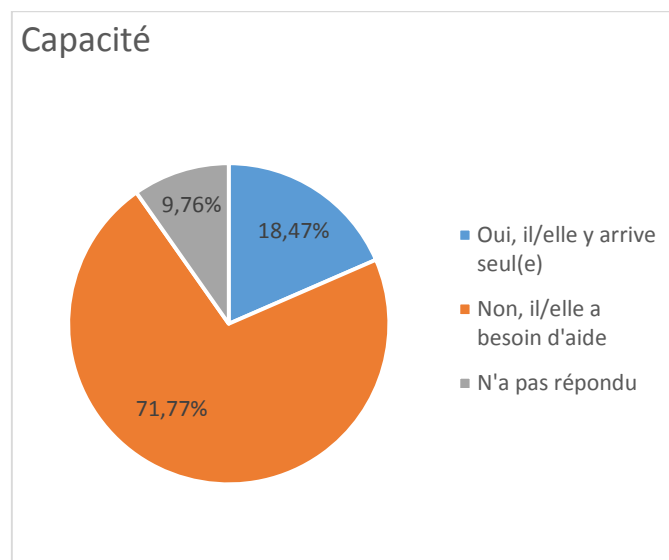


Figure 97 : Proportion des enfants capables/incapables de chercher des chansons ou des vidéos sur internet

3.7.9 Dessiner ou colorier sur écran

Une régression logistique a été calculée pour prédire les *odds* de dessiner ou colorier sur écran en fonction des six variables énumérées plus haut (âge, genre, revenu du ménage, niveau d'instruction du répondant, taille de la fratrie, âge de l'aîné). L'inclusion des prédicteurs au modèle a suivi une méthode pas à pas ascendante basée sur le changement du rapport de vraisemblance. Les résultats de cette analyse figurent ci-dessous.

Modèle							
X ²	dl	p	Pseudo R ² (Nagelkerke)			N	
276,016	4	0,000	0,254			1571	
Coefficients							
	B	E.S.	Wald	dl	p	Odds	
Age de l'enfant	0,579	0,041	203,868	1	0,000	1,783	
Genre de l'enfant	0,600	0,140	18,427	1	0,000	1,823	
Niveau d'instruction			12,721	2	0,002		
Niveau d'instruction (2 vs. 1)	-0,731	0,205	12,704	1	0,000	0,481	
Niveau d'instruction (3 vs. 1)	-0,503	0,195	6,662	1	0,010	0,605	
Constante	-3,079	0,227	184,499	1	0,000	0,046	

Tableau 22 : Résultats de l'analyse en régression logistique – Variable dépendante : Dessiner ou colorier sur écran

Durant leur première année, les garçons vivant avec un parent peu instruit ont une probabilité de ne pas dessiner ou colorier sur écran 21,74 fois supérieure (= 1 / 0,046) à celle de pratiquer cette activité. Les *odds* des enfants de pratiquer cette activité sont multipliées par un facteur 1,783 chaque année supplémentaire. Le fait d'être une fille multiplie ces mêmes *odds* par 1,823. A contrario, si les adultes répondant pour eux ont un diplôme de l'enseignement supérieur, cela divise leurs *odds* de pratiquer cette activité (d'un maximum d'un facteur 2 (= 1 / 0,503) pour les adultes diplômés du 1^{er} cycle de l'enseignement supérieur).

Nous remarquons que 63,59 % des enfants pratiquent l'activité de « dessiner ou colorier sur écran » à partir d'une tablette tactile.

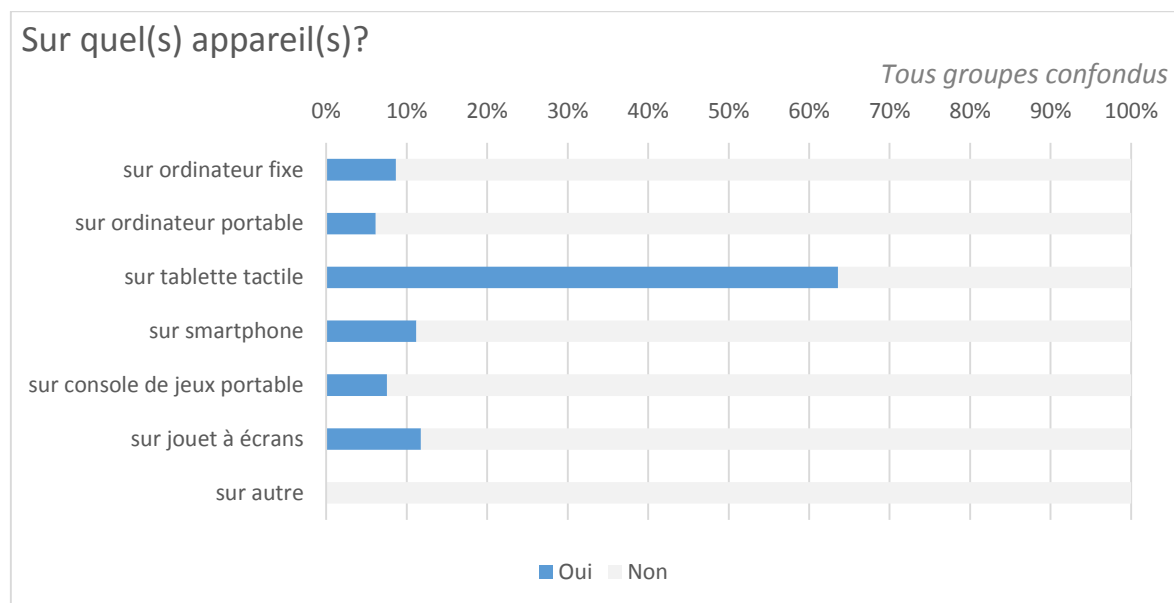


Figure 98 : Distribution des enfants par appareil utilisé pour dessiner ou colorier sur écran

Le temps que les enfants passent à « dessiner ou colorier sur écran » se situe, pour 80,4 % d'entre eux, à moins d'une heure par semaine.

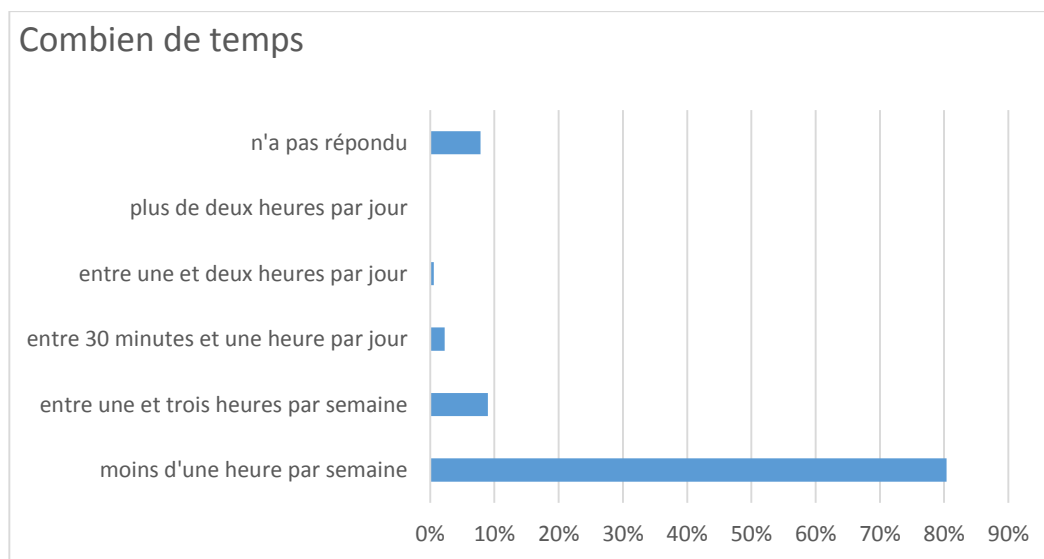


Figure 99 : Distribution des enfants par temps passé à dessiner ou colorier sur écran

Nous observons que 45,66 % des enfants pratiquent cette activité seuls. Par ailleurs, 14,57 % des enfants pratiquent celle-ci accompagné d'adultes uniquement. Enfin, 7,28 % des enfants se trouvent dans les trois cas de figure possibles : ils sont parfois seuls, parfois accompagnés d'autres enfants ou alors d'adultes.

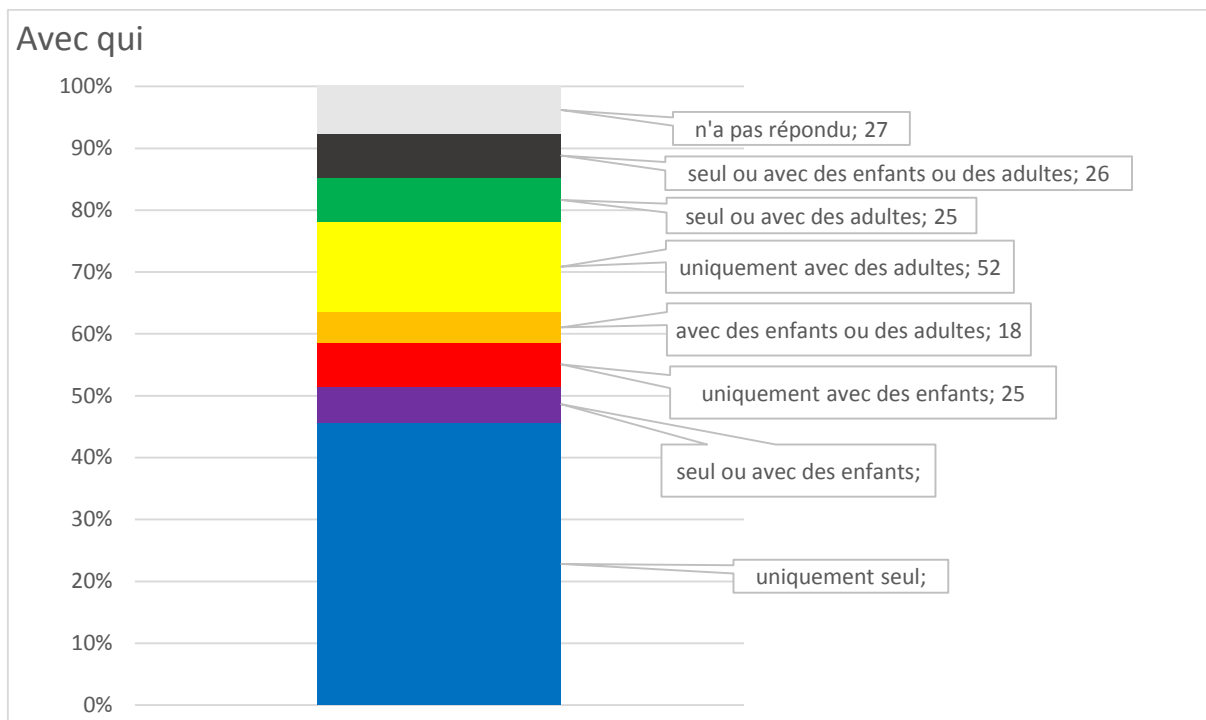


Figure 100 : Distribution des enfants par personnes avec qui ils dessinent ou colorier sur écran

Les répondants sont 54 % à avoir donné une réponse « indéterminée » à cette question concernant l'assistance donnée aux enfants qui pratiquent cette activité. Seuls 21 % d'entre eux déclarent leur fournir une assistance obligatoire et, 20 % seulement lorsque l'un d'eux le souhaite.

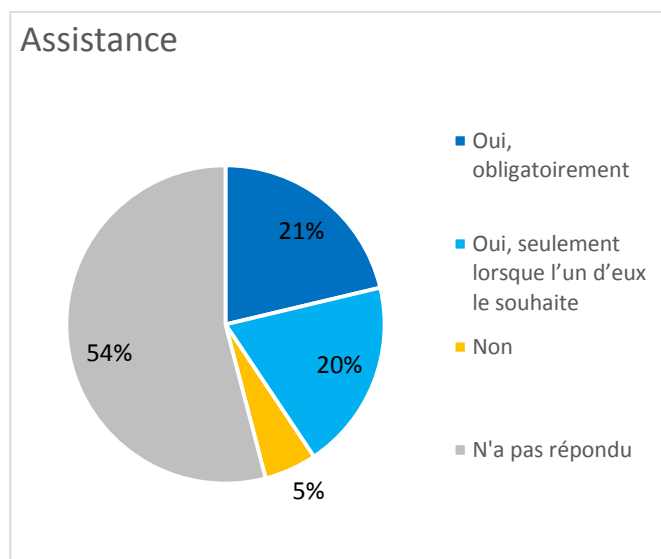


Figure 101 : Distribution des enfants par assistance fournie pour dessiner ou colorier sur écran

Nous observons que 50,98 % des répondants déclarent toujours contrôler cette activité lorsqu'elle est pratiquée par leurs enfants. De plus, ceux-ci ont conscience qu'ils exercent une surveillance. Les répondants sont 19,05 % à contrôler parfois ce que leurs enfants font, ceux-ci en ont également conscience. Ils sont 14,85 % des répondants à ne pas contrôler cet usage de leur enfant.

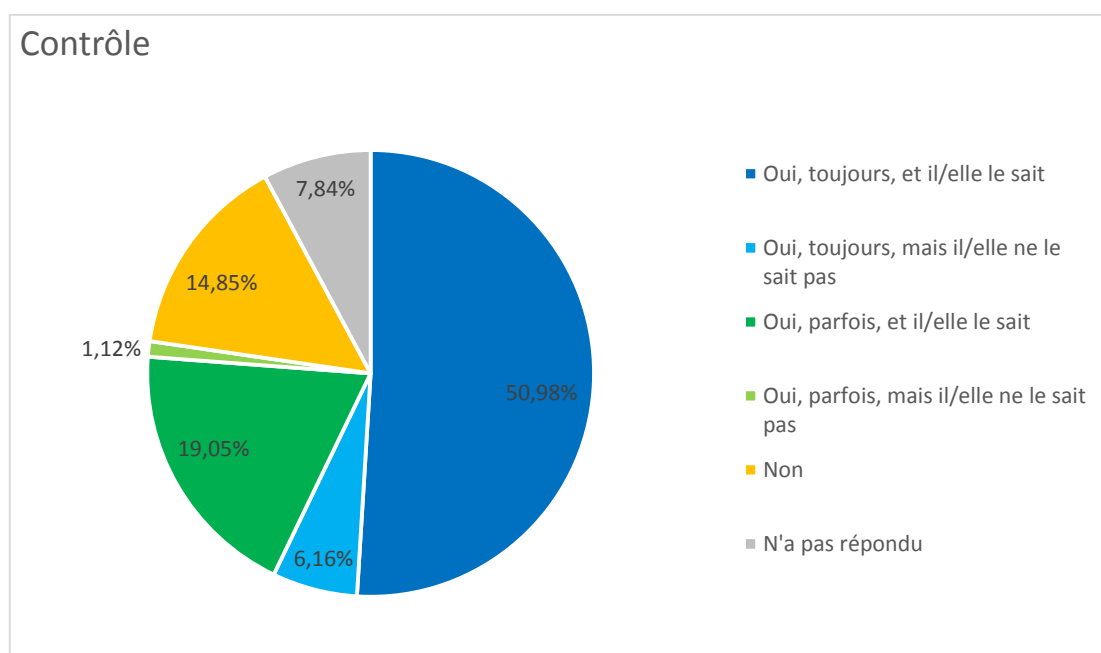


Figure 102 : Distribution des enfants par type de contrôle sur le fait de dessiner ou colorier sur écran

Ce graphe nous montre que les enfants pratiquent cette activité essentiellement à leur demande, pour 72,27 % d'entre eux. De plus, ils sont 10,92 % à pratiquer cette activité à leur demande ou par suggestion d'autrui. Et, 9,24 % des enfants réalisent cette activité seulement par suggestion.

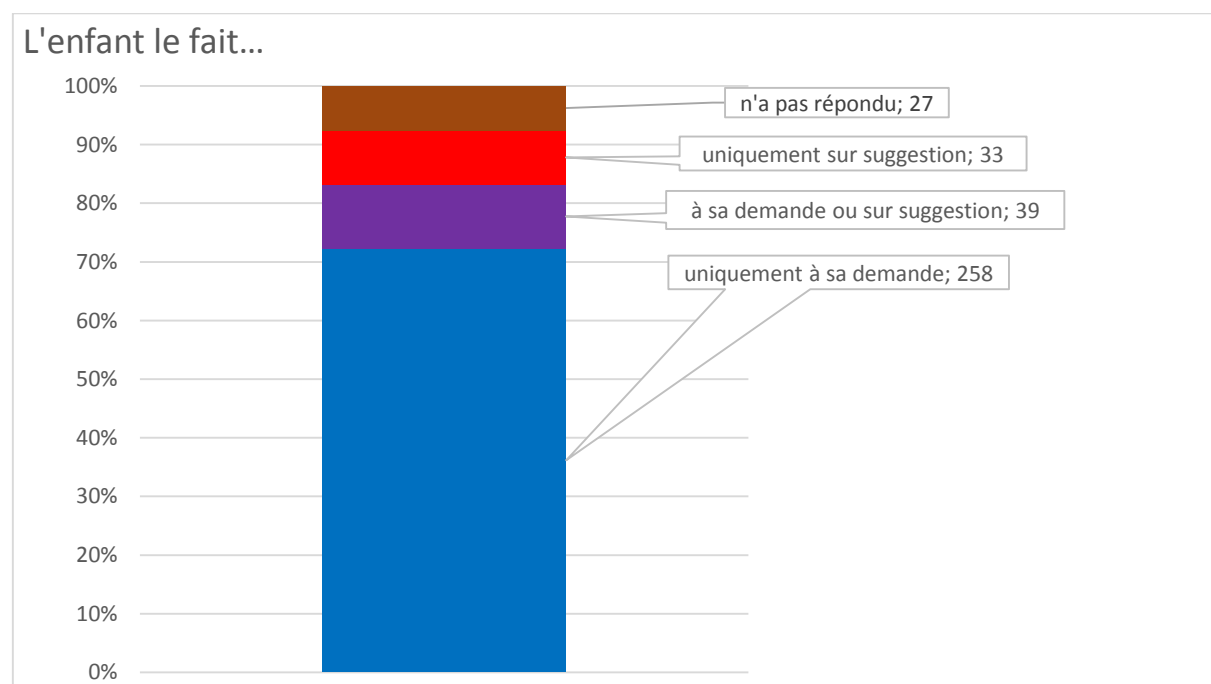


Figure 103 : Distribution des enfants par initiateur de l'activité «dessiner ou colorier sur écran»

Ce graphe rend compte de la capacité des enfants à dessiner ou colorier de manière autonome. Nous remarquons que 61,62 % des enfants y arrivent seuls contre 30,53 % qui ont besoin d'aide. La majorité des enfants de 0 à 6 ans sont donc capables de dessiner ou colorier sans aide d'autrui.

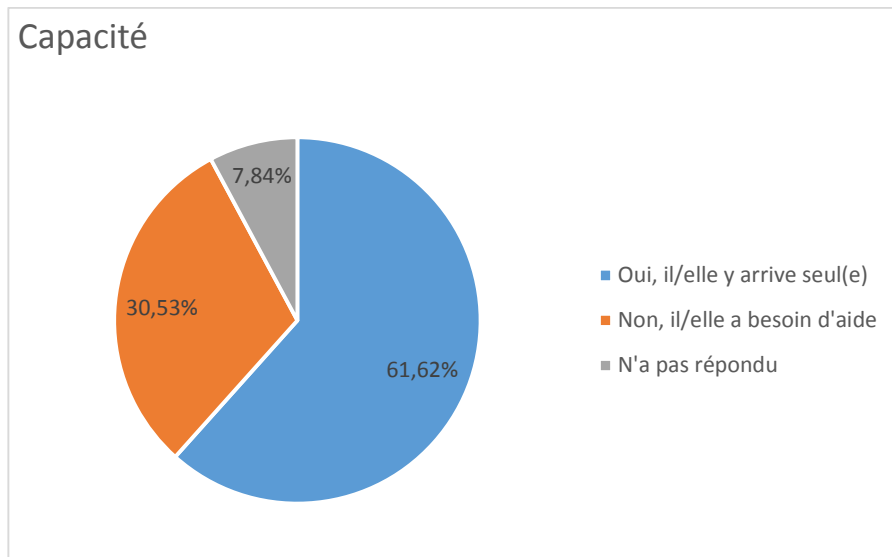


Figure 104 : Proportion des enfants capables/incapables de dessiner ou colorier sur écran

3.7.10 Jouer et dessiner sans écran

Certaines activités se pratiquent sur les écrans mais également sur d'autres supports. Ainsi, jouer peut se faire sans écran tout comme dessiner ou colorier. Ce graphe nous montre le temps que passent les enfants à « jouer ou à dessiner sans écran ».

Concernant l'activité de « dessiner ou colorier sans écran », nous remarquons que 31,6 % des enfants passent entre une et trois heures par semaine à dessiner. Ils sont 21,0 % à dessiner entre 30 minutes et une heure par jour ou, moins d'une heure par semaine. Cette activité est donc pratiquée régulièrement par les enfants contrairement à l'activité de « dessiner ou colorier sur écran ». En effet, les enfants y sont majoritairement occupés moins d'une heure par semaine.

Concernant l'activité de « jouer sans écran », les enfants sont 53,4 % à jouer plus de deux heures par jour. De plus, ils sont 21,4 % à jouer entre une et deux heures par jour. Ces résultats sont plus significatifs que ceux relatifs à l'activité de « jouer à des jeux sur écran ». En effet, les enfants jouent en général seulement quelques heures par semaine.

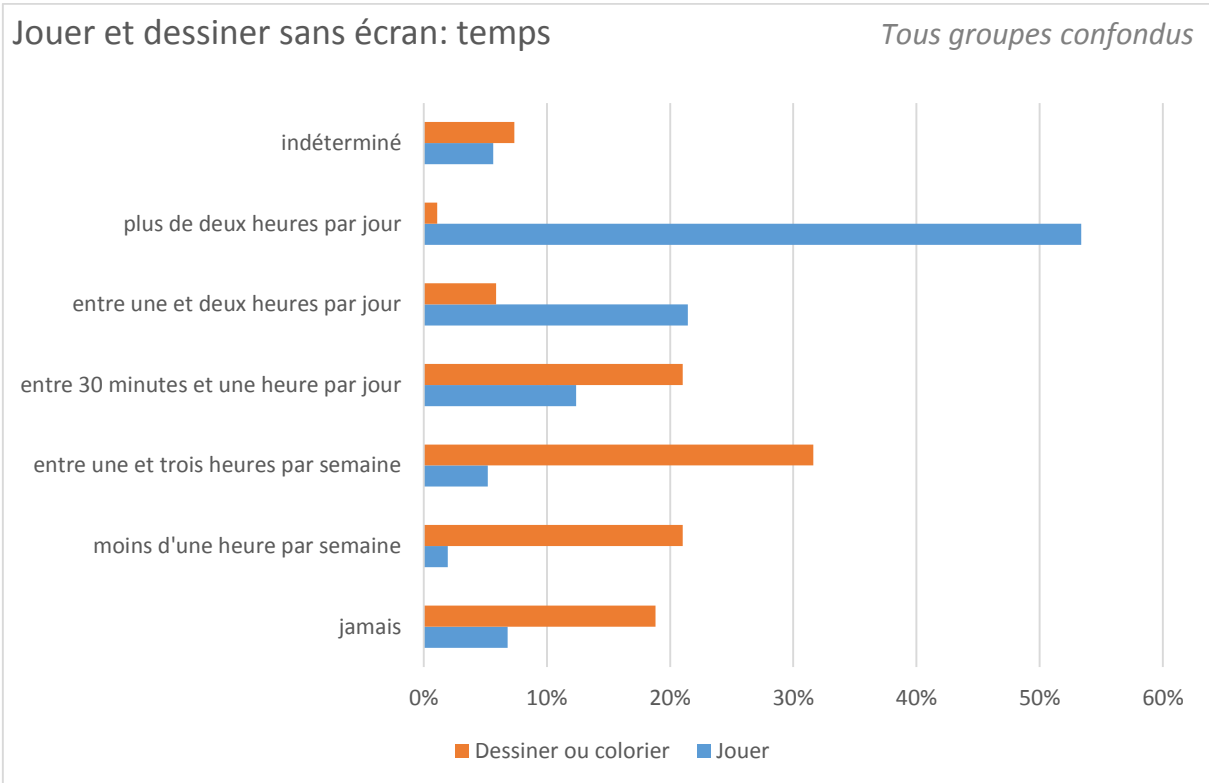


Figure 105 : Distribution des enfants par temps passé à dessiner et colorier ou jouer sans écran

Tout comme pour les jeux pratiqués sur écran, les répondants étaient interrogés sur la valeur éducative des jeux menés sans écran par leurs enfants. Nous observons que 80,8 % des répondants considèrent essentiellement ceux-ci comme autant divertissants qu'éducatifs. Seulement 7,2 % d'entre eux estiment que ces jeux sont principalement divertissants et 8,3 % déclarent que ceux-ci sont principalement éducatifs.

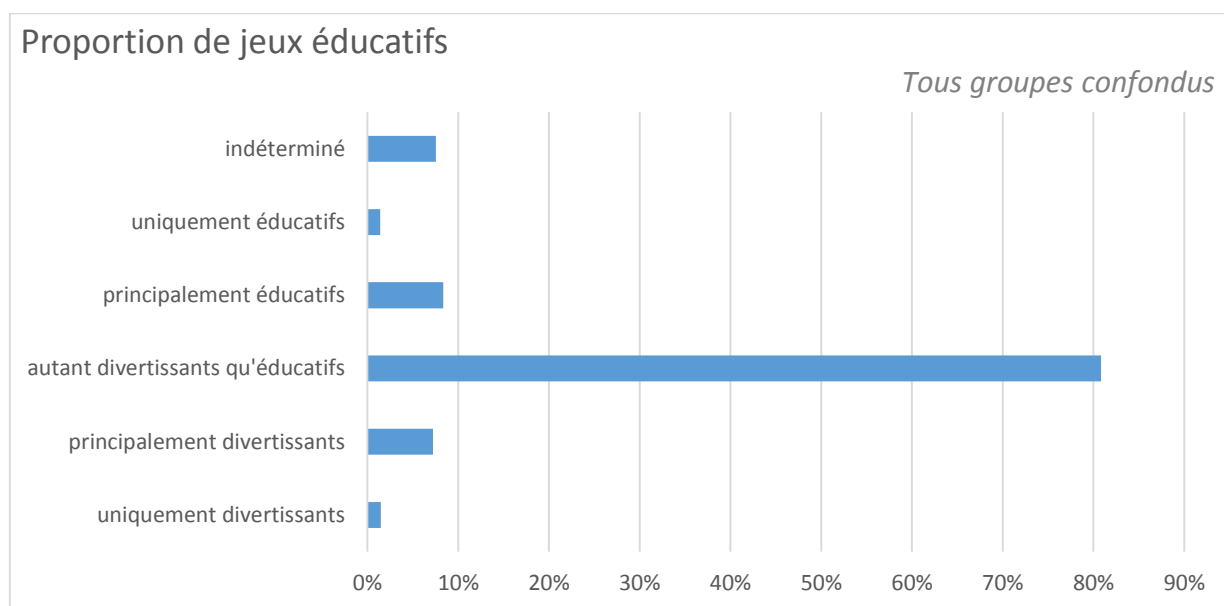


Figure 106 : Distribution des enfants par proportion de temps passé à jouer à des jeux éducatifs sans écran

3.7.11 Chercher et choisir des chansons ou des vidéos dans une médiathèque virtuelle

Une régression logistique a été calculée pour prédire les *odds* de chercher des chansons ou des vidéos dans une médiathèque virtuelle en fonction des six variables énumérées plus haut (âge, genre, revenu du ménage, niveau d'instruction du répondant, taille de la fratrie, âge de l'aîné). L'inclusion des prédicteurs au modèle a suivi une méthode pas à pas ascendante basée sur le changement du rapport de vraisemblance. Les résultats de cette analyse figurent ci-dessous.

Modèle							
X ²	dl	p	Pseudo R ² (Nagelkerke)			N	
80,366	1	0,000	0,096			1571	
Coefficients							
	B	E.S.	Wald	dl	p	Odds	
Age de l'enfant	0,377	0,044	73,783	1	0,000	1,458	
Constante	-3,227	0,182	314,413	1	0,000	0,040	

Tableau 23 : Résultats de l'analyse en régression logistique – Variable dépendante : Chercher et choisir des chansons ou des vidéos dans une médiathèque virtuelle

Durant leur première année, les enfants ont une probabilité de ne pas chercher des chansons ou des vidéos dans une médiathèque virtuelle 25,2 fois supérieure (= 1 / 0,04) à celle de pratiquer cette activité. Les *odds* des enfants de pratiquer cette activité sont multipliées par un facteur 1,458 chaque année supplémentaire.

Nous remarquons que les enfants utilisent essentiellement une tablette tactile pour cette activité, qui consiste à « chercher et choisir des chansons ou des vidéos dans une médiathèque virtuelle », car ils sont 44,39 % dans ce cas. Ensuite vient le smartphone qui est utilisé par 21,5 % des enfants.

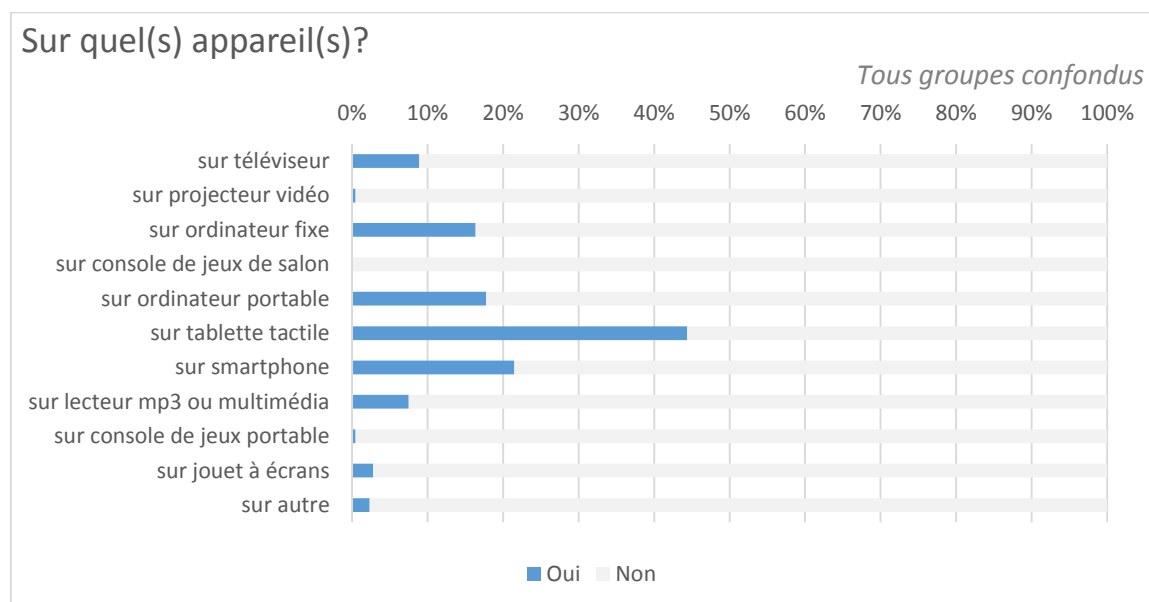


Figure 107 : Distribution des enfants par appareil utilisé pour chercher des chansons ou des vidéos dans une médiathèque virtuelle

Cette activité semble être pratiquée toutes les semaines. Le temps que les enfants y passent se situe, pour 36,9 % d'entre eux, à une ou deux fois par semaine. Et 10,7 % tous

les jours ou presque. Tandis que par mois, ils sont 25,7 % à la pratiquer une ou deux fois par mois et 17,3 % moins d'une fois par mois.

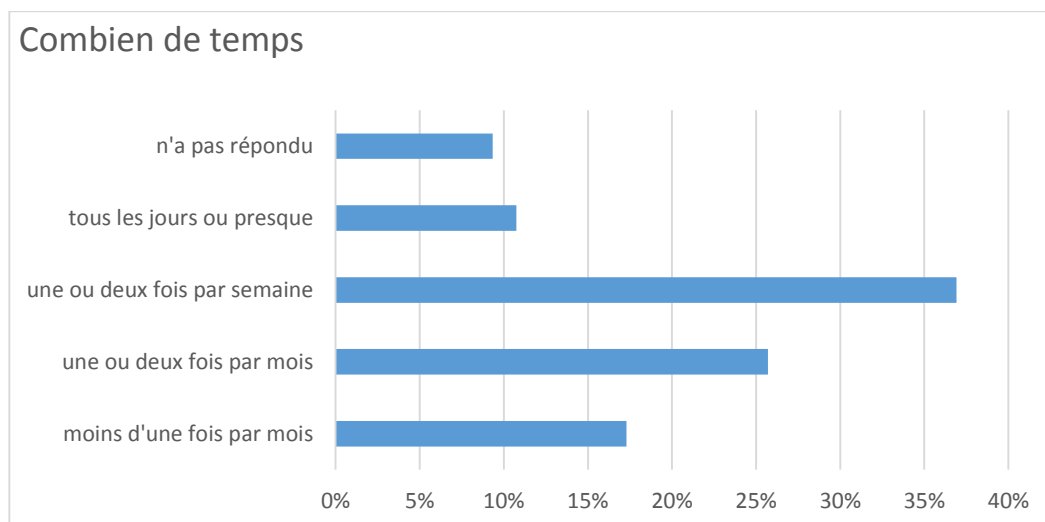


Figure 108 : Distribution des enfants par temps passé à chercher des chansons ou des vidéos dans une médiathèque virtuelle

Nous observons que les enfants pratiquent majoritairement cette activité uniquement avec des adultes. Ils sont 51,87 % dans ce cas. Les enfants sont 9,81 % à pratiquer seuls cette activité. Par ailleurs, 9,35 % des enfants pratiquent celle-ci seuls, accompagnés d'adultes ou d'autres enfants.

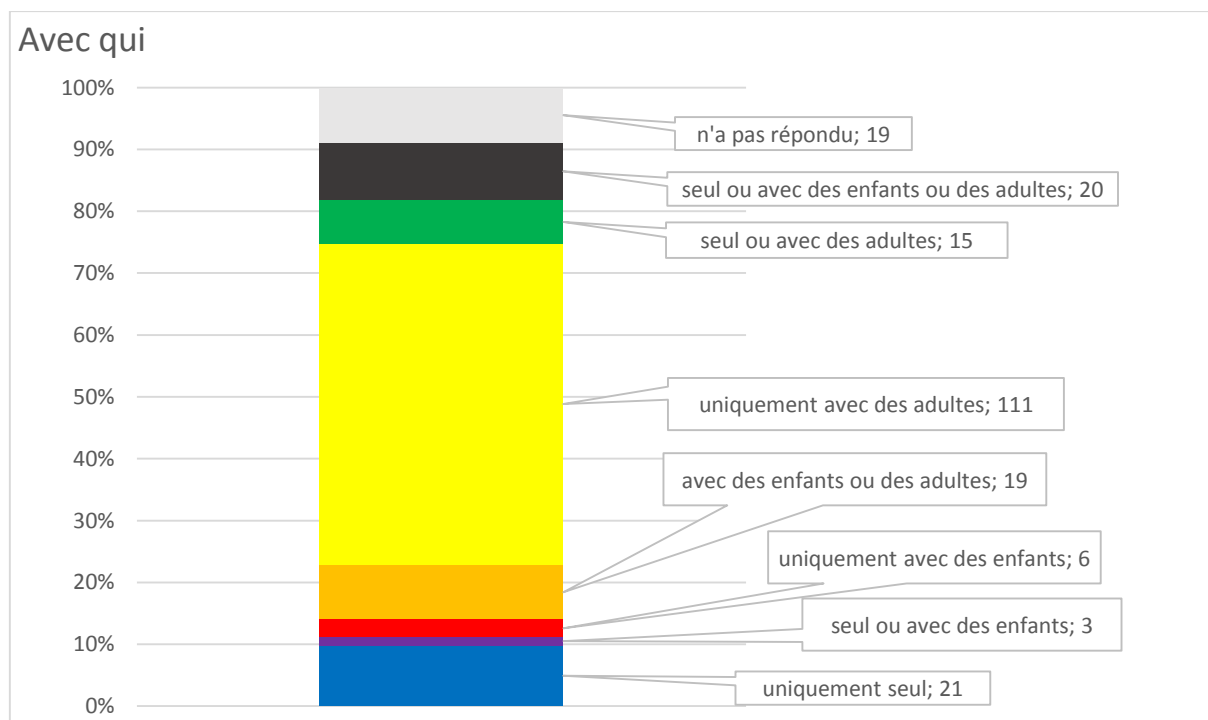


Figure 109 : Distribution des enfants par personnes avec qui ils cherchent des chansons ou des vidéos dans une médiathèque virtuelle

L'assistance donnée aux enfants qui pratiquent cette activité est obligatoire dans 57 % des cas. Les parents sont 20 % à assister leurs enfants seulement lorsque l'un d'eux le souhaite. Enfin, 20 % des répondants n'ont pas précisé leur réponse à cette question.

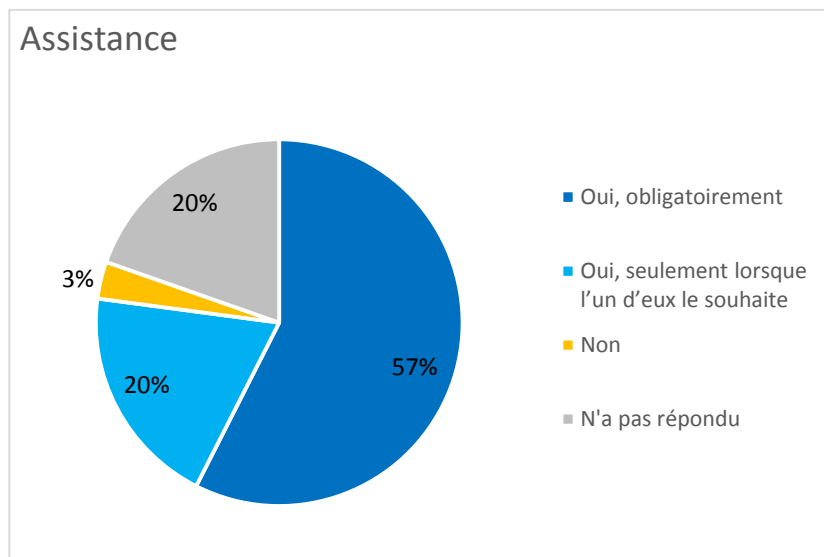


Figure 110 : Distribution des enfants par assistance fournie pour chercher des chansons ou des vidéos dans une médiathèque virtuelle

Nous observons que 73,36 % des répondants déclarent toujours contrôler cette activité lorsqu'elle est pratiquée par leurs enfants. De plus, ceux-ci ont conscience qu'ils exercent une surveillance. Nous observons que 8,88 % des répondants contrôlent parfois cette activité, et leurs enfants en ont conscience. Ils sont 8,41 % à n'avoir pas précisé leur réponse à cette question. Seuls 4 % des répondants ne contrôlent pas cette activité lorsqu'elle est pratiquée par leurs enfants.

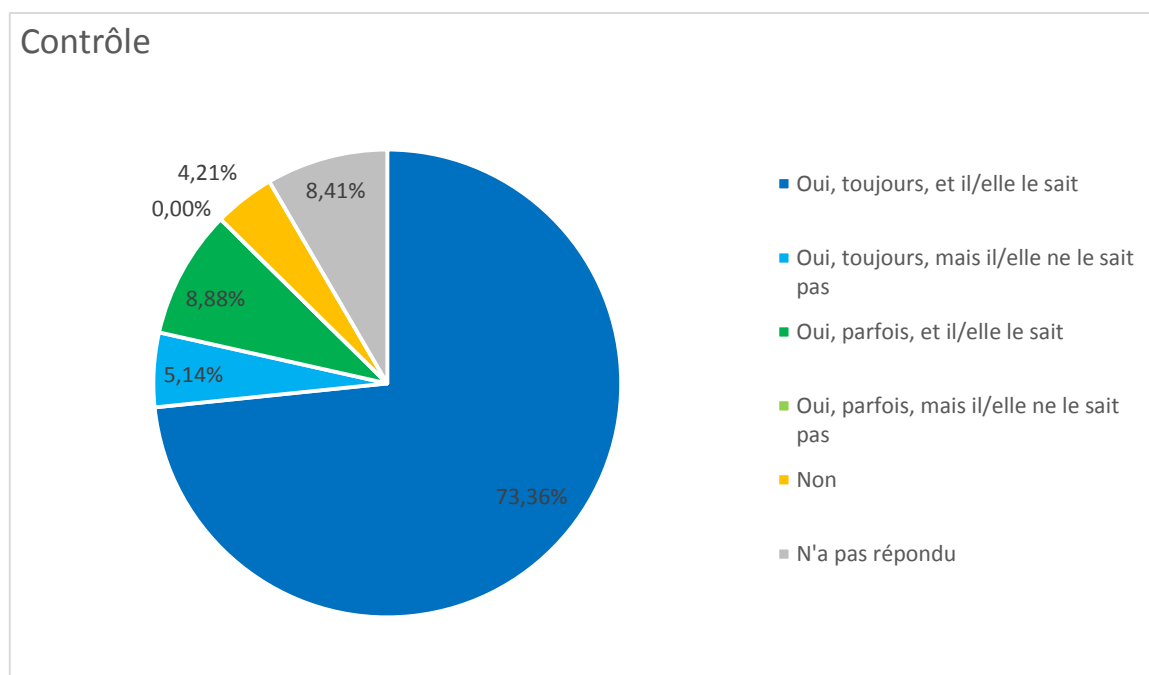


Figure 111 : Distribution des enfants par type de contrôle sur le fait de chercher des chansons ou des vidéos dans une médiathèque virtuelle

Nous observons que les enfants pratiquent cette activité principalement uniquement à leur demande, ils sont 53,74 % dans ce cas. Ils sont 23,37 % à chercher et choisir des chansons ou des vidéos à leur demande ou par suggestion d'autrui. Tandis qu'ils sont

7,01 % à uniquement pratiquer cette activité sur suggestion. Nous comptabilisons 8,88 % de réponses indéterminées par les répondants.

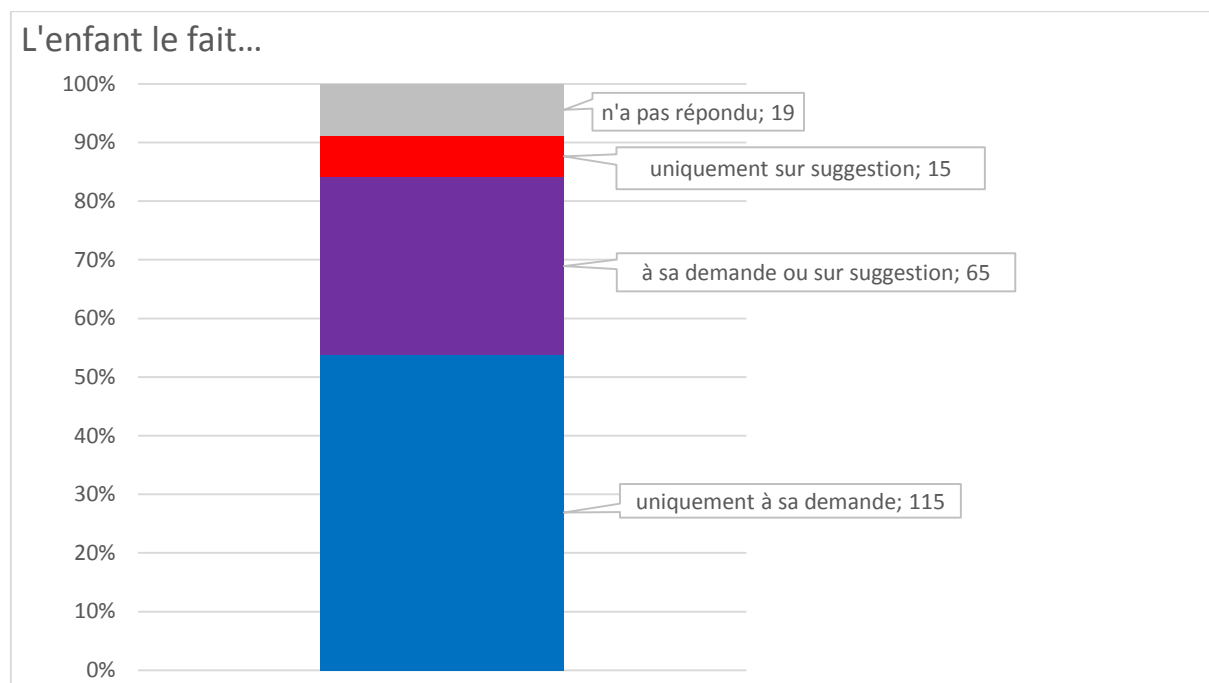


Figure 112 : Distribution des enfants par initiateur de l'activité «chercher des chansons ou des vidéos dans une médiathèque virtuelle»

Ce graphe rend compte de la capacité des enfants à chercher et choisir des chansons ou des vidéos dans une médiathèque virtuelle de manière autonome. Nous remarquons que 64,80 % des enfants ont besoin d'aide afin de pratiquer cette activité. Ils sont 35,20 % à y parvenir seuls.

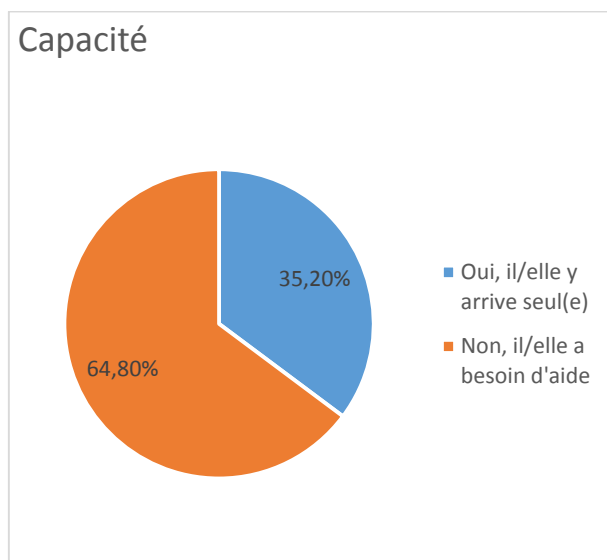


Figure 113 : Proportion des enfants capables/incapables de chercher des chansons ou des vidéos dans une médiathèque virtuelle

3.7.12 Enregistrer sa voix

Une régression logistique a été calculée pour prédire les *odds* d'enregistrer sa voix en fonction des six variables énumérées plus haut (âge, genre, revenu du ménage, niveau d'instruction du répondant, taille de la fratrie, âge de l'aîné). L'inclusion des prédicteurs au modèle a suivi une méthode pas à pas ascendante basée sur le changement du rapport de vraisemblance. Les résultats de cette analyse figurent ci-dessous.

Modèle							
X ²	dl	p	Pseudo R ² (Nagelkerke)			N	
121,108	1	0,000	0,153			1571	
Coefficients							
	B	E.S.	Wald	dl	p	Odds	
Age de l'enfant	0,507	0,050	102,311	1	0,000	1,660	
Constante	-3,893	0,221	309,248	1	0,000	0,020	

Tableau 24 : Résultats de l'analyse en régression logistique – Variable dépendante : Enregistrer sa voix

Durant leur première année, les enfants ont une probabilité de ne pas enregistrer leur voix 50 fois supérieure (= 1 / 0,02) à celle de pratiquer cette activité. Les *odds* des enfants de pratiquer cette activité sont multipliées par un facteur 1,66 chaque année supplémentaire.

Nous remarquons que 30,43 % des enfants pratiquent l'activité « d'enregistrer sa voix » à partir d'un smartphone. Cette activité se pratique ensuite à partir d'une tablette tactile pour 28,26 % des enfants.

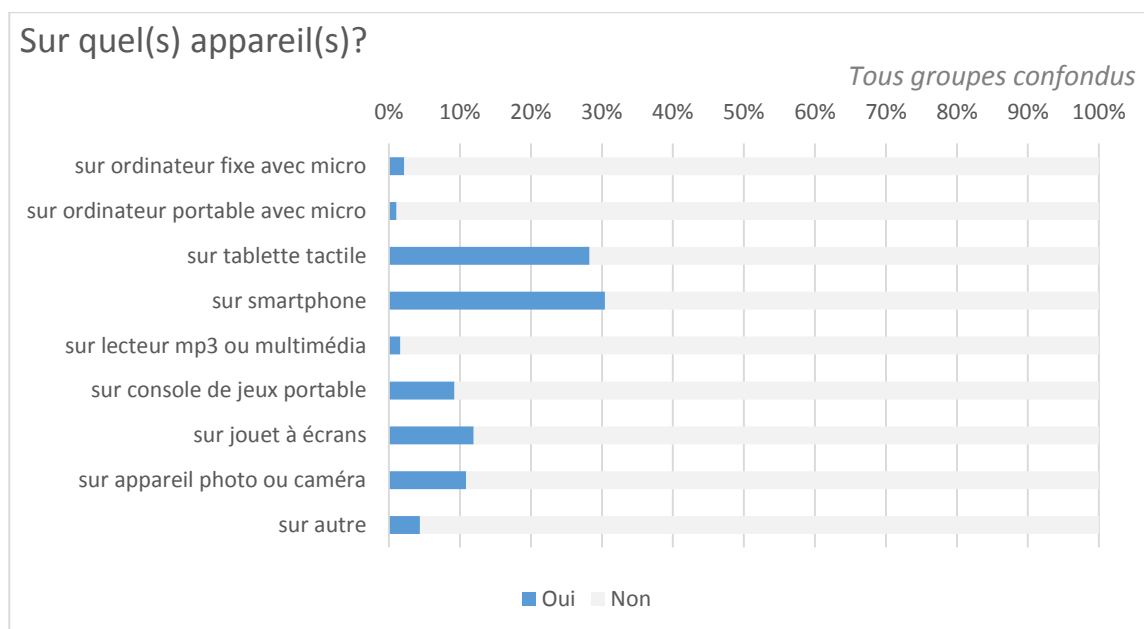


Figure 114 : Distribution des enfants par appareil utilisé pour enregistrer leur voix

Le temps que les enfants passent à « enregistrer leur voix » se situe, pour 50,5 % d'entre eux, à moins d'une fois par mois. Néanmoins, ils sont 30,4 % à pratiquer cette activité une ou deux fois par mois. Seuls 9,8 % des enfants enregistrent leur voix une ou deux fois par semaine.

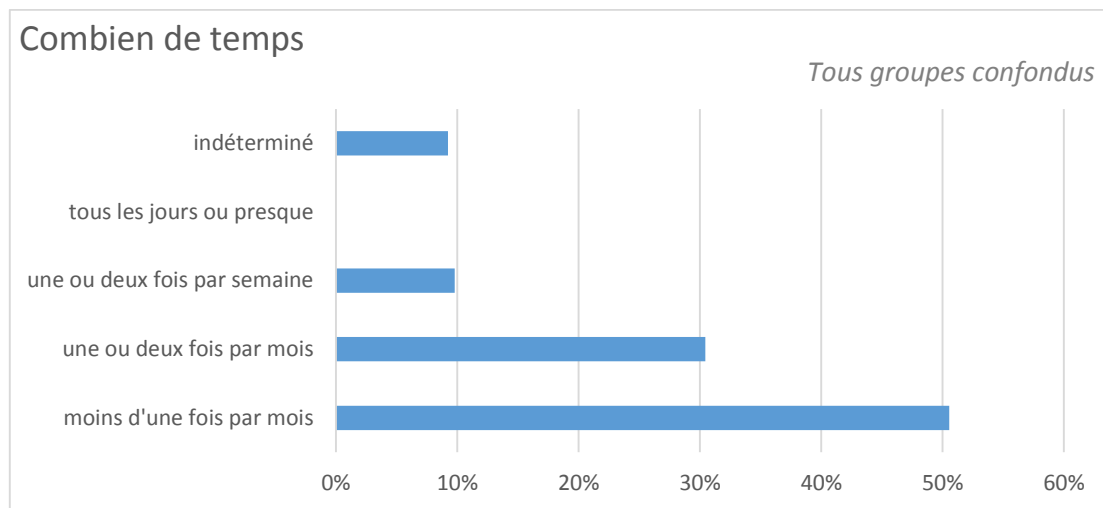


Figure 115 : Distribution des enfants par temps passé à enregistrer leur voix

Nous observons que les enfants pratiquent cette activité en présence d'adultes uniquement. En effet, ils sont 26,09 % à en être accompagnés. Par ailleurs, 22,28 % des enfants sont seuls et donc, ils ne sont jamais accompagnés lors de cette activité. De plus, ils sont 13,59 % à être seuls ou accompagnés d'autres enfants lors de cette activité. Enfin, seulement 10,33 % des enfants se trouvent dans les trois cas de figure possibles : ils sont parfois seuls, parfois accompagnés d'autres enfants ou alors d'adultes.

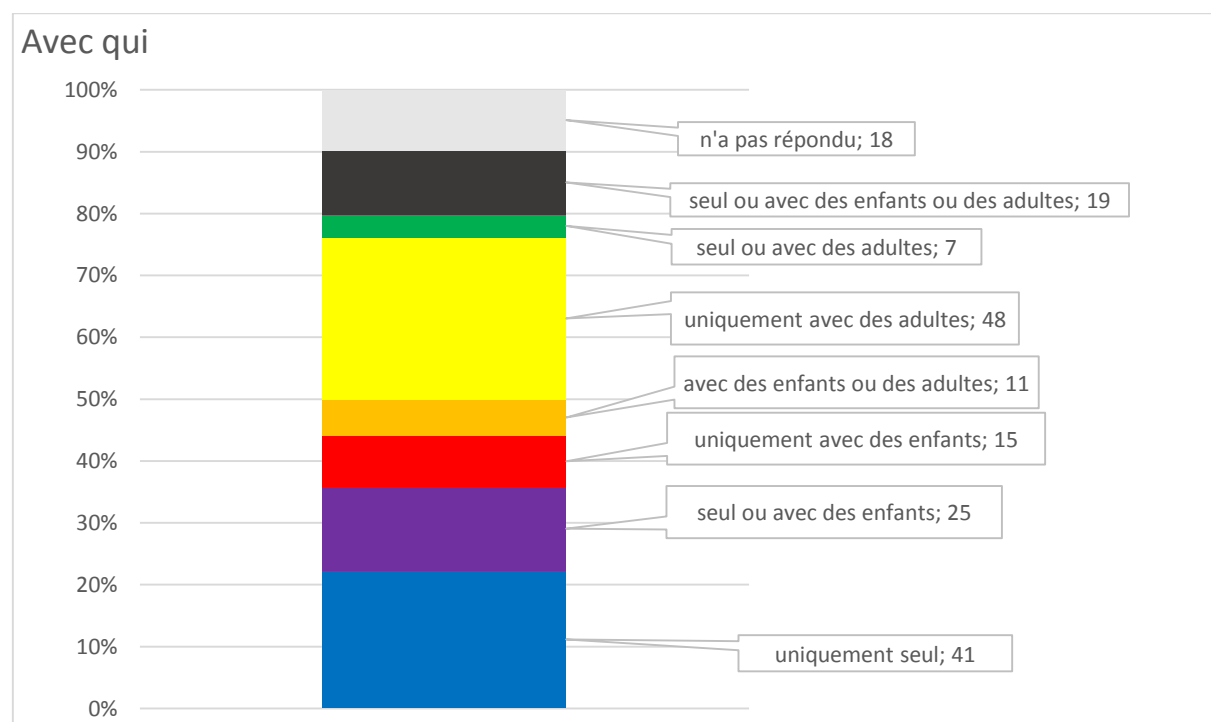


Figure 116 : Distribution des enfants par personnes avec qui ils enregistrent leur voix

L'assistance donnée aux enfants qui pratiquent cette activité est majoritairement obligatoire, pour 36 % des répondants. Ils sont 23 % à fournir une assistance à leurs enfants seulement lorsque l'un d'eux le souhaite. Cependant, 33 % des répondants n'ont pas précisé leur réponse à cette question.

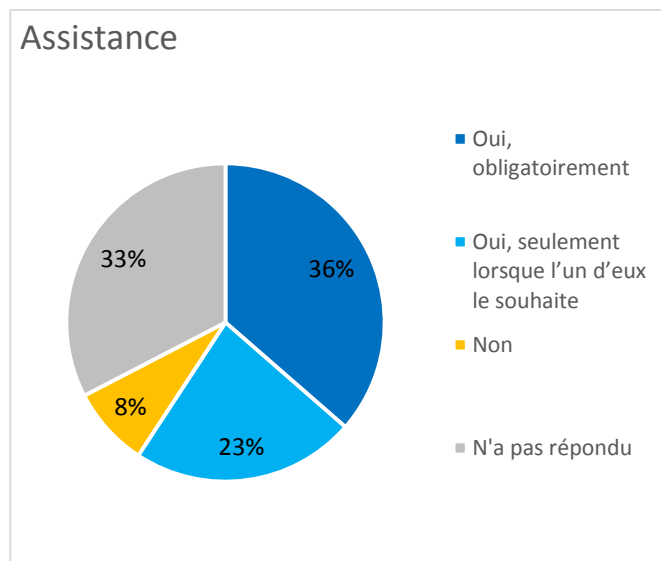


Figure 117 : Distribution des enfants par assistance fournie pour enregistrer leur voix

Nous observons que 49,46 % des répondants déclarent toujours contrôler cette activité lorsqu'elle est pratiquée par leurs enfants. De plus, ceux-ci ont conscience qu'ils exercent une surveillance. Les répondants sont 15,76 % à contrôler parfois ce que leurs enfants font, ceux-ci en ont également conscience. Ils sont 17,39 % des répondants à ne pas contrôler cet usage de leurs enfants.

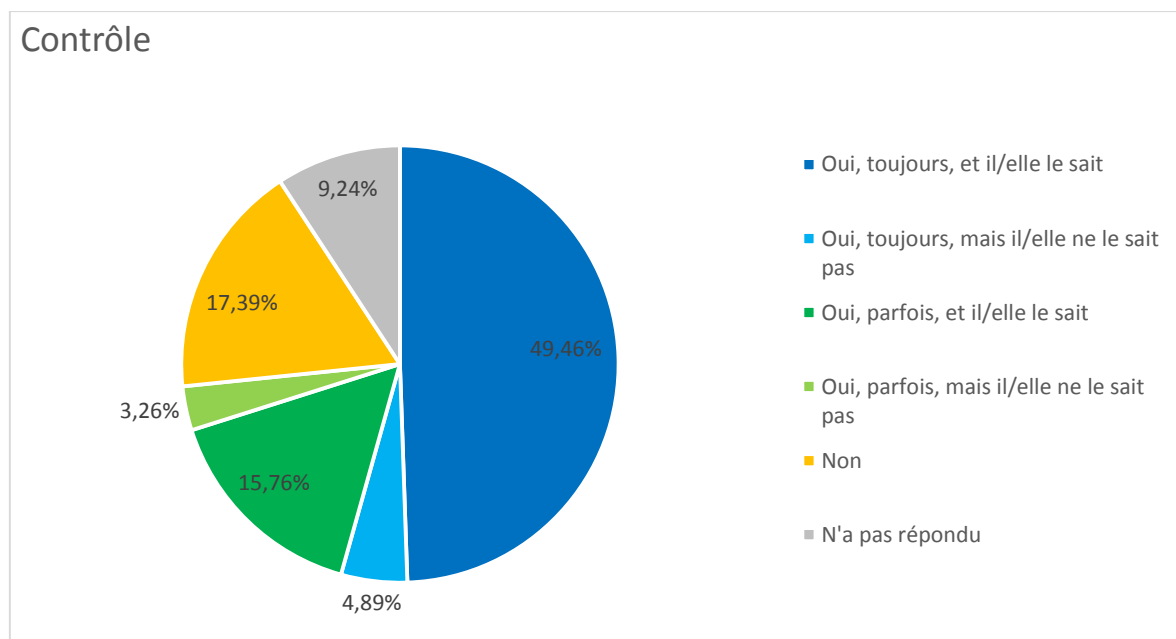


Figure 118 : Distribution des enfants par type de contrôle sur le fait d'enregistrer leur voix

Ce graphe nous montre que les enfants pratiquent cette activité essentiellement à leur demande, pour 59,78 % d'entre eux. De plus, ils sont 15,76 % à pratiquer cette activité à leur demande ou par suggestion d'autrui. Et 15,22 % des enfants réalisent cette activité seulement par suggestion.

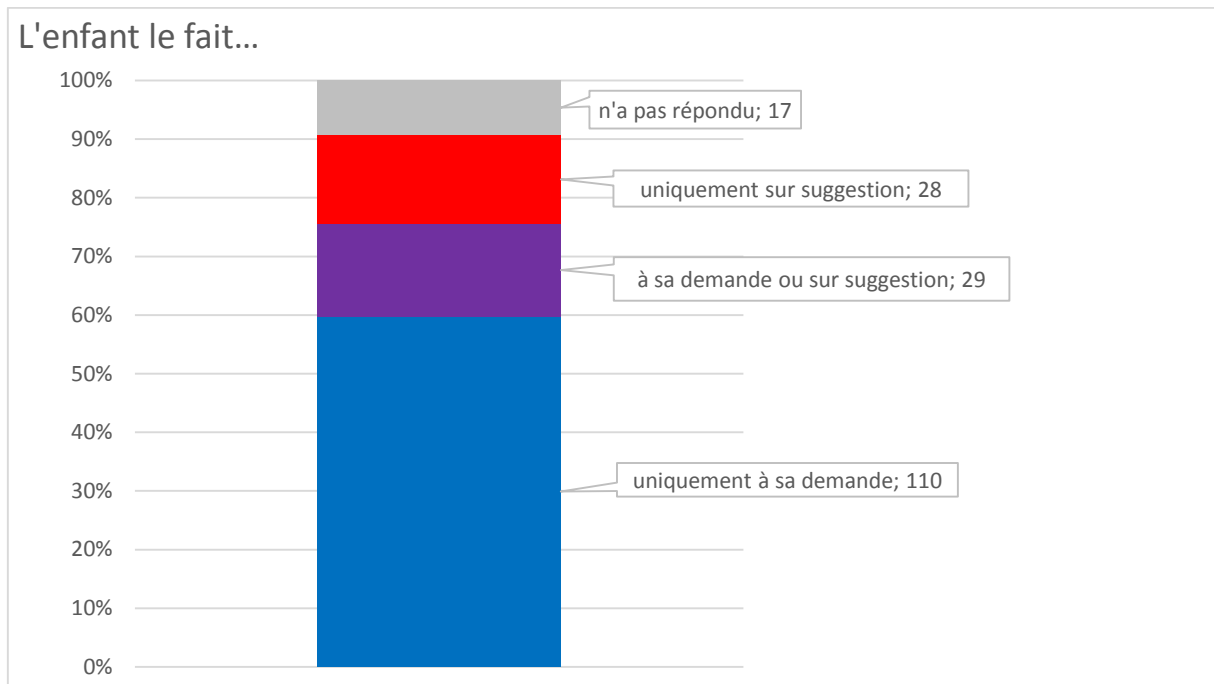


Figure 119 : Distribution des enfants par initiateur de l'activité «enregistrer sa voix»

Ce graphe rend compte de la capacité des enfants à enregistrer leur voix de manière autonome. Nous remarquons que 48,91 % des enfants y arrivent seuls contre 40,22 % qui ont besoin d'aide. La plupart des enfants de 0 à 6 ans sont donc capables d'enregistrer leur voix sans aide apportée par autrui.

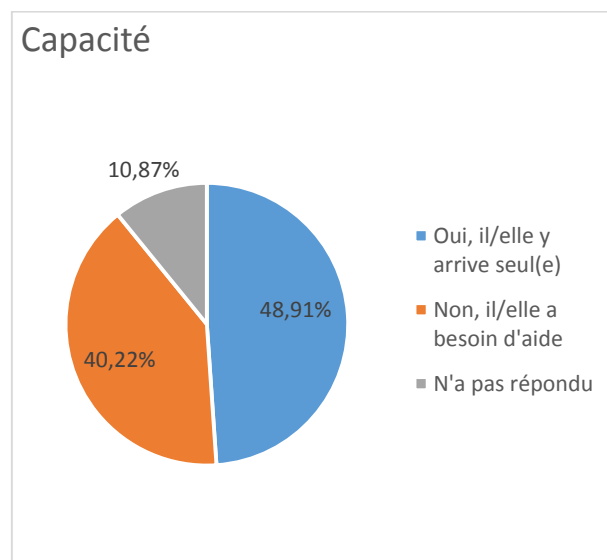


Figure 120 : Proportion des enfants capables/incapables de enregistrer leur voix

3.7.13 Regarder des pages web déjà affichées

Une régression logistique a été calculée pour prédire les *odds* de regarder des pages web déjà affichées en fonction des six variables énumérées plus haut (âge, genre, revenu du ménage, niveau d'instruction du répondant, taille de la fratrie, âge de l'aîné). L'inclusion des prédicteurs au modèle a suivi une méthode pas à pas ascendante basée sur le

changement du rapport de vraisemblance. Les résultats de cette analyse figurent ci-dessous.

Modèle							
X ²	dl	p	Pseudo R ² (Nagelkerke)			N	
56,869	1	0,000	0,073			1571	
Coefficients							
	B	E.S.	Wald	dl	p	Odds	
Age de l'enfant	0,333	0,046	53,420	1	0,000	1,395	
Constante	-3,219	0,186	298,229	1	0,000	0,040	

Tableau 25 : Résultats de l'analyse en régression logistique – Variable dépendante : Regarder des pages web déjà affichées

Durant leur première année, les enfants ont une probabilité de ne pas regarder des pages web 25 fois supérieure (= 1 / 0,04) à celle de pratiquer cette activité. Les *odds* des enfants de pratiquer cette activité sont multipliées par un facteur 1,395 chaque année supplémentaire.

Nous remarquons que 38,8 % des enfants qui pratiquent l'activité de « regarder des pages web déjà affichées » le font sur un ordinateur portable. Ils sont 32,79 % à utiliser un ordinateur fixe et, 31,15 % à utiliser une tablette tactile. Le smartphone n'est employé que dans 14,21 % des cas.

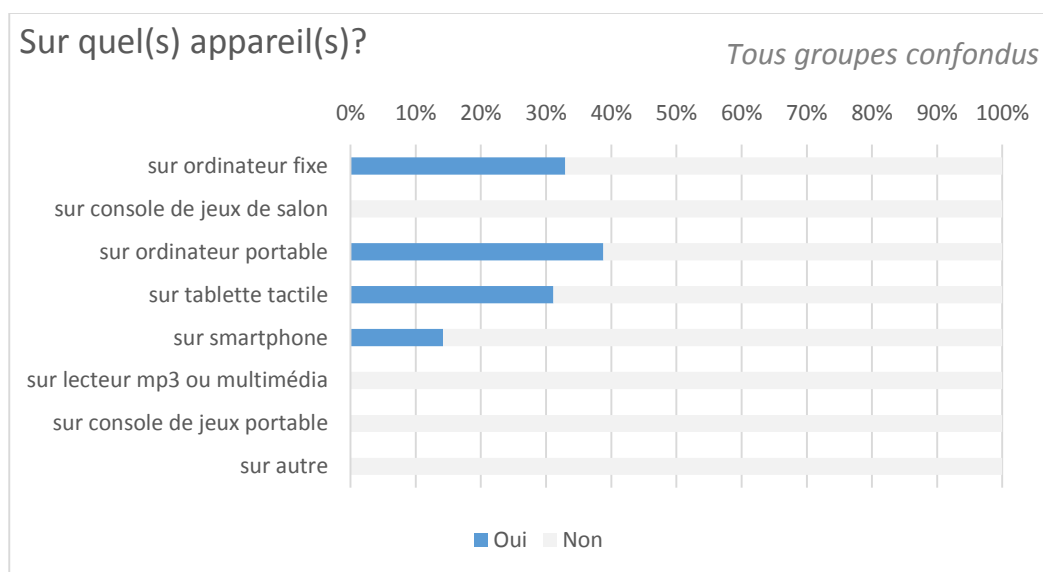


Figure 121 : Distribution des enfants par appareil utilisé pour regarder des pages web déjà affichées

Ce graphe nous indique la proportion de pages web où apparaissent des gens que l'enfant connaît. Nous remarquons que 42,08 % des répondants n'ont pas précisé leur réponse à cette question. Toutefois, pour 19,13 % des enfants, la proportion la plus significative des pages web où apparaissent des gens qu'ils connaissent serait de 10 %.

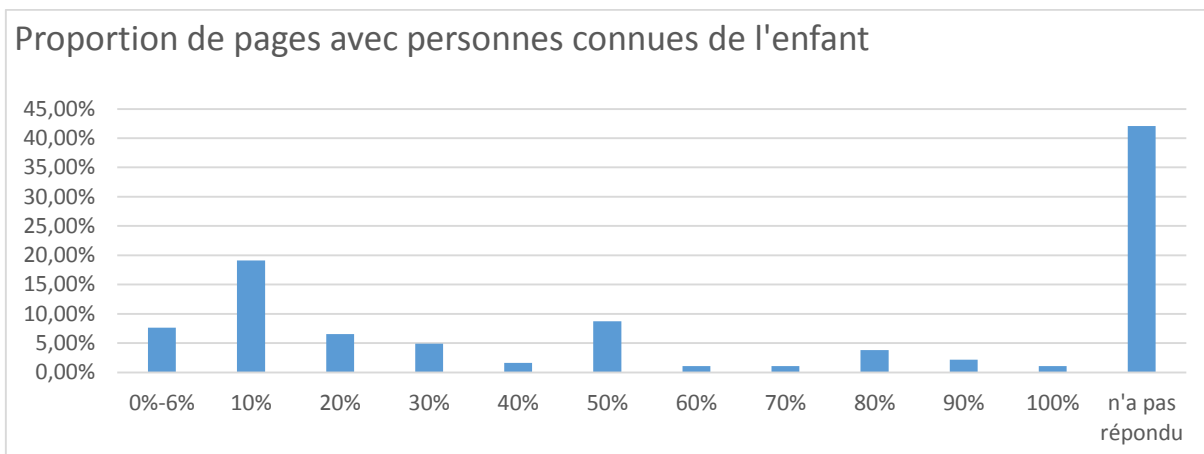


Figure 122 : Distribution des enfants par proportion de temps passé à regarder des pages web contenant des personnes qu'il connaît

Cette activité semble être peu pratiquée par les enfants. Le temps qu'ils passent à « regarder des pages web déjà affichées » se situe, pour 34,4 % d'entre eux, à moins d'une fois par mois. Ils sont 31,7 % à regarder des pages web une à deux fois par mois et, 20,8 % une ou deux fois par semaine.

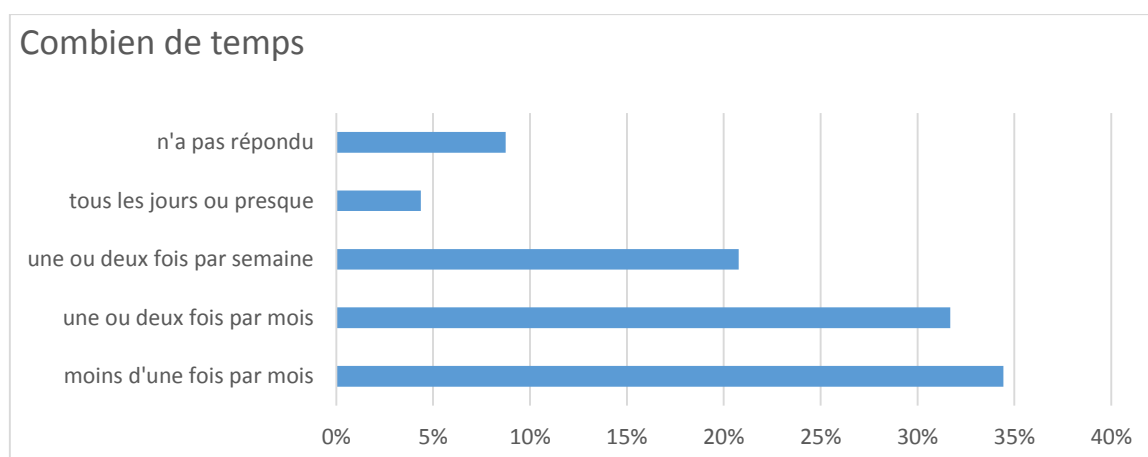


Figure 123 : Distribution des enfants par temps passé à regarder des pages web déjà affichées

Nous observons que 72,13 % des enfants pratiquent cette activité uniquement avec des adultes. Par ailleurs, 10,93 % des enfants pratiquent celle-ci accompagné d'adultes ou d'autres enfants. Ils sont également 8,2 % à ne pas avoir précisé leur réponse à cette question.

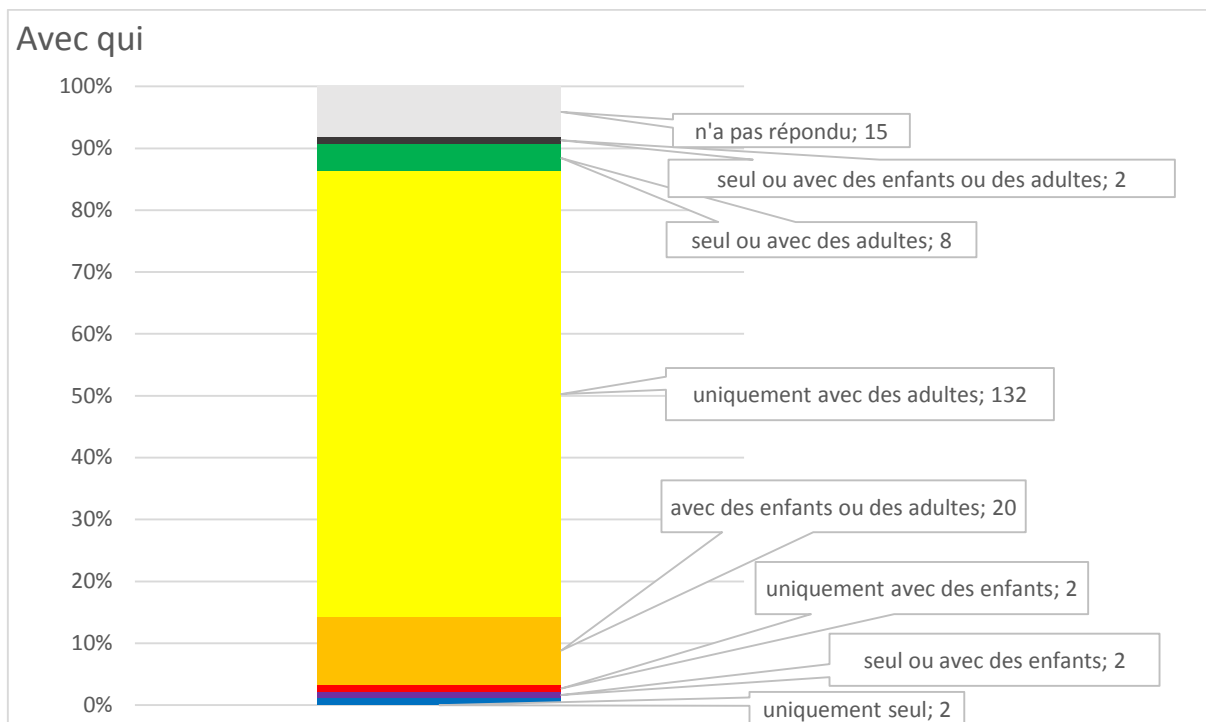


Figure 124 : Distribution des enfants par personnes avec qui ils regardent des pages web déjà affichées

L'assistance donnée aux enfants qui pratiquent cette activité est obligatoire dans 80,33 % des cas. Les parents sont 8,20 % à assister leurs enfants seulement lorsque l'un d'eux le souhaite. Enfin, 9,84 % des répondants n'ont pas précisé leur réponse à cette question.

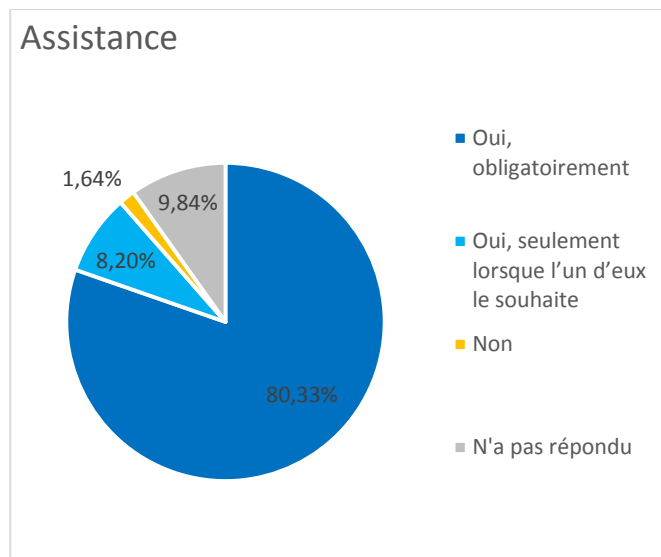


Figure 125 : Distribution des enfants par assistance fournie pour regarder des pages web déjà affichées

Nous observons que 77,60 % des répondants déclarent toujours contrôler cette activité lorsqu'elle est pratiquée par leurs enfants. De plus, ceux-ci ont conscience qu'ils exercent une surveillance. Les répondants sont 8,74 % à contrôler leur enfant sans qu'ils en aient conscience. Ils sont également 8,74 % à n'avoir pas précisé leur réponse à cette question. Seul 1,09 % des répondants ne contrôle pas cette activité lorsqu'elle est pratiquée par leur enfant.

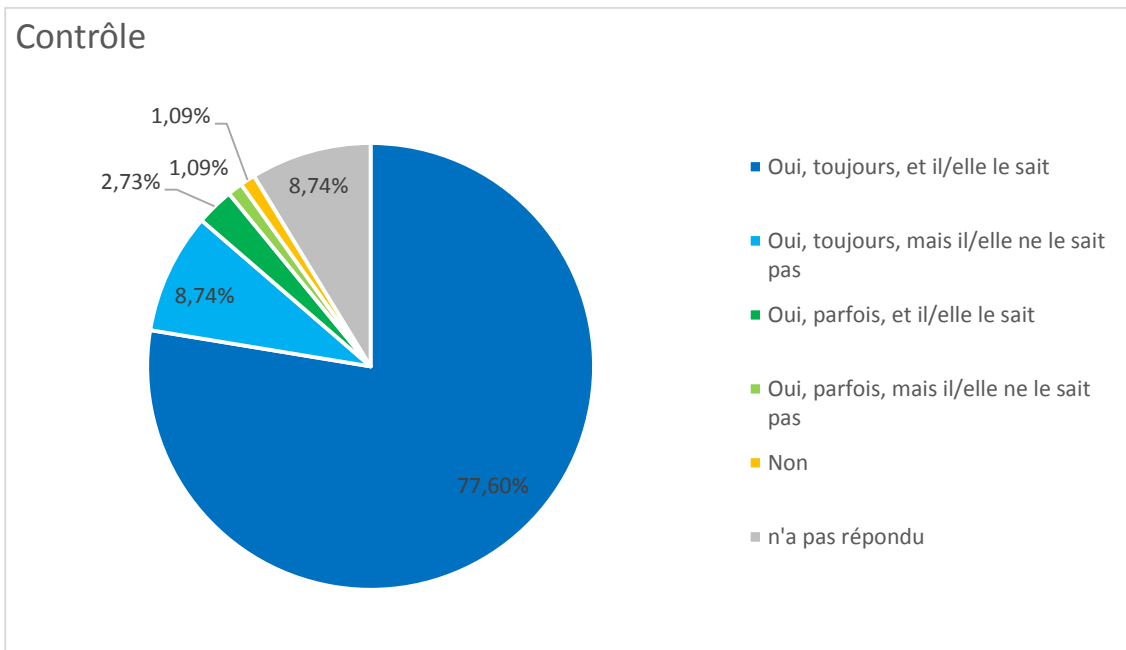


Figure 126 : Distribution des enfants par type de contrôle sur le fait de regarder des pages web déjà affichées

Nous observons que les enfants pratiquent cette activité principalement sur suggestion d'autrui, ils sont 46,45 % dans ce cas. Les enfants sont 23,5 % à regarder des pages web déjà affichées par suggestion d'autrui mais également à leur demande. Enfin, 17,49 % d'entre eux ne pratiquent cette activité qu'à leur demande. Nous comptabilisons 12,57 % de réponses indéterminées par les répondants.

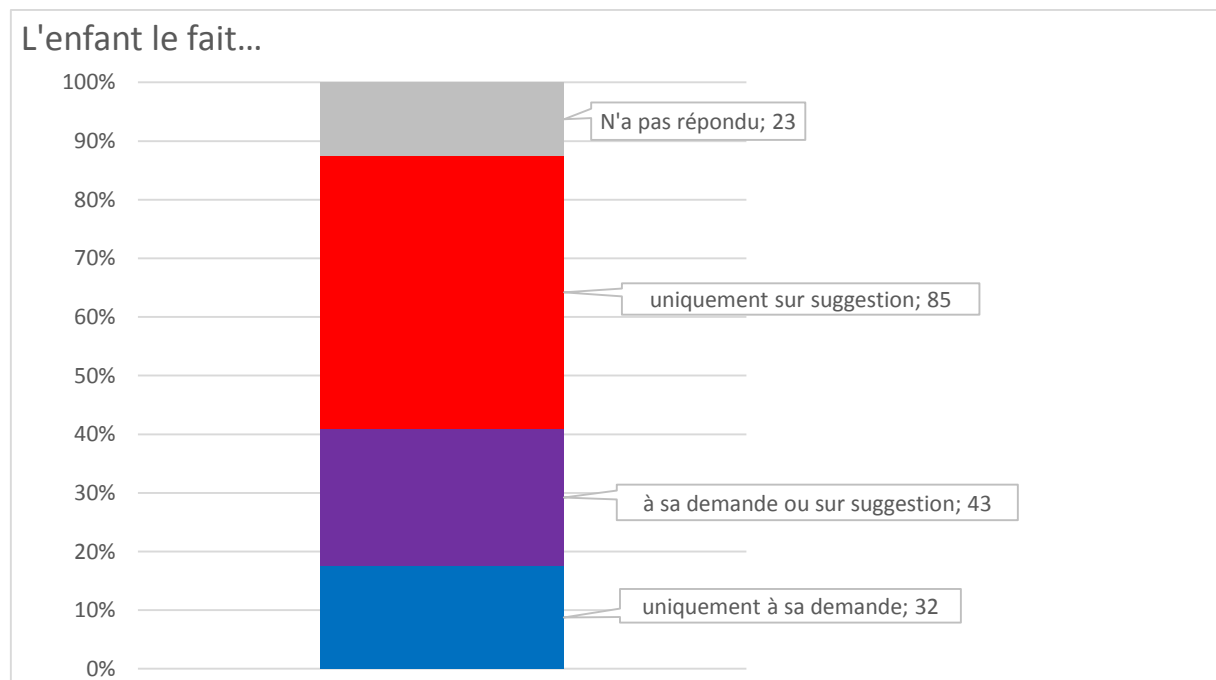


Figure 127 : Distribution des enfants par initiateur de l'activité «regarder des pages web déjà affichées»

Ce graphe rend compte de la capacité des enfants à regarder des pages Web déjà affichées de manière autonome. Nous remarquons que 86,89 % des enfants ont besoin d'aide afin

de pratiquer cette activité. Ils sont seulement 4,92 % à y parvenir seuls. Parmi les répondants, 8,20 % d'entre eux n'ont pas précisé leur réponse à cette question.

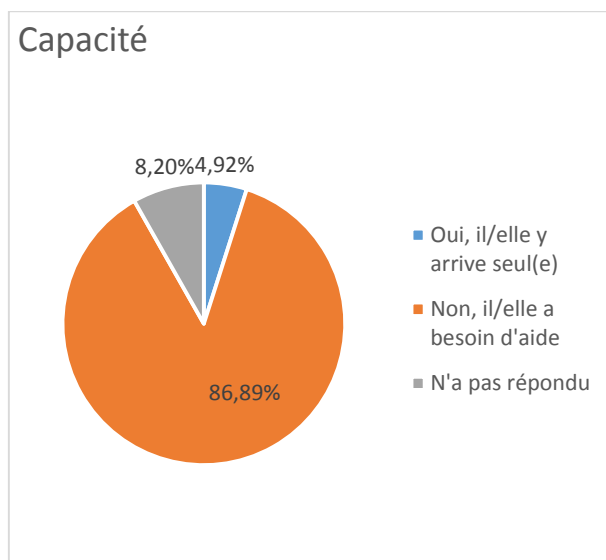


Figure 128 : Proportion des enfants capables/incapables de regarder des pages web déjà affichées

3.7.14 Chercher et choisir des jeux, des applications sur internet

Une régression logistique a été calculée pour prédire les *odds* de chercher des jeux ou des applications sur internet en fonction des six variables énumérées plus haut (âge, genre, revenu du ménage, niveau d'instruction du répondant, taille de la fratrie, âge de l'aîné). L'inclusion des prédicteurs au modèle a suivi une méthode pas à pas ascendante basée sur le changement du rapport de vraisemblance. Les résultats de cette analyse figurent ci-dessous.

Modèle							
X ²	dl	p	Pseudo R ² (Nagelkerke)			N	
124,839	5	0,000	0,240			1571	
Coefficients							
	B	E.S.	Wald	dl	p	Odds	
Age de l'enfant	0,768	0,089	74,436	1	0,000	2,156	
Niveau d'instruction			7,036	2	0,030		
Niveau d'instruction (2 vs. 1)	-0,638	0,347	3,377	1	0,066	0,528	
Niveau d'instruction (3 vs. 1)	-0,963	0,364	7,007	1	0,008	0,382	
Revenu			10,150	2	0,006		
Revenu (2 vs. 1)	-0,612	0,328	3,484	1	0,062	0,542	
Revenu (3 vs. 1)	0,346	0,413	0,700	1	0,403	1,413	
Constante	-4,995	0,497	100,966	1	0,000	0,007	

Tableau 26 : Résultats de l'analyse en régression logistique – Variable dépendante : Chercher et choisir des jeux, des applications sur internet

Durant leur première année, les enfants vivant dans une famille à revenu faible avec un parent peu instruit ont une probabilité de ne pas chercher des jeux ou des applications sur internet 147,67 fois supérieure (= 1 / 0,007) à celle de pratiquer cette activité. Les *odds* des enfants de pratiquer cette activité sont multipliées par un facteur 2,156 chaque

année supplémentaire. A contrario, si les adultes répondant pour eux ont un diplôme de l'enseignement supérieur, cela multiplie leurs *odds* de pratiquer cette activité (d'un maximum d'un facteur 2,62 pour les adultes diplômés du 2^{ème} ou 3^{ème} cycle de l'enseignement supérieur). De même, les enfants vivant dans une famille au revenu moyen voient leurs *odds* de pratiquer cette activité divisées par 1,844 (= 1 / 0,542).

Nous remarquons que les enfants utilisent essentiellement une tablette tactile pour cette activité, qui consiste à « chercher et choisir des jeux, des applications sur internet », car ils sont 66,67 % dans ce cas. Le smartphone est également utilisé par 25,81 % des enfants.

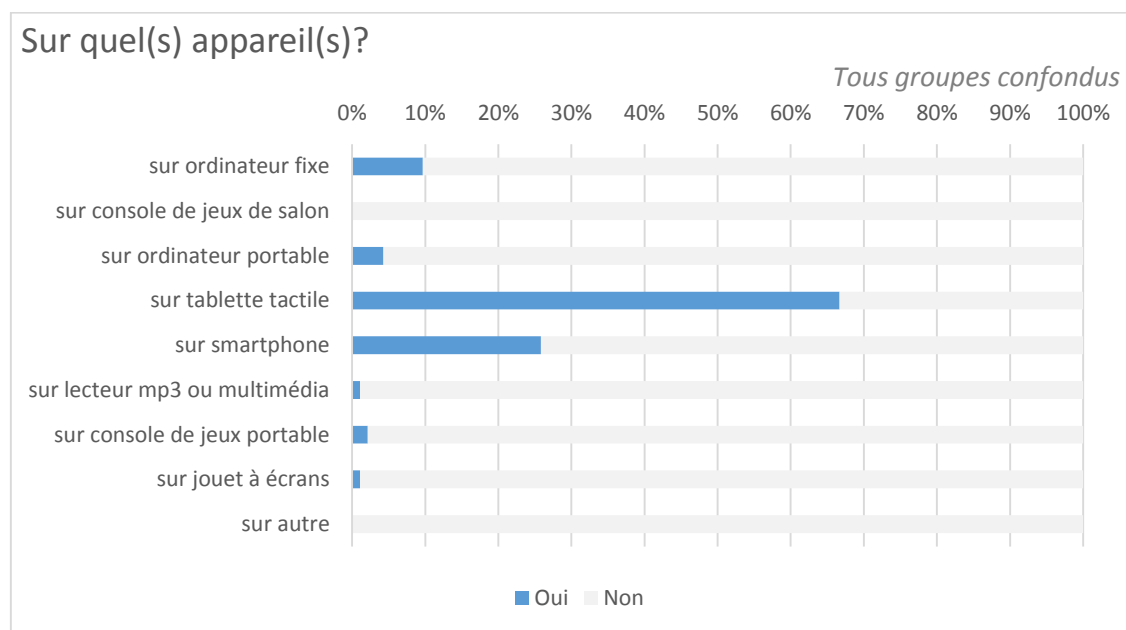


Figure 129 : Distribution des enfants par appareil utilisé pour chercher des jeux, des applications sur internet

Cette activité semble être peu pratiquée. Le temps que les enfants y passent se situe, pour 33,3 % d'entre eux, à moins d'une fois par mois. Et, 20,4 %, une ou deux fois par mois. Tandis qu'ils sont 22,6 % à la pratiquer une ou deux fois par semaine.

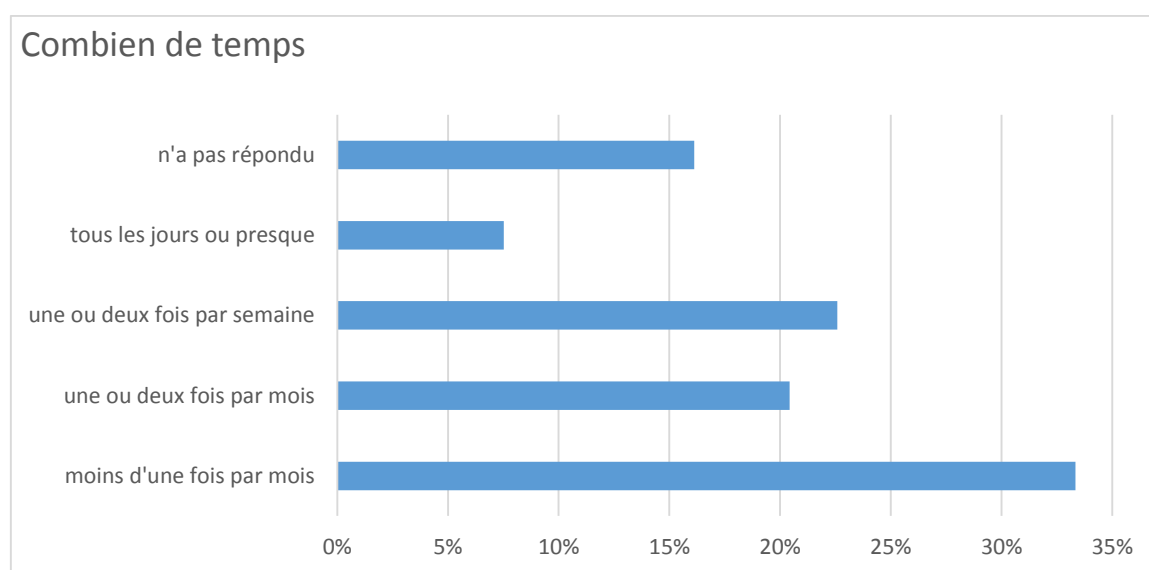


Figure 130 : Distribution des enfants par temps passé à chercher des jeux, des applications sur internet

Nous observons que 46,24 % des enfants pratiquent majoritairement cette activité uniquement avec des adultes. Les enfants sont 8,6 % à pratiquer seuls cette activité. Par ailleurs, 10,75 % des enfants pratiquent celle-ci seuls, accompagnés d'adultes ou d'autres enfants. Enfin, 15,05 % des répondants n'ont pas répondu à cette question.

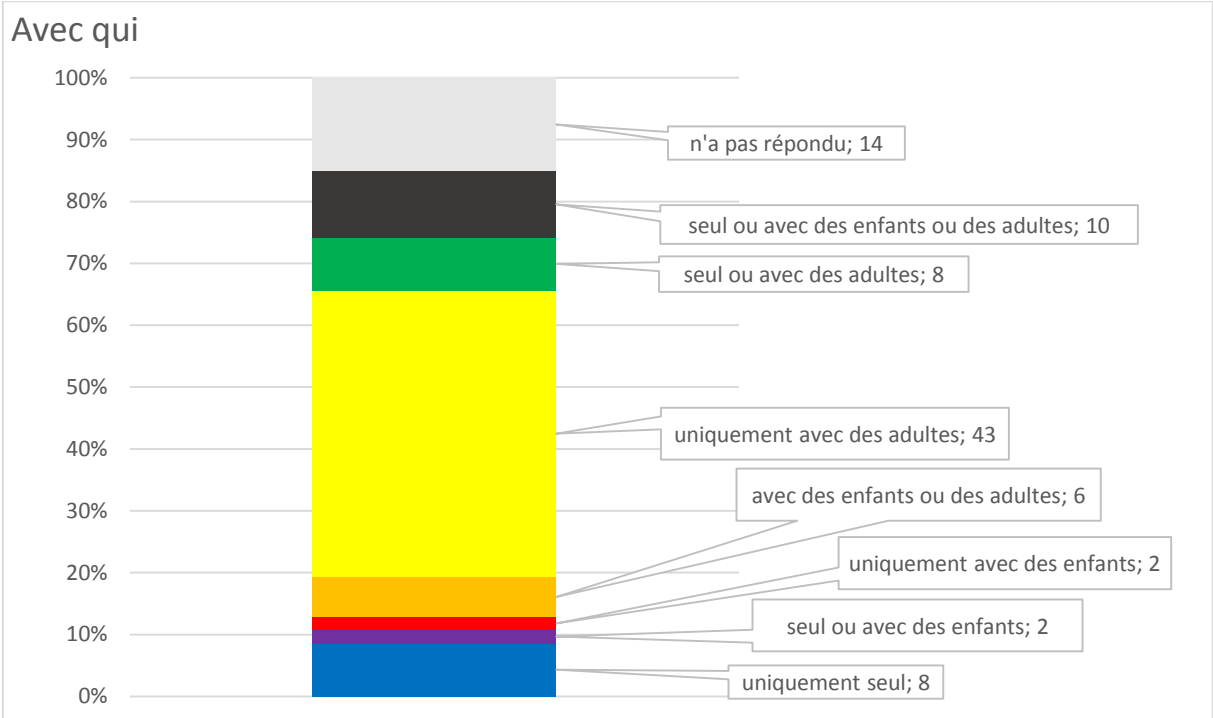


Figure 131 : Distribution des enfants par personnes avec qui ils cherchent des jeux, des applications sur internet

L'assistance donnée aux enfants qui pratiquent cette activité est obligatoire dans 63 % des cas. Les parents sont 12 % à assister leurs enfants seulement lorsque l'un d'eux le souhaite. Enfin, 25 % des répondants n'ont pas précisé leur réponse à cette question.

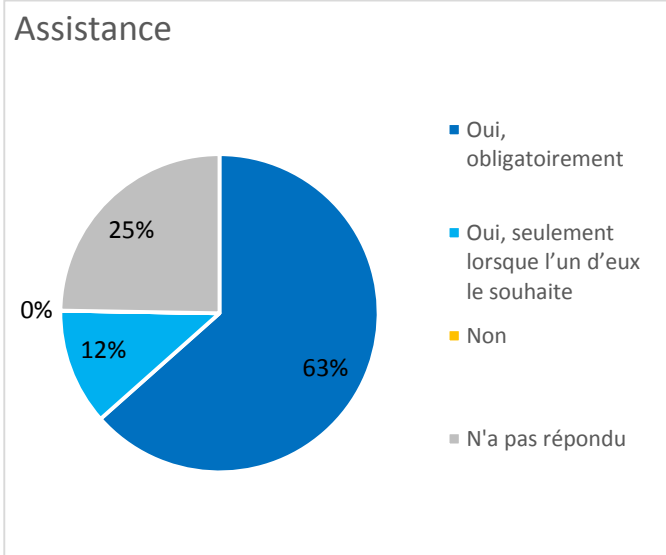


Figure 132 : Distribution des enfants par assistance fournie pour chercher des jeux, des applications sur internet

Nous observons que 78,49 % des répondants déclarent toujours contrôler cette activité lorsqu'elle est pratiquée par leurs enfants. De plus, ceux-ci ont conscience qu'ils exercent

une surveillance. Les répondants sont 2,15 % à toujours contrôler leurs enfants sans qu'ils en aient conscience. Cependant, ils sont 15,05 % à n'avoir pas précisé leur réponse à cette question.

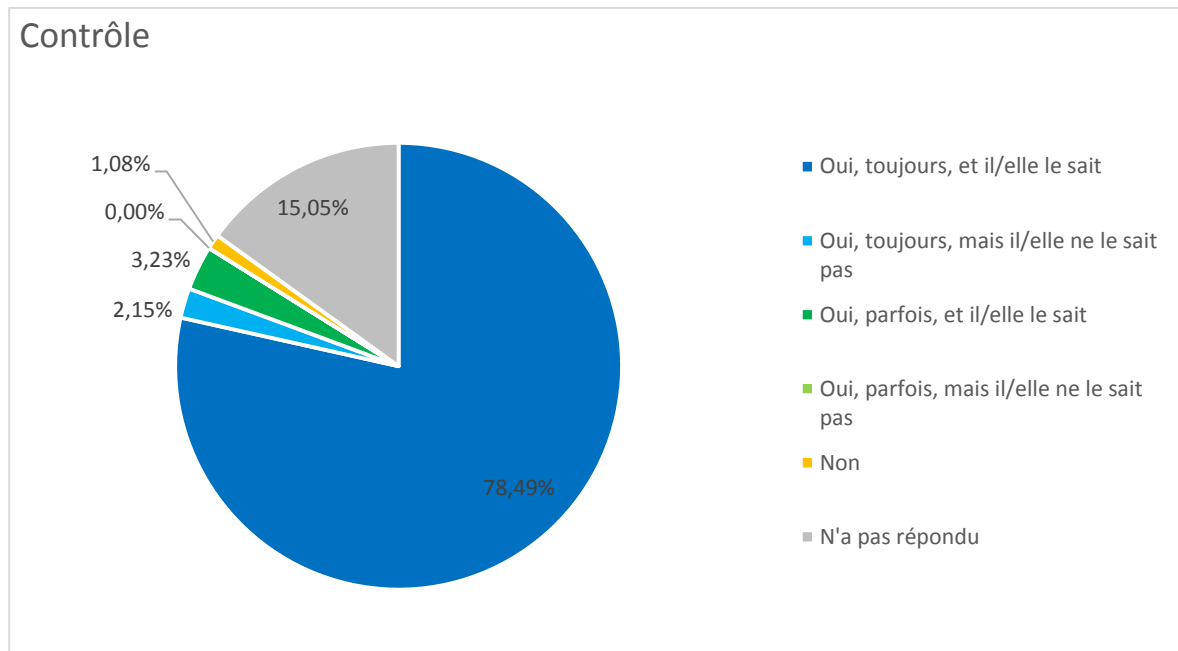


Figure 133 : Distribution des enfants par type de contrôle sur le fait de chercher des jeux, des applications sur internet

Nous observons que les enfants pratiquent cette activité principalement à leur demande uniquement, ils sont 60,22 % dans ce cas. Ils sont 16,13 % à chercher et choisir des jeux, des applications sur internet à leur demande ou par suggestion d'autrui. Tandis qu'ils sont 7,53 % à uniquement pratiquer cette activité sur suggestion. Nous comptabilisons 16,13 % de réponses indéterminées par les répondants.

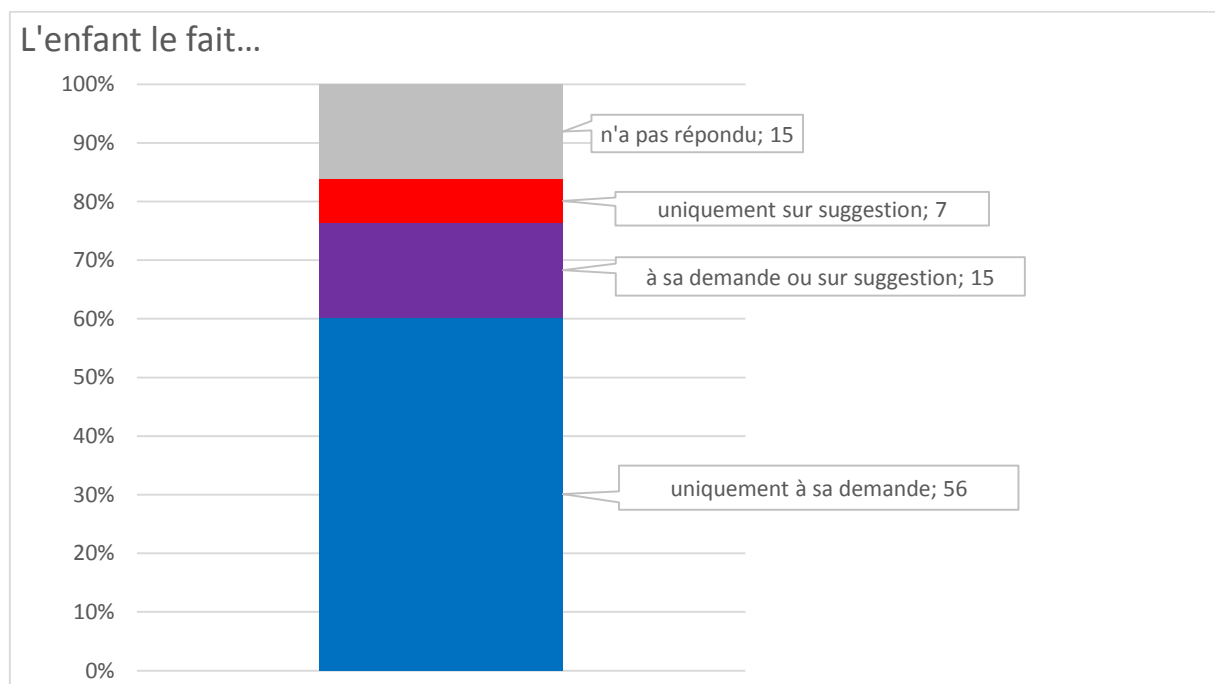


Figure 134 : Distribution des enfants par initiateur de l'activité «chercher des jeux, des applications sur internet»

Ce graphe rend compte de la capacité des enfants à chercher et choisir des jeux, des applications sur internet de manière autonome. Nous remarquons que 51,61 % des enfants ont besoin d'aide afin de pratiquer cette activité. Ils sont 33,33 % à y parvenir seuls. Nous remarquons que 15,05% des répondants n'ont pas précisé leur réponse à cette question.

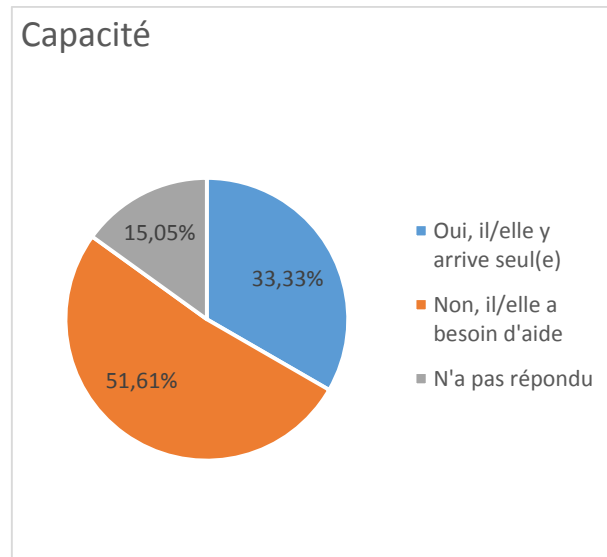


Figure 135 : Proportion des enfants capables/incapables de chercher des jeux, des applications sur internet

3.7.15 Usages les moins fréquemment pratiqués par les enfants de 0 à 6 ans

Les usages suivants sont les moins pratiqués par les enfants de 0 à 6 ans, de notre échantillon. Ces activités sont menées par 37 enfants et moins, ce qui correspond à moins de 2,5 % (moins d'un enfant sur 40) :

- rechercher une page ou un site web ;
- ranger une médiathèque virtuelle, personnelle ou familiale ;
- envoyer des emails ou chatter ;
- posséder un profil sur un réseau social ;
- publier des photos, dessins, chansons ou vidéos sur le web ;
- faire des achats en ligne ;
- organiser un carnet d'adresses ou une liste de correspondants sur écran.

Au vu de ces effectifs faibles, les détails de ces activités ne seront pas examinés dans le cadre de ce rapport.

3.8 Régulation des usages des écrans dans le cadre familial

La suite de notre enquête questionnait les parents sur les façons dont ils régulent les usages des écrans par leurs enfants dans le cadre familial.

3.8.1 Formes de régulation

Trois formes de régulation différentes ont été examinées : les interdictions, les règles et les encouragements à utiliser les écrans. Au sein des règles, quatre catégories étaient distinguées : celles relatives au temps d'utilisation, aux lieux, et aux circonstances d'usage des écrans, ainsi que celles propres aux contenus auxquels les écrans donnent accès.

En ce qui concerne les interdictions, nous remarquons que les répondants veillent majoritairement à interdire certaines activités. Ils sont 61,49 % dans ce cas contre 17,66 % qui interdisent toutes les activités sur écran à leurs enfants. Tandis que 20,16 % des répondants n'instaurent aucun interdit.

Nous remarquons que les répondants instaurent des règles de temps, de lieu et de circonstances majoritairement à toutes les activités que leurs enfants peuvent pratiquer sur les écrans. En effet, ils sont 70,19 % en ce qui concerne les règles de temps, 58,17 % pour les règles de lieu et 68 % pour les règles de circonstances.

Quant aux encouragements, les répondants sont 64,50 % à déclarer qu'ils n'encouragent pas leurs enfants à pratiquer des activités avec les écrans. Seuls 13,65 % des répondants disent les encourager à pratiquer certaines activités seulement.

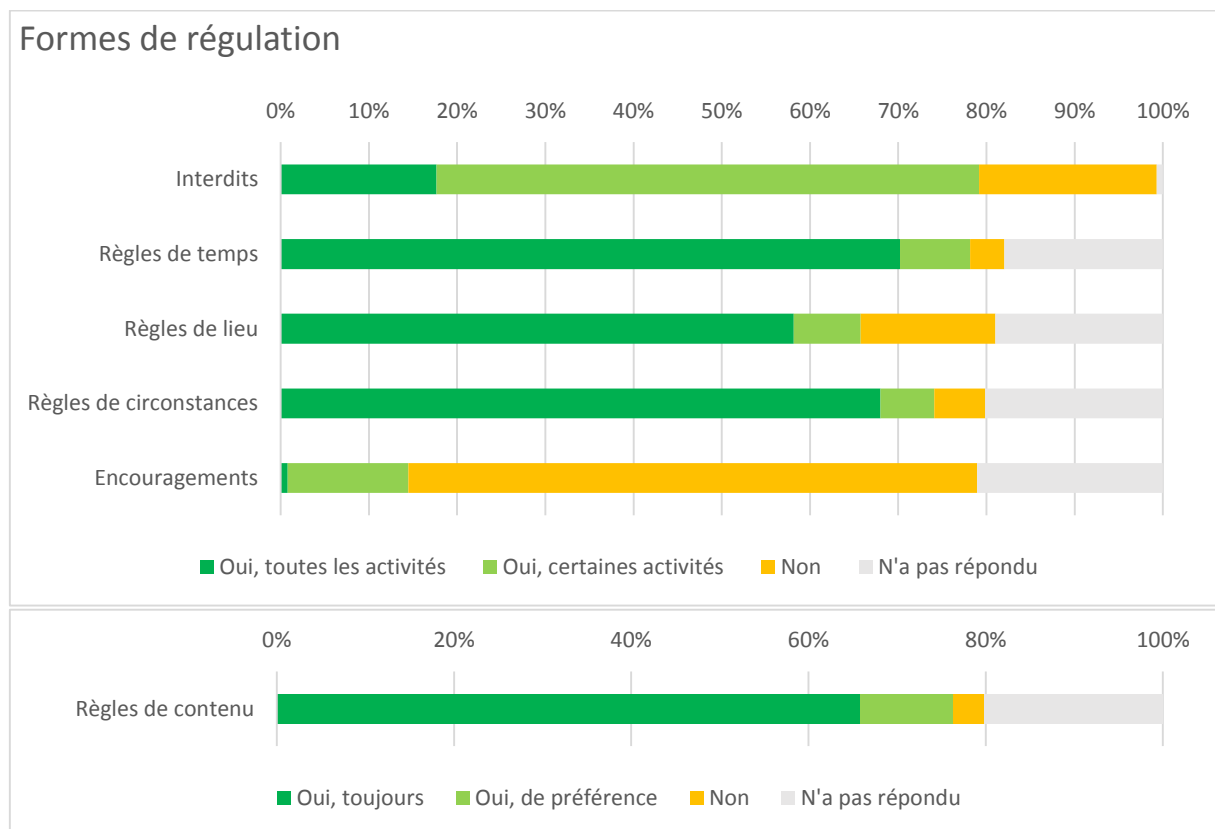


Figure 136 : Distribution des répondants pour chaque forme de régulation mise en place dans le cadre familial

Enfin, en ce qui concerne les règles de contenu, 65,81 % des répondants disent toujours limiter l'accès de leurs enfants à certains contenus. Seuls 3,51 % ne leur limitent pas les contenus.

3.8.2 Les interdictions ¹⁵

Outre 17,7 % de répondants qui interdisent toutes les activités et, 20,2 % d'entre eux qui n'en interdisent aucune, ces interdictions peuvent s'appliquer à l'utilisation d'un appareil ou à un usage qu'on peut en faire.

En ce qui concerne les appareils, nous remarquons que l'utilisation d'un ordinateur portable est, dans 31,2 % des cas, interdite par les répondants. L'utilisation d'un smartphone également, avec 26 % de répondant ainsi que d'un appareil photo ou d'une caméra, avec 25,1 %. Les jouets à écran ne subissent presque aucun interdit puisque seulement 0,5 % des répondants disent les interdire.

En ce qui concerne les usages des écrans, nous observons que 4 usages sont particulièrement interdits. Il s'agit d'activités qui se pratiquent sur internet et, en interaction avec autrui. Ainsi, « envoyer des e-mails ou chatter » est interdit par 51 % des répondants, « publier des photos, dessins, chansons ou vidéos sur le web » est interdit par 53,9 % des répondants, « avoir un profil sur un réseau social » est interdit par 56,5 % des répondants et « faire des achats en ligne » est interdit par 58,2 % d'entre eux.

Les usages qui font peu l'objet d'interdiction sont « regarder des vidéos enregistrées » qui est interdit par 5,8 % des répondants et, « regarder des (albums de) photos » qui est interdit par 4,6 % des répondants.

¹⁵ Les pourcentages de cette partie ont été calculés à partir des réponses valides. Cela exclut les non-réponses des répondants.

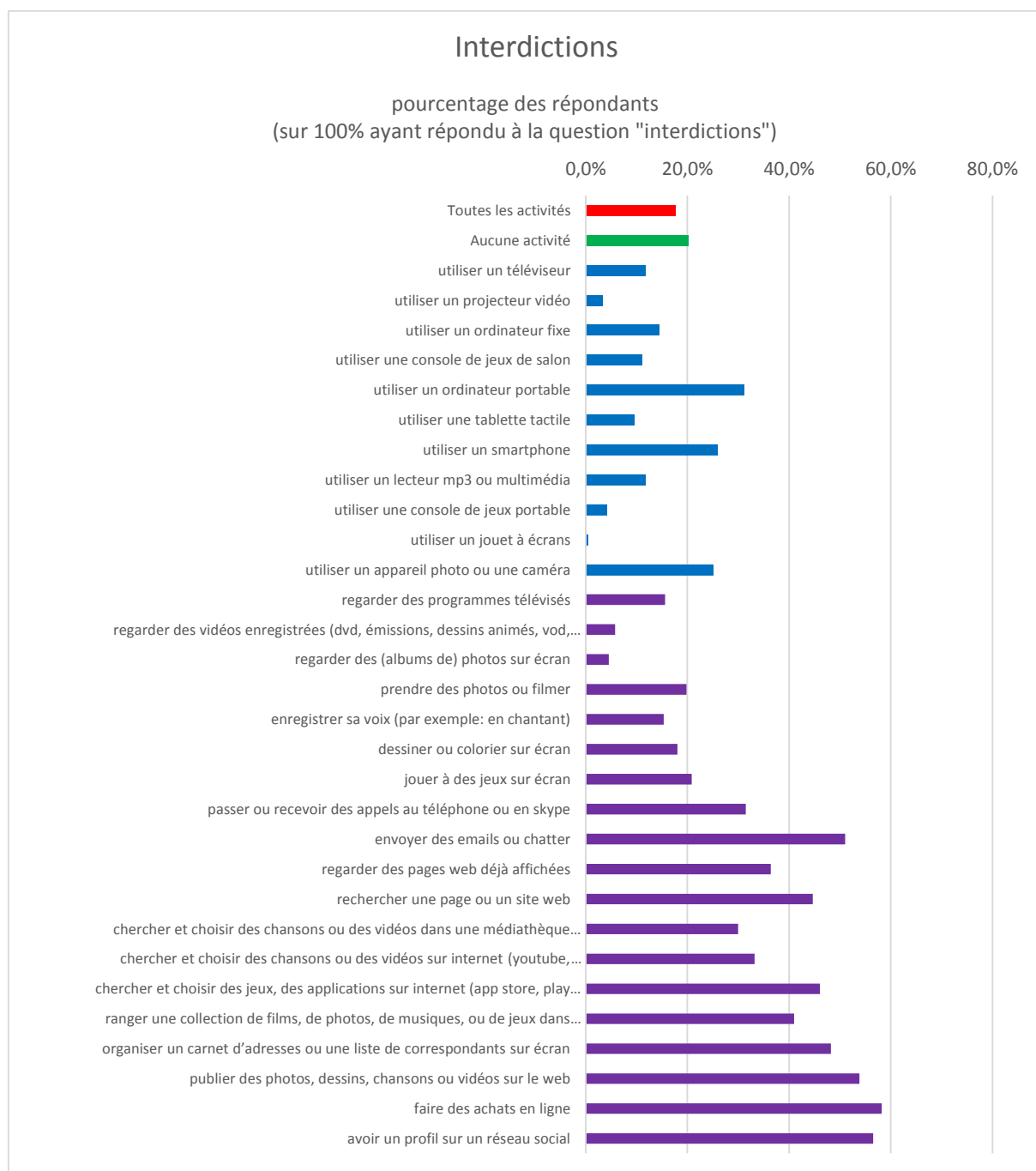


Figure 137 : Distribution des répondants pour chaque activité et appareil soumis à une interdiction

3.8.2.1 Interdictions et facteurs socio-démographiques

Afin de déterminer si le fait d'interdire toutes ou certaines pratiques des enfants impliquant les écrans dépend de facteurs socio-démographiques, une série d'analyse en régression ont été menées. Celles-ci ont utilisé comme prédicteurs possibles des interdictions les quatre variables suivantes (déjà utilisées pour prédire les accès et usages des enfants) :

- Classe de revenu par personne au sein de la famille : variable ordinale à trois modalités :
 - niveau 1 : moins de 1250 € par personne par mois ;

- niveau 2 : entre 1250 € et 2500 € par personne par mois ;
- niveau 3 : plus de 2500 € par personne par mois.
- Classe de niveau d'instruction du répondant : variable ordinale à trois modalités :
 - niveau 1 : diplôme de l'enseignement primaire ou secondaire ;
 - niveau 2 : diplôme de l'enseignement supérieur de 1^{er} cycle ;
 - niveau 3 : diplôme de l'enseignement supérieur de 2^{ème} ou 3^{ème} cycle.
- Taille de la fratrie : nombre d'enfants vivant avec le répondant.
- Classe d'âge de l'aîné de la fratrie variable ordinale à cinq modalités :
 - niveau 1 : de 0 à 3 ans ;
 - niveau 2 : de 4 à 7 ans ;
 - niveau 3 : de 8 à 11 ans ;
 - niveau 4 : de 12 à 15 ans ;
 - niveau 5 : 16 ans et plus.

Une première régression logistique multinomiale a été calculée pour prédire les *odds* des parents à interdire toutes ou certaines activités de leurs enfants avec les écrans. Le modèle compare spécifiquement la probabilité d'interdire certaines activités à celle de toutes les interdire (1^{er} sous-modèle) et à celle de n'en interdire aucune (2^{ème} sous-modèle). L'inclusion des prédicteurs au modèle a suivi une méthode pas à pas ascendante basée sur le changement du rapport de vraisemblance. Les résultats de cette analyse figurent ci-dessous.

Modèle							
X ²	dl	p	Pseudo R ² (Nagelkerke)			N	
250,935	14	0,000	0,189			1451	
Coefficients							
Ne rien interdire		B	E.S.	Wald	dl	p	Odds
Constante		1,380	0,557	6,131	1	0,013	
Revenu (1 vs. 3)		-0,124	0,225	0,306	1	0,580	0,883
Revenu (2 vs. 3)		-0,732	0,187	15,245	1	0,000	0,481
Taille de la fratrie		-0,378	0,119	10,073	1	0,002	0,685
Classe d'âge de l'aîné (1 vs. 5)		-1,421	0,442	10,346	1	0,001	0,241
Classe d'âge de l'aîné (2 vs. 5)		-1,459	0,406	12,928	1	0,000	0,232
Classe d'âge de l'aîné (3 vs. 5)		-1,051	0,407	6,660	1	0,010	0,349
Classe d'âge de l'aîné (4 vs. 5)		-0,851	0,470	3,274	1	0,070	0,427
Tout interdire		B	E.S.	Wald	dl	P	Odds
Constante		-0,523	0,933	0,314	1	0,575	
Revenu (1 vs. 3)		-0,076	0,284	0,073	1	0,788	0,926
Revenu (2 vs. 3)		-0,344	0,243	2,009	1	0,156	0,709
Taille de la fratrie		-0,472	0,160	8,688	1	0,003	0,624
Classe d'âge de l'aîné (1 vs. 5)		0,960	0,809	1,408	1	0,235	2,612
Classe d'âge de l'aîné (2 vs. 5)		-0,806	0,794	1,031	1	0,310	0,447
Classe d'âge de l'aîné (3 vs. 5)		-1,251	0,879	2,028	1	0,154	0,286
Classe d'âge de l'aîné (4 vs. 5)		-0,889	1,040	0,731	1	0,393	0,411

Tableau 27 : Résultats de l'analyse en régression logistique – Variable dépendante : Règles de contenus

Les deux sous-modèles de régression logistique donnent à voir les résultats suivants.

D'une part, trois variables affectent significativement les *odds* de n'interdire aucune activité (par comparaison à une interdiction de certaines activités). Ces *odds* diminuent

avec le revenu des parents, d'un facteur 2,079 (= 1 / 0,481) pour les revenus supérieurs (par rapport aux revenus les plus bas). Ces *odds* diminuent d'un facteur 1,459 (= 1 / 0,685) par enfant supplémentaire dans la fratrie. Ces mêmes *odds* diminuent quand l'aîné de la fratrie est plus jeune (par rapport à la classe « aîné de 16 ans et plus ») : la diminution est la plus forte pour les classes « aîné entre 0 et 3 ans » (facteur : 4,14 = 1 / 0,241) et « aîné entre 4 et 7 ans » (facteur : 4,31 = 1 / 0,232) ; elle est un peu plus faible pour la classe « aînés de 8-11 ans » (facteur : 2,865 = 1 / 0,349).

D'autre part, une seule variable affecte significativement les *odds* d'interdire toutes les activités (par comparaison à une interdiction de certaines activités). Ces *odds* diminuent d'un facteur 1,6 (= 1 / 0,624) par enfant supplémentaire dans la fratrie.

Une série d'analyses en régression logistique complémentaires ont été menées afin de prédire l'interdiction d'appareils ou d'activités spécifiques, en fonction des quatre variables utilisées dans l'analyse précédente (revenu du ménage, niveau d'instruction du répondant, taille de la fratrie, âge de l'aîné). Pour ces analyses, les modalités de référence des trois variables ordinales étaient les suivantes :

- Classe de revenu par personne au sein de la famille la modalité de référence est la première modalité : le modèle compare les niveaux 2 et 3 au niveau 1.
- Classe de niveau d'instruction du répondant : la modalité de référence est la première modalité : le modèle compare les niveaux 2 et 3 au niveau 1.
- Classe d'âge de l'aîné de la fratrie : la modalité de référence est la première modalité : le modèle compare les niveaux 2, 3, 4 et 5 au niveau 1.

L'inclusion des prédicteurs à tous les modèles de régression a suivi une méthode pas à pas ascendante basée sur le changement du rapport de vraisemblance.

Parmi l'ensemble des appareils et activités recensés, susceptibles de faire l'objet d'une interdiction, les appareils et activités suivants n'ont pas été examinés, car le nombre de parents les interdisant était trop faible (N < 80 ; soit moins de 5 % des participants ayant répondu à cette partie du questionnaire) :

- Utiliser un projecteur vidéo ;
- Utiliser une console de jeu portable ;
- Utiliser un jouet à écrans ;
- Regarder des vidéos enregistrées ;
- Regarder des (albums de) photos sur écran.

3.8.2.1.1 Interdiction d'utiliser un téléviseur

Une régression logistique a été calculée pour prédire les *odds* d'interdire l'utilisation d'un téléviseur en fonction des quatre variables énumérées plus haut (revenu du ménage, niveau d'instruction du répondant, taille de la fratrie, âge de l'aîné). Les résultats de cette analyse figurent ci-dessous.

Modèle							
X ²	dl	p	Pseudo R ² (Nagelkerke)		N		
321.030	4	0,000	0,283		1451		
Coefficients							
	B	E.S.	Wald	dl	P	Odds	
Classe d'âge de l'aîné			230,987	4	0,000		
Classe d'âge de l'aîné (2 vs. 1)	-1,845	0,147	157,114	1	0,000	0,158	
Classe d'âge de l'aîné (3 vs. 1)	-3,257	0,393	68,507	1	0,000	0,039	
Classe d'âge de l'aîné (4 vs. 1)	-3,451	0,723	22,774	1	0,000	0,032	
Classe d'âge de l'aîné (5 vs. 1)	-2,465	0,608	16,432	1	0,000	0,085	
Constante	0,067	0,078	0,735	1	0,391	1,069	

Tableau 28 : Résultats de l'analyse en régression logistique – Variable dépendante : Interdiction d'utiliser un téléviseur

Une seule variable affecte significativement les *odds* d'interdire l'utilisation d'un téléviseur. Ces *odds* diffèrent en fonction de l'âge de l'aîné de la fratrie : par rapport à la classe « aîné de 0-3 ans », elles sont inférieures d'un facteur 6,33 (= 1 / 0,158) pour la classe « aîné de 4-7 ans », d'un facteur 25,64 (= 1 / 0,039) pour la classe « aîné de 8-11 ans », d'un facteur 31,25 (= 1 / 0,032) pour la classe « aîné de 12-15 ans », et d'un facteur 11,76 (= 1 / 0,085) pour la classe « aîné de 16 ans et plus ».

3.8.2.1.2 Interdiction d'utiliser un ordinateur fixe

Une régression logistique a été calculée pour prédire les *odds* d'interdire l'utilisation d'un ordinateur fixe en fonction des quatre variables énumérées plus haut (revenu du ménage, niveau d'instruction du répondant, taille de la fratrie, âge de l'aîné). Les résultats de cette analyse figurent ci-dessous.

Modèle							
X ²	dl	p	Pseudo R ² (Nagelkerke)		N		
186.548	4	0,000	0,168		1451		
Coefficients							
	B	E.S.	Wald	dl	P	Odds	
Classe d'âge de l'aîné			161,471	4	0,000		
Classe d'âge de l'aîné (2 vs. 1)	-1,349	0,133	102,342	1	0,000	0,260	
Classe d'âge de l'aîné (3 vs. 1)	-1,865	0,233	64,046	1	0,000	0,155	
Classe d'âge de l'aîné (4 vs. 1)	-2,669	0,523	26,033	1	0,000	0,069	
Classe d'âge de l'aîné (5 vs. 1)	-1,622	0,454	12,760	1	0,000	0,198	
Constante	0,012	0,078	0,024	1	0,876	1,012	

Tableau 29 : Résultats de l'analyse en régression logistique – Variable dépendante : Interdiction d'utiliser un ordinateur fixe

Une seule variable affecte significativement les *odds* d'interdire l'utilisation d'un téléviseur. Ces *odds* diffèrent en fonction de l'âge de l'aîné de la fratrie : par rapport à la classe « aîné de 0-3 ans », elles sont inférieures d'un facteur 3,84 (= 1 / 0,260) pour la classe « aîné de 4-7 ans », d'un facteur 6,45 (= 1 / 0,155) pour la classe « aîné de 8-11

ans », d'un facteur 14,49 (= 1 / 0,069) pour la classe « aîné de 12-15 ans », et d'un facteur 5,05 (= 1 / 0,198) pour la classe « aîné de 16 ans et plus ».

3.8.2.1.3 Interdiction d'utiliser une console de jeux de salon

Une régression logistique a été calculée pour prédire les *odds* d'interdire l'utilisation d'une console de jeux de salon en fonction des quatre variables énumérées plus haut (revenu du ménage, niveau d'instruction du répondant, taille de la fratrie, âge de l'aîné). Les résultats de cette analyse figurent ci-dessous.

Modèle							
X ²	dl	p	Pseudo R ² (Nagelkerke)			N	
246.870	5	0,000	0,223			1451	
Coefficients							
	B	E.S.	Wald	dl	P	Odds	
Taille de la fratrie	-0,262	0,122	4,606	1	0,032	0,770	
Classe d'âge de l'aîné			86,706	4	0,000		
Classe d'âge de l'aîné (2 vs. 1)	-1,372	0,164	70,448	1	0,000	0,254	
Classe d'âge de l'aîné (3 vs. 1)	-2,382	0,374	40,502	1	0,000	0,092	
Classe d'âge de l'aîné (4 vs. 1)	-2,108	0,568	13,782	1	0,000	0,121	
Classe d'âge de l'aîné (5 vs. 1)	-1,500	0,586	6,556	1	0,010	0,223	
Constante	0,263	0,170	2,402	1	0,121	1,301	

Tableau 30 : Résultats de l'analyse en régression logistique – Variable dépendante : Interdiction d'utiliser une console de jeux de salon

Deux variables affectent significativement les *odds* d'interdire l'utilisation d'une console de jeux de salon. Ces *odds* diminuent d'un facteur 1,298 (= 1 / 0,77) par enfant supplémentaire dans la fratrie. Ces mêmes *odds* diffèrent en fonction de l'âge de l'aîné de la fratrie : par rapport à la classe « aîné de 0-3 ans », elles sont inférieures d'un facteur 3,94 (= 1 / 0,254) pour la classe « aîné de 4-7 ans », d'un facteur 10,87 (= 1 / 0,092) pour la classe « aîné de 8-11 ans », d'un facteur 8,26 (= 1 / 0,121) pour la classe « aîné de 12-15 ans », et d'un facteur 4,84 (= 1 / 0,223) pour la classe « aîné de 16 ans et plus ».

3.8.2.1.4 Interdiction d'utiliser un ordinateur portable

Une régression logistique a été calculée pour prédire les *odds* d'interdire l'utilisation d'un ordinateur portable en fonction des quatre variables énumérées plus haut (revenu du ménage, niveau d'instruction du répondant, taille de la fratrie, âge de l'aîné). Les résultats de cette analyse figurent ci-dessous.

Modèle							
X ²	dl	p	Pseudo R ² (Nagelkerke)			N	
166,254	4	0,000	0,144			1451	
Coefficients							
	B	E.S.	Wald	dl	P	Odds	
Classe d'âge de l'aîné			150,432	4	0,000		
Classe d'âge de l'aîné (2 vs. 1)	-1,051	0,122	74,662	1	0,000	0,350	
Classe d'âge de l'aîné (3 vs. 1)	-1,735	0,190	83,167	1	0,000	0,176	
Classe d'âge de l'aîné (4 vs. 1)	-2,096	0,333	39,714	1	0,000	0,123	
Classe d'âge de l'aîné (5 vs. 1)	-1,787	0,394	20,610	1	0,000	0,167	
Constante	0,689	0,083	69,437	1	0,000	1,991	

Tableau 31 : Résultats de l'analyse en régression logistique – Variable dépendante : Interdiction d'utiliser un ordinateur portable

Une seule variable affecte significativement les *odds* d'interdire l'utilisation d'un ordinateur portable. Ces *odds* diffèrent en fonction de l'âge de l'aîné de la fratrie : par rapport à la classe « aîné de 0-3 ans », elles sont inférieures d'un facteur 2,857 (= 1 / 0,35) pour la classe « aîné de 4-7 ans », d'un facteur 5,682 (= 1 / 0,176) pour la classe « aîné de 8-11 ans », d'un facteur 8,13 (= 1 / 0,123) pour la classe « aîné de 12-15 ans », et d'un facteur 5,988 (= 1 / 0,167) pour la classe « aîné de 16 ans et plus ».

3.8.2.1.5 Interdiction d'utiliser une tablette tactile

Une régression logistique a été calculée pour prédire les *odds* d'interdire l'utilisation d'une tablette tactile en fonction des quatre variables énumérées plus haut (revenu du ménage, niveau d'instruction du répondant, taille de la fratrie, âge de l'aîné). Les résultats de cette analyse figurent ci-dessous.

Modèle						
X ²	dl	p	Pseudo R ² (Nagelkerke)		N	
230,016	4	0,000	0,212		1451	
Coefficients						
	B	E.S.	Wald	dl	P	Odds
Classe d'âge de l'aîné			193,335	4	0,000	
Classe d'âge de l'aîné (2 vs. 1)	-1,769	0,152	134,607	1	0,000	0,171
Classe d'âge de l'aîné (3 vs. 1)	-2,102	0,267	62,067	1	0,000	0,122
Classe d'âge de l'aîné (4 vs. 1)	-2,517	0,523	23,146	1	0,000	0,081
Classe d'âge de l'aîné (5 vs. 1)	-1,939	0,536	13,089	1	0,000	0,144
Constante	-0,140	0,078	3,211	1	0,073	0,869

Tableau 32 : Résultats de l'analyse en régression logistique – Variable dépendante : Interdiction d'utiliser une tablette tactile

Une seule variable affecte significativement les *odds* d'interdire l'utilisation d'une tablette tactile. Ces *odds* diffèrent en fonction de l'âge de l'aîné de la fratrie : par rapport à la classe « aîné de 0-3 ans », elles sont inférieures d'un facteur 5,848 (= 1 / 0,171) pour la classe « aîné de 4-7 ans », d'un facteur 8,197 (= 1 / 0,122) pour la classe « aîné de 8-11 ans », d'un facteur 12,346 (= 1 / 0,081) pour la classe « aîné de 12-15 ans », et d'un facteur 6,944 (= 1 / 0,144) pour la classe « aîné de 16 ans et plus ».

3.8.2.1.6 Interdiction d'utiliser un smartphone

Une régression logistique a été calculée pour prédire les *odds* d'interdire l'utilisation d'un smartphone en fonction des quatre variables énumérées plus haut (revenu du ménage, niveau d'instruction du répondant, taille de la fratrie, âge de l'aîné). Les résultats de cette analyse figurent ci-dessous.

Modèle							
X ²	dl	p	Pseudo R ² (Nagelkerke)		N		
125,834	6	0,000	0,111		1451		
Coefficients							
	B	E.S.	Wald	dl	P	Odds	
Classe d'âge de l'aîné			104,448	4	0,000		
Classe d'âge de l'aîné (2 vs. 1)	-0,877	0,121	52,125	1	0,000	0,416	
Classe d'âge de l'aîné (3 vs. 1)	-1,311	0,187	49,014	1	0,000	0,270	
Classe d'âge de l'aîné (4 vs. 1)	-1,946	0,356	29,931	1	0,000	0,143	
Classe d'âge de l'aîné (5 vs. 1)	-1,763	0,430	16,854	1	0,000	0,171	
Revenu			9,878	2	0,007		
Revenu (2 vs. 1)	0,428	0,149	8,263	1	0,004	1,534	
Revenu (3 vs. 1)	0,139	0,203	0,468	1	0,494	1,149	
Constante	0,028	0,140	0,039	1	0,843	1,028	

Tableau 33 : Résultats de l'analyse en régression logistique – Variable dépendante : Interdiction d'utiliser un smartphone

Deux variables affectent significativement les *odds* d'interdire l'utilisation d'un smartphone. Ces *odds* diffèrent en fonction de l'âge de l'aîné de la fratrie : par rapport à la classe « aîné de 0-3 ans », elles sont inférieures d'un facteur 2,404 (= 1 / 0,416) pour la classe « aîné de 4-7 ans », d'un facteur 3,704 (= 1 / 0,27) pour la classe « aîné de 8-11 ans », d'un facteur 6,993 (= 1 / 0,143) pour la classe « aîné de 12-15 ans », et d'un facteur 5,848 (= 1 / 0,171) pour la classe « aîné de 16 ans et plus ».

Ces mêmes *odds* augmentent avec le revenu des parents, d'un facteur 1,534 pour les revenus médians (par rapport aux revenus les plus bas).

3.8.2.1.7 Interdiction d'utiliser un lecteur mp3 ou multimédia

Une régression logistique a été calculée pour prédire les *odds* d'interdire l'utilisation d'un lecteur mp3 ou multimédia en fonction des quatre variables énumérées plus haut (revenu du ménage, niveau d'instruction du répondant, taille de la fratrie, âge de l'aîné). Les résultats de cette analyse figurent ci-dessous.

Modèle							
X ²	dl	p	Pseudo R ² (Nagelkerke)		N		
205,641	4	0,000	0,188		1451		
Coefficients							
	B	E.S.	Wald	dl	P	Odds	
Classe d'âge de l'aîné			166,068	4	0,000		
Classe d'âge de l'aîné (2 vs. 1)	-1,373	0,137	100,413	1	0,000	0,253	
Classe d'âge de l'aîné (3 vs. 1)	-2,357	0,289	66,427	1	0,000	0,095	
Classe d'âge de l'aîné (4 vs. 1)	-2,864	0,597	23,005	1	0,000	0,057	
Classe d'âge de l'aîné (5 vs. 1)	-1,727	0,488	12,516	1	0,000	0,178	
Constante	-0,097	0,078	1,555	1	0,212	0,907	

Tableau 34 : Résultats de l'analyse en régression logistique – Variable dépendante : Interdiction d'utiliser un lecteur mp3 ou multimédia

Une seule variable affecte significativement les *odds* d'interdire l'utilisation d'un lecteur mp3 ou multimédia. Ces *odds* diffèrent en fonction de l'âge de l'aîné de la fratrie : par rapport à la classe « aîné de 0-3 ans », elles sont inférieures d'un facteur 3,953 (= 1 / 0,253) pour la classe « aîné de 4-7 ans », d'un facteur 10,526 (= 1 / 0,095) pour la classe

« aîné de 8-11 ans », d'un facteur 17,544 (= 1 / 0,057) pour la classe « aîné de 12-15 ans », et d'un facteur 5,618 (= 1 / 0,178) pour la classe « aîné de 16 ans et plus ».

3.8.2.1.8 Interdiction d'utiliser une console de jeux portable

Une régression logistique a été calculée pour prédire les *odds* d'interdire l'utilisation d'une console de jeux portable en fonction des quatre variables énumérées plus haut (revenu du ménage, niveau d'instruction du répondant, taille de la fratrie, âge de l'aîné). Les résultats de cette analyse figurent ci-dessous.

Modèle							
X ²	dl	p	Pseudo R ² (Nagelkerke)		N		
227,905	5	0,000	0,224		1451		
Coefficients							
	B	E.S.	Wald	dl	P	Odds	
Taille de la fratrie	-0,401	0,141	8,108	1	0,004	0,669	
Classe d'âge de l'aîné			77,845	4	0,000		
Classe d'âge de l'aîné (2 vs. 1)	-1,554	0,193	64,646	1	0,000	0,211	
Classe d'âge de l'aîné (3 vs. 1)	-2,332	0,463	25,404	1	0,000	0,097	
Classe d'âge de l'aîné (4 vs. 1)	-1,769	0,647	7,470	1	0,006	0,171	
Classe d'âge de l'aîné (5 vs. 1)	-0,580	0,559	1,077	1	0,299	0,560	
Constante	0,035	0,189	0,034	1	0,855	1,035	

Tableau 35 : Résultats de l'analyse en régression logistique – Variable dépendante : Interdiction d'utiliser une console de jeux portable

Deux variables affectent significativement les *odds* d'interdire l'utilisation d'une console de jeux portable. Ces *odds* diminuent d'un facteur 3,353 par enfant supplémentaire dans la fratrie.

Ces mêmes *odds* diffèrent en fonction de l'âge de l'aîné de la fratrie : par rapport à la classe « aîné de 0-3 ans », elles sont inférieures d'un facteur 4,739 (= 1 / 0,211) pour la classe « aîné de 4-7 ans », d'un facteur 10,309 (= 1 / 0,097) pour la classe « aîné de 8-11 ans », et d'un facteur 5,848 (= 1 / 0,171) pour la classe « aîné de 12-15 ans ». La classe « aîné de 12-15 ans » ne diffère pas significativement de la classe de référence (« aîné de 0-3 ans »).

3.8.2.1.9 Interdiction d'utiliser un appareil photo ou une caméra

Une régression logistique a été calculée pour prédire les *odds* d'interdire l'utilisation d'un appareil photo ou une caméra en fonction des quatre variables énumérées plus haut (revenu du ménage, niveau d'instruction du répondant, taille de la fratrie, âge de l'aîné). Les résultats de cette analyse figurent ci-dessous.

Modèle						
X ²	dl	p	Pseudo R ² (Nagelkerke)		N	
259,098	4	0,000	0,219		1451	
Coefficients						
	B	E.S.	Wald	dl	P	Odds
Classe d'âge de l'aîné			217,100	4	0,000	
Classe d'âge de l'aîné (2 vs. 1)	-1,345	0,124	116,937	1	0,000	0,261
Classe d'âge de l'aîné (3 vs. 1)	-2,413	0,231	109,345	1	0,000	0,090
Classe d'âge de l'aîné (4 vs. 1)	-2,499	0,388	41,473	1	0,000	0,082
Classe d'âge de l'aîné (5 vs. 1)	-2,432	0,489	24,761	1	0,000	0,088
Constante	0,608	0,082	55,469	1	0,000	1,836

Tableau 36 : Résultats de l'analyse en régression logistique – Variable dépendante : Interdiction d'utiliser un appareil photo ou une caméra

Une seule variable affecte significativement les *odds* d'interdire l'utilisation d'un appareil photo ou une caméra. Ces *odds* diffèrent en fonction de l'âge de l'aîné de la fratrie : par rapport à la classe « aîné de 0-3 ans », elles sont inférieures d'un facteur 3,831 (= 1 / 0,261) pour la classe « aîné de 4-7 ans », d'un facteur 11,111 (= 1 / 0,09) pour la classe « aîné de 8-11 ans », d'un facteur 12,195 (= 1 / 0,082) pour la classe « aîné de 12-15 ans », et d'un facteur 11,364 (= 1 / 0,088) pour la classe « aîné de 16 ans et plus ».

3.8.2.1.10 Interdiction de regarder des programmes télévisés

Une régression logistique a été calculée pour prédire les *odds* d'interdire de regarder des programmes télévisés en fonction des quatre variables énumérées plus haut (revenu du ménage, niveau d'instruction du répondant, taille de la fratrie, âge de l'aîné). Les résultats de cette analyse figurent ci-dessous.

Modèle						
X ²	dl	p	Pseudo R ² (Nagelkerke)		N	
223,697	6	0,000	0,198		1451	
Coefficients						
	B	E.S.	Wald	dl	P	Odds
Classe d'âge de l'aîné			188,392	4	0,000	
Classe d'âge de l'aîné (2 vs. 1)	-1,488	0,135	122,164	1	0,000	0,226
Classe d'âge de l'aîné (3 vs. 1)	-2,060	0,238	74,955	1	0,000	0,127
Classe d'âge de l'aîné (4 vs. 1)	-2,289	0,438	27,306	1	0,000	0,101
Classe d'âge de l'aîné (5 vs. 1)	-2,169	0,537	16,297	1	0,000	0,114
Niveau d'instruction			10,843	2	0,004	
Niveau d'instruction (2 vs. 1)	0,360	0,193	3,488	1	0,062	1,433
Niveau d'instruction (3 vs. 1)	0,596	0,188	10,097	1	0,001	1,815
Constante	-0,294	0,170	2,998	1	0,083	0,745

Tableau 37 : Résultats de l'analyse en régression logistique – Variable dépendante : Interdiction de regarder des programmes télévisés

Deux variables affectent significativement les *odds* d'interdire de regarder des programmes télévisés. Ces *odds* diffèrent en fonction de l'âge de l'aîné de la fratrie : par rapport à la classe « aîné de 0-3 ans », elles sont inférieures d'un facteur 4,425 (= 1 / 0,226) pour la classe « aîné de 4-7 ans », d'un facteur 7,874 (= 1 / 0,127) pour la classe « aîné de 8-11 ans », d'un facteur 9,901 (= 1 / 0,101) pour la classe « aîné de 12-15 ans », et d'un facteur 8,772 (= 1 / 0,114) pour la classe « aîné de 16 ans et plus ».

Ces mêmes *odds* augmentent avec le niveau d'instruction des parents, d'un facteur 1,815 pour les diplômés des 2^{ème} et 3^{ème} cycles de l'enseignement supérieur (par rapport aux diplômés du primaire ou du secondaire).

3.8.2.1.11 Interdiction de prendre des photos ou filmer

Une régression logistique a été calculée pour prédire les *odds* d'interdire de prendre des photos ou de filmer en fonction des quatre variables énumérées plus haut (revenu du ménage, niveau d'instruction du répondant, taille de la fratrie, âge de l'aîné). Les résultats de cette analyse figurent ci-dessous.

Modèle						
X ²	dl	p	Pseudo R ² (Nagelkerke)		N	
308,928	6	0,000	0,261		1451	
Coefficients						
	B	E.S.	Wald	dl	P	Odds
Classe d'âge de l'aîné			243,724	4	0,000	
Classe d'âge de l'aîné (2 vs. 1)	-1,605	0,131	149,891	1	0,000	0,201
Classe d'âge de l'aîné (3 vs. 1)	-2,759	0,270	104,831	1	0,000	0,063
Classe d'âge de l'aîné (4 vs. 1)	-3,135	0,524	35,740	1	0,000	0,043
Classe d'âge de l'aîné (5 vs. 1)	-2,300	0,490	22,076	1	0,000	0,100
Revenu			7,126	2	0,028	
Revenu (2 vs. 1)	0,330	0,161	4,186	1	0,041	1,391
Revenu (3 vs. 1)	0,572	0,221	6,720	1	0,010	1,772
Constante	0,166	0,149	1,246	1	0,264	1,181

Tableau 38 : Résultats de l'analyse en régression logistique – Variable dépendante : Interdiction de prendre des photos ou filmer

Deux variables affectent significativement les *odds* d'interdire de prendre des photos ou de filmer. Ces *odds* diffèrent en fonction de l'âge de l'aîné de la fratrie : par rapport à la classe « aîné de 0-3 ans », elles sont inférieures d'un facteur 4,975 (= 1 / 0,201) pour la classe « aîné de 4-7 ans », d'un facteur 15,873 (= 1 / 0,063) pour la classe « aîné de 8-11 ans », d'un facteur 23,256 (= 1 / 0,043) pour la classe « aîné de 12-15 ans », et d'un facteur 10 (= 1 / 0,1) pour la classe « aîné de 16 ans et plus ».

Ces mêmes *odds* augmentent avec le revenu des parents, d'un facteur 1,391 pour les revenus médians et d'un facteur 1,772 pour les revenus supérieurs (par rapport aux revenus les plus bas).

3.8.2.1.12 Interdiction d'enregistrer sa voix (par exemple: en chantant)

Une régression logistique a été calculée pour prédire les *odds* d'interdire d'enregistrer sa voix en fonction des quatre variables énumérées plus haut (revenu du ménage, niveau d'instruction du répondant, taille de la fratrie, âge de l'aîné). Les résultats de cette analyse figurent ci-dessous.

Modèle							
X ²	dl	p	Pseudo R ² (Nagelkerke)			N	
244,692	4	0,000	0,215			1451	
Coefficients							
	B	E.S.	Wald	dl	P	Odds	
Classe d'âge de l'aîné			202,135	4	0,000		
Classe d'âge de l'aîné (2 vs. 1)	-1,500	0,134	125,865	1	0,000	0,223	
Classe d'âge de l'aîné (3 vs. 1)	-2,394	0,267	80,524	1	0,000	0,091	
Classe d'âge de l'aîné (4 vs. 1)	-2,809	0,523	28,834	1	0,000	0,060	
Classe d'âge de l'aîné (5 vs. 1)	-1,977	0,488	16,394	1	0,000	0,139	
Constante	0,152	0,078	3,792	1	0,051	1,164	

Tableau 39 : Résultats de l'analyse en régression logistique – Variable dépendante : Interdiction d'enregistrer sa voix

Une seule variable affecte significativement les *odds* d'interdire d'enregistrer sa voix. Ces *odds* diffèrent en fonction de l'âge de l'aîné de la fratrie : par rapport à la classe « aîné de 0-3 ans », elles sont inférieures d'un facteur 4,484 (= 1 / 0,223) pour la classe « aîné de 4-7 ans », d'un facteur 10,989 (= 1 / 0,091) pour la classe « aîné de 8-11 ans », d'un facteur 16,667 (= 1 / 0,06) pour la classe « aîné de 12-15 ans », et d'un facteur 7,194 (= 1 / 0,139) pour la classe « aîné de 16 ans et plus ».

3.8.2.1.13 Interdiction de dessiner ou colorier sur écran

Une régression logistique a été calculée pour prédire les *odds* d'interdire de dessiner ou de colorier sur écran en fonction des quatre variables énumérées plus haut (revenu du ménage, niveau d'instruction du répondant, taille de la fratrie, âge de l'aîné). Les résultats de cette analyse figurent ci-dessous.

Modèle							
X ²	dl	p	Pseudo R ² (Nagelkerke)			N	
257,822	4	0,000	0,223			1451	
Coefficients							
	B	E.S.	Wald	dl	P	Odds	
Classe d'âge de l'aîné			216,038	4	0,000		
Classe d'âge de l'aîné (2 vs. 1)	-1,530	0,131	136,098	1	0,000	0,217	
Classe d'âge de l'aîné (3 vs. 1)	-2,259	0,241	87,766	1	0,000	0,104	
Classe d'âge de l'aîné (4 vs. 1)	-2,963	0,523	32,071	1	0,000	0,052	
Classe d'âge de l'aîné (5 vs. 1)	-2,131	0,488	19,040	1	0,000	0,119	
Constante	0,306	0,079	15,079	1	0,000	1,358	

Tableau 40 : Résultats de l'analyse en régression logistique – Variable dépendante : Interdiction de dessiner ou colorier sur écran

Une seule variable affecte significativement les *odds* d'interdire de dessiner ou de colorier sur écran. Ces *odds* diffèrent en fonction de l'âge de l'aîné de la fratrie : par rapport à la classe « aîné de 0-3 ans », elles sont inférieures d'un facteur 4,608 (= 1 / 0,217) pour la classe « aîné de 4-7 ans », d'un facteur 9,615 (= 1 / 0,104) pour la classe « aîné de 8-11 ans », d'un facteur 19,231 (= 1 / 0,052) pour la classe « aîné de 12-15 ans », et d'un facteur 8,403 (= 1 / 0,119) pour la classe « aîné de 16 ans et plus ».

3.8.2.1.14 Interdiction de jouer à des jeux sur écran

Une régression logistique a été calculée pour prédire les *odds* d'interdire de jouer à des jeux sur écran en fonction des quatre variables énumérées plus haut (revenu du ménage,

niveau d’instruction du répondant, taille de la fratrie, âge de l’aîné). Les résultats de cette analyse figurent ci-dessous.

Modèle						
X ²	dl	p	Pseudo R ² (Nagelkerke)		N	
339,567	6	0,000	0,283		1451	
Coefficients						
	B	E.S.	Wald	dl	P	Odds
Classe d’âge de l’aîné			269,584	4	0,000	
Classe d’âge de l’aîné (2 vs. 1)	-1,732	0,132	172,134	1	0,000	0,177
Classe d’âge de l’aîné (3 vs. 1)	-2,885	0,275	109,968	1	0,000	0,056
Classe d’âge de l’aîné (4 vs. 1)	-2,562	0,411	38,912	1	0,000	0,077
Classe d’âge de l’aîné (5 vs. 1)	-2,617	0,538	23,705	1	0,000	0,073
Niveau d’instruction			8,067	2	0,018	
Niveau d’instruction (2 vs. 1)	0,520	0,191	7,433	1	0,006	1,683
Niveau d’instruction (3 vs. 1)	0,481	0,186	6,655	1	0,010	1,618
Constante	0,131	0,168	0,609	1	0,435	1,140

Tableau 41 : Résultats de l’analyse en régression logistique – Variable dépendante : Interdiction de jouer à des jeux sur écran

Deux variables affectent significativement les *odds* d’interdire de jouer à des jeux sur écran. Ces *odds* diffèrent en fonction de l’âge de l’aîné de la fratrie : par rapport à la classe « aîné de 0-3 ans », elles sont inférieures d’un facteur 5,65 (= 1 / 0,177) pour la classe « aîné de 4-7 ans », d’un facteur 17,857 (= 1 / 0,056) pour la classe « aîné de 8-11 ans », d’un facteur 12,987 (= 1 / 0,077) pour la classe « aîné de 12-15 ans », et d’un facteur 13,699 (= 1 / 0,073) pour la classe « aîné de 16 ans et plus ».

Ces mêmes *odds* augmentent avec le niveau d’instruction des parents, d’un facteur 1,683 pour les diplômés du 1^{er} cycle de l’enseignement supérieur, et d’un facteur 1,618 pour les diplômés des 2^{ème} et 3^{ème} cycles de l’enseignement supérieur (par rapport aux diplômés du primaire ou du secondaire).

3.8.2.1.15 Interdiction de passer ou recevoir des appels au téléphone ou en skype

Une régression logistique a été calculée pour prédire les *odds* d’interdire de passer ou recevoir des appels en fonction des quatre variables énumérées plus haut (revenu du ménage, niveau d’instruction du répondant, taille de la fratrie, âge de l’aîné). Les résultats de cette analyse figurent ci-dessous.

Modèle							
X ²	dl	p	Pseudo R ² (Nagelkerke)			N	
46,873	6	0,000	0,042			1451	
Coefficients							
	B	E.S.	Wald	dl	P	Odds	
Classe d'âge de l'aîné			35,457	4	0,000		
Classe d'âge de l'aîné (2 vs. 1)	-0,423	0,119	12,732	1	0,000	0,655	
Classe d'âge de l'aîné (3 vs. 1)	-0,576	0,172	11,203	1	0,001	0,562	
Classe d'âge de l'aîné (4 vs. 1)	-1,045	0,285	13,402	1	0,000	0,352	
Classe d'âge de l'aîné (5 vs. 1)	-1,423	0,394	13,041	1	0,000	0,241	
Niveau d'instruction			9,581	2	0,008		
Niveau d'instruction (2 vs. 1)	0,040	0,164	0,059	1	0,808	1,041	
Niveau d'instruction (3 vs. 1)	-,302	0,160	3,561	1	0,059	0,739	
Constante	0,411	0,150	7,459	1	0,006	1,508	

Tableau 42 : Résultats de l'analyse en régression logistique – Variable dépendante : Interdiction de passer ou recevoir des appels au téléphone ou en skype

Deux variables affectent significativement les *odds* d'interdire de passer ou recevoir des appels. Ces *odds* diffèrent en fonction de l'âge de l'aîné de la fratrie : par rapport à la classe « aîné de 0-3 ans », elles sont inférieures d'un facteur 1,527 (= 1 / 0,655) pour la classe « aîné de 4-7 ans », d'un facteur 1,779 (= 1 / 0,562) pour la classe « aîné de 8-11 ans », d'un facteur 2,841 (= 1 / 0,352) pour la classe « aîné de 12-15 ans », et d'un facteur 4,149 (= 1 / 0,241) pour la classe « aîné de 16 ans et plus ».

Ces mêmes *odds* diminuent avec le niveau d'instruction des parents, d'un facteur 1,35 (= 1 / 0,739) pour les diplômés des 2^{ème} et 3^{ème} cycles de l'enseignement supérieur (par rapport aux diplômés du primaire ou du secondaire).

3.8.2.1.16 Interdiction d'envoyer des emails ou chatter

Une régression logistique a été calculée pour prédire les *odds* d'interdire d'envoyer des emails ou de chatter en fonction des quatre variables énumérées plus haut (revenu du ménage, niveau d'instruction du répondant, taille de la fratrie, âge de l'aîné). Les résultats de cette analyse figurent ci-dessous.

Modèle							
X ²	dl	p	Pseudo R ² (Nagelkerke)			N	
87,964	4	0,000	0,083			1451	
Coefficients							
	B	E.S.	Wald	dl	P	Odds	
Classe d'âge de l'aîné			80,439	4	,000		
Classe d'âge de l'aîné (2 vs. 1)	-0,447	0,133	11,238	1	0,001	0,640	
Classe d'âge de l'aîné (3 vs. 1)	-0,774	0,181	18,359	1	0,000	0,461	
Classe d'âge de l'aîné (4 vs. 1)	-2,039	0,292	48,805	1	0,000	0,130	
Classe d'âge de l'aîné (5 vs. 1)	-2,067	0,374	30,588	1	0,000	0,127	
Constante	1,246	0,094	177,217	1	0,000	3,476	

Tableau 43 : Résultats de l'analyse en régression logistique – Variable dépendante : Interdiction d'envoyer des emails ou chatter

Une seule variable affecte significativement les *odds* d'interdire d'envoyer des emails ou de chatter. Ces *odds* diffèrent en fonction de l'âge de l'aîné de la fratrie : par rapport à la classe « aîné de 0-3 ans », elles sont inférieures d'un facteur 1,563 (= 1 / 0,64) pour la

classe « aîné de 4-7 ans », d'un facteur 2,169 ($= 1 / 0,461$) pour la classe « aîné de 8-11 ans », d'un facteur 7,692 ($= 1 / 0,13$) pour la classe « aîné de 12-15 ans », et d'un facteur 7,874 ($= 1 / 0,127$) pour la classe « aîné de 16 ans et plus ».

3.8.2.1.17 Interdiction de regarder des pages web déjà affichées

Une régression logistique a été calculée pour prédire les *odds* d'interdire de regarder des pages web en fonction des quatre variables énumérées plus haut (revenu du ménage, niveau d'instruction du répondant, taille de la fratrie, âge de l'aîné). Les résultats de cette analyse figurent ci-dessous.

Modèle						
X ²	dl	p	Pseudo R ² (Nagelkerke)		N	
126,996	4	0,000	0,112		1451	
Coefficients						
	B	E.S.	Wald	dl	P	Odds
Classe d'âge de l'aîné			114,958	4	0,000	
Classe d'âge de l'aîné (2 vs. 1)	-0,752	0,121	38,416	1	0,000	0,471
Classe d'âge de l'aîné (3 vs. 1)	-1,465	0,180	66,119	1	0,000	0,231
Classe d'âge de l'aîné (4 vs. 1)	-2,078	0,324	41,207	1	0,000	0,125
Classe d'âge de l'aîné (5 vs. 1)	-1,727	0,381	20,505	1	0,000	0,178
Constante	0,772	0,084	84,714	1	0,000	2,163

Tableau 44 : Résultats de l'analyse en régression logistique – Variable dépendante : Interdiction de regarder des pages web déjà affichées

Une seule variable affecte significativement les *odds* d'interdire de regarder des pages web. Ces *odds* diffèrent en fonction de l'âge de l'aîné de la fratrie : par rapport à la classe « aîné de 0-3 ans », elles sont inférieures d'un facteur 2,123 ($= 1 / 0,471$) pour la classe « aîné de 4-7 ans », d'un facteur 4,329 ($= 1 / 0,231$) pour la classe « aîné de 8-11 ans », d'un facteur 8 ($= 1 / 0,125$) pour la classe « aîné de 12-15 ans », et d'un facteur 5,618 ($= 1 / 0,178$) pour la classe « aîné de 16 ans et plus ».

3.8.2.1.18 Interdiction de rechercher une page ou un site web

Une régression logistique a été calculée pour prédire les *odds* d'interdire de rechercher un site web en fonction des quatre variables énumérées plus haut (revenu du ménage, niveau d'instruction du répondant, taille de la fratrie, âge de l'aîné). Les résultats de cette analyse figurent ci-dessous.

Modèle						
X ²	dl	p	Pseudo R ² (Nagelkerke)		N	
138,903	4	0,000	0,125		1451	
Coefficients						
	B	E.S.	Wald	dl	P	Odds
Classe d'âge de l'aîné			126,330	4	0,000	
Classe d'âge de l'aîné (2 vs. 1)	-0,504	0,128	15,392	1	0,000	0,604
Classe d'âge de l'aîné (3 vs. 1)	-1,590	0,179	78,779	1	0,000	0,204
Classe d'âge de l'aîné (4 vs. 1)	-2,215	0,311	50,852	1	0,000	0,109
Classe d'âge de l'aîné (5 vs. 1)	-1,788	0,365	24,013	1	0,000	0,167
Constante	1,095	0,090	148,111	1	0,000	2,988

Tableau 45 : Résultats de l'analyse en régression logistique – Variable dépendante : Interdiction de rechercher une page ou un site web

Une seule variable affecte significativement les *odds* d'interdire de rechercher un site web. Ces *odds* diffèrent en fonction de l'âge de l'aîné de la fratrie : par rapport à la classe « aîné de 0-3 ans », elles sont inférieures d'un facteur 1,656 (= 1 / 0,604) pour la classe « aîné de 4-7 ans », d'un facteur 4,902 (= 1 / 0,204) pour la classe « aîné de 8-11 ans », d'un facteur 9,174 (= 1 / 0,109) pour la classe « aîné de 12-15 ans », et d'un facteur 5,988 (= 1 / 0,167) pour la classe « aîné de 16 ans et plus ».

3.8.2.1.19 Interdiction de chercher et choisir des chansons ou des vidéos dans une médiathèque virtuelle, personnelle ou familiale

Une régression logistique a été calculée pour prédire les *odds* d'interdire de chercher des chansons ou des vidéos dans une médiathèque virtuelle en fonction des quatre variables énumérées plus haut (revenu du ménage, niveau d'instruction du répondant, taille de la fratrie, âge de l'aîné). Les résultats de cette analyse figurent ci-dessous.

Modèle						
X ²	dl	p	Pseudo R ² (Nagelkerke)		N	
162,153	4	0,000	0,141		1451	
Coefficients						
	B	E.S.	Wald	dl	P	Odds
Classe d'âge de l'aîné			138,739	4	0,000	
Classe d'âge de l'aîné (2 vs. 1)	-0,924	0,121	58,619	1	0,000	0,397
Classe d'âge de l'aîné (3 vs. 1)	-1,677	0,191	77,189	1	0,000	0,187
Classe d'âge de l'aîné (4 vs. 1)	-2,644	0,410	41,610	1	0,000	0,071
Classe d'âge de l'aîné (5 vs. 1)	-1,557	0,381	16,697	1	0,000	0,211
Constante	0,601	0,082	54,368	1	0,000	1,824

Tableau 46 : Résultats de l'analyse en régression logistique – Variable dépendante : Interdiction de chercher et choisir des chansons ou des vidéos dans une médiathèque virtuelle

Une seule variable affecte significativement les *odds* d'interdire de chercher des chansons ou des vidéos dans une médiathèque virtuelle. Ces *odds* diffèrent en fonction de l'âge de l'aîné de la fratrie : par rapport à la classe « aîné de 0-3 ans », elles sont inférieures d'un facteur 2,519 (= 1 / 0,397) pour la classe « aîné de 4-7 ans », d'un facteur 5,348 (= 1 / 0,187) pour la classe « aîné de 8-11 ans », d'un facteur 14,085 (= 1 / 0,071) pour la classe « aîné de 12-15 ans », et d'un facteur 4,739 (= 1 / 0,211) pour la classe « aîné de 16 ans et plus ».

3.8.2.1.20 Interdiction de chercher et choisir des chansons ou des vidéos sur internet

Une régression logistique a été calculée pour prédire les *odds* d'interdire de chercher des chansons ou des vidéos sur internet en fonction des quatre variables énumérées plus haut (revenu du ménage, niveau d'instruction du répondant, taille de la fratrie, âge de l'aîné). Les résultats de cette analyse figurent ci-dessous.

Modèle						
X ²	dl	p	Pseudo R ² (Nagelkerke)		N	
123,192	4	0,000	0,109		1451	
Coefficients						
	B	E.S.	Wald	dl	P	Odds
Classe d'âge de l'aîné			107,253	4	0,000	
Classe d'âge de l'aîné (2 vs. 1)	-0,771	0,120	41,107	1	0,000	0,463
Classe d'âge de l'aîné (3 vs. 1)	-1,270	0,178	50,897	1	0,000	0,281
Classe d'âge de l'aîné (4 vs. 1)	-2,382	0,370	41,395	1	0,000	0,092
Classe d'âge de l'aîné (5 vs. 1)	-1,726	0,394	19,247	1	0,000	0,178
Constante	0,628	0,082	58,833	1	0,000	1,873

Tableau 47 : Résultats de l'analyse en régression logistique – Variable dépendante : Interdiction de chercher et choisir des chansons ou des vidéos sur internet

Une seule variable affecte significativement les *odds* d'interdire de chercher des chansons ou des vidéos sur internet. Ces *odds* diffèrent en fonction de l'âge de l'aîné de la fratrie : par rapport à la classe « aîné de 0-3 ans », elles sont inférieures d'un facteur 2,16 (= 1 / 0,463) pour la classe « aîné de 4-7 ans », d'un facteur 3,559 (= 1 / 0,281) pour la classe « aîné de 8-11 ans », d'un facteur 10,87 (= 1 / 0,092) pour la classe « aîné de 12-15 ans », et d'un facteur 5,618 (= 1 / 0,178) pour la classe « aîné de 16 ans et plus ».

3.8.2.1.21 Interdiction de chercher et choisir des jeux, des applications sur internet

Une régression logistique a été calculée pour prédire les *odds* d'interdire de chercher et choisir des jeux ou des applications sur internet en fonction des quatre variables énumérées plus haut (revenu du ménage, niveau d'instruction du répondant, taille de la fratrie, âge de l'aîné). Les résultats de cette analyse figurent ci-dessous.

Modèle						
X ²	dl	p	Pseudo R ² (Nagelkerke)		N	
109,403	7	0,000	0,1		1451	
Coefficients						
	B	E.S.	Wald	dl	P	Odds
Taille de la fratrie	0,269	0,099	7,426	1	0,006	1,308
Classe d'âge de l'aîné			64,497	4	0,000	
Classe d'âge de l'aîné (2 vs. 1)	-0,790	0,148	28,423	1	0,000	,454
Classe d'âge de l'aîné (3 vs. 1)	-1,542	0,231	44,672	1	0,000	,214
Classe d'âge de l'aîné (4 vs. 1)	-2,348	0,352	44,506	1	0,000	,096
Classe d'âge de l'aîné (5 vs. 1)	-2,021	0,409	24,374	1	0,000	,132
Revenu			15,989	2	0,000	
Revenu (2 vs. 1)	0,491	0,150	10,754	1	0,001	1,634
Revenu (3 vs. 1)	0,017	0,199	0,008	1	0,931	1,017
Constante	0,467	0,186	6,328	1	0,012	1,595

Tableau 48 : Résultats de l'analyse en régression logistique – Variable dépendante : Interdiction de chercher et choisir des jeux, des applications sur internet

Trois variables affectent significativement les *odds* d'interdire de chercher et choisir des jeux ou des applications sur internet. Ces *odds* augmentent d'un facteur 1,308 par enfant supplémentaire dans la fratrie.

Ces *odds* diffèrent en fonction de l'âge de l'aîné de la fratrie : par rapport à la classe « aîné de 0-3 ans », elles sont inférieures d'un facteur 2,203 (= 1 / 0,454) pour la classe « aîné de

4-7 ans », d'un facteur 4,673 (= 1 / 0,214) pour la classe « aîné de 8-11 ans », d'un facteur 10,417 (= 1 / 0,096) pour la classe « aîné de 12-15 ans », et d'un facteur 7,576 (= 1 / 0,132) pour la classe « aîné de 16 ans et plus ».

Ces mêmes *odds* augmentent avec le revenu des parents, d'un facteur 1,634 pour les revenus médians (par rapport aux revenus les plus bas).

3.8.2.1.22 Interdiction de ranger une collection de films, de photos, de musiques, ou de jeux dans une médiathèque virtuelle, personnelle ou familiale

Une régression logistique a été calculée pour prédire les *odds* d'interdire de ranger une collection de films, de photos, de musiques, ou de jeux en fonction des quatre variables énumérées plus haut (revenu du ménage, niveau d'instruction du répondant, taille de la fratrie, âge de l'aîné). Les résultats de cette analyse figurent ci-dessous.

Modèle							
X ²	dl	p	Pseudo R ² (Nagelkerke)		N		
141,229	6	0,000	0,125		1451		
Coefficients							
	B	E.S.	Wald	dl	P	Odds	
Classe d'âge de l'aîné			113,446	4	0,000		
Classe d'âge de l'aîné (2 vs. 1)	-0,694	0,125	30,831	1	0,000	0,499	
Classe d'âge de l'aîné (3 vs. 1)	-1,336	0,178	56,461	1	0,000	0,263	
Classe d'âge de l'aîné (4 vs. 1)	-2,238	0,326	47,258	1	0,000	0,107	
Classe d'âge de l'aîné (5 vs. 1)	-2,212	0,411	28,911	1	0,000	0,109	
Revenu			9,968	2	0,007		
Revenu (2 vs. 1)	0,393	0,148	7,029	1	0,008	1,482	
Revenu (3 vs. 1)	0,038	0,198	0,036	1	0,849	1,038	
Constante	0,683	0,143	22,927	1	0,000	1,980	

Tableau 49 : Résultats de l'analyse en régression logistique – Variable dépendante : Interdiction de ranger une collection de films, de photos, de musiques, ou de jeux dans une médiathèque virtuelle

Deux variables affectent significativement les *odds* d'interdire de ranger une collection de films, de photos, de musiques, ou de jeux. Ces *odds* diffèrent en fonction de l'âge de l'aîné de la fratrie : par rapport à la classe « aîné de 0-3 ans », elles sont inférieures d'un facteur 2,004 (= 1 / 0,499) pour la classe « aîné de 4-7 ans », d'un facteur 3,802 (= 1 / 0,263) pour la classe « aîné de 8-11 ans », d'un facteur 9,346 (= 1 / 0,107) pour la classe « aîné de 12-15 ans », et d'un facteur 9,174 (= 1 / 0,109) pour la classe « aîné de 16 ans et plus ».

Ces mêmes *odds* augmentent avec le revenu des parents, d'un facteur 1,482 pour les revenus médians (par rapport aux revenus les plus bas).

3.8.2.1.23 Interdiction d'organiser un carnet d'adresses ou une liste de correspondants sur écran

Une régression logistique a été calculée pour prédire les *odds* d'interdire d'organiser un carnet d'adresses sur écran en fonction des quatre variables énumérées plus haut (revenu du ménage, niveau d'instruction du répondant, taille de la fratrie, âge de l'aîné). Les résultats de cette analyse figurent ci-dessous.

Modèle							
X ²	dl	p	Pseudo R ² (Nagelkerke)		N		
97,059	6	0,000	0,09		1451		
Coefficients							
	B	E.S.	Wald	dl	P	Odds	
Classe d'âge de l'aîné			75,250	4	0,000		
Classe d'âge de l'aîné (2 vs. 1)	-0,320	0,131	5,958	1	0,015	0,726	
Classe d'âge de l'aîné (3 vs. 1)	-0,890	0,178	25,038	1	0,000	0,411	
Classe d'âge de l'aîné (4 vs. 1)	-1,707	0,286	35,748	1	0,000	0,181	
Classe d'âge de l'aîné (5 vs. 1)	-2,197	0,397	30,678	1	0,000	0,111	
Revenu			12,338	2	0,002		
Revenu (2 vs. 1)	0,378	0,151	6,234	1	0,013	1,459	
Revenu (3 vs. 1)	-0,101	0,199	0,256	1	0,613	0,904	
Constante	0,851	0,146	34,036	1	0,000	2,342	

Tableau 50 : Résultats de l'analyse en régression logistique – Variable dépendante : Interdiction d'organiser un carnet d'adresses ou une liste de correspondants sur écran

Deux variables affectent significativement les *odds* d'interdire d'organiser un carnet d'adresses sur écran. Ces *odds* diffèrent en fonction de l'âge de l'aîné de la fratrie : par rapport à la classe « aîné de 0-3 ans », elles sont inférieures d'un facteur 1,377 (= 1 / 0,726) pour la classe « aîné de 4-7 ans », d'un facteur 2,433 (= 1 / 0,411) pour la classe « aîné de 8-11 ans », d'un facteur 5,525 (= 1 / 0,181) pour la classe « aîné de 12-15 ans », et d'un facteur 9,009 (= 1 / 0,111) pour la classe « aîné de 16 ans et plus ».

Ces mêmes *odds* augmentent avec le revenu des parents, d'un facteur 1,459 pour les revenus médians (par rapport aux revenus les plus bas).

3.8.2.1.24 Interdiction de publier des photos, dessins, chansons ou vidéos sur le web

Une régression logistique a été calculée pour prédire les *odds* d'interdire de publier des photos, dessins, chansons ou vidéos sur le web en fonction des quatre variables énumérées plus haut (revenu du ménage, niveau d'instruction du répondant, taille de la fratrie, âge de l'aîné). Les résultats de cette analyse figurent ci-dessous.

Modèle							
X ²	dl	p	Pseudo R ² (Nagelkerke)		N		
60,850	7	0,000	0,059		1451		
Coefficients							
	B	E.S.	Wald	dl	P	Odds	
Taille de la fratrie	0,303	0,105	8,343	1	0,004	1,354	
Classe d'âge de l'aîné			44,478	4	0,000		
Classe d'âge de l'aîné (2 vs. 1)	-0,460	0,155	8,774	1	0,003	0,631	
Classe d'âge de l'aîné (3 vs. 1)	-0,858	0,242	12,589	1	0,000	0,424	
Classe d'âge de l'aîné (4 vs. 1)	-1,816	0,343	27,992	1	0,000	0,163	
Classe d'âge de l'aîné (5 vs. 1)	-2,428	0,425	32,574	1	0,000	0,088	
Revenu			8,210	2	0,016		
Revenu (2 vs. 1)	0,311	0,156	3,956	1	0,047	1,365	
Revenu (3 vs. 1)	-,101	0,207	0,238	1	0,625	0,904	
Constante	0,658	0,194	11,497	1	0,001	1,931	

Tableau 51 : Résultats de l'analyse en régression logistique – Variable dépendante : Interdiction de publier des photos, dessins, chansons ou vidéos sur le web

Trois variables affectent significativement les *odds* d'interdire de publier des photos, dessins, chansons ou vidéos sur le web. Ces *odds* augmentent d'un facteur 1,354 par enfant supplémentaire dans la fratrie.

Ces *odds* diffèrent en fonction de l'âge de l'aîné de la fratrie : par rapport à la classe « aîné de 0-3 ans », elles sont inférieures d'un facteur 1,585 (= 1 / 0,631) pour la classe « aîné de 4-7 ans », d'un facteur 2,358 (= 1 / 0,424) pour la classe « aîné de 8-11 ans », d'un facteur 6,135 (= 1 / 0,163) pour la classe « aîné de 12-15 ans », et d'un facteur 11,364 (= 1 / 0,088) pour la classe « aîné de 16 ans et plus ».

Ces mêmes *odds* augmentent avec le revenu des parents, d'un facteur 1,365 pour les revenus médians (par rapport aux revenus les plus bas).

3.8.2.1.25 Interdiction de faire des achats en ligne

Une régression logistique a été calculée pour prédire les *odds* d'interdire de faire des achats en ligne en fonction des quatre variables énumérées plus haut (revenu du ménage, niveau d'instruction du répondant, taille de la fratrie, âge de l'aîné). Les résultats de cette analyse figurent ci-dessous.

Modèle							
X ²	dl	p	Pseudo R ² (Nagelkerke)			N	
42,317	9	0,000	0,044			1451	
Coefficients							
	B	E.S.	Wald	dl	P	Odds	
Taille de la fratrie	0,338	0,113	8,982	1	0,003	1,402	
Classe d'âge de l'aîné			20,397	4	0,000		
Classe d'âge de l'aîné (2 vs. 1)	-0,352	0,163	4,665	1	0,031	,703	
Classe d'âge de l'aîné (3 vs. 1)	-0,683	0,257	7,070	1	0,008	,505	
Classe d'âge de l'aîné (4 vs. 1)	-0,721	0,380	3,591	1	0,058	,487	
Classe d'âge de l'aîné (5 vs. 1)	-1,869	0,422	19,636	1	0,000	,154	
Niveau d'instruction			6,083	2	0,048		
Niveau d'instruction (2 vs. 1)	0,437	0,189	5,334	1	0,021	1,547	
Niveau d'instruction (3 vs. 1)	0,427	0,191	5,001	1	0,025	1,532	
Revenu			13,456	2	0,001		
Revenu (2 vs. 1)	0,363	0,168	4,660	1	0,031	1,438	
Revenu (3 vs. 1)	-0,233	0,228	1,046	1	0,306	,792	
Constante	0,334	0,225	2,209	1	0,137	1,397	

Tableau 52 : Résultats de l'analyse en régression logistique – Variable dépendante : Interdiction de faire des achats en ligne

Quatre variables affectent significativement les *odds* d'interdire de faire des achats en ligne. Ces *odds* augmentent d'un facteur 1,402 par enfant supplémentaire dans la fratrie.

Ces *odds* diffèrent en fonction de l'âge de l'aîné de la fratrie : par rapport à la classe « aîné de 0-3 ans », elles sont inférieures d'un facteur 1,422 (= 1 / 0,703) pour la classe « aîné de 4-7 ans », d'un facteur 1,98 (= 1 / 0,505) pour la classe « aîné de 8-11 ans », et d'un facteur 6,494 (= 1 / 0,154) pour la classe « aîné de 16 ans et plus ».

Ces mêmes *odds* augmentent avec le niveau d'instruction des parents, d'un facteur similaire pour les diplômés du 1^{er} cycle de l'enseignement supérieur, et ceux des 2^{ème} et 3^{ème} cycles de l'enseignement supérieur (par rapport aux diplômés du primaire ou du secondaire) : 1,547 et 1,532 respectivement.

Enfin, ces *odds* augmentent également avec le revenu des parents, d'un facteur 1,438 pour les revenus médians (par rapport aux revenus les plus bas).

3.8.2.1.26 Interdiction d'avoir un profil sur un réseau social

Une régression logistique a été calculée pour prédire les *odds* d'interdire d'avoir un profil sur un réseau social en fonction des quatre variables énumérées plus haut (revenu du ménage, niveau d'instruction du répondant, taille de la fratrie, âge de l'aîné). Les résultats de cette analyse figurent ci-dessous.

Modèle							
X ²	dl	p	Pseudo R ² (Nagelkerke)			N	
59,63	7	0,000	0,055			1567	
Coefficients							
	B	E.S.	Wald	dl	P	Odds	
Taille de la fratrie	0,212	0,102	4,304	1	0,038	1,236	
Classe d'âge de l'aîné			37,043	4	0,000		
Classe d'âge de l'aîné (2 vs. 1)	-0,344	0,154	4,966	1	0,026	,709	
Classe d'âge de l'aîné (3 vs. 1)	-0,533	0,240	4,953	1	0,026	,587	
Classe d'âge de l'aîné (4 vs. 1)	-1,583	0,331	22,812	1	0,000	,205	
Classe d'âge de l'aîné (5 vs. 1)	-2,098	0,411	26,040	1	0,000	,123	
Niveau d'instruction			14,775	2	0,001		
Niveau d'instruction (2 vs. 1)	0,645	0,170	14,401	1	0,000	1,906	
Niveau d'instruction (3 vs. 1)	0,488	0,162	9,056	1	0,003	1,629	
Constante	0,575	0,192	9,007	1	0,003	1,778	

Tableau 53 : Résultats de l'analyse en régression logistique – Variable dépendante : Interdiction d'avoir un profil sur un réseau social

Trois variables affectent significativement les *odds* d'interdire d'avoir un profil sur un réseau social. Ces *odds* augmentent d'un facteur 1,236 par enfant supplémentaire dans la fratrie.

Ces *odds* diffèrent en fonction de l'âge de l'aîné de la fratrie : par rapport à la classe « aîné de 0-3 ans », elles sont inférieures d'un facteur 1,41 (= 1 / 0,709) pour la classe « aîné de 4-7 ans », d'un facteur 1,704 (= 1 / 0,587) pour la classe « aîné de 8-11 ans », d'un facteur 4,878 (= 1 / 0,205) pour la classe « aîné de 12-15 ans », et d'un facteur 8,13 (= 1 / 0,123) pour la classe « aîné de 16 ans et plus ».

Ces mêmes *odds* augmentent avec le niveau d'instruction des parents, d'un facteur 1,906 pour les diplômés du 1^{er} cycle de l'enseignement supérieur (par rapport aux diplômés du primaire ou du secondaire), et d'un facteur 1,629 pour les diplômés des 2^{ème} et 3^{ème} cycles de l'enseignement supérieur (par rapport aux diplômés du primaire ou du secondaire).

3.8.2.2 Modalités des interdictions

Nous observons sur ce graphe que les interdictions sont globalement identiques pour tous les enfants du ménage. En effet, 44 % des répondants l'affirment contre 13 % qui déclarent que ceux-ci ne sont pas identiques pour tous les enfants. Notons que 43 % des répondants n'ont pas précisé leur réponse à cette question.

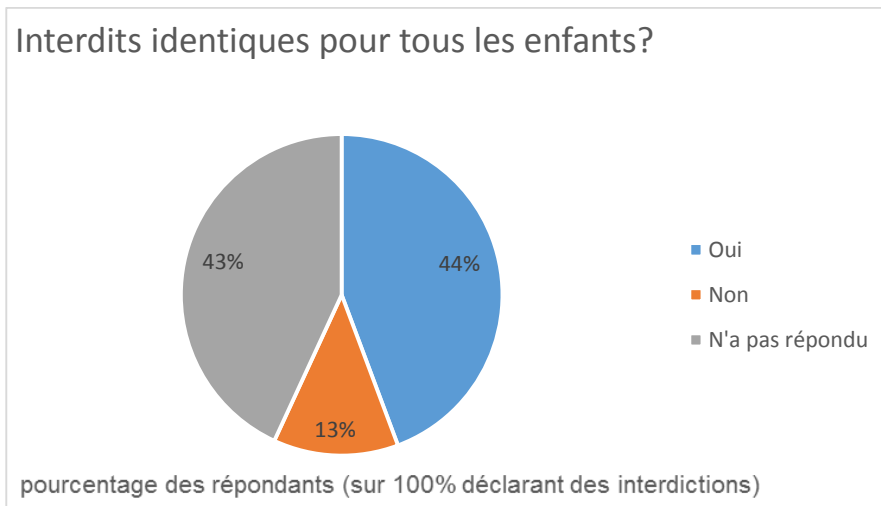


Figure 138 : Distribution des répondants par interdictions identiques ou différentes pour tous les enfants de la famille

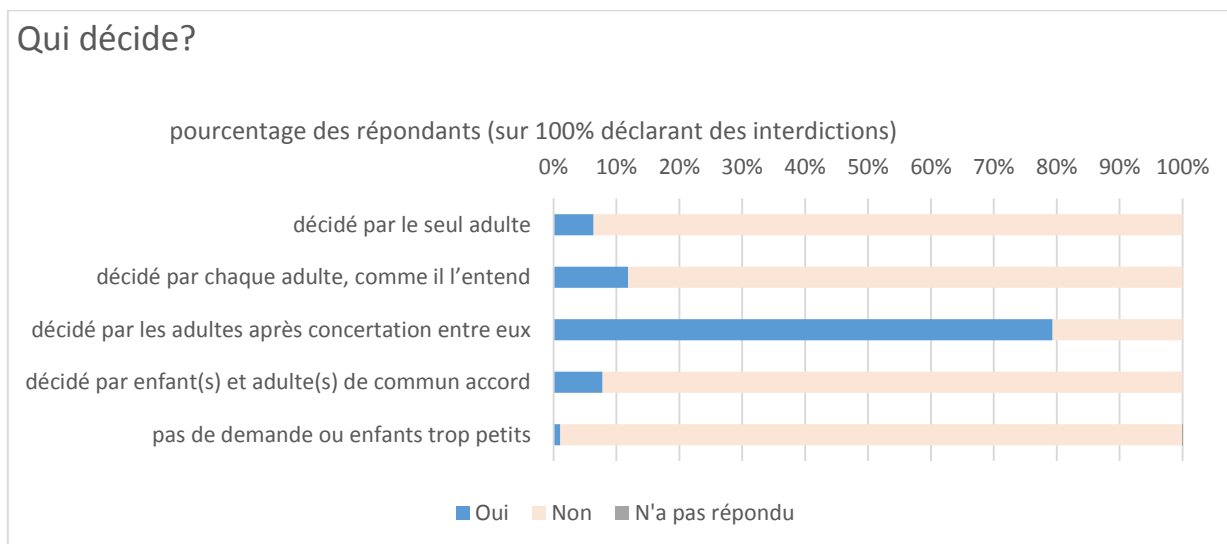


Figure 139 : Distribution des répondants par décideurs des interdictions

Majoritairement, les répondants sont 79,35 % à déclarer que ces interdictions sont décidées par les adultes après concertation entre eux.

Les répondants sont 74,92 % à donner à l'interdit la forme d'une règle qui est annoncée à l'enfant.

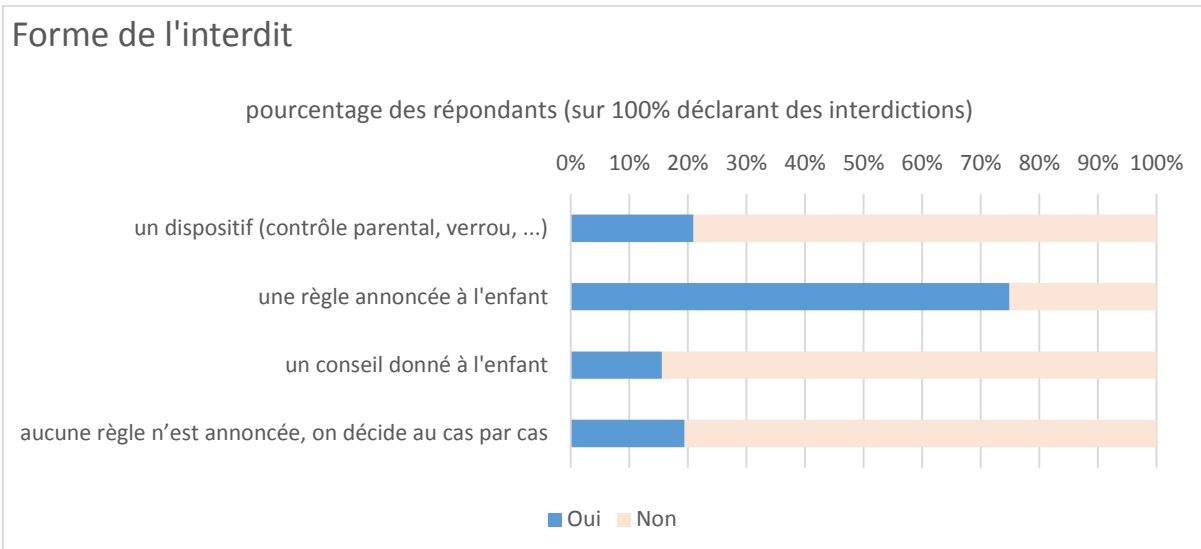


Figure 140 : Distribution des répondants par types de formes de l'interdit

3.8.3 Les règles

Afin de déterminer si le fait d'établir des règles sur les pratiques des enfants impliquant les écrans dépend de facteurs socio-démographiques, une série d'analyse en régression ont été menées. Celles-ci ont utilisé comme prédicteurs possibles des règles les mêmes quatre variables utilisées pour prédire les interdictions (cf. supra). Pour rappel :

- Classe de revenu par personne au sein de la famille : variable ordinale à trois modalités :
 - niveau 1 : moins de 1250 € par personne par mois ;
 - niveau 2 : entre 1250 € et 2500 € par personne par mois ;
 - niveau 3 : plus de 2500 € par personne par mois.

Contrairement aux analyses précédentes, la modalité de référence est la dernière modalité : le modèle compare les niveaux 1 et 2 au niveau 3.

- Classe de niveau d'instruction du répondant : variable ordinale à trois modalités :
 - niveau 1 : diplôme de l'enseignement primaire ou secondaire ;
 - niveau 2 : diplôme de l'enseignement supérieur de 1^{er} cycle ;
 - niveau 3 : diplôme de l'enseignement supérieur de 2^{ème} ou 3^{ème} cycle.

Contrairement aux analyses précédentes, la modalité de référence est la dernière modalité : le modèle compare les niveaux 1 et 2 au niveau 3.

- Taille de la fratrie : nombre d'enfants vivant avec le répondant.
- Classe d'âge de l'aîné de la fratrie variable ordinale à cinq modalités :
 - niveau 1 : de 0 à 3 ans ;
 - niveau 2 : de 4 à 7 ans ;
 - niveau 3 : de 8 à 11 ans ;
 - niveau 4 : de 12 à 15 ans ;
 - niveau 5 : 16 ans et plus.

Contrairement aux analyses précédentes, la modalité de référence est la dernière modalité : le modèle compare les niveaux 1, 2, 3, et 4 au niveau 5. Cette variable est utilisée comme un indicateur de la durée de la vie parentale (nombre d'années d'expérience des adultes du ménage en tant que parents).

3.8.3.1 Les règles de temps¹⁶

3.8.3.1.1 Règles de temps et facteurs socio-démographiques

Les répondants sont 85,6 % à instaurer des règles de temps pour toutes les activités de leur enfant sur les écrans. Tandis qu'ils sont 4,7 % à ne pas en instaurer, pour aucune de ces activités.

Une régression logistique multinomiale a été calculée pour prédire les *odds* des parents à fixer des règles concernant le temps consacré soit à toutes les activités avec les écrans, soit à certaines d'entre elles (en comparaison avec l'absence de règle de ce type). Les quatre variables utilisées dans les analyses précédentes (revenu du ménage, niveau d'instruction du répondant, taille de la fratrie, âge de l'aîné) ont été utilisées comme prédicteurs possibles. L'inclusion des prédicteurs au modèle a suivi une méthode pas à pas ascendante basée sur le changement du rapport de vraisemblance. Les résultats de cette analyse figurent ci-dessous.

Modèle							
X ²	dl	p	Pseudo R ² (Nagelkerke)			N	
89,387	14	0,000	0,115			1202	
Coefficients							
Toutes activités		B	E.S.	Wald	dl	p	Odds
Constante		0,084	0,958	0,008	1	0,930	
Niveau d'instruction (1 vs. 3)		-1,259	0,366	11,865	1	0,001	0,284
Niveau d'instruction (2 vs. 3)		-0,531	0,337	2,482	1	0,115	0,588
Taille de la fratrie		0,478	0,252	3,602	1	0,058	1,612
Classe d'âge de l'aîné (1 vs. 5)		2,514	0,705	12,729	1	0,000	12,354
Classe d'âge de l'aîné (2 vs. 5)		2,745	0,630	19,016	1	0,000	15,568
Classe d'âge de l'aîné (3 vs. 5)		4,080	1,113	13,448	1	0,000	59,138
Classe d'âge de l'aîné (4 vs. 5)		0,930	0,633	2,159	1	0,142	2,535
Certaines activités		B	E.S.	Wald	dl	p	Odds
Constante		-0,151	1,138	0,018	1	0,895	
Niveau d'instruction (1 vs. 3)		-0,364	0,425	0,732	1	0,392	0,695
Niveau d'instruction (2 vs. 3)		-0,659	0,403	2,668	1	0,102	0,517
Taille de la fratrie		0,052	0,290	0,032	1	0,859	1,053
Classe d'âge de l'aîné (1 vs. 5)		0,272	0,874	0,097	1	0,756	1,313
Classe d'âge de l'aîné (2 vs. 5)		1,423	0,777	3,355	1	0,067	4,149
Classe d'âge de l'aîné (3 vs. 5)		3,417	1,197	8,155	1	0,004	30,492
Classe d'âge de l'aîné (4 vs. 5)		1,225	0,769	2,535	1	0,111	3,403

Tableau 54 : Résultats de l'analyse en régression logistique – Variable dépendante : Règles de temps

Les deux sous-modèles de régression logistique donnent à voir les résultats suivants.

¹⁶ Les pourcentages de cette partie ont été calculés à partir des réponses valides. Cela exclut les non-réponses des répondants.

D'une part, deux variables affectent significativement les *odds* de régler le temps consacré à *toutes* les activités écraniques des enfants. Ces *odds* diminuent avec le niveau d'instruction des parents, d'un facteur 3,52 ($= 1 / 0,284$) pour les diplômés du 1^{er} cycle de l'enseignement supérieur (par rapport aux diplômés du primaire ou du secondaire). Ces mêmes *odds* diffèrent en fonction de l'âge de l'aîné de la fratrie : par rapport à la classe « aîné de 16 ans et plus », elles sont supérieures d'un facteur 12,354 pour la classe « aîné de 0-3 ans », d'un facteur 15,568 pour la classe « aîné de 4 à 7 ans » et d'un facteur 59,138 pour la classe « aîné de 8-11 ans ». La classe « aîné de 12 à 15 ans » ne diffère pas significativement de la classe de référence (« aîné de 16 ans et plus »). Il semble donc que la tendance à régler le temps consacré aux écrans augmente jusqu'à ce que les parents aient des adolescents sous leur toit, pour diminuer ensuite.

D'autre part, une seule variable affecte significativement les *odds* de régler le temps consacré à *certaines* activités écraniques des enfants : l'âge de l'aîné. Ainsi, pour les parents dont l'aîné a entre 12 et 15 ans, ces *odds* sont 30,492 fois supérieures à ceux dont l'aîné a 16 ans et plus. La tendance se confirme : avec un aîné de 12 ans à la maison, la réglementation du temps se nuance et se focalise sur certaines activités, pour diminuer globalement s'il a plus de 16 ans.

3.8.3.1.2 Modalités des règles de temps

Les règles de temps peuvent également s'appliquer à l'utilisation d'un appareil ou à un usage qu'on peut en faire.

En ce qui concerne les appareils, nous remarquons que l'utilisation d'un téléviseur est, dans 6,2 % des cas, soumise à des règles de temps par les répondants. L'utilisation d'une tablette tactile l'est également, avec 4,8 % de répondants ainsi que d'un ordinateur portable, avec 3,5 %. L'utilisation d'un projecteur vidéo (0,3 %) ou d'un lecteur mp3 ou multimédia (0,5 %) ne subit presque aucune règle de temps par les répondants.

En ce qui concerne les usages des écrans, nous observons que toutes les activités sont soumises à des règles de temps cependant, 3 usages y sont plus contraints. Ainsi, « regarder des programmes télévisés » est limité par des règles de temps par 4,0 % des répondants, « regarder des vidéos enregistrées » par 3,7 % des répondants, « jouer à des jeux sur écran » par 3,2 % des répondants.

Les usages qui font peu l'objet de règles de temps sont « enregistrer sa voix » qui est limitée par des règles de temps par 0,7 % des répondants et, « prendre des photos ou filmer » par 0,8 % des répondants.

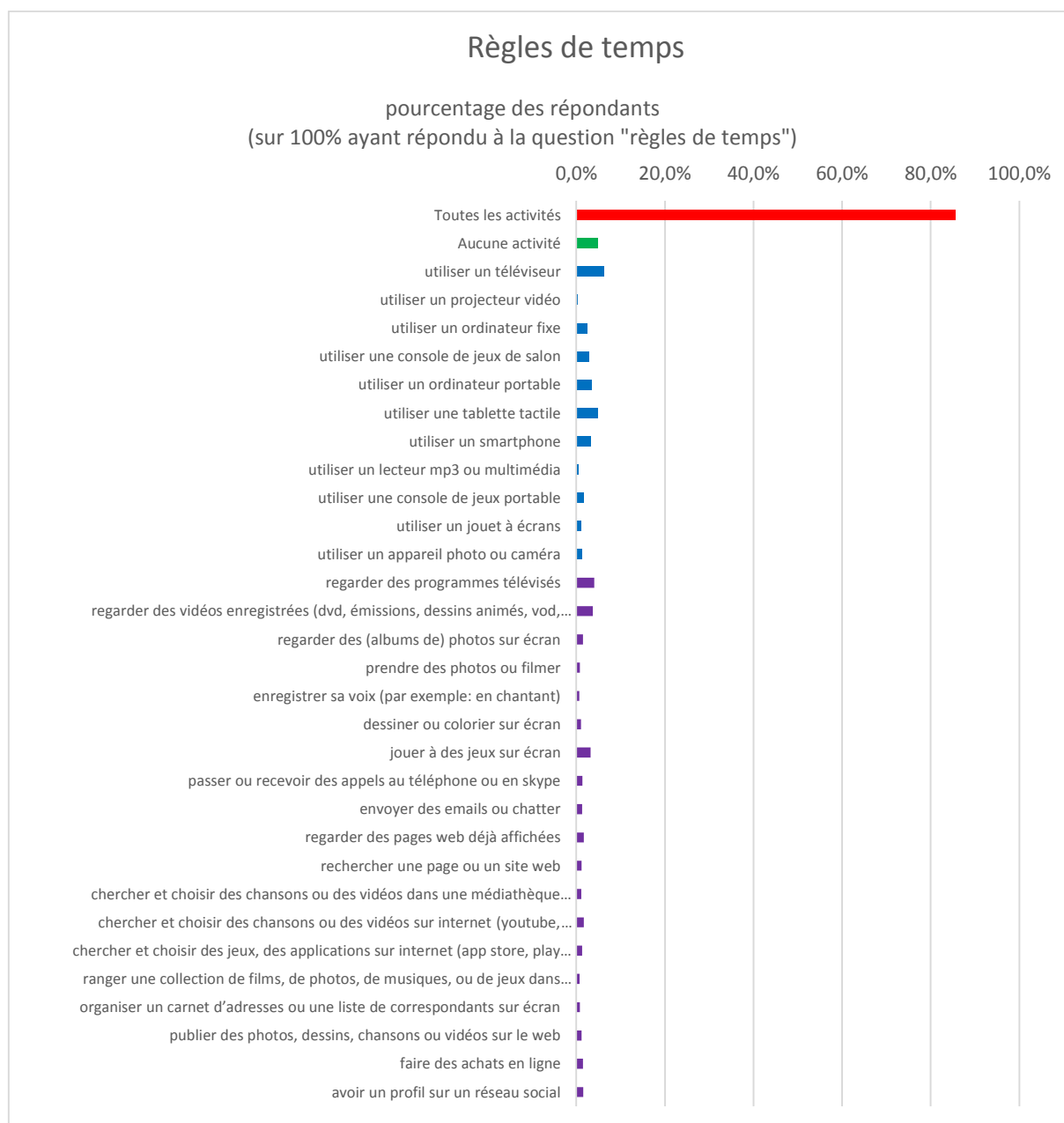


Figure 141 : Distribution des répondants pour chaque activité et appareil soumis à des règles de temps

Nous observons sur ce graphe que les règles de temps sont globalement identiques pour tous les enfants du ménage. En effet, 43 % des répondants l'affirment contre 23 % qui déclarent que celles-ci ne sont pas identiques pour chacun des enfants. Notons que 34 % des répondants n'ont pas précisé leur réponse à cette question.

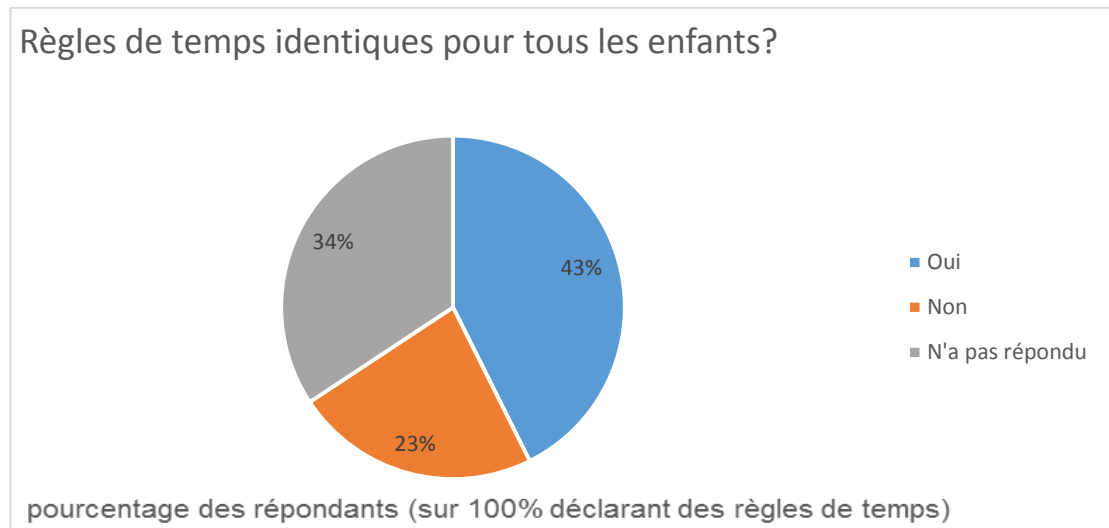


Figure 142 : Distribution des répondants par règles de temps identiques ou différentes pour tous les enfants de la famille

Majoritairement, les répondants sont 72,49 % à déclarer que ces règles de temps sont décidées par les adultes après concertation entre eux.

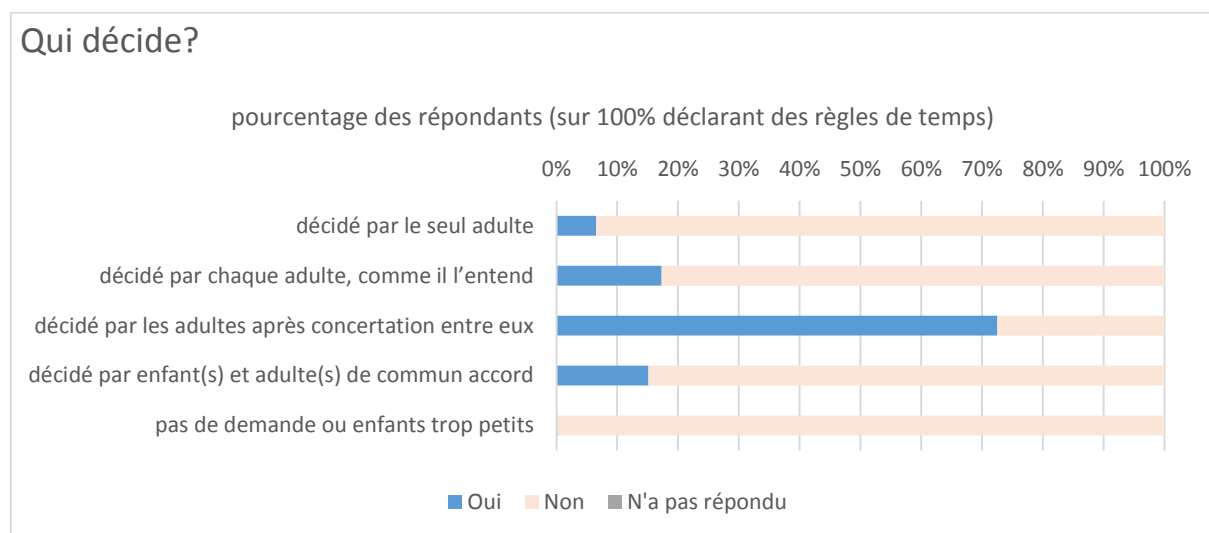


Figure 143 : Distribution des répondants par décideurs des règles de temps

Les répondants sont 81,33 % à donner à ces règles de temps la forme d'une règle qui est annoncée à l'enfant.

Forme de la règle de temps

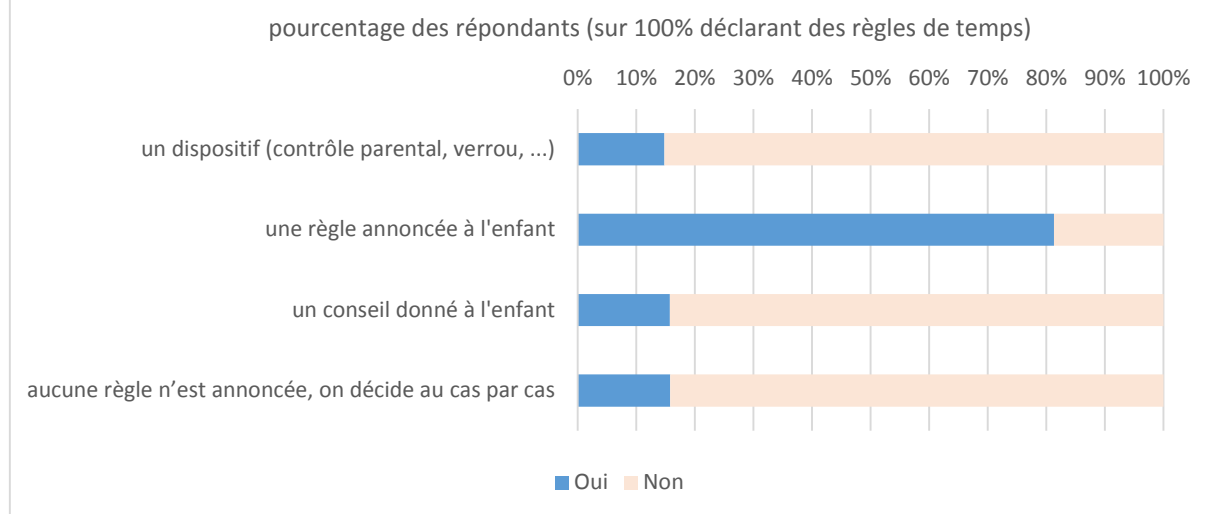


Figure 144 : Distribution des répondants par types de formes de la règle de temps

3.8.3.2 Les règles de lieu¹⁷

3.8.3.2.1 Règles de lieux et facteurs socio-démographiques

Les répondants sont 71,8 % à instaurer des règles de lieu pour toutes les activités de leurs enfants sur les écrans. Tandis qu'ils sont 18,9 % à ne pas en instaurer, pour aucune de ces activités.

Une régression logistique a été calculée pour prédire les *odds* des parents à fixer des règles concernant les lieux où leurs enfants pratiquent soit toutes les activités avec les écrans, soit certaines d'entre elles (en comparaison avec l'absence de règle de ce type). Les quatre variables utilisées dans les analyses précédentes (revenu du ménage, niveau d'instruction du répondant, taille de la fratrie, âge de l'aîné) ont été utilisées comme prédicteurs possibles. L'inclusion des prédicteurs au modèle a suivi une méthode pas à pas ascendante basée sur le changement du rapport de vraisemblance. Les résultats de cette analyse figurent ci-dessous.

¹⁷ Les pourcentages de cette partie ont été calculés à partir des réponses valides. Cela exclut les non-réponses des répondants.

Modèle							
X ²	dl	p	Pseudo R ² (Nagelkerke)			N	
115,372	14	0,000	0,118			1188	
Coefficients							
Toutes activités		B	E.S.	Wald	dl	p	Odds
Constante		-2,356	0,631	13,927	1	0,000	
Revenu (1 vs. 3)		0,100	0,247	0,162	1	0,687	1,105
Revenu (2 vs. 3)		0,728	0,207	12,377	1	0,000	2,072
Taille de la fratrie		0,680	0,139	24,056	1	0,000	1,973
Classe d'âge de l'aîné (1 vs. 5)		2,351	0,495	22,523	1	0,000	10,493
Classe d'âge de l'aîné (2 vs. 5)		1,972	0,454	18,860	1	0,000	7,183
Classe d'âge de l'aîné (3 vs. 5)		1,637	0,463	12,499	1	0,000	5,137
Classe d'âge de l'aîné (4 vs. 5)		0,610	0,533	1,310	1	0,252	1,841
Certaines activités		B	E.S.	Wald	dl	p	Odds
Constante		-2,520	0,913	7,623	1	0,006	
Revenu (1 vs. 3)		0,371	0,433	0,733	1	0,392	1,449
Revenu (2 vs. 3)		0,972	0,359	7,338	1	0,007	2,642
Taille de la fratrie		0,301	0,202	2,225	1	0,136	1,351
Classe d'âge de l'aîné (1 vs. 5)		0,151	0,708	0,046	1	0,831	1,163
Classe d'âge de l'aîné (2 vs. 5)		0,081	0,643	0,016	1	0,899	1,085
Classe d'âge de l'aîné (3 vs. 5)		1,234	0,620	3,964	1	0,046	3,435
Classe d'âge de l'aîné (4 vs. 5)		1,574	0,654	5,796	1	0,016	4,824

Tableau 55 : Résultats de l'analyse en régression logistique – Variable dépendante : Règles de lieux

Les deux sous-modèles de régression logistique donnent à voir les résultats suivants.

D'une part, trois variables affectent significativement les *odds* de régler les lieux de pratique de *toutes* les activités écraniques des enfants. Ces *odds* augmentent avec le revenu des parents, d'un facteur 2,072 pour les revenus supérieurs (par rapport aux revenus les plus bas). Ces *odds* augmentent d'un facteur 1,973 par enfant supplémentaire dans la fratrie. Ces mêmes *odds* augmentent quand l'aîné de la fratrie est plus jeune : par rapport à la classe « aîné de 16 ans et plus », elles sont supérieures d'un facteur 10,493 pour la classe « aîné de 0-3 ans », d'un facteur 7,183 pour la classe « aîné de 4 à 7 ans », et d'un facteur 5,137 pour la classe « aîné de 8-11 ans ». La classe « aîné de 12 à 15 ans ne » diffère pas significativement de la classe de référence (« aîné de 16 ans et plus »). Il semble donc que la tendance à régler les lieux de pratique de *toutes* les activités écraniques diminue avec l'âge des aînés.

D'autre part, deux variables affectent significativement les *odds* de régler de régler les lieux de pratique de *certaines* activités écraniques des enfants. Ces *odds* augmentent avec le revenu des parents, d'un facteur 2,642 pour les revenus médians (par rapport aux revenus les plus bas). Par ailleurs, pour les parents dont l'aîné a entre 8 et 11 ans, ces *odds* augmentent d'un facteur 3,435 (par rapport à la classe « aîné de 16 ans et plus »). Pour les parents dont l'aîné a entre 12 et 15 ans, ces mêmes *odds* augmentent d'un facteur 4,824 (toujours par rapport à la classe « aîné de 16 ans et plus »).

3.8.3.2.2 Modalités des règles de lieux

Les règles de lieu peuvent également s'appliquer à l'utilisation d'un appareil ou à un usage qu'on peut en faire.

En ce qui concerne les appareils, nous remarquons que l'utilisation d'une tablette tactile est, dans 4,4 % des cas, soumise à des règles de lieu par les répondants : pas dans les chambres, pas chez les autres, etc. L'utilisation d'un ordinateur portable l'est également, avec 4,1 % de répondant ainsi que d'un smartphone, avec 3,8 %. L'utilisation d'un lecteur mp3 ou multimédia (1,0 %) ou d'un jouet à écran (1,2 %) ne subissent presque aucune règle de lieu par les répondants.

En ce qui concerne les usages des écrans, nous observons que 2 usages sont plus contraints à des règles de lieu que les autres. Ainsi, « regarder des programmes télévisés » est soumis à des règles de lieu par 5,0 % des répondants et « regarder des vidéos enregistrées» par 4,5 % d'entre eux.

Les usages qui font peu l'objet de règles quant au lieu d'utilisation sont « enregistrer sa voix», par 1,6 % des répondants et, « dessiner ou colorier sur écran » par 1,9 % d'entre eux.

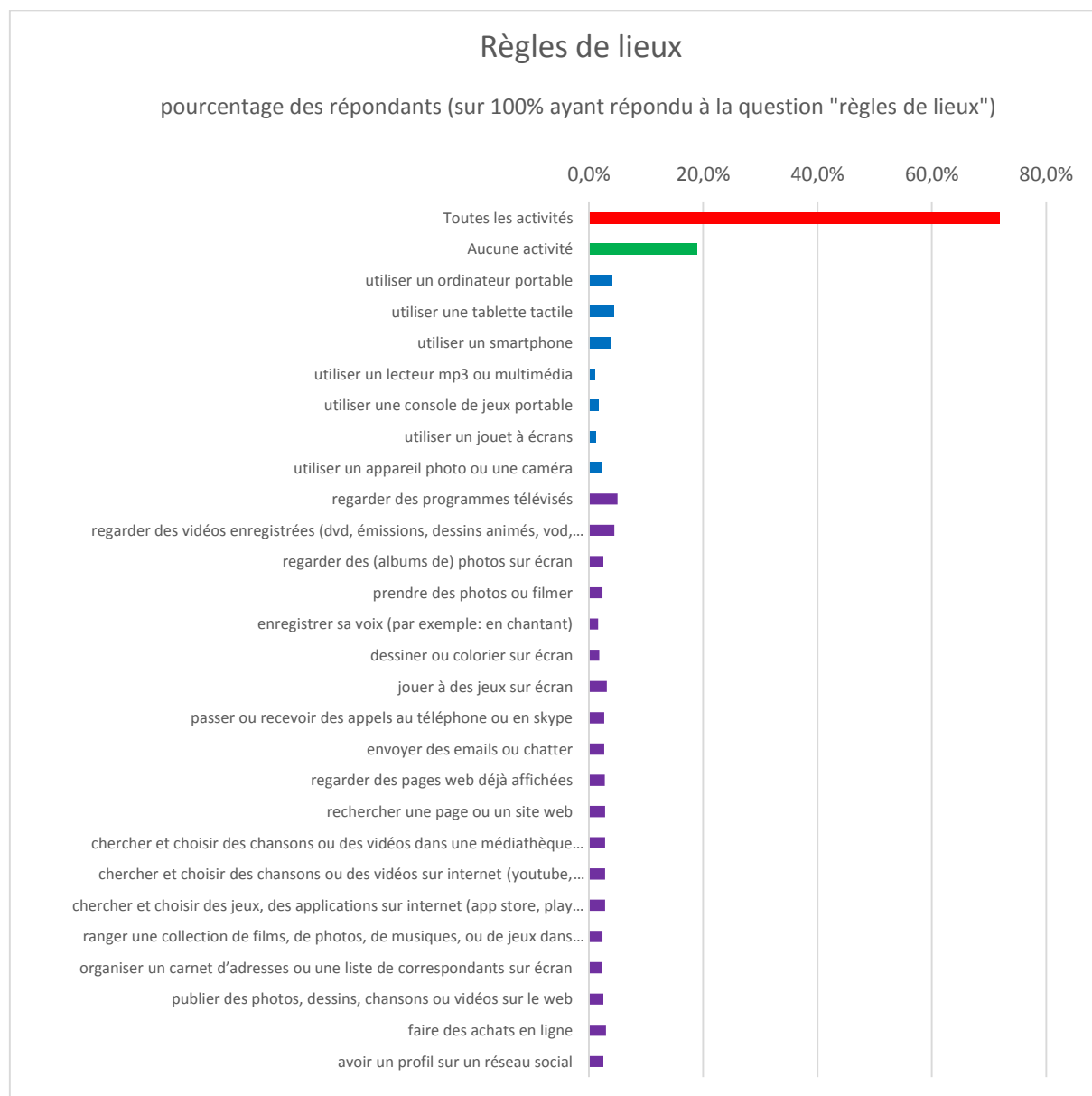


Figure 145 : Distribution des répondants pour chaque activité et appareil soumis à des règles de lieux

Nous observons sur ce graphe que les règles de lieu sont globalement identiques pour tous les enfants du ménage. En effet, 60 % des répondants l'affirment contre 8 % qui déclarent que celles-ci ne sont pas identiques pour tous leurs enfants. Notons que 32 % des répondants n'ont pas précisé leur réponse à cette question.

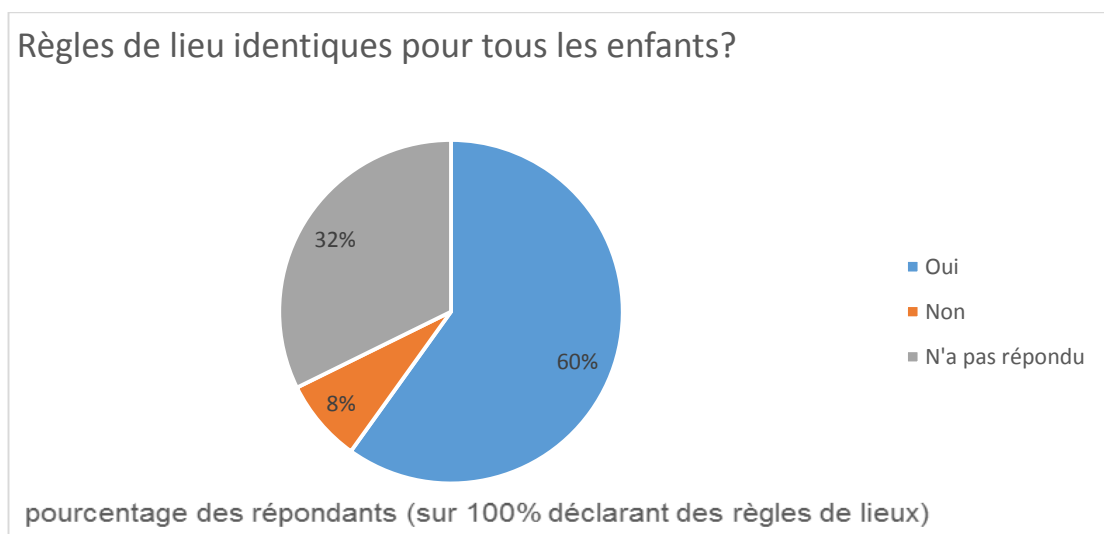


Figure 146 : Distribution des répondants par règles de lieu identiques ou différentes pour tous les enfants de la famille

Majoritairement, les répondants sont 80,1 % à déclarer que ces règles de lieu sont décidées par les adultes après concertation entre eux.

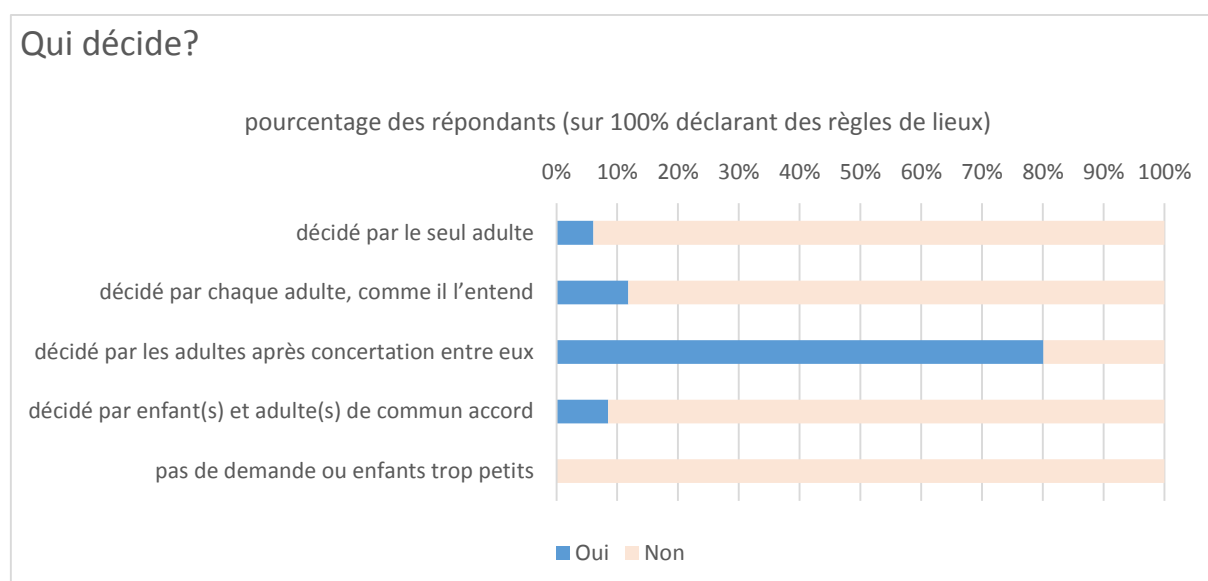


Figure 147 : Distribution des répondants par décideurs des règles de lieu

Les répondants sont 83,62 % à donner à ces règles de lieu la forme d'une règle qui est annoncée à l'enfant.

Forme de la règle de lieux

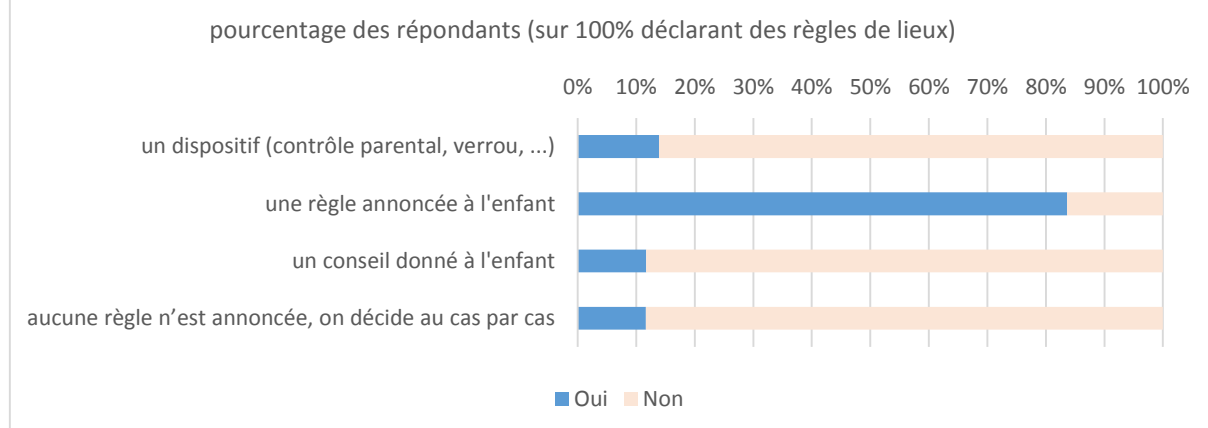


Figure 148 : Distribution des répondants par types de formes de la règle de lieux

3.8.3.3 Les règles de circonstances¹⁸

3.8.3.3.1 Règles de circonstances et facteurs socio-démographiques

Les répondants sont 85,2 % à instaurer des règles de circonstances à toutes les activités et, 7,2 % d'entre eux à aucune d'entre elles, ces règles peuvent s'appliquer à l'utilisation d'un appareil ou à un usage qu'on peut en faire.

Une régression logistique a été calculée pour prédire les *odds* des parents à fixer des règles concernant les circonstances dans lesquelles leurs enfants pratiquent soit toutes les activités avec les écrans, soit certaines d'entre elles (en comparaison avec l'absence de règle de ce type). Les quatre variables utilisées dans les analyses précédentes (revenu du ménage, niveau d'instruction du répondant, taille de la fratrie, âge de l'aîné) ont été utilisées comme prédicteurs possibles. L'inclusion des prédicteurs au modèle a suivi une méthode pas à pas ascendante basée sur le changement du rapport de vraisemblance. Les résultats de cette analyse figurent ci-dessous.

¹⁸ Les pourcentages de cette partie ont été calculés à partir des réponses valides. Cela exclut les non-réponses des répondants.

Modèle							
X ²	dl	p	Pseudo R ² (Nagelkerke)			N	
74.953	14	0,000	0,096			1170	
Coefficients							
Toutes activités		B	E.S.	Wald	dl	p	Odds
Constante		0,504	1,100	0,210	1	0,647	
Revenu (1 vs. 3)		-,349	0,384	0,828	1	0,363	0,705
Revenu (2 vs. 3)		0,499	0,349	2,049	1	0,152	1,648
Taille de la fratrie		0,564	0,237	5,660	1	0,017	1,758
Classe d'âge de l'aîné (1 vs. 5)		0,341	0,876	0,152	1	0,697	1,407
Classe d'âge de l'aîné (2 vs. 5)		1,366	0,841	2,641	1	0,104	3,921
Classe d'âge de l'aîné (3 vs. 5)		2,112	1,040	4,129	1	0,042	8,268
Classe d'âge de l'aîné (4 vs. 5)		0,428	0,957	0,200	1	0,654	1,535
Certaines activités		B	E.S.	Wald	dl	p	Odds
Constante		0,706	1,296	0,297	1	0,586	
Revenu (1 vs. 3)		0,080	0,519	0,024	1	0,877	1,083
Revenu (2 vs. 3)		0,477	0,465	1,056	1	0,304	1,612
Taille de la fratrie		0,086	0,294	0,086	1	0,770	1,090
Classe d'âge de l'aîné (1 vs. 5)		-1,799	0,999	3,240	1	0,072	0,165
Classe d'âge de l'aîné (2 vs. 5)		-,530	0,938	0,319	1	0,572	0,589
Classe d'âge de l'aîné (3 vs. 5)		0,799	1,116	0,512	1	0,474	2,223
Classe d'âge de l'aîné (4 vs. 5)		-,497	1,073	0,215	1	0,643	0,608

Tableau 56 : Résultats de l'analyse en régression logistique – Variable dépendante : Règles de circonstances

Les deux sous-modèles de régression logistique donnent à voir les résultats suivants.

D'une part, deux variables affectent significativement les *odds* de règlementer les circonstances de *toutes* les activités écraniques des enfants. Ces *odds* augmentent d'un facteur 1,758 par enfant supplémentaire dans la fratrie. Ces mêmes *odds* augmentent quand l'aîné de la fratrie a entre 8 et 11 ans (par rapport à la classe « aîné de 16 ans et plus »), d'un facteur 8,268.

D'autre part, aucune variable n'affecte significativement les *odds* de règlementer les circonstances de *certaines* les activités écraniques des enfants.

3.8.3.3.2 Modalités des règles de circonstances

En ce qui concerne les appareils, nous remarquons que l'utilisation d'un téléviseur est, dans 5,3 % des cas, soumis à des règles de circonstances par les répondants : en présence d'invités, quand il fait beau, pendant les repas, à l'heure des devoirs, etc. L'utilisation d'un ordinateur portable également, avec 3,6 % de répondant ainsi que d'une tablette tactile avec 3,5 %. Les jouets à écran ne subissent presque aucune règle de circonstances, avec 0,9 % de répondants, tout comme le projecteur vidéo avec 0,2 % d'entre eux.

En ce qui concerne les usages des écrans, nous observons que la plupart de ceux-ci sont soumis à des règles de circonstances. Néanmoins, l'activité de « regarder des vidéos enregistrées » est soumise à ces règles par 3,9 % des répondants et, « regarder des programmes télévisés » par 3,7 % de ceux-ci. Les activités « prendre des photos ou filmer » (1,6 %) et « enregistrer sa voix » (1,7 %) sont peu concernées par des règles de circonstances.

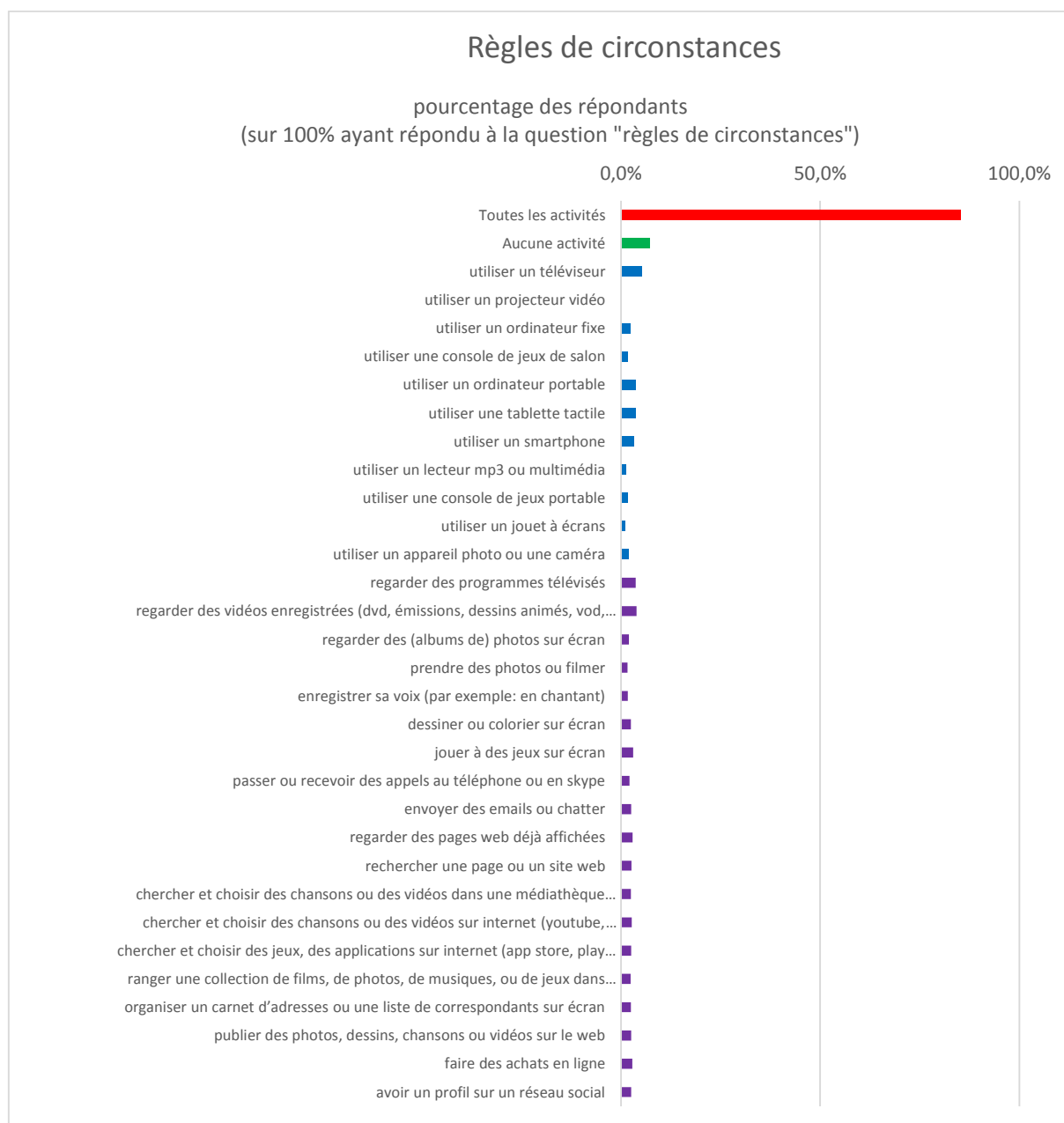


Figure 149 : Distribution des répondants pour chaque activité et appareil soumis à des règles de circonstances

Nous observons sur ce graphe que les règles de circonstances sont globalement identiques pour tous les enfants du ménage. En effet, 59% des répondants l'affirment contre 8 % qui déclarent que celles-ci ne sont pas identiques pour tous leurs enfants. Notons que 33 % des répondants n'ont pas précisé leur réponse à cette question.

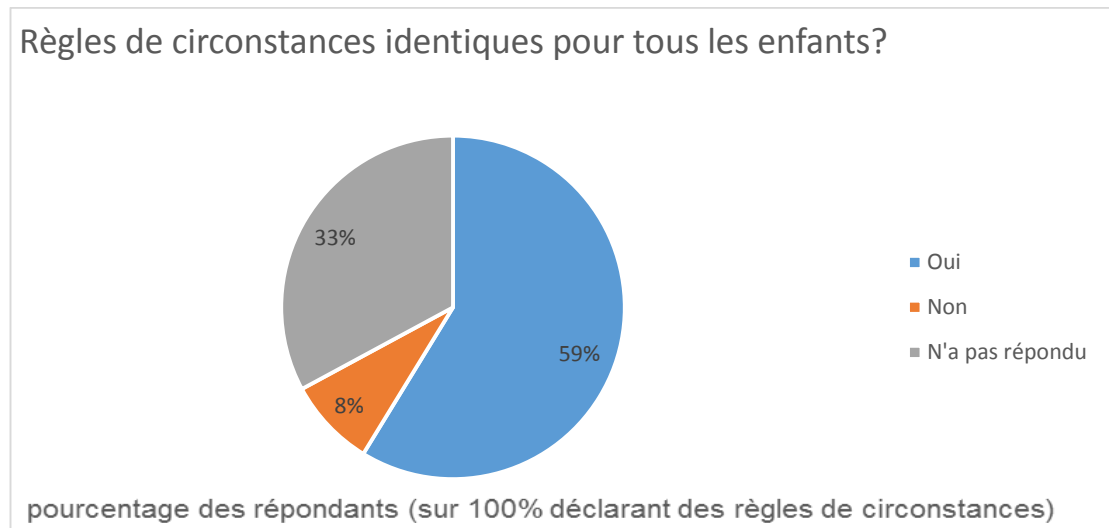


Figure 150 : Distribution des répondants par règles de circonstances identiques ou différentes pour tous les enfants de la famille

Majoritairement, les répondants sont 77,6 % à déclarer que ces règles de circonstances sont décidées par les adultes après concertation entre eux.

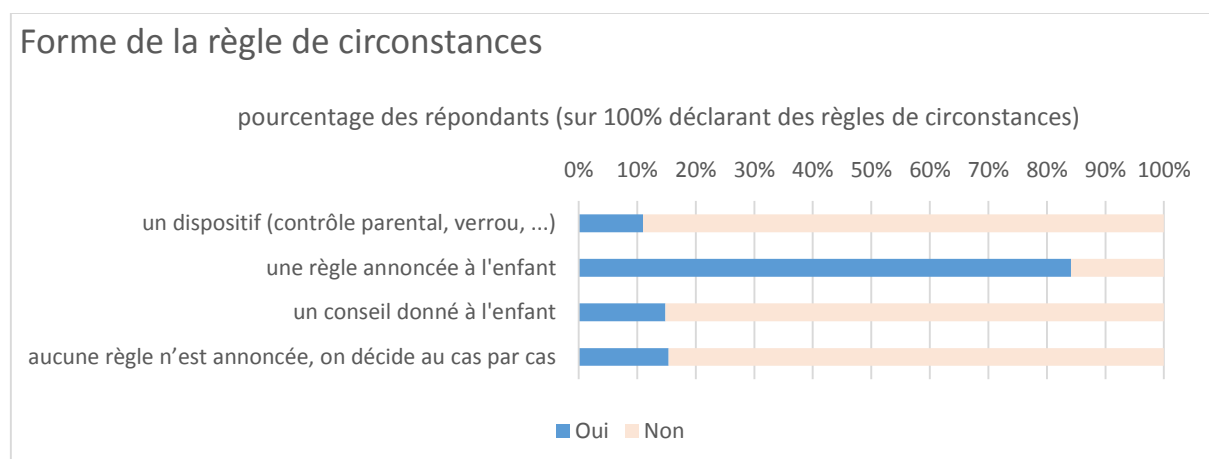


Figure 151 : Distribution des répondants par types de formes de la règle de circonstance

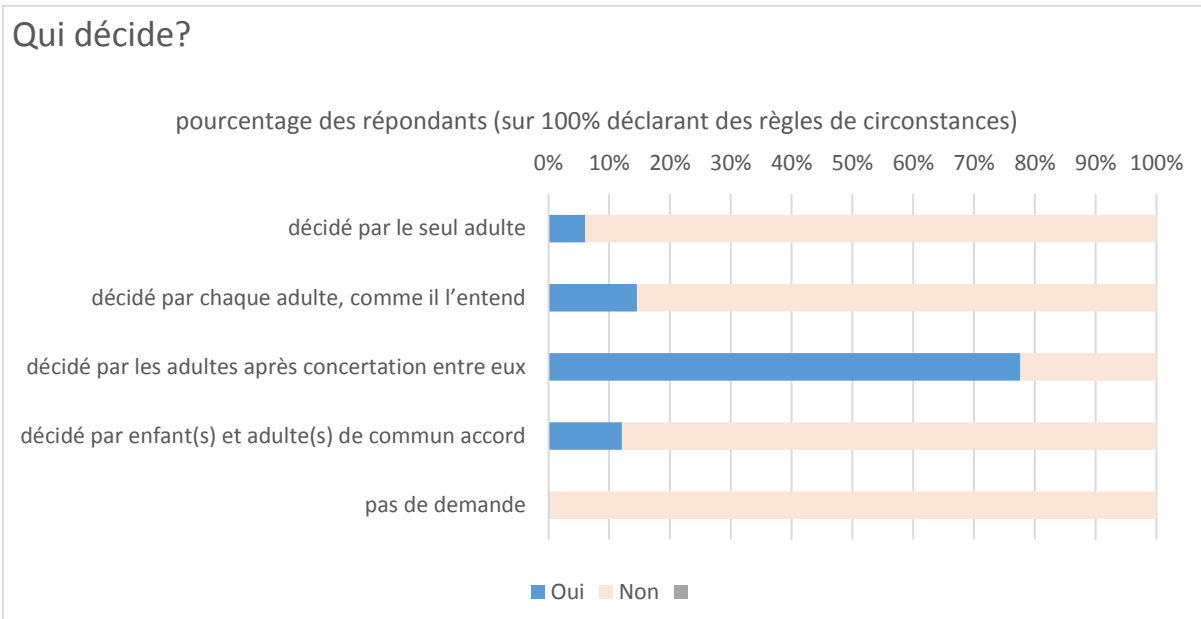


Figure 152 : Distribution des répondants par décideurs des règles de circonstances

Les répondants sont 84,11 % à donner à ces règles de circonstances la forme d'une règle qui est annoncée à l'enfant.

3.8.3.4 Les règles de contenu¹⁹

Globalement, les règles de contenu sont toujours appliquées, pour les contenus violents qui sont soumis à des règles par 81,3 % des répondants, les contenus vulgaires par 80,4 % des répondants, les contenus pour les plus grands par 79,7% des répondants. Trois types de contenus sont moins sujets à des règles. Il s'agit des contenus stéréotypés par 51,3 % des répondants, des contenus publicitaires par 46,8 % des répondants et les contenus considérés comme trop fréquentés par 27,0 % de ceux-ci.

¹⁹ Les pourcentages de cette partie ont été calculés à partir des réponses valides. Cela exclut les non-réponses des répondants.

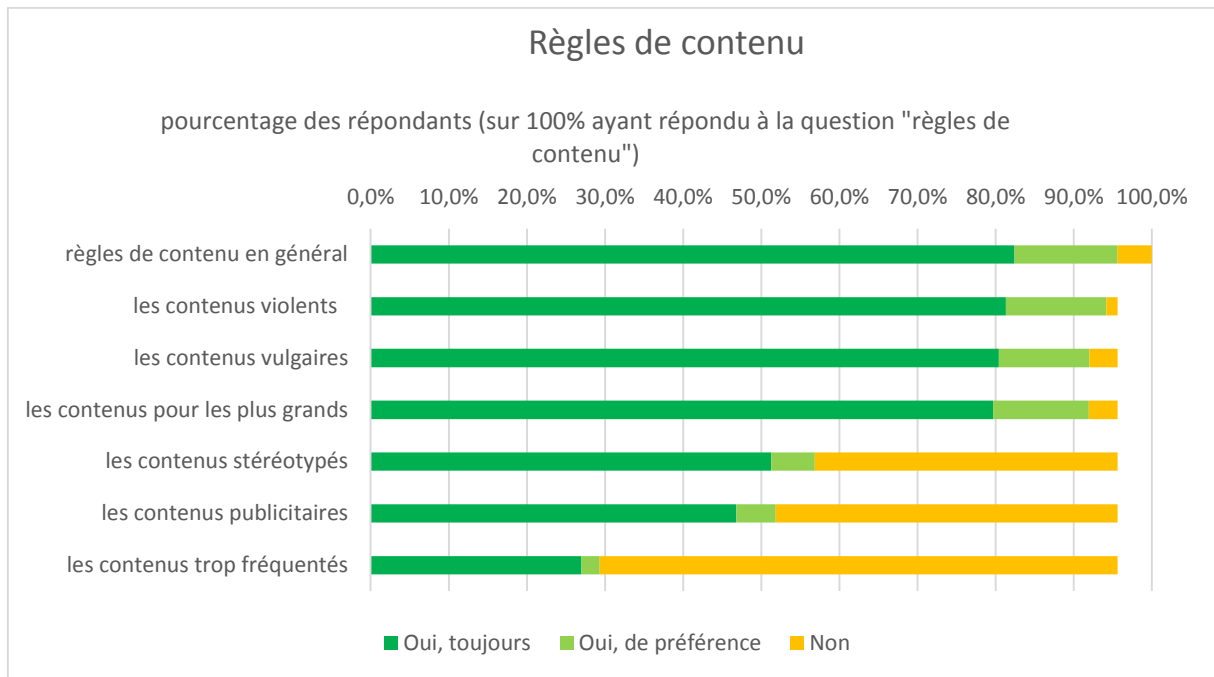


Figure 153 : Distribution des répondants pour chaque type de contenu soumis à des règles

3.8.3.4.1 Règles de contenu et facteurs socio-démographiques

Une première régression logistique multinomiale a été calculée pour prédire les *odds* des parents à fixer des règles concernant les contenus auxquels leurs enfants ont accès avec les écrans. Le modèle compare spécifiquement la probabilité de régler les contenus « de préférence » à celle de toujours les régler (1^{er} sous-modèle) et à celle de ne jamais les régler (2^{ème} sous-modèle)²⁰. Les quatre variables utilisées dans les analyses précédentes (revenu du ménage, niveau d'instruction du répondant, taille de la fratrie, âge de l'aîné) ont été utilisées comme prédicteurs possibles. L'inclusion des prédicteurs au modèle a suivi une méthode pas à pas ascendante basée sur le changement du rapport de vraisemblance. Les résultats de cette analyse figurent ci-dessous.

²⁰ Ce choix a été posé car il permettait de mettre en évidence le plus de différences significatives : la comparaison entre la régulation de tous les contenus et l'absence de régulation propre aux contenus n'a donné aucune différence significative.

Modèle							
X ²	dl	p	Pseudo R ² (Nagelkerke)			N	
55,870	8	0,000	0,069			1168	
Coefficients							
Ne jamais régler		B	E.S.	Wald	dl	p	Odds
Constante		-2,639	1,035	6,500	1	0,011	0,071
Classe d'âge de l'aîné (1 vs. 5)		2,317	1,063	4,749	1	0,029	10,150
Classe d'âge de l'aîné (2 vs. 5)		1,271	1,078	1,391	1	0,238	3,564
Classe d'âge de l'aîné (3 vs. 5)		1,070	1,146	0,873	1	0,350	2,917
Classe d'âge de l'aîné (4 vs. 5)		0,241	1,272	0,036	1	0,850	1,273
Toujours régler		B	E.S.	Wald	dl	P	Odds
Constante		0,251	0,356	0,497	1	0,481	1,285
Classe d'âge de l'aîné (1 vs. 5)		1,943	0,393	24,396	1	0,000	6,981
Classe d'âge de l'aîné (2 vs. 5)		1,762	0,384	21,044	1	0,000	5,826
Classe d'âge de l'aîné (3 vs. 5)		1,512	0,419	13,009	1	0,000	4,537
Classe d'âge de l'aîné (4 vs. 5)		0,154	0,450	0,117	1	0,732	1,167

Tableau 57 : Résultats de l'analyse en régression logistique – Variable dépendante : Règles de contenus

Les deux sous-modèles de régression logistique donnent à voir des résultats qui peuvent paraître contradictoires. D'une part, les parents dont l'aîné a 16 ans ou plus ont une probabilité de « toujours » régler tous les contenus accessibles à leurs enfants 1,285 fois supérieure à la probabilité de les régler « de préférence ». Ces *odds* augmentent significativement chez les parents d'enfants plus jeunes, d'un facteur 1,167 pour les fratries dont l'aîné a entre 12 et 15 ans à un facteur 6,981 pour les fratries dont l'aîné a entre 0 et 3 ans. Globalement, entre « toujours régler » et « régler de préférence », les parents se tournent plus souvent vers la première solution, d'autant plus que leurs enfants sont jeunes.

D'autre part, considérons les *odds* de ne jamais régler par rapport à la réglementation « de préférence ». Chez les parents dont l'aîné est âgé de 16 ans ou plus, comme dans les trois classes d'âges inférieures, la non-réglementation est quatorze fois (= 1 / 0,071) moins fréquente que la réglementation « de préférence ». Cependant, le rapport entre non-réglementation et réglementation « de préférence » est 10,15 fois supérieur chez les parents des enfants les plus jeunes (dont l'aîné a entre 0 et 3 ans) que chez les autres : dans ce groupe, les parents règlent les contenus « de préférence » 1,379 fois plus souvent qu'ils ne s'abstiennent de régler (plutôt que 14 fois chez les autres). Cette différence de tendance pourrait s'expliquer par l'attitude d'un nombre limité de parents de jeunes enfants considérant que ces derniers sont trop jeunes pour qu'il y ait besoin de régler quoi que ce soit, leur enfant n'ayant de toute façon accès à aucun contenu médiatique.

Une série d'analyses en régression logistique complémentaires ont été menées afin de prédire l'établissement de règles relatives à l'accès à différents types de contenus médiatiques par les enfants, en fonction des quatre variables utilisées dans les analyses précédentes (revenu du ménage, niveau d'instruction du répondant, taille de la fratrie, âge de l'aîné). Pour ces analyses, les modalités de référence des trois variables ordinales étaient les suivantes :

- Classe de revenu par personne au sein de la famille la modalité de référence est la première modalité : le modèle compare les niveaux 2 et 3 au niveau 1.
- Classe de niveau d'instruction du répondant : la modalité de référence est la première modalité : le modèle compare les niveaux 2 et 3 au niveau 1.
- Classe d'âge de l'aîné de la fratrie : la modalité de référence est la première modalité : le modèle compare les niveaux 2, 3, 4 et 5 au niveau 1.

3.8.3.4.2 Règles relatives aux contenus violents

Les résultats de l'analyse en régression logistique cherchant à prédire l'établissement de règles relatives aux contenus violents figurent dans le tableau ci-dessous.

Modèle						
Aucun prédicteur sélectionné par la procédure pas à pas.						
Coefficients						
	B	E.S.	Wald	dl	p	Odds
Constante	4,170	0,244	291,092	1	0,000	64,706

Tableau 58 : Résultats de l'analyse en régression logistique – Variable dépendante : Règles relatives aux contenus violents

Aucun des prédicteurs utilisés ne s'est révélé significatif. Dans l'ensemble, les parents ont une probabilité d'établir des règles relatives à l'accès aux contenus violents 64,706 fois supérieure à celle de ne pas en établir. Ces *odds* correspondent au rapport entre les 1100 parents ayant déclaré établir de telles règles et les 17 ayant déclaré ne pas en établir ($1100 / 17 = 64,706$). L'absence de différences en fonction des prédicteurs choisis s'explique essentiellement par le nombre très faible de parents n'établissant pas de règles de ce type (N = 17, soit 1,5 % des parents ayant répondu à la question).

3.8.3.4.3 Règles relatives aux contenus stéréotypés

Les résultats de l'analyse en régression logistique cherchant à prédire l'établissement de règles relatives aux contenus stéréotypés figurent dans le tableau ci-dessous.

Modèle						
X ²	dl	p	Pseudo R ² (Nagelkerke)		N	
34,135	4	0,000	0,041		1219	
Coefficients						
	B	E.S.	Wald	dl	p	Odds
Classe d'âge de l'aîné			32,271	4	0,000	
Classe d'âge de l'aîné (2 vs. 1)	-0,472	0,143	10,894	1	0,001	0,623
Classe d'âge de l'aîné (3 vs. 1)	-0,601	0,191	9,935	1	0,002	0,548
Classe d'âge de l'aîné (4 vs. 1)	-1,517	0,307	24,409	1	0,000	0,219
Classe d'âge de l'aîné (5 vs. 1)	-0,796	0,370	4,641	1	0,031	0,451
Constante	0,796	0,108	54,218	1	0,000	2,218

Tableau 59 : Résultats de l'analyse en régression logistique – Variable dépendante : Règles relatives aux contenus stéréotypés

Les parents dont l'aîné a 16 ans ou plus ont une probabilité de régler les contenus stéréotypés 2,218 fois supérieure à la probabilité de ne pas les régler. Ces *odds* diminuent significativement chez les parents d'enfants plus jeunes, d'un facteur 1,6 (= 1 / 0,623) pour les fratries dont l'aîné a entre 0 et 3 ans à un facteur 4,566 (= 1 / 0,219) pour les fratries dont l'aîné a entre 8 et 11 ans.

3.8.3.4.4 Règles relatives aux contenus publicitaires

Les résultats de l'analyse en régression logistique cherchant à prédire l'établissement de règles relatives aux contenus publicitaires figurent dans le tableau ci-dessous.

Modèle						
X ²	dl	p	Pseudo R ² (Nagelkerke)		N	
50,566	6	0,000	0,059		1219	
Coefficients						
	B	E.S.	Wald	dl	p	Odds
Classe d'âge de l'aîné			17,291	4	0,002	
Classe d'âge de l'aîné (2 vs. 1)	-0,198	0,141	1,972	1	0,160	0,821
Classe d'âge de l'aîné (3 vs. 1)	-0,313	0,190	2,710	1	0,100	0,731
Classe d'âge de l'aîné (4 vs. 1)	-1,130	0,313	13,021	1	0,000	0,323
Classe d'âge de l'aîné (5 vs. 1)	-0,856	0,384	4,962	1	0,026	0,425
Niveau d'instruction			30,017	2	0,000	
Niveau d'instruction (2 vs. 1)	0,310	0,188	2,710	1	0,100	1,363
Niveau d'instruction (3 vs. 1)	0,872	0,184	22,409	1	0,000	2,393
Constante	-,122	0,175	0,488	1	0,485	0,885

Tableau 60 : Résultats de l'analyse en régression logistique – Variable dépendante : Règles relatives aux contenus publicitaires

Les parents diplômés de l'enseignement primaire ou secondaire dont l'aîné a 16 ans ou plus ont une probabilité de régler les contenus publicitaires 1,12 fois inférieure à la probabilité de ne pas les régler. Les *odds* de régler ces contenus diminuent encore chez les parents d'enfants plus jeunes, d'un facteur 1,21 (= 1 / 0,821) pour la classe « aîné de 0-3 ans » à un facteur 3,09 (= 1 / 0,323) pour la classe « aîné de 8-11 ans ». Les mêmes *odds* de régler ces contenus augmentent chez les parents plus diplômés, d'un facteur 1,363 pour les diplômés du 1^{er} cycle de l'enseignement supérieur, à un facteur 2,393 pour les diplômés des 2^{ème} et 3^{ème} cycles.

3.8.3.4.5 Règles relatives aux contenus pour les plus grands

Les résultats de l'analyse en régression logistique cherchant à prédire l'établissement de règles relatives aux contenus destinés aux plus grands figurent dans le tableau ci-dessous.

Modèle						
Aucun prédicteur sélectionné par la procédure pas à pas.						
Coefficients						
	B	E.S.	Wald	dl	p	Odds
Constante	3,194	0,154	431,197	1	0,000	24,386

Tableau 61 : Résultats de l'analyse en régression logistique – Variable dépendante : Règles relatives aux contenus pour les plus grands

Aucun des prédicteurs utilisés ne s'est révélé significatif. Dans l'ensemble, les parents ont une probabilité d'établir des règles relatives à l'accès aux contenus violents 24,386 fois supérieure à celle de ne pas en établir. Ces *odds* correspondent au rapport entre les 1073 parents ayant déclaré établir de telles règles et les 44 ayant déclaré ne pas en établir (1073 / 44 = 24,386). L'absence de différences en fonction des prédicteurs choisis s'explique essentiellement par le nombre très faible de parents n'établissant pas de règles de ce type (N = 44, soit 3,9 % des parents ayant répondu à la question).

3.8.3.4.6 Règles relatives aux contenus trop fréquentés

Les résultats de l'analyse en régression logistique cherchant à prédire l'établissement de règles relatives aux contenus trop fréquentés figurent dans le tableau ci-dessous.

Modèle							
X ²	dl	p	Pseudo R ² (Nagelkerke)			N	
63,79	7	0,000	0,078			1219	
Coefficients							
	B	E.S.	Wald	dl	p	Odds	
Taille de la fratrie	0,327	0,113	8,300	1	0,004	1,386	
Classe d'âge de l'aîné			42,714	4	0,000		
Classe d'âge de l'aîné (2 vs. 1)	-0,788	0,166	22,659	1	0,000	0,455	
Classe d'âge de l'aîné (3 vs. 1)	-1,374	0,276	24,860	1	0,000	0,253	
Classe d'âge de l'aîné (4 vs. 1)	-2,905	0,582	24,926	1	0,000	0,055	
Classe d'âge de l'aîné (5 vs. 1)	-1,875	0,534	12,341	1	0,000	0,153	
Niveau d'instruction			7,395	2	0,025		
Niveau d'instruction (2 vs. 1)	-0,122	0,200	0,371	1	0,543	0,885	
Niveau d'instruction (3 vs. 1)	-0,445	0,197	5,097	1	0,024	0,641	
Constante	-0,523	0,226	5,378	1	0,020	0,593	

Tableau 62 : Résultats de l'analyse en régression logistique – Variable dépendante : Règles relatives aux contenus trop fréquentés

Trois variables affectent les *odds* de règlementer les contenus trop fréquentés. D'une part, chaque enfant supplémentaire dans la fratrie augmente ces *odds* d'un facteur 1.386. Ces contenus sont donc plus règlementés dans les fratries de plus grande taille. D'autre part, l'âge de l'aîné de la fratrie influence à la baisse ces *odds*, d'un facteur d'un facteur 2,197 (= 1 / 0,455) pour la classe « aîné de 0-3 ans » à un facteur 18,18 (= 1 / 0,055) pour la classe « aîné de 8-11 ans » (par rapport à la classe des fratries les plus âgées). Enfin, les mêmes *odds* de règlementer ces contenus diminuent avec le niveau d'instruction des parents, d'un facteur 1,56 (= 1 / 0,641) pour les diplômés des 2^{ème} et 3^{ème} cycles (par rapport aux diplômés du primaire ou du secondaire).

3.8.3.4.7 Règles relatives aux contenus vulgaires

Les résultats de l'analyse en régression logistique cherchant à prédire l'établissement de règles relatives aux contenus vulgaires figurent dans le tableau ci-dessous.

Modèle							
X ²	dl	p	Pseudo R ² (Nagelkerke)			N	
8,673	2	0,013	0,008			1219	
Coefficients							
	B	E.S.	Wald	dl	p	Odds	
Niveau d'instruction			7,787	2	0,020		
Niveau d'instruction (2 vs. 1)	-0,394	0,658	0,359	1	0,549	0,674	
Niveau d'instruction (3 vs. 1)	-1,203	0,611	3,870	1	0,049	0,300	
Constante	3,995	0,583	47,018	1	0,000	54,333	

Tableau 63 : Résultats de l'analyse en régression logistique – Variable dépendante : Règles relatives aux contenus vulgaires

Un seul facteur affecte les *odds* de règlementer les contenus vulgaires. Ces *odds* diminuent avec le niveau d'instruction des parents, d'un facteur 3,33 (= 1 / 0,3) pour les diplômés des 2^{ème} et 3^{ème} cycles (par rapport aux diplômés du primaire ou du secondaire). Le

pseudo-R² très faible de ce modèle de régression (0,008) témoigne du peu de variation qu'il explique, essentiellement dû au nombre très faible de parents n'établissant pas de règles de ce type (N = 45, soit 4 % des parents ayant répondu à la question).

Nous observons sur ce graphe que les règles de contenu sont globalement identiques pour tous les enfants du ménage. En effet, 57% des répondants l'affirment contre 9 % qui déclarent que celles-ci ne sont pas identiques pour tous leurs enfants. Notons que 34 % des répondants n'ont pas précisé leur réponse à cette question.

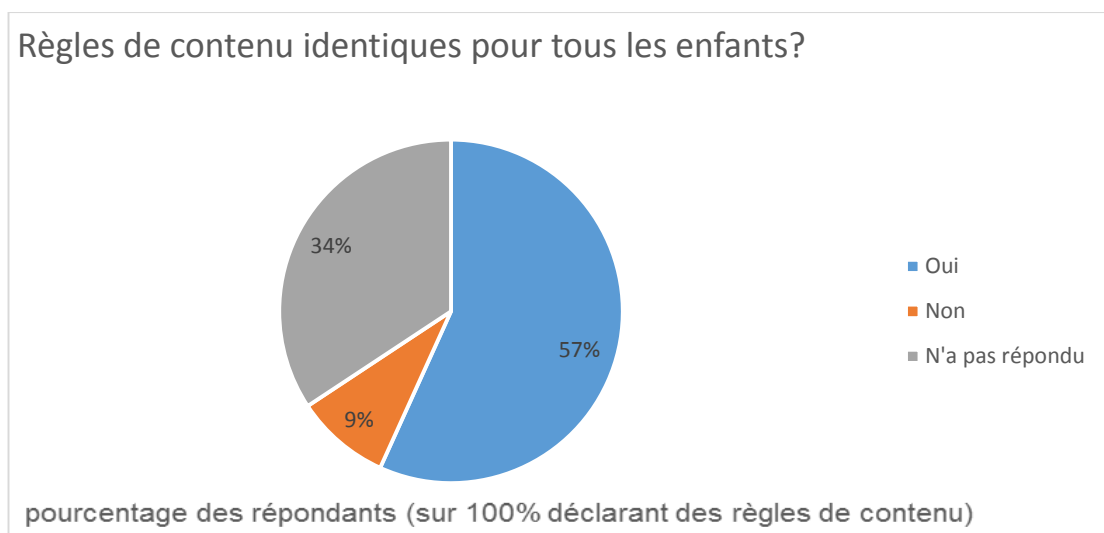


Figure 154 : Distribution des répondants par les règles de contenu identiques ou différentes pour tous les enfants de la famille

Majoritairement, les répondants sont 75,06 % à déclarer que ces règles de contenu sont décidées par les adultes après concertation entre eux.

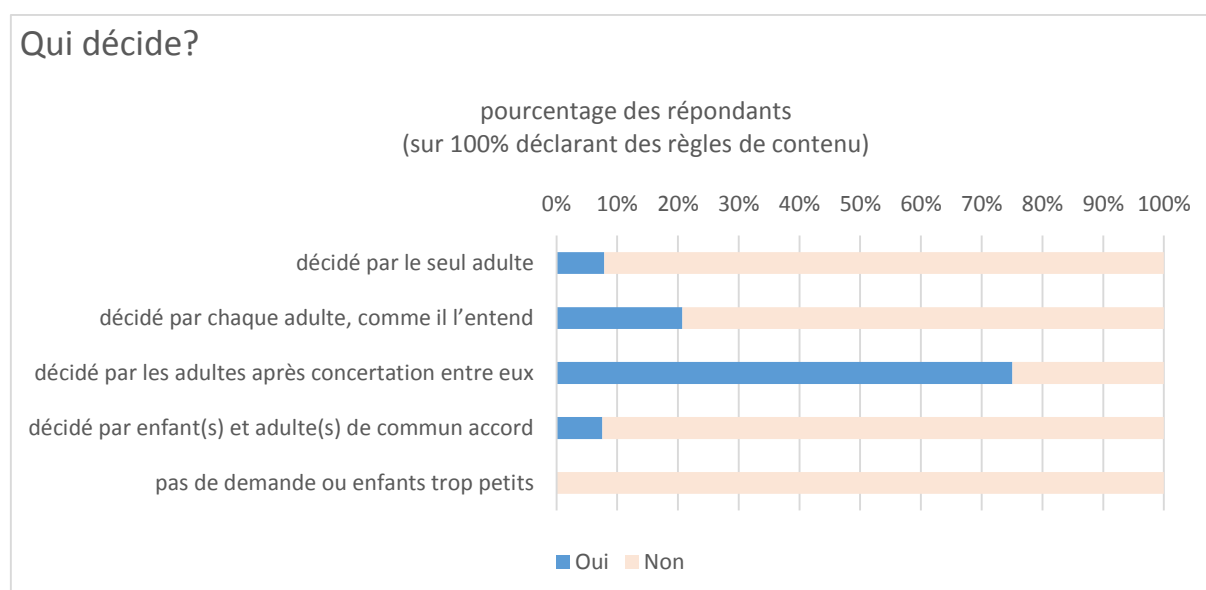


Figure 155 : Distribution des répondants par décideurs des règles de contenu

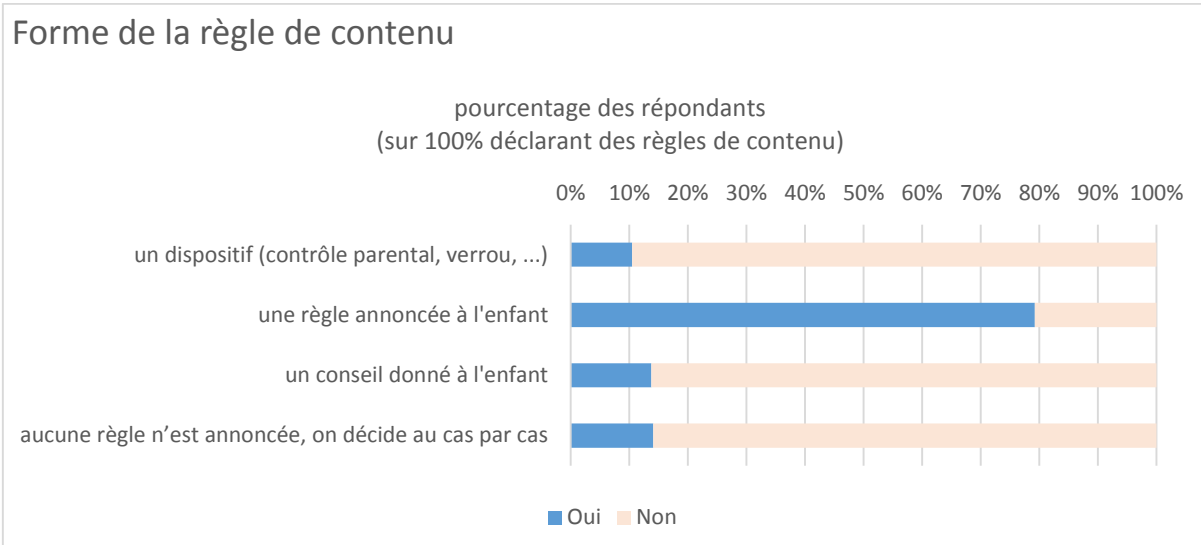


Figure 156 : Distribution par les répondants des différentes formes de la règle de contenu

Les répondants sont 79,25 % à donner à ces règles de contenu la forme d'une règle qui est annoncée à l'enfant.

3.8.4 Les encouragements²¹

Seul 1,0 % des répondants encouragent toutes les activités sur écran à leurs enfants. Par ailleurs, ils sont 81,7 % à n'encourager aucune de ces activités.

3.8.4.1 Encouragements et facteurs socio-démographiques

Une régression logistique a été calculée pour prédire les *odds* d'encourager ses enfants à pratiquer certaines activités avec les écrans en comparaison de n'en encourager aucune. Le nombre de parents ayant déclaré encourager toutes les activités avec les écrans était trop faible pour faire l'objet d'une analyse (N = 13, soit 1% des personnes ayant répondu à la question). Les quatre variables utilisées dans les analyses précédentes (revenu du ménage, niveau d'instruction du répondant, taille de la fratrie, âge de l'aîné) ont été utilisées comme prédicteurs possibles. L'inclusion des prédicteurs au modèle a suivi une méthode pas à pas ascendante basée sur le changement du rapport de vraisemblance. Les résultats de cette analyse figurent ci-dessous.

²¹ Les pourcentages de cette partie ont été calculés à partir des réponses valides. Cela exclut les non-réponses des répondants.

Modèle							
X ²	dl	p	Pseudo R ² (Nagelkerke)			N	
18,898	4	0,001	0,028			1145	
Coefficients							
	B	E.S.	Wald	dl	P	Odds	
Classe d'âge de l'aîné			19,511	4	0,001		
Classe d'âge de l'aîné (2 vs. 1)	0,298	0,194	2,348	1	0,125	1,347	
Classe d'âge de l'aîné (3 vs. 1)	0,959	0,229	17,580	1	0,000	2,610	
Classe d'âge de l'aîné (4 vs. 1)	0,761	0,349	4,737	1	0,030	2,140	
Classe d'âge de l'aîné (5 vs. 1)	0,453	0,475	0,908	1	0,341	1,573	
Constante	-1,957	0,148	174,467	1	0,000	0,141	

Tableau 64 : Résultats de l'analyse en régression logistique – Variable dépendante :

Au vu des résultats de l'analyse, les parents dont l'aîné a entre 0 et 3 ans ont une probabilité d'encourager leurs enfants à pratiquer certaines activités avec les écrans sept fois plus faible que leur probabilité de ne pas les y encourager. Comparativement, les parents dont l'aîné a entre 8 et 11 ans, ou entre 12 et 15 ans, ont des *odds* de se livrer à de tels encouragements respectivement 2,61 et 2,14 fois supérieures aux parents dont l'aîné a entre 0 et 3 ans.

3.8.4.2 Modalités des encouragements

En ce qui concerne les appareils, nous remarquons que les répondants encouragent principalement l'utilisation de la tablette tactile, ils sont 6,6 % dans ce cas, mais également de l'appareil photo ou de la caméra, ils sont 5,4 %. Les appareils qui ne font pas l'objet d'encouragements sont la console de jeux portable, par uniquement 1,0 % des répondants et le projecteur vidéo, par 0 % des répondants.

En ce qui concerne les usages, nous observons que l'activité de « prendre des photos ou filmer » est encouragée par 6,2 %. Les autres activités sont également encouragées, comme « regarder des vidéos enregistrées » par 5,6 % des répondants. Notons que la majorité des activités qui se pratiquent sur internet et en interaction avec autrui sont peu encouragées par les répondants, principalement : « publier des photos, dessins, chansons ou vidéos sur le web », « faire des achats en ligne », « avoir un profil sur un réseau social » pour lesquelles seul 0,1 % des répondants se montrent encourageants.

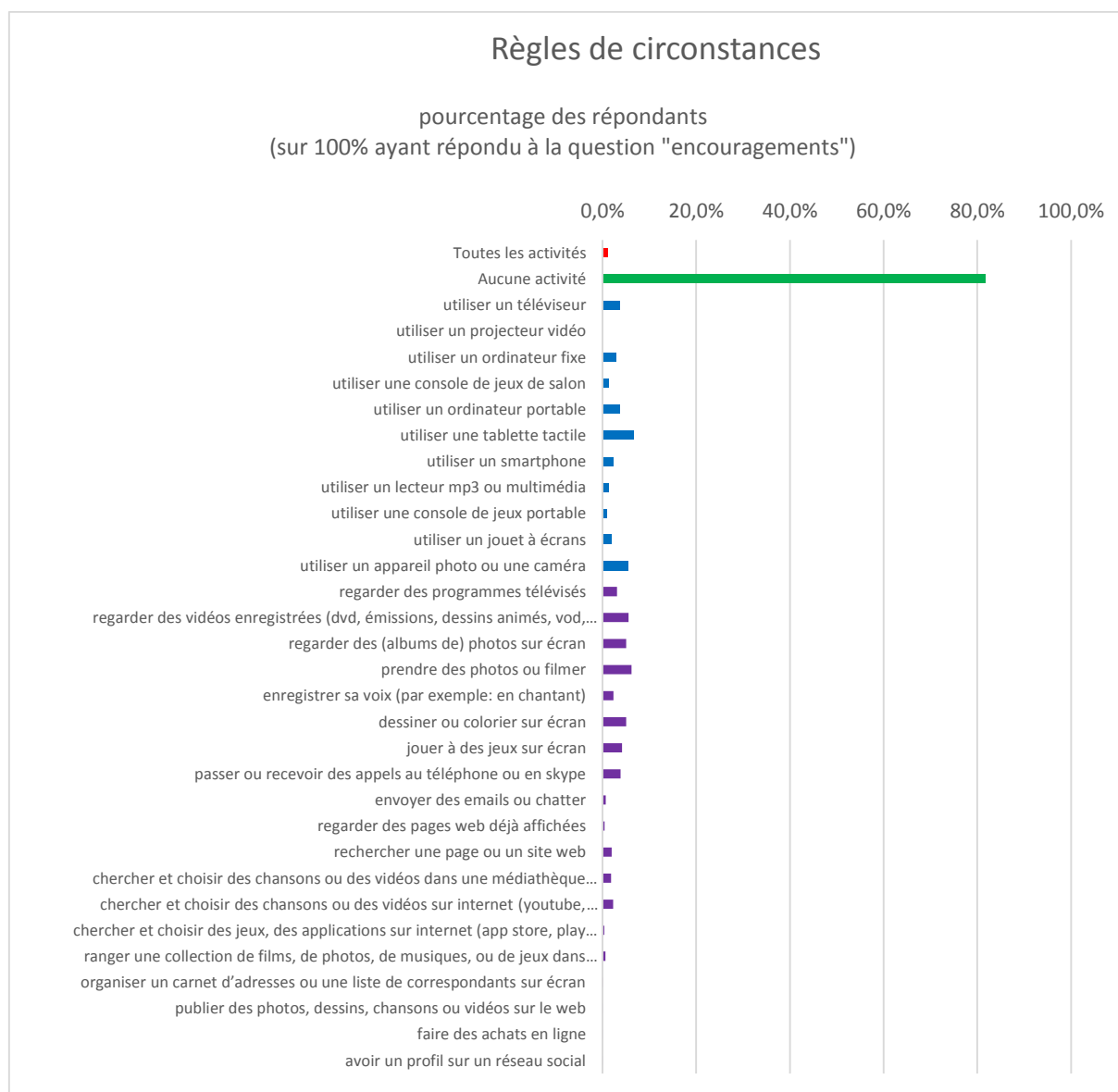


Figure 157 : Distribution des répondants pour chaque activité et appareil soumis à des règles de circonstances

Nous observons sur le graphe suivant que les encouragements ne sont pas nécessairement identiques pour tous les enfants du ménage. En effet, 39 % des répondants affirment que ces encouragements ne sont pas identiques pour tous leurs enfants alors que 33 % d'entre eux les considèrent comme identiques. Notons que 28 % des répondants n'ont pas précisé leur réponse à cette question.

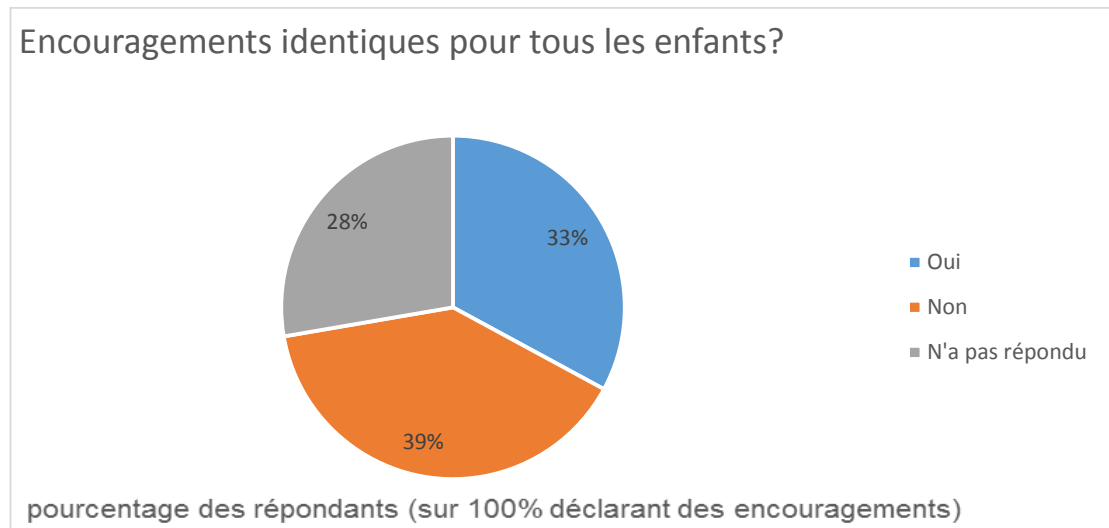


Figure 158 : Distribution des répondants par encouragements identiques ou différents pour tous les enfants de la famille

Nous remarquons que 55 % des répondants n'encouragent pas leurs enfants à utiliser les écrans contre 24 % d'entre eux qui les encouragent dans certaines circonstances : en voiture, au restaurant, en vacances, etc. Ils sont 21 % à n'avoir pas précisé leur réponse à la question.

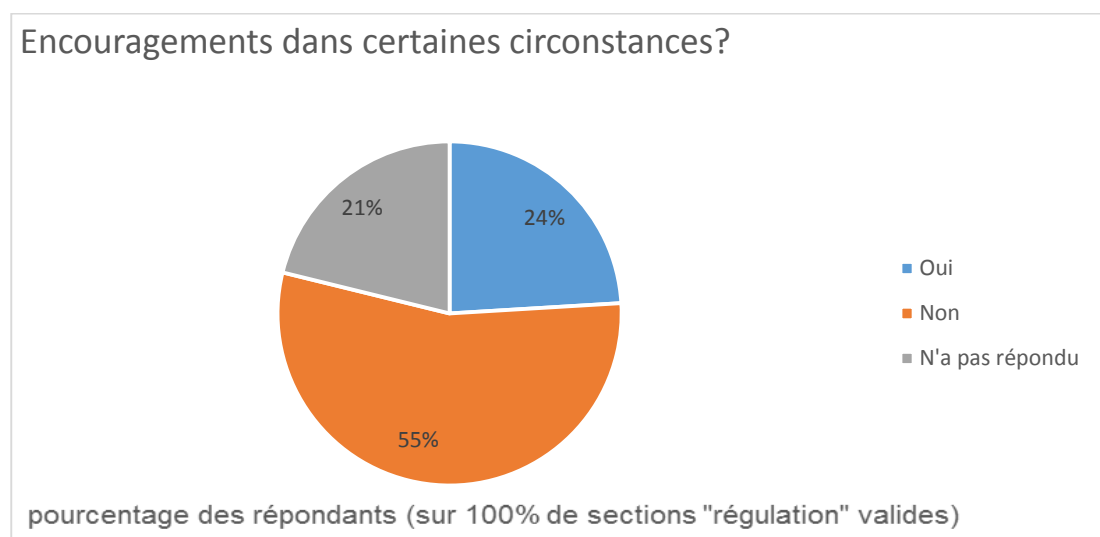


Figure 159 : Distribution des répondants par encouragements dans certaines circonstances

Les principaux contenus encouragés par les répondants sont, pour 47,53 % des répondants, les programmes éducatifs. Les contenus divertissants procurant du plaisir sont également encouragés par 39,64 % des répondants. Les enfants sont moins encouragés à regarder les informations et actualités.

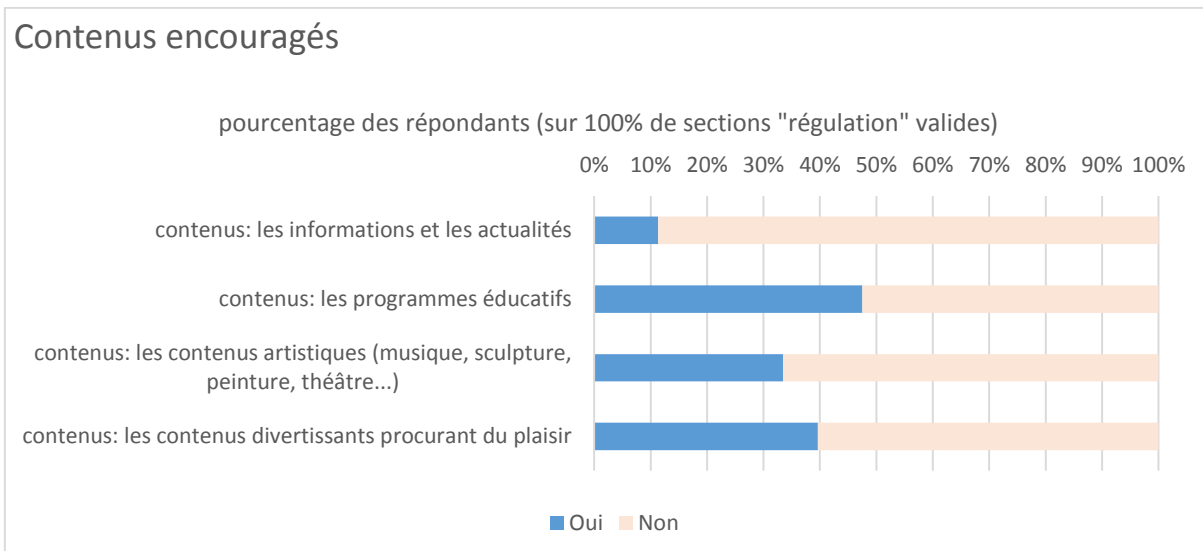


Figure 160 : Distribution des répondants par types de contenus encouragés auprès des enfants

3.9 Attitudes des parents vis-à-vis des relations enfants-écrans

Lors du traitement des données recueillies, les affirmations de la dernière partie du questionnaire ont été regroupées selon le type d'attitude qu'elles représentaient.

3.9.1 Les risques, les dangers et les effets négatifs des écrans

La tendance générale veut que les répondants se montrent tout à fait d'accord ou plutôt d'accord avec les affirmations concernant les risques, les dangers et les effets négatifs des écrans. Les répondants considèrent donc essentiellement les écrans comme néfastes pour leurs enfants.

Les répondants marquent particulièrement leur accord avec l'affirmation 1 selon laquelle « Les écrans nuisent au repos des enfants ». En effet, 62,56 % d'entre eux se disent tout à fait (30,3%) ou plutôt d'accord (32,53 %) avec celle-ci. Tout comme l'affirmation 4, à savoir « Les écrans isolent les enfants des autres enfants et des adultes ». Ils sont 61,15 % à être tout à fait (27,67 %) ou plutôt d'accord (33,48 %) avec celle-ci. Enfin, pour l'affirmation 12, « Les écrans rendent les enfants inactifs », les répondants sont tout à fait (24,43 %) voire plutôt d'accord (34,71 %).

Seuls les résultats de deux affirmations ne rejoignent pas cette tendance. Ainsi, pour l'affirmation 11, à savoir « Les écrans rendent les enfants maladroits », 35,94 % des répondants sont indifférents et, 21,07 % d'entre eux sont plutôt en désaccord. Concernant l'affirmation 15 « Les écrans apprennent aux enfants les mauvaises manières », ils sont 29,63 % à être indifférents et 22,47 % à être plutôt en désaccord.

Les attitudes relatives aux risques, aux dangers et aux effets négatifs des écrans suivent donc majoritairement une distribution unimodale centrée autour d'une position favorable envers celles-ci.

Risques, dangers, effets négatifs des écrans

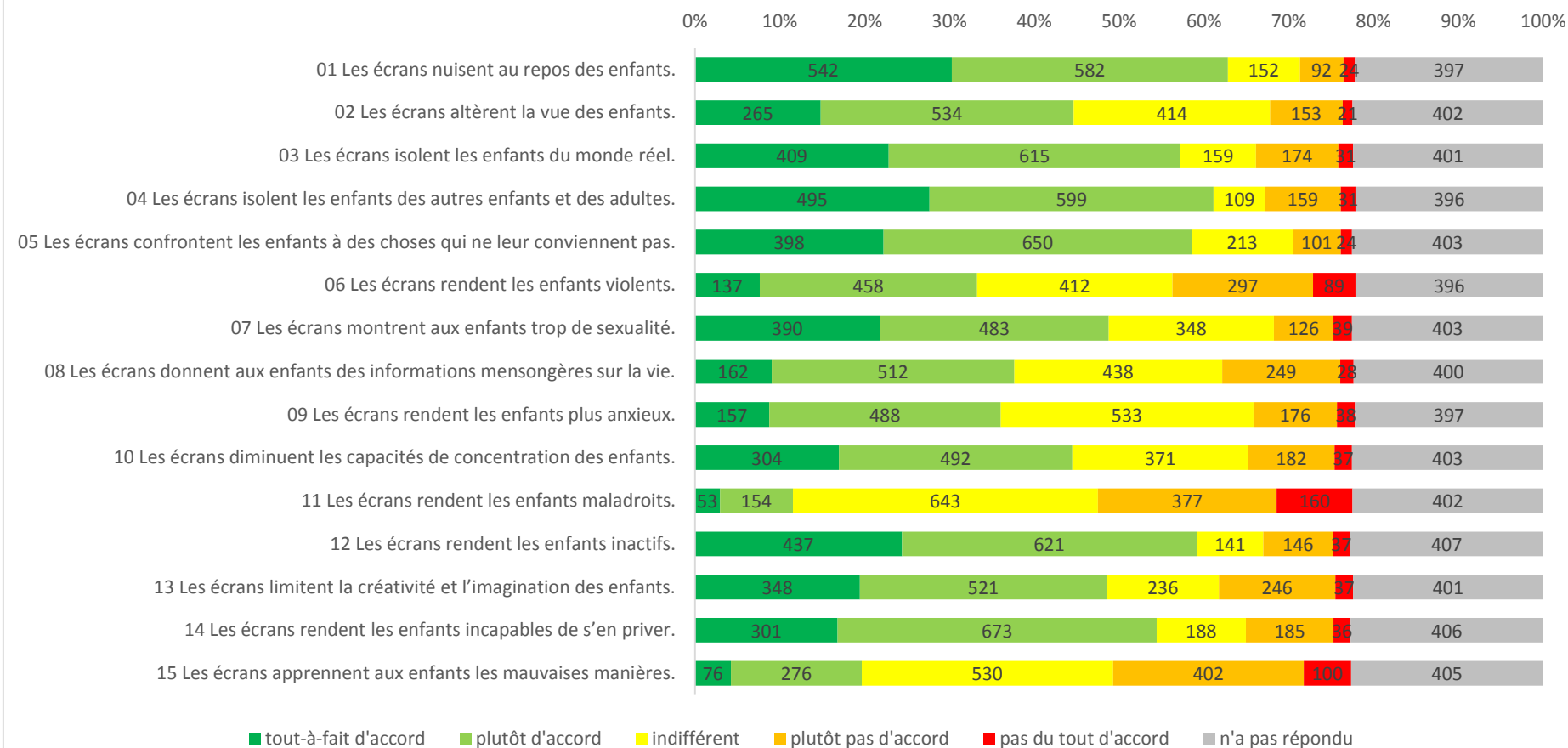


Figure 161 : Distribution des positionnements des parents face aux affirmations concernant les risques, dangers et effets négatifs des écrans pour les enfants

3.9.2 Les opportunités et les effets positifs des écrans

En ce qui concerne les affirmations relatives aux opportunités et aux effets positifs des écrans, les répondants se montrent principalement plutôt en désaccord voire tout à fait en désaccord. Ils ne voient donc pas un intérêt, pour leurs enfants, à utiliser des écrans.

Les répondants marquent particulièrement leur désaccord avec l'affirmation 27 selon laquelle « Les écrans aident les enfants à se faire des amis ». En effet, 65,56 % d'entre eux se disent tout à fait (39,46 %) ou plutôt en désaccord (26,1 %) avec celle-ci.

Seuls les résultats de trois affirmations ne rejoignent pas cette tendance. Ainsi, pour l'affirmation 23, à savoir « Les écrans soutiennent les enfants dans leurs apprentissages », 26,66 % de répondants sont tout à fait (2,07 %) ou plutôt d'accord (24,59 %), ils sont également 21,24 % à être indifférents avec celle-ci. Pour l'affirmation 29, « Les conseils des grands frères et des grandes sœurs sont utiles aux enfants lorsqu'ils utilisent les écrans », 29,4 % de répondants sont indifférents voire plutôt d'accord pour 28,23 % d'entre eux. Concernant l'affirmation 31, à savoir « Les écrans aident les parents quand ils n'ont pas le temps de s'occuper des enfants », 35,1 % de répondants sont tout à fait (5,53 %) voire plutôt d'accord (29,57 %) avec celle-ci.

Quant à l'affirmation 26, « Les écrans enrichissent les centres d'intérêts des enfants », les répondants se montrent partagés car la distribution est centrée autour de positions intermédiaires : de plutôt d'accord (22,02 %), à indifférent (20,23 %) à plutôt en désaccord (21,3 %) voire sans réponse (22,19 %).

Les attitudes relatives aux opportunités et aux effets positifs des écrans suivent donc majoritairement une distribution unimodale centrée autour d'une position défavorable envers celles-ci.

Opportunités, effets positifs des écrans

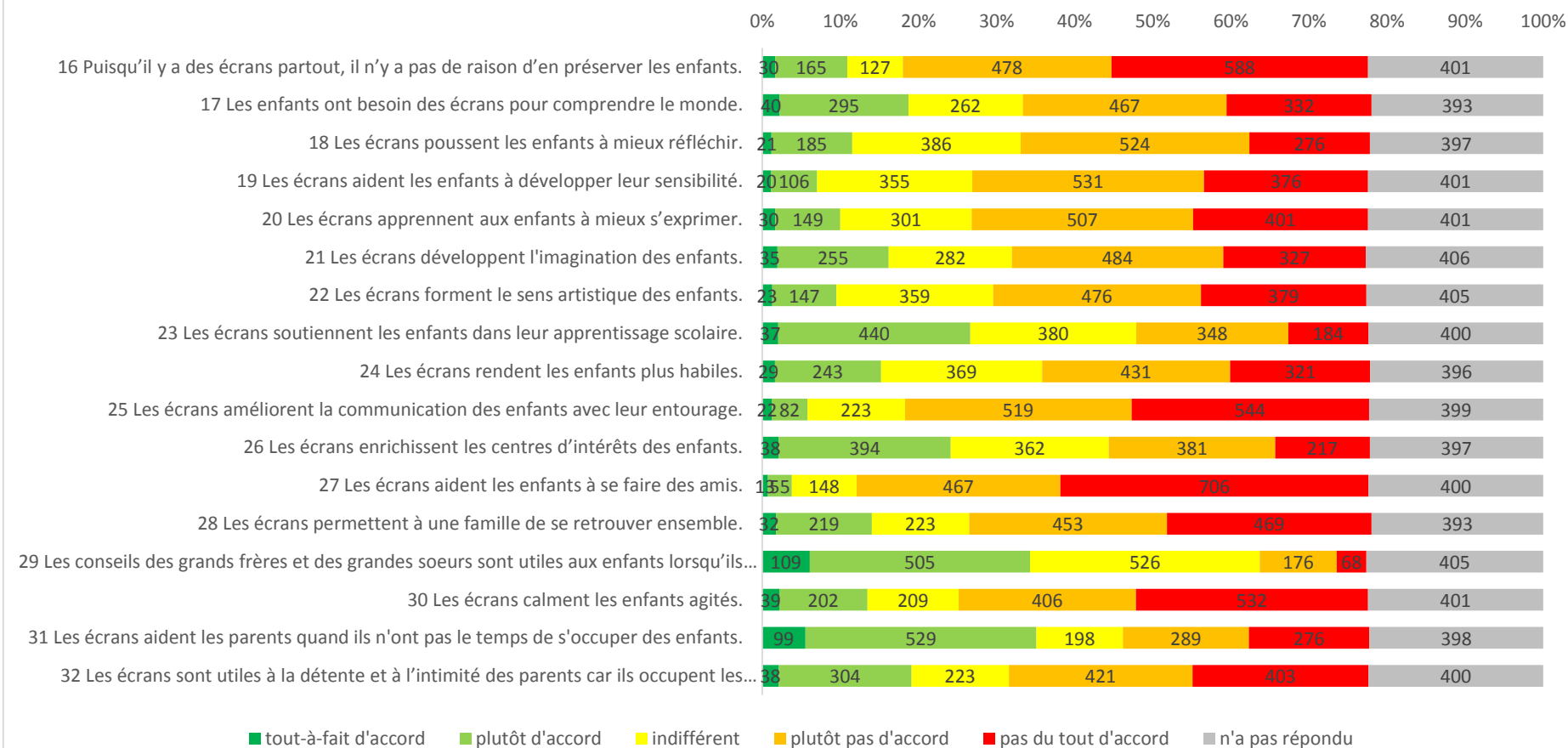


Figure 162 : Distribution des positionnements des parents face aux affirmations concernant les opportunités et effets positifs des écrans pour les enfants

3.9.3 Les prescriptions concernant les écrans

En ce qui concerne les affirmations relatives aux prescriptions concernant les écrans, les répondants se montrent principalement plutôt d'accord voire tout à fait d'accord. Ils privilégient donc des attitudes de précaution et de prévention face à leur enfant et les écrans.

Les répondants marquent particulièrement leur accord avec l'affirmation 40 selon laquelle « Un enfant a besoin de règles quand il utilise les écrans ». En effet, 76,9 % d'entre eux se disent tout à fait (65,4 %) ou plutôt d'accord (11,51 %) avec celle-ci. Également pour l'affirmation 44, « Un enfant a besoin d'être préservé de certains contenus devant les écrans », ils sont 76,19 % à être tout à fait (67,47 %) ou plutôt d'accord (8,72 %).

Seuls les résultats de quatre affirmations ne rejoignent pas cette tendance. Ainsi, pour l'affirmation 34 selon laquelle « Un enfant doit développer sa créativité à l'aide des écrans », 52,04 % de répondants sont tout à fait (23,98 %) voire plutôt en désaccord (28,06 %) avec celle-ci. Pour l'affirmation 37, à savoir « Un enfant doit apprendre à communiquer avec son entourage grâce aux écrans », 53,04 % de répondants sont tout à fait (26,94 %) voire plutôt en désaccord (26,1 %) avec celle-ci. Concernant l'affirmation 46, à savoir « Les écrans sont de bonnes récompenses pour les enfants méritants », 59,08 % de répondants sont tout à fait (35,44 %) ou plutôt en désaccord (23,64 %) avec celle-ci. Quant à l'affirmation 47, à savoir « Interdire les écrans est un bon moyen pour punir les enfants », 38,74 % de répondants se montrent tout à fait (17,05 %) ou plutôt en désaccord (21,69 %) voire indifférents (16,99 %).

Les attitudes relatives aux prescriptions concernant les écrans suivent donc majoritairement une distribution unimodale centrée autour d'une position favorable envers celles-ci.

Prescriptions concernant les écrans

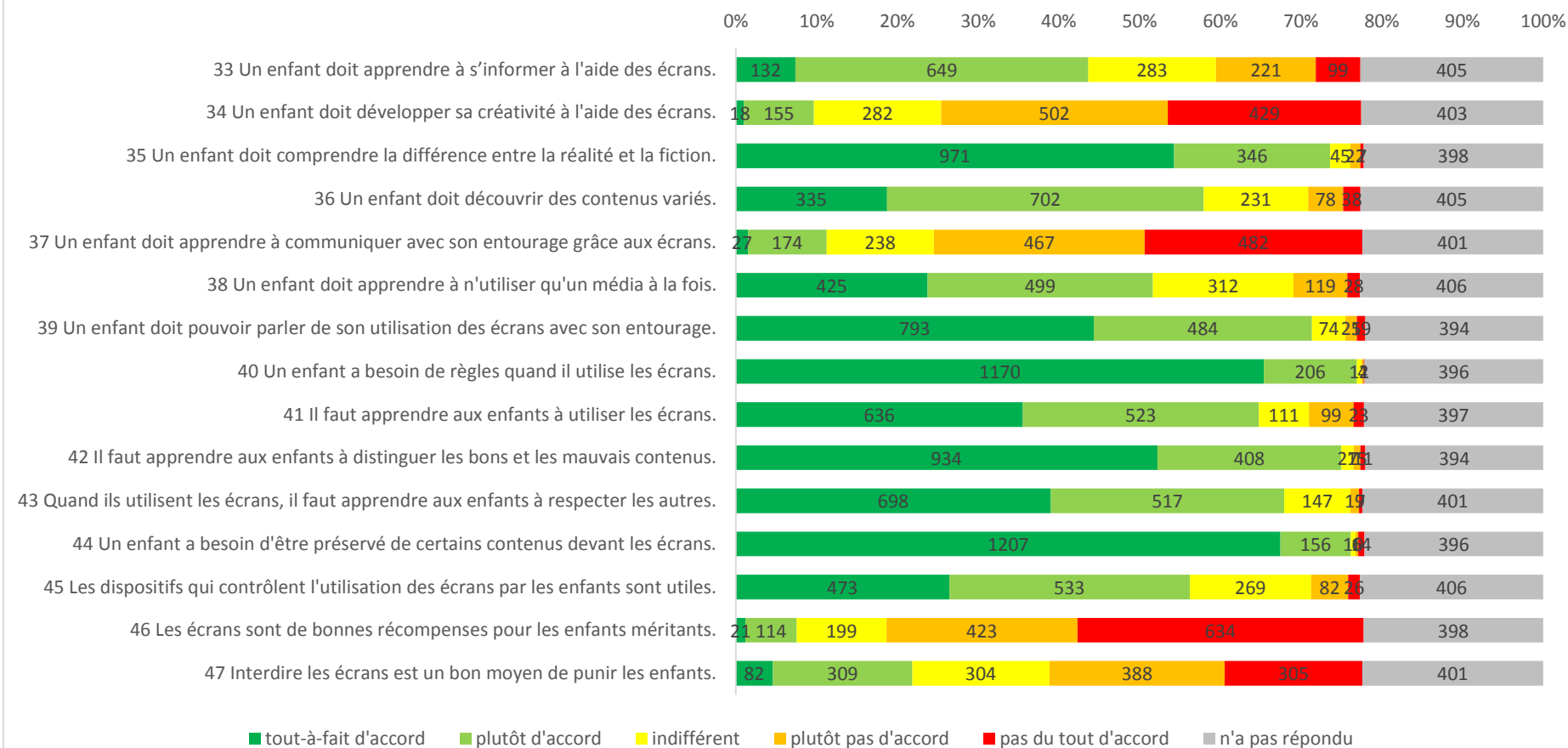


Figure 163 : Distribution des positionnements des parents face aux affirmations concernant les prescriptions relatives aux enfants et aux écrans

3.9.4 Attitudes des parents et facteurs socio-démographiques

Une analyse factorielle en composante principale a été menée sur l'ensemble des réponses aux 47 items constituant la partie « attitudes » des questionnaires destinés aux parents *et* aux professionnels de la petite enfance. Cette analyse a permis de produire trois nouvelles variables, correspondant à trois dimensions des attitudes des parents, déclarées à travers leur positionnement face à ces 47 affirmations (sur une échelle allant de « pas du tout d'accord » à « tout à fait d'accord »).

Le détail du calcul des scores correspondant à ces trois variables figure en annexe à ce rapport.

Afin de déterminer si les attitudes des parents dépendent de facteurs socio-démographiques, une série d'analyse en régression ont été menées. Celles-ci ont en commun d'avoir toutes utilisé comme prédicteurs possibles les quatre variables déjà utilisées pour les analyses en régression portant sur les formes de régulation familiales. Pour rappel, ces variables sont :

- Classe de revenu par personne au sein de la famille : variable ordinale à trois modalités :
 - niveau 1 : moins de 1250 € par personne par mois ;
 - niveau 2 : entre 1250 € et 2500 € par personne par mois ;
 - niveau 3 : plus de 2500 € par personne par mois.

Contrairement aux analyses précédentes, la modalité de référence est la première modalité : le modèle compare les niveaux 1 et 3 au niveau 2.

- Classe de niveau d'instruction du répondant : variable ordinale à trois modalités :
 - niveau 1 : diplôme de l'enseignement primaire ou secondaire ;
 - niveau 2 : diplôme de l'enseignement supérieur de 1^{er} cycle ;
 - niveau 3 : diplôme de l'enseignement supérieur de 2^{ème} ou 3^{ème} cycle.

Contrairement aux analyses précédentes, la modalité de référence est la deuxième modalité : le modèle compare les niveaux 1 et 3 au niveau 2.

- Taille de la fratrie : nombre d'enfants vivant avec le répondant.
- Âge de l'aîné de la fratrie (en années). Cette variable est utilisée comme un indicateur de la durée de la vie parentale (nombre d'années d'expérience des adultes du ménage en tant que parents).

3.9.4.1 Dimension « opportunités et effets positifs »

Cette première dimension est composée des attitudes relatives aux opportunités et effets positifs des écrans pour les enfants. Les répondants considèrent que les écrans offrent aux enfants des opportunités éducatives (telles que le développement cognitif, sensorimoteur, etc.) et sociales (telles que l'intégration ou l'interaction avec autrui, etc.).

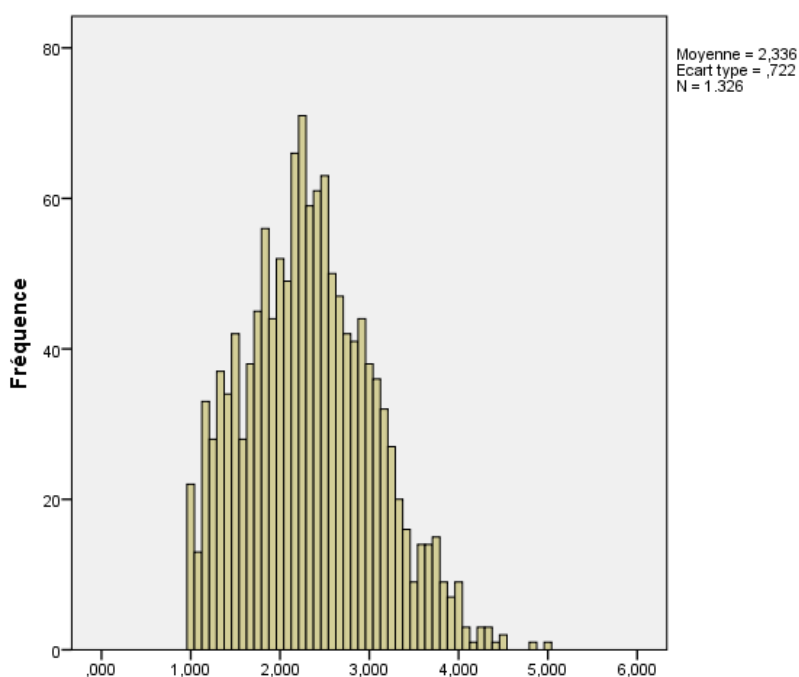


Figure 164 : Distribution des scores des parents sur la dimension « opportunités et effets positifs »

Comme le montre la Figure 164, la distribution des scores des parents sur cette dimension est centrée autour d'une moyenne de 2,336, sur un score pouvant aller de 1 (pas du tout d'accord) à 5 (tout-à-fait d'accord), 3 correspondant à la modalité « indifférent ». Les parents sont donc plutôt en désaccord avec les affirmations mettant en avant les opportunités et effets positifs des écrans pour les enfants.

Une analyse en régression linéaire multiple a été calculée pour prédire le score des parents sur cette première dimension en fonction des quatre variables énumérées plus haut (revenu du ménage, niveau d'instruction du répondant, taille de la fratrie, âge de l'aîné). L'inclusion des prédicteurs au modèle a suivi une méthode pas à pas (*stepwise*). Les résultats de cette analyse figurent ci-dessous.

Modèle						
F	dl _{régression}	dl _{résidus}	p	R ²	N	
10,638	1	1217	0,001	0,009	1219	
Coefficients						
	B	E.S.	β	t	p	
Constante	2,240	0,031		71,834	0,000	
Age de l'aîné	0,017	0,005	0,093	3,262	0,001	

Tableau 65 : Résultats de l'analyse en régression linéaire multiple – Variable dépendante : scores sur la dimension « opportunités et effets positifs »

Le modèle calculé n'expliquant que 0,9% de la variance de la variable dépendante, on peut conclure que les attitudes des parents sur cette dimension ne varient pratiquement pas en fonction des prédicteurs utilisés dans l'analyse. Le seul coefficient significatif correspond à une influence positive très faible de l'âge de l'aîné de la fratrie sur l'accord avec la vision des écrans mettant en avant leurs effets positifs.

3.9.4.2 Dimension « dangers et effets négatifs »

Cette deuxième dimension regroupe les attitudes relatives aux dangers et effets négatifs des écrans pour les enfants. Il s'agit de risques pour la santé des enfants (fatigue, anxiété, insomnie, etc.), pour leur développement cognitif et social (isolement, inactivité, déconcentration, etc.) ainsi que pour leur exposition à des contenus considérés comme inappropriés pour leur âge (violence, sexualité, etc.).

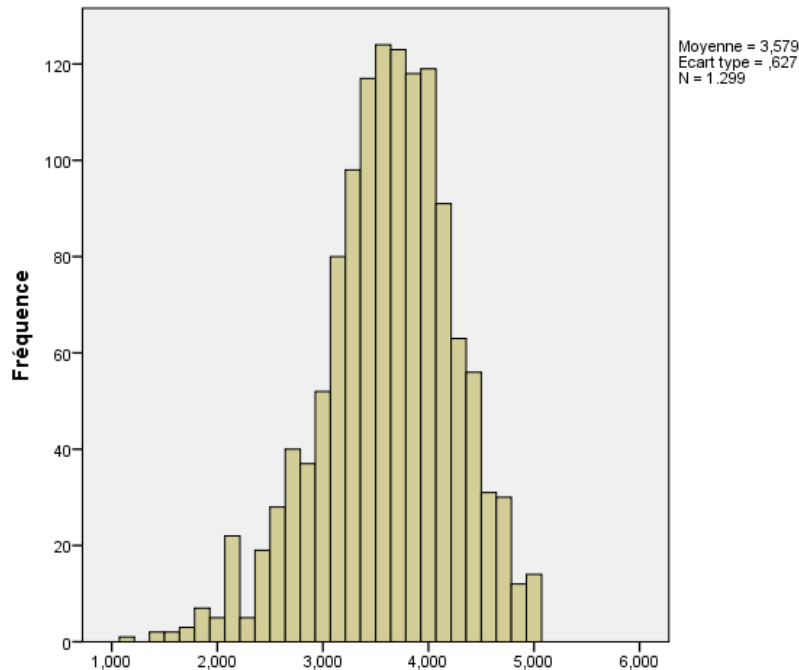


Figure 165 : Distribution des scores des parents sur la dimension « dangers et effets négatifs »

Comme le montre la Figure 165, la distribution des scores des parents sur cette dimension est centrée autour d'une moyenne de 3,579, sur un score pouvant aller de 1 (pas du tout d'accord) à 5 (tout-à-fait d'accord), 3 correspondant à la modalité « indifférent ». Les parents sont donc plutôt d'accord avec les affirmations mettant en avant les dangers et les effets négatifs des écrans pour les enfants.

Une analyse en régression linéaire multiple a été calculée pour prédire le score des parents sur cette deuxième dimension en fonction des quatre variables énumérées plus haut (revenu du ménage, niveau d'instruction du répondant, taille de la fratrie, âge de l'aîné). L'inclusion des prédicteurs au modèle a suivi une méthode pas à pas (*stepwise*). Les résultats de cette analyse figurent ci-dessous.

Modèle					
F	dl _{régression}	dl _{résidus}	p	R ²	N
8,276	4	1192	0,000	0,027	1197
Coefficients					
	B	E.S.	β	t	p
Constante	3,619	0,046		77,971	0,000
Niveau d'instruction (3 vs. 2)	-0,126	0,036	-0,102	-3,491	0,000
Âge de l'aîné	-0,022	0,007	-0,143	-3,322	0,001
Revenu (1 vs. 2)	0,111	0,047	0,068	2,339	0,020
Taille de la fratrie	0,060	0,030	0,086	1,985	0,047

Tableau 66 : Résultats de l'analyse en régression linéaire multiple – Variable dépendante : scores sur la dimension « dangers et effets négatifs »

Le modèle calculé n'expliquant que 2,7% de variance de la variable dépendante, on peut une nouvelle fois conclure à une forte uniformité des attitudes des parents sur cette dimension, ne variant que très faiblement en fonction des facteurs suivants :

- Les parents diplômés de l'enseignement supérieur du 2^{ème} ou 3^{ème} cycle sont très légèrement moins d'accord (que ceux diplômés du 1^{er} cycle de l'enseignement supérieur) avec cette vision négative des écrans.
- Il en va de même pour les parents dont les enfants sont plus âgés.
- Les parents aux revenus les plus faibles sont très légèrement plus d'accord (que ceux aux revenus médians) avec cette vision.
- Le nombre d'enfants dans la fratrie affecte très faiblement cet accord à la hausse.

3.9.4.3 Dimension « vision instrumentale »

Cette dernière dimension réunit les attitudes adoptées par les répondants qui ont une vision instrumentale des écrans. Ceux-ci représentent pour eux des avantages pratiques afin d'occuper les enfants, de les récompenser ou de les punir.

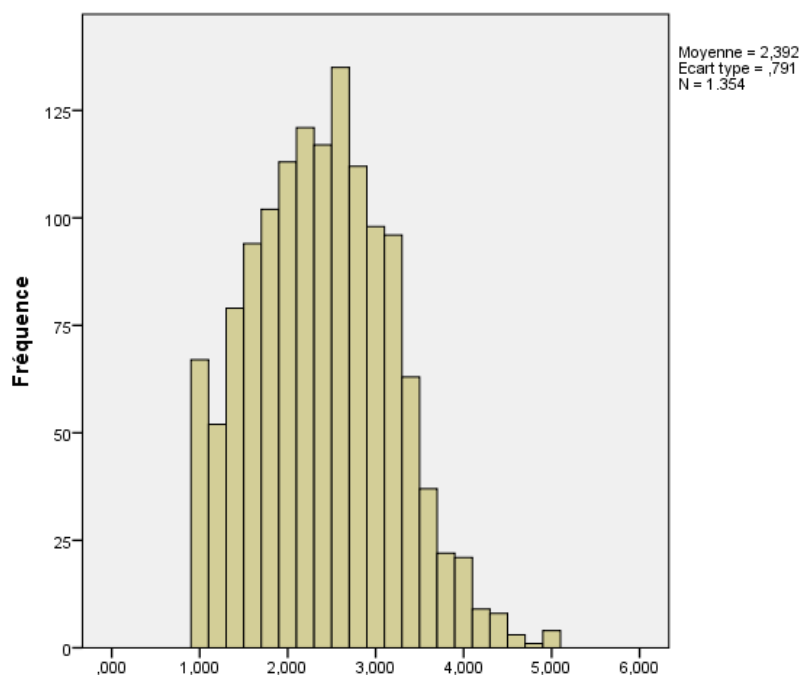


Figure 166 : Distribution des scores des parents sur la dimension « vision instrumentale »

Comme le montre la Figure 166, la distribution des scores des parents sur cette dimension est centrée autour d'une moyenne de 2,392 sur un score pouvant aller de 1 (pas du tout d'accord) à 5 (tout-à-fait d'accord), 3 correspondant à la modalité « indifférent ». Les parents sont donc plutôt en désaccord avec les affirmations mettant en avant une vision instrumentale de l'usage des écrans pour les enfants.

Une analyse en régression linéaire multiple a été calculée pour prédire le score des parents sur cette troisième dimension en fonction des quatre variables énumérées plus haut (revenu du ménage, niveau d'instruction du répondant, taille de la fratrie, âge de l'aîné). L'inclusion des prédicteurs au modèle a suivi une méthode pas à pas (*stepwise*). Les résultats de cette analyse figurent ci-dessous.

Modèle						
F	dl _{régression}	dl _{résidus}	p	R ²	N	
9,335	3	1238	0,000	0,022	1242	
Coefficients						
	B	E.S.	β	t	P	
Constante	2,236	0,036		61,544	0,000	
Âge de l'aîné	0,022	0,006	0,114	4,044	0,000	
Niveau d'instruction (1 vs. 2)	0,139	0,065	0,063	2,152	0,032	
Revenu (1 vs. 2)	0,120	0,060	0,059	2,011	0,044	

Tableau 67 : Résultats de l'analyse en régression linéaire multiple – Variable dépendante : scores sur la dimension « vision instrumentale »

Le modèle calculé n'expliquant que 2,2% de variance de la variable dépendante, on peut à nouveau conclure à une forte uniformité des attitudes des parents sur cette dimension, ne variant que très faiblement en fonction des facteurs suivants :

- Les parents dont les enfants sont plus âgés sont un peu plus d'accord avec cette vision instrumentale des écrans.
- Les parents diplômés du primaire ou du secondaire sont également très légèrement plus d'accord (que ceux diplômés du 1^{er} cycle de l'enseignement supérieur) avec celle-ci.
- Les parents aux revenus les plus faibles sont aussi très légèrement plus d'accord (que ceux aux revenus médians) avec cette vision.

4 Résultats de l'enquête concernant les professionnels

4.1 Échantillon

À la clôture de la période de recueil de données, un total de 856 questionnaires avaient été enregistrés via *LimeSurvey*, sur le site enfants-ecrans.be et sur tablette.

Après nettoyage de la base de données, identification des questionnaires incomplets et des doublons²², les 643 questionnaires utilisables se répartissaient comme suit :

	Parties complétées		
	Profil professionnel	Échanges avec les parents	Attitudes
460 Questionnaires complets	x	x	x
90 Questionnaires avec partie « attitudes » partiellement remplie	x	x	part.
86 Questionnaires sans partie « attitudes »	x	x	
39 Questionnaires sans partie « échanges avec les parents »	x		x
7 Questionnaires sans partie « échanges avec les parents » avec partie « attitudes » partiellement remplie	x		part.

Dans la suite de ce rapport, le nombre total de répondants (N) variera (entre 460 et 643) en fonction des données disponibles pour l'analyse concernée.

4.2 Profil des répondants

4.2.1 Représentativité de l'échantillon

En ce qui concerne les professionnels de la petite enfance, nous n'avons pas la possibilité d'évaluer la représentativité de l'échantillon par rapport à sa population de référence, car nous ne disposons pas d'informations concernant cette dernière.

4.2.2 Province et degré d'urbanisation

À l'aide du code postal des répondants, nous pouvons identifier la province du lieu de travail de ceux-ci. Les provinces de Bruxelles-Capitale, de Liège et du Hainaut sont les plus représentées dans notre échantillon. Ces provinces sont suivies par celles du Brabant wallon, de Namur et du Luxembourg. Cinq questionnaires ont été soumis par des répondants travaillant en Flandre.

²² Trois doublons ont été identifiés parmi les questionnaires, et ont été supprimés.

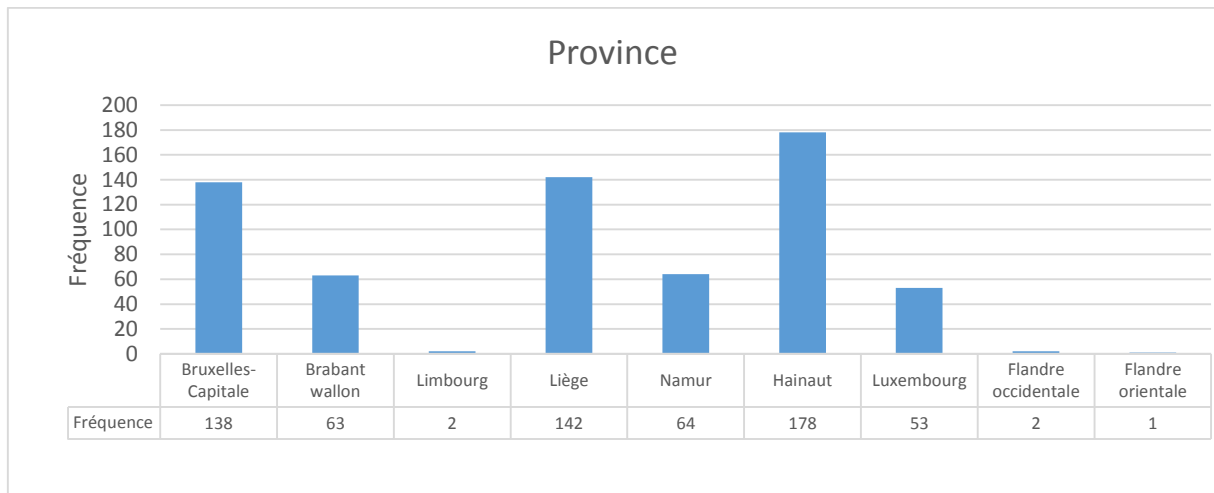


Figure 167 : Distribution des professionnels par province de leur lieu de travail

Sur base des mêmes codes postaux des lieux de travail, on constate une forte représentation des communes au plus haut taux d'urbanisation morphologique (continuité du bâti), et une faible présence de répondants travaillant dans des communes rurales.

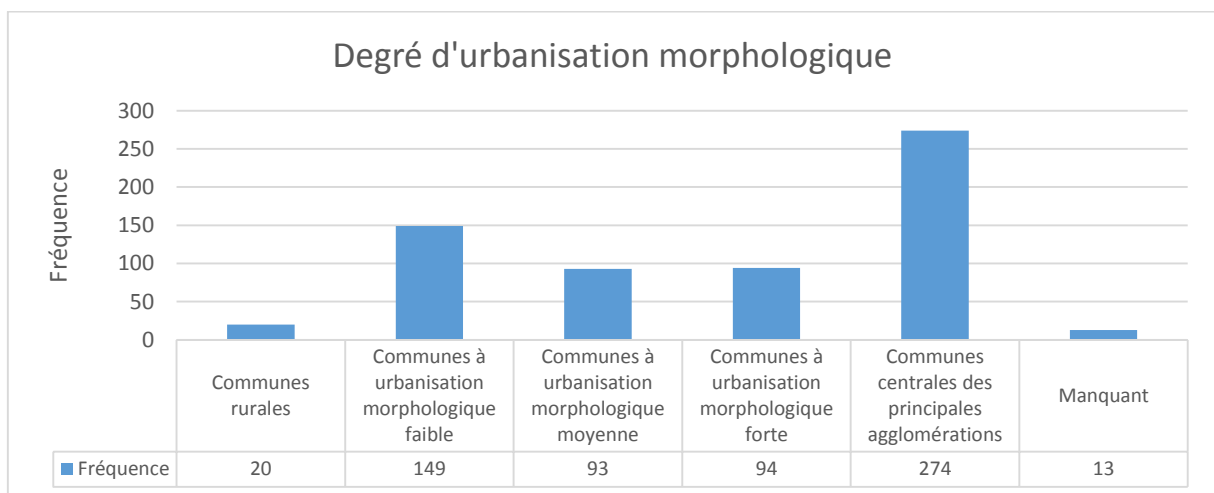


Figure 168 : Distribution des professionnels par degré d'urbanisation morphologique de la commune de leur lieu de travail

4.2.3 Secteur professionnel

Il était demandé aux personnes répondant au questionnaire à destination des professionnels de la petite enfance d'identifier leur lieu de travail et profession parmi les deux listes reprises dans le Tableau 68.

Lieux de travail	Professions
<ul style="list-style-type: none"> • Consultation prénatale • Milieu hospitalier (services de maternité, de pédiatrie, de néonatalogie) • Consultation pour enfants • Crèche • Maison Communale d'Accueil de l'Enfance • Maison d'enfants/halte accueil • Établissement scolaire • Centre Psycho-Médico-Social • Service de Promotion de la Santé à l'École • École de devoirs • Centres de vacances (plaines, séjour, camp, ...) • Accueil extrascolaire (garderie, Accueil Temps Libre, ...) • Association d'éducation permanente • Établissements pour enfants handicapés • À domicile • Service d'aide à la jeunesse • CPAS • Prégardiennat • Accueil d'enfants • Planning familial • Service d'Aide et d'Intervention Éducative • Service de santé mentale et de rééducation ambulatoire • Aide à milieu ouvert • Institution pour enfants placés par le juge • Maison maternelle • Services d'accueil spécialisé de la petite enfance • Autres • Service d'accueillante d'enfants conventionnées • Cabinet médical • Lieux de rencontre enfants-parents • ONE • Maison médicale • Autre 	<ul style="list-style-type: none"> • Travailleur médico-social • Assistante sociale • Infirmier • Auxiliaire en puériculture • Puéricultrice • Accueillante d'enfants • Instituteur en maternelle • Instituteur en primaire • Responsable qualifié enfant • animateur • Coordinateur • Éducateur • Médecin généraliste • Pédiatre • Psychologue • Directeur • Enseignant en secondaire • Secrétaire • Échevin • Logopède • Pédopsychiatre • Psychomotricien • Référent en éducation à la santé • Autre

Tableau 68 : Lieux de travail et professions listés dans le questionnaire à destination des professionnels

Les professions ont été regroupées en trois secteurs professionnels, dans une nouvelle variable pouvant être utilisée dans des analyses multivariées. Ces trois secteurs sont :

- Le secteur médico-social, regroupant les travailleurs médico-sociaux, les assistants sociaux, les infirmiers, les médecins généralistes, les pédiatres, les psychologues, les logopèdes, les pédopsychiatres, les psychomotriciens, et les référents en éducation à la santé ;
- Le secteur de l'accueil, regroupant les auxiliaires en puériculture, puéricultrices et accueillantes d'enfants ;

- Le secteur de l'éducation, regroupant les instituteurs en maternelle, les instituteurs en primaire, les responsables qualifiés enfant, les animateurs, les coordinateurs, les éducateurs, les directeurs et les enseignants en secondaire.

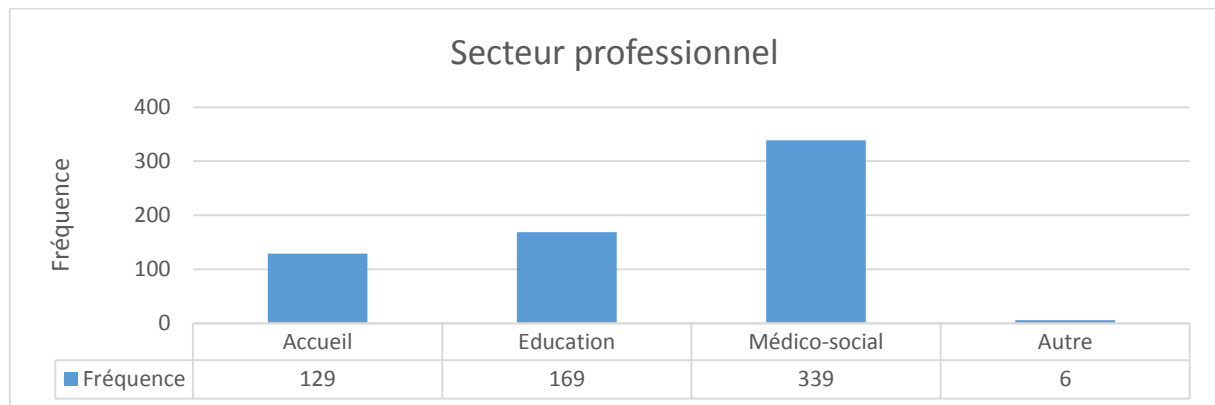


Figure 169 : Distribution des professionnels par secteur professionnel

En fonction de ces regroupements, le secteur médico-social apparaît comme étant le plus représenté au sein de notre échantillon.

4.2.4 Niveau d'instruction

Il était demandé au répondant de déclarer le plus haut diplôme qu'ils avaient obtenu, parmi les suivants :

- Enseignement primaire
- Enseignement secondaire inférieur
- Enseignement secondaire supérieur
- Enseignement supérieur de premier cycle (par ex. baccalauréat, candidature, graduat, régendat)
- Enseignement supérieur de second cycle (par ex. master, licence)
- Enseignement supérieur de troisième cycle (par ex. doctorat)

Les réponses à cette question ont été regroupées en trois classes, dans une nouvelle variable pouvant être utilisée dans des analyses multivariées. Ces trois classes sont :

- Diplôme de l'enseignement primaire, secondaire inférieur ou secondaire supérieur ;
- Diplôme de l'enseignement supérieur de premier cycle ;
- Diplôme de l'enseignement supérieur de deuxième ou troisième cycle.

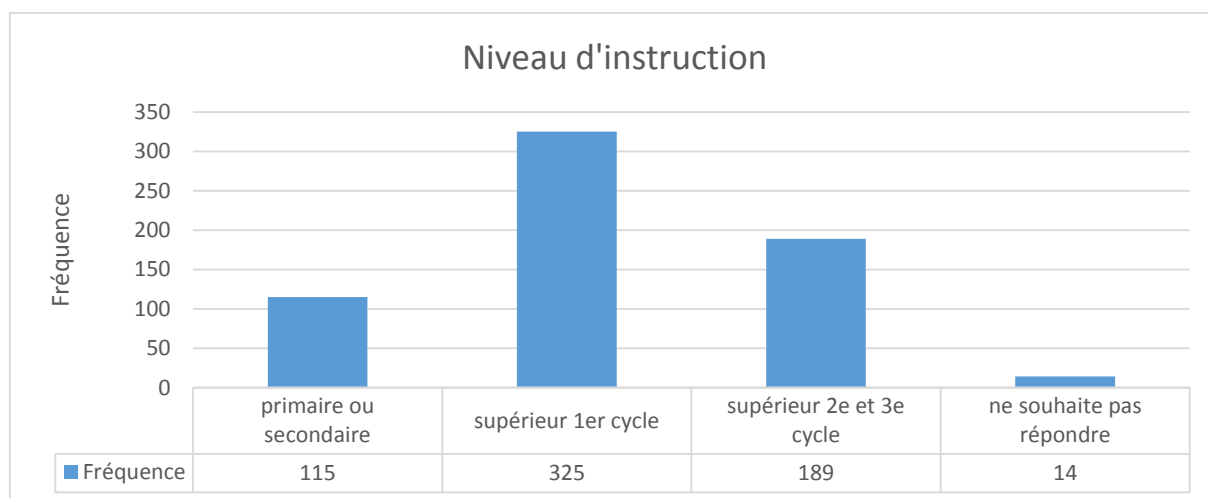


Figure 170 : Distribution des professionnels par classe de diplôme

Sur base de ces regroupements, les diplômés de l'enseignement supérieur de premier cycle apparaissent comme les plus représentés au sein de notre échantillon (cf. Figure 170).

4.3 Interactions avec les enfants et les parents

Pour poursuivre, le questionnaire interrogeait les professionnels sur la fréquence de leurs interactions avec les enfants mais également avec les parents. Le Tableau 69 et le Tableau 70 détaillent les statistiques descriptives des réponses à ces deux questions.

Question : Le mois dernier, avec combien d'enfants avez-vous interagi dans le cadre de votre profession ?		
Moyenne		95,41
Intervalle de confiance à 95 % pour la moyenne	Borne inférieure	61,14
	Borne supérieure	129,69
Médiane		40,00
Écart type		435,661
Minimum		0
Maximum		10000
N		623

Tableau 69 : Statistiques descriptives : nombre d'enfants ayant interagi avec les professionnels le mois dernier

Le nombre moyen d'enfants avec lesquels les professionnels déclarent avoir interagi le mois dernier dans le cadre de leur profession est de 94,66 enfants par mois. Cette moyenne est cependant tirée vers le haut par quelques valeurs extrêmes (une personne ayant notamment déclaré interagir avec 10.000 enfants). La médiane, meilleur indicateur de tendance centrale dans ce cas, est de 40 enfants. 311 répondants sont donc en interaction avec plus de 40 enfants par mois.

Question : Le mois dernier, avec combien de parents issus de ménages différents avez-vous interagi dans le cadre de votre profession ?		
Moyenne		45,09
Intervalle de confiance à 95 % pour la moyenne	Borne inférieure	39,56
	Borne supérieure	50,63
Médiane		20,00
Écart type		70,373
Minimum		0
Maximum		700
N		623

Tableau 70 : Statistiques descriptives : nombre de parents ayant interagi avec les professionnels le mois dernier

Le nombre moyen de parents avec lesquels les professionnels déclarent avoir interagi le mois dernier dans le cadre de leur profession est de 45,09 parents par mois. À nouveau, cette moyenne est tirée vers le haut par quelques valeurs extrêmes (une personne ayant notamment déclaré interagir avec 700 parents). La médiane, meilleur indicateur de tendance centrale dans ce cas, est de 20 parents. 311 répondants sont donc en interaction avec plus de 20 parents par mois.

Concernant la fréquence de leurs échanges avec les parents au sujet de leurs enfants et des écrans, les réponses des professionnels se distribuent comme suit (Figure 171).

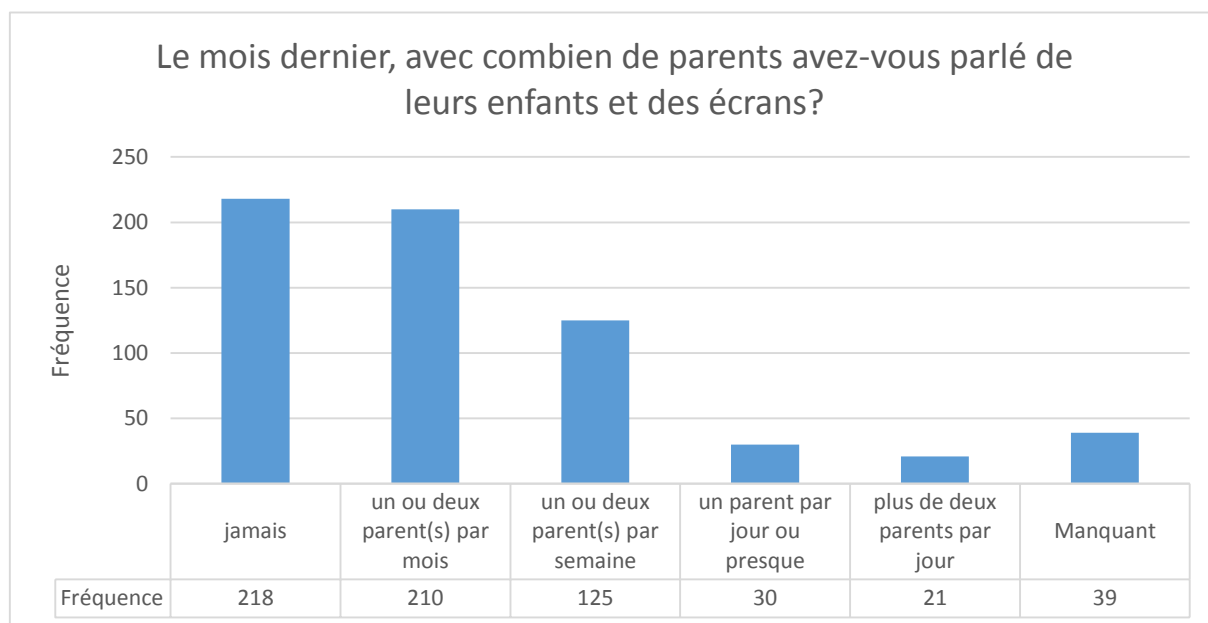


Figure 171 : Fréquence des échanges entre professionnels et parents au sujet des enfants et des écrans

Les trois modalités de réponse correspondant aux échanges les plus fréquents apparaissant comme les moins fréquentes, nous les avons regroupées en une seule classe, dans une nouvelle variable distribuée comme suit (Figure 172). Cette variable sera utilisée dans les analyses multivariées présentées dans la suite de ce rapport.

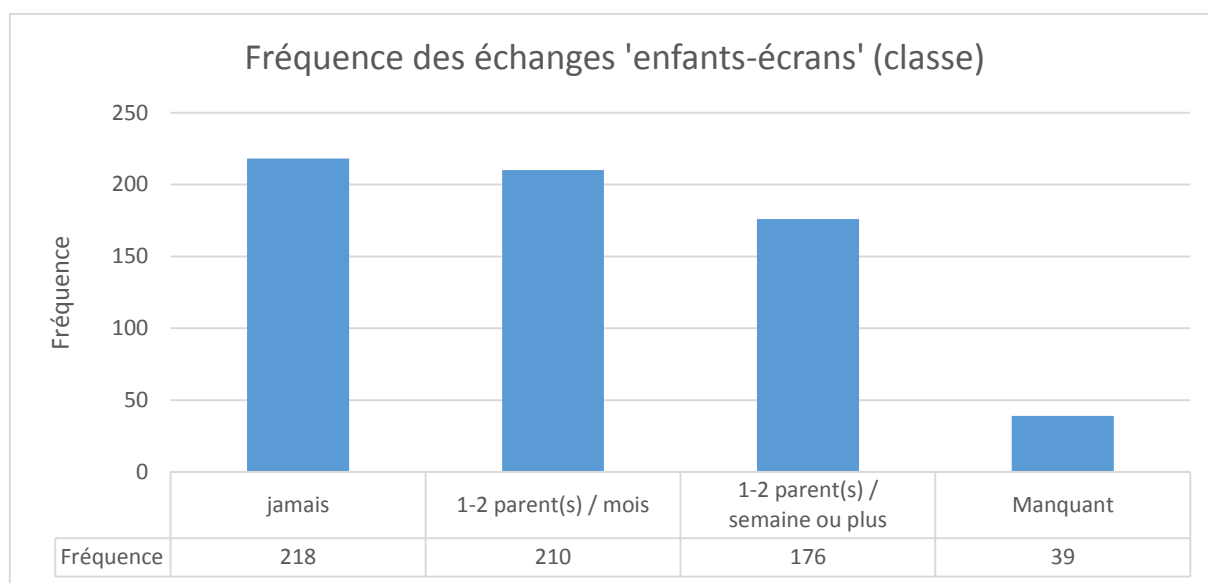


Figure 172 : Fréquence des échanges entre professionnels et parents au sujet des enfants et des écrans (recodage en classes)

Les professionnels sont 33,9 % à déclarer ne jamais aborder le thème des relations enfants-écrans avec les parents, ils sont 32,7 % à déclarer l'aborder avec un ou deux parent(s) par mois, et 27,4 % avec un ou deux parent(s) par semaine ou plus.

4.4 Nature des échanges entre les professionnels et les parents

Les paragraphes suivants présentent les thèmes sur lesquels portent les échanges entre les professionnels et les parents au sujet des enfants et des écrans. Pour chaque catégorie de thèmes, ils détaillent l'ordre de fréquence qui leur correspond dans ces échanges : du plus fréquent (fréquence « 5 » dans les graphiques) au moins fréquent (fréquence « 1 »), les thèmes non abordés figurant sous la modalité « 0 ».

4.4.1 Thématiques abordées avec les parents à propos de leurs enfants et des écrans

Il était tout d'abord demandé aux professionnels répondant au questionnaire de classer par ordre de fréquence cinq grandes catégories de thèmes susceptibles d'être abordés avec les parents :

- Quels usages interdire complètement?
- Quels usages permettre? Quelles limites définir?
- Quels usages encourager? Quels appareils mettre à disposition?
- Qu'est-ce qui est bon pour l'enfant?
- Qu'est-ce qui est mauvais pour l'enfant?

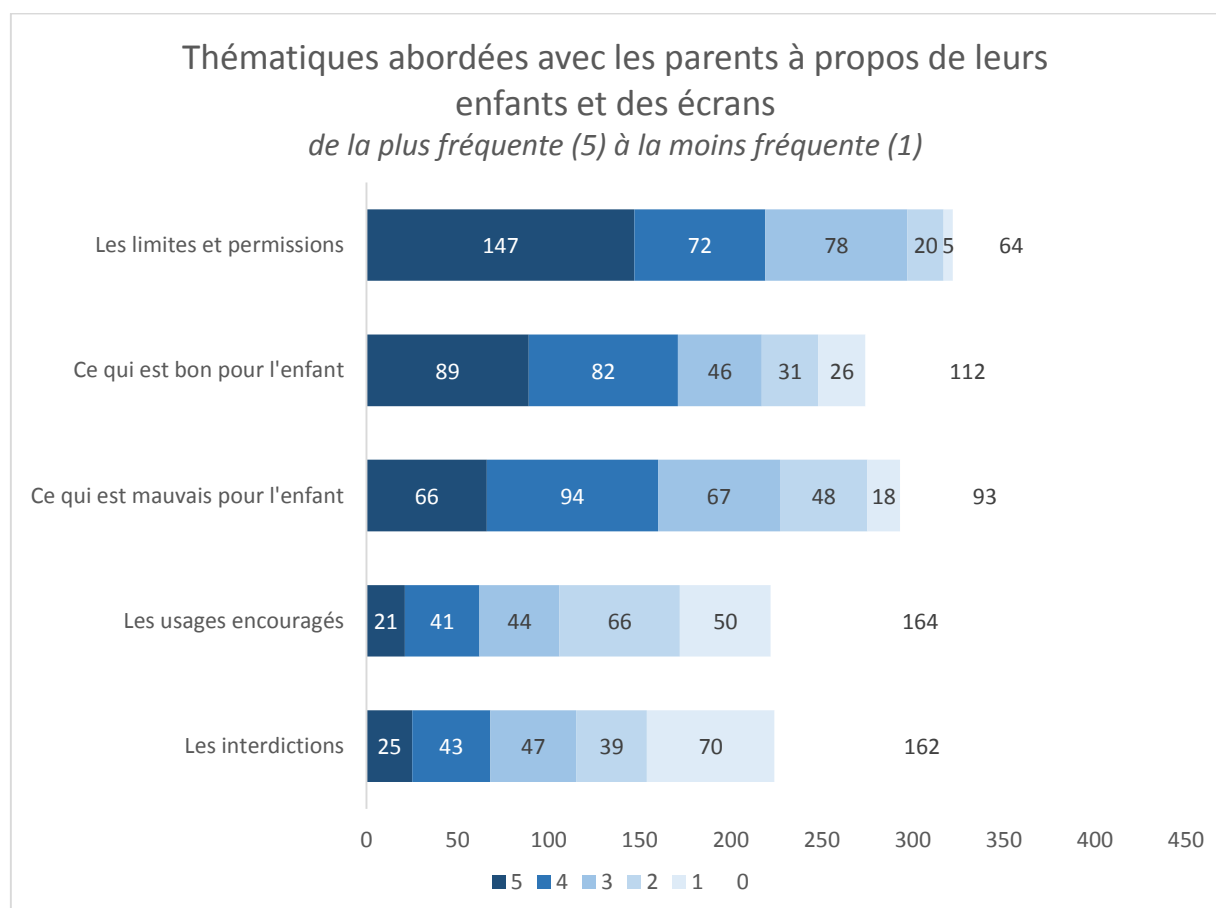


Figure 173 : Nombre de professionnels déclarant aborder chaque thématique avec les parents

Nous remarquons que chacune de ces catégories est abordée par les professionnels avec les parents (Figure 173). Globalement, les thèmes considérés comme les plus importants

par les professionnels sont également ceux qui sont les plus fréquemment discutés avec les parents. Ainsi, la thématique des « limites et permissions » est la première classée par les professionnels : ils sont 322 sur 386 à l'aborder avec les parents, dont 147 à estimer qu'elle est la plus fréquemment discutée (fréquence « 5 »). Cette thématique est suivie par deux autres. « Ce qui est bon pour l'enfant » est classée par 274 répondants sur 386, dont 89 en tête des sujets les plus discutés, et « Ce qui est mauvais pour l'enfant » est classée par 293 répondants, dont 66 la classent comme la plus fréquente.

Les thèmes « Les usages encouragés » et « Les interdictions » apparaissent comme moins fréquemment abordés avec les parents, d'après les répondants.

4.4.1.1 Différences entre secteurs professionnels

Pour chacune des cinq thématiques reprises au point précédent, nous avons cherché à savoir si elle était plus fréquemment discutée dans un secteur professionnel que dans un autre. La comparaison porte donc sur le nombre de répondants, dans chaque secteur professionnel²³, ayant inclus cette thématique dans leur classement des items les plus fréquemment discutés avec les parents.

La seule différence significative identifiée concerne la thématique « ce qui est mauvais pour l'enfant ». Le nombre de répondants ayant classé celle-ci parmi les thématiques concernant les enfants et les écrans au sujet desquelles il parle avec les parents diffère significativement en fonction du secteur professionnel du répondant ($\chi^2_{df=2} = 8,574$; $p = 0,014$).

Les répondants abordant le plus fréquemment cette thématique avec les parents sont ceux du secteur médico-social, suivi de ceux de l'éducation, puis de ceux de l'accueil.

			Classement de la thématique « Ce qui est mauvais pour l'enfant »		Total
			Non	Oui	
Secteur professionnel	Accueil	Effectif	20	32	52
		Pourcentage	38,5%	61,5%	100,0%
	Éducation	Effectif	23	63	86
		Pourcentage	26,7%	73,3%	100,0%
	Médico-social	Effectif	49	197	246
		Pourcentage	19,9%	80,1%	100,0%
Total	Effectif	92	292	384	
	Pourcentage	24,0%	76,0%	100,0%	

Tableau 71 : Classement de la thématique « Ce qui est mauvais pour l'enfant » par secteur professionnel

²³ La modalité « Autre » de la variable « secteurs professionnels » a été exclue de l'analyse.

Pour chacune des cinq grandes thématiques qu'ils avaient déclaré aborder avec les parents, les répondants étaient invités à classer les sujets particuliers (dans une liste close) sur lesquels portaient ces échanges. Les trois sections qui suivent présentent les résultats issus de leurs réponses.

4.4.2 Limites et interdictions relatives aux écrans

La Figure 174 nous montre les résultats quant aux sujets abordés avec les parents, relatifs aux interdictions et limites des usages des écrans par leurs enfants. À nouveau, les répondants déclarent aborder tous les sujets proposés dans le questionnaire.

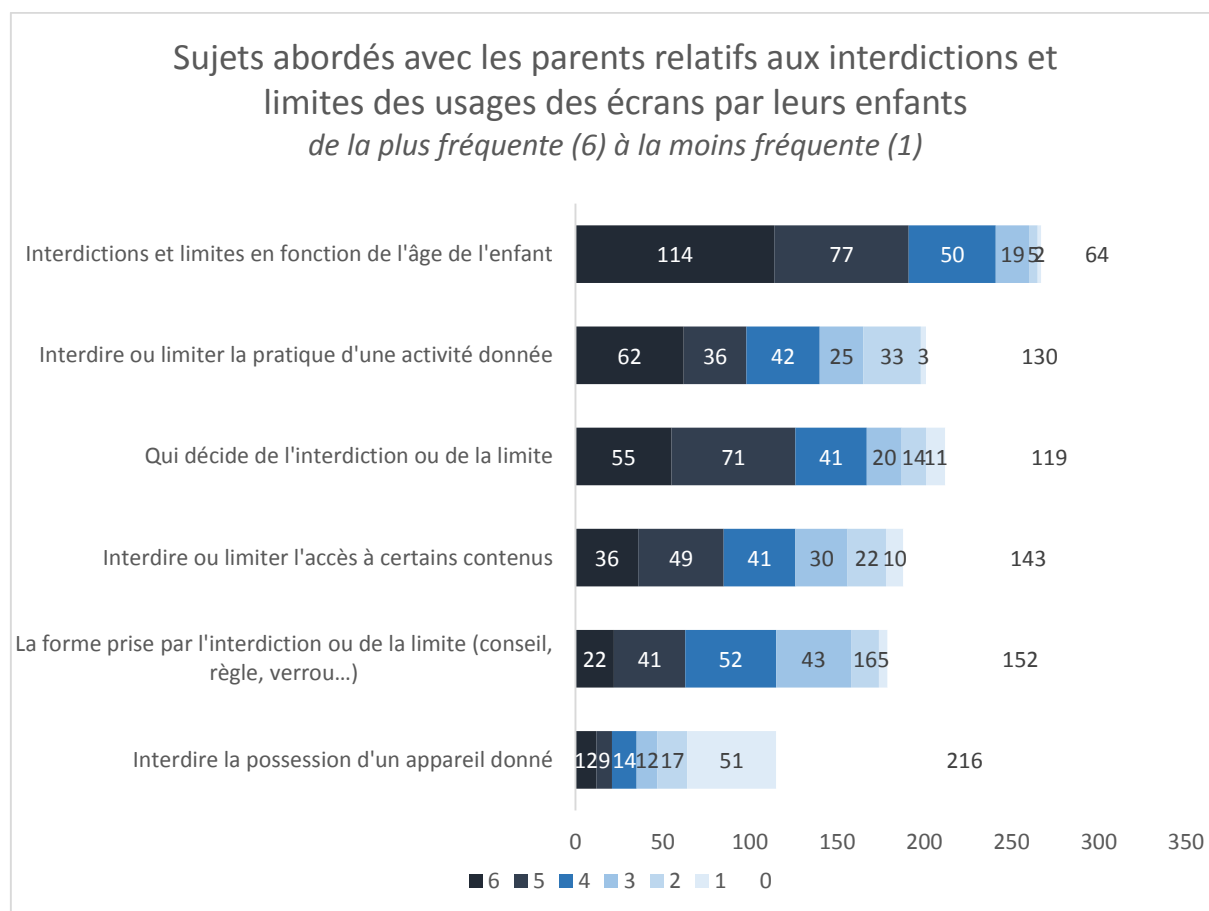


Figure 174 : Interdictions et limites - Nombre de professionnels déclarant aborder chaque sujet avec les parents

Globalement, les sujets considérés comme les plus importants par les professionnels sont également ceux qui sont les plus fréquemment discutés avec les parents. Nous constatons que « Interdictions et limites en fonction de l'âge de l'enfant » est le premier sujet classé par les professionnels et, ils sont 114 sur 329 à estimer que celui-ci est très fréquemment abordé (fréquence 5).

Un autre sujet fréquemment abordé est celui concernant l'interdiction ou la limite de la pratique d'une activité spécifique, puisque 62 répondants classent également celui-ci en première position. Les professionnels sont 71 à classer en deuxième position (fréquence « 4 ») la thématique « qui décide de l'interdiction ou de la limite ». L'interdiction ou la limite de l'accès à certains contenus constitue le quatrième sujet le plus abordé, en

nombre de répondants et en fréquence de discussion, talonné de près par « La forme prise par l'interdiction ou la limite ». Enfin, nous constatons que le sujet d'échange le moins fréquent pour les professionnels (dans la liste proposée) concerne l'interdiction de posséder un appareil spécifique. Ils sont 51 à classer ce thème en dernière position (fréquence 1).

La Figure 175 nous permet d'observer les réponses concernant les modalités des limites et interdictions abordées par les professionnels avec les parents, relatives aux usages des écrans par leurs enfants.

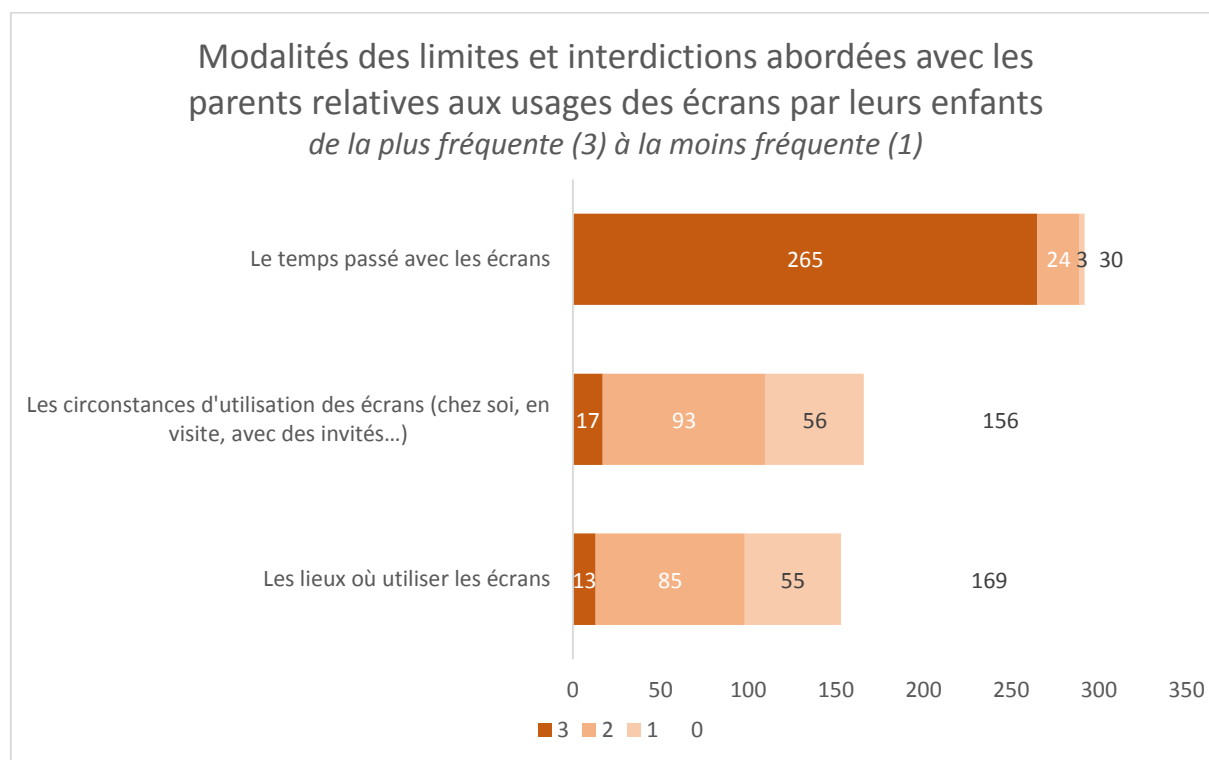


Figure 175 : Interdictions et limites - Nombre de professionnels déclarant aborder chaque modalité avec les parents

265 professionnels abordent le plus fréquemment la question du temps passé avec les écrans. Ils sont 93 à estimer que la question des circonstances d'utilisation des écrans est fréquemment discutée. Par ailleurs, la question des lieux où utiliser les écrans est également abordée fréquemment avec les parents car 85 professionnels la classent en deuxième position.

Les limites et interdictions sont également abordées avec les parents en termes de types d'écrans dont il faudrait interdire ou limiter l'usage. La Figure 176 nous en donne les résultats.

« La télévision et la vidéo » sont les écrans classés en première position par 119 professionnels qui estiment qu'ils sont fréquemment abordés avec les parents. Cette catégorie d'appareils est directement suivie par la catégorie « tous les écrans en général ». « Les consoles et les jeux vidéo » sont majoritairement classés en deuxième position par 58 professionnels. Ils considèrent que ce thème est fréquemment abordé. Ensuite, nous retrouvons « Les Tablettes et les smartphones » qui sont pour 51 des répondants abordés en deuxième et troisième position (fréquences 7 & 6). « Les ordinateurs » sont classés en

troisième position par 61 répondants (fréquence 6), ils sont également abordés avec les parents.

« Le web et Internet » est un sujet abordé avec les parents mais la fréquence de celui-ci est variable. De même pour « Les jouets interactifs » ainsi que pour « Les appareils photos et les caméras », qui sont les écrans classés derniers.

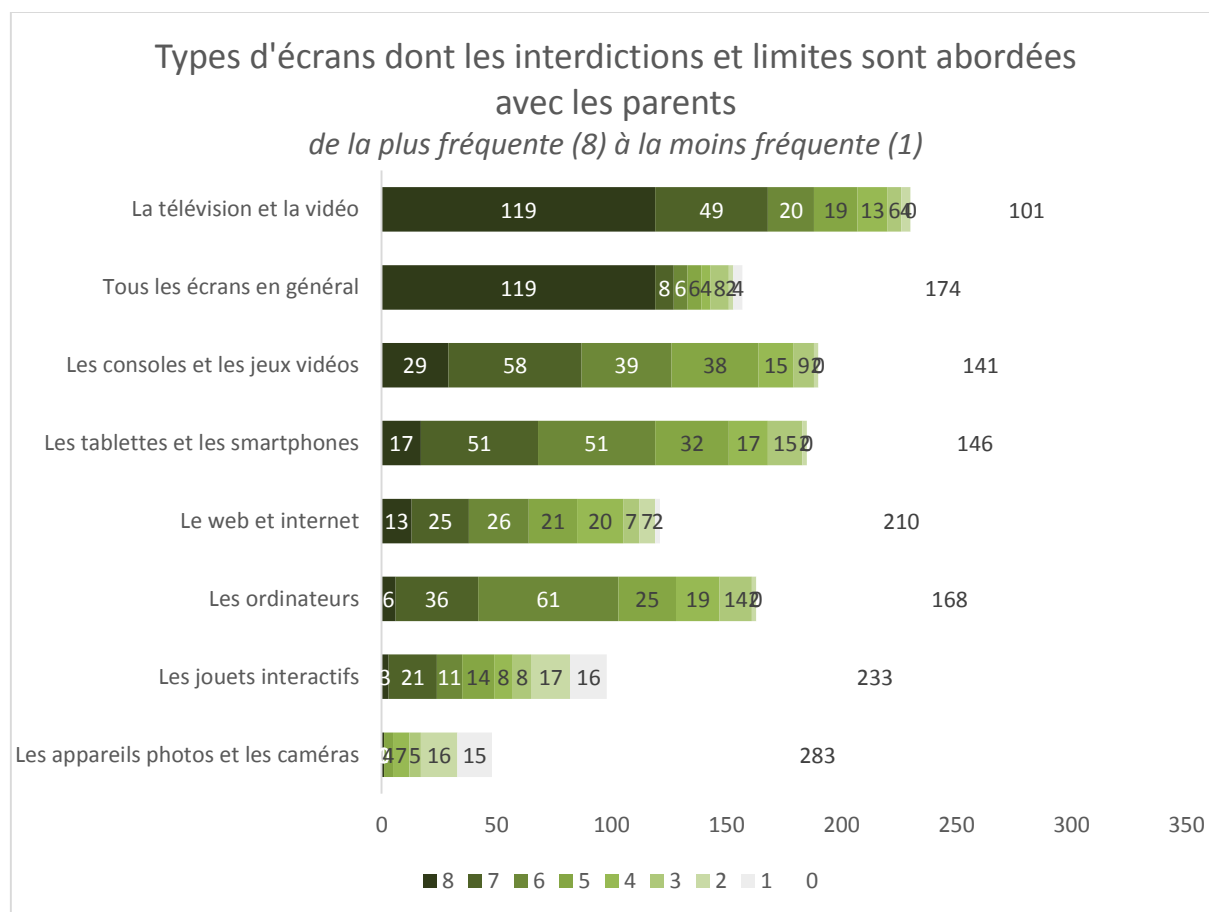


Figure 176 : Interdictions et limites - Nombre de professionnels déclarant aborder chaque type d'écran avec les parents

4.4.2.1 Différences entre secteurs professionnels

Pour chacun des sujets, modalités et types d'écrans relatifs aux limites et interdictions (cf. supra), nous avons cherché à savoir si les professionnels des différents secteurs d'activité (accueil, éducation, médico-social) les abordaient plus ou moins fréquemment que les autres. La comparaison porte donc sur le nombre de répondants, dans chaque secteur professionnel²⁴, ayant inclus tel ou tel thème dans leur classement des items les plus fréquemment discutés avec les parents.

Quatre thèmes font l'objet de discussions différant quant à leur fréquence entre secteurs professionnels :

- Sujet : qui décide de l'interdiction ou de la limite
- Type d'écran : tous les écrans en général
- Type d'écran : les consoles et les jeux vidéo

²⁴ La modalité « Autre » de la variable « secteurs professionnels » a été exclue de l'analyse.

- Type d'écran : le web et internet

Le détail de ces analyses figure ci-dessous.

4.4.2.1.1 Échanges sur les limites : qui décide de l'interdiction ou de la limite

Le nombre de répondants ayant classé « qui décide de l'interdiction ou de la limite » parmi les sujets abordés avec les parents diffère significativement en fonction du secteur professionnel du répondant ($\chi^2_{dl=2} = 8,287$; $p = 0,016$).

Les répondants abordant le plus fréquemment cette thématique avec les parents sont ceux du secteur médico-social, suivi de ceux de l'accueil, puis de ceux de l'éducation.

			Classement des échanges sur « qui décide de l'interdiction ou de la limite »		Total
			Non	Oui	
Secteur professionnel	Accueil	Effectif	17	24	41
		%	41,5%	58,5%	100,0%
	Éducation	Effectif	36	38	74
		%	48,6%	51,4%	100,0%
	Médico-social	Effectif	66	149	215
		%	30,7%	69,3%	100,0%
Total		Effectif	92	119	211
		%	24,0%	36,1%	63,9%

Tableau 72 : Classement du sujet « qui décide de l'interdiction ou de la limite » par secteur professionnel

4.4.2.1.2 Échanges sur les limites : tous les écrans en général

Le nombre de répondants ayant classé « tous les écrans en général » parmi les thématiques abordées avec les parents (au sujet des limites et interdictions relatives aux écrans) diffère significativement en fonction du secteur professionnel du répondant ($\chi^2_{dl=2} = 7,184$; $p = 0,028$).

			Classement des échanges sur les limites : « tous les écrans en général »		Total
			Non	Oui	
Secteur professionnel	Accueil	Effectif	27	14	41
		%	65,9%	34,1%	100,0%
	Éducation	Effectif	45	29	74
		%	60,8%	39,2%	100,0%
	Médico-social	Effectif	102	113	215
		%	47,4%	52,6%	100,0%
Total		Effectif	174	156	330
		%	52,7%	47,3%	100,0%

Tableau 73 : Classement du type d'écran « tous les écrans en général » dans les thèmes relatifs aux limites et interdictions, par secteur professionnel

Les répondants abordant le plus fréquemment cette thématique avec les parents sont ceux du secteur médico-social, suivi de ceux de l'éducation, puis de ceux de l'accueil.

4.4.2.1.3 Échanges sur les limites : les consoles et les jeux vidéo

Le nombre de répondants ayant classé « les consoles et les jeux vidéo » parmi les thématiques abordées avec les parents (au sujet des limites et interdictions relatives aux écrans) diffère significativement en fonction du secteur professionnel du répondant ($\chi^2_{dl=2} = 10,739$; $p = 0,005$).

Les répondants abordant le plus fréquemment cette thématique avec les parents sont ceux du secteur de l'éducation suivi de ceux médico-social, puis de ceux de l'accueil.

			Classement des échanges sur les limites : « les consoles et jeux vidéo »		Total
			Non	Oui	
Secteur professionnel	Accueil	Effectif	24	17	41
		%	58,5%	41,5%	100,0%
	Éducation	Effectif	21	53	74
		%	28,4%	71,6%	100,0%
	Médico-social	Effectif	96	119	215
		%	44,7%	55,3%	100,0%
Total		Effectif	141	189	330
		%	42,7%	57,3%	100,0%

Tableau 74 : Classement du type d'écran « les consoles et les jeux vidéo » dans les thèmes relatifs aux limites et interdictions, par secteur professionnel

4.4.2.1.4 Échanges sur les limites : le web et internet

Le nombre de répondants ayant classé « le web et internet » parmi les thématiques abordées avec les parents (au sujet des limites et interdictions relatives aux écrans)

diffère significativement en fonction du secteur professionnel du répondant ($\chi^2_{dl=2} = 9,831$; $p = 0,007$).

			Classement des échanges sur les limites : « le web et internet »		Total
			Non	Oui	
Secteur professionnel	Accueil	Effectif	30	11	41
		%	73,2%	26,8%	100,0%
	Éducation	Effectif	36	38	74
		%	48,6%	51,4%	100,0%
	Médico-social	Effectif	144	71	215
		%	67,0%	33,0%	100,0%
Total		Effectif	210	120	330
		%	63,6%	36,4%	100,0%

Tableau 75 : Classement du type d'écran « le web et internet » dans les thèmes relatifs aux limites et interdictions, par secteur professionnel

Les répondants abordant le plus fréquemment cette thématique avec les parents sont ceux du secteur de l'éducation suivi de ceux médico-social, puis de ceux de l'accueil.

4.4.3 Encouragements à utiliser les écrans

La Figure 177 nous montre les résultats quant aux sujets abordés avec les parents, relatives à l'encouragement des usages des écrans par leurs enfants.

« Les usages encouragés en fonction de l'âge de l'enfant » est le sujet le plus fréquemment abordé : 120 professionnels classent celui-ci en première position.

Les professionnels sont 80 à classer en première ou deuxième position « Encourager la pratique d'une activité donnée ». Tandis que pour le sujet « Encourager l'accès à certains contenus », les répondants abordent celui-ci à différentes fréquences, plus ou moins équivalentes. Seul le sujet « Encourager la possession d'un appareil donné » est peu fréquent. Les professionnels sont 35 à le classer, dont 27 en dernière position en termes de fréquence.

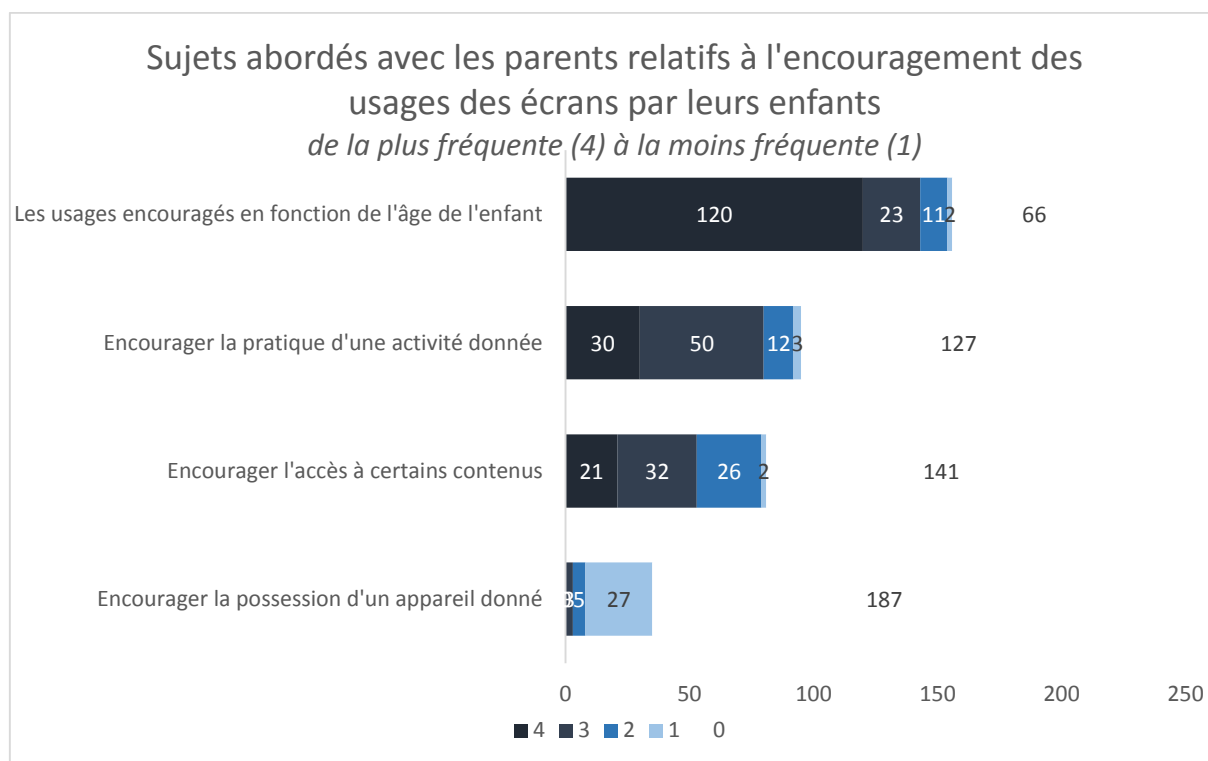


Figure 177 : Encouragements - Nombre de professionnels déclarant aborder chaque sujet avec les parents

La Figure 178 nous donne les résultats quant aux modalités des encouragements abordés avec les parents relatifs aux usages des écrans par leurs enfants.

Nous remarquons que « Tous les écrans en général » sont classés par 46 professionnels en première position (fréquence 8). Ils considèrent donc ce sujet très fréquemment discuté avec les parents. « Les jouets interactifs » et « La télévision et la vidéo » sont classées ensuite, avec respectivement 85 et 75 professionnels les mentionnant, et 34 et 32 professionnels les positionnant comme sujets les plus fréquemment abordés (fréquence 8).

Concernant « Les ordinateurs », ils sont également souvent discutés puisque 21 répondants les classent en première position (fréquence 8). Les sujets suivants sont également discutés avec les parents, mais moins fréquemment : « Les tablettes et les smartphones », « Le web et internet », et « Les appareils photos et les caméras » apparaissent tous 9 fois en première position, et sont classés respectivement 62 fois, 55 fois et 34 fois. Quant aux « consoles et jeux vidéo », les professionnels les classent en dernières positions et à des fréquences variables.

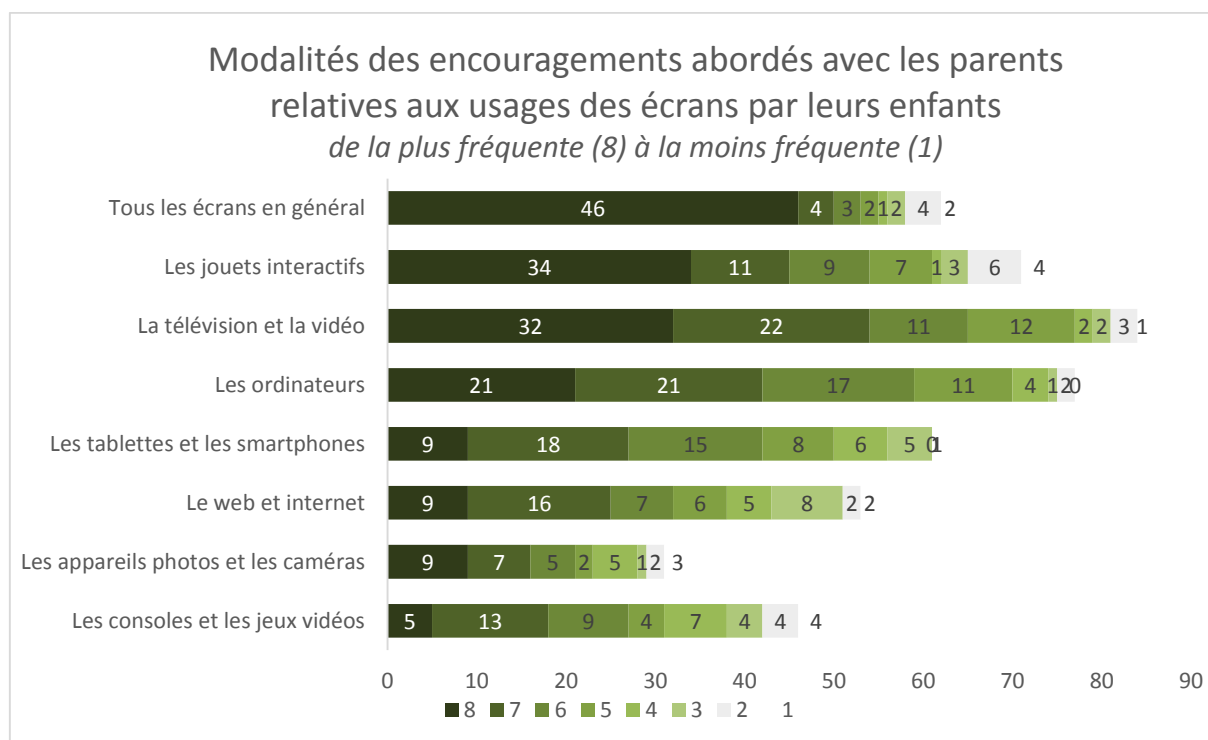


Figure 178 : Encouragements - Nombre de professionnels déclarant aborder chaque modalité avec les parents

4.4.3.1 Différences entre secteurs professionnels

Pour chacun des sujets, modalités et types d'écrans relatifs aux usages à encourager (cf. supra), nous avons cherché à savoir si les professionnels des différents secteurs d'activité (accueil, éducation, médico-social) les abordaient plus ou moins fréquemment que les autres. La comparaison porte donc sur le nombre de répondants, dans chaque secteur professionnel²⁵, ayant inclus tel ou tel thème dans leur classement des items les plus fréquemment discutés avec les parents.

Deux thèmes font l'objet de discussions différenciant quant à leur fréquence entre secteurs professionnels :

- Type d'écran : les ordinateurs
- Type d'écran : le web et internet

Le détail de ces analyses figure ci-dessous.

4.4.3.1.1 Echange sur les encouragements : les ordinateurs

Le nombre de répondants ayant classé la thématique « les ordinateurs » parmi les thématiques concernant les enfants et les écrans au sujet desquelles il parle avec les parents diffère significativement en fonction du secteur professionnel du répondant ($\chi^2_{dl=2} = 9,581$; $p = 0,008$).

Les répondants abordant le plus fréquemment cette thématique avec les parents sont ceux du secteur de l'éducation suivi de ceux médico-social, puis de ceux de l'accueil.

²⁵ La modalité « Autre » de la variable « secteurs professionnels » a été exclue de l'analyse.

			Classement des échanges sur les encouragements : « les ordinateurs »		Total
			Non	Oui	
Secteur professionnel	Accueil	Effectif	19	5	24
		%	79,2%	20,8%	100,0%
	Éducation	Effectif	28	29	57
		%	49,1%	50,9%	100,0%
	Médico-social	Effectif	97	43	140
		%	69,3%	30,7%	100,0%
Total		Effectif	144	77	221
		%	65,2%	34,8%	100,0%

Tableau 76 : Classement du type d'écran « les ordinateurs » dans les thèmes relatifs aux usages à encourager, par secteur professionnel

4.4.3.1.2 Echange sur les encouragements : le web et internet

Le nombre de répondants ayant classé la thématique « le web et internet » parmi les thématiques concernant les enfants et les écrans au sujet desquelles il parle avec les parents diffère significativement en fonction du secteur professionnel du répondant ($\chi^2_{dl=2} = 10,281$; $p = 0,006$).

Les répondants abordant le plus fréquemment cette thématique avec les parents sont ceux du secteur de l'éducation suivi de ceux médico-social, puis de ceux de l'accueil.

			Classement des échanges sur les encouragements: « le web et internet »		Total
			Non	Oui	
Secteur professionnel	Accueil	Effectif	23	1	24
		%	95,8%	4,2%	100,0%
	Éducation	Effectif	36	21	57
		%	63,2%	36,8%	100,0%
	Médico-social	Effectif	108	32	140
		%	77,1%	22,9%	100,0%
Total		Effectif	167	54	221
		%	75,6%	24,4%	100,0%

Tableau 77 : Classement du type d'écran « le web et internet » dans les thèmes relatifs aux usages à encourager, par secteur professionnel

4.4.4 Bons et mauvais usages des écrans par les enfants

La Figure 179 présente les résultats concernant les types d'usages des écrans considérés comme « bons pour les enfants ».

Nous observons que 65 professionnels discutent des jouets interactifs comme « bons pour l'enfant » le plus fréquemment. 41 répondants parlent le plus fréquemment de cette question à propos de « tous les écrans en général ». « La télévision et la vidéo » sont également fréquemment abordés avec les parents, les professionnels sont 32 à classer ces écrans en première position.

En ce qui concerne les autres types d'écrans, nous remarquons qu'ils sont également abordés avec les parents néanmoins, le degré de fréquence est variable pour chacun.

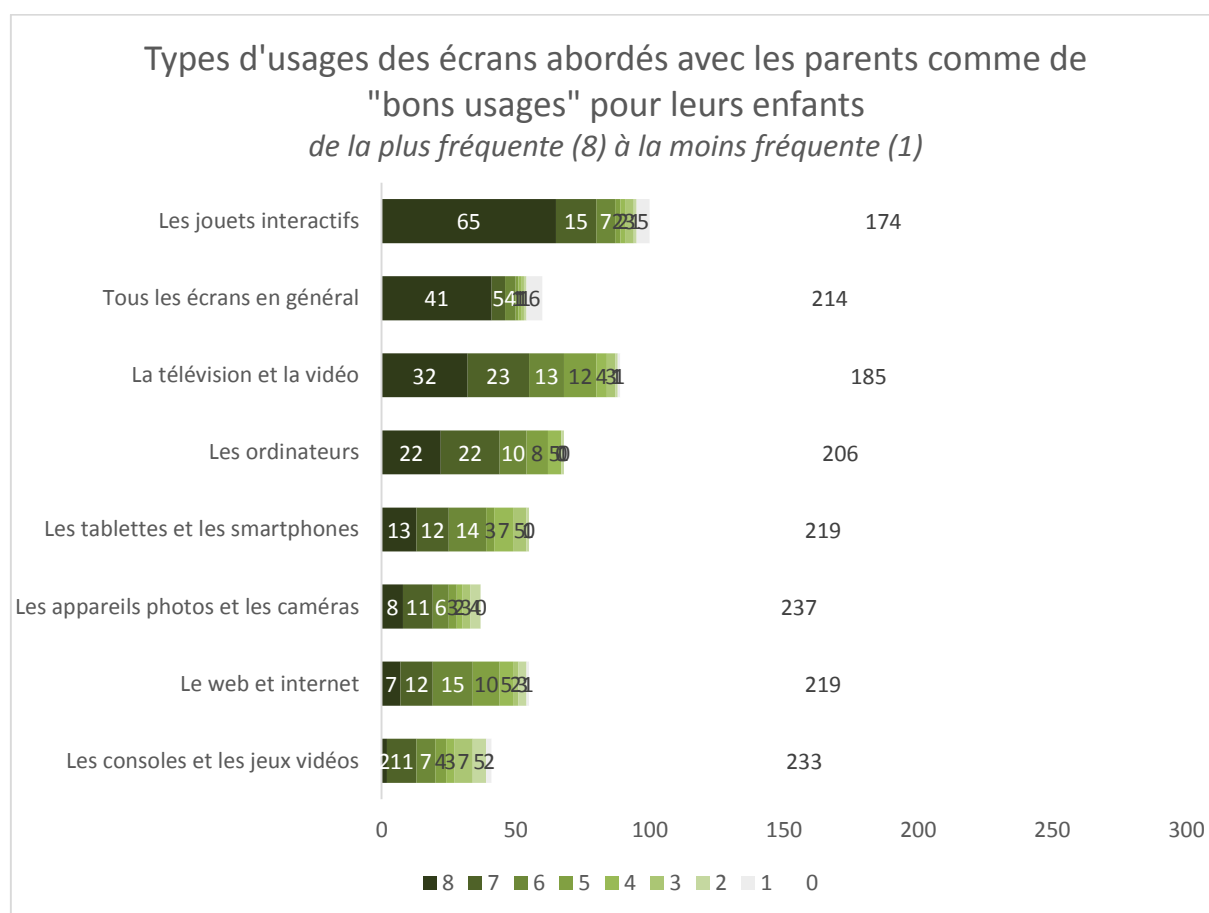


Figure 179 : « Bons usages » - Nombre de professionnels déclarant aborder chaque type d'écran avec les parents

La Figure 180 nous donne les résultats des types d'usages des écrans considérés comme « mauvais pour les enfants ». 108 professionnels classent en première position « Tous les écrans en général ». La catégorie suivante est « La télévision et la vidéo », classée par 55 répondants comme l'objet le plus discuté à cet égard.

« Les consoles et les jeux vidéo » viennent ensuite. Ils sont classés par 49 répondants en deuxième position. Quant aux « Web et internet » ainsi que « Les ordinateurs », les professionnels échangent à leurs propos avec les parents à des fréquences variables.

Enfin, « Les jouets interactifs » et « Les appareils photos et les caméras » sont moins fréquemment discutés avec les parents.

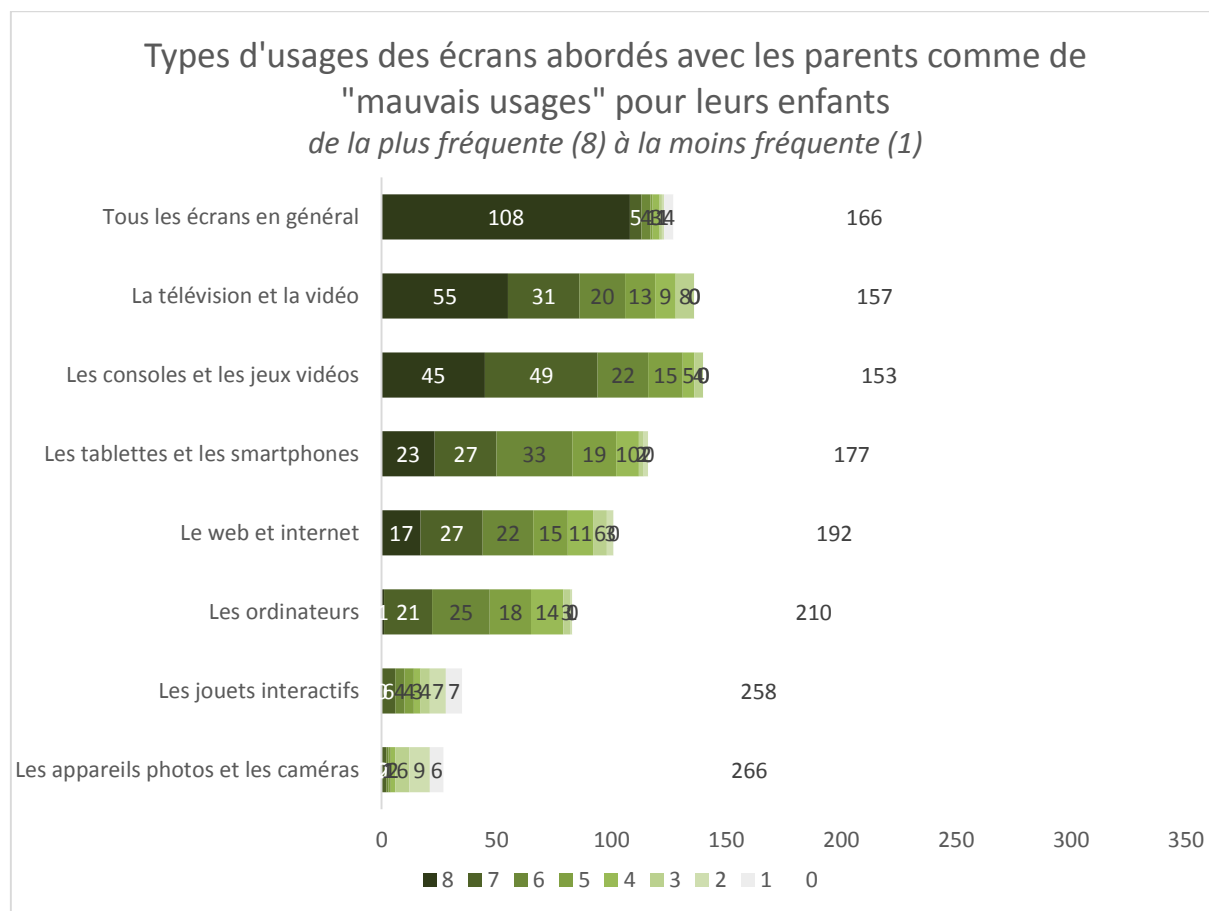


Figure 180 : « Mauvais usages » - Nombre de professionnels déclarant aborder chaque type d'écran avec les parents

4.4.4.1 Différences entre secteurs professionnels

Pour chacun des types d'écrans relatifs aux « bons » et aux « mauvais » usages des écrans pour l'enfant (cf. supra), nous avons cherché à savoir si les professionnels des différents secteurs d'activité (accueil, éducation, médico-social) les abordaient plus ou moins fréquemment que les autres. La comparaison porte donc sur le nombre de répondants, dans chaque secteur professionnel²⁶, ayant inclus tel ou tel type d'écran dans leur classement des items les plus fréquemment discutés avec les parents.

Dans les échanges relatifs aux « bons usages », trois thèmes font l'objet de discussions différant quant à leur fréquence entre secteurs professionnels.

- Type d'écran : les ordinateurs
- Type d'écran : le web et internet
- Type d'écran : les jouets interactifs

Dans les échanges relatifs aux « mauvais usages », deux thèmes font l'objet de discussions différant quant à leur fréquence entre secteurs professionnels :

²⁶ La modalité « Autre » de la variable « secteurs professionnels » a été exclue de l'analyse.

- Type d'écran : les consoles et jeux vidéo
- Type d'écran : les jouets interactifs

Le détail de ces analyses figure ci-dessous.

4.4.4.1.1 Échanges sur les usages « bons pour l'enfant » : les ordinateurs

Le nombre de répondants ayant classé la thématique « les ordinateurs » parmi les thématiques concernant les enfants et les écrans au sujet desquelles il parle avec les parents diffère significativement en fonction du secteur professionnel du répondant ($\chi^2_{dl=2} = 17,193$; $p = 0,000$).

Les répondants abordant le plus fréquemment cette thématique avec les parents sont ceux du secteur de l'éducation suivi de ceux médico-social, puis de ceux de l'accueil.

			Classement des échanges sur les bons usages: « les ordinateurs »		Total
			Non	Oui	
Secteur professionnel	Accueil	Effectif	27	4	31
		%	87,1%	12,9%	100,0%
	Éducation	Effectif	34	27	61
		%	55,7%	44,3%	100,0%
	Médico-social	Effectif	145	36	181
		%	80,1%	19,9%	100,0%
Total		Effectif	206	67	273
		%	75,5%	24,5%	100,0%

Tableau 78 : Classement du type d'écran «les ordinateurs » dans les thèmes relatifs aux « bons usages », par secteur professionnel

4.4.4.1.2 Échanges sur les usages « bons pour l'enfant » : le web et internet

Le nombre de répondants ayant classé la thématique « le web et internet » parmi les thématiques concernant les enfants et les écrans au sujet desquelles il parle avec les parents diffère significativement en fonction du secteur professionnel du répondant ($\chi^2_{dl=2} = 16,465$; $p = 0,000$).

Les répondants abordant le plus fréquemment cette thématique avec les parents sont ceux du secteur de l'éducation suivi de ceux médico-social, puis de ceux de l'accueil.

			Classement des échanges sur les bons usages: « le web et internet »		Total
			Non	Oui	
Secteur professionnel	Accueil	Effectif	28	3	31
		%	90,3%	9,7%	100,0%
	Éducation	Effectif	38	23	61
		%	62,3%	37,7%	100,0%
	Médico-social	Effectif	153	28	181
		%	84,5%	15,5%	100,0%
Total		Effectif	219	54	273
		%	80,2%	19,8%	100,0%

Tableau 79 : Classement du type d'écran « le web et internet » dans les thèmes relatifs aux « bons usages », par secteur professionnel

4.4.4.1.3 Échanges sur les usages « bons pour l'enfant » : les jouets interactifs

Le nombre de répondants ayant classé la thématique « les jouets interactifs » parmi les thématiques concernant les enfants et les écrans au sujet desquelles il parle avec les parents diffère significativement en fonction du secteur professionnel du répondant ($\chi^2_{dl=2} = 9,726$; $p = 0,008$).

Les répondants abordant le plus fréquemment cette thématique avec les parents sont ceux du secteur de l'accueil suivi de ceux de l'éducation, puis de ceux médico-social.

			Classement des échanges sur les bons usages: « les jouets interactifs »		Total
			Non	Oui	
Secteur professionnel	Accueil	Effectif	14	17	31
		%	45,2%	54,8%	100,0%
	Éducation	Effectif	33	28	61
		%	54,1%	45,9%	100,0%
	Médico-social	Effectif	126	55	181
		%	69,6%	30,4%	100,0%
Total		Effectif	173	100	273
		%	63,4%	36,6%	100,0%

Tableau 80 : Classement du type d'écran « les jouets interactifs » dans les thèmes relatifs aux « bons usages », par secteur professionnel

4.4.4.1.4 Échanges sur les usages « mauvais pour l'enfant » : les consoles et les jeux vidéo

Le nombre de répondants ayant classé la thématique « les consoles et les jeux vidéo » parmi les thématiques concernant les enfants et les écrans au sujet desquelles il parle avec les parents diffère significativement en fonction du secteur professionnel du répondant ($\chi^2_{dl=2} = 11,535$; $p = 0,003$).

Les répondants abordant le plus fréquemment cette thématique avec les parents sont ceux du secteur de l'éducation suivi de ceux médico-social, puis de ceux de l'accueil.

			Classement des échanges sur les mauvais usages: « les consoles et jeux vidéo »		Total
			Non	Oui	
Secteur professionnel	Accueil	Effectif	23	9	32
		%	71,9%	28,1%	100,0%
	Éducation	Effectif	23	40	63
		%	36,5%	63,5%	100,0%
	Médico-social	Effectif	107	90	197
		%	54,3%	45,7%	100,0%
Total		Effectif	153	139	292
		%	52,4%	47,6%	100,0%

Tableau 81 : Classement du type d'écran « les consoles et jeux vidéo » dans les thèmes relatifs aux « mauvais usages », par secteur professionnel

4.4.4.1.5 Échanges sur les usages « mauvais pour l'enfant » : les jouets interactifs

Le nombre de répondants ayant classé la thématique « les jouets interactifs » parmi les thématiques concernant les enfants et les écrans au sujet desquelles il parle avec les parents diffère significativement en fonction du secteur professionnel du répondant ($\chi^2_{dl=2} = 5,991$; $p = 0,050$).

Les répondants abordant le plus fréquemment cette thématique avec les parents sont ceux du secteur de l'éducation suivi de ceux de l'accueil, puis de ceux médico-social.

			Classement des échanges sur les mauvais usages: « les jouets interactifs »		Total
			Non	Oui	
Secteur professionnel	Accueil	Effectif	28	4	32
		%	87,5%	12,5%	100,0%
	Éducation	Effectif	50	13	63
		%	79,4%	20,6%	100,0%
	Médico-social	Effectif	179	18	197
		%	90,9%	9,1%	100,0%
Total		Effectif	257	35	292
		%	88,0%	12,0%	100,0%

Tableau 82 : Classement du type d'écran « les jouets interactifs » dans les thèmes relatifs aux « mauvais usages », par secteur professionnel

4.5 Attitudes des professionnels vis-à-vis des relations enfants-écrans

Lors du traitement des données recueillies, les affirmations de la dernière partie du questionnaire ont été regroupées selon le type d'attitude qu'elles représentaient.

4.5.1 Les risques, les dangers et les effets négatifs des écrans

La tendance générale veut que les professionnels de la petite enfance se montrent tout à fait d'accord ou plutôt d'accord avec les affirmations concernant les risques, les dangers et les effets négatifs des écrans. Ils considèrent donc essentiellement les écrans comme néfastes pour les enfants.

Les professionnels marquent particulièrement leur accord, tout comme les parents, avec l'affirmation 1 selon laquelle « Les écrans nuisent au repos des enfants ». Au total, 76,36 % d'entre eux se disent tout à fait d'accord (42,61 %) ou plutôt d'accord (33,75 %) avec celle-ci. Mais également avec l'affirmation 5 : « Les écrans confrontent les enfants à des choses qui ne leur conviennent pas ». Ils sont 74,02 % à être tout à fait (31,1 %) ou plutôt d'accord (42,92 %) avec cette affirmation. Enfin, ils sont également 73,87 % à être tout à fait (33,75 %) ou plutôt d'accord (40,12 %) avec l'affirmation 4 : « Les écrans isolent les enfants des autres enfants et des adultes ».

Seuls les résultats de deux affirmations ne rejoignent pas cette tendance. Ainsi, pour l'affirmation 11 (« Les écrans rendent les enfants maladroits »), 34,21 % des répondants sont indifférents et, 32,97 % d'entre eux sont tout à fait (6,69 %) ou plutôt en désaccord (26,28 %). Concernant l'affirmation 15 (« Les écrans apprennent aux enfants les mauvaises manières »), ils sont 34,06 % à être indifférents et 28,31 % à être tout à fait (5,6 %) ou plutôt en désaccord (22,71 %).

Les attitudes relatives aux risques, aux dangers et aux effets négatifs des écrans suivent donc majoritairement une distribution unimodale centrée autour d'une position favorable envers celles-ci.

Risques, dangers, effets négatifs des écrans

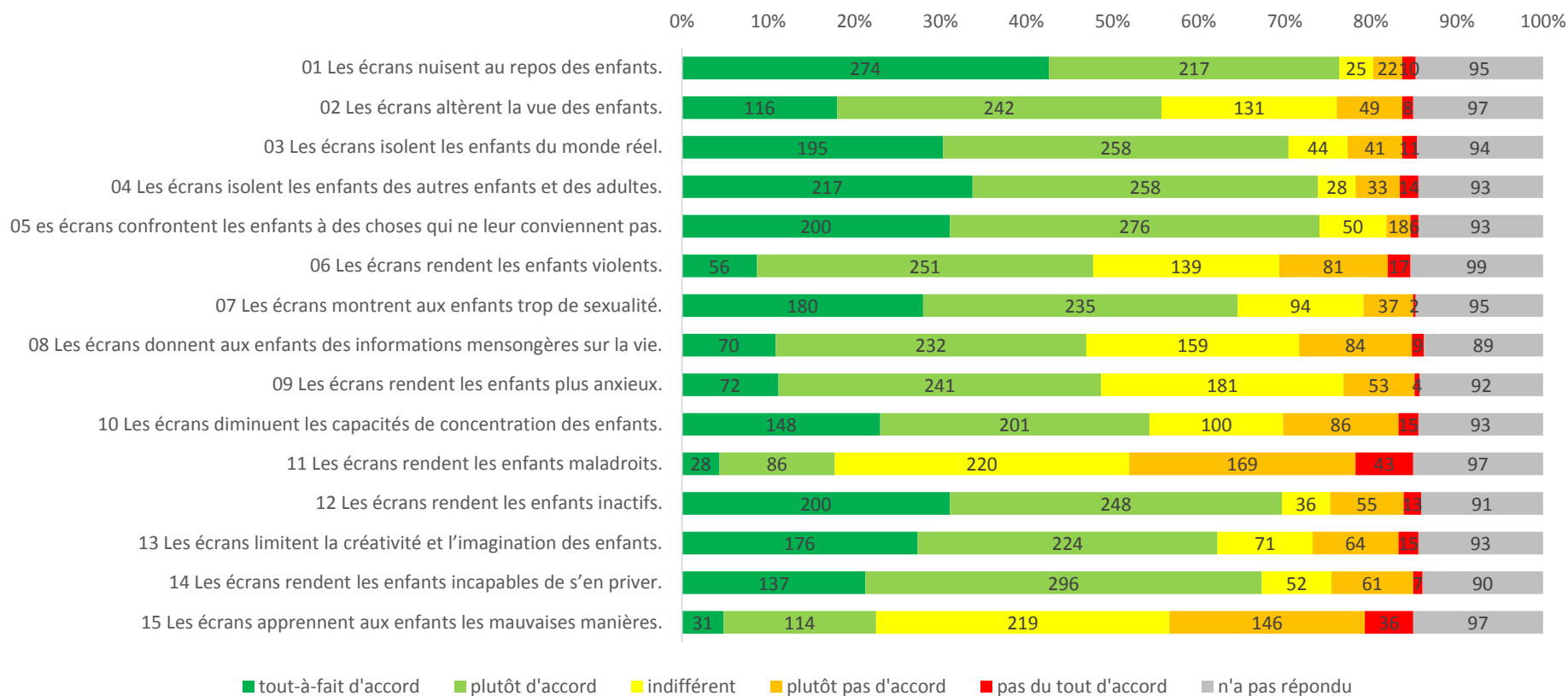


Figure 181 : Distribution des positionnements des professionnels de la petite enfance face aux affirmations concernant les risques, dangers et effets négatifs des écrans pour les enfants

4.5.2 Les opportunités et les effets positifs des écrans

En ce qui concerne les affirmations relatives aux opportunités et aux effets positifs des écrans, les professionnels se montrent principalement plutôt en désaccord voire tout à fait en désaccord. Ils ne voient donc pas un intérêt, pour les enfants de 0 à 6 ans, à utiliser des écrans.

Les répondants marquent particulièrement leur désaccord avec l'affirmation 16 selon laquelle « Puisqu'il y a des écrans partout, il n'y a pas de raisons d'en préserver les enfants ». En effet, 71,85 % d'entre eux se disent tout à fait en désaccord (39,66 %) ou plutôt en désaccord (32,19 %) avec celle-ci. Ils marquent également leur désaccord avec l'affirmation 25 « Les écrans améliorent la communication des enfants avec leur entourage » car, 72,16 % d'entre eux sont tout à fait en désaccord (36,39 %) voire plutôt en désaccord (35,77 %) avec cette affirmation.

Seuls les résultats de trois affirmations ne rejoignent pas cette tendance, tout comme les résultats des parents. Ainsi, pour l'affirmation 23 « Les écrans soutiennent les enfants dans leur apprentissage scolaire », 34,06 % de répondants sont tout à fait d'accord (2,02 %) ou plutôt d'accord (32,04 %) avec celle-ci. Pour l'affirmation 29, à savoir « Les conseils des grands frères et des grandes sœurs sont utiles aux enfants lorsqu'ils utilisent les écrans », 39,51 % de répondants sont tout à fait d'accord (4,98 %) voire plutôt d'accord (34,53 %). Concernant l'affirmation 31 « Les écrans aident les parents quand ils n'ont pas le temps de s'occuper des enfants », 39,98 % de répondants sont tout à fait d'accord (7,93 %) ou plutôt d'accord (32,5 %) avec celle-ci.

Les attitudes relatives aux opportunités et aux effets positifs des écrans suivent donc majoritairement une distribution unimodale centrée autour d'une position défavorable envers celles-ci.

Opportunités, effets positifs des écrans

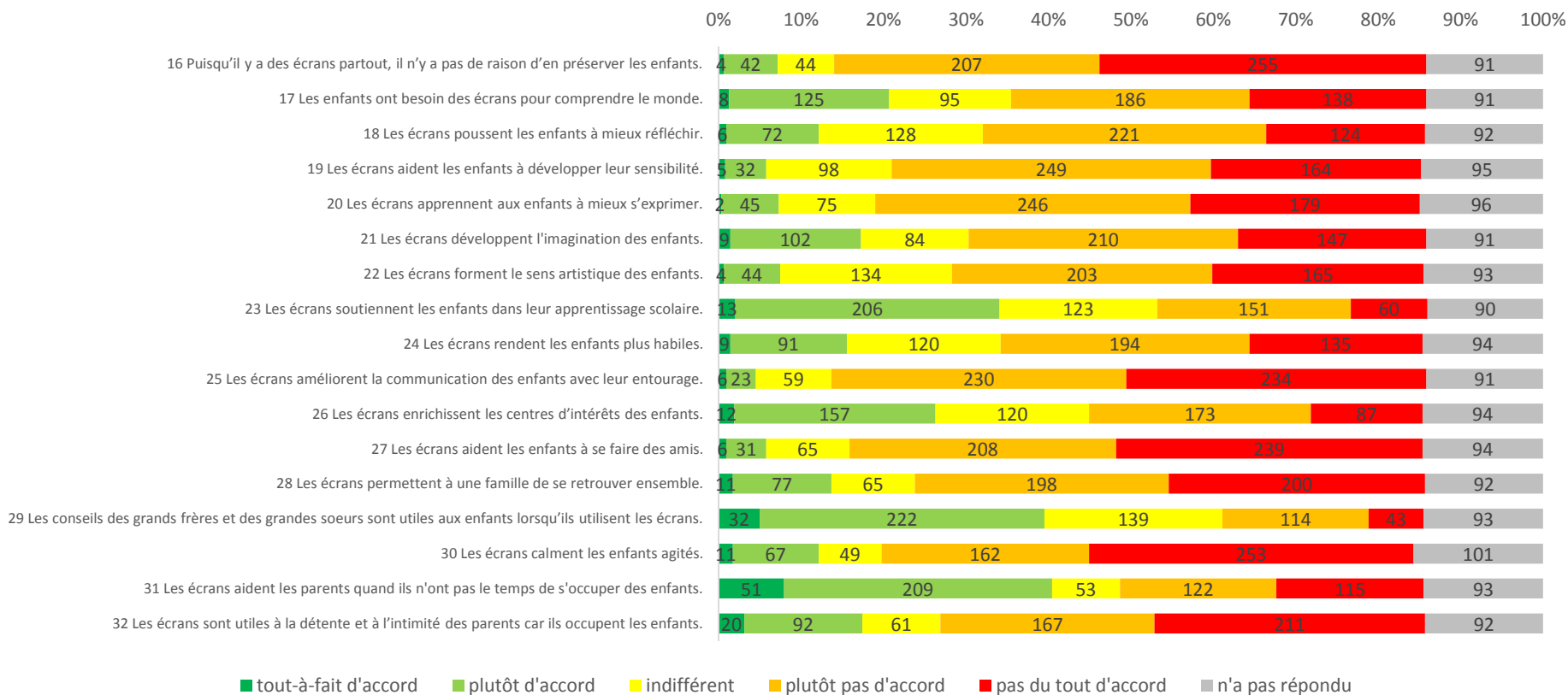


Figure 182 : Distribution des positionnements des professionnels de la petite enfance face aux affirmations concernant les opportunités et effets positifs des écrans pour les enfants

4.5.3 Les prescriptions concernant les écrans

En ce qui concerne les affirmations relatives aux prescriptions concernant les écrans, les professionnels se montrent principalement plutôt d'accord voire tout à fait d'accord. Ils privilégient donc des attitudes de précaution et de prévention face aux enfants et les écrans.

Les répondants marquent particulièrement leur accord avec l'affirmation 40 selon laquelle « Un enfant a besoin de règles quand il utilise les écrans ». En effet, 84,91 % d'entre eux se disent tout à fait d'accord (74,18 %) ou plutôt d'accord (10,73 %) avec celle-ci. De plus, 84,44 % des répondants sont tout à fait d'accord (72,78 %) ou plutôt d'accord (11,66 %) avec l'affirmation 44 « Un enfant a besoin d'être préservé de certains contenus devant les écrans ».

Seuls les résultats de quatre affirmations ne rejoignent pas cette tendance, tout comme les résultats des parents. Ainsi, pour l'affirmation 34, à savoir « Un enfant doit développer sa créativité à l'aide des écrans », 65,48 % de répondants sont tout à fait (29,55 %) ou plutôt en désaccord (35,93 %) avec celle-ci. Pour l'affirmation 37, « Un enfant doit apprendre à communiquer avec son entourage grâce aux écrans », 62,83 % de répondants sont tout à fait (34,68 %) et plutôt en désaccord (28,15 %). Concernant l'affirmation 46, à savoir « Les écrans sont de bonnes récompenses pour les enfants méritants », 71,22 % de répondants sont tout à fait (43,23 %) ou plutôt en désaccord (27,99 %) avec celle-ci. Quant à l'affirmation 47, « Interdire les écrans est un bon moyen pour punir les enfants », 49,46 % des répondants se montrent en tout à fait (23,33 %) voire plutôt en désaccord (26,13 %).

Les attitudes relatives aux prescriptions concernant les écrans suivent donc majoritairement une distribution unimodale centrée autour d'une position favorable envers celles-ci.

Prescriptions concernant les écrans

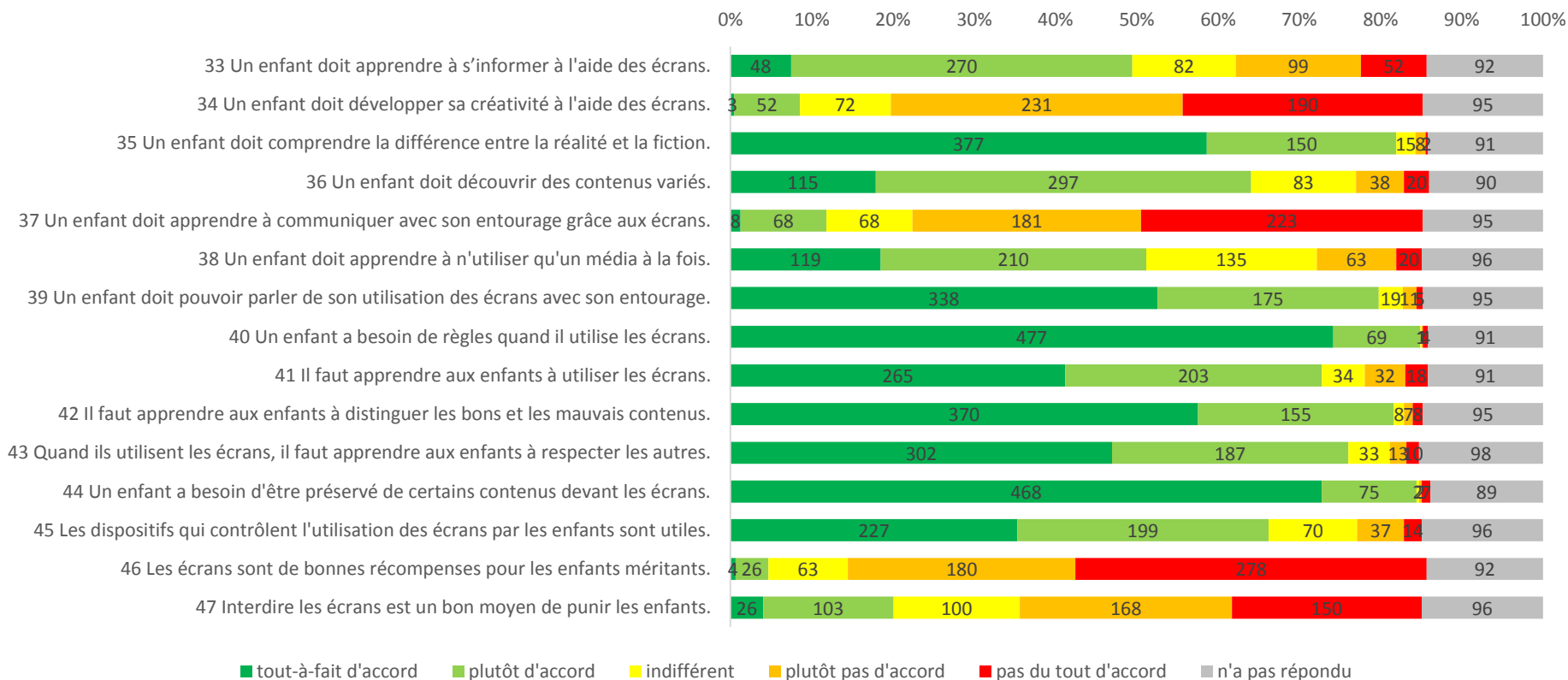


Figure 183 : Distribution des positionnements des professionnels de la petite enfance face aux affirmations concernant les prescriptions relatives aux enfants et aux écrans

4.5.4 Attitudes des professionnels de la petite enfance et facteurs socio-démographiques

Une analyse factorielle en composante principale a été menée sur l'ensemble des réponses aux 47 items constituant la partie « attitudes » des questionnaires destinés aux parents *et* aux professionnels de la petite enfance. Cette analyse a permis de produire trois nouvelles variables, correspondant à trois dimensions des attitudes des professionnels, déclarées à travers leur positionnement face à ces 47 affirmations (sur une échelle allant de « pas du tout d'accord » à « tout à fait d'accord »).

Le détail du calcul des scores correspondant à ces trois variables figure en annexe à ce rapport.

Afin de déterminer si les attitudes des professionnels dépendent de facteurs socio-démographiques, une série d'analyse en régression ont été menées. Celles-ci ont en commun d'avoir toutes utilisé comme prédicteurs possibles les variables suivantes :

- Province du lieu de travail : une variable nominale, avec pour modalité de référence Bruxelles-Capitale. Le modèle compare chaque province wallonne (Brabant wallon, Hainaut, Liège, Luxembourg et Namur) à Bruxelles-Capitale.
- Degré d'urbanisation morphologique du lieu de travail : variable nominale à cinq modalités correspondant aux degrés d'urbanisation morphologique de 1 (commune rurale) à 5 (commune urbaine), avec pour modalité de référence le degré 5. Le modèle compare chaque degré d'urbanisation morphologique (de 1 à 4) au degré le plus élevé (5).
- Classe de niveau d'instruction du répondant : variable ordinale à trois modalités :
 - niveau 1 : diplôme de l'enseignement primaire ou secondaire ;
 - niveau 2 : diplôme de l'enseignement supérieur de 1^{er} cycle ;
 - niveau 3 : diplôme de l'enseignement supérieur de 2^{ème} ou 3^{ème} cycle.
- Secteur d'activité : variable nominale à trois modalités : secteur de l'accueil de la petite enfance, secteur de l'éducation, secteur médico-social.
- Nombre d'enfants avec lesquels le répondant a interagi dans le cadre de sa profession le mois passé.
- Nombre de parents issus de ménages différents avec lesquels le répondant a interagi dans le cadre de sa profession le mois passé.
- Fréquence des échanges avec les parents concernant leurs enfants et les écrans : variable ordinale à trois modalités :
 - niveau 1 : jamais,
 - niveau 2 : avec un ou deux parents par mois,
 - niveau 3 : avec un ou deux parents par semaine ou plus.

4.5.4.1 Dimension « opportunités et effets positifs »

Cette première dimension est composée des attitudes relatives aux opportunités et effets positifs des écrans pour les enfants. Les répondants considèrent que les écrans offrent aux enfants des opportunités éducatives (telles que le développement cognitif, sensorimoteur, etc.) et sociales (telles que l'intégration ou l'interaction avec autrui, etc.).

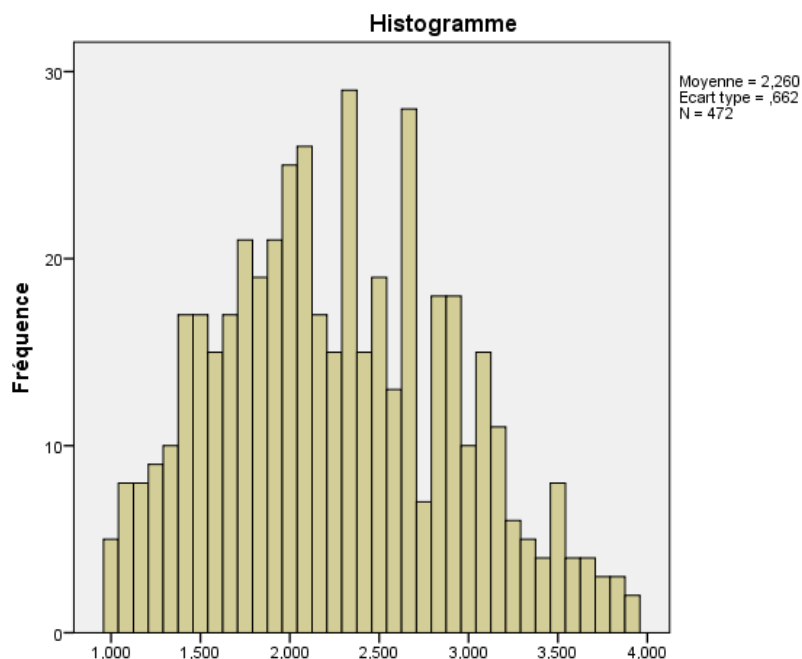


Figure 184 : Distribution des scores des professionnels de la petite enfance sur la dimension « opportunités et effets positifs »

Comme le montre la Figure 184, la distribution des scores des professionnels sur cette dimension est centrée autour d'une moyenne de 2,26 sur un score pouvant aller de 1 (pas du tout d'accord) à 5 (tout-à-fait d'accord), 3 correspondant à la modalité « indifférent ». Les professionnels sont donc plutôt en désaccord avec les affirmations mettant en avant les opportunités et effets positifs des écrans pour les enfants.

Une analyse en régression linéaire multiple a été calculée pour prédire le score des professionnels de la petite enfance sur cette première dimension en fonction des sept variables énumérées plus haut. Les résultats de cette analyse figurent ci-dessous.

Modèle					
F	dl _{régression}	dl _{résidus}	p	R ²	N
4,19	4	496	0,002	0,033	501
Coefficients					
	B	E.S.	β	t	p
Constante	2,357	0,061		38,337	0,000
Secteur de l'éducation (vs. accueil)	-0,123	0,106	-0,073	-1,164	0,245
Secteur médico-social (vs. accueil)	-0,235	0,073	-0,177	-3,215	0,001
Niveau d'instruction (1 vs. 2)	-0,102	0,108	-0,058	-0,946	0,345
Niveau d'instruction (3 vs. 2)	0,191	0,069	0,131	2,768	0,006

Tableau 83 : Résultats de l'analyse en régression linéaire multiple – Variable dépendante : scores sur la dimension « opportunités et effets positifs »

Le modèle calculé n'expliquant que 3,3% de la variance de la variable dépendante, on peut conclure que les attitudes des professionnels sur cette dimension ne varient que peu en fonction des prédicteurs utilisés dans l'analyse. Ces faibles variations sont attribuables à deux facteurs. D'une part, les diplômés des 2^{ème} et 3^{ème} cycles de l'enseignement supérieur

ont un avis un peu moins défavorable en la matière²⁷ que ceux du 1^{er} cycle de l'enseignement supérieur. D'autre part, les intervenants du secteur médico-social ont un avis un peu plus défavorable en la matière que ceux du secteur de l'éducation.

4.5.4.2 Dimension « dangers et effets négatifs »

Cette deuxième dimension regroupe les attitudes relatives aux dangers et effets négatifs des écrans pour les enfants. Il s'agit de risques pour la santé des enfants (fatigue, anxiété, insomnie, etc.), pour leur développement cognitif et social (isolement, inactivité, déconcentration, etc.) ainsi que pour leur exposition à des contenus considérés comme inappropriés pour leur âge (violence, sexualité, etc.).

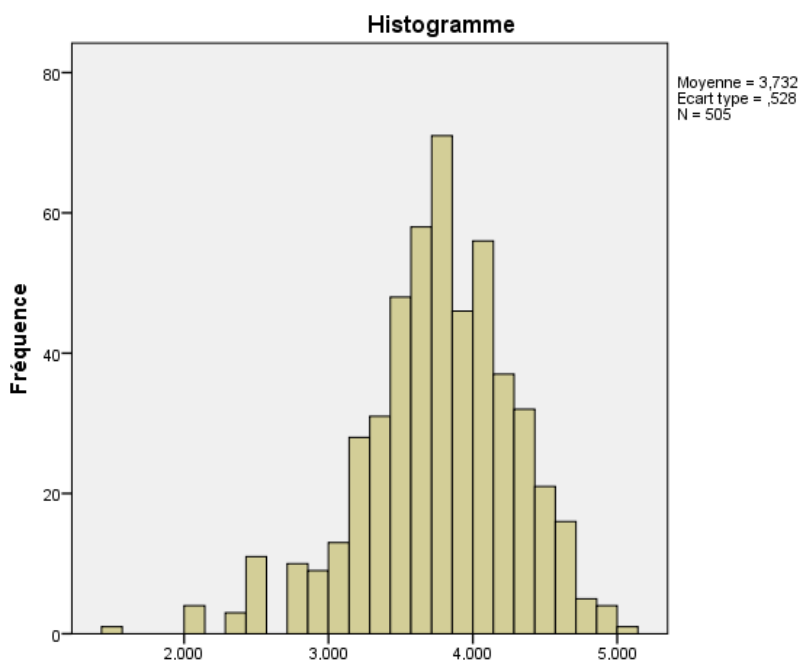


Figure 185 : Distribution des scores des professionnels de la petite enfance sur la dimension « dangers et effets négatifs »

Comme le montre la Figure 185, la distribution des scores des professionnels sur cette dimension est centrée autour d'une moyenne de 3,732 sur un score pouvant aller de 1 (pas du tout d'accord) à 5 (tout-à-fait d'accord), 3 correspondant à la modalité « indifférent ». Les professionnels sont donc plutôt d'accord avec les affirmations mettant en avant les dangers et les effets négatifs des écrans pour les enfants.

Une analyse en régression linéaire multiple a été calculée pour prédire le score des professionnels de la petite enfance sur cette deuxième dimension en fonction des sept variables énumérées plus haut. Les résultats de cette analyse figurent ci-dessous.

²⁷ Le coefficient de 0,191 signifie que leur score moyen sur cette dimension est supérieur d'une valeur de 0,191 (toujours sur un score de 1 à 5) à celui des diplômés du 1^{er} cycle.

Modèle					
F	dl _{régression}	dl _{résidus}	p	R ²	N
5,965	2	468	0,003	0,025	471
Coefficients					
	B	E.S.	β	t	p
Constante	3,862	0,045		85,643	0,000
Fréquence des échanges (1 vs. 3)	-0,194	0,060	-0,175	-3,221	0,001
Fréquence des échanges (2 vs. 3)	-0,174	0,062	-0,151	-2,791	0,005

Tableau 84 : Résultats de l'analyse en régression linéaire multiple – Variable dépendante : scores sur la dimension « dangers et effets négatifs »

Le modèle calculé n'expliquant que 2,5% de la variance de la variable dépendante, on peut conclure que les attitudes des professionnels sur cette dimension ne varient que peu en fonction des prédicteurs utilisés dans l'analyse. Ces faibles variations sont attribuables à un seul facteur : les professionnels n'ayant pas d'échange ou des échanges peu fréquents avec les parents concernant leurs enfants et les écrans ont des scores légèrement plus bas que ceux échangeant avec un à deux parents par semaine ou plus à ce sujet. Ceci signifie que les avis des professionnels qui échangent le plus souvent avec les parents à ce sujet sont aussi les plus négatifs vis-à-vis des écrans.

4.5.4.3 Dimension « vision instrumentale »

Cette dernière dimension réunit les attitudes adoptées par les répondants qui ont une vision instrumentale des écrans. Ceux-ci représentent pour eux des avantages pratiques afin d'occuper les enfants, de les récompenser ou de les punir.

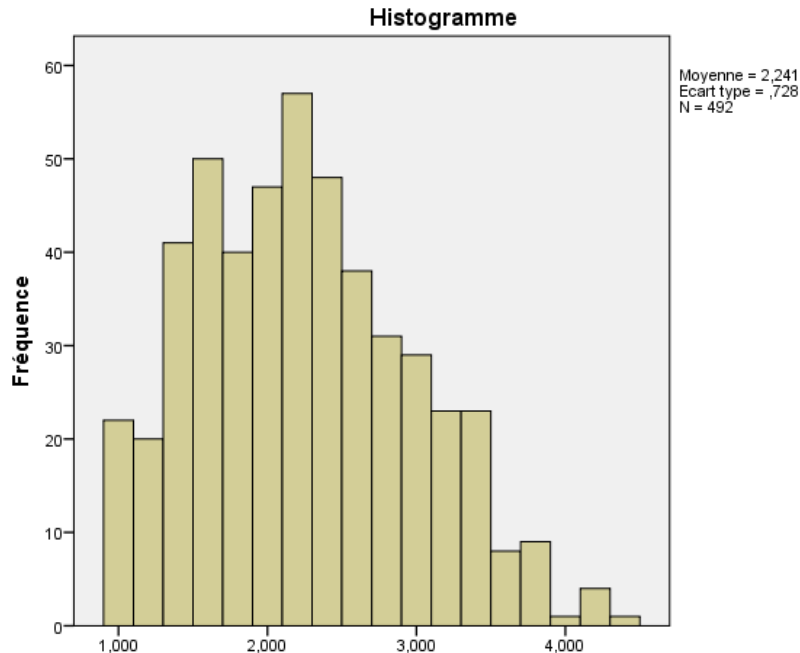


Figure 186 : Distribution des scores des professionnels de la petite enfance sur la dimension « vision instrumentale »

Comme le montre la Figure 186, la distribution des scores des professionnels sur cette dimension est centrée autour d'une moyenne de 2,241 sur un score pouvant aller de 1 (pas du tout d'accord) à 5 (tout-à-fait d'accord), 3 correspondant à la modalité « indifférent ». Les professionnels sont donc plutôt en désaccord avec les affirmations mettant en avant une vision instrumentale de l'usage des écrans pour les enfants.

Une analyse en régression linéaire multiple a été calculée pour prédire le score des professionnels de la petite enfance sur cette troisième dimension en fonction des sept variables énumérées plus haut. Les résultats de cette analyse figurent ci-dessous.

Modèle					
F	dl _{régression}	dl _{résidus}	p	R ²	N
6,177	2	524	0,002	0,023	527
Coefficients					
	B	E.S.	β	t	p
Constante	2,435	0,070		34,926	0,000
Secteur de l'éducation (vs. accueil)	-0,182	0,094	-0,108	-1,938	0,053
Secteur médico-social (vs. accueil)	-0,286	0,082	-0,195	-3,497	0,001

Tableau 85 : Résultats de l'analyse en régression linéaire multiple – Variable dépendante : scores sur la dimension « dangers et effets négatifs »

Le modèle calculé n'expliquant que 2,3% de la variance de la variable dépendante, on peut conclure que les attitudes des professionnels sur cette dimension ne varient que peu en fonction des prédicteurs utilisés dans l'analyse. Ces faibles variations sont attribuables à un seul facteur : les professionnels du secteur médico-social ont un avis un peu plus défavorable en la matière que ceux issus du secteur de l'accueil.

5 Résultats des focus groups concernant les parents

Au total, nous avons rencontré 21 parents lors de trois *focus groups*. Afin de les identifier dans la suite de notre propos, nous leur avons donné à chacun un identifiant chiffré accompagné de la première lettre de la ville où se déroulait le *focus group* auquel ils ont participé.

5.1 Focus group réalisé à Namur

Focus group de NAMUR – 6 participants	
Catégorie 1 « les plus défavorables »	« Maman 1N » « Maman 2N » « Maman 3N » « Maman 4N »
Catégorie 2 « les moins défavorables »	« Maman 5N »
Catégorie 3 « les intermédiaires »	
	« Maman 6N » ²⁸

5.2 Focus group réalisé à Bruxelles

Focus group de BRUXELLES – 9 participants	
Catégorie 1 « les plus défavorables »	« Maman 1B » « Maman 2B » « Maman 3B »
Catégorie 2 « les moins défavorables »	« Maman 4B » « Maman 5B » « Maman 6B »
Catégorie 3 « les intermédiaires »	« Maman 7B » « Maman 8B » « Maman 9B »

5.3 Focus group réalisé à Liège

Focus group de LIÈGE – 6 participants	
Catégorie 1 « les plus défavorables »	« Maman 1L » « Papa 2L »
Catégorie 2 « les moins défavorables »	« Papa 3L » « Papa 4L »
Catégorie 3 « les intermédiaires »	« Maman 5L » « Maman 6L »

²⁸ Cette maman a répondu avec une autre adresse mail que celle qu'elle avait donnée au terme du questionnaire en ligne, ce qui ne nous a pas permis de la relier à sa catégorie.

5.4 Niveau d’instruction des participants aux *focus groups*

La catégorie 1 « les plus défavorables » était représentée par 9 parents.

Parmi ces 9 parents, 2 ont obtenu un diplôme de l’enseignement supérieur de 1er cycle (“Mamans 1N & 2N”) et 7 ont obtenu un diplôme de l’enseignement supérieur de 2ème et 3ème cycle (“Mamans 4N, 3N, 1B, 2B, 3B, 1L & Papa 2L”).

La catégorie 2 « les moins défavorables » était représentée par 6 parents.

Parmi ces 6 parents, 1 a obtenu un diplôme de l’enseignement supérieur de 1er cycle (“Papa 4L”) et 5 ont obtenu un diplôme de l’enseignement supérieur de 2ème et 3ème cycle (“Papa 3L, Mamans 5N, 4B, 5B & 6B”).

La catégorie 3 « les intermédiaires » était représentée par 5 parents.

Parmi ces 5 parents, 1 a obtenu un diplôme de l’enseignement primaire/secondaire (“Maman 9B”), 1 a obtenu un diplôme de l’enseignement supérieur de 1er cycle (“Maman 8B”) et 3 ont obtenu un diplôme de l’enseignement supérieur de 2ème et 3ème cycle (“Mamans 7B, 5L & 6L”).

Les parents qui ont participé à ces *focus groups* représentent, par leur niveau d’instruction, la tendance de notre échantillon, à savoir les personnes diplômées de l’enseignement supérieur de 2ème et 3ème cycle. Les parents qui ont souhaité participer à cette deuxième partie de l’étude sont donc ceux qui bénéficient majoritairement d’un niveau de scolarité élevé.

5.5 Positionnements des parents

Les résultats de ces *focus groups* sont présentés par catégorie pour chacun des thèmes abordés.

5.5.1 Les risques et les effets négatifs des écrans

5.5.1.1 La catégorie 1 « les plus défavorables »

Les parents qui appartiennent à cette catégorie perçoivent de multiples dangers aux écrans pour leurs enfants. L’utilisation des écrans présente **un risque pour leur santé**: passivité, déconcentration, qualité du sommeil médiocre, addiction (« (...) l’enfant devient accro à l’écran. Il demande pour regarder la TV au réveil, au retour de l’école, etc. Ils ont tendance à rester accrochés à l’écran, ils restent des heures devant un écran ou des jeux » (« Papa 2L »)), mauvaise humeur ou encore « des impacts sur l’œil et qualité de la vue pour toute la vie » comme l’exprime une maman (« Maman 1B ») qui se réfère aux propos d’un ophtalmologue, membre de sa famille.

En outre, les écrans **entravent** selon eux **le rapport au réel des enfants et l’apprentissage de la langue**. Ils **limitent la créativité et l’imagination** des enfants « car ils ne savent plus s’occuper autrement. On propose des jeux sans écran, ça ne les intéresse pas » (« Maman 2B »). Pour ces parents, les enfants n’apprennent plus à utiliser un livre, un dictionnaire « comme nous on le faisait (...), ce n’est pas logique d’apprendre

à lire avec ce média, nous on a appris avec les livres » (« Mamans 1L & 2B »). Selon eux, les enfants sont actuellement dans une certaine « **exigence d'immédiateté** » : c'est le danger du « tout tout de suite », on n'attend plus, on perd la notion de patience » (« Papa 2L »). Ils présentent aussi « des contenus violents, pornographiques, des télé-réalités et autres qui ne sont pas nourrissants intellectuellement et qui ne permettent pas un regard sur le monde et de manière correcte » (« papa 2L »).

Les parents manifestent également **leurs craintes de l'influence qui survient lors de l'utilisation des écrans**. Ils sont effrayés des publicités qui sont adressées aux enfants (notamment pendant les fêtes : Saint-Nicolas, Noël) : « les enfants deviennent des consommateurs » (« Maman 2B »). Par ailleurs, ils craignent que les règles imposées dans leur ménage ne soient pas respectées ailleurs : à l'école, chez les amis, dans la famille, etc. Cela exposerait leurs enfants à des risques mais les rendrait également désireux d'utiliser les écrans. La « Maman 1N » explique que depuis que sa fille a vu un dessin animé à l'école, elle ne demande que ça à la maison. Or, les écrans sont bannis chez eux et cela interfère avec leurs règles. Liés à cela, les parents ont peur de **la pression sociale** qui s'exerce sur leurs enfants. Ils veulent regarder le dernier dessin animé dont tout le monde parle à l'école ou encore avoir la dernière console. **Une autre crainte est celle des réseaux sociaux et de ses dérives** : harcèlement, publication dégradante, intrusion dans la vie privée, superficialité (course aux « like » sur les photos). Les parents ne savent pas comment gérer cela et, selon les reportages qu'ils ont vus à la télévision, les réseaux sociaux sont plus dangereux qu'une petite bousculade dans la cour de récréation. La « Maman 2B », qui sature elle-même de cette « omniprésence des médias » déclare avoir « (...) peur que mes enfants saturent de cette vie ».

Le contrôle est difficile surtout quand ils grandissent. Les parents constatent avec inquiétude que leurs enfants arrivent à allumer les écrans seuls, ils sont alors soumis à des contenus non contrôlés pour une durée illimitée. **Les aînés influencent également les plus jeunes** qui sont soumis à leurs programmes, qui ne sont pas adaptés à leur âge. Enfin, ils constatent « **une perte de rapports humains** » : « deux enfants qui jouent sur leur tablette l'un à côté de l'autre », « il ne lève pas les yeux quand il y a un invité à la maison », « il ne communique plus » (« Mamans 1B, 2B, & 1L »).

5.5.1.2 La catégorie 2 « les moins défavorables »

Les parents de cette catégorie estiment également que **les écrans présentent des risques pour la santé des enfants**. Outre, les ondes qui représentent selon eux une pollution pour tous, ils y voient une addiction donc **un risque de dépendance** « (...) mais qui peut également se manifester avec d'autres outils tels que les livres, comme ma sœur qui n'était pas quelqu'un de très social et qui était bouffée par les livres » (« Maman 5B »). Les enfants ne seraient pas capables de gérer leurs émotions face à certains contenus qui les dérangent (comme la mort de « Mufasa » dans « Le Roi Lion ») et, de « comprendre le rapport entre le réel et le virtuel » (« Mamans 4B & 5B »). **Les contenus peuvent être inadaptés à l'âge des enfants** et le temps passé devant les écrans empiète sur le temps passé en famille. Cela peut également être **une influence de la fratrie** qui montre des programmes qui ne conviennent pas aux plus jeunes. Ces parents expriment également **l'influence des amis** de leurs enfants pour des contenus à voir ou des types d'écrans à avoir absolument.

Les parents admettent que **le risque est d'utiliser les écrans « comme baby-sitter »** à l'école, chez la gardienne ou à la maison. Ils soulignent « le risque de l'occupationnel et de la facilité » (« Mamans 4B, 6B, 5N & 3L »).

5.5.1.3 La catégorie 3 « les intermédiaires »

Les parents de cette catégorie expriment des risques et dangers similaires à ceux des deux catégories précédentes.

Outre **les dangers pour l'apprentissage**, notamment la perte de l'imagination et de la créativité, ce qui implique que les enfants ne savent plus comment s'occuper autrement, les parents soulèvent **les risques d'un contenu non adapté** et ce, même dans certains dessins animés : « Titeuf est un dessin animé violent, avec un langage vulgaire où l'on parle de sexualité » (« Maman 6L »). Ils déplorent une signalétique qui ne correspond pas toujours à la réalité (« Maman 6L, Papa 3L »). De plus, **ces activités pratiquées devant les écrans sont « chronophages »** et difficiles à cadrer (« Maman 7B »). Et, **l'utilisation des écrans à l'école « horrifie »** certains parents de cette catégorie « de savoir que les enfants apprennent à lire avec un dessin animé » alors que selon eux, c'est dans les livres qu'on apprend (« Maman 7B & 8B »). Cependant, les parents avouent que « c'est devenu un réflexe facile pour occuper les enfants » (« Mamans 9B, 5L & 6L »).

Enfin, les parents y voient des **risques pour la santé** : ils ont pu constater que leurs enfants sont moins concentrés, ils dorment moins bien et ont un comportement plus difficile. Leurs enfants perdent « certains liens de communication, ils s'isolent et sociabilisent moins » car « ils préfèrent jouer sur écran qu'ensemble dans le jardin par exemple » (« Maman 7B, 9B & 5L »). À cela, certains parents répondent en mettant en avant « les risques de notre société qui perd ses valeurs éducatives comme la perte des bases de politesse » (« Mamans 7B & 8B »).

Ces parents observent également **l'influence des amis à l'école**. Il y a une certaine pression et concurrence entre les enfants : « Il faut avoir vu la Reine des Neiges » (« Maman 5L »). Mais également un comportement tronqué présenté aux enfants par les parents : « Mon mari est accro, ça renvoie à l'enfant qu'il n'est plus connecté au monde réel » (« Maman 9B »).

5.5.2 Les opportunités et les effets positifs des écrans

5.5.2.1 La catégorie 1 « les plus défavorables »

Selon les parents de cette catégorie, les écrans présentent **des opportunités éducatives aux enfants**. Ils estiment que les écrans offrent de nombreux programmes et applications d'apprentissage « qui ne sont pas rébarbatifs comme les encyclopédies » (« Maman 2B »). Ils permettent l'apprentissage chez les enfants de certaines compétences (apprendre à faire des photos (« Papa 2L »), apprendre les langues via des dessins animés sur YouTube (« Maman 3B »), apprendre à utiliser les écrans (allumer-éteindre, retrouver des choses, etc.), développer son imagination ou sa créativité ou encore s'informer sur ce qui se passe dans le monde. Outre cet avantage éducatif, **les écrans offrent selon eux des moments de loisir et de détente aux enfants**. Néanmoins, les parents souhaitent que les écrans ne restent qu'une alternative aux jeux et activités sans écran. Enfin, les parents soulignent

les interactions possibles et la socialisation grâce aux écrans : ceux-ci permettent aux enfants de communiquer avec leurs proches ou encore de se préparer pour leur avenir (notamment professionnel). Ils admettent qu'une ouverture aux écrans est nécessaire, cependant occasionnelle, afin que leurs enfants ne soient pas pénalisés plus tard « faute de ne pas avoir eu des contacts avec les écrans » (« Maman 3B »).

5.5.3 La catégorie 2 « les moins défavorables »

Cette catégorie de parents perçoit **les écrans comme des outils éducatifs ou ludiques parmi d'autres**. Selon eux, c'est plutôt le sens qu'on va leur donner et la relation qu'on va leur permettre d'avoir avec les enfants qui vont les rendre éducatifs, thérapeutiques ou ludiques.

Ces parents veillent donc à **utiliser les écrans avec leurs enfants selon leurs objectifs**. Il peut s'agir de **divertir les enfants** « le temps de leur couper les cheveux pour qu'ils restent tranquilles » (« Maman 5B ») ou « après une longue journée à l'école, pour les détendre » (« Maman 4B »). **Les écrans permettent aux enfants de communiquer**, « d'entretenir une relation à distance (via Skype) donc de garder contact » (« Maman 4B »). Ils sont également **des moyens d'apprentissage pour les enfants** et, ils complètent les outils traditionnels (les livres, les encyclopédies, etc.) au travers de jeux et d'applications : apprendre les langues, apprendre à lire l'heure, découvrir les autres cultures et l'art (les peintres, le cinéma, la musique), développer sa créativité et son imagination, etc. **L'information se trouve à portée de main**, notamment via internet, les écrans permettent de montrer « la naissance d'un poussin, le cri du dauphin, etc. (...) toutes ces choses qu'on ne pourrait pas leur apprendre sans les écrans » (« Papa 3L »).

Les écrans sont donc vus comme des outils « **d'ouverture d'esprit et au monde** » dont le but est « **l'autonomie des enfants** » : « il faut apprendre aux enfants à utiliser les écrans car plus tard ils seront partout (...) ils doivent s'habituer maintenant (...) à savoir les utiliser, se protéger, à ne pas parler à certaines personnes, pas poster certaines choses (...) » (« Maman 5B »). En d'autres termes, « c'est apprendre à l'enfant à vivre avec un environnement médiatique » (« Maman 4B »).

5.5.3.1 La catégorie 3 « les intermédiaires »

Les propos des parents de cette catégorie rejoignent ceux des deux catégories précédentes. Ils estiment que les écrans permettent « de répondre à la curiosité des enfants » (« Maman 5L »). Ils sont **autant divertissants qu'éducatifs**. La « Maman 9B » explique que sa fille regarde des épisodes de « Tchoupi » à partir desquels elle peut rebondir pour lui apprendre quelque chose. Selon eux, les écrans permettent **une ouverture au monde** mais également le développement de l'esprit critique, du langage, etc. Enfin, les parents sont d'accord pour dire que **les écrans aident les parents quand ils n'ont pas le temps de s'occuper de leurs enfants**.

5.5.4 « Maman 6N » - sans catégorie

Celle-ci ajoute que lorsqu'ils sont plus grands : les écrans ne sont plus uniquement une distraction mais aussi un moyen d'éducation. Selon elle, un petit enfant ne s'éduque pas devant un écran.

5.5.5 Les prescriptions face aux écrans

5.5.5.1 La catégorie 1 « les plus défavorables »

Les parents de cette catégorie insistent sur **les limites de temps, de lieux et de contenu ainsi que sur leur contrôle**. Pour ces parents, il est important de sélectionner les programmes et les jeux afin de pouvoir leur présenter un contenu adapté à leur âge. **Les enfants doivent être accompagnés** d'adultes lorsqu'ils utilisent les écrans afin de leur expliquer ce qu'ils voient et entendent. De plus, ils insistent sur le fait que leurs usages des écrans doivent se faire lorsque les enfants sont couchés. Tous sont d'accord sur **l'importance d'apprendre aux enfants à utiliser les écrans**. Seule la « Maman 3B » dit que la meilleure prescription est de respecter la règle : pas d'écran de 0 à 3 ans.

5.5.5.2 La catégorie 2 « les moins défavorables »

Les parents de cette catégorie imposent également **des règles, mais qui favorisent le bon fonctionnement de la famille au quotidien**. Ainsi, l'usage doit être dosé selon l'âge de chaque enfant et le temps consacré est discuté avec les enfants. Les écrans doivent être installés et utilisés au rez-de-chaussée afin qu'ils soient accessibles à chacun et, que les parents puissent surveiller l'activité de leurs enfants. Les parents s'accordent pour dire que **tout usage de leurs enfants doit être accompagné** afin de pouvoir discuter avec eux et leur donner des explications. Certains parents ajoutent à cela qu'il faut apprendre aux enfants à **développer un esprit critique**, et selon eux, ça devrait notamment se faire à l'école. Ils se montrent souples avec leurs enfants : lorsqu'ils ont envie de regarder un programme à la télévision, on le leur accorde, lorsqu'ils ont fini les devoirs également ou durant le week-end.

5.5.5.3 La catégorie 3 « les intermédiaires »

Les parents qui sont dans cette catégorie « intermédiaire » avancent des arguments similaires aux deux catégories précédentes. Ils imposent également **des règles de temps et de lieux ainsi que de circonstances** (exemple, pas quand il y a des invités). Ces parents estiment également qu'il faut **éduquer le plus tôt possible les enfants aux médias** : notamment à comment les utiliser. Seuls certains parents se montrent plus défavorables aux écrans. L'un d'eux propose de « limiter l'utilisation de ceux-ci pour que les inconvénients ne soient pas trop présents » (« Maman 5L »).

5.5.6 Les besoins et les attentes

5.5.6.1 La catégorie 1 « les plus défavorables »

Les parents de cette catégorie estiment qu'il est nécessaire de **sensibiliser les parents à l'usage des écrans par leurs enfants**. Selon eux, les parents se soucient trop peu des écrans tant au niveau des usages, des risques et des effets positifs. Ils souhaitent donc

qu'un questionnement et une réflexion soient suscités. Il semble pour eux qu'il faille **agir au niveau des parents pour pouvoir modifier la gestion quotidienne de la famille autour des écrans**, ce qui impactera les pratiques de leurs enfants.

De nombreux parents manifestent leur **besoin d'information mais aussi de formation**. Ils souhaitent recevoir des réponses à leurs questions et des informations leur permettant d'accompagner leurs enfants. La « Maman 4N » ajoute qu'il serait pertinent de savoir où se diriger pour avoir cette information. Sous forme de séances d'informations (via l'ONE) ou d'outils qui pourraient se présenter comme un guide des bonnes pratiques, une liste des bonnes applications (de jeux ou d'apprentissage), un recueil de témoignages d'autres parents ou de "bests practices" (astuces, mots clés, etc.) afin de cadrer ces activités.

Par ailleurs, les parents souhaitent qu'on leur présente des **alternatives aux écrans**. Tous le disent : utiliser les écrans c'est bien mais ça ne doit pas être l'activité principale de divertissement et d'éducation des enfants. Qu'est-ce que les professionnels de la petite enfance peuvent suggérer pour occuper, divertir, éduquer, calmer les enfants autrement que par les écrans? Précisons que seule la « Maman 3B » émet le souhait de **recevoir également des informations invalidées** à ce propos car elle estime que les jeunes parents sont actuellement noyés sous de nombreuses recommandations « mais sont-elles vraies » ?

Enfin, les idées suivantes sont émises : ils soulignent le **rôle des enseignants dans l'usage des médias**. Selon eux, ceux-ci devraient s'adresser aux enfants afin de leur donner une place et un statut d'acteurs quant à leurs pratiques, leurs envies, leurs craintes, etc. (« Maman 2B »). Ils pourraient intégrer ces questions dans le processus scolaire et sensibiliser les enfants (« Maman 2B »). De plus, cela pourrait susciter **une discussion entre les parents et leurs enfants**. La « Maman 3B » propose « **la promotion des questions de santé publique au sens large** ». Selon elle, la question des écrans doit se poser auprès de toute la société « puisque c'est omniprésent, en pleine évolution et utilisé par tout le monde ». À cela, elle ajoute qu'il faudrait être **plus strict dans certains lieux publics** comme les garderies, les écoles, chez les accueillantes. Trop souvent, les enfants sont laissés devant le téléviseur alors que les parents l'interdisent ou limitent cet usage.

5.5.6.2 La catégorie 2 « les moins défavorables »

Les parents « les moins défavorables » proposent, comme les parents de la catégorie 1, de **mener des campagnes qui visent les parents**. Selon eux, il faut les inviter à réfléchir à leurs propres usages car ceux-ci peuvent influencer ceux de leurs enfants. D'autres participants complètent cette idée en proposant « **l'éducation des parents** » : il serait nécessaire de susciter le questionnement, de faire réfléchir les parents à leurs propres usages mais aussi à leur système éducatif. De plus, ils souhaiteraient des **moments de rencontre entre parents** afin d'échanger sur les pratiques, autrement dit, sur les règles, les encouragements, les limites instaurés chez chacun. Selon eux, ce partage permettrait de réfléchir et de revoir ses positions.

Les parents de cette catégorie estiment qu'il serait nécessaire de **développer « l'éducation à l'image dans les lieux fréquentés par les enfants »** (« Papa 4L »). Et, de manière générale, **la question des écrans devrait être discutée dans les lieux réservés**

à **l'enfant** tel qu'à l'ONE ou dans les Lieux de rencontre. Dans ces endroits, les parents proposent qu'**un professionnel de la petite enfance soit formé afin de devenir un référent en éducation aux médias**. Il devrait être présent pour répondre aux questions spécifiques de l'usage des écrans (« Maman 5N »). Ces parents estiment que ce sujet aurait tout intérêt à être abordé au même titre que les besoins primaires de l'enfant (sur l'alimentation, etc.). Ils pensent également qu'ils seraient intéressants de « **limiter le choix des parents** » (« Papa 3L ») en leur proposant des applications, des jeux pertinents pour leurs enfants. En effet, face à la profusion de ceux-ci, ils ne savent pas sur lequel porter leur choix. Liés à cela, deux parents ajoutent qu'il serait utile de **rendre plus claire et compréhensible la signalétique** présente sur les jeux et les programmes enregistrés ou télévisés²⁹.

Enfin, nous remarquons chez ces parents un certain détachement. Ils estiment devoir **avancer avec leurs enfants et les évolutions de la société**. Et selon la « Maman 6B », « il n'y a pas de mode d'emploi. Inutile de chercher des recettes. C'est une affaire d'expérience ».

5.5.6.3 *La catégorie 3 « les intermédiaires »*

Les parents qui appartiennent à cette catégorie souhaitent voir une **plus large diffusion de messages de prévention** (« Mamans 7B, 8B & 6L ») quant aux effets néfastes des écrans. Par ailleurs, ils aimeraient également que **ces messages soulèvent des interrogations et poussent les parents au questionnement**.

5.5.7 Les bases des attitudes des parents

5.5.7.1 *La catégorie 1 « les plus défavorables »*

Les parents de cette catégorie se basent sur les informations qui sont véhiculées aux journaux télévisés, dans les slogans, dans les campagnes (« Pas d'écran avant 3 ans ») ou encore à travers des études menées à ce sujet. De plus, ils se montrent très intéressés et entreprennent par eux-mêmes des recherches sur les effets des écrans chez les enfants (« Mamans 1N, 2N, 4N, 2B, 3B »).

Certains parents évoquent leurs expériences personnelles qui les rendent défavorables aux écrans.

Les parents qui sont enseignants constatent les effets néfastes des écrans sur leurs élèves : déconcentration, dépendance, inactivité, isolement. Ils constatent également un manque de motivation et des lacunes : « Ils ne savent plus utiliser une table des matières dans un livre parce que Google fait le travail » (« Mamans 1L, 4N »). Ces parents se montrent donc très réticents vis-à-vis des écrans pour leurs enfants.

D'autres parents évoquent **l'addiction de leur conjoint aux écrans** : « mon mari est accro (...) il est tout le temps avec son smartphone. Il a une utilisation incessante des écrans (...) » (« Mamans 2N & 3N »). Ces comportements les effrayent, elles ont peur que

²⁹ Ces derniers propos se retrouvent également dans la catégorie suivante.

cela déteigne sur leurs enfants et leur montre une utilisation quotidienne exagérée des écrans.

Certains évoquent **leur enfance durant laquelle aucune limite n'était définie**. Comme la « Maman 1N » le dit : « J'ai eu un téléviseur, un ordinateur et internet dans ma chambre à 6 ans (...) et j'en ai vu des choses à 6 ans ! ». Ces parents souhaitent instaurer de nombreuses conditions à l'utilisation des écrans par leurs enfants « afin de les préserver de ce dont ils n'ont pas (encore) besoin (...) car on peut faire physiquement ce qui est proposé en jeux ou en applications éducatifs » (« Maman 1N »).

Enfin, les parents de cette catégorie parlent également de « l'invasion des écrans dans leur vie privée : Facebook, les applications pour les banques, les supermarchés, etc. (...) mais également de la publicité » (« Mamans 2B & 2N »). Comme la « Maman 2N » le précise, « J'ai plus l'impression d'être esclave de toutes ces technologies, qu'elles rentrent partout dans ma sphère privée. J'ai l'impression d'être envahie (...) je ne veux pas que ça arrive à mes enfants ».

5.5.7.2 La catégorie 2 « Les moins défavorables »

Certains parents de cette catégorie se basent sur les **outils de Yapaka ou encore sur les règles de Serge Tisseron**. Ils y trouvent des informations leur permettant de gérer l'usage des écrans par leurs enfants. **D'autres parents se tournent vers des professionnels de la santé** : les pédiatres, les logopèdes ou encore les psychomotriciens. C'est notamment le cas de la « Maman 5N ». Le benjamin de ses trois enfants est épileptique. Le personnel médical lui recommande vivement l'utilisation des écrans et de certaines applications afin de le soutenir dans son développement et son autonomie. Cette maman nous explique appliquer leurs conseils mais également les proposer à ses autres enfants : « ça n'a pas qu'un but thérapeutique, nos autres enfants apprennent à lire, à compter grâce aux écrans (...) c'est un autre support pour apprendre ».

Les parents de cette catégorie **ne se voient pas priver leurs enfants d'utiliser les écrans car eux-mêmes en ont une utilisation personnelle, qui leur procure plaisir et détente**. Les écrans représentent également des outils d'interaction sociale. Plusieurs parents nous déclarent que c'est un moyen pour eux de dialoguer avec leur famille qui se trouve à l'autre bout du monde (« Mamans 5N, 4B »). Par ailleurs, ils sont **nombreux à travailler avec les écrans** comme le « Papa 4L » qui est photographe, la « Maman 4B » qui est enseignante ou encore la « Maman 5B » qui est responsable des nouvelles technologies dans son entreprise. Cette omniprésence des écrans dans leur vie quotidienne est une des raisons pour lesquelles ils se montrent ouverts aux activités sur les écrans et, permettent à leurs enfants d'y avoir accès.

Enfin, certains parents de cette catégorie **n'ont jamais eu de téléviseur et admettent avoir été méfiants vis-à-vis de ces technologies** « qui sont omniprésentes (...). On a l'impression de lutter contre quelque chose qu'on n'a pas choisi (...). On a peur du contenu, des mauvaises ondes, etc. » (« Maman 5B »). Cependant, ils ont été amenés à se poser de nombreuses questions à l'arrivée de leurs enfants. Tous ont admis qu'il était plus judicieux que leurs enfants évoluent avec leur temps et qu'il vaut mieux leur apprendre à utiliser les écrans plutôt que de leur interdire. Ils prônent donc une certaine liberté et ouverture (« Mamans 4B, 5B, 5N »).

5.5.7.3 La catégorie 3 « Les intermédiaires »

Les parents issus de la catégorie 3 se basent sur **les messages de prévention**, notamment des campagnes de l'ONE, relatifs à l'usage des écrans par les enfants. Certains parents se réfèrent à la signalétique des programmes diffusés ou des jeux néanmoins, la « Maman 6L » estime qu'« Il y a des choses à la TV ou sur les tablettes pour enfant qui ne sont pas adaptées (...) on n'est pas bien informé et les signalisations ne correspondent pas à la réalité. Parfois c'est interdit alors que je ne comprends pas la raison ». Dès lors, certains parents font leur **propre sélection des applications, des dessins animés ou des films pour leurs enfants**. Pour ce faire, ils s'informent sur des sites web qui recommandent des applications ou des jeux pour les plus jeunes.

Enfin, quelques parents de cette catégorie nous expliquent **leurs expériences d'enfants** qu'ils veulent reproduire auprès de leurs enfants : ils ont grandi sans la télévision ou alors avec des activités récréatives et éducatives autres que celles sur les écrans (« Mamans 7B & 8B »). Ces parents estiment que les écrans ne sont pas indispensables et qu'il faut prévoir des moments de partage, de communication et de convivialité avec des activités sans écran, comme celles qu'ils pratiquaient lorsqu'ils étaient enfants.

6 Résultats des *focus groups* concernant les professionnels

Au total, nous avons rencontré 3 professionnelles de la petite enfance lors de deux *focus groups*. Afin de les identifier dans la suite de notre propos, nous leur avons donné à chacun un identifiant chiffré accompagné de la première lettre de la ville où se déroulait le *focus group* auquel ils ont participé.

6.1 Focus group réalisé à Louvain-la-Neuve

<i>Focus group</i> de LOUVAIN-LA-NEUVE – 1 participant	
Catégorie 1 « les plus défavorables »	« Professionnelle 1LLN »
Catégorie 2 « les moins défavorables »	
Catégorie 3 « les intermédiaires »	

6.2 Focus group réalisé à Bruxelles

<i>Focus group</i> de BRUXELLES – 2 participants	
Catégorie 1 « les plus défavorables »	« Professionnelle 1B » « Professionnelle 2B »
Catégorie 2 « les moins défavorables »	
Catégorie 3 « les intermédiaires »	

6.3 Niveau d’instruction et situation des participants aux *focus groups*

Les professionnelles de la petite enfance qui ont participé à ces *focus groups* représentent, par leur profession (du secteur “médico-social”) et leur niveau d’instruction, la tendance de notre échantillon. En effet, toutes sont « Travailleur Médico-Social » pour l’ONE. Les participantes au *focus group* de Bruxelles ont obtenu un diplôme de l’enseignement supérieur de premier cycle. Elles exercent leur profession sur Bruxelles. Seule la participante au *focus group* de Louvain-la-Neuve est diplômée de l’enseignement supérieur de second cycle, elle travaille dans la province du Brabant-wallon.

Ces trois participantes sont toutes mères de deux enfants. Seule la « Professionnelle 1B » a des enfants plus âgés d’environ 17 ans contrairement aux enfants en bas âge des deux autres.

Enfin, toutes ont des contacts avec des parents à propos des écrans. Cependant, la fréquence diffère : la « Professionnelle 1B » est la TMS qui aborde le plus souvent la thématique avec les parents (“un parent par jour ou presque”), la « Professionnelle 2B » en parle également (« un ou deux parents par semaine »). Enfin, la « Professionnelle 1LLN » aborde rarement le sujet avec des parents (« un ou deux parents par mois »).

6.4 Positionnements actuels des professionnels

6.4.1 Les risques et les effets négatifs des écrans

Elles ont toutes **un discours négatif qui porte sur les dangers et les effets négatifs des écrans.**

Ces trois TMS marquent **plus de réticences envers le téléviseur que les tablettes**, car elles y voient un intérêt éducatif, un état actif de l'enfant qui participe davantage dans le jeu contrairement à l'état de passivité induit par l'activité de regarder la télévision, par exemple.

Peu de parents abordent la question de l'usage des écrans, elles sont généralement à l'initiative de la discussion. Notamment lorsque les enfants rencontrent des problèmes : « Lorsque les enfants ne parlent pas à un âge très avancé, quand ils ne dorment pas qu'ils ont un problème de communication important. » (« Professionnelle 1B »).

Leurs discours sur les écrans ne leur semblent pas être considérés comme légitimes par les parents. Elles n'ont pas l'impression d'être vraiment écoutées sur le thème des écrans. À l'inverse des recommandations sur l'alimentation, par exemple. Selon elles, c'est parce que la question de l'alimentation a un effet immédiat sur l'enfant (malade, crampes, pleurs) alors que les parents ne se rendent pas compte des effets prochains des écrans sur leurs enfants (« Professionnelle 1LLN »). En outre, les parents sont « très concernés par les écrans, mais très méfiants. » (« Professionnelle 1B »). Ils sont lassés par les discours d'interdictions et de préventions.

De plus, **les outils (les petits fascicules) actuellement à disposition des parents en consultation ne sont ni demandés ni lus par ceux-ci.** Ils se trouvent sur des présentoirs dans les Consultations ou Lieux d'accueil, près de ceux sur le thème de l'alimentation, du massage bébé, etc., qui ont beaucoup plus de succès (« Professionnelle 2B »).

Les deux TMS qui travaillent à Bruxelles (« Professionnelles 1B & 2B ») soulèvent **le problème des familles d'origine étrangère.** Celles-ci utilisent les écrans comme moyen pour apprendre le français, mais également pour ne pas perdre le lien avec leur pays d'origine. Pour d'autres familles, il s'agit d'objets essentiels à l'épanouissement de la famille (exemple donné par la « Professionnelle 1B » de la famille syrienne, qui une fois installée en Belgique a acheté avant tout mobilier, un téléviseur). Enfin, certains ne travaillent pas et le téléviseur représente l'unique moyen d'occuper les journées, bien que leurs enfants soient exposés à ce visionnage permanent.

Lors des Consultations et de leurs visites dans les familles, elles observent l'exposition des tout petits aux écrans ainsi qu'une certaine utilisation et un contenu peu contrôlé (violence, programmes non adaptés à l'âge des enfants) par les parents.

Toutes les trois observent dans **les familles peu favorisées** de nombreux écrans « dernier cri » : tablettes, Smartphones, écrans géants, etc. Et, comme nous l'explique la « Professionnelle 1LLN », les écrans sont très souvent allumés lors de leurs visites dans **les familles les moins privilégiées.** À cela, les propos de la « Professionnelle 2B » vont

dans le même sens : une maison en désordre prouve que les enfants jouent tandis qu'une maison parfaitement rangée n'a rien de normal, les enfants sont certainement souvent devant le téléviseur. De plus, « les familles peut-être les plus éduquées ou qui sont dans un milieu social plus favorisé ont tendance avec leur éducation à éteindre le téléviseur... Mais ce n'est pas du tout objectif ce que je dis, ce n'est peut-être pas vrai. » (« Professionnelle 1LLN »).

Enfin, la « Professionnelle 2B » déclare discuter plus fréquemment avec les parents qu'elle appelle « bobos-bio ». Généralement, ce sont eux qui viennent avec des questions et même des applications « que limite on ne connaît pas (...) avec eux, on peut avoir vraiment une discussion ».

Ces trois TMS constatent que les parents utilisent les écrans pour **canaliser** leurs enfants lorsqu'ils n'ont pas le temps, lorsqu'ils doivent faire la vaisselle, le ménage ou travailler. « C'est maintenant de la télé baby-sitter » (« Professionnelle 1LLN »). Elles observent également que les écrans occupent aussi les enfants quand les parents sont à bout (notamment, à bout d'idées de jeux et d'occupations).

Elles attribuent **certains troubles des enfants à la pratique des écrans**. Néanmoins, la « Professionnelle 1B » souligne que les parents ne font pas les liens entre les troubles de leurs enfants et les écrans :

- Troubles de la vue.
- Dérives des réseaux sociaux.
- Troubles du langage à un âge avancé et la difficulté de parler avec quelqu'un de réel. Ces TMS ont repoussé les tests pratiqués en Consultation, car elles ont remarqué que les enfants ne réagissaient pas, ne comprenaient pas encore ce qu'on leur disait ou les images basiques qu'elles leur présentaient. « Ces enfants qui ne communiquent pas, avec qui il n'y a pas de contact visuel » (« Professionnelle 1B »).
- Contenus non adaptés (violence et les effets que ça peut avoir sur l'enfant).
- Surpoids et mal bouffe car les enfants sont passifs devant les écrans.
- Excitation.
- Limite l'imagination.
- Addiction : « Les enfants qui ne savent plus s'ennuyer, trouver un jeu » (« Professionnelle 1LLN »).
- Image déformée de la réalité : la « Professionnelle 1 LLN » voit des enfants jouer aux talibans et à la guerre après avoir regardé le journal télévisé sans le comprendre.
- Fatigue, sommeil perturbé et insomnie : la « Professionnelle 1B » rencontre des mamans désespérées qui ne savent plus quoi faire avec leurs enfants qui ne trouvent plus le sommeil (malgré la visite chez le médecin, l'avis de l'imam, etc.).
- Passivité : « manque de pratiques sportives, d'éducation physique » (« Professionnelle 1LLN »).
- Premiers liens avec les parents qui sont tronqués : « la maman donne le biberon distraitement en regardant un programme à la télévision, elle est occupée sur son smartphone au lieu de jouer avec son enfant, etc. » (« Professionnelle 1B »).

Dans la liste qu'elle dresse de ces effets négatifs, un seul est propre à l'absence d'écrans :

- Isolement : « un enfant qui ne peut pas du tout avoir accès aux écrans, quand il est plus grand, il est finalement laissé pour compte parce qu'il ne connaît pas certains dessins animés ». C'est aussi une « perte de moments conviviaux, d'échanges, de discussions » (« Professionnelle 1LLN »).

6.4.2 Les opportunités et les effets positifs des écrans

Elles estiment qu'utiliser les écrans présente des **avantages pour les enfants** :

- La socialisation (« être comme les autres, ne pas être inculte ou de côté parce qu'il ne connaît pas Dora ou Franklin » (« Professionnelle 1LLN »)).
- Les programmes à but éducatif (« (...) permettent de faire des liens avec ce qu'il voit dans le DVD et ce qui se passe dans la vie de tous les jours. C'est trouver un but éducatif à ce qu'il regarde » (« Professionnelle 1LLN »)).
- C'est une autre façon d'acquérir des connaissances (« Aller sur YouTube pour lui expliquer comment fonctionne un château d'eau.. où mettre des chansonnettes » (« Professionnelle 1LLN »)).
- C'est un avantage pour plus tard (dans leur scolarité, dans leur vie professionnelle, etc.).

Pour les « Professionnelles 1LLN & 2B », ces avantages proviennent de leur expérience de maman.

- La « Professionnelle 1B » ajoute, sur base d'une discussion avec un médecin sur ce sujet, que les écrans stimuleraient certaines zones du cerveau et pourraient être utiles.

6.4.3 Les prescriptions face aux écrans

Toutes trois déclarent suivre les directives de l'ONE quant à la question de l'usage des écrans par les enfants, qu'elles pensent être : « pas d'écran avant 3 ans »³⁰. « Si je suis une bonne TMS, je dois respecter ce que l'ONE » dit la « Professionnelle 1LLN ». Néanmoins, étant maman, elles se rendent bien compte que leur discours, c'est-à-dire celui de l'ONE, est aux antipodes de ce pensent et vivent les familles au quotidien. En cela, elles s'adaptent à chaque famille et à chaque situation (« Professionnelle 2B »).

Seule la « Professionnelle 1LLN » estime que ce n'est pas uniquement son rôle, mais également celui des enseignants de sensibiliser à la place et au rôle des écrans, notamment parce qu'elle n'a pas le temps (d'autres thèmes plus urgents doivent être abordés en priorité : alimentation, allaitement, massage, soins), aussi parce qu'elle ne se sentirait pas écoutée. Selon elle, les parents ne suivraient pas ses conseils, car ils vivent avec la télévision.

Ces trois TMS estiment que toutes les activités pratiquées par les enfants sur les écrans **doivent être accompagnées**. Il s'agit de **ne pas les laisser seuls**, de leur **(re)expliquer**

³⁰ L'ONE précise qu'il ne s'agit pas d'une réglementation de l'ONE ni d'une directive de l'ONE, l'institution étant opposée aux approches prescriptives basées sur l'interdit.

ce qu'ils ont vu ou fait, mais également **d'exercer un contrôle** de temps (notamment pas avant d'aller dormir), de contenu, mais aussi du volume sonore (pas trop élevé), etc.

Elles insistent auprès des parents sur **l'intérêt du jeu/du livre** pour le développement de l'imaginaire et des habilités de l'enfant, mais également pour être actif et non pas passif devant un écran.

6.4.4 Les besoins et les attentes

Avant tout, ces trois TMS s'accordent pour dire que l'utilisation des écrans n'est pas à interdire. Elles estiment cependant qu'il faut alterner les activités sur les écrans et les activités sans écran.

Elles pointent du doigt leur manque de connaissances au sujet des enfants et de leurs pratiques des écrans. Toutes trois souhaiteraient **recevoir plus d'informations ou des formations** « pratico-pratique » (« Professionnelle 1LLN ») durant lesquelles des repères théoriques (sur les limites, mais également sur les effets positifs des écrans, etc.) leur seraient donnés.

Ces séances devraient pouvoir leur donner des outils leur permettant de **communiquer adéquatement** avec les parents. Comme le dit la « Professionnelle 1LLN », il faudrait avoir « une communication efficace pour un discours, un échange avec les parents ». De cette façon, elles pourraient aborder l'utilisation des différents écrans : les limites, les repères, les effets positifs, les astuces et/ou règles à mettre en place, etc. « Et pas seulement sur la TV, il nous faut des repères sur tous les autres écrans, sur internet aussi » (« Professionnelle 2B »). Pour ces TMS, leur souhait est de **valoriser ce que les parents font déjà** et, à partir de ça, leur proposer des alternatives, des pistes de réflexion sur l'usage des écrans par leurs enfants et aussi, sur les effets négatifs, mais également positifs des écrans. Il est aussi important de donner des idées de choses que l'on peut faire avec des enfants et ce, avec peu de moyens. « Le tout est d'avoir un message positif plutôt qu'un message d'interdiction » (« Professionnelle 1LLN »).

De plus, pour accompagner ces séances d'information/formation, ces TMS aimeraient **un partage des pratiques et une collaboration avec les autres acteurs de la petite enfance**. Avant tout, avec leurs collègues et les médecins de l'ONE mais aussi avec les enseignants. Selon elles, ces derniers devraient être sensibilisés à cette thématique et devraient mettre en place des séances de prévention dans les écoles.

Elles imaginent également **l'organisation de rencontres avec les parents sous la forme de tables rondes**. Ces moments seraient entièrement dédiés à cette thématique et, permettraient d'en discuter plus profondément avec eux. Quant à la « Professionnelle 1LLN », elle marque son scepticisme : « Mais le problème c'est que les parents ne sont pas demandeurs ».

Concrètement, la « Professionnelle 1B », propose la création de **brochures de types « CERA »** qui seraient totalement imagées pour sensibiliser les parents à l'utilisation des écrans par les petits enfants : « Les images ont un pouvoir attractif terrible ». Une autre idée est la réalisation de **micro-programmes de sensibilisation** qui seraient à diffuser sur un téléviseur, dans les Consultations « Car l'ONE est parfois le seul endroit où se

rendent certaines mamans » (« Professionnelle 2B »). Selon la « Professionnelle 1B », « l'idée n'est pas d'interdire mais de voir comment utiliser les choses ». Ces outils permettraient de résoudre le problème de la langue : les TMS travaillant sur Bruxelles rencontrent des difficultés à aborder ces questions avec des parents non francophones. La « Professionnelle 1LLN » ajoute à cela que des **campagnes diffusées à la TV** seraient intéressantes.

6.4.5 Les bases des attitudes des professionnels

Les trois TMS interrogées lors de ces *focus groups* déclarent avoir reçu une formation de l'ONE sur la question de la télévision et des enfants. Ces formations ne s'intéressent donc pas à Internet ou à l'usage des autres écrans. C'est pour cela qu'elles tiennent essentiellement un discours sur la télévision ("pas avant 3 ans"). De plus, leurs propos se fondent également sur ce qu'elles observent et constatent en consultation.

Deux d'entre elles (les « Professionnelles 1LLN et 1B ») ont lu de leur propre initiative les travaux de Serge Tisseron "3-6-9-12" qu'elles considèrent comme l'une de leurs bases théoriques et qui rejoint les recommandations de l'ONE. "C'est ma seule base théorique" (« Professionnelle 1LLN »).

Les deux TMS qui travaillent sur Bruxelles nous disent échanger avec leurs collègues sur cette question des écrans ainsi qu'avec les médecins et psychologues avec qui elles travaillent. Ceux-ci leur donnent des informations essentiellement sur les effets néfastes des écrans chez les jeunes enfants. Elles basent également leurs recommandations sur les études qui dénoncent les risques d'une exposition trop longue devant les écrans.

Plus particulièrement, la « Professionnelle 2B » apprécie la télévision et dit être "Miss TV". Elle ne se voit pas priver son enfant de la télévision alors qu'elle lui procure du plaisir et de la détente à la fin de sa journée. Elle essaie de limiter "mais ce n'est pas facile lorsque des habitudes familiales sont ancrées".

La « Professionnelle 1LLN » pratique peu les réseaux sociaux, mais regarde beaucoup la télévision. Cependant, elle précise avoir été fort exposée durant son enfance aux programmes télévisés, ce qui la déconnectait de la réalité puisqu'elle pensait que tout se passait dans la vie comme dans les séries. Elle veut donc protéger ses enfants de cela et adopte une attitude négative et très stricte envers les écrans. Cette attitude se remarque dans sa profession. Néanmoins, elle dit qu'elle fait « un effort » pour pouvoir laisser ses enfants regarder un « DVD basique » (Franklin, Dora) ». Nous remarquons aussi qu'elle pense à « TV » lorsqu'on parle d'écrans. Elle s'explique : les réseaux sociaux, elle ne les utilise pas ni ses enfants (donc, elle les exclut de sa pratique et de son discours vers les familles). Et l'ordinateur également, car, pour elle « l'informatique, on ne peut pas laisser des enfants tout seul devant un écran parce qu'il faut l'accompagner dans la découverte de l'informatique. Je pense que les ordinateurs ont toute leur importance pour le futur et pour l'éducation, mais c'est encore plus dangereux pour les plus grands qui peuvent tomber sur des sites internet qui ne sont pas du tout adaptés à leur âge » (« Professionnelle 1LLN »).

Ces deux TMS disent culpabiliser, elles ont l'impression de ne pas être de bonnes mamans parce qu'elles ne respectent pas les directives de l'ONE (« pas de TV avant 3 ans »). Elles subissent une pression quant à la bonne conduite à adopter. Elles essaient d'appliquer les règles de l'ONE en matière d'usage des écrans. Néanmoins, elles ont conscience que c'est difficile, parce que les écrans sont omniprésents, parce qu'elles les utilisent également et y trouvent du plaisir. La « Professionnelle 2B » nous dit « comment interdire à ses enfants lorsqu'on les utilise nous ? ». Elles ne veulent pas non plus les pénaliser parce qu'elles estiment qu'ils en auront besoin plus tard (« autant leur donner accès dès maintenant et les accompagner dans leur utilisation » (« Professionnelle 2B »)).

De son côté la « Professionnelle 1B », a grandi sans la TV. Elle est donc plus détachée et elle a plus de facilité à définir des limites vis-à-vis de ses enfants et des enfants qu'elle reçoit en consultation. Elle en discute, à son initiative, avec leurs parents.

7 Synthèse et interprétation des résultats

7.1 Les écrans sont partout

Avec six types d'appareils différents par famille, les écrans ont, à l'évidence, pris place dans le quotidien familial, au point que leur présence se fait parfois oublier. Il y a les écrans que les parents remarquent et auxquels ils font attention: la télévision, les tablettes, les ordinateurs et les jeux. Il y a aussi des écrans invisibles: ceux des appareils de photo, des caméras, des GPS, et de toutes les machines où le cadran et les touches ont fait place à une image électronique et des surfaces tactiles. Ces écrans "invisibles" pourtant nombreux ne sont signalés par les parents que lorsqu'une question précise les y invite.

7.1.1 Tendances générales

Dire que les maisons sont peuplées d'écrans, c'est peu dire. Il n'y a pratiquement plus d'habitation abritant des enfants sans aucun écran. Les enfants grandissent désormais dans des environnements riches en écrans et en technologies numériques, ce que d'autres enquêtes récentes, par exemple à l'échelon européen, confirment par ailleurs (Chaudron, 2015). Peu importe la région, peu importe le caractère rural ou urbain de l'habitation. En outre s'il existait une "fracture médiatique" entre les familles très équipées en écrans et celles qui en ont très peu, cette fracture ne suivrait ni la courbe des revenus, ni celle des études, car l'influence de ces deux facteurs sur l'équipement est très faible et s'exerce en sens inverse. Les revenus les plus élevés ne s'accompagnent en moyenne que de la possession d'un appareil supplémentaire. Si une influence des études sur le niveau d'équipement existait malgré tout, elle semble légèrement négative: les parents les plus scolarisés seraient un peu moins équipés en écrans que les autres.

Les enfants accèdent à davantage d'écrans à mesure qu'ils grandissent, au rythme moyen de presque un appareil en plus tous les deux ans. Il semble que la norme prescrite par certains acteurs de l'éducation selon laquelle le petit enfant doit être éloigné des écrans (ou spécifiquement des écrans de télévision), ne soit pas appliquée par la majorité des parents dans le quotidien familial, alors qu'ils la connaissent et la professent. Le fait d'avoir plus de frères et de sœurs augmente l'accès et l'usage des écrans par les petits, mais pas toujours leur gamme d'activités. De plus, comme l'étude de l'UNAF (2014) le constate également, les pratiques des parents et de la fratrie "(...) jouent un rôle dans l'orientation des occupations médiatiques des petits".

Le téléviseur reste l'écran le plus utilisé, mais la tablette gagne du terrain, d'autant qu'elle est transportable dans ou hors de la maison. Elle constitue l'écran le plus polyvalent, apparaissant systématiquement dans le top 3 des écrans sur lesquels les enfants pratiquent toutes les activités recensées par notre enquête. Cette présence, en constante progression, a été constatée dans d'autres études récentes, au Royaume Uni (Ofcom, 2014) et dans d'autres pays européens (Chaudron, 2015).

7.1.2 Exceptions

Selon toute vraisemblance, les écrans à la portée des enfants ne sont pas présents dans les lieux d'accueil³¹. A ce titre, l'univers des lieux d'accueil est sans doute, dans le vécu des enfants qui les fréquentent, en contraste avec celui des familles où les écrans sont bien présents.

Du côté des familles, une petite frange de parents ne sont équipés d'aucun écran ou au minimum, d'un ordinateur portable, par choix délibéré. La justification n'est pas économique. Elle relève d'un choix conscient et se retrouve plutôt du côté des parents très scolarisés. D'autre part, la présence d'enfants aînés dans la fratrie diminue légèrement la tendance des parents à limiter l'accès des enfants aux écrans.

7.2 Une méfiance diffuse, mais constante de la part des parents et des éducateurs

Contrastant avec l'omniprésence des écrans dans l'espace familial, les attitudes et les pratiques parentales en matière d'usage des écrans sont fortement teintées de méfiance, d'inquiétude et d'interdits. Cela suggère que, de leur côté, les enfants manifestent un solide appétit d'écran. Pourquoi y aurait-il matière à réguler l'accès des enfants aux écrans, si les enfants ne leur manifestaient que de l'indifférence? La méfiance des parents envers les écrans "visibles" ne semble pas être ancrée dans une identification précise de risques faisant unanimité, mais plutôt dans l'opinion partagée qu'*il y a mieux à faire que de rester devant un écran*.

7.2.1 Tendances générales

7.2.1.1 Un objet dangereux, qui tend à tout expliquer

La grande majorité des parents et encore davantage des éducateurs exprime l'opinion selon laquelle un enfant de six ans ou moins n'a pas grand-chose à tirer de son utilisation d'un écran, voire, même, qu'il risque d'en subir des conséquences néfastes. Cette attitude se marque par une tendance à expliquer, ou prédire, des problèmes de développement individuel ou social comme étant des conséquences de l'usage des écrans. Comme cela a pu être observé dans d'autres contextes nationaux (Chaudron, 2015), la perception des risques liés aux écrans est nettement plus présente que celle des bénéfices qu'ils ont à offrir.

En conséquence, les parents et encore davantage les professionnels de la santé, mettent volontiers en avant la nécessité de limiter les usages d'écrans par les enfants, voire de les interdire. Quand ils les permettent, le contrôle systématique de ce que fait l'enfant est pratiqué par plus des trois-quarts des parents. Cette propension à limiter plutôt qu'à accompagner ou encourager les usages des écrans n'est pas nouvelle: les études existantes portant sur les usages de la télévision par les enfants (synthétisées par Potter, 2004) mettent ainsi majoritairement en avant la présence de la médiation restrictive

³¹ L'ONE n'a pas demandé de questionner les accueillants sur la présence des écrans dans les lieux d'accueil.

(limiter, interdire) sur la médiation active (accompagner, susciter le dialogue, encourager certaines activités spécifiques).

Aucune divergence dans les attitudes ne semble spécifique aux parents plutôt qu'aux professionnels, et à l'intérieur de ces deux catégories, aucune sous-catégorie identifiée ne met en évidence une attitude nettement différente de l'ensemble de la population.

7.2.1.2 Pas d'attentes envers les écrans, certaines attentes envers des programmes

Corollairement, la quasi-totalité des parents s'accordent pour n'attendre aucun bénéfice pour leur enfant, résultant de l'usage des écrans en tant que tels. Lorsqu'un bénéfice potentiel est cité par un parent ou un éducateur, il résulte, pour eux, de la portée éducative de tel film ou de tel jeu, mais pratiquement jamais au fait que l'écran en soit l'interface.

7.2.2 Exceptions

Les attitudes où les parents se montrent les moins accusateurs envers les écrans concernent leur apport éventuel à la créativité et à la socialisation avec l'entourage. De même, les activités telles que prendre des photos, filmer, dessiner, colorier ou enregistrer sa voix sont les seules à n'être contrôlées systématiquement "que" par un parent sur deux.

Mais la tendance majoritaire reste accusatrice en ces domaines. Comme cela a été constaté dans une étude menée par l'UNAF (2014), les parents s'inquiètent du fait que les écrans puissent réduire les interactions que leurs enfants ont avec leur entourage. D'ailleurs, alors que les parents se méfient de la passivité des enfants devant les écrans, ils ne sont qu'une petite minorité à déclarer promouvoir eux les activités de créativité, d'expression et de socialisation sur écrans.

Dans l'abondance des griefs envers les écrans, les professionnels de l'enfance, tout comme les parents admettent presque pour la moitié d'entre eux que les écrans aident les parents lorsqu'ils n'ont pas le temps de s'occuper des enfants. Cette fonction utilitaire des écrans a également été constatée dans une étude récente menée en France, qui confirme l'idée que les écrans représentent une garantie de tranquillité lorsque les parents se reposent, travaillent ou effectuent des tâches au sein de la maison (UNAF, 2014).

7.3 Une vision éducative des écrans quasi inexistante

7.3.1 Tendances générales

7.3.1.1 Un objet sans grand intérêt éducatif

Clairement, parents et éducateurs n'envisagent pas les écrans comme étant susceptibles de favoriser le développement de leur enfant. Ils le voient davantage comme un obstacle. Lorsque les parents adoptent une posture éducative, c'est principalement pour prescrire des règles qui interdisent ou limitent les usages que les enfants font des écrans, mais sans en faire un instrument de récompense ni de punition (une utilisation qui apparaît pourtant comme l'une des principales motivations des activités médiatiques des parents avec leurs enfants dans une autre étude récente --UNAF, 2014). Toutefois, dans l'arsenal

des prescriptions parentales, quelques valeurs positives apparaissent: le respect des autres, le guidage et le dialogue par l'entourage, la distinction entre réel et fictionnel et la variété des contenus.

7.3.1.2 *Peu de repères éducatifs*

L'opinion que les enfants doivent être éduqués à utiliser les écrans est très largement partagée par les parents et les éducateurs. En pratique, c'est surtout le souci de préserver les enfants des écrans qui émane des attitudes parentales. Toutefois les réponses des parents montrent que dans le quotidien familial, les bébés d'un an qui ont accès aux images électroniques tendent déjà à devenir plus nombreux que ceux qui en sont privés. Le croisement entre les différentes réponses, suggère qu'il ne s'agit pas d'un choix éducatif de la part des parents, mais d'une conséquence du fait que le cercle familial partage la télévision dans l'espace et le temps communs avec les petits enfants. Cela montre combien il est difficile aux parents de respecter concrètement ce que beaucoup avancent comme principe éducatif.

Entre les opinions générales, les attitudes et les pratiques déclarées par les parents, les écarts sont importants. Ainsi les parents déclarent majoritairement qu'il n'est pas souhaitable qu'un enfant communique avec son entourage via des écrans, mais les pratiques montrent que de nombreux enfants le font dès qu'ils parlent. Autre écart, les parents incriminent la passivité induite par le visionnement des programmes télévisés et des films, mais ils sont très peu nombreux à déclarer inciter les enfants aux activités les moins passives sur écran, comme le jeu, le dessin, la prise de vue, la publication ou la gestion de collections. Enfin, si les parents sont très nombreux à craindre les effets des images sur le développement de leur enfant, ils se méfient de la publicité beaucoup moins que d'autres contenus, alors que la publicité est par excellence le genre médiatique exclusivement destiné à agir sur les attitudes et sur les comportements des cibles.

Les critères suivant lesquels parents et professionnels classent les usages des écrans en néfastes ou bénéfiques sont particulièrement obscurs. Des appareils à écrans aux caractéristiques voisines sont classés différemment sur l'échelle et des appareils aux caractéristiques différentes sont classés ensemble. Cette observation suggère que tant les parents que les professionnels peinent à identifier, pour chaque sorte d'appareil à écran, les propriétés de cet appareil qui rendent des actions possibles de la part de l'enfant.

7.3.2 *Exceptions*

Un quart des professionnels, surtout ceux de l'éducation, abordent les écrans avec les parents sous l'angle des usages à encourager.

Les jouets interactifs sont l'objet d'un regard moins négatif de la part des parents et des professionnels. Paradoxalement les ordinateurs, les tablettes, les smartphones, les appareils de photos les caméras, le web et Internet sont peu considérés comme de bons usages, alors qu'ils sont aussi interactifs.

7.4 Parents et professionnels se renforcent mutuellement dans leurs attitudes et dans leurs pratiques.

Les réponses des parents et celles des professionnels ne présentent que très peu de différences. Les attitudes sont les mêmes et elles présentent les mêmes degrés de divergence. Lorsque les professionnels de la petite enfance cherchent à sensibiliser les parents aux dangers pour l'enfant d'utiliser les écrans, les mises en garde trouvent aisément un écho chez la plupart des parents, car ceux-ci partagent la même opinion. Celle-ci se caractérise essentiellement par un souci d'aborder la régulation des écrans selon ce qui est mauvais pour l'enfant, davantage qu'encourager ce qui serait considéré comme bon pour lui. Cette correspondance étroite entre les attitudes des professionnels et celles des parents relève vraisemblablement plus du fait de leur participation à une idéologie commune générée par les médias ou par d'autres leaders d'opinion, que d'interactions fortes à ce sujet entre professionnels et parents. L'enquête montre en effet que deux tiers des professionnels n'ont jamais ou rarement d'interaction à ce sujet avec des parents.

7.5 Parents et écrans: une relation problématique?

L'opposition manifeste entre l'omniprésence des écrans dans l'espace familial et la suspicion des parents et éducateurs envers leurs utilisations par les enfants invite à penser que les écrans tendent à avoir un statut de "fruits défendus". Par conséquent une question s'impose: dans quelle mesure la suspicion des parents et éducateurs ne viendrait-elle pas d'une relation personnelle problématique avec les écrans, basée elle aussi, sur le sentiment que l'usage des écrans peut mettre en péril la qualité de la vie personnelle et sociale? C'est incontestablement un sujet à approfondir, car sa confirmation manifesterait, derrière la préoccupation éducative, une difficulté, chez les adultes eux-mêmes, à faire des écrans un usage raisonné et positif, où opinions et pratiques vont de pair.

7.6 Une quasi-unanimité sur la nécessité d'éduquer les enfants aux écrans

Les parents et les éducateurs s'accordent sans exception sur l'importance de l'éducation à l'écran. L'idée selon laquelle il suffit de laisser l'enfant utiliser les écrans comme il le souhaite pour qu'il se développe ne semble soutenue par personne. Cette attitude, apparemment de bon sens, peut cependant surprendre dans la mesure où elle émane de personnes qui n'ont pas connu d'éducation aux écrans, car celle-ci n'existe que sous des formes embryonnaires dans certains établissements scolaires et dans des enseignements avancés ou le secteur associatif. En tout cas, il y a clairement une place pour un projet éducatif aux écrans dans la disponibilité des parents et des éducateurs.

8 Conclusion générale

Cette recherche, en dépit de ses limitations, rejoint les observations analogues menées à l'étranger et reprises dans la littérature scientifique. On peut noter au passage la rareté des recherches consacrées aux usages des écrans et technologies de communication par les petits enfants: seulement 13% des recherches inventoriées par les vagues successives du projet EU Kids Online, portant sur les usages d'internet et des technologies mobiles par les jeunes et les enfants, portent sur la tranche « 7 ans et moins », contre 44% pour les 13 ans et plus (Ólafsson et al., 2014).

Les résultats présentés plus haut révèlent que, si les écrans ont pris une grande place dans les espaces-temps familiaux (six par famille), leur présence entre les mains des enfants de 0 à 6 ans n'est pas jugée positivement par les parents et les professionnels. Aux dires des parents, les écrans ne sont pas les bienvenus en famille. Beaucoup de difficultés vécues par les enfants leurs sont imputés. Cette constatation peut surprendre lorsqu'on constate que, de leur côté, les professionnels de l'enfance estiment que les parents ne se rendent pas assez compte des inconvénients des écrans dans le développement des enfants. De plus, l'équipement, les pratiques des enfants et celles des parents ne présentent que peu de variations en fonction du degré d'étude des parents, de leurs revenus, des régions et du caractère urbain ou rural de leur lieu de résidence.

La liste des activités enfantines que les parents signalent montre que certains écrans, comme la télévision et les tablettes, sont régulièrement entre les mains des enfants, surtout lorsqu'il existe des frères et des sœurs aînés dans la famille.

Face à cette situation, les parents, comme les professionnels adoptent des attitudes régulatrices plus soucieuses de limiter globalement les usages enfantins que d'en encourager certains qui seraient éventuellement considérés comme bénéfiques, comme les activités de création, d'expression et de communication sociale. Cette régulation s'applique progressivement, à mesure que l'enfant manifeste des capacités d'usage. Elle s'accompagne, aux dires des parents, d'une certaine surveillance et d'une volonté d'accompagner les enfants lorsqu'ils sont en activité sur les écrans. La crainte des parents semble porter autant sur la manière dont les écrans figurent ce qu'ils montrent aux enfants (les langages audiovisuels, censés ne pas développer l'intelligence et la sensibilité), que sur l'accès que les écrans offrent à des contenus et à des personnes, qui ne sont pas jugés bons pour les enfants.

Peu de parents déclarent faire des écrans des objets éducatifs positifs. Ils n'y voient que peu de potentiel favorable au développement des enfants. Or, les écrans n'ont pas fait que se multiplier dans la vie quotidienne. Leurs fonctions se sont aussi diversifiées, surtout pour permettre à l'utilisateur de rédiger, de naviguer, de collecter et de construire de l'audiovisuel et du texte (CSEM, 2013). Ces nouvelles activités créatives semblent être moins envisagées par les parents et les éducateurs que les fonctions traditionnelles des écrans, consistant à montrer à des spectateurs passifs et fascinés des images et des sons préfabriqués.

Pourtant, parents comme professionnels sont unanimes à déclarer la nécessité d'éduquer les enfants aux écrans, mais sans pourtant parvenir à décrire par quelle attitude positive

passer cette éducation et à quelles compétences précises elle doit mener les enfants. C'est essentiellement à ce niveau que l'enquête suggère de concentrer les efforts en direction des parents et des professionnels: les rendre, en tant qu'éducateurs, capables :

- d'observer sans mauvaise conscience les pratiques concrètes des enfants en posant des diagnostics positifs sur leurs progrès là où cela se justifie ;
- d'identifier plus finement les usages potentiels de chaque type d'écran capables de faire progresser les enfants ;
- d'équilibrer la nécessité d'apprendre, par la régulation, aux enfants à maîtriser leurs usages des écrans avec une vision plus claire de ce qu'un enfant devrait parvenir à faire avec des écrans pour développer sa personne et ses relations aux autres.

On peut s'étonner face au contraste saisissant entre la méfiance des parents et des professionnels envers les écrans et leur multiplication dans les habitations. Pourquoi installe-t-on tant d'objets jugés néfastes dans l'espace familial? Cette situation paradoxale suggère que pour éduquer leurs enfants à un usage suffisamment bon des écrans, les parents ont besoin d'y voir plus clair dans ce qu'eux-mêmes attendent et font de ces écrans qu'ils semblent tant aimer.

9 Perspectives et recommandations

9.1 Il reste encore beaucoup à chercher

Contrairement aux apparences, cent-vingt ans après l'invention du cinématographe et soixante ans après la popularisation de la télévision, les écrans n'ont pas encore une place sereine dans les familles où vivent de petits enfants. Tirillés entre attachement et inquiétude, parents et éducateurs ont visiblement du mal à adopter une attitude experte et réaliste. Cette situation n'est d'ailleurs pas propre aux familles francophones de Belgique.

Derrière les approches macroscopiques, comme la présente recherche, il reste encore beaucoup à comprendre dans les mécanismes complexes par lesquels parents et professionnels construisent leurs représentations, leurs attitudes et leurs comportements en matière d'écrans familiaux là où vivent de petits enfants. Cette nécessité de recherche est d'autant plus nécessaire que les écrans eux-aussi sont en pleine évolution, à l'heure des lunettes connectées, des textiles lumineux, des écrans souples et des images holographiques interactives.

9.2 Parents et professionnels peu formés à éduquer les enfants aux médias audiovisuels connectés

Dire que les parents négligent les enjeux liés à l'usage des écrans par leurs enfants est clairement une erreur. Or bien des professionnels, pourtant parents eux-mêmes, le pensent encore. Il ressort de cette étude que les enjeux des écrans préoccupent fortement les parents. Le problème à résoudre serait plutôt que ces enjeux sont envisagés par les parents sans nuances. Que dirait-on si les accusations que formulent les parents envers les papiers entre les mains de leurs enfants présentaient le même profil que celui des écrans? Les conclusions de cette étude suggèrent d'investir dans des dispositifs destinés à développer les capacités des parents à diagnostiquer attentivement les usages que les enfants développent et à confronter ce diagnostic à leur vision éducative pour adopter une pédagogie qui combine avec expertise les encouragements et les restrictions. Voici quelques pistes dans ce sens.

1. Développer les capacités des parents et des professionnels
 - a. à identifier et à comparer, pour chaque sorte d'appareil à écran, les propriétés de cet appareil qui rendent des actions possibles de la part de l'enfant ;
 - b. à repérer les difficultés et les progrès des enfants, par rapport aux activités sur écran auxquelles les parents attachent de l'importance ;
 - c. à adopter eux-mêmes des choix d'écrans et des usages raisonnés et sereins.
2. Besoin d'une éducation des parents et des professionnels aux écrans
De leur côté, les professionnels devraient bénéficier d'une formation spécifique aux usages des médias par les enfants. Elle leur permettrait d'affiner leurs diagnostics et leurs pratiques, mais également de développer avec les parents une intelligence collective de l'appropriation que les

enfants font des écrans, où les risques et les opportunités seraient envisagés avec toutes les nuances nécessaires.

9.3 Comment les parents et les éducateurs vivent-ils eux-mêmes avec les écrans?

L'éducation à l'écran devrait être également menée auprès des parents et des éducateurs pour leurs propres usages. Car ils "ont un rôle déterminant sur les pratiques médiatiques des enfants" comme le souligne François Fondard (2014). Serge Tisseron, de son côté, écrit que "Les enfants sont de formidables imitateurs, et (...) acquièrent les gestes qui correspondent à notre utilisation numériques (...)" (2010). Au-delà de l'imitation, ils développent les inquiétudes et les mauvaises pratiques des adultes qui n'ont pas (ou peu) reçu d'éducation à l'écran. Le CSEM le confirme, les parents doivent pouvoir " (...) jouer un rôle prépondérant en soutenant les enfants (...)" dans leurs usages des écrans (2013, p.11).

9.4 Attention aux mises en garde et aux sensibilisations trop grossières

Les discours des parents et des professionnels, ainsi que leurs attitudes, suggèrent d'éviter les campagnes massives en vue de sensibiliser aux dangers des écrans, conçus comme une seule catégorie homogène. Outre le fait que ces campagnes sont déjà nombreuses, dans un contexte où pourtant les écrans se multiplient, on peut craindre qu'une méfiance généralisée du public n'en vienne, chez les adultes, à favoriser encore la mauvaise conscience et la culpabilité de voir des écrans entre les mains des enfants. Ce danger justifie de développer davantage des campagnes de sensibilisation à des problèmes précis, liés à des usages spécifiques et bien identifiés, et surtout de suggérer aux parents des conduites éducatives positives, compatibles avec la vie familiale réelle et les environnements médiatiques concrets d'aujourd'hui et de demain.

10 Bibliographie

- Bach, J.-F., Houdé, O., Léna, P., & Tisseron, S. (2013). *L'enfant et les écrans. Un avis de l'Académie des sciences*. Paris: Editions Le Pommier.
- Conseil Supérieur de l'Éducation aux Médias. (2013). *Les compétences en éducation aux médias : un enjeu éducatif majeur. Cadre général*. Bruxelles: Fédération Wallonie-Bruxelles.
- Chaudron, S. (2015). *Young Children (0-8) and digital technology: A qualitative exploratory study across seven countries* (EUR - Scientific and Technical Research Reports). Publications Office of the European Union. Disponible à <http://publications.jrc.ec.europa.eu/repository/handle/111111111/33897>
- UNAF (2014). Les tout-petits et les écrans. Étude sur les attitudes des parents. Étude qualitative. Écouter les familles pour mieux les comprendre n°10. Récupéré le 23 mars 2015 de http://www.unaf.fr/IMG/pdf/etude_qualitative_no10_v4.pdf
- Potter, W. J. (2004). *Theory of Media Literacy: A Cognitive Approach*. Sage Publications, Inc.
- Ofcom (2014). Children and Parents: Media Use and Attitudes Report. London: Office of Communications. Disponible à: [http://stakeholders.ofcom.org.uk/binaries/research/media-literacy/media-use-attitudes-14/Childrens 2014 Report.pdf](http://stakeholders.ofcom.org.uk/binaries/research/media-literacy/media-use-attitudes-14/Childrens%202014%20Report.pdf)
- Ólafsson, K., Livingstone, S. and Haddon, L. (2014) Children's use of online technologies in Europe: a review of the European evidence base. LSE, London: EU Kids Online. Second edition. Disponible à: [http://www.lse.ac.uk/media@lse/research/EUKidsOnline/EU%20Kids%20III/Reports/D2.2RevisedEvidenceReview sept2014.pdf](http://www.lse.ac.uk/media@lse/research/EUKidsOnline/EU%20Kids%20III/Reports/D2.2RevisedEvidenceReview_sept2014.pdf)

11 Annexes

Les annexes suivantes sont reprises dans cette section :

11.1	Plan de diffusion du questionnaire d'enquête	225
11.2	Outils de promotion du questionnaire d'enquête	233
11.3	Liste des questions du questionnaire destiné aux parents	237
11.4	Liste des questions du questionnaire destiné aux professionnels de la petite enfance	284
11.5	Planification de l'administration du questionnaire avec tablettes dans des lieux de l'ONE	290
11.6	Protocole des focus groups "Parents" et "Professionnels"	293
11.7	Mot de remerciement aux partenaires	295
11.8	Représentativité des échantillons	296
11.9	Analyse en composante principale sur les items d'attitude du questionnaire	303

11.1 Plan de diffusion du questionnaire d'enquête

Trois lieux de diffusion principaux seront visés:

1. Écoles
 - a. Familles à enfants scolarisés en maternelle et première primaire
 - b. Associations de parents (l'ufapec et la fapeo)
 - c. Cpms libres (via le segec et la fspl) vers professionnels
2. Milieux d'accueil
 - a. Familles à enfants allant en crèche ou chez une accueillante
 - b. Lieux d'accueil extra-scolaire
 - c. Professionnels des milieux d'accueil
3. Consultations ONE / Lieux de rencontre
 - a. Familles à enfants de 0 à 6 ans
 - b. Travailleurs Médico-Sociaux et Médecins de Consultations

Chacun de ces trois lieux de diffusion nous a permis de toucher les professionnels de la petite enfance et/ou les parents.

11.1.1 Diffusion auprès des parents

11.1.1.1 Écoles

11.1.1.1.1 via les Réseaux d'Enseignement

Réseau SEGEC – Enseignement Catholique

Diffusion assurée par	SEGEC
Contact	Conrad Van de Werve (conrad.vandewerve@segec.be)
Canal de diffusion vers les relais	Directions d'école (professionnels et parents)
Modalités de diffusion possibles par les relais	<ul style="list-style-type: none">● Mailing aux directeurs d'établissements scolaires<ul style="list-style-type: none">○ chefs d'établissement de l'enseignement fondamental (780 adresses mail)○ directions de centres PMS (90 adresses mail)

Réseau FELSI - Fédération des Établissements libres subventionnés indépendants

Diffusion assurée par	FELSI
Contacts	<u>Représentant au sein du CSEM :</u> Philippe De Mol

	<p>secretariat@felsi.eu</p> <p>(02 527 37 92)</p> <p><u>Responsables</u></p> <p>Monsieur Raymond Vandeuken - Administrateur délégué</p> <p>Monsieur Michel Bettens - Secrétaire général</p> <p>Avenue Jupiter 180</p> <p>1190 Bruxelles</p> <p>Tél : 02/ 527. 37. 52.</p>
Canal de diffusion vers les relais	Directions d'école (professionnels et parents)
Modalités de diffusion possibles par les relais	<ul style="list-style-type: none"> ● Mailing aux 33 directeurs d'établissements scolaires : <ul style="list-style-type: none"> ○ Fond Autre École (direction@autre-ecole.org), ○ Fond Decroly (fondamental@ecoledecroly.be), ○ Fond en Couleurs (ecoleencouleurs@ymail.com), ○ Fond Hamaide (hamaide@freegates.be), ○ Fond Les Bruyères (direction.bruyeres@gmail.com), ○ Fond Nos enfants (dir.nosenfants.forest@prim.cfwb.be), ○ Fond Ouverte (ecole.ouverte@prim.cfwb.be), ○ Fond Plein Air (ecolepleinair@gmail.com), ○ Fond Singelijn (info@ecolessingelijn.be), ○ Fond Verseau (barbara.demarche@eiverseau.be), ○ Fond Ways (lapetitecoleways@yahoo.fr), ○ Fond École Ouverte (nicolas.maron@ecoleouverte.be), ○ claire.desmarets@felsi.eu, ○ direction_hamaide@yahoo.com, ○ directionnosenfants@gmail.com, ○ École Clairs Vallons (ecole.clairsvallons@belgacom.net), ○ Clairière Fond (c.vanachter@lclairiere.be), ○ Desire Denuit (francoise.deweerd@gmail.com), ○ Heureux Abri Prim (haprimaire@hotmail.com), ○ Les Moineaux (ecolemoineaux@gmail.com), ○ thomas.pietquin@gmail.com, ○ Integree Fondamental

	<p>(directionfondamental@ecoleintegree.be),</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Institut Decroly Fond (c.plas@decroly.be), ○ direction@nicolassmelten.be, ○ Le Tremplin (ecole.letremplin@skynet.be), ○ Château Vert (nathaliebernard@skynet.be), ○ Petite École Montegnée (cmap@skynet.be), ○ Petite École Montegnée (ec002109@adm.cfwb.be), ○ Le Grand Tour (ec000717@adm.cfwb.be), ○ Nos Pilifs (nospilifs@hotmail.com), ○ CETD (ec000526@adm.cfwb.be).
--	--

Réseau CPEONS - Enseignement subventionné officiel - villes et provinces secondaires & CECP - Enseignement subventionné officiel (villes et provinces), fondamental et enseignement spécialisé fonda et secondaire

Diffusion assurée par	Michel Boumal
Contacts	<p><u>Représentant au sein du CSEM :</u></p> <p>Michel Boumal michel.boumal@brunette.brucity.be</p> <p><u>Responsable</u></p> <p>Roberto Galluccio - Administrateur délégué</p> <p>Rue des Minimes 87-89</p> <p>1000 Bruxelles</p> <p>02/ 504. 09. 10.</p>
Canal de diffusion vers les relais	PO (écoles, professeurs)
Modalités de diffusion possibles par les relais	<ul style="list-style-type: none"> ● Mailing aux 269 PO : <ul style="list-style-type: none"> ○ pour 963 écoles réparties sur 1850 implantations dans le fondamental ○ 87 écoles dont 148 implantations au niveau de l'enseignement fondamental et secondaire spécialisé ○ 102 établissements (académies et conservatoires) pour ce qui concerne l'ESAHR.

11.1.1.1.2 via les fédérations d'associations de parents

FAPEO

Diffusion assurée par	la FAPEO
Contact	Cécile Vanhonste (cecile.vanhonste@fapeo.be)
Canal de diffusion vers les relais	<p>Listings des associations de parents affiliées</p> <p>Pour les associations de parents, affiliées et non affiliées confondues :</p> <ul style="list-style-type: none"> - BXL : +-90 - BW : +-80 - Hainaut : +-75 - Liège : +-100 - Luxembourg : +-25 - Namur : +-90
Modalités de diffusion possibles par les relais	<ul style="list-style-type: none"> ● Publication via les médias des fédérations <ul style="list-style-type: none"> ○ Site web ○ Newsletter ○ Analyse (publiée début mai 2015) ○ Réseaux sociaux : Fcebook + Twitter

UFAPEC

Diffusion assurée par	l'UFAPEC
Contact	<p>Julie Feron (julie.feron@ufapec.be)</p> <p>Bernard Hubien (bernard.hubien@ufapec.be)</p>
Canal de diffusion vers les relais	Listings des associations de parents affiliées
Modalités de diffusion possibles par les relais	<ul style="list-style-type: none"> ● Questionnaire en première page du site de l'UFAPEC. ● Nouvelle web mensuel (envoyé à des milliers de parents et partenaires de l'UFAPEC - avril et mai 2015).

11.1.1.2 Milieux d'accueil

11.1.1.2.1 Crèches et gardiennes

Diffusion assurée par	Service de Raphael Gauthier
Contact	raphael.gauthier@one.be
Canal de diffusion vers les relais	<i>Combien</i> de milieux d'accueil : (+/- 5000) milieux d'accueil = ~40.000 places d'accueil
Modalités de diffusion possibles par les relais	<ul style="list-style-type: none">● Invitation à remplir le questionnaire en ligne ONE envoie : <ul style="list-style-type: none">● Affiche

11.1.1.2.2 Public Lieux de rencontre

Diffusion assurée par	ONE
Contact	antoine.borighem@one.be
Sélection des lieux d'administration	Lieux de rencontre
Modalités d'administration	ONE distribue : <ul style="list-style-type: none">● Mailing d'invitation à remplir le questionnaire en ligne● Affiches

11.1.1.2.3 Consultations ONE

Diffusion assurée par	ONE
Contact	sarah.collard@one.be mc.deterwangne@one.be aurelie.rault@one.be
Canal de diffusion vers les relais	Listing des lieux de consultations 700 TMS <ul style="list-style-type: none">● Les consultations ONE pour enfants : CE● Les consultations ONE prénatales : CPN● Site web ONE / Intranet : renvoi vers la page web du questionnaire
Modalités de diffusion possibles par les relais	ONE envoie <ul style="list-style-type: none">● Un courrier dans chaque CE et CPN avec affiche.

	<ul style="list-style-type: none"> ● Encart dans le bulletin d'infos et fiche de paie de fin février 2015 pour faire la publicité de l'enquête auprès des parents. ● Affichage dans les lieux de consultation ● Pour le personnel des administrations centrale et subrégionales : invitation à remplir le questionnaire en ligne
--	---

11.1.1.3 Complément: quota de familles peu ou mal connectées issues des 34 TMS Conseils

Diffusion assurée par	Marie Mathen (CECOM) et membres de l'ONE
Contact	<p>ONE :</p> <p>sarah.collard@one.be mc.deterwangne@one.be aurelie.rault@one.be</p> <p>Partenaires :</p> <p>delphine.jouret@one.be antoine.borighem@one.be</p>
Sélection des lieux d'administration	<ul style="list-style-type: none"> ● ONE : via groupe des 34 TMS (17 effectives et 17 suppléantes) représentant l'ensemble des subrégions
Modalités d'administration	<ul style="list-style-type: none"> ● Envoi d'un courrier + affiche ● Questionnaires sur tablette SMCS

11.1.1.4 Complément: diffusion large au grand public

Diffusion assurée par	<ul style="list-style-type: none"> ● ONE <ul style="list-style-type: none"> ○ Service communication externe ○ Consultations privées des médecins ONE ● CSEM : Information donnée sur le site we
Contact	<p>ONE :</p> <p>caty.guillaume@one.be</p> <p>CSEM :</p> <p><u>patrick.verniers@cfwb.be</u> <u>olivier.gobert@cfwb.be</u></p>
Modalités de diffusion	

possibles	<p>ONE :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Invitation à remplir le questionnaire en ligne ● Publication sur les sites web des institutions partenaires ● Publication dans magazines: ligueur, flair, femme d'aujourd'hui... ● Publication dans presse écrite (ou web) (Le Soir, etc.) ● Sites Ligue des Familles, Child Focus, Fédérations des maisons médicales, CPAS, etc. ● Annonce dans le cadre de la semaine du numérique (20 au 30 avril 2015) ● Envoi d'un mail par la Direction Santé aux médecins ONE (avec affiche papier ou pdf affiche à imprimer) <p>CSEM :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Informations sur le site du CSEM
-----------	--

11.1.2 Diffusion auprès des professionnels

11.1.2.1 Milieux d'accueil

Diffusion assurée par	Service de Rapael Gauthier
Contact	raphael.gauthier@one.be
Canal de diffusion vers les relais	Listing des Milieux d'accueil.
Modalités de diffusion possibles par les relais	<ul style="list-style-type: none"> ● Affichage dans les lieux de consultation

11.1.2.2 Consultations ONE : TMS, Médecin de consultations, Accueillantes autonomes

Diffusion assurée par	ONE
Contact	sarah.collard@one.be mc.deterwangne@one.be aurelie.rault@one.be raphael.gauthier@one.be
Canal de diffusion vers les relais	Envoi par ONE
Modalités de diffusion	<ul style="list-style-type: none"> ● Courrier aux TMS

possibles par les relais

- Courrier aux médecins ONE

11.2 Outils de promotion du questionnaire d'enquête

11.2.1 Article Internet : parents

Nos enfants et les écrans

Parent d'un enfant de 0 à 6 ans? Votre avis nous intéresse!

A l'heure actuelle, peu d'études se sont attachées à la manière dont les écrans sont implantés au sein des familles avec de jeunes enfants. Smartphone, tablette, TV, ordinateur... En quelques années, tous ces supports ont envahi nos foyers. Leur utilisation quotidienne s'est normalisée et peut susciter des interrogations, voire même des craintes de la part des parents et des professionnels. Quelles sont les règles d'utilisation en vigueur au sein des familles? Quels sont les différents appareils installés? Où sont-ils situés? Sont-ils connectés?

L'Office de la Naissance et de l'Enfance et le Conseil Supérieur de l'Education aux Médias ont chargé le CECOM (UCL) de mener une enquête afin d'obtenir des éléments de réponse à ces questions.

Cette enquête se déroulera du 16 mars au 15 juin. Elle s'inscrit dans une campagne de sensibilisation dont l'objectif est de développer le regard critique des parents et des professionnels au sujet de la place et du rôle des écrans dans la vie quotidienne des enfants.

Répondez à notre enquête en ligne : www.enfants-ecrans.be



11.2.2 Article Internet : professionnels

Les enfants et les écrans

Professionnels de la petite enfance ? Votre avis nous intéresse!

A l'heure actuelle, peu d'études se sont attachées à la manière dont les écrans sont implantés au sein des familles avec de jeunes enfants. Smartphone, tablette, TV, ordinateur... En quelques années, tous ces supports ont envahi l'espace familial. Leur utilisation quotidienne s'est normalisée et peut susciter des interrogations, voire même des craintes de la part des parents mais également des professionnels. Quelles sont les pratiques et les attitudes éducatives en matière d'usage et d'encadrement familial des écrans ?

L'Office de la Naissance et de l'Enfance et le Conseil Supérieur de l'Education aux Médias ont chargé le CECOM (UCL) de mener une enquête afin d'obtenir des éléments de réponse à ces questions.

Cette enquête se déroulera du 16 mars au 15 juin. Elle s'inscrit dans une campagne de sensibilisation dont l'objectif est de développer le regard critique des parents et des professionnels au sujet de la place et du rôle des écrans dans la vie quotidienne des enfants.

Répondez à notre enquête en ligne : www.enfants-ecrans.be



11.2.3 Courrier aux parents



Aux parents d'enfants entre 0 et 6 ans

Bruxelles, le 23 mars 2015

Objet : Campagne ONE 2015 "Enfants Ecrans" : Grande enquête auprès des parents d'enfants de 0 à 6 ans.

Madame, Monsieur,
Chers parents,

Les technologies numériques ont pris place dans la vie familiale. Ordinateur, téléviseur, tablette, smartphone, appareil photo,... sont omniprésents et leur utilisation par les grands et les petits augmente.

En tant que parents, vous vous posez certainement des questions sur l'usage qu'en font vos enfants et la bonne attitude parentale à adopter. C'est pourquoi l'**Office de la Naissance et de l'Enfance (ONE)** a initié cette vaste étude¹ menée en Wallonie et à Bruxelles. Elle cherche à comprendre la place que les familles accordent aux écrans. Quels sont vos équipements ? Vos enfants y ont-ils accès ? Quelles sont leurs activités sur ces écrans ? Faut-il les accompagner ? Quelles règles instaurez-vous lors de ces activités ? Quelle importance leur donnez-vous ? Quelles questions vous posez-vous à propos de ces écrans ? Certains écrans ont-ils votre préférence ?

Nous vous invitons à témoigner en répondant au questionnaire en ligne accessible du 16 mars au 15 juin sur : www.enfants-ecrans.be

Votre témoignage est essentiel car les résultats de cette enquête permettront à l'ONE d'affiner sa connaissance sur la place et le rôle des écrans au sein des familles afin de vous proposer un regard attentif et critique vis-à-vis de l'usage des écrans.

Plus nombreux seront les répondants, plus nous approcherons de la réalité des familles. Nous vous invitons donc à relayer cette enquête vers vos connaissances et amis.

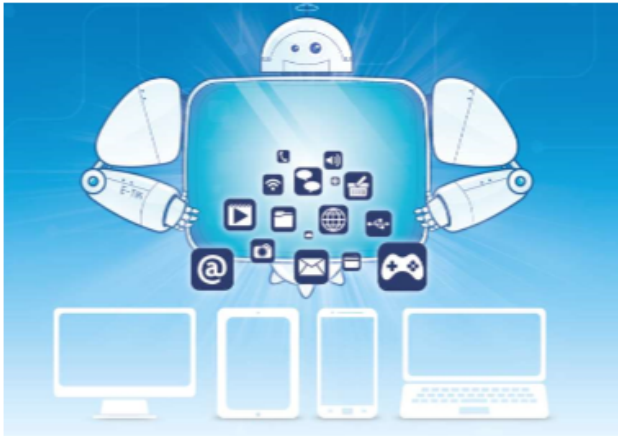
Nous vous remercions pour votre précieuse collaboration et vous transmettons nos sincères salutations.

Toute l'équipe du projet



¹ Enquête initiée par l'ONE en collaboration avec le Conseil Supérieur de l'Éducation aux médias (CSEM) dont la coordination scientifique est assurée par le Centre d'Études de la Communication (CECOM). Pour tout renseignement : www.lececom.be / info@lececom.be

11.2.4 Courrier aux professionnels



Aux professionnels de la petite enfance

Bruxelles, le 23 mars 2015

Objet : Campagne ONE 2015 “Enfants Ecrans” : Grande enquête auprès des enseignants du fondamental et autres professionnels de la petite enfance, et auprès des parents d’enfants de 0 à 6 ans.

Madame, Monsieur,

Les technologies numériques ont pris place dans la vie des enfants avec qui vous travaillez. Ordinateur, téléviseur, tablette, smartphone, appareil photo,... sont omniprésents et leur utilisation par les grands et les petits augmente.

En tant que professionnels de l’enfance, vous êtes certainement amenés à entendre ou observer l’utilisation de ces technologies par les familles et leurs enfants. Peut-être même devez-vous prendre des options quant à l’utilisation de ces technologies par les enfants que vous encadrez ? A travers une enquête¹ menée en Wallonie et à Bruxelles, l’ONE et le CSEM cherchent à comprendre quelles sont vos attitudes et vos pratiques éducatives en matière d’usage et d’encadrement familial des technologies numériques.

Nous vous invitons à compléter notre questionnaire si vous êtes intervenant professionnel du monde pédagogique, médical, social psychologique et éducatif. Il se trouve en ligne à l’adresse suivante, du 16 mars au 15 juin : www.enfants-ecrans.be

Ce même lien renvoie aussi à une autre partie d’enquête destinée aux parents d’enfants entre 0 et 6 ans. Elle vise à cerner leurs usages et leurs pratiques de ces technologies dans la vie de tous les jours. Peut-être pourriez-vous aussi relayer vers les parents qui fréquentent votre établissement ?

Les résultats de ces deux enquêtes, dont la direction scientifique a été confiée au CECOM, permettront à l’ONE de mener une campagne de sensibilisation dont l’objectif est de développer le regard critique des parents et des professionnels sur la place et le rôle des écrans dans la vie quotidienne des enfants.

Envie de collaborer ? Quelques idées...

- Répondre vous-même au questionnaire ;
- Diffuser le lien vers vos collègues ou partenaires ;
- Diffuser le lien sur le site internet de l’école ;
- Afficher l’information aux valves de la classe : affiche au format PDF sur demande à info@lececom.be
- Nous manifester votre désir de participer aux focus groupes qui auront lieu entre avril et juin et qui alimenteront les résultats de l’enquête.

Nous vous remercions pour la précieuse collaboration que vous pourrez apporter à ce projet en relayant le questionnaire vers toute personne (enseignants ou éducateurs, responsables de garderies du fondamental,...) ou vers tout professionnel que vous pensez pouvoir être intéressé. Le QR code ci-dessus vous y mène directement.

Toute l’équipe du projet



¹ Enquête initiée par l’ONE en collaboration avec le Conseil Supérieur de l’Éducation aux médias (CSEM) dont la coordination scientifique est assurée par le Centre d’Études de la Communication (CECOM). Pour tout renseignement : www.lececom.be / info@lececom.be

11.3 Liste des questions du questionnaire destiné aux parents

Ce document reprend les intitulés du questionnaire à destination des parents d'enfants âgés de 0 à 6 ans. Ce questionnaire était mis en page différemment sur le site www.enfants-ecrans.be, ce qui masquait les renvois entre les questions en fonction des réponses données à celles-ci.

Données démographiques

- **Quel est le code postal de votre lieu de résidence?**
- **Quel est plus haut diplôme que vous avez obtenu?**
 - Enseignement primaire
 - Enseignement secondaire inférieur
 - Enseignement secondaire supérieur
 - Enseignement supérieur de premier cycle (par ex. baccalauréat, candidature, graduat, régendat)
 - Enseignement supérieur de second cycle (par ex. master, licence)
 - Enseignement supérieur de troisième cycle (par ex. doctorat)
 - *Je ne souhaite pas répondre à cette question*
- **Quel est le revenu net mensuel approximatif de votre ménage?**
 - entre 0 € et 1.250 € nets par mois
 - entre 1.250 € et 2.500 € nets par mois
 - entre 2.500 € et 5.000 € nets par mois
 - entre 5.000 € et 10.000 € nets par mois
 - plus de 10.000 € nets par mois
 - *Je ne souhaite pas répondre à cette question*
- **Combien d'adultes comprend votre ménage?³²**
- **Vous avez déclaré que vous viviez avec *x autre(s) personne(s)*. Quelle est votre relation à *cette personne / ces personnes* ?**
 - Je suis en couple avec *cette personne / l'une de ces personnes*
 - J'ai un lien de parenté avec *cette personne / une ou plusieurs de ces personnes*
 - Je ne suis ni en couple ni parent avec *cette personne / aucune de ces personnes*

³² Lorsque le répondant mentionne un seul adulte comme faisant partie du ménage, il est directement renvoyé à la suite de ce questionnaire, à savoir aux questions concernant la "Fratrie".

Fratrie

- **Veillez indiquer les prénoms et âges des enfants qui vivent sous votre toit, du plus petit au plus grand.**

	Prénom	Âge (en années)
Enfant 1 (le plus jeune)		
Enfant 2		
Enfant 3		
Enfant 4		
Enfant 5		
Enfant 6		
Enfant 7		
Enfant 8		
Enfant 9		
Enfant 10		
Enfant 11		
Enfant 12 (le plus âgé)		

- **Spécifiez, pour chaque enfant, s'il s'agit d'une fille ou d'un garçon.**

	Fille	Garçon
Prénom de Enfant 1 (le plus jeune)		
Prénom de Enfant 2		
Prénom de Enfant 3		
Prénom de Enfant 4		
Prénom de Enfant 5		
Prénom de Enfant 6		
Prénom de Enfant 7		
Prénom de Enfant 8		
Prénom de Enfant 9		
Prénom de Enfant 10		
Prénom de Enfant 11		
Prénom de Enfant 12 (le plus âgé)		

- **Spécifiez, pour chaque enfant, qui en sont les parents³³.**

	Moi	Mon conjoint	Moi et mon conjoint	Une personne avec qui je vis/nous vivons
Prénom de Enfant 1 (le plus jeune)				
Prénom de Enfant 2				
Prénom de Enfant 3				
Prénom de Enfant 4				
Prénom de Enfant 5				
Prénom de Enfant 6				
Prénom de Enfant 7				
Prénom de Enfant 8				
Prénom de Enfant 9				
Prénom de Enfant 10				
Prénom de Enfant 11				
Prénom de Enfant 12 (le plus âgé)				

- **Spécifiez, pour chaque enfant, la part de temps où il vit sous votre toit:**
 - Tout le temps
 - La plupart du temps (par exemple tout le temps sauf un week-end sur deux et la moitié des vacances)
 - La moitié du temps (par exemple une semaine sur deux)
 - De temps en temps (par exemple un week-end sur deux et la moitié des vacances)

	Tout le temps	La plupart du temps	La moitié du temps	De temps en temps
Prénom de Enfant 1 (le plus jeune)				
Prénom de Enfant 2				
Prénom de Enfant 3				
Prénom de Enfant 4				
Prénom de Enfant 5				
Prénom de Enfant 6				
Prénom de Enfant 7				
Prénom de Enfant 8				
Prénom de Enfant 9				

³³ Les différentes possibilités de réponse à cette question dépendent de la réponse donnée précédemment à la question « Vous avez déclaré que vous viviez avec *x autre(s) personne(s)*. Quelle est votre relation à cette personne / ces personnes ? ».

Prénom de Enfant 10				
Prénom de Enfant 11				
Prénom de Enfant 12 (le plus âgé)				

- **Quels enfants vont à l'école ?**

- Prénom de Enfant 1 (le plus jeune)
- Prénom de Enfant 2
- Prénom de Enfant 3
- Prénom de Enfant 4
- Prénom de Enfant 5
- Prénom de Enfant 6
- Prénom de Enfant 7
- Prénom de Enfant 8
- Prénom de Enfant 9
- Prénom de Enfant 10
- Prénom de Enfant 11
- Prénom de Enfant 12 (le plus âgé)

- **Spécifiez, pour chaque enfant, le nombre de jours par semaine qu'il fréquente un lieu d'accueil (crèche, gardienne, grands-parents, etc.) ? Les demi-journées doivent être additionnées (3 demi-journées par semaine = 1,5)**

	Prénom de Enfant 1 (le plus jeune)
	Prénom de Enfant 2
	Prénom de Enfant 3
	Prénom de Enfant 4
	Prénom de Enfant 5
	Prénom de Enfant 6
	Prénom de Enfant 7
	Prénom de Enfant 8
	Prénom de Enfant 9
	Prénom de Enfant 10
	Prénom de Enfant 11
	Prénom de Enfant 12 (le plus âgé)

Équipement

Procédure de sélection invisible pour le répondant, d'un enfant à interroger pour la suite du questionnaire, opérée par le programme Limesurvey

Nombre d'enfants de 0 à 6 ans déclarés
 Présence d'au moins un enfant de 0 à 6 ans déclarés
 Sélection aléatoire d'un enfant parmi les enfants de 0 à 6 ans déclarés
 Prénom de l'enfant sélectionné
 Âge de l'enfant sélectionné
 Genre de l'enfant sélectionné

- **Indiquez, pour chaque type d'appareil dans la liste ci-dessous, le nombre d'appareils que vous possédez, vous et les personnes vivant sous votre toit. Laissez la case vide pour indiquer que vous ne possédez pas d'appareil de ce type.**

	Téléviseur
	Projecteur vidéo
	Ordinateur fixe
	Console de jeux de salon
	Ordinateur portable
	Tablette tactile
	Smartphone
	Lecteur MP3 ou multimédia
	Console de jeux portable
	Jouet à écrans
	Appareil photo ou caméra

- **Veillez indiquer où se trouvent les appareils que vous possédez dans la liste suivante. Cochez toutes les cases qui s'appliquent³⁴.**

	Espace familial partagé (séjour, salon, salle-à-manger, cuisine...)	Espaces généralement réservés aux parents (chambre, bureau)	Espaces généralement réservés aux enfants (chambre, salle de jeux)
Téléviseur			
Projecteur vidéo			
Ordinateur fixe			
Console de jeux de salon			

³⁴ Cette question ne concerne que les écrans fixes que le répondant à déclarer à la question précédente.

- **Votre téléviseur reçoit/vos téléviseurs reçoivent les programmes...**³⁵
 - Par antenne
 - Par parabole
 - Par télédistribution analogique
 - Par télédistribution numérique (décodeur)

« Prénom de l'enfant sélectionné » et les écrans

Deux messages introductifs possibles sont présentés aux répondants à ce stade du questionnaire. Soit le répondant a plusieurs enfants de 0 à 6 ans et, le questionnaire portera sur l'un d'eux. Soit le répondant a plusieurs enfants âgés de 0 à 6 ans et plus, le questionnaire portera uniquement sur l'un des enfants de 0 à 6 ans. La sélection de l'enfant interrogé s'est faite précédemment, comme déjà expliqué.

Les questions de la section suivante portent sur ce que fait « *Prénom de l'enfant sélectionné* » chez vous avec les écrans. Afin de réduire le temps nécessaire pour remplir ce questionnaire, nous avons tiré au sort un seul de vos enfants ayant entre 0 et 6 ans. Vous ne devez donc répondre aux questions de la section suivante que pour « *Prénom de l'enfant sélectionné* ».

Les questions de la section suivante portent sur ce que fait chez vous « *Prénom de l'enfant sélectionné* » avec les écrans. Afin de réduire le temps nécessaire pour remplir ce questionnaire, seuls les enfants ayant entre 0 et 6 ans font l'objet de ces questions. Vous ne devez donc répondre à ces questions que pour « *Prénom de l'enfant sélectionné* ».

Seuls les écrans déclarés par le répondant sont repris dans les questions suivantes.

Accès et propriété de « Prénom de l'enfant sélectionné »

Les questions suivantes portent sur ce que « *Prénom de l'enfant sélectionné* » fait chez vous avec les écrans.

- **Veillez cocher à quels appareils « Prénom de l'enfant sélectionné » accès chez vous, avec ou sans assistance**³⁶.
 - Téléviseur
 - Projecteur vidéo
 - Ordinateur fixe
 - Console de jeux de salon
 - Ordinateur portable
 - Tablette tactile
 - Smartphone

³⁵ Cette question ne concerne que les répondants qui ont déclaré posséder un ou plusieurs téléviseurs. Ceux qui n'en n'ont pas déclaré sont directement renvoyés à la partie suivante " «Prénom de l'enfant sélectionné» et les écrans".

³⁶ Seuls les écrans déclarés précédemment par les répondants sont présentés à cette question.

- Lecteur MP3 ou multimédia
 - Console de jeux portable
 - Jouet à écrans
 - Appareil photo ou caméra
- **Parmi les appareils auxquels » *Prénom de l'enfant sélectionné* » a accès chez vous, veuillez cocher ceux qui lui appartiennent personnellement³⁷.**
 - Téléviseur
 - Projecteur vidéo
 - Ordinateur fixe
 - Console de jeux de salon
 - Ordinateur portable
 - Tablette tactile
 - Smartphone
 - Lecteur MP3 ou multimédia
 - Console de jeux portable
 - Jouet à écrans
 - Appareil photo ou caméra
- **Y a-t-il un appareil que » *Prénom de l'enfant sélectionné* » a tendance à emporter partout?³⁸**
 - Ordinateur portable
 - Tablette tactile
 - Smartphone
 - Lecteur MP3 ou multimédia
 - Console de jeux portable
 - Jouet à écrans
 - Appareil photo ou caméra
 - *Aucun appareil*

« <i>Prénom de l'enfant sélectionné</i> » et les activités sur les écrans
--

- **Chez vous, parmi les activités suivantes, quelles sont celles que fait » *Prénom de l'enfant sélectionné* » seule/seul ou avec de l'aide, avec l'ensemble des appareils auxquels elle/il a accès ?**
 - Regarder des programmes télévisés
 - Regarder des vidéos enregistrées (DVD, émissions, dessins animés, VOD, sites de vidéos en ligne, vidéos familiales, etc.)
 - Regarder des (albums de) photos sur écran
 - Prendre des photos ou filmer
 - Enregistrer sa voix (par exemple : en chantant)
 - Dessiner ou colorier sur écran

³⁷ Seuls les écrans auxquels l'enfant a accès sont présentés à cette question.

³⁸ Seuls les écrans portables et auxquels l'enfant a accès sont présentés à cette question.

- Jouer à des jeux sur écran
- Passer ou recevoir des appels au téléphone ou en skype
- Envoyer des emails ou chatter
- Regarder des pages Web déjà affichées
- Rechercher une page ou un site Web
- Chercher et choisir des chansons ou des vidéos dans une médiathèque virtuelle, personnelle ou familiale
- Chercher et choisir des chansons ou des vidéos sur internet (Youtube, dailymotion, deezer, vimeo, ...)
- Chercher et choisir des jeux, des applications sur internet (app store, play store, ...)
- Ranger une collection de films, de photos, de musiques ou de jeux dans une médiathèque virtuelle, personnelle ou familiale
- Organiser un carnet d'adresses ou une liste de correspondants sur écran
- Publier des photos, dessins, chansons ou vidéos sur le Web
- Faire des achats en ligne

- **Quand « Prénom de l'enfant sélectionné » pratique ces activités, fait-elle/il autre chose en même temps?**³⁹

	Jamais	Parfois	Souvent	Toujours
Regarder des programmes télévisés				
Regarder des vidéos enregistrées (DVD, émissions, dessins animés, VOD, sites de vidéos en ligne, vidéos familiales, etc.)				
Regarder des (albums de) photos sur écran				
Prendre des photos ou filmer				
Enregistrer sa voix (par exemple : en chantant)				
Dessiner ou colorier sur écran				
Jouer à des jeux sur écran				
Passer ou recevoir des appels au téléphone ou en skype				
Envoyer des emails ou chatter				

³⁹ Seules les activités déclarées précédemment par les répondants sont présentées à cette question.

Regarder des pages Web déjà affichées				
Rechercher une page ou un site Web				
Chercher et choisir des chansons ou des vidéos dans une médiathèque virtuelle, personnelle ou familiale				
Chercher et choisir des chansons ou des vidéos sur internet (Youtube, dailymotion, deezer, vimeo, ...)				
Chercher et choisir des jeux, des applications sur internet (app store, play store, ...)				
Ranger une collection de films, de photos, de musiques ou de jeux dans une médiathèque virtuelle, personnelle ou familiale				
Organiser un carnet d'adresses ou une liste de correspondants sur écran				
Publier des photos, dessins, chansons ou vidéos sur le Web				
Faire des achats en ligne				

Vous avez déclaré que chez vous, « *Prénom de l'enfant sélectionné* » regardait des programmes télévisés⁴⁰.

Regarder des programmes télévisés

- Sur quel appareil « *Prénom de l'enfant sélectionné* » regarde-t-elle/il des programmes télévisés ?⁴¹
 - Téléviseur
 - Projecteur vidéo
 - Ordinateur fixe
 - Ordinateur portable

⁴⁰ Les questions suivantes sont posées seulement si les répondants ont déclaré que l'enfant pratique cette activité.

⁴¹ Seuls les écrans auxquels l'enfant a accès sont présentés à cette question.

- Tablette tactile
 - Smartphone
 - Lecteur MP3 ou multimédia
 - *Autre*
- D'habitude, « *Prénom de l'enfant sélectionné* » regarde des programmes télévisés ...
 - Moins d'une heure par semaine
 - Entre une et trois heures par semaine
 - Entre 30 minutes et une heure par jour
 - Entre une et deux heures par jour
 - Plus de deux heures par jour
 - « *Prénom de l'enfant sélectionné* » regarde des programmes télévisés...
 - *Seule/seul*
 - Avec ses frères et sœurs ou amis
 - Avec ses parents ou d'autres adultes
 - La ou les personne(s) avec qui « *Prénom de l'enfant sélectionné* » regarde des programmes télévisés lui apportent-elles une assistance (l'aider, en parler avec *elle/lui*, ...) ?⁴²
 - Oui, obligatoirement : si *elle/il* veut le faire, *elle/il* doit toujours être assisté(e)
 - Oui, seulement lorsque l'un d'eux le souhaite
 - Non
 - Chez vous, quelqu'un contrôle-t-il ce que « *Prénom de l'enfant sélectionné* » regarde comme programmes télévisés ?
 - Oui, toujours et « *Prénom de l'enfant sélectionné* » le sait
 - Oui, toujours, mais « *Prénom de l'enfant sélectionné* » ne le sait pas
 - Oui, parfois, et « *Prénom de l'enfant sélectionné* » le sait
 - Oui, parfois, mais « *Prénom de l'enfant sélectionné* » ne le sait pas
 - Non
 - « *Prénom de l'enfant sélectionné* » regarde des programmes télévisés ...
 - à sa demande
 - parce que quelqu'un le lui suggère
 - parce que quelqu'un d'autre les regarde en sa présence
 - Chez vous, « *Prénom de l'enfant sélectionné* » est-elle/il capable d'accéder à un programme télévisé de manière complètement autonome ?
 - Oui, *elle/il* y arrive *seule/seul*
 - Non, *elle/il* a besoin d'aide

⁴² Cette question est posée seulement si les répondants ont déclaré à la question précédente que l'enfant pratique cette activité accompagné de quelqu'un.

Vous avez déclaré que chez vous, « *Prénom de l'enfant sélectionné* » regardait des vidéos enregistrées (DVD, émissions, dessins animés, VOD, sites de vidéos en ligne, vidéos familiales, etc.)⁴³

Regarder des vidéos enregistrées (émissions, dessins animés, VOD, sites de vidéos en lignes, vidéos familiales, etc.)

- Sur quel appareil « *Prénom de l'enfant sélectionné* » regarde-t-elle/il des vidéos enregistrées (DVD, émissions, dessins animés, VOD, sites de vidéos en ligne, vidéos familiales, etc.)?⁴⁴
 - Projecteur vidéo
 - Ordinateur fixe
 - Console de jeux de salon
 - Ordinateur portable
 - Tablette tactile
 - Smartphone
 - Lecteur MP3 ou multimédia
 - Console de jeux portable
 - Jouet à écrans
 - Appareil photo ou caméra
 - Autre

- D'habitude, « *Prénom de l'enfant sélectionné* » regarde des vidéos enregistrées ...
 - Moins d'une heure par semaine
 - Entre une et trois heures par semaine
 - Entre 30 minutes et une heure par jour
 - Entre une et deux heures par jour
 - Plus de deux heures par jour

- Regarde-t-elle/il des vidéos où apparaissent des gens qu'elle connaît (elle/lui, sa famille, ses amis, son école...) ? Si oui, quel temps passe-t-elle/il à regarder ces vidéos, par rapport au temps total passé à regarder des vidéos enregistrées ?
 - (De 0% de temps à 100% du temps passé à regarder des vidéos)

- « *Prénom de l'enfant sélectionné* » regarde des vidéos enregistrées...
 - Seule/seul
 - Avec ses frères et sœurs ou amis
 - Avec ses parents ou d'autres adultes

⁴³ Les questions suivantes sont posées seulement si les répondants ont déclaré que l'enfant pratique cette activité.

⁴⁴ Seuls les écrans auxquels l'enfant a accès sont présentés à cette question.

- La ou les personne(s) avec qui « *Prénom de l'enfant sélectionné* » regarde des vidéos enregistrées lui apportent-elles une assistance (l'aider, en parler avec *elle/lui*, ...) ?⁴⁵
 - Oui, obligatoirement : si *elle/il* veut le faire, *elle/il* doit toujours être assisté(e)
 - Oui, seulement lorsque l'un d'eux le souhaite
 - Non

- Chez vous, quelqu'un contrôle-t-il ce que « *Prénom de l'enfant sélectionné* » regarde comme vidéos enregistrées?
 - Oui, toujours et « *Prénom de l'enfant sélectionné* » le sait
 - Oui, toujours, mais « *Prénom de l'enfant sélectionné* » ne le sait pas
 - Oui, parfois, et « *Prénom de l'enfant sélectionné* » le sait
 - Oui, parfois, mais « *Prénom de l'enfant sélectionné* » ne le sait pas
 - Non

- « *Prénom de l'enfant sélectionné* » regarde des vidéos enregistrées ...
 - à sa demande
 - parce que quelqu'un le lui suggère
 - parce que quelqu'un d'autre les regarde en sa présence

- Chez vous, « *Prénom de l'enfant sélectionné* » est-elle/il capable d'accéder à une vidéo enregistrée de manière complètement autonome ?
 - Oui, *elle/il* y arrive *seule/seul*
 - Non, *elle/il* a besoin d'aide

Vous avez déclaré que chez vous, « *Prénom de l'enfant sélectionné* » regardait des (albums de) photos sur écran.⁴⁶

Regarder des photos sur écran

- Sur quel appareil « *Prénom de l'enfant sélectionné* » regarde-t-elle/il des (albums de) photos sur écran?⁴⁷
 - Téléviseur
 - Projecteur vidéo
 - Ordinateur fixe
 - Console de jeux de salon
 - Ordinateur portable
 - Tablette tactile
 - Smartphone
 - Lecteur MP3 ou multimédia
 - Console de jeux portable

⁴⁵ Cette question est posée seulement si les répondants ont déclaré à la question précédente que l'enfant pratique cette activité accompagné de quelqu'un.

⁴⁶ Les questions suivantes sont posées seulement si les répondants ont déclaré que l'enfant pratique cette activité.

⁴⁷ Seuls les écrans auxquels l'enfant a accès sont présentés à cette question.

- Jouet à écrans
 - Appareil photo ou caméra
 - Autre
- D'habitude, « *Prénom de l'enfant sélectionné* » regarde des (albums de) photos sur écrans ...
 - Moins d'une fois par mois
 - Une ou deux fois par mois
 - Une ou deux fois par semaine
 - Tous les jours ou presque
 - « *Prénom de l'enfant sélectionné* » regarde des (albums de) photos sur écran...
 - Seule/seul
 - Avec ses frères et sœurs ou amis
 - Avec ses parents ou d'autres adultes
 - La ou les personne(s) avec qui « *Prénom de l'enfant sélectionné* » regarde des (albums de) photos sur écran lui apportent-elles une assistance (l'aider, en parler avec elle/lui, ...) ?⁴⁸
 - Oui, obligatoirement : si elle/il veut le faire, elle/il doit toujours être assisté(e)
 - Oui, seulement lorsque l'un d'eux le souhaite
 - Non
 - Chez vous, quelqu'un contrôle-t-il ce que « *Prénom de l'enfant sélectionné* » regarde comme photos sur écran ?
 - Oui, toujours, et « *Prénom de l'enfant sélectionné* » le sait
 - Oui, toujours, mais « *Prénom de l'enfant sélectionné* » ne le sait pas
 - Oui, parfois, et « *Prénom de l'enfant sélectionné* » le sait
 - Oui, parfois, mais « *Prénom de l'enfant sélectionné* » ne le sait pas
 - Non
 - « *Prénom de l'enfant sélectionné* » regarde des (albums de) photos sur écran ...
 - à sa demande
 - parce que quelqu'un le lui suggère
 - parce que quelqu'un d'autre les regarde en sa présence
 - Chez vous, « *Prénom de l'enfant sélectionné* » est-elle/il capable d'accéder à des (albums de) photos sur écran de manière complètement autonome ?
 - Oui, elle/il y arrive seule/seul
 - Non, elle/il a besoin d'aide

⁴⁸ Cette question est posée seulement si les répondants ont déclaré à la question précédente que l'enfant pratique cette activité accompagné de quelqu'un.

Vous avez déclaré que chez vous, « *Prénom de l'enfant sélectionné* » prenait des photos ou filmait.⁴⁹

Prendre des photos ou filmer

- Avec quel appareil « *Prénom de l'enfant sélectionné* » prend-t-elle/il des photos ou filme-t-elle/il?⁵⁰
 - Ordinateur fixe avec webcam
 - Ordinateur portable avec webcam
 - Tablette tactile
 - Smartphone
 - Lecteur MP3 ou multimédia
 - Console de jeux portable
 - Appareil photo ou caméra
 - Autre

- D'habitude, « *Prénom de l'enfant sélectionné* » prend des photos ou filme ...
 - Moins d'une fois par mois
 - Une ou deux fois par mois
 - Une ou deux fois par semaine
 - Tous les jours ou presque

- « *Prénom de l'enfant sélectionné* » prend des photos ou filme ...
 - Seule/seul
 - Avec ses frères et sœurs ou amis
 - Avec ses parents ou d'autres adultes

- La ou les personne(s) avec qui « *Prénom de l'enfant sélectionné* » prend des photos ou filme lui apportent-elles une assistance (l'aider, en parler avec elle/lui, ...) ?⁵¹
 - Oui, obligatoirement : si elle/il veut le faire, elle/il doit toujours être assisté(e)
 - Oui, seulement lorsque l'un d'eux le souhaite
 - Non

- Chez vous, quelqu'un contrôle-t-il ce que « *Prénom de l'enfant sélectionné* » prend en photos ou filme?
 - Oui, toujours et « *Prénom de l'enfant sélectionné* » le sait
 - Oui, toujours, mais « *Prénom de l'enfant sélectionné* » ne le sait pas
 - Oui, parfois, et « *Prénom de l'enfant sélectionné* » le sait
 - Oui, parfois, mais « *Prénom de l'enfant sélectionné* » ne le sait pas
 - Non

⁴⁹ Les questions suivantes sont posées seulement si les répondants ont déclaré que l'enfant pratique cette activité.

⁵⁰ Seuls les écrans auxquels l'enfant a accès sont présentés à cette question.

⁵¹ Cette question est posée seulement si les répondants ont déclaré à la question précédente que l'enfant pratique cette activité accompagné de quelqu'un.

- « Prénom de l'enfant sélectionné » prend des photos ou filme ...
 - à sa demande
 - parce que quelqu'un le lui suggère

- Chez vous, « Prénom de l'enfant sélectionné » est-elle/il capable de prendre des photos de manière complètement autonome ?
 - Oui, elle/il y arrive seule/seul
 - Non, elle/il a besoin d'aide

- Chez vous, « Prénom de l'enfant sélectionné » est-elle/il capable de filmer de manière complètement autonome ?
 - Oui, elle/il y arrive seule/seul
 - Non, elle/il a besoin d'aide

Vous avez déclaré que chez vous, « Prénom de l'enfant sélectionné » enregistrait sa voix (par exemple en chantant).⁵²

Enregistrer sa voix

- Avec quel appareil « Prénom de l'enfant sélectionné » enregistre-t-elle/il des sa voix?⁵³
 - Ordinateur fixe avec micro
 - Ordinateur portable avec micro
 - Tablette tactile
 - Smartphone
 - Lecteur MP3 ou multimédia
 - Console de jeux portable
 - Jouet à écrans
 - Appareil photo ou caméra
 - Autre

- D'habitude, « Prénom de l'enfant sélectionné » enregistre sa voix ...
 - Moins d'une fois par mois
 - Une ou deux fois par mois
 - Une ou deux fois par semaine
 - Tous les jours ou presque

- « Prénom de l'enfant sélectionné » enregistre sa voix ...
 - Seule/seul

⁵² Les questions suivantes sont posées seulement si les répondants ont déclaré que l'enfant pratique cette activité.

⁵³ Seuls les écrans auxquels l'enfant à accès sont présentés à cette question.

- Avec ses frères et sœurs ou amis
- Avec ses parents ou d'autres adultes
- La ou les personne(s) avec qui « *Prénom de l'enfant sélectionné* » enregistre sa voix lui apportent-elles une assistance (l'aider, en parler avec elle/lui, ...) ?⁵⁴
 - Oui, obligatoirement : si elle/il veut le faire, elle/il doit toujours être assisté(e)
 - Oui, seulement lorsque l'un d'eux le souhaite
 - Non
- Chez vous, quelqu'un contrôle-t-il ce que « *Prénom de l'enfant sélectionné* » enregistre quand il enregistre sa voix ?
 - Oui, toujours et « *Prénom de l'enfant sélectionné* » le sait
 - Oui, toujours, mais « *Prénom de l'enfant sélectionné* » ne le sait pas
 - Oui, parfois, et « *Prénom de l'enfant sélectionné* » le sait
 - Oui, parfois, mais « *Prénom de l'enfant sélectionné* » ne le sait pas
 - Non
- « *Prénom de l'enfant sélectionné* » enregistre sa voix ...
 - à sa demande
 - parce que quelqu'un le lui suggère
- Chez vous, « *Prénom de l'enfant sélectionné* » est-elle/il capable d'enregistrer sa voix de manière complètement autonome ?
 - Oui, elle/il y arrive seule/seul
 - Non, elle/il a besoin d'aide

Vous avez déclaré que chez vous, « *Prénom de l'enfant sélectionné* » dessinait ou coloriait sur écran.⁵⁵

Dessiner ou colorier sur écran

- Sur quel appareil « *Prénom de l'enfant sélectionné* » dessine ou colorie-t-elle/il sur écran ?⁵⁶
 - Ordinateur fixe
 - Ordinateur portable
 - Tablette tactile
 - Smartphone
 - Console de jeux portable
 - Jouet à écrans
 - Autre

⁵⁴ Cette question est posée seulement si les répondants ont déclaré à la question précédente que l'enfant pratique cette activité accompagné de quelqu'un.

⁵⁵ Les questions suivantes sont posées seulement si les répondants ont déclaré que l'enfant pratique cette activité.

⁵⁶ Seuls les écrans auxquels l'enfant a accès sont présentés à cette question.

- D'habitude, « *Prénom de l'enfant sélectionné* » dessine ou colorie sur écran...
 - Moins d'une heure par semaine
 - Entre une et trois heures par semaine
 - Entre 30 minutes et une heure par jour
 - Entre une et deux heures par jour
 - Plus de deux heures par jour

- « *Prénom de l'enfant sélectionné* » dessine ou colorie sur écran ...
 - *Seule/seul*
 - Avec ses frères et sœurs ou amis
 - Avec ses parents ou d'autres adultes

- La ou les personne(s) avec qui « *Prénom de l'enfant sélectionné* » dessine ou colorie sur écran lui apportent-elles une assistance (l'aider, en parler avec *elle/lui, ...*) ?⁵⁷
 - Oui, obligatoirement : si *elle/il* veut le faire, *elle/il* doit toujours être assisté(e)
 - Oui, seulement lorsque l'un d'eux le souhaite
 - Non

- Chez vous, quelqu'un contrôle-t-il ce que « *Prénom de l'enfant sélectionné* » dessine ou colorie sur écran?
 - Oui, toujours et « *Prénom de l'enfant sélectionné* » le sait
 - Oui, toujours, mais « *Prénom de l'enfant sélectionné* » ne le sait pas
 - Oui, parfois, et « *Prénom de l'enfant sélectionné* » le sait
 - Oui, parfois, mais « *Prénom de l'enfant sélectionné* » ne le sait pas
 - Non

- « *Prénom de l'enfant sélectionné* » dessine ou colorie sur écran ...
 - à sa demande
 - parce que quelqu'un le lui suggère

- Chez vous, « *Prénom de l'enfant sélectionné* » est-elle/il capable de dessiner ou colorier sur écran de manière complètement autonome ?
 - Oui, *elle/il* y arrive *seule/seul*
 - Non, *elle/il* a besoin d'aide

⁵⁷ Cette question est posée seulement si les répondants ont déclaré à la question précédente que l'enfant pratique cette activité accompagné de quelqu'un.

Vous avez déclaré que chez vous, « Prénom de l'enfant sélectionné » jouait à des jeux sur écran.⁵⁸

Jouer à des jeux sur écran

- Avec quel appareil « *Prénom de l'enfant sélectionné* » joue-t-elle/il à des jeux sur écran?⁵⁹
 - Ordinateur fixe
 - Console de jeux de salon
 - Ordinateur portable
 - Tablette tactile
 - Smartphone
 - Console de jeux portable
 - Lecteur MP3 ou multimédia
 - Jouet à écrans
 - Autre

- D'habitude, « *Prénom de l'enfant sélectionné* » joue à des jeux sur écran...
 - Moins d'une heure par semaine
 - Entre une et trois heures par semaine
 - Entre 30 minutes et une heure par jour
 - Entre une et deux heures par jour
 - Plus de deux heures par jour

- Dans quelle mesure considérez-vous que les jeux auxquels « *Prénom de l'enfant sélectionné* » joue sur écran ont une valeur éducative?
 - Ces jeux sont uniquement divertissants
 - Ces jeux sont principalement divertissants
 - Ces jeux sont autant divertissants qu'éducatifs
 - Ces jeux sont principalement éducatifs
 - Ces jeux sont uniquement éducatifs

- « *Prénom de l'enfant sélectionné* » joue à des jeux sur écran ...
 - Seule/seul
 - Avec ses frères et sœurs ou amis
 - Avec ses parents ou d'autres adultes

- La ou les personne(s) avec qui « *Prénom de l'enfant sélectionné* » joue à des jeux sur écrans lui apportent-elles une assistance (l'aider, en parler avec elle/lui, ...) ?⁶⁰
 - Oui, obligatoirement : si elle/il veut le faire, elle/il doit toujours être assisté(e)
 - Oui, seulement lorsque l'un d'eux le souhaite

⁵⁸ Les questions suivantes sont posées seulement si les répondants ont déclaré que l'enfant pratique cette activité.

⁵⁹ Seuls les écrans auxquels l'enfant a accès sont présentés à cette question.

⁶⁰ Cette question est posée seulement si les répondants ont déclaré à la question précédente que l'enfant pratique cette activité accompagné de quelqu'un.

- Non
- **Chez vous, quelqu'un contrôle-t-il à quels jeux « Prénom de l'enfant sélectionné » joue à des jeux sur écran?**
 - Oui, toujours et « Prénom de l'enfant sélectionné » le sait
 - Oui, toujours, mais « Prénom de l'enfant sélectionné » ne le sait pas
 - Oui, parfois, et « Prénom de l'enfant sélectionné » le sait
 - Oui, parfois, mais « Prénom de l'enfant sélectionné » ne le sait pas
 - Non
- **« Prénom de l'enfant sélectionné » joue à des jeux sur écran ...**
 - à sa demande
 - parce que quelqu'un le lui suggère
- **Chez vous, « Prénom de l'enfant sélectionné » est-elle/il capable d'accéder aux jeux auxquels elle/il joue sur écran de manière complètement autonome ?**
 - Oui, elle/il y arrive seule/seul
 - Non, elle/il a besoin d'aide

Dessin et jeux⁶¹

- **D'habitude, « Prénom de l'enfant sélectionné » dessine ou colorie sur papier ...**
 - Moins d'une heure par semaine
 - Entre une et trois heures par semaine
 - Entre 30 minutes et une heure par jour
 - Entre une et deux heures par jour
 - Plus de deux heures par jour
- **D'habitude, « Prénom de l'enfant sélectionné » joue à des jeux sans écran ...**
 - Moins d'une heure par semaine
 - Entre une et trois heures par semaine
 - Entre 30 minutes et une heure par jour
 - Entre une et deux heures par jour
 - Plus de deux heures par jour
- **Dans quelle mesure considérez-vous que les jeux auxquels « Prénom de l'enfant sélectionné » joue sans écran ont une valeur éducative ?**
 - Ces jeux sont uniquement divertissants
 - Ces jeux sont principalement divertissants
 - Ces jeux sont autant divertissants qu'éducatifs
 - Ces jeux sont principalement éducatifs
 - Ces jeux sont uniquement éducatifs

⁶¹ Ces questions sont systématiquement posées à tous les répondants.

Vous avez déclaré que chez vous, « *Prénom de l'enfant sélectionné* » passait ou recevait des appels, au téléphone ou avec skype.⁶²

Appels téléphoniques ou skype

- Avec quel appareil « *Prénom de l'enfant sélectionné* » passe ou reçoit elle/il des appels téléphoniques ou skype?⁶³
 - Ordinateur fixe
 - Ordinateur portable
 - Tablette tactile
 - Smartphone
 - Lecteur MP3 ou multimédia
 - Téléphone (fixe ou gsm non tactile)
 - Autre

- D'habitude, « *Prénom de l'enfant sélectionné* » passe ou reçoit des appels téléphoniques ou skype...
 - Moins d'une fois par mois
 - Une ou deux fois par mois
 - Une ou deux fois par semaine
 - Tous les jours ou presque

- « *Prénom de l'enfant sélectionné* » passe ou reçoit des appels téléphoniques ou skype...
 - Seule/seul
 - Avec d'autres enfants (frères, sœurs, amis ...)
 - Avec ses parents ou d'autres adultes

- La ou les personne(s) avec qui « *Prénom de l'enfant sélectionné* » passe ou reçoit des appels lui apportent-elles une assistance (l'aider, en parler avec elle/lui, ...) ?⁶⁴
 - Oui, obligatoirement : si elle/il veut le faire, elle/il doit toujours être assisté(e)
 - Oui, seulement lorsque l'un d'eux le souhaite
 - Non

- Chez vous, quelqu'un contrôle-t-il avec qui « *Prénom de l'enfant sélectionné* » parle par téléphone ou skype, et ce qu'ils se disent ?
 - Oui, toujours et « *Prénom de l'enfant sélectionné* » le sait
 - Oui, toujours, mais « *Prénom de l'enfant sélectionné* » ne le sait pas

⁶² Les questions suivantes sont posées seulement si les répondants ont déclaré que l'enfant pratique cette activité.

⁶³ Seuls les écrans auxquels l'enfant à accès sont présentés à cette question.

⁶⁴ Cette question est posée seulement si les répondants ont déclaré à la question précédente que l'enfant pratique cette activité accompagné de quelqu'un.

- Oui, parfois, et « *Prénom de l'enfant sélectionné* » le sait
 - Oui, parfois, mais « *Prénom de l'enfant sélectionné* » ne le sait pas
 - Non
- « *Prénom de l'enfant sélectionné* » **passé ou reçoit des appels téléphoniques ou skype...**
 - à sa demande
 - parce que quelqu'un le lui suggère
 - Chez vous, « *Prénom de l'enfant sélectionné* » est-elle/il capable de passer ou de recevoir certains types d'appels de manière complètement autonome ? *Si oui, cochez lesquels.*
 - Appels téléphoniques
 - Appels via skype

Vous avez déclaré que chez vous, « *Prénom de l'enfant sélectionné* » envoyait des emails et/ou chattait.⁶⁵

Envoyer des emails ou chatter

- Sur quel appareil « *Prénom de l'enfant sélectionné* » envoie-t-elle/il des emails ou chatte-t-elle/il?⁶⁶
 - Ordinateur fixe
 - Console de jeux de salon
 - Ordinateur portable
 - Tablette tactile
 - Smartphone
 - Lecteur MP3 ou multimédia
 - Console de jeux portable
 - Autre
- « *Prénom de l'enfant sélectionné* » possède-t-elle/il sa propre adresse email ou son propre compte de messagerie instantanée (chat) ? *Cochez la ou les réponses. Si aucune réponse ne convient, ne cochez rien.*
 - Elle/il possède sa propre adresse email
 - Elle/il possède son propre compte de messagerie instantanée (chat)
- D'habitude, « *Prénom de l'enfant sélectionné* » envoie des emails ou chatte...
 - Moins d'une fois par mois
 - Une ou deux fois par mois
 - Une ou deux fois par semaine
 - Tous les jours ou presque

⁶⁵ Les questions suivantes sont posées seulement si les répondants ont déclaré que l'enfant pratique cette activité.

⁶⁶ Seuls les écrans auxquels l'enfant a accès sont présentés à cette question.

- **« Prénom de l'enfant sélectionné » envoie des emails ou chatte...**
 - Seule/seul
 - Avec ses frères et sœurs ou amis
 - Avec ses parents ou d'autres adultes

- **La ou les personne(s) avec qui « Prénom de l'enfant sélectionné » envoie des emails ou chatte lui apportent-elles une assistance (l'aider, en parler avec elle/lui, ...) ?⁶⁷**
 - Oui, obligatoirement : si elle/il veut le faire, elle/il doit toujours être assisté(e)
 - Oui, seulement lorsque l'un d'eux le souhaite
 - Non

- **Chez vous, quelqu'un contrôle-t-il avec qui « Prénom de l'enfant sélectionné » échange des emails ou chatte, et ce qu'ils s'écrivent ?**
 - Oui, toujours et « Prénom de l'enfant sélectionné » le sait
 - Oui, toujours, mais « Prénom de l'enfant sélectionné » ne le sait pas
 - Oui, parfois, et « Prénom de l'enfant sélectionné » le sait
 - Oui, parfois, mais « Prénom de l'enfant sélectionné » ne le sait pas
 - Non

- **« Prénom de l'enfant sélectionné » envoie des emails ou chatte...**
 - à sa demande
 - parce que quelqu'un le lui suggère

- **« Prénom de l'enfant sélectionné » est-elle/il capable d'envoyer des emails ou de chatter de manière complètement autonome ?**
 - Oui, elle/il y arrive seule/seul
 - Non, elle/il a besoin d'aide

Vous avez déclaré que chez vous, « Prénom de l'enfant sélectionné » regardait des pages Web déjà affichées.⁶⁸

Regarder des pages web déjà affichées

- **Parmi les pages web qu'elle/il regarde, quelle est la proportion de pages où apparaissent des gens qu'elle/il connaît (elle/lui, sa famille, ses amis, son école...) ?**
 - Proportion de pages où apparaissent des gens qu'elle/il connaît (de 0% à 100%)
- **Sur quel appareil « Prénom de l'enfant sélectionné » regarde-t-elle/il des pages web?⁶⁹**
 - Ordinateur fixe
 - Console de jeux de salon
 - Ordinateur portable

⁶⁷ Cette question est posée seulement si les répondants ont déclaré à la question précédente que l'enfant pratique cette activité accompagné de quelqu'un.

⁶⁸ Les questions suivantes sont posées seulement si les répondants ont déclaré que l'enfant pratique cette activité.

⁶⁹ Seuls les écrans auxquels l'enfant a accès sont présentés à cette question.

- Tablette tactile
 - Smartphone
 - Lecteur MP3 ou multimédia
 - Console de jeux portable
 - Autre
- **D'habitude, « Prénom de l'enfant sélectionné » regarde des pages web...**
 - Moins d'une fois par mois
 - Une ou deux fois par mois
 - Une ou deux fois par semaine
 - Tous les jours ou presque
- **« Prénom de l'enfant sélectionné » regarde des pages web...**
 - Seule/seul
 - Avec ses frères et sœurs ou amis
 - Avec ses parents ou d'autres adultes
- **La ou les personne(s) avec qui « Prénom de l'enfant sélectionné » regarde des pages web lui apportent-elles une assistance (l'aider, en parler avec elle/lui, ...) ?⁷⁰**
 - Oui, obligatoirement : si elle/il veut le faire, elle/il doit toujours être assisté(e)
 - Oui, seulement lorsque l'un d'eux le souhaite
 - Non
- **Chez vous, quelqu'un contrôle-t-il quelles pages web « Prénom de l'enfant sélectionné » regarde?**
 - Oui, toujours et « Prénom de l'enfant sélectionné » le sait
 - Oui, toujours, mais « Prénom de l'enfant sélectionné » ne le sait pas
 - Oui, parfois, et « Prénom de l'enfant sélectionné » le sait
 - Oui, parfois, mais « Prénom de l'enfant sélectionné » ne le sait pas
 - Non
- **« Prénom de l'enfant sélectionné » regarde des pages web...**
 - à sa demande
 - parce que quelqu'un le lui suggère
- **« Prénom de l'enfant sélectionné » est-elle/il capable de regarder des pages web de manière complètement autonome ?**
 - Oui, elle/il y arrive seule/seul
 - Non, elle/il a besoin d'aide

⁷⁰ Cette question est posée seulement si les répondants ont déclaré à la question précédente que l'enfant pratique cette activité accompagné de quelqu'un.

Vous avez déclaré que chez vous, « *Prénom de l'enfant sélectionné* » recherchait des pages ou des sites Web.⁷¹

Rechercher une page ou un site web

- Sur quel appareil « *Prénom de l'enfant sélectionné* » recherche-t-elle/il des pages ou des sites web?⁷²
 - Ordinateur fixe
 - Console de jeux de salon
 - Ordinateur portable
 - Tablette tactile
 - Smartphone
 - Lecteur MP3 ou multimédia
 - Console de jeux portable
 - Autre

- D'habitude, « *Prénom de l'enfant sélectionné* » recherche des pages ou des sites web...
 - Moins d'une fois par mois
 - Une ou deux fois par mois
 - Une ou deux fois par semaine
 - Tous les jours ou presque

- « *Prénom de l'enfant sélectionné* » recherche des pages ou des sites web...
 - Seule/seul
 - Avec ses frères et sœurs ou amis
 - Avec ses parents ou d'autres adultes

- La ou les personne(s) avec qui « *Prénom de l'enfant sélectionné* » recherche des pages ou des sites web lui apportent-elles une assistance (l'aider, en parler avec elle/lui, ...) ?⁷³
 - Oui, obligatoirement : si elle/il veut le faire, elle/il doit toujours être assisté(e)
 - Oui, seulement lorsque l'un d'eux le souhaite
 - Non

- Chez vous, quelqu'un contrôle-t-il quelles pages ou sites web « *Prénom de l'enfant sélectionné* » recherche?
 - Oui, toujours et « *Prénom de l'enfant sélectionné* » le sait
 - Oui, toujours, mais « *Prénom de l'enfant sélectionné* » ne le sait pas
 - Oui, parfois, et « *Prénom de l'enfant sélectionné* » le sait
 - Oui, parfois, mais « *Prénom de l'enfant sélectionné* » ne le sait pas
 - Non

⁷¹ Les questions suivantes sont posées seulement si les répondants ont déclaré que l'enfant pratique cette activité.

⁷² Seuls les écrans auxquels l'enfant a accès sont présentés à cette question.

⁷³ Cette question est posée seulement si les répondants ont déclaré à la question précédente que l'enfant pratique cette activité accompagné de quelqu'un.

- « Prénom de l'enfant sélectionné » recherche des pages ou des sites web...
 - à sa demande
 - parce que quelqu'un le lui suggère
- « Prénom de l'enfant sélectionné » est-elle/il capable de rechercher des pages ou des sites web de manière complètement autonome ?
 - Oui, elle/il y arrive seule/seul
 - Non, elle/il a besoin d'aide

Vous avez déclaré que chez vous, « Prénom de l'enfant sélectionné » cherchait et choisissait des chansons ou des vidéos dans une médiathèque virtuelle, personnelle ou familiale.⁷⁴

Chercher des chansons ou des vidéos

- Sur quel appareil « Prénom de l'enfant sélectionné » cherche et choisit-elle/il des chansons ou des vidéos dans une médiathèque personnelle ou familiale?⁷⁵
 - Téléviseur
 - Projecteur vidéo
 - Ordinateur fixe
 - Console de jeux de salon
 - Ordinateur portable
 - Tablette tactile
 - Smartphone
 - Lecteur MP3 ou multimédia
 - Console de jeux portable
 - Jouet à écrans
 - Autre
- D'habitude, « Prénom de l'enfant sélectionné » cherche et choisit des chansons ou des vidéos dans une médiathèque personnelle ou familiale...
 - Moins d'une fois par mois
 - Une ou deux fois par mois
 - Une ou deux fois par semaine
 - Tous les jours ou presque
- « Prénom de l'enfant sélectionné » cherche et choisit des chansons ou des vidéos dans une médiathèque personnelle ou familiale...
 - Seule/seul
 - Avec ses frères et sœurs ou amis

⁷⁴ Les questions suivantes sont posées seulement si les répondants ont déclaré que l'enfant pratique cette activité.

⁷⁵ Seuls les écrans auxquels l'enfant a accès sont présentés à cette question.

- Avec ses parents ou d'autres adultes
- **La ou les personne(s) avec qui « Prénom de l'enfant sélectionné » cherche et choisit des chansons ou des vidéos dans une médiathèque personnelle ou familiale lui apportent-elles une assistance (l'aider, en parler avec elle/lui, ...) ?⁷⁶**
 - Oui, obligatoirement : si elle/il veut le faire, elle/il doit toujours être assisté(e)
 - Oui, seulement lorsque l'un d'eux le souhaite
 - Non
- **Chez vous, quelqu'un contrôle-t-il ce que « Prénom de l'enfant sélectionné » cherche et choisit comme chansons ou vidéos dans une médiathèque personnelle ou familiale?**
 - Oui, toujours et « Prénom de l'enfant sélectionné » le sait
 - Oui, toujours, mais « Prénom de l'enfant sélectionné » ne le sait pas
 - Oui, parfois, et « Prénom de l'enfant sélectionné » le sait
 - Oui, parfois, mais « Prénom de l'enfant sélectionné » ne le sait pas
 - Non
- **« Prénom de l'enfant sélectionné » cherche et choisit des chansons ou des vidéos dans une médiathèque personnelle ou familiale...**
 - à sa demande
 - parce que quelqu'un le lui suggère
- **« Prénom de l'enfant sélectionné » est-elle/il capable de chercher et choisir des chansons ou des vidéos dans une médiathèque personnelle ou familiale de manière complètement autonome ?**
 - Oui, elle/il y arrive seule/seul
 - Non, elle/il a besoin d'aide

Vous avez déclaré que chez vous, « Prénom de l'enfant sélectionné » cherchait et choisissait des chansons ou des vidéos sur internet.⁷⁷

Chercher des chansons ou des vidéos sur internet

- **Sur quel appareil « Prénom de l'enfant sélectionné » cherche et choisit-elle/il des chansons ou des vidéos sur le web ?⁷⁸**
 - Ordinateur fixe
 - Console de jeux de salon
 - Ordinateur portable
 - Tablette tactile
 - Smartphone

⁷⁶ Cette question est posée seulement si les répondants ont déclaré à la question précédente que l'enfant pratique cette activité accompagné de quelqu'un.

⁷⁷ Les questions suivantes sont posées seulement si les répondants ont déclaré que l'enfant pratique cette activité.

⁷⁸ Seuls les écrans auxquels l'enfant a accès sont présentés à cette question.

- Lecteur MP3 ou multimédia
 - Console de jeux portable
 - *Autre*
- **D'habitude, « Prénom de l'enfant sélectionné » cherche et choisit des chansons ou des vidéos sur le web...**
 - Moins d'une fois par mois
 - Une ou deux fois par mois
 - Une ou deux fois par semaine
 - Tous les jours ou presque
- **« Prénom de l'enfant sélectionné » cherche et choisit des chansons ou des vidéos sur le web...**
 - *Seule/seul*
 - Avec ses frères et sœurs ou amis
 - Avec ses parents ou d'autres adultes
- **La ou les personne(s) avec qui « Prénom de l'enfant sélectionné » cherche et choisit des chansons ou des vidéos sur le web lui apportent-elles une assistance (l'aider, en parler avec elle/lui, ...) ?⁷⁹**
 - Oui, obligatoirement : si *elle/il* veut le faire, *elle/il* doit toujours être assisté(e)
 - Oui, seulement lorsque l'un d'eux le souhaite
 - Non
- **Chez vous, quelqu'un contrôle-t-il ce que « Prénom de l'enfant sélectionné » cherche et choisit comme chansons ou vidéos sur le web ?**
 - Oui, toujours et « Prénom de l'enfant sélectionné » le sait
 - Oui, toujours, mais « Prénom de l'enfant sélectionné » ne le sait pas
 - Oui, parfois, et « Prénom de l'enfant sélectionné » le sait
 - Oui, parfois, mais « Prénom de l'enfant sélectionné » ne le sait pas
 - Non
- **« Prénom de l'enfant sélectionné » cherche et choisit des chansons ou des vidéos sur le web...**
 - à sa demande
 - parce que quelqu'un le lui suggère
- **« Prénom de l'enfant sélectionné » est-elle/il capable de chercher et choisir des chansons ou des vidéos sur le web de manière complètement autonome ?**
 - Oui, *elle/il* y arrive *seule/seul*
 - Non, *elle/il* a besoin d'aide

⁷⁹ Cette question est posée seulement si les répondants ont déclaré à la question précédente que l'enfant pratique cette activité accompagné de quelqu'un.

Vous avez déclaré que chez vous, « *Prénom de l'enfant sélectionné* » cherchait et choisissait des jeux ou des applications sur internet.⁸⁰

Chercher des jeux, des applications sur internet

- **Sur quel appareil « *Prénom de l'enfant sélectionné* » cherche et choisit-elle/il des jeux ou des applications sur internet?**⁸¹
 - Ordinateur fixe
 - Console de jeux de salon
 - Ordinateur portable
 - Tablette tactile
 - Smartphone
 - Lecteur MP3 ou multimédia
 - Console de jeux portable
 - Jouet à écrans
 - Autre

- **D'habitude, « *Prénom de l'enfant sélectionné* » cherche et choisit des jeux ou des applications sur internet...**
 - Moins d'une fois par mois
 - Une ou deux fois par mois
 - Une ou deux fois par semaine
 - Tous les jours ou presque

- **« *Prénom de l'enfant sélectionné* » cherche et choisit des jeux ou des applications sur internet...**
 - Seule/seul
 - Avec ses frères et sœurs ou amis
 - Avec ses parents ou d'autres adultes

- **La ou les personne(s) avec qui « *Prénom de l'enfant sélectionné* » cherche et choisit des jeux ou des applications sur internet lui apportent-elles une assistance (l'aider, en parler avec elle/lui, ...) ?**⁸²
 - Oui, obligatoirement : si elle/il veut le faire, elle/il doit toujours être assisté(e)
 - Oui, seulement lorsque l'un d'eux le souhaite
 - Non

⁸⁰ Les questions suivantes sont posées seulement si les répondants ont déclaré que l'enfant pratique cette activité.

⁸¹ Seuls les écrans auxquels l'enfant a accès sont présentés à cette question.

⁸² Cette question est posée seulement si les répondants ont déclaré à la question précédente que l'enfant pratique cette activité accompagné de quelqu'un.

- **Chez vous, quelqu'un contrôle-t-il ce que « Prénom de l'enfant sélectionné » cherche et choisit comme jeux ou applications sur internet?**
 - Oui, toujours et « Prénom de l'enfant sélectionné » le sait
 - Oui, toujours, mais « Prénom de l'enfant sélectionné » ne le sait pas
 - Oui, parfois, et « Prénom de l'enfant sélectionné » le sait
 - Oui, parfois, mais « Prénom de l'enfant sélectionné » ne le sait pas
 - Non

- **« Prénom de l'enfant sélectionné » cherche et choisit des jeux ou des applications sur internet...**
 - à sa demande
 - parce que quelqu'un le lui suggère

- **« Prénom de l'enfant sélectionné » est-elle/il capable de chercher et choisir des jeux ou des applications sur internet de manière complètement autonome ?**
 - Oui, elle/il y arrive seule/seul
 - Non, elle/il a besoin d'aide

Vous avez déclaré que chez vous, « Prénom de l'enfant sélectionné » rangeait une collection de films, de photos, de musiques, ou de jeux dans une médiathèque virtuelle, personnelle ou familiale.⁸³

Ranger des films, photos, musiques ou jeux

- **À partir de quel appareil « Prénom de l'enfant sélectionné » range-t-elle/il cette collection?⁸⁴**
 - Téléviseur
 - Projecteur vidéo
 - Ordinateur fixe
 - Console de jeux de salon
 - Ordinateur portable
 - Tablette tactile
 - Smartphone
 - Lecteur MP3 ou multimédia
 - Console de jeux portable
 - Autre

- **D'habitude, « Prénom de l'enfant sélectionné » range cette collection...**
 - Moins d'une fois par mois
 - Une ou deux fois par mois
 - Une ou deux fois par semaine
 - Tous les jours ou presque

⁸³ Les questions suivantes sont posées seulement si les répondants ont déclaré que l'enfant pratique cette activité.

⁸⁴ Seuls les écrans auxquels l'enfant a accès sont présentés à cette question.

- **« Prénom de l'enfant sélectionné » range cette collection...**
 - *Seule/seul*
 - Avec ses frères et sœurs ou amis
 - Avec ses parents ou d'autres adultes

- **La ou les personne(s) avec qui « Prénom de l'enfant sélectionné » range cette collection lui apportent-elles une assistance (l'aider, en parler avec elle/lui, ...) ?⁸⁵**
 - Oui, obligatoirement : si *elle/il* veut le faire, *elle/il* doit toujours être assisté(e)
 - Oui, seulement lorsque l'un d'eux le souhaite
 - Non

- **Chez vous, quelqu'un contrôle-t-il ce que « Prénom de l'enfant sélectionné » range dans cette collection?**
 - Oui, toujours et « Prénom de l'enfant sélectionné » le sait
 - Oui, toujours, mais « Prénom de l'enfant sélectionné » ne le sait pas
 - Oui, parfois, et « Prénom de l'enfant sélectionné » le sait
 - Oui, parfois, mais « Prénom de l'enfant sélectionné » ne le sait pas
 - Non

- **« Prénom de l'enfant sélectionné » range cette collection...**
 - à sa demande
 - parce que quelqu'un le lui suggère

- **« Prénom de l'enfant sélectionné » est-elle/il capable de ranger cette collection de manière complètement autonome ?**
 - Oui, *elle/il* y arrive *seule/seul*
 - Non, *elle/il* a besoin d'aide

Vous avez déclaré que chez vous, « Prénom de l'enfant sélectionné » organisait un carnet d'adresses ou une liste de correspondants sur écran.⁸⁶

Organiser un carnet d'adresses sur écran

- **Sur quel appareil « Prénom de l'enfant sélectionné » organise-t-elle/il sa liste de correspondants?⁸⁷**
 - Ordinateur fixe
 - Console de jeux de salon
 - Ordinateur portable

⁸⁵ Cette question est posée seulement si les répondants ont déclaré à la question précédente que l'enfant pratique cette activité accompagné de quelqu'un.

⁸⁶ Les questions suivantes sont posées seulement si les répondants ont déclaré que l'enfant pratique cette activité.

⁸⁷ Seuls les écrans auxquels l'enfant a accès sont présentés à cette question.

- Tablette tactile
 - Smartphone
 - Console de jeux portable
 - Autre
- **« Prénom de l'enfant sélectionné » organise sa liste de correspondants...**
 - Seule/seul
 - Avec ses frères et sœurs ou amis
 - Avec ses parents ou d'autres adultes
 - **La ou les personne(s) avec qui « Prénom de l'enfant sélectionné » organise sa liste de correspondants lui apportent-elles une assistance (l'aider, en parler avec elle/lui, ...) ?⁸⁸**
 - Oui, obligatoirement : si elle/il veut le faire, elle/il doit toujours être assisté(e)
 - Oui, seulement lorsque l'un d'eux le souhaite
 - Non
 - **Chez vous, quelqu'un contrôle-t-il qui figure dans la liste de correspondants de « Prénom de l'enfant sélectionné » ?**
 - Oui, toujours et « Prénom de l'enfant sélectionné » le sait
 - Oui, toujours, mais « Prénom de l'enfant sélectionné » ne le sait pas
 - Oui, parfois, et « Prénom de l'enfant sélectionné » le sait
 - Oui, parfois, mais « Prénom de l'enfant sélectionné » ne le sait pas
 - Non
 - **« Prénom de l'enfant sélectionné » organise sa liste de correspondants...**
 - à sa demande
 - parce que quelqu'un le lui suggère
 - **Chez vous, « Prénom de l'enfant sélectionné » est-elle/il capable d'organiser sa liste de correspondants de manière complètement autonome ?**
 - Oui, elle/il y arrive seule/seul
 - Non, elle/il a besoin d'aide

⁸⁸ Cette question est posée seulement si les répondants ont déclaré à la question précédente que l'enfant pratique cette activité accompagné de quelqu'un.

Vous avez déclaré que chez vous, « *Prénom de l'enfant sélectionné* » publiait des photos, des dessins, des chansons ou des vidéos sur le Web.⁸⁹

Publier des photos, dessins, chansons ou vidéos sur le Web

- À partir de quel appareil « *Prénom de l'enfant sélectionné* » publie-t-elle/il des photos, dessins, chansons ou vidéos sur le web?⁹⁰
 - Ordinateur fixe
 - Ordinateur portable
 - Tablette tactile
 - Smartphone
 - Lecteur MP3 ou multimédia
 - Console de jeux portable
 - Appareil photo ou caméra
 - Autre

- D'habitude, « *Prénom de l'enfant sélectionné* » publie des photos, dessins, chansons ou vidéos sur le web...
 - Moins d'une fois par mois
 - Une ou deux fois par mois
 - Une ou deux fois par semaine
 - Tous les jours ou presque

- « *Prénom de l'enfant sélectionné* » publie des photos, dessins, chansons ou vidéos sur le web...
 - Seule/seul
 - Avec ses frères et sœurs ou amis
 - Avec ses parents ou d'autres adultes

- La ou les personne(s) avec qui « *Prénom de l'enfant sélectionné* » publie des photos, dessins, chansons ou vidéos sur le web lui apportent-elles une assistance (l'aider, en parler avec elle/lui, ...) ?⁹¹
 - Oui, obligatoirement : si elle/il veut le faire, elle/il doit toujours être assisté(e)
 - Oui, seulement lorsque l'un d'eux le souhaite
 - Non

- Chez vous, quelqu'un contrôle-t-il ce que « *Prénom de l'enfant sélectionné* » publie comme photos, dessins, chansons ou vidéos sur le web?
 - Oui, toujours et « *Prénom de l'enfant sélectionné* » le sait
 - Oui, toujours, mais « *Prénom de l'enfant sélectionné* » ne le sait pas

⁸⁹ Les questions suivantes sont posées seulement si les répondants ont déclaré que l'enfant pratique cette activité.

⁹⁰ Seuls les écrans auxquels l'enfant à accès sont présentés à cette question.

⁹¹ Cette question est posée seulement si les répondants ont déclaré à la question précédente que l'enfant pratique cette activité accompagné de quelqu'un.

- Oui, parfois, et « *Prénom de l'enfant sélectionné* » le sait
 - Oui, parfois, mais « *Prénom de l'enfant sélectionné* » ne le sait pas
 - Non
- « *Prénom de l'enfant sélectionné* » **publie des photos, dessins, chansons ou vidéos sur le web...**
 - à sa demande
 - parce que quelqu'un le lui suggère
 - « *Prénom de l'enfant sélectionné* » **est-elle/il capable de publier des photos, dessins, chansons ou vidéos sur le web de manière complètement autonome ?**
 - Oui, *elle/il* y arrive *seule/seul*
 - Non, *elle/il* a besoin d'aide

Vous avez déclaré que chez vous, « *Prénom de l'enfant sélectionné* » faisait des achats en ligne.⁹²

Faire des achats en ligne

- A l'aide de qui « *Prénom de l'enfant sélectionné* » fait-elle/il des achats en ligne?
 - Avec ses frères et sœurs ou amis
 - Avec ses parents ou d'autres adultes
- À partir de quel appareil « *Prénom de l'enfant sélectionné* » fait-elle/il des achats en ligne?⁹³
 - Ordinateur fixe
 - Console de jeux de salon
 - Ordinateur portable
 - Tablette tactile
 - Smartphone
 - Console de jeux portable
 - Autre
- D'habitude, « *Prénom de l'enfant sélectionné* » fait des achats en ligne...
 - Moins d'une fois par mois
 - Une ou deux fois par mois
 - Une ou deux fois par semaine
 - Tous les jours ou presque

⁹² Les questions suivantes sont posées seulement si les répondants ont déclaré que l'enfant pratique cette activité.

⁹³ Seuls les écrans auxquels l'enfant a accès sont présentés à cette question.

- **La ou les personne(s) avec qui « Prénom de l'enfant sélectionné » fait des achats en ligne lui apportent-elles une assistance (l'aider, en parler avec elle/lui, ...) ?⁹⁴**
 - Oui, obligatoirement : si elle/il veut le faire, elle/il doit toujours être assisté(e)
 - Oui, seulement lorsque l'un d'eux le souhaite
 - Non

- **Chez vous, quelqu'un contrôle-t-il ce que « Prénom de l'enfant sélectionné » achète en ligne?**
 - Oui, toujours et « Prénom de l'enfant sélectionné » le sait
 - Oui, toujours, mais « Prénom de l'enfant sélectionné » ne le sait pas
 - Oui, parfois, et « Prénom de l'enfant sélectionné » le sait
 - Oui, parfois, mais « Prénom de l'enfant sélectionné » ne le sait pas
 - Non

- **« Prénom de l'enfant sélectionné » fait des achats en ligne...**
 - à sa demande
 - parce que quelqu'un le lui suggère

- **Chez vous, « Prénom de l'enfant sélectionné » est-elle/il capable de faire des achats en ligne de manière complètement autonome ?**
 - Oui, elle/il y arrive seule/seul
 - Non, elle/il a besoin d'aide

Réseaux sociaux

- **« Prénom de l'enfant sélectionné » a-t-elle/il un profil sur un réseau social ?⁹⁵**
 - Oui, et elle/il l'alimente (avec ou sans aide)
 - Oui, mais ce n'est pas elle/lui qui l'alimente
 - Non

- **À partir de quel appareil « Prénom de l'enfant sélectionné » maintient-elle/il son profil sur ce réseau social?⁹⁶**
 - Ordinateur fixe
 - Ordinateur portable
 - Tablette tactile
 - Smartphone
 - Autre

⁹⁴ Cette question est posée seulement si les répondants ont déclaré à la question précédente que l'enfant pratique cette activité accompagné de quelqu'un.

⁹⁵ Cette question est systématiquement posée à tous les répondants. Si la réponse donnée est "Oui, et elle/il l'alimente (avec ou sans aide) » alors les répondants sont invités à compléter les questions suivantes à propos de cette activité. Pour les autres réponses, les répondants sont envoyés vers la suite de ce questionnaire à savoir « Les règles à la maison concernant les écrans ».

⁹⁶ Seuls les écrans auxquels l'enfant a accès sont présentés à cette question.

- D'habitude, « *Prénom de l'enfant sélectionné* » maintient son profil sur ce réseau social...
 - Moins d'une fois par mois
 - Une ou deux fois par mois
 - Une ou deux fois par semaine
 - Tous les jours ou presque

- « *Prénom de l'enfant sélectionné* » maintient son profil sur ce réseau social...
 - Seule/seul
 - Avec ses frères et sœurs ou amis
 - Avec ses parents ou d'autres adultes

- La ou les personne(s) avec qui « *Prénom de l'enfant sélectionné* » maintient son profil sur ce réseau social lui apportent-elles une assistance (l'aider, en parler avec elle/lui, ...) ?⁹⁷
 - Oui, obligatoirement : si elle/il veut le faire, elle/il doit toujours être assisté(e)
 - Oui, seulement lorsque l'un d'eux le souhaite
 - Non

- Chez vous, quelqu'un contrôle-t-il comment « *Prénom de l'enfant sélectionné* » maintient son profil sur ce réseau social?
 - Oui, toujours et « *Prénom de l'enfant sélectionné* » le sait
 - Oui, toujours, mais « *Prénom de l'enfant sélectionné* » ne le sait pas
 - Oui, parfois, et « *Prénom de l'enfant sélectionné* » le sait
 - Oui, parfois, mais « *Prénom de l'enfant sélectionné* » ne le sait pas
 - Non

- « *Prénom de l'enfant sélectionné* » maintient son profil sur ce réseau social...
 - à sa demande
 - parce que quelqu'un le lui suggère

- « *Prénom de l'enfant sélectionné* » est-elle/il capable de maintenir son profil sur ce réseau social de manière complètement autonome ?
 - Oui, elle/il y arrive seule/seul
 - Non, elle/il a besoin d'aide

Les règles de la maison concernant les écrans
--

⁹⁷ Cette question est posée seulement si les répondants ont déclaré à la question précédente que l'enfant pratique cette activité accompagné de quelqu'un.

Les questions de la section suivante portent sur les règles en vigueur sous votre toit concernant l'utilisation des écrans par *votre enfant/tous vos enfants*⁹⁸.

- **Chez vous, interdisez-vous/interdit-on⁹⁹ totalement à « Prénom de l'enfant »/aux enfants¹⁰⁰ certaines activités avec les écrans?**
 - Oui, toutes les activités liées aux écrans¹⁰¹
 - Oui, certaines activités liées aux écrans¹⁰²
 - Non¹⁰³

- **Quelles activités sont totalement interdites à « Prénom de l'enfant »/aux enfants?**
 - utiliser un téléviseur
 - utiliser un projecteur vidéo
 - utiliser un ordinateur fixe
 - utiliser une console de jeux de salon
 - utiliser un ordinateur portable
 - utiliser une tablette tactile
 - utiliser un smartphone
 - utiliser un lecteur MP3 ou multimédia
 - utiliser une console de jeux portable
 - utiliser un jouet à écrans
 - utiliser un appareil photo ou une caméra
 - regarder des programmes télévisés
 - regarder des vidéos enregistrées (DVD, émissions, dessins animés, VOD, sites de vidéos en ligne, vidéos familiales, etc.)
 - regarder des (albums de) photos sur écran
 - prendre des photos ou filmer
 - enregistrer sa voix (par exemple: en chantant)
 - dessiner ou colorier sur écran
 - jouer à des jeux sur écran
 - passer ou recevoir des appels au téléphone ou en skype
 - envoyer des emails ou chatter
 - regarder des pages Web déjà affichées
 - rechercher une page ou un site Web
 - chercher et choisir des chansons ou des vidéos dans une médiathèque virtuelle, personnelle ou familiale
 - chercher et choisir des chansons ou des vidéos sur internet (youtube, dailymotion, deezer, vimeo, ...)
 - chercher et choisir des jeux, des applications sur internet (app store, play store, ...)

⁹⁸ Formulation différente selon que les répondants ont déclaré avoir un seul ou plusieurs enfants.

⁹⁹ Formulation différente selon que les répondants vivent seul, avec un ou plusieurs adultes.

¹⁰⁰ Formulation différente selon que les répondants ont déclaré avoir un seul ou plusieurs enfants.

¹⁰¹ Cette réponse donnée par les répondants les renvoie directement à la suite des questions.

¹⁰² Cette réponse donnée par les répondants leur permet de préciser quelles sont les activités qui sont limitées à la question suivante.

¹⁰³ Cette réponse donnée par les répondants les renvoie directement à la suite du questionnaire à savoir « Les règles de la maison concernant les écrans (2/5) ».

- ranger une collection de films, de photos, de musiques, ou de jeux dans une médiathèque virtuelle, personnelle ou familiale
 - organiser un carnet d'adresses ou une liste de correspondants sur écran
 - publier des photos, dessins, chansons ou vidéos sur le Web
 - faire des achats en ligne
 - avoir un profil sur un réseau social
- **Ces interdictions s'appliquent-elles de façon identique à tous les enfants?**¹⁰⁴
 - Oui
 - Non
- **Qui décide de ces interdictions?**¹⁰⁵
 - Moi seul
 - Chaque adulte, comme il l'entend
 - Les adultes après concertation entre eux
 - « *Prénom de l'enfant* » et les adultes, de commun accord
 - *Autre*
- **Quelles formes prennent ces interdictions?**
 - Un dispositif (contrôle parental, verrou,...)
 - Une règle annoncée à l'enfant
 - Un conseil donné à l'enfant
 - Aucune règle n'est annoncée, on décide au cas par cas

¹⁰⁴ Question uniquement posée aux répondants qui ont déclaré avoir plus d'un enfant.

¹⁰⁵ Les modalités de réponse à cette question varient selon que les répondants ont déclaré vivre seul ou avec d'autres adultes.

Les règles de la maison concernant les écrans (2/5)

- **Chez vous, limitez-vous/limite-t-on¹⁰⁶ le temps que « Prénom de l'enfant » consacre/les enfants¹⁰⁷ consacrent aux activités avec les écrans ?**
 - Oui, toutes les activités liées aux écrans¹⁰⁸
 - Oui, certaines activités liées aux écrans¹⁰⁹
 - Non¹¹⁰

- **Pour quelles activités limitez-vous/limite-t-on le temps?**
 - utiliser un téléviseur
 - utiliser un projecteur vidéo
 - utiliser un ordinateur fixe
 - utiliser une console de jeux de salon
 - utiliser un ordinateur portable
 - utiliser une tablette tactile
 - utiliser un smartphone
 - utiliser un lecteur MP3 ou multimédia
 - utiliser une console de jeux portable
 - utiliser un jouet à écrans
 - utiliser un appareil photo ou une caméra
 - regarder des programmes télévisés
 - regarder des vidéos enregistrées (DVD, émissions, dessins animés, VOD, sites de vidéos en ligne, vidéos familiales, etc.)
 - regarder des (albums de) photos sur écran
 - prendre des photos ou filmer
 - enregistrer sa voix (par exemple: en chantant)
 - dessiner ou colorier sur écran
 - jouer à des jeux sur écran
 - passer ou recevoir des appels au téléphone ou en skype
 - envoyer des emails ou chatter
 - regarder des pages Web déjà affichées
 - rechercher une page ou un site Web
 - chercher et choisir des chansons ou des vidéos dans une médiathèque virtuelle, personnelle ou familiale
 - chercher et choisir des chansons ou des vidéos sur internet (youtube, dailymotion, deezer, vimeo, ...)
 - chercher et choisir des jeux, des applications sur internet (app store, play store, ...)

¹⁰⁶ Formulation différente selon que les répondants vivent seul, avec un ou plusieurs adultes.

¹⁰⁷ Formulation différente selon que les répondants ont déclaré avoir un seul ou plusieurs enfants.

¹⁰⁸ Cette réponse donnée par les répondants les renvoie directement à la suite des questions.

¹⁰⁹ Cette réponse donnée par les répondants leur permet de préciser quelles sont les activités qui sont limitées à la question suivante.

¹¹⁰ Cette réponse donnée par les répondants les renvoie directement à la suite du questionnaire à savoir « Les règles de la maison concernant les écrans (3/5) ».

- ranger une collection de films, de photos, de musiques, ou de jeux dans une médiathèque virtuelle, personnelle ou familiale
 - organiser un carnet d'adresses ou une liste de correspondants sur écran
 - publier des photos, dessins, chansons ou vidéos sur le Web
 - faire des achats en ligne
 - avoir un profil sur un réseau social
- **Ces limites s'appliquent-elles de façon identique à tous les enfants?¹¹¹**
 - Oui
 - Non
- **Qui décide de ces limites?¹¹²**
 - Moi seul
 - Chaque adulte, comme il l'entend
 - Les adultes après concertation entre eux
 - « *Prénom de l'enfant* » et les adultes, de commun accord
 - *Autre*
- **Quelles formes prennent ces limites?**
 - Un dispositif (contrôle parental, verrou,...)
 - Une règle annoncée à l'enfant
 - Un conseil donné à l'enfant
 - Aucune règle n'est annoncée, on décide au cas par cas

Les règles de la maison concernant les écrans (3/5)
--

- **Chez vous, limitez-vous/limite-t-on¹¹³ les endroits où « *Prénom de l'enfant* » peut/les enfants peuvent¹¹⁴ pratiquer des activités avec les écrans (pas dans les chambres, pas chez les autres, ...) ?**
 - Oui, toutes les activités liées aux écrans¹¹⁵
 - Oui, certaines activités liées aux écrans¹¹⁶
 - Non¹¹⁷
- **Pour quelles activités limitez-vous/limite-t-on les endroits autorisés?**
 - utiliser un téléviseur

¹¹¹ Question uniquement posée aux répondants qui ont déclaré avoir plus d'un enfant.

¹¹² Les modalités de réponse à cette question varient selon que les répondants ont déclaré vivre seul ou avec d'autres adultes.

¹¹³ Formulation différente selon que les répondants vivent seul, avec un ou plusieurs adultes.

¹¹⁴ Formulation différente selon que les répondants ont déclaré avoir un seul ou plusieurs enfants.

¹¹⁵ Cette réponse donnée par les répondants les renvoie directement à la suite des questions.

¹¹⁶ Cette réponse donnée par les répondants leur permet de préciser quelles sont les activités qui sont limitées à la question suivante.

¹¹⁷ Cette réponse donnée par les répondants les renvoie directement à la suite du questionnaire à savoir « Les règles de la maison concernant les écrans (4/5) ».

- utiliser un projecteur vidéo
 - utiliser un ordinateur fixe
 - utiliser une console de jeux de salon
 - utiliser un ordinateur portable
 - utiliser une tablette tactile
 - utiliser un smartphone
 - utiliser un lecteur MP3 ou multimédia
 - utiliser une console de jeux portable
 - utiliser un jouet à écrans
 - utiliser un appareil photo ou une caméra
 - regarder des programmes télévisés
 - regarder des vidéos enregistrées (DVD, émissions, dessins animés, VOD, sites de vidéos en ligne, vidéos familiales, etc.)
 - regarder des (albums de) photos sur écran
 - prendre des photos ou filmer
 - enregistrer sa voix (par exemple: en chantant)
 - dessiner ou colorier sur écran
 - jouer à des jeux sur écran
 - passer ou recevoir des appels au téléphone ou en skype
 - envoyer des emails ou chatter
 - regarder des pages Web déjà affichées
 - rechercher une page ou un site Web
 - chercher et choisir des chansons ou des vidéos dans une médiathèque virtuelle, personnelle ou familiale
 - chercher et choisir des chansons ou des vidéos sur internet (youtube, dailymotion, deezer, vimeo, ...)
 - chercher et choisir des jeux, des applications sur internet (app store, play store, ...)
 - ranger une collection de films, de photos, de musiques, ou de jeux dans une médiathèque virtuelle, personnelle ou familiale
 - organiser un carnet d'adresses ou une liste de correspondants sur écran
 - publier des photos, dessins, chansons ou vidéos sur le Web
 - faire des achats en ligne
 - avoir un profil sur un réseau social
- **Ces limites s'appliquent-elles de façon identique à tous les enfants?¹¹⁸**
 - Oui
 - Non
 - **Qui décide de ces limites?¹¹⁹**
 - Moi seul
 - Chaque adulte, comme il l'entend
 - Les adultes après concertation entre eux

¹¹⁸ Question uniquement posée aux répondants qui ont déclaré avoir plus d'un enfant.

¹¹⁹ Les modalités de réponse à cette question varient selon que les répondants ont déclaré vivre seul ou avec d'autres adultes.

- « *Prénom de l'enfant* » et les adultes, de commun accord
 - *Autre*
- **Quelles formes prennent ces limites?**
 - Un dispositif (contrôle parental, verrou,...)
 - Une règle annoncée à l'enfant
 - Un conseil donné à l'enfant
 - Aucune règle n'est annoncée, on décide au cas par cas

Les règles de la maison concernant les écrans (4/5)
--

- **Chez vous, limitez-vous/limite-t-on¹²⁰ les activités que « *Prénom de l'enfant* » pratique/les enfants pratiquent¹²¹ avec les écrans dans certaines circonstances (en présence d'invités, quand il fait beau, pendant les repas, à l'heure des devoirs, après telle heure le soir...)?**
 - Oui, toutes les activités liées aux écrans¹²²
 - Oui, certaines activités liées aux écrans¹²³
 - Non¹²⁴
- **Sur quelles activités portent ces limites?**
 - utiliser un téléviseur
 - utiliser un projecteur vidéo
 - utiliser un ordinateur fixe
 - utiliser une console de jeux de salon
 - utiliser un ordinateur portable
 - utiliser une tablette tactile
 - utiliser un smartphone
 - utiliser un lecteur MP3 ou multimédia
 - utiliser une console de jeux portable
 - utiliser un jouet à écrans
 - utiliser un appareil photo ou une caméra
 - regarder des programmes télévisés
 - regarder des vidéos enregistrées (DVD, émissions, dessins animés, VOD, sites de vidéos en ligne, vidéos familiales, etc.)
 - regarder des (albums de) photos sur écran
 - prendre des photos ou filmer

¹²⁰ Formulation différente selon que les répondants vivent seul, avec un ou plusieurs adultes.

¹²¹ Formulation différente selon que les répondants ont déclaré avoir un seul ou plusieurs enfants.

¹²² Cette réponse donnée par les répondants les renvoie directement à la suite des questions.

¹²³ Cette réponse donnée par les répondants leur permet de préciser quelles sont les activités qui sont limitées à la question suivante.

¹²⁴ Cette réponse donnée par les répondants les renvoie directement à la suite du questionnaire à savoir « Les règles de la maison concernant les écrans (5/5) ».

- enregistrer sa voix (par exemple: en chantant)
 - dessiner ou colorier sur écran
 - jouer à des jeux sur écran
 - passer ou recevoir des appels au téléphone ou en skype
 - envoyer des emails ou chatter
 - regarder des pages Web déjà affichées
 - rechercher une page ou un site Web
 - chercher et choisir des chansons ou des vidéos dans une médiathèque virtuelle, personnelle ou familiale
 - chercher et choisir des chansons ou des vidéos sur internet (youtube, dailymotion, deezer, vimeo, ...)
 - chercher et choisir des jeux, des applications sur internet (app store, play store, ...)
 - ranger une collection de films, de photos, de musiques, ou de jeux dans une médiathèque virtuelle, personnelle ou familiale
 - organiser un carnet d'adresses ou une liste de correspondants sur écran
 - publier des photos, dessins, chansons ou vidéos sur le Web
 - faire des achats en ligne
 - avoir un profil sur un réseau social
- **Ces limites s'appliquent-elles de façon identique à tous les enfants?**¹²⁵
 - Oui
 - Non
- **Qui décide de ces limites?**¹²⁶
 - Moi seul
 - Chaque adulte, comme il l'entend
 - Les adultes après concertation entre eux
 - « *Prénom de l'enfant* » et les adultes, de commun accord
 - *Autre*
- **Quelles formes prennent ces limites?**
 - Un dispositif (contrôle parental, verrou,...)
 - Une règle annoncée à l'enfant
 - Un conseil donné à l'enfant
 - Aucune règle n'est annoncée, on décide au cas par cas

¹²⁵ Question uniquement posée aux répondants qui ont déclaré avoir plus d'un enfant.

¹²⁶ Les modalités de réponse à cette question varient selon que les répondants ont déclaré vivre seul ou avec d'autres adultes.

Les règles de la maison concernant les écrans (5/5)

- **Chez vous, limitez-vous/limite-t-on¹²⁷ l'accès que « Prénom de l'enfant » a/les enfants ont¹²⁸ à certains contenus ?**
 - Oui, toujours¹²⁹
 - Oui, de préférence¹³⁰
 - Non¹³¹

- **Sur quels contenus portent ces limites ?**
 - Les contenus violents
 - Les contenus stéréotypés
 - Les contenus publicitaires
 - Les contenus pour les plus grands
 - Les contenus trop fréquentés
 - Les contenus vulgaires

- **Ces limites s'appliquent-elles de façon identique à tous les enfants?¹³²**
 - Oui
 - Non

- **Qui décide de ces limites?¹³³**
 - Moi seul
 - Chaque adulte, comme il l'entend
 - Les adultes après concertation entre eux
 - « Prénom de l'enfant » et les adultes, de commun accord
 - Autre

- **Quelles formes prennent ces limites?**
 - Un dispositif (contrôle parental, verrou,...)
 - Une règle annoncée à l'enfant
 - Un conseil donné à l'enfant
 - Aucune règle n'est annoncée, on décide au cas par cas

¹²⁷ Formulation différente selon que les répondants vivent seul, avec un ou plusieurs adultes.

¹²⁸ Formulation différente selon que les répondants ont déclaré avoir un seul ou plusieurs enfants.

¹²⁹ Cette réponse donnée par les répondants les renvoie directement à la suite des questions.

¹³⁰ Cette réponse donnée par les répondants les renvoie directement à la suite des questions.

¹³¹ Cette réponse donnée par les répondants les renvoie directement à la suite du questionnaire à savoir « Les pratiques des écrans encouragées ».

¹³² Question uniquement posée aux répondants qui ont déclaré avoir plus d'un enfant.

¹³³ Les modalités de réponse à cette question varient selon que les répondants ont déclaré vivre seul ou avec d'autres adultes.

- **Chez vous, encouragez-vous/encourage-t-on « Prénom de l'enfant »/les enfants¹³⁴ à pratiquer des activités avec les écrans ?¹³⁵**
 - Oui, toutes les activités liées aux écrans¹³⁶
 - Oui, certaines activités liées aux écrans¹³⁷
 - Non¹³⁸

- **Quelles activités sont encouragées?**
 - utiliser un téléviseur
 - utiliser un projecteur vidéo
 - utiliser un ordinateur fixe
 - utiliser une console de jeux de salon
 - utiliser un ordinateur portable
 - utiliser une tablette tactile
 - utiliser un smartphone
 - utiliser un lecteur MP3 ou multimédia
 - utiliser une console de jeux portable
 - utiliser un jouet à écrans
 - utiliser un appareil photo ou une caméra
 - regarder des programmes télévisés
 - regarder des vidéos enregistrées (DVD, émissions, dessins animés, VOD, sites de vidéos en ligne, vidéos familiales, etc.)
 - regarder des (albums de) photos sur écran
 - prendre des photos ou filmer
 - enregistrer sa voix (par exemple: en chantant)
 - dessiner ou colorier sur écran
 - jouer à des jeux sur écran
 - passer ou recevoir des appels au téléphone ou en skype
 - envoyer des emails ou chatter
 - regarder des pages Web déjà affichées
 - rechercher une page ou un site Web
 - chercher et choisir des chansons ou des vidéos dans une médiathèque virtuelle, personnelle ou familiale
 - chercher et choisir des chansons ou des vidéos sur internet (youtube, dailymotion, deezer, vimeo, ...)
 - chercher et choisir des jeux, des applications sur internet (app store, play store, ...)

¹³⁴ Formulation différente selon que les répondants vivent seul, avec un ou plusieurs adultes.

¹³⁵ Formulation différente selon que les répondants ont déclaré avoir un seul ou plusieurs enfants.

¹³⁶ Cette réponse donnée par les répondants les renvoie directement à la suite des questions.

¹³⁷ Cette réponse donnée par les répondants leur permet de préciser quelles sont les activités qui sont encouragées à la question suivante.

¹³⁸ Cette réponse donnée par les répondants leur permet de répondre uniquement aux deux questions sur l'encouragement de la pratique des écrans dans certaines circonstances et la recommandation de certains types de contenus.

- ranger une collection de films, de photos, de musiques, ou de jeux dans une médiathèque virtuelle, personnelle ou familiale
 - organiser un carnet d'adresses ou une liste de correspondants sur écran
 - publier des photos, dessins, chansons ou vidéos sur le Web
 - faire des achats en ligne
 - avoir un profil sur un réseau social
- **Ces encouragements s'appliquent-ils de façon identique à tous les enfants?¹³⁹**
 - Oui
 - Non
- **Chez vous, *encouragez-vous/encourage-t-on* « Prénom de l'enfant »/les enfants à utiliser des écrans dans certaines circonstances (pendant les vacances, les trajets en voiture, au restaurant,...) ?**
 - Oui
 - Non
- **Chez vous, *recommandez-vous/recommande-t-on* certains types de contenus à « Prénom de l'enfant »/aux enfants ?**
 - Les informations et les actualités
 - Les programmes éducatifs
 - Les contenus artistiques (musiques, sculpture, peinture, théâtre,...)
 - Les contenus divertissants procurant du plaisir
 - Les contenus venant de personnes proches et appréciées

¹³⁹ Question uniquement posée aux répondants qui ont déclaré avoir plus d'un enfant.

Votre opinion sur les écrans

Veillez indiquer dans quelle mesure vous êtes d'accord avec chacune des affirmations suivantes.

- Pas du tout d'accord
- Plutôt pas d'accord
- Indifférent
- Plutôt d'accord
- Tout à fait d'accord

- Les écrans nuisent au repos des enfants.
- Les écrans altèrent la vue des enfants.
- Les écrans isolent les enfants du monde réel.
- Les écrans isolent les enfants des autres enfants et des adultes.
- Les écrans confrontent les enfants à des choses qui ne leur conviennent pas.
- Les écrans rendent les enfants violents.
- Les écrans montrent aux enfants trop de sexualité.
- Les écrans donnent aux enfants des informations mensongères sur la vie.
- Les écrans rendent les enfants plus anxieux.
- Les écrans diminuent les capacités de concentration des enfants.
- Les écrans rendent les enfants maladroits.
- Les écrans rendent les enfants inactifs.
- Les écrans limitent la créativité et l'imagination des enfants.
- Les écrans rendent les enfants incapables de s'en priver.
- Les écrans apprennent aux enfants les mauvaises manières.
- Puisqu'il y a des écrans partout, il n'y a pas de raison d'en préserver les enfants.
- Les enfants ont besoin des écrans pour comprendre le monde.
- Les écrans poussent les enfants à mieux réfléchir.
- Les écrans aident les enfants à développer leur sensibilité.
- Les écrans apprennent aux enfants à mieux s'exprimer.
- Les écrans développent l'imagination des enfants.
- Les écrans forment le sens artistique des enfants.
- Les écrans soutiennent les enfants dans leur apprentissage scolaire.
- Les écrans rendent les enfants plus habiles.
- Les écrans améliorent la communication des enfants avec leur entourage.
- Les écrans enrichissent les centres d'intérêts des enfants.
- Les écrans aident les enfants à se faire des amis.
- Les écrans permettent à une famille de se retrouver ensemble.

- Les conseils des grands frères et des grandes soeurs sont utiles aux enfants lorsqu'ils utilisent les écrans.
- Les écrans calment les enfants agités.
- Les écrans aident les parents quand ils n'ont pas le temps de s'occuper des enfants.
- Les écrans sont utiles à la détente et à l'intimité des parents car ils occupent les enfants.
- Un enfant doit apprendre à s'informer à l'aide des écrans.
- Un enfant doit développer sa créativité à l'aide des écrans.
- Un enfant doit comprendre la différence entre la réalité et la fiction.
- Un enfant doit découvrir des contenus variés.
- Un enfant doit apprendre à communiquer avec son entourage grâce aux écrans.
- Un enfant doit apprendre à n'utiliser qu'un média à la fois.
- Un enfant doit pouvoir parler de son utilisation des écrans avec son entourage.
- Un enfant a besoin de règles quand il utilise les écrans.
- Il faut apprendre aux enfants à utiliser les écrans.
- Il faut apprendre aux enfants à distinguer les bons et les mauvais contenus.
- Quand ils utilisent les écrans, il faut apprendre aux enfants à respecter les autres.
- Un enfant a besoin d'être préservé de certains contenus devant les écrans.
- Les dispositifs qui contrôlent l'utilisation des écrans par les enfants sont utiles.
- Les écrans sont de bonnes récompenses pour les enfants méritants.
- Interdire les écrans est un bon moyen de punir les enfants.

11.4 Liste des questions du questionnaire destiné aux professionnels de la petite enfance

Ce document reprend les intitulés du questionnaire à destination des professionnels de la petite enfance. Ce questionnaire était mis en page différemment sur le site www.enfants-ecrans.be, ce qui masquait les renvois entre les questions en fonction des réponses données à celles-ci.

Données démographiques

- **Quel est le code postal de votre lieu de travail?**
- **Où travaillez-vous?**
 - Consultation prénatale
 - Milieu hospitalier (services de maternité, de pédiatrie, de néonatalogie)
 - Consultation pour enfants
 - Crèche
 - Maison Communale d'Accueil de l'Enfance
 - Maison d'enfants/halte d'accueil
 - Établissement scolaire
 - Centre Psycho-Médico-Social
 - Service de Promotion de la Santé à l'École
 - École de devoirs
 - Centres de vacances (plaines, séjour, camps, ...)
 - Accueil extrascolaire (garderie, Accueil Temps Libre,...)
 - Association d'éducation permanente
 - Établissements pour enfants handicapés
 - *Autre*
- **Quelle est votre profession ?**
 - Travailleur médico-social
 - Assistante sociale
 - Infirmier
 - Auxillaire en puériculture
 - Puéricultrice
 - Accueillante d'enfants
 - Assistante en maternelle
 - Instituteur en maternelle
 - Instituteur en primaire
 - Responsable qualifié enfant
 - animateur
 - Coordinateur
 - Éducateur
 - Médecin généraliste
 - Pédiatre
 - Psychologue
 - *Autre*

- **Quel est le plus haut diplôme que vous avez obtenu ?**
 - Enseignement primaire
 - Enseignement secondaire inférieur
 - Enseignement secondaire supérieur
 - Enseignement supérieur de premier cycle (par ex. baccalauréat, candidature, graduat, régendat)
 - Enseignement supérieur de second cycle (par ex. master, licence)
 - Enseignement supérieur de troisième cycle (par ex. doctorat)
 - *Je ne souhaite pas répondre à cette question*

Contacts avec les enfants et les parents

- **Le mois dernier, avec combien d'enfants avez-vous interagi dans le cadre de votre profession ?** *Si vous ne pouvez donner un chiffre exact, un chiffre approximatif suffit¹⁴⁰.*
- **Le mois dernier, avec combien de parents issus de ménages différents avez-vous interagi dans le cadre de votre profession ?** *Deux parents vivant sous le même toit comptent comme un seul. Si vous ne pouvez donner un chiffre exact, un chiffre approximatif suffit¹⁴¹.*
- **Le mois dernier, avec combien de parents avez-vous parlé de leurs enfants et des écrans ?**
 - Jamais¹⁴²
 - Un ou deux parent(s) par mois
 - Un ou deux parent(s) par semaine
 - Un parent par jour ou presque
 - Plus de deux parents par jour
- **Quand vous parlez avec un parent de son enfant et des écrans, quelles thématiques sont abordées ? Classez les thématiques suivantes de la plus fréquente à la moins fréquente.** *Ne classez pas les thématiques pour lesquelles vous n'êtes jamais sollicité.*
 - Quels usages interdire complètement ?
 - Quels usages permettre ? Quelles limites définir ?
 - Quels usages encourager ? Quels appareils mettre à disposition ?
 - Qu'est-ce qui est bon pour l'enfant ?
 - Qu'est-ce qui est mauvais pour l'enfant ?

¹⁴⁰ Une réponse nulle ou une absence de réponse renvoie le répondant directement à la dernière partie de ce questionnaire, à savoir "Votre opinion sur les écrans".

¹⁴¹ Une réponse nulle ou une absence de réponse renvoie le répondant directement à la dernière partie de ce questionnaire, à savoir "Votre opinion sur les écrans".

¹⁴² Une réponse nulle ou une absence de réponse renvoie le répondant directement à la dernière partie de ce questionnaire, à savoir "Votre opinion sur les écrans".

Échanges avec les parents sur les usages des écrans

Interdits, Limites et modalités

- **Quand vous parlez avec un parent des usages des écrans à interdire ou permettre à son enfant, et des limites à définir pour ces usages, quelles thématiques sont abordées? Classez les thématiques suivantes de la plus fréquente à la moins fréquente¹⁴³. Ne classez pas les thématiques pour lesquelles vous n'êtes jamais sollicité.**
 - Interdire ou limiter la pratique d'une activité donnée
 - Interdire ou limiter l'accès à certains contenus
 - Qui décide de l'interdiction ou de la limite
 - La forme prise par l'interdiction ou de la limite (conseil, règle, verrou ...)
 - Les interdictions et limites en fonction de l'âge de l'enfant
 - Interdire la possession d'un appareil donné

Limites, modalités

- **Quand vous parlez avec un parent des limites à définir pour les usages des écrans de son enfant, quelles limites sont abordées? Classez les limites suivantes de la plus fréquente à la moins fréquente. Ne classez pas les limites pour lesquelles vous n'êtes jamais sollicité.**
 - Le temps passé avec les écrans
 - Les lieux où utiliser les écrans
 - Les circonstances d'utilisation des écrans (chez soi, en visite, avec des invités ...)

Interdits, limites et objets

- **Quand vous parlez avec un parent des usages des écrans à interdire ou permettre à son enfant, et des limites à définir pour ces usages, sur quels appareils ou quels usages portent votre échange? Classez-les du plus fréquent au moins fréquent. Ne classez pas les appareils/usages pour lesquels vous n'êtes jamais sollicité.**
 - Tous les écrans en général
 - La télévision et la vidéo
 - Les consoles et les jeux vidéos
 - Les ordinateurs
 - Le web et internet
 - Les tablettes et les smartphones
 - Les appareils photo et les caméras
 - Les jouets interactifs

¹⁴³ Selon les thématiques classées, le répondant est renvoyé aux sous-questions concernant celles-ci.

Promotion et modalités

- **Quand vous parlez avec un parent des usages des écrans par son enfant à encourager, quelles thématiques sont abordées? Classez les thématiques suivantes de la plus fréquente à la moins fréquente. Ne classez pas les thématiques pour lesquelles vous n'êtes jamais sollicité.**
 - Les usages encouragés en fonction de l'âge de l'enfant
 - Encourager la pratique d'une activité donnée
 - Encourager l'accès à certains contenus
 - Encourager la possession d'un appareil donné

Promotion et objets

- **Quand vous parlez avec un parent des usages des écrans par son enfant à encourager, sur quels appareils ou quels usages portent votre échange? Classez-les du plus fréquent au moins fréquent. Ne classez pas les appareils/usages pour lesquels vous n'êtes jamais sollicité.**
 - Tous les écrans en général
 - La télévision et la vidéo
 - Les consoles et les jeux vidéos
 - Les ordinateurs
 - Le web et internet
 - Les tablettes et les smartphones
 - Les appareils photo et les caméras
 - Les jouets interactifs

Bons objets

- **Quand vous parlez avec un parent des usages des écrans qui sont bons pour son enfant, quels appareils ou quels usages sont discutés? Classez-les du plus fréquent au moins fréquent. Ne classez pas les appareils/usages pour lesquels vous n'êtes jamais sollicité.**
 - Tous les écrans en général
 - La télévision et la vidéo
 - Les consoles et les jeux vidéos
 - Les ordinateurs
 - Le web et internet
 - Les tablettes et les smartphones
 - Les appareils photo et les caméras
 - Les jouets interactifs

Mauvais objets

- **Quand vous parlez avec un parent des usages des écrans qui sont mauvais pour son enfant, quels appareils ou quels usages sont discutés? Classez-les du plus fréquent au moins fréquent. Ne classez pas les appareils/usages pour lesquels vous n'êtes jamais sollicité.**
 - Tous les écrans en général
 - La télévision et la vidéo
 - Les consoles et les jeux vidéos
 - Les ordinateurs
 - Le web et internet
 - Les tablettes et les smartphones
 - Les appareils photo et les caméras
 - Les jouets interactifs

Votre opinion sur les écrans

Veillez indiquer dans quelle mesure vous êtes d'accord avec chacune des affirmations suivantes.

- Pas du tout d'accord
 - Plutôt pas d'accord
 - Indifférent
 - Plutôt d'accord
 - Tout à fait d'accord
-
- Les écrans nuisent au repos des enfants.
 - Les écrans altèrent la vue des enfants.
 - Les écrans isolent les enfants du monde réel.
 - Les écrans isolent les enfants des autres enfants et des adultes.
 - Les écrans confrontent les enfants à des choses qui ne leur conviennent pas.
 - Les écrans rendent les enfants violents.
 - Les écrans montrent aux enfants trop de sexualité.
 - Les écrans donnent aux enfants des informations mensongères sur la vie.
 - Les écrans rendent les enfants plus anxieux.
 - Les écrans diminuent les capacités de concentration des enfants.
 - Les écrans rendent les enfants maladroits.
 - Les écrans rendent les enfants inactifs.
 - Les écrans limitent la créativité et l'imagination des enfants.
 - Les écrans rendent les enfants incapables de s'en priver.
 - Les écrans apprennent aux enfants les mauvaises manières.
 - Puisqu'il y a des écrans partout, il n'y a pas de raison d'en préserver les enfants.
 - Les enfants ont besoin des écrans pour comprendre le monde.
 - Les écrans poussent les enfants à mieux réfléchir.
 - Les écrans aident les enfants à développer leur sensibilité.
 - Les écrans apprennent aux enfants à mieux s'exprimer.
 - Les écrans développent l'imagination des enfants.
 - Les écrans forment le sens artistique des enfants.
 - Les écrans soutiennent les enfants dans leur apprentissage scolaire.

- Les écrans rendent les enfants plus habiles.
- Les écrans améliorent la communication des enfants avec leur entourage.
- Les écrans enrichissent les centres d'intérêts des enfants.
- Les écrans aident les enfants à se faire des amis.
- Les écrans permettent à une famille de se retrouver ensemble.
- Les conseils des grands frères et des grandes soeurs sont utiles aux enfants lorsqu'ils utilisent les écrans.
- Les écrans calment les enfants agités.
- Les écrans aident les parents quand ils n'ont pas le temps de s'occuper des enfants.
- Les écrans sont utiles à la détente et à l'intimité des parents car ils occupent les enfants.
- Un enfant doit apprendre à s'informer à l'aide des écrans.
- Un enfant doit développer sa créativité à l'aide des écrans.
- Un enfant doit comprendre la différence entre la réalité et la fiction.
- Un enfant doit découvrir des contenus variés.
- Un enfant doit apprendre à communiquer avec son entourage grâce aux écrans.
- Un enfant doit apprendre à n'utiliser qu'un média à la fois.
- Un enfant doit pouvoir parler de son utilisation des écrans avec son entourage.
- Un enfant a besoin de règles quand il utilise les écrans.
- Il faut apprendre aux enfants à utiliser les écrans.
- Il faut apprendre aux enfants à distinguer les bons et les mauvais contenus.
- Quand ils utilisent les écrans, il faut apprendre aux enfants à respecter les autres.
- Un enfant a besoin d'être préservé de certains contenus devant les écrans.
- Les dispositifs qui contrôlent l'utilisation des écrans par les enfants sont utiles.
- Les écrans sont de bonnes récompenses pour les enfants méritants.
- Interdire les écrans est un bon moyen de punir les enfants.

11.5 Planification de l'administration du questionnaire avec tablettes dans des lieux de l'ONE

	LIEUX		DATES	QUESTIONNAIRES
1.	Consultation ONE	Saint-Josse	2 avril	7 complets, 3 partiels
2.	Consultation ONE	Schaerbeek	29 avril	9 complets, 4 partiels
3.	Groupe de mamans	Liège	7 mai	7 complets, 3 partiels
4.	Consultation ONE	Schaerbeek	12 mai	11 complets, 4 partiels
5.	Lieu de rencontre	Jette	26 mai	7 complets
6.	Espace Santé	Charleroi	29 mai	6 complets, 5 partiels
7.	Consultation ONE	Auvelais	1er juin	5 complets
8.	Groupe de mamans	Liège (Burenville)	4 juin	11 complets , 1 partiel
9.	Lieu de rencontre (L'Amil ' Pattes)	Lessines	5 juin	7 complets, 2 partiels
10.	Consultation ONE	Droixhe (Liege)	18 juin	6 complets
Total = 76 complets & 22 partiels				

11.5.1 Bruxelles

11.5.1.1 Consultation ONE

- **Adresse** : Rue de l'Alliance 18-20, 1210 Saint Josse
- **Personne de référence** : Amélia Piéreuse (0485.79.67.98)
- **Date de l'administration** : le 2 avril 2015
- **Durée de l'administration** : 2h30 (de 13h à 15h30)
- **Administrateurs du questionnaire** :
 - Marie Mathen,
 - Sarah Collard,
 - Marie-Christine De Terwangne
- **Nombre de familles interrogées** : 10 (7 complets - 3 partiels)

11.5.1.2 Consultation ONE

- **Adresse** : Avenue de Roodebeck 103, 1030 Schaerbeek
- **Personne de référence** : Geneviève Vandamme (0499.57.28.24)
- **Date de l'administration** : le 29 avril 2015
- **Durée de l'administration** : 3h (de 8h30 à 11h30)
- **Administrateurs du questionnaire** :
 - Marie Mathen,

- Aurélie Rault
- **Nombre de familles interrogées** : 13 (9 complets - 4 partiels)

11.5.1.3 Consultation ONE

- **Adresse** : Rue d'Anethan 13, 1030 Schaerbeek
- **Personne de référence** : Sophie Baudhuin (0499.99.81.81)
- **Date de l'administration** : le 12 mai 2015
- **Durée de l'administration** : 3h30 (de 13h30 à 17h).
- **Administrateurs du questionnaire** :
 - Marie Mathen
 - Aurélie Rault
- **Nombre de familles interrogées** : 15 (11 complets - 4 partiels)

11.5.1.4 Lieu de rencontre "La Récré"

- **Adresse** : Rue Esseghem 26, 1090 Jette
- **Personne de référence** : Bernadette Verbeeren (0477/50/79/86)
- **Date de l'administration** : le 26 mai 2015
- **Durée de l'administration** : 2h30 (de 9h30 à 12h).
- **Administrateurs du questionnaire** :
 - Marie Mathen
- **Nombre de familles interrogées** : 7 (7 complets)

11.5.2 Liège

11.5.2.1 Consultation ONE

- **Adresse** : rue Rouleau; 4020 Liège
- **Personne de référence** : Francoise Roussel (0499/57/26/84)
- **Date de l'administration** : le 7 mai 2015
- **Durée de l'administration** : 3h (9h30 à 12h30)
- **Administrateurs du questionnaire** :
 - Marie Mathen,
 - Marie-Christine De Terwangne
- **Nombre de familles interrogées** : 10 (7 complets - 3 partiels)

11.5.2.2 Groupe de mamans

- **Adresse** : rue Panade, 4000 Burenville (Liège)
- **Personne de référence** : Jocelyne Bocken (0499/57/27/74)
- **Date de l'administration** : le 4 juin 2015
- **Durée de l'administration** : 3h (9h30 à 12h30)
- **Administrateurs du questionnaire** :
 - Marie Mathen
- **Nombre de familles interrogées** : 12 (11 complets, 1 partiel)

11.5.2.3 Groupe de mamans

- **Adresse** : rue Armand Rassenoffe 1, 4020 Droixhe (Liège)
- **Personne de référence** : Michelle Léonard (0499/57/26/97)
- **Date de l'administration** : le 18 juin 2015
- **Durée de l'administration** : 3h (9h30 à 12h30)
- **Administrateurs du questionnaire** :

- Marie Mathen
- **Nombre de familles interrogées** : 6 (6 complets)

11.5.3 Hainaut

11.5.3.1 Espace santé

- **Adresse** : 21 boulevard Zoé Drion, 6000 Charleroi
- **Personne de référence** : Valérie Rousseau (0494/56/90/39)
- **Date de l'administration** : le 29 mai 2015
- **Durée de l'administration** : 3h (9h à 12h)
- **Administrateurs du questionnaire** :
 - Marie Mathen
 - Sarah Collard
- **Nombre de familles interrogées** : 11 (6 complets, 5 partiels)

11.5.3.2 L'Amil ' Pattes

- **Adresse** : rue César Despretz 19, 7890 Lessines
- **Personne de référence** : Jeanie Letor (0495/26/93/13)
- **Date de l'administration** : le 5 juin 2015
- **Durée de l'administration** : 2h (de 9h30 à 12h00)
- **Administrateurs du questionnaire** :
 - Marie Mathen
- **Nombre de familles interrogées** : 9 (7 complets, 2 partiels)

11.5.4 Namur

11.5.4.1 Consultation ONE

- **Adresse** : 29 rue du Parc, 5060 Auvelais
- **Personne de référence** : Mireille RODE (0499.57.27.32)
- **Date de l'administration** : le 1er juin 2015
- **Durée de l'administration** : 3h (13h30 à 15h)
- **Administrateurs du questionnaire** :
 - Marie Mathen
 - Isabelle Cado
- **Nombre de familles interrogées** : 5 (complets)

11.6 Protocole des focus groups “Parents” et “Professionnels”

11.6.1 1ère étape - Présentation succincte des résultats de la recherche

1. Attitudes négatives envers les écrans tant au niveau des professionnels que des parents.
2. Pratiques diversifiées : les écrans sont omniprésents et utilisés.
3. Parents moins négatifs lorsque les enfants grandissent.
4. Professionnels moins négatifs lorsqu'ils sont éducateurs ou enseignants (versus accueillants ou personnels soignants).

11.6.2 2ème étape - Réaction par rapport aux résultats

- a. Faire part de notre étonnement au vu du fait que l'omniprésence des écrans en famille s'accompagne d'une attitude négative envers eux et de peu de discussion.
 - b. Faire part des différentes catégories de répondants : ceux qui sont défavorables (“rien de bon dans les écrans”) et ceux qui sont favorables (qui y voient du positif et des opportunités éducatives), ou encore ceux qui bannissent les écrans.
- Demander confirmation ou infirmation aux participants : Est-ce étonnant/interpellant pour vous ? Pourquoi ?
 - Demander qui se reconnaît dans ces catégories : Reconnaissez-vous dans une de ces catégories, si oui dans laquelle ? Pourquoi ?

11.6.3 3ème étape - Positionnements actuels

Rechercher, par catégorie, les justifications : argumentation, référence à des sources d'information, expériences vécues, motivations, ... par rapport aux thèmes suivants :

Les risques et les effets négatifs des écrans

- Quels sont les éléments pour lesquels vous êtes **défavorables aux** écrans ?

Les opportunités et les effets positifs des écrans

- Quels sont les éléments pour lesquels vous êtes **favorables aux** écrans ?
- (+ Pour les parents) :
- “Les écrans présentent de nombreux **avantages** pour les enfants” ? Qu'en pensez-vous ?
 - “Les écrans présentent de nombreux **avantages** pour la famille” ? Qu'en pensez-vous ?
 - Dans votre vie personnelle ou dans votre vie de **couple**, trouvez-vous un intérêt à l'utilisation des écrans? Ces intérêts ne vous semblent-ils pas transposables à la vie de vos enfants?

Les prescriptions face aux écrans

(Pour les professionnels de la petite enfance) :

- Selon vous, l'usage des écrans doit être **recommandé** aux parents d'enfants de 0 à 6 ans ? Pourquoi ? Et à quelles conditions ?

(Pour les parents) :

- A quelles **conditions** un enfant de 0 à 6 ans peut-il utiliser les écrans ?

11.6.4 4ème étape - Les besoins et attentes

Rechercher, par catégorie, les besoins/les attentes d'information ou de formation.

(Pour les professionnels de la petite enfance) :

- Qu'est-ce qui vous permettrait d'améliorer **vos pratiques éducatives** en matière de l'usage familial des écrans ? (= ONE ?)
- De quoi les **parents ont-ils besoin venant de vous** pour gérer la présence des écrans en famille?
- De quoi les **enfants ont-ils besoin venant de vous** pour gérer leur rapport aux écrans ?

(Pour les parents) :

- **Une situation problème** dans laquelle vous vous êtes retrouvée ? Comment l'avez vous gérée ? (ou quelqu'un autour de vous) ?
- Quels sont **vos besoins et/ou vos attentes** quant à l'usage des écrans par les enfants ?

11.7 Mot de remerciement aux partenaires



Bonjour,

Nous vous avons il y a quelques mois sollicité pour la diffusion de notre enquête auprès de votre réseau d'enseignement. Les professionnels et les parents ont répondu positivement à l'appel. L'ONE et nous-mêmes souhaitons vous en remercier. Voici le petit message que l'ONE souhaite vous adresser :

L'Office de la Naissance et de l'Enfance (ONE) associé au Conseil Supérieur de l'Education aux Médias (CSEM) vous remercie vivement d'avoir participé à l'enquête inédite portant sur l'utilisation faite des technologies de l'information et de la communication par les bambins de 0 à 6 ans.

Une présentation des résultats se fera le 14 octobre prochain au Salon de l'Education à Charleroi.

Lors de cette matinée, l'ONE présentera ses recommandations en la matière à destination des professionnels de l'enfance et des familles d'enfants de 0 à 12 ans. Un éclairage de Serge Tisseron et une table ronde réunissant des professionnels de l'enfance et de l'éducation aux médias compléteront cette session dédiée à la petite enfance et à l'éducation aux médias.

Nous vous y espérons nombreux.

Pour plus d'informations, rendez-vous sur one.be dès la rentrée.

Bien cordialement,

Le CECOM et l'ensemble des partenaires du projet

11.8 Représentativité des échantillons

L'enquête quantitative a porté sur deux échantillons : l'un constitué de parents d'enfants de moins de 7 ans, et l'autre de professionnels de la petite enfance.

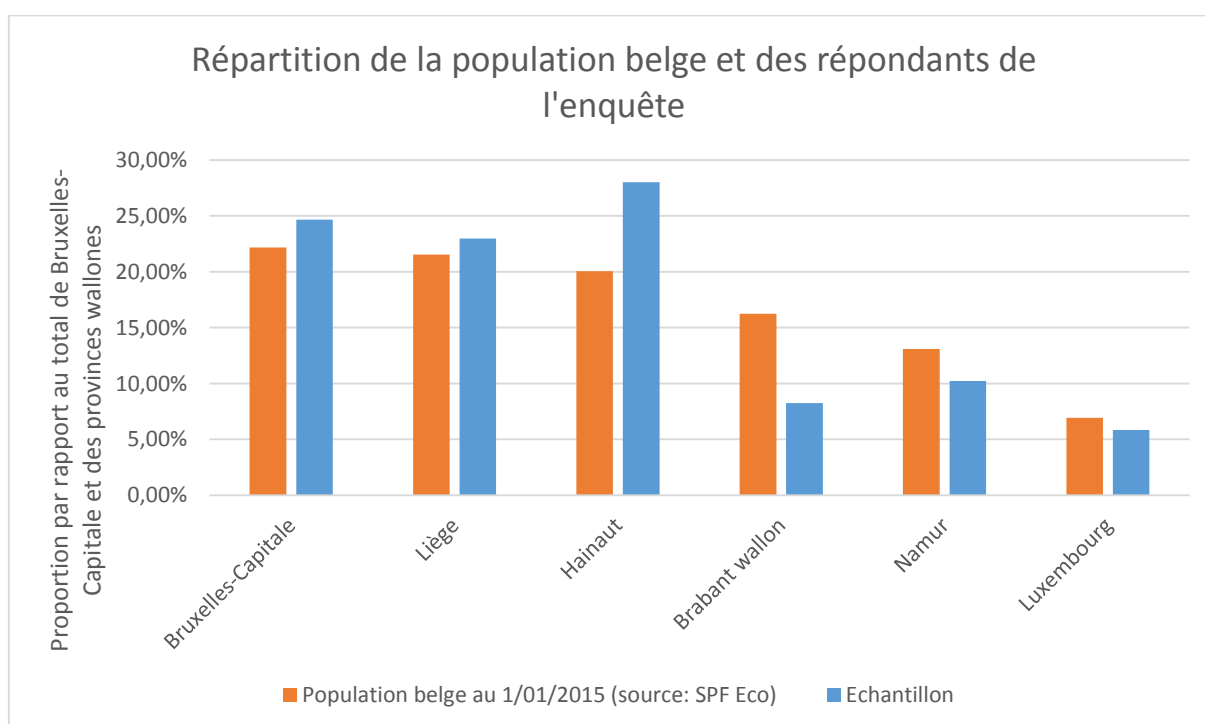
En ce qui concerne les professionnels de la petite enfance, nous n'avons pas la possibilité d'évaluer la représentativité de l'échantillon par rapport à sa population de référence, car nous ne disposons pas d'informations concernant cette dernière.

Concernant les parents, les critères suivants ont été utilisés pour évaluer la représentativité de l'échantillon : province de résidence, niveau d'instruction, revenu, nombre d'enfants.

11.8.1 Province de résidence

Une comparaison entre la population belge en 2015 et notre échantillon donne les résultats suivants :

	Population belge au 1/01/2015 (source: SPF Economie)	Echantillon
Bruxelles-Capitale	22,17%	24,66%
Liège	21,52%	22,98%
Hainaut	20,06%	28,02%
Brabant wallon	16,25%	8,26%
Namur	13,08%	10,22%
Luxembourg	6,92%	5,85%



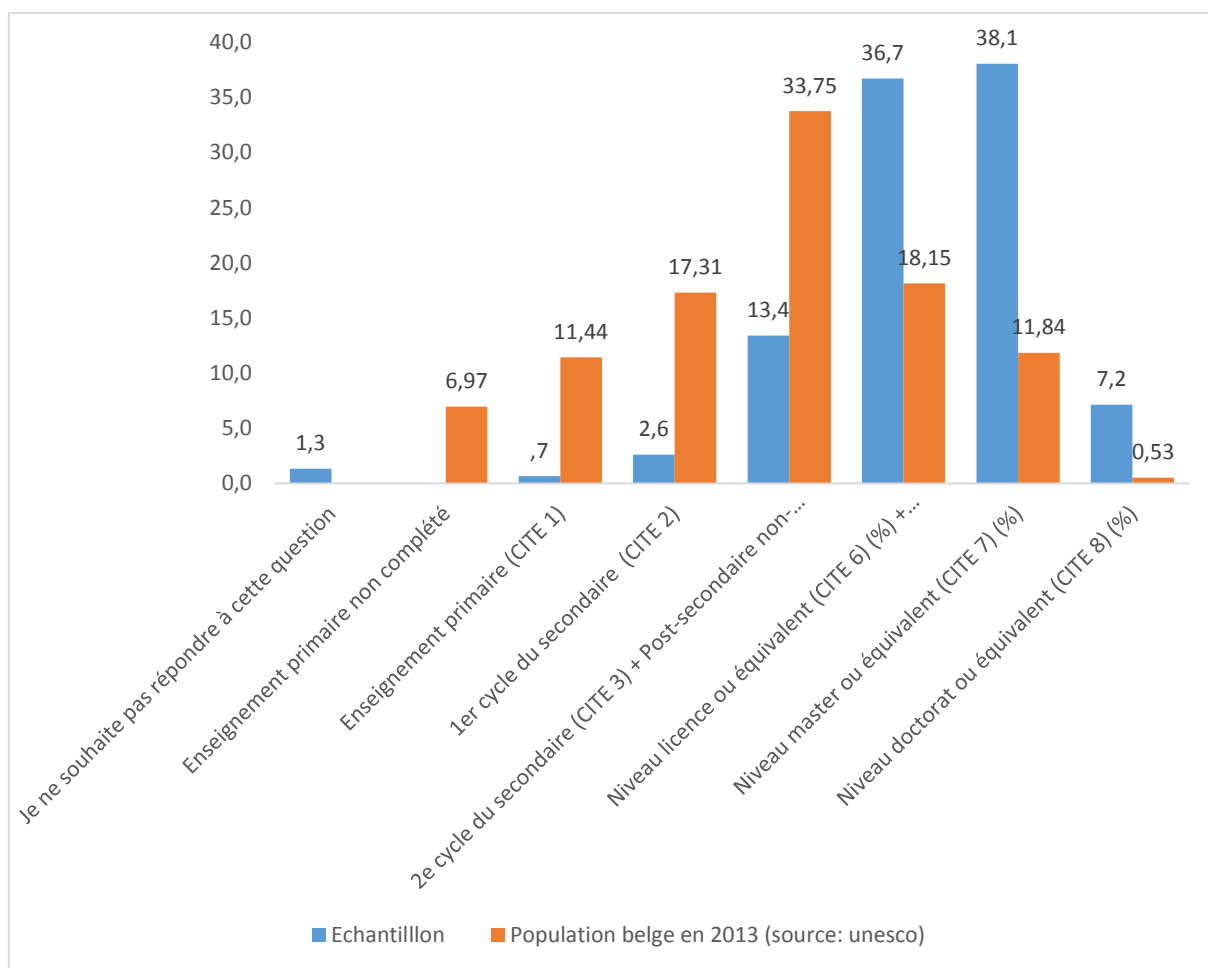
Dans l'ensemble, l'échantillon comporte une sur-représentation des habitants du Hainaut, et une sous-représentation des habitants du Brabant wallon.

11.8.2 Niveau d'instruction

Les niveaux d'instruction déclarés par les répondants de l'enquête peuvent être comparés avec les statistiques de l'UNESCO détaillant les niveaux de scolarisation établis par l'ISCED/CITE (Classification Internationale Type de l'Education).

Population belge en 2013 (source: unesco)		Echantillon	
		1,34%	Je ne souhaite pas répondre à cette question
Enseignement primaire non complété	6,97%		
Enseignement primaire (CITE 1)	11,44%	0,67%	Enseignement primaire
1er cycle du secondaire (CITE 2)	17,31%	2,63%	Enseignement secondaire inférieur
2e cycle du secondaire (CITE 3) + Post-secondaire non-supérieur (CITE 4)	33,75%	13,42%	Enseignement secondaire supérieur
Niveau licence ou équivalent (CITE 6) + Enseignement supérieur de cycle court (CITE 5)	18,15%	36,72%	Enseignement supérieur de premier cycle (par ex. baccalauréat, candidature, graduat, régentat)
Niveau master ou équivalent (CITE 7)	11,84%	38,07%	Enseignement supérieur de second cycle (par ex. master, licence)
Niveau doctorat ou équivalent (CITE 8)	0,53%	7,15%	Enseignement supérieur de troisième cycle (par ex. doctorat)

En moyenne, les répondants ont atteint des niveaux d'instruction supérieurs à ceux de la population belge générale.

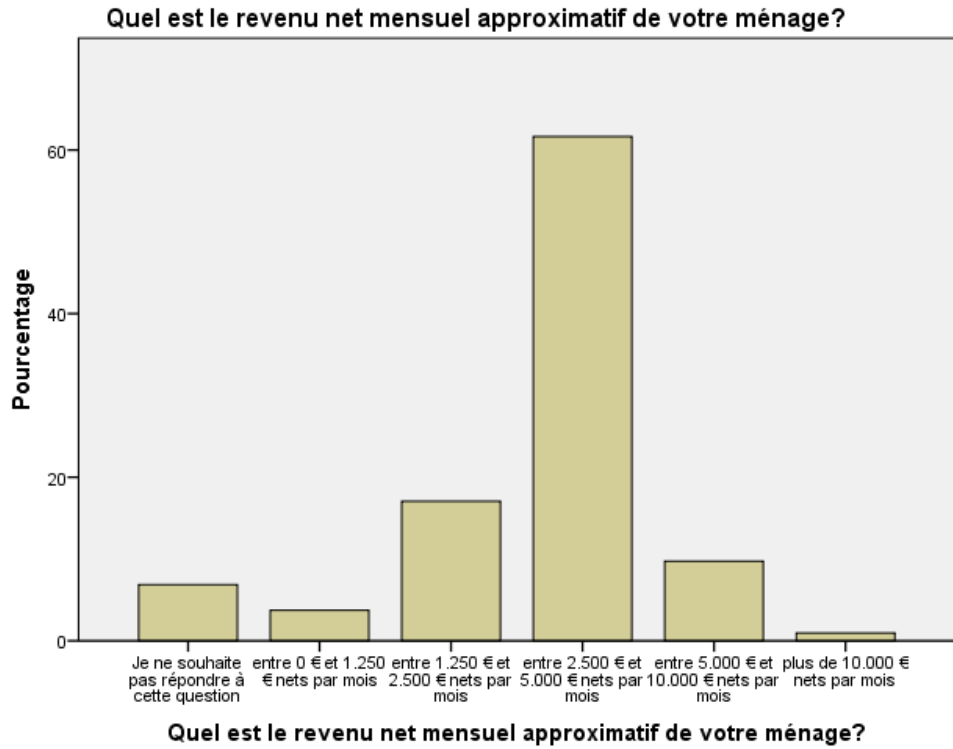


11.8.3 Revenus du ménage

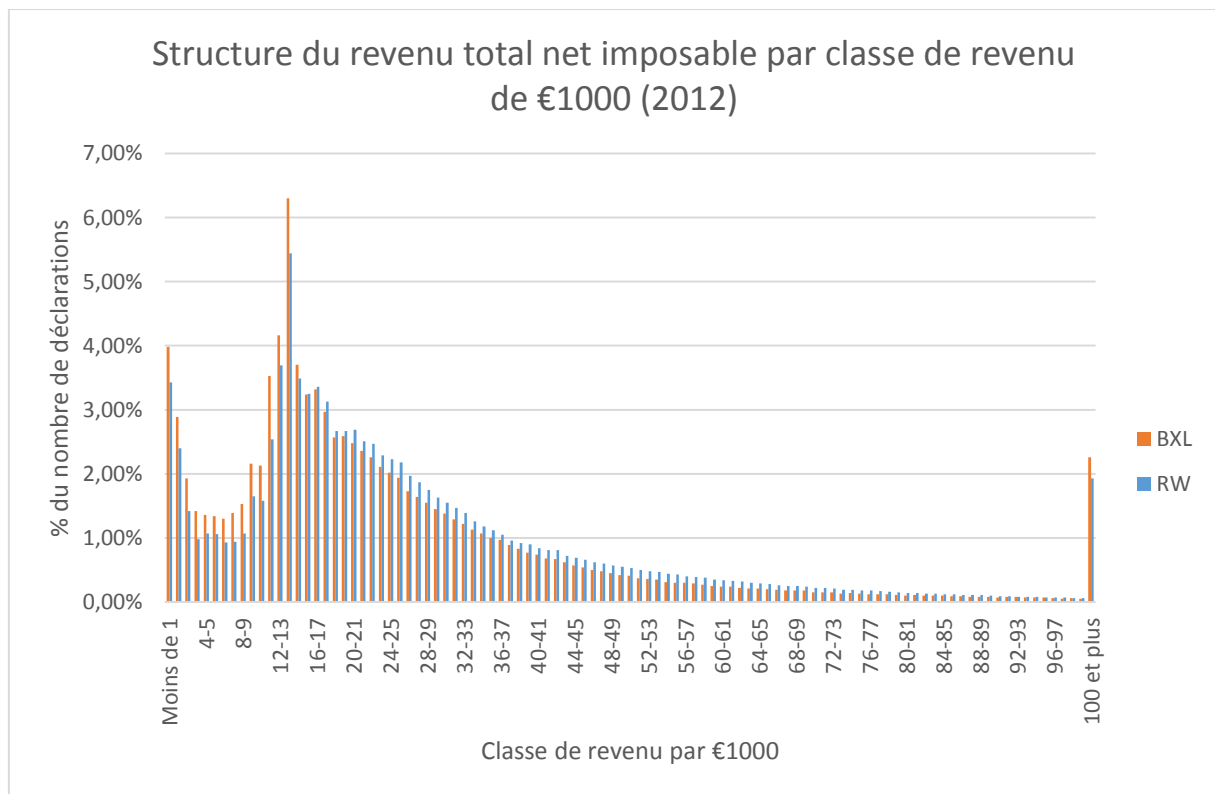
Les comparaisons entre population et échantillon sur base des niveaux de revenu sont difficiles à établir sur base des données disponibles. Deux sources du SPF Economie sont disponibles :

- Le budget des ménages - http://statbel.fgov.be/fr/statistiques/collecte_donnees/enquetes/budget_des_menages/
- Le revenu net imposable par déclaration - http://statbel.fgov.be/fr/modules/publications/statistiques/marche_du_travail_et_conditions_de_vie/Statistique_fiscale_des_revenus.jsp

Le budget moyen par ménage et par an représentait en 2010 37.539 € en région de Bruxelles-Capitale et 38.555 € en région wallonne. Ce chiffre fait partie de la catégorie modale de la distribution des revenus du ménage déclarés par le répondant (entre 2.500 € et 5.000 € nets par mois, soit entre 30.000 € et 60.000 € par an).



Le revenu net imposable par déclaration d'impôt en Belgique suit la distribution suivante (par classe de mille euros).



Si l'on regroupe ces classes pour correspondre aux catégories de revenus de notre questionnaire, on obtient quatre classes :

- entre 0 € et 15.000 € par an (soit entre 0 € et 1.250 € nets par mois)
- entre 15.000 € et 30.000 € par an (soit entre 1.250 € et 2.500 € nets par mois)
- entre 30.000 € et 60.000 € par an (soit entre 2.500 € et 5.000 € nets par mois)
- plus de 60.000 € par an (soit plus de 5.000 € par mois¹⁴⁴)

Les déclarations pouvant porter sur une seule personne ou sur deux, deux comparaisons sont possibles avec notre échantillon :

- Colonne A : En utilisant les données brutes, offrant une répartition des ménages par classe de budget
- Colonne B : En estimant le budget par personne au départ de ces données (en divisant la classe de budget du ménage sélectionnée par le nombre d'adultes dans le ménage)

	Population en 2012		Echantillon	
	(% des déclarations par classe de revenu net <u>imposable</u>)		(% de répondants = % de ménages par classe de revenu net)	
	RW	BXL	A Par ménage	B Par personne (estim.)
entre 0 € et 15.000 € par an	31,69%	39,12%	3,7%	18,2%
entre 15.000 € et 30.000 € par an	36,67%	34,23%	17,1%	68,4%
entre 30.000 € et 60.000 € par an	23,04%	19,43%	61,6%	12,0%
plus de 60.000 € par an	8,62%	7,22%	10,7%	1,4%

Aucune de ces comparaisons n'est aisée : on compare un revenu net avant impôt à un budget net après impôt. Le passage de la comparaison par ménage à celle par personne déplace le mode de la distribution de la troisième à la deuxième catégorie.

Un élément apparaît cependant : La catégorie la plus basse des revenus est sous-représentée dans notre échantillon : les déclarations situées entre 0 et 15.000 € avant impôt représentent 31,69% de toutes les déclarations en Wallonie, et 39,12% à Bruxelles. Selon qu'on compte par ménage ou par personne, les budgets situés entre 0 et 15.000 € après impôt ne représentent respectivement que 3,7 et 18,2%.

Il est donc probable que notre échantillon représente en moyenne une population plus aisée que la moyenne de la population belge.

¹⁴⁴ Agrège les classes « entre 5.000 € et 10.000 € nets par mois » et « plus de 10.000 € nets par mois », la séparation par classe dans les statistiques nationales n'allant pas jusqu'à 120.000 € par an.

11.8.4 Nombre d'enfants du ménage

Une fois de plus, les comparaisons sont difficiles : les statistiques nationales disponibles recensent les ménages et leurs membres par âge, mais sans distinguer adultes et enfants. Le concept de noyau familial est utilisé pour recenser les relations parents-enfants : nombre d'époux sans enfants, nombre d'époux avec un, deux ou trois et plus d'enfants, nombre de pères dans ces situations, et nombre de mères dans ces situations.

Un **ménage** se définit comme l'ensemble des personnes occupant habituellement un même logement et vivant en commun. Le ménage est constitué, soit par une personne vivant habituellement seule, soit par deux ou plusieurs personnes qui sont unies ou non par des liens de parenté. (...)

Le **noyau familial** est la cellule privilégiée du ménage dont il fait partie. Il est formé par un couple marié légalement avec ou sans enfants non mariés ou par un père ou une mère avec un ou plusieurs enfants non mariés. (source : <http://statbel.fgov.be/fr/statistiques/chiffres/population/structure/menages/>)

Un ménage peut être composé de plusieurs noyaux familiaux. C'est le cas de toutes les familles recomposées. Le nombre d'enfants par ménage en Belgique ne peut être déduit du nombre d'enfants par noyau familial.

On peut cependant observer ceci. Dans notre échantillon, l'identification des relations entre adultes et enfants repose sur la question :

Spécifiez, pour chaque enfant, qui en sont les parents¹⁴⁵.

- Moi et mon conjoint
- Moi
- Mon conjoint
- Une personne avec qui je vis / nous vivons

L'analyse des réponses à cette question permet d'identifier quatre situations au sein d'un ménage donné :

1. Tous les enfants partagent les deux parents avec lesquels ils vivent ;
2. Certains enfants partagent les deux parents avec lesquels ils vivent, d'autres n'en partagent qu'un avec les premiers ;
3. Tous les enfants partagent l'unique parent avec lequel ils vivent ;
4. Certains enfants partagent un parent avec lequel ils vivent, d'autres un autre parent.

La première situation correspond à une statistique disponible : le nombre de noyaux familiaux composés d'époux vivant avec un, deux ou trois et plus d'enfants (correspondant le plus probablement à un noyau familial par ménage). Ce point de comparaison suffit à établir la différence entre la population belge et notre échantillon :

¹⁴⁵ Cette question était déclinée en trois versions en fonction du nombre d'adultes déclarés par le répondant. Seule la version pertinente pour le répondant lui était montrée.

	Epoux avec enfants			
	1 enfant	2 enfants	3 enfants et plus	Total
% du nombre de noyaux familiaux dans la population belge	16,07%	16,23%	8,06%	40,36%
% du nombre de ménages dans l'échantillon	40,15%	35,48%	15,65%	91,28%

Dans la population belge, 40.36 % des noyaux familiaux sont composés d'époux et de leurs enfants. Dans notre échantillon, les ménages dans lesquels deux parents vivent avec des enfants exclusivement issus de leur union représentent 91.28%. Ce modèle de famille traditionnel est donc largement surreprésenté dans l'échantillon.

11.8.5 Conclusion

Notre échantillon semble représenter une population plus éduquée, plus aisée, et correspondant plus souvent au modèle traditionnel de la famille (deux parents et leurs enfants).

Ceci doit nous conduire à être prudent dans la généralisation de l'interprétation des données.

Cependant, vu la taille de l'échantillon, nous sommes en mesure d'effectuer des analyses multivariées évaluant l'effet des différentes variables socio-démographiques sur les usages que les enfants font des écrans et sur les attitudes des parents à l'égard de ceux-ci. Ces analyses, estimant la différence entre les usages et attitudes en fonction de l'appartenance à l'une ou l'autre catégorie socio-démographique, restent entièrement valides.

11.9 Analyse en composante principale sur les items d'attitude du questionnaire

Une analyse factorielle en composante principale a été menée sur l'ensemble des réponses aux 47 items constituant la partie « attitudes » des questionnaires destinés aux parents *et* aux professionnels de la petite enfance. La matrice des composantes issue de cette analyse figure ci-dessous.

Matrice des composantes après rotation^a

	Composante						
	1	2	3	4	5	6	7
01 Les écrans nuisent au repos des enfants.	-,186	<u>,556</u>	,057	-,174	,090	-,113	,104
02 Les écrans altèrent la vue des enfants.	,012	<u>,530</u>	,096	-,023	-,200	-,161	,116
03 Les écrans isolent les enfants du monde réel.	-,283	<u>,647</u>	-,027	,044	-,014	-,231	,024
04 Les écrans isolent les enfants des autres enfants et des adultes.	-,256	<u>,583</u>	,062	,011	,011	-,311	,032
05 es écrans confrontent les enfants à des choses qui ne leur conviennent pas.	-,117	<u>,554</u>	,224	-,094	-,060	,039	-,269
06 Les écrans rendent les enfants violents.	-,094	<u>,686</u>	-,005	,009	-,094	,002	,022
07 Les écrans montrent aux enfants trop de sexualité.	-,042	<u>,504</u>	,304	-,070	-,172	,043	-,267
08 Les écrans donnent aux enfants des informations mensongères sur la vie.	-,091	<u>,544</u>	,184	-,018	-,059	,055	-,176
09 Les écrans rendent les enfants plus anxieux.	-,133	<u>,680</u>	-,019	-,126	,043	,040	-,016
10 Les écrans diminuent les capacités de concentration des enfants.	-,319	<u>,613</u>	,004	-,093	-,007	,042	,074
11 Les écrans rendent les enfants maladroits.	-,126	<u>,577</u>	-,136	-,033	-,117	,179	,187
12 Les écrans rendent les enfants inactifs.	-,340	<u>,554</u>	,013	,031	,024	-,122	,009
13 Les écrans limitent la créativité et l'imagination des enfants.	-,513	,487	-,049	,043	,061	,021	-,038
14 Les écrans rendent les enfants incapables de s'en priver.	-,151	<u>,564</u>	,091	,106	,009	-,121	,015
15 Les écrans apprennent aux enfants les mauvaises manières.	-,044	<u>,622</u>	-,006	,018	-,150	,159	,065
16 Puisqu'il y a des écrans partout, il n'y a pas de raison d'en préserver les enfants.	,403	-,153	-,192	,244	,113	-,017	,065
17 Les enfants ont besoin des écrans pour comprendre le monde.	<u>,496</u>	-,053	-,023	,165	,347	,080	-,083
18 Les écrans poussent les enfants à mieux réfléchir.	<u>,683</u>	-,222	,023	,088	,115	-,050	-,063
19 Les écrans aident les enfants à développer leur sensibilité.	<u>,651</u>	-,198	-,052	,130	,003	,148	,063
20 Les écrans apprennent aux enfants à mieux s'exprimer.	<u>,673</u>	-,150	-,022	,187	-,033	,062	,037
21 Les écrans développent l'imagination des enfants.	<u>,713</u>	-,262	,008	,080	-,100	,059	,092
22 Les écrans forment le sens artistique des enfants.	<u>,741</u>	-,155	,033	,052	-,009	,003	,048
23 Les écrans soutiennent les enfants dans leur apprentissage scolaire.	<u>,582</u>	-,112	,043	,041	,273	-,158	-,103
24 Les écrans rendent les enfants plus habiles.	<u>,620</u>	-,196	,013	,100	,056	-,061	-,030

25 Les écrans améliorent la communication des enfants avec leur entourage.	.646	-,130	-,050	,101	,025	,325	,008
26 Les écrans enrichissent les centres d'intérêts des enfants.	.611	-,190	,042	,128	,282	-,002	,039
27 Les écrans aident les enfants à se faire des amis.	.459	-,031	-,149	,102	,144	,386	-,092
28 Les écrans permettent à une famille de se retrouver ensemble.	,358	-,122	,080	,251	-,024	,534	-,011
29 Les conseils des grands frères et des grandes soeurs sont utiles aux enfants lorsqu'ils utilisent les écrans.	,287	-,084	,096	,187	,206	-,167	,059
30 Les écrans calment les enfants agités.	,288	-,102	,008	.544	-,142	-,023	,048
31 Les écrans aident les parents quand ils n'ont pas le temps de s'occuper des enfants.	,009	-,010	,019	.714	,107	,148	-,049
32 Les écrans sont utiles à la détente et à l'intimité des parents car ils occupent les enfants.	,111	-,024	-,017	.726	,067	,139	,013
33 Un enfant doit apprendre à s'informer à l'aide des écrans.	,307	-,120	,032	,038	,685	-,088	-,089
34 Un enfant doit développer sa créativité à l'aide des écrans.	.682	-,101	-,090	,031	,212	,034	-,006
35 Un enfant doit comprendre la différence entre la réalité et la fiction.	-,014	,025	.557	-,004	,071	-,098	,140
36 Un enfant doit découvrir des contenus variés.	,180	-,123	,208	,049	,408	-,020	,289
37 Un enfant doit apprendre à communiquer avec son entourage grâce aux écrans.	.483	-,067	-,080	,040	,358	,274	-,152
38 Un enfant doit apprendre à n'utiliser qu'un média à la fois.	-,064	,113	,185	,062	-,012	-,002	,697
39 Un enfant doit pouvoir parler de son utilisation des écrans avec son entourage.	-,081	,015	,473	-,053	,407	,254	,064
40 Un enfant a besoin de règles quand il utilise les écrans.	-,107	,098	.578	-,089	,013	,025	,095
41 Il faut apprendre aux enfants à utiliser les écrans.	,151	-,113	,267	-,034	,573	,070	,078
42 Il faut apprendre aux enfants à distinguer les bons et les mauvais contenus.	,012	-,020	.571	,036	,192	,032	,101
43 Quand ils utilisent les écrans, il faut apprendre aux enfants à respecter les autres.	,131	,135	,410	-,160	,178	-,011	,315
44 Un enfant a besoin d'être préservé de certains contenus devant les écrans.	-,090	,083	.561	,074	-,043	,002	-,181
45 Les dispositifs qui contrôlent l'utilisation des écrans par les enfants sont utiles.	,116	,100	,432	,076	-,040	-,322	-,104
46 Les écrans sont de bonnes récompenses pour les enfants méritants.	,357	-,056	-,082	.481	,013	,051	,111
47 Interdire les écrans est un bon moyen de punir les enfants.	,165	,048	,011	.565	-,012	-,171	-,021

Méthode d'extraction : Analyse en composantes principales.

Méthode de rotation : Varimax avec normalisation de Kaiser.

a. La rotation a convergé en 8 itérations.

Sur base de l'examen des résultats de cette analyse, les quatre premières composantes ont été conservées, correspondant à quatre dimensions distinctes des attitudes des répondants, c'est-à-dire à des postures et des opinions, concernant les relations des enfants aux écrans.

11.9.1 Dimension 1

Cette première dimension regroupe les attitudes relatives aux dangers et effets négatifs des écrans pour les enfants. Il s'agit de risques pour la santé des enfants (fatigue, anxiété, insomnie, etc.), pour leur développement cognitif et social (isolément, inactivité, déconcentration, etc.) ainsi que pour leur exposition à des contenus considérés comme inappropriés pour leur âge (violence, sexualité, etc).

01	Les écrans nuisent au repos des enfants.
02	Les écrans altèrent la vue des enfants.
03	Les écrans isolent les enfants du monde réel.
04	Les écrans isolent les enfants des autres enfants et des adultes.
05	Les écrans confrontent les enfants à des choses qui ne leur conviennent pas.
06	Les écrans rendent les enfants violents.
07	Les écrans montrent aux enfants trop de sexualité.
08	Les écrans donnent aux enfants des informations mensongères sur la vie.
09	Les écrans rendent les enfants plus anxieux.
10	Les écrans diminuent les capacités de concentration des enfants.
11	Les écrans rendent les enfants maladroits.
12	Les écrans rendent les enfants inactifs.
14	Les écrans rendent les enfants incapables de s'en priver.
15	Les écrans apprennent aux enfants les mauvaises manières.

11.9.2 Dimension 2

Cette deuxième dimension est composée des attitudes relatives aux opportunités et effets positifs des écrans pour les enfants. Les répondants considèrent que les écrans offrent aux enfants des opportunités éducatives (telles que le développement cognitif, sensorimoteur, etc.) et sociales (telles que l'intégration ou l'interaction avec autrui, etc.).

17	Les enfants ont besoin des écrans pour comprendre le monde.
18	Les écrans poussent les enfants à mieux réfléchir.
19	Les écrans aident les enfants à développer leur sensibilité.
20	Les écrans apprennent aux enfants à mieux s'exprimer.
21	Les écrans développent l'imagination des enfants.
22	Les écrans forment le sens artistique des enfants.
23	Les écrans soutiennent les enfants dans leur apprentissage scolaire.
24	Les écrans rendent les enfants plus habiles.
25	Les écrans améliorent la communication des enfants avec leur entourage.
26	Les écrans enrichissent les centres d'intérêts des enfants.
34	Un enfant doit développer sa créativité à l'aide des écrans.
37	Un enfant doit apprendre à communiquer avec son entourage grâce aux écrans.

11.9.3 Dimension 3

Cette dimension regroupe les attitudes des répondants quant à la nécessité d'une éducation aux écrans. Cette éducation devrait permettre à un enfant de comprendre les différents contenus afin d'en être préservé et, elle intègre également la mise en place de règles lorsque les enfants utilisent les écrans.

35	Un enfant doit comprendre la différence entre la réalité et la fiction.
40	Un enfant a besoin de règles quand il utilise les écrans.
42	Il faut apprendre aux enfants à distinguer les bons et les mauvais contenus.
44	Un enfant a besoin d'être préservé de certains contenus devant les écrans.

11.9.4 Dimension 4

Cette dernière dimension réunit les attitudes adoptées par les répondants qui ont une vision instrumentale des écrans. Ceux-ci représentent pour eux des avantages pratiques afin d'occuper les enfants, de les récompenser ou de les punir.

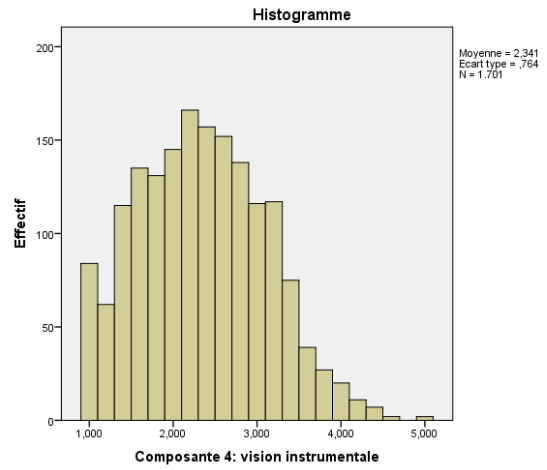
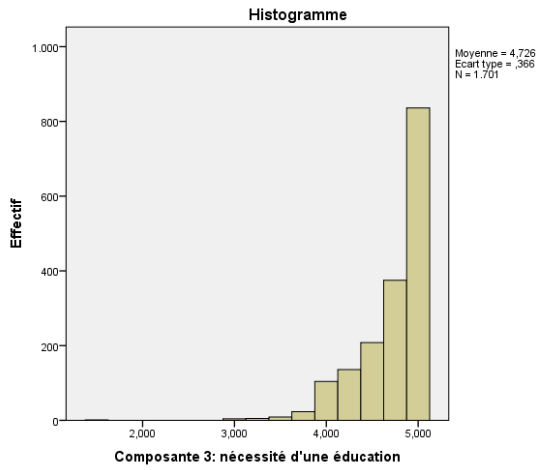
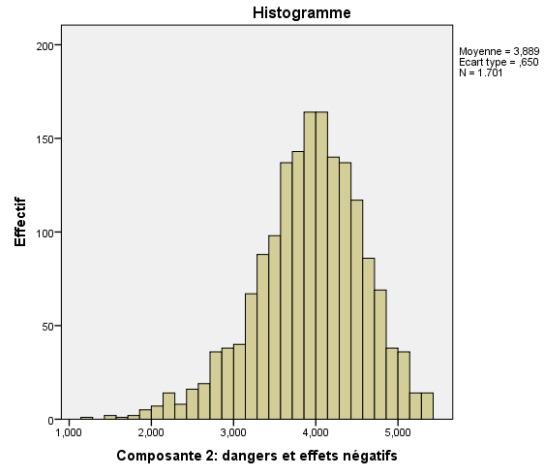
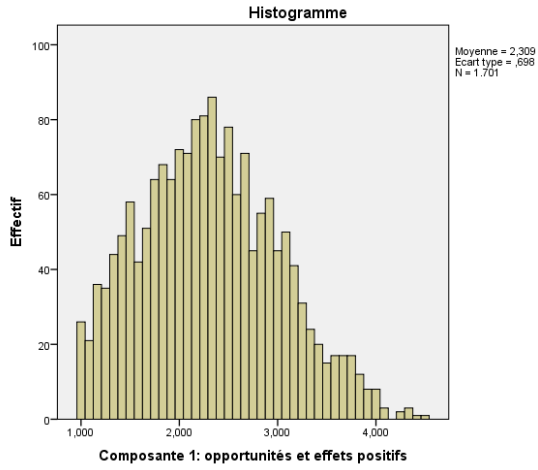
30	Les écrans calment les enfants agités.
31	Les écrans aident les parents quand ils n'ont pas le temps de s'occuper des enfants.
32	Les écrans sont utiles à la détente et à l'intimité des parents car ils occupent les enfants.
46	Les écrans sont de bonnes récompenses pour les enfants méritants.
47	Interdire les écrans est un bon moyen de punir les enfants.

Les scores des items dont la saturation figurant en gras et souligné dans le tableau ont été utilisés pour calculer quatre indices, correspondant chacun à une de ces quatre dimensions.

La fiabilité du regroupement de ces items a été évaluée grâce aux alphas de Cronbach.

Indice / Dimension	Items	α de Cronbach
Dimension 1: dangers et effets négatifs	1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 14, 15	0,894
Dimension 2: opportunités et effets positifs	17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 34, 37	0,872
Dimension 3: nécessité d'une éducation	35, 40, 42, 44	0,526
Dimension 4: vision instrumentale	30, 31, 32, 46, 47	0,679

La moyenne des scores des items concernés a été calculée pour constituer chaque indice. La distribution de ces quatre indices figure ci-dessous sous forme d'histogramme. Etant donné l'alpha de Cronbach faible et la distribution particulièrement orientée à droite, le troisième indice n'a finalement pas été utilisé dans les analyses ultérieures.



Les enfants et les écrans

Usages des enfants de 0 à 6 ans, représentations et attitudes de leurs parents et des professionnels de la petite enfance

Contexte

En initiant cette recherche, l'Office de la Naissance et de l'Enfance souhaite se positionner face à un constat de société. Le contexte social actuel laisse apparaître une utilisation croissante des technologies par des publics de plus en plus jeunes. Les médias d'information de communication semblent s'être fait une place de choix dans la vie familiale et sociale de la plupart des individus. Les jeunes enfants et leurs parents sont confrontés à ces technologies et les professionnels de la petite enfance se questionnent sur les effets de ces usages technologiques dans l'épanouissement global et le bien-être des enfants.

Les évolutions technologiques favorisent la « nomadisation » des écrans : tablettes, GSM, et autres gadgets technologiques impliquent des modifications de pratiques et d'usages qu'il semblait urgent pour l'ONE d'interroger. Cette recherche s'inscrit dans le programme de son Service d'Education à la Santé, lequel mène, tous les deux ans, une série d'actions de sensibilisation sur un sujet sensible en lien avec les publics prioritaires de l'ONE. La recherche menée par le GReMS et le CECOM s'inscrit dans cette phase préparatoire, préliminaire à la mise en place d'actions concrètes à destination des publics ONE : les enfants et leurs parents ainsi que les professionnels de la petite enfance.

Méthode

Un protocole d'étude a permis de questionner un double public. Les phases de recherche quantitative d'abord, qualitative ensuite ont permis aux chercheurs de dresser un bilan des attitudes et représentations des deux publics interrogés :

- D'une part, les parents d'enfants entre 0 et 6 ans. Leur témoignage a permis de dresser un état des lieux des usages des écrans par leurs enfants, des façons dont ils régulent ces usages, ainsi que de dégager leurs attitudes face aux écrans au sein de l'espace familial ;
- D'autre part, les professionnels de la petite enfance interrogés en tant qu'acteurs de terrain de première ligne ayant un lien privilégié avec les familles. Ils ont pu témoigner de la nature de leurs échanges avec les parents sur cette question des écrans, sur les limites ou interdictions ou les usages à encourager, sur leurs attitudes en tant que professionnels.

La méthode quantitative a permis, via un double questionnaire en ligne, de dresser un état des usages et attitudes relatives aux écrans en famille, du point de vue des deux publics. Un dispositif mis en place dans certaines consultations a permis d'interroger les parents moins connectés.

La méthode qualitative, partie de ces typologies, a permis d'affiner la question des représentations en interrogeant les publics de façon plus approfondie sous forme de deux séries de focus groups (avec les professionnels et avec les parents). Il s'agissait de mieux comprendre les motivations et opinions qui sous-tendent les attitudes de chacun des publics, ainsi que leurs attentes en termes d'information ou de formation concernant les relations des enfants aux écrans.

Résultats

L'enquête montre que parents et professionnels considèrent l'usage des écrans par les enfants de 0 à 6 ans, comme étant globalement défavorable à l'épanouissement des enfants. Cela contraste avec le fait que les familles comptent en général six types d'appareils à écran différents, dont la plupart sont dans l'espace familial. Cette attitude défavorable se traduit par une éducation soucieuse d'éloigner les enfants des écrans, mais qui se heurte à des contraintes de cohabitation familiale quotidienne qui en atténuent l'effectivité. Peu nombreux sont les parents qui favorisent et encouragent sélectivement des usages d'écrans qu'ils considèrent comme indispensables au développement individuel et social des enfants. Toutefois, les parents manifestent en général une réelle volonté d'accompagner les enfants plutôt que d'interdire ou empêcher. Ils sont conscients de la nécessité d'éduquer les enfants aux écrans, mais peinent à identifier les conduites positives à adopter face à ces objets à la fois convoités et préoccupants. L'enquête suggère d'aider au mieux les parents à passer d'une certaine diabolisation anxieuse des écrans à une posture éducative raisonnée et sereine.